This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49943 2

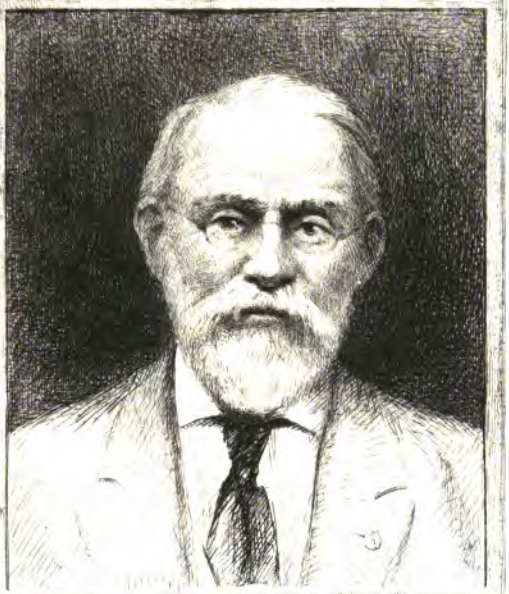

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.B841
R4

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE. & d'Anjou

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

NEUVIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VII.

(TOME XVII DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1865. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1865.

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE.

Dunning
Nijhoff
2-25-27
13603

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LES POÈTES LAURÉATS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

RECUEIL DES POÈMES COURONNÉS DEPUIS 1800, AVEC UNE INTRODUCTION (1671-1800), ET DES NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. EDMOND BIRÉ & EMILE GRIMAUD.*

La poésie s'en va, dit-on. S'il en est ainsi, nous ne saurions rendre trop d'actions de grâces à ceux qui s'étudient à la ramener parmi nous, et, comme on disait autrefois, lui dressent des autels. Or, c'est précisément ce que MM. Edmond Biré et Émile Grimaud viennent de faire, et leur autel, chacun pourra s'en convaincre, est loin d'être sans parfums. On s'étonne même, en lisant les pièces de vers qu'ils sont parvenus à recueillir, que la plupart soient si peu connues. A peine couronnées, les unes s'étaient dispersées comme des feuilles volantes, *ludibria venti*, les autres s'étaient enfouies dans des œuvres complètes. Combien sont-ils les écrivains dont on lit les œuvres complètes? Bref, on ne savait où les pren-

* 2 vol. in-18 Jésus. Prix : 7 fr. Paris, chez Bray, éditeur, rue Cassette, 20; à Nantes, en Bretagne et en Vendée, chez les principaux libraires.

dre ; aujourd'hui on le saura, et ces vers, qui ont tous eu un beau jour, vivront désormais des années, peut-être des siècles.

Les Notices qui les accompagnent ont, en outre, un très-haut intérêt. C'est la partie curieuse du livre dont les vers sont la partie éloquente; de sorte que tout se trouve ici réuni, poésie et érudition, enthousiasme et fine critique, inspiration et bon sens.

Ces Notices nous apprennent que, si la poésie s'en va, les poètes du moins ne s'en vont pas du tout. On dirait même un peuple, un monde, comme celui que Virgile nous peint errant sur les bords du Léthé :

Innumeræ gentes populique volabant.

A la suite des lauréats viennent, en effet, ceux que j'appellerai les demi-lauréats, c'est-à-dire qui furent honorés d'un accessit ou d'une mention, et parfois même les lauréats avortés, car personne n'est plus habile que nos deux investigateurs à découvrir les noms laissés dans l'urne et à les sauver de leur modestie. Il est bien entendu que les pièces couronnées sont seules reproduites ; mais les autres sont citées, appréciées, même celles de M. Belmontet ! Ajoutez qu'il n'est pas une particularité intéressante de la vie des auteurs, pas un des chefs-d'œuvre ou des délits de leur plume qui ne soit remis au jour et au bon jour. — Autant vaudrait voir défiler des ombres, direz-vous.— Ombres, si vous voulez ; mais plus d'une de ces ombres-là ont eu de proches accointances avec cette autre ombre qu'on appelle la gloire.

En définitive, il résulte clairement du livre de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud que nul siècle ne fut plus fécond que le nôtre en buveurs d'Hippocrène, et, ce qui vaut mieux, que, parmi ces buveurs, le nombre de ceux qui reviennent, la tête un peu chaude, n'est pas moins considérable aujourd'hui qu'il y a cent ans et même deux cents ans. Nous n'avons plus, je le sais, ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, ni Molière ; mais nous avons aussi bien, et mieux souvent, que ce qui venait après. Ainsi, et en mettant même de côté les maréchaux de notre armée poétique, comme M. Biré appelle Lamartine, Hugo et Musset, croyez-vous

que nos colonels et nos capitaines ne valent pas ceux de Louis XIV? Je dirai plus; Millevoye ne vaut-il pas mieux que Chaulieu, Mlle Drouet, — pardon, mille fois, mademoiselle, de vous égarer parmi des épaulettes, — Mlle Drouet, dis-je, mieux que Mlle de Scudéry; Violeau que Segrais, Soumet que Campistron, Casimir Delavigne que Lagrange-Chancel?

C'est cette moyenne élevée qui aujourd'hui fait notre honneur et notre force. Les génies littéraires sont rares, surtout aux époques de démocratie où l'on prend son niveau en bas au lieu de le chercher en haut. Le journal d'ailleurs est le livre par excellence des siècles d'affaires, et l'on sait comme le journal est habile à mettre le génie en pièces de deux sous. Autrefois du moins il y avait des journaux poétiques, l'*Almanach des Muses*, entre autres, dans lequel on pouvait lire tantôt l'*Arabe au tombeau de son coursier*, tantôt la romance du Cid :

> Chimène a dit : Va combattre le Maure;
> De ce combat surtout reviens vainqueur.....

Les journaux quotidiens eux-mêmes recherchaient la poésie sous toutes ses formes, même sous celles de la *charade* et du *logogriphe*. Le grave *Moniteur* était heureux de donner au public l'*Ode à la grande armée* de M. Lebrun, et il n'est pas de journal petit ou grand, qui n'ait reproduit, en 1823, la *Pauvre fille*. Aujourd'hui, c'est la Pommeraye, c'est Flora Trümpy, c'est Jacques Latour qui sont la grande poésie des journaux; celle-là seule peut nous distraire des émotions de la Bourse. Si Soumet revenait avec sa *Pauvre fille*, et qu'il allât la porter ailleurs qu'au *Journal des Demoiselles*, on rirait de son innocence.

Si nous avons donc encore des poètes et si nous en avons beaucoup, ce ne sont assurément pas nos encouragements qui les font. On accueille bien encore les poètes à tous crins; mais les chastes Muses! En 1828, j'ai vu décorer M. Émile Deschamps, un tout jeune homme alors, pour un petit volume de très-jolis vers. Aujourd'hui, c'est M. About qui est décoré tout jeune. Serait-ce pour ses jolies pièces ou pour son innocence?

La couronne académique ! Voilà le seul encouragement qui reste à la Muse. N'en médisons point; elle a ceint le front de Raynouard, de Millevoye, de M. Lebrun, de Soumet, de Casimir Delavigne, de M. Legouvé. C'est par elle qu'on obtient encore la croix d'honneur, quelquefois même assez jeune, témoin M. de Bornier, et l'on pourra se convaincre, en lisant le livre que j'annonce, que le laurier dont elle est formée est loin d'être stérile.

Disons même qu'il ne le fut jamais moins que de notre temps. Quels noms, en effet, et quels vers que ceux qui furent couronnés de 1671, époque de la fondation du prix de poésie, à 1753! Du Perrier, Maumenet, de la Granche, de Clerville, Asselin, Mallet, Roy, Gacon, du Jarry! Quels souvenirs et quelles gloires ! Du Jarry cependant avait eu l'honneur ou le malheur d'être préféré à Voltaire; Voltaire avait alors dix-huit ans. Il se vengea de son échec comme il savait se venger, par une pièce intitulée le *Bourbier*. Rappellerai-je Mme Durand, qui priait le ciel de laisser la France jouir de Louis XIV *quelques siècles encore!* et La Monnoye, qui voyait en lui une *Divinité!* La Monnoye fut cependant le grand lauréat de l'époque ; il fut le premier couronné et il fut couronné quatre fois. Réduit à vendre, dans sa vieillesse, ses prix académiques, « pour d'assez belles médailles, disait-il, ce sont là de fâcheux revers. » Heureusement pour La Monnoye qu'il avait écrit ses *Noëls bourguignons:* ce sont là ses vraies médailles.

Mais je m'aperçois que je pille, sans me gêner, l'introduction si érudite et si piquante de nos deux auteurs. Il y a, en effet, tout profit à cela. Qu'on me permette cependant d'y joindre un mot. Parmi les lauréats de cette première époque, on en compte deux dont les noms ne sont pas restés sans retentissement ailleurs que dans la poésie bourguignonne. Ces deux sont Deshoulières et La Mothe-Houdart. Lisez toutefois *Mademoiselle Deshoulières* au lieu de *Madame*, « et ne prenez pas, ajoute-t-on, l'ombre pour le corps, la *chère brebis* pour la bergère qui la *mène*. »

Eh bien ! le dirai-je ? je ne crois pas que la bergère eût mieux fait que la brebis , et j'ai pour cela une raison très-simple, c'est que les chants dans lesquels Mme Deshoulières célèbre

Louis XIV et Saint-Cyr, comme l'a fait sa fille, sont loin de valoir

...les prés fleuris
Qu'arrose la Seine.

Une comparaison entre ces deux générations de muses ne sera peut-être pas sans intérêt. Citons d'abord la pièce couronnée ; il s'agit de Saint-Cyr :

Dans un superbe enclos où la sagesse habite,
Où l'on suit des vertus le sentier épineux,
D'un âge plein d'erreurs mon faible sexe évite
Les égarements dangereux.

Mme Deshoulières avait dit :

Dans un superbe enclos, plus d'une illustre fille
Trouve, dès son enfance, un secours sûr et doux;
Dans un âge plus mûr on lui donne un époux
Ou l'on met sa pudeur à l'abri d'une grille.

A l'abri d'une grille ! je ne sais si c'est poétique, mais c'est dur. Continuons :

Pour leurs filles [1] il montre autant de prévoyance,
Dans l'asile sacré qu'il donne à l'innocence
Contre tout ce qui la détruit;
Et par les soins pieux d'une illustre personne
Que le sort outragea, que la vertu couronne,
Un si beau dessein fut conduit.

On eût pu assurément mieux faire ; mais comment Mme Deshoulières rendait-elle les mêmes pensées ?

Tes soins ont prévenu les tristes aventures
Où l'*extrême besoin* jette les jeunes cœurs.....

Ah ! Mme Deshoulières ! ne nous rappelez pas trop que, voulant célébrer Louis XIV, vous le comparâtes, un jour, au *divin drille !*

[1] Les filles des guerriers.

Le divin drille, — il n'était pas très-mal nommé — c'était le dieu Mars !

MM. Edmond Biré et Émile Grimaud rendent à La Mothe un vers qui lui a été souvent pris :

L'ennui naquit, un jour, de l'uniformité.

J'en citerai un autre qu'on pourrait appeler le vers *rongeur* de notre pauvre espèce humaine :

On n'est pas bien dès qu'on veut être mieux.

Je ne suis pas non plus indifférent à celui-ci :

Est-ce pour conquérir que le ciel fit des rois [1] ?

Pourquoi La Mothe ne le fit-il pas entrer, en 1707, dans son éloge de la *Sagesse* de Louis XIV ?

L'éloge de Louis XIV ! tel était, en effet, et tel devait être *à perpétuité*, le sujet du concours, éloge de sa piété, de sa tranquillité, de son zèle, de sa modestie, de ses succès, de ses vertus, de ses magnificences, etc., etc. Les fondateurs du prix avaient jugé qu'il y avait là de quoi défrayer les siècles, et que de vrais poètes se prêteraient à refaire l'œuvre de Racine et de Boileau *in æternùm*. En 1753 néanmoins, l'Académie finit par s'apercevoir de ce dont le public s'apercevait depuis longtemps, que les couronnes décernées jusque-là n'ombrageaient que des têtes de demi-poètes, et encore une ou deux seulement. Il fut donc décidé que les sujets changeraient chaque année, et aussitôt entrèrent dans la lice, sinon des hommes de génie, du moins des hommes de talent, La Harpe, Thomas, Chamfort, Marmontel, Florian, Fontanes et cet éloquent anonyme dont l'ode sur l'*immortalité de l'âme* fut si justement couronnée en 1758.

[1] *Inès de Castro*. Le passage entier est fort beau. C'est la reproduction évidente des dernières paroles de Louis XIV à son petit-fils ; mais l'accent est plus vif, dans ce vers où surtout, parlant des peuples dont on expose les destins à une guerre injuste, D. Alphonse dit :

Nous nous montrons leurs rois moins que leurs assassins.

Je n'ai pas nommé Lemière, qui ne peut cependant être oublié; ce fut lui qui servit de transition aux deux périodes. Il avait été le lauréat de 1753, la dernière année des éloges de Louis XIV, et il fut celui de 1754, la première du nouveau régime. On avait donné pour sujet l'*Empire de la mode*. La petite révolution académique qui venait de s'accomplir prouvait, en définitive, que toutes les modes finissent par passer. MM. Biré et Grimaud disent très-bien de Lemière qu'il a fait peu de bons ouvrages, mais qu'il a fait de bons vers. Ils en citent quelques-uns, et je me permettrai, à mon tour, d'en rappeler qui, depuis plus de trente ans, ne se sont pas effacés de ma mémoire; ils sont consacrés au *Jour des Morts :*

Quels enclos sont ouverts! quelles étroites places
Occupe, entre ces murs, la poussière des races!
. . . . . .
Le nombre ici n'est rien, la foule est solitaire...

Et la fin :

Mortel, jusques aux cieux élève ta prière!
Demande au Tout-Puissant non pas que la poussière
Qu'on jette sur ces morts soit légère à leurs os;
Ce n'est point là que l'homme a besoin de repos...

C'est beau et c'était bien, surtout sous le règne de Voltaire. Ces vers en rappellent d'autres qui ne furent pas même honorés d'une mention à l'Académie; je veux parler de l'ode sur *le Jugement dernier*, de Gilbert. Voltaire [1] et ses adeptes ne furent pas étrangers à cet échec dont Gilbert se vengea par des traits si amers :

Un monstre dans Paris croît et se fortifie
Qui, paré du manteau de la philosophie...

Ce qu'il y a de curieux, c'est que Voltaire, qui aidait à éconduire les autres, fut éconduit à son tour, en 1778; il l'avait été à dix-huit

[1] Voltaire écrivait à d'Alembert dès 1768 : « Il nous faut des philosophes! » (Lettre du 2 septembre.)

ans, il le fut à quatre-vingt-quatre [1]. Cette fois, du moins, ne pouvant concourir, étant académicien, il s'était caché sous le nom du marquis de Villette, et bien lui en prit. Croirait-on que l'auteur de *Zaïre* n'obtint qu'une cinquième mention à la suite d'un concours jugé insuffisant? *O vieillesse ennemie!* Heureusement pour Voltaire, il était mort depuis trois mois lorsque la terrible décision fut connue.

Rulhière fut, lui aussi, évincé, bien qu'il eût envoyé une pièce charmante, *les Disputes ;* mais ce qu'on ne s'explique pas, c'est qu'il le fut par des raisons complétement *étrangères au mérite de la poésie.* L'Académie le déclara elle-même. Quelles pouvaient être ces raisons mystérieuses? Je ne pardonne pas à MM. Biré et Grimaud de ne les avoir pas découvertes. Qu'ils se tiennent donc pour avertis, et, puisqu'aucun coin ne leur échappe, pas plus qu'à M. Sainte-Beuve, il faudra bien qu'à leur seconde édition, ils nous disent ce qui fit mettre à la porte

feu monsieur d'Aube
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube.
. . . . . .
Au sortir d'un sermon la fièvre le saisit,
Las d'avoir écouté sans avoir contredit...

Ne serait-ce pas, par hasard, que M. d'Aube aurait été de l'Académie française [2]?

Franchissons maintenant l'abîme révolutionnaire, cet abîme sans fond dans lequel s'engloutit, avec tant de nobles choses, la glorieuse Académie de Richelieu. Nous la retrouvons en l'an XI, mais ce n'est plus l'Académie, c'est la *Classe de la langue et de la littérature française,* la *seconde* classe de l'Institut. La première classe est réservée aux sciences ; Corneille vient après Roberval, Bossuet s'incline devant Viète ! La seconde classe conserva du moins fidè-

[1] La Harpe, *Correspondance littéraire,* citée par MM. Biré et Grimaud, t. Ier, p. XXXI.

[2] M. d'Aube n'était point, dans tous les cas, un mythe. « Oui, vraiment, écrivait Voltaire à l'auteur, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers. » (26 avril 1769.)

lement les traditions académiques, et nous voyons, en 1803, Raynouard couronné pour sa pièce de *Socrate dans le temple d'Aglaure*. Si vous voulez savoir ce qu'était Raynouard, vous ne pouvez mieux faire que de le demander à M. Biré qui le possède à fond, sait ses vers, connaît son esprit *rude*. Il faut voir avec quelle désinvolture notre érudit se promène à travers la *Grammaire provençale*, le *Lexique*, les *Origines du Droit municipal*, ce jardin de Raynouard qui rappelle assez bien le *Jardin des Racines grecques*. Le fait est que Raynouard offre une figure à lui ; il est à la fois vrai savant et vrai poète. S'il est un peu rude, il fait du moins des vers qui frappent. M. Biré en cite quelques-uns empruntés à la pièce couronnée :

Les Dieux ont un Olympe et nous une patrie...
Le marbre parle aux yeux ; l'exemple parle au cœur...

J'en citerai un autre, uniquement parce qu'il fait date :

Vous, à qui le Français, libre du joug des rois...

Dix-neuf ans après, Raynouard célébrait Louis XVI :

Eh ! quel roi fut absous quand on l'osa juger !
Entendez-vous l'arrêt cruel, irrévocable?
Ils ne l'ont prononcé du moins qu'en frémissant;
A l'instant où leurs voix ont répondu *coupable*,
Leurs remords disaient *innocent !* [1]

On sent qu'en 1803 Raynouard parlait le langage du temps, mais qu'en 1822 il parlait celui de sa raison et de son cœur.

Le lauréat de 1806 fut Millevoye, pour son poème de l'*Indépendance de l'homme de lettres*. Même nom en 1807 pour le *Voyageur*; même nom en 1811 pour la *Mort de Rotrou*. Je n'ai point ici à parler des vers de Millevoye. Nous avons tous lu les œuvres de ce charmant poète ; mais ce qu'il faut lire, c'est la notice que lui consacre M. Emile Grimaud, et où il nous apparaît sous toutes ses faces, même sous celle de la satire que de nous-même nous ne lui

[1] Cités par M. Emile Grimaud, t. Ier, p. 281.

eussions pas soupçonnée. On pense bien d'ailleurs que la satire de Millevoye n'est ni la satire de Gilbert, ni même celle de Boileau. Ce n'est pas un fouet, c'est une épine sous une rose. M. Biré regrette que dans sa *Mort de Rotrou*, Millevoye n'ait pas su trouver quelques vers qui rappellent le temps de *Wenceslas* et du *Cid*. Je le crois bien ; autant vaudrait prier la fleur de grandir comme un chêne. Mais la gloire de cette fleur c'est d'avoir plus vécu que l'espace d'un matin, c'est de vivre encore malgré sa forme parfois *anté-diluvienne* [1] ; c'est d'avoir quelques feuilles qui ne joncheront jamais la terre.

Le concours de 1811 nous présente un autre nom, un nom tellement célèbre alors que M. Suard déclarait, comme *secrétaire* de l'Académie, celui qui le portait *fait pour soutenir l'honneur des lettres françaises. Talent varié, brillant, mûr,* on lui reconnaissait tout officiellement. Victorin Fabre était alors le héros des concours ; qui sait aujourd'hui le nom de Victorin Fabre ! « Sa prose correcte, mais aride, dit M. Biré, ses vers laborieux et raisonneurs font éprouver au lecteur une impression de froid et de gris. » Il y a, au reste, toute une morale dans l'histoire des succès et des revers de Victorin, morale littéraire et morale philosophique. M. Biré nous la développe avec une perspicacité qui n'est jamais en défaut. C'est un petit drame que cette notice ; vous y verrez ce qu'est le triomphe, ce qu'est la gloire, et trop souvent ce qu'est la douce paix de l'homme de lettres.

La notice de M. Emile Grimaud sur Soumet, notice qui suit immédiatement celle sur Victorin Fabre, nous présente un tout autre spectacle. Vainqueur plus souvent encore que Victorin, et sur de plus grands théâtres, Soumet subit, lui aussi, des oublis, des revers ; mais du moins jamais, même en vieillissant, il n'éprouva de ces défaites solennelles qui rongent le cœur. Son nom s'éloigne sans disparaître. Nous savions tous beaucoup de ses vers dans notre jeunesse :

[1] « Ce qui décide ordinairement de ces succès légendaires... ce n'est pas la perfection de la forme, c'est le sentiment. La *Chute des feuilles* est de forme *anté-diluvienne*... » (M. de Pontmartin, *Correspondant*, 25 juin 1864.)

Eh ! qui n'a parcouru, d'un pas mélancolique,
Le dôme abandonné, la vieille basilique !

Et dans le poème de la *Vaccine :*

Prête à livrer Edgar, j'hésitai, je frémis !

Dans les *Derniers moments de Bayard :*

Quel enfant des combats et de la renommée
Suspend autour de lui la course d'une armée?
.....
Est-ce un roi couronné des mains de la Victoire?
.....
Non, c'est Bayard mourant, c'est Bayard prisonnier !

Souvenirs presque effacés aujourd'hui ! mais on sait encore la *Pauvre fille*, et le nom de Soumet n'a pas été gagné par l'oubli. C'est que Soumet mettait son âme dans ses vers et que Victorin Fabre ne savait même pas s'il avait une âme à y mettre [1].

Les derniers moments de Bayard présentent un problème à résoudre. Soumet, si brillant dans la mise en scène qui lui appartient en propre, ne l'est plus autant dans la partie narrative où il ne fait qu'imiter. Comment, en effet, rendre, par exemple, les regrets de Pescaire ? « Pleust à Dieu, gentil seigneur de Bayart, qu'il m'eust cousté une quarte de mon sang, sans mort recevoir, et ne deusse manger chair de deux ans, et vous tiensisse en bonne santé mon prisonnier !... car, depuis que j'ay cognoissance des armes, n'ay veu ne ouy parler de chevalier qui en toutes vertus vous ait approché. » — Soumet s'est borné prudemment à représenter Pescaire

Ordonnant que partout le triomphe s'arrête,
Et que chaque soldat, oubliant sa fureur,
De la victoire en deuil vienne expier l'erreur.

[1] « Admis, dès son arrivée à Paris, dans la rédaction de la *Décade*, il devint l'un des habitants de ce *Cabinet des Antiques* où étaient soigneusement étiquetées toutes les maximes de l'athéisme. » (*Les Poètes lauréats*, t. Ier, p. 105.)

Et la confession de Bayard? — « Ses povres serviteurs domestiques estoient tout transis; entre lesquels estoit son povre maistre d'hostel qui ne l'abandonna jamais. Le bon chevalier se confessa à luy par faulte de prestre. » Soumet n'a pas même osé reproduire ce trait cependant si connu. Quant à Mme Dufrénoy, qui partagea le prix avec Soumet, elle fait confesser Bayard non point à son *povre maistre d'hostel*, mais à ses compagnons, confession un peu trop théâtrale pour être poétique. Le premier vers, d'ailleurs, est beau :

Qu'on ne me plaigne point; tout finit, Dieu me reste!
Et puisqu'un prêtre saint, à mon heure *funeste*,
Ne peut de mes erreurs recevoir l'humble aveu,
Je les confesse à vous! je les confesse à Dieu!

Ah! que nous sommes loin du touchant récit du *Loyal serviteur!*

La conclusion à tirer de ceci, c'est que Joinville, Comines, Brantôme, et en général nos vieux chroniqueurs, sont des médailles de refonte difficile. La vétusté même et le sans-gêne de leur langage sont une poésie dont le charme imprévu défie l'harmonie un peu factice des vers.

Je viens de dire que Soumet avait partagé le prix, en 1815, avec Mme Dufrénoy. Cette même année, il en obtint un autre, mais seul, et cependant il avait pour concurrent Casimir Delavigne. L'auteur des *Messéniennes* n'eut que l'accessit. M. Emile Grimaud, dans la charmante notice qu'il consacre à ces deux habiles joûteurs, précise avec beaucoup de sens leurs qualités diverses : l'un, enfant du Midi et gardant la chaleur de son beau soleil; l'autre, enfant du Nord, plus calme, plus réfléchi, dessinant mieux les tableaux que son rival se fût borné à enrichir des trésors de sa palette. « Ah! loin de diviser ainsi ses dons, s'écrie M. Emile Grimaud, pourquoi le ciel ne les a-t-il pas confondus en une seule et même individualité! » Sans doute; mais combien compte-t-on, dans mille ans, de Racines et de Raphaëls?

Le sujet du prix disputé par Delavigne et Soumet était la

Vaccine. La *Vaccine!* direz-vous; mais alors pourquoi ne pas mettre demain l'*Auscultation* ou la *Lithotritie* au concours? Et vous ajouterez, comme bien d'autres: « L'Académie, avec ses programmes imposés, repousse le génie ou lui coupe les ailes. On ne dicte rien au génie, parce que lui seul sait sa langue. » Peut-être. L'Académie s'est plus d'une fois, au reste, fait ces objections à elle-même. Elle a, plusieurs fois, en 1804 notamment, 1806, 1813 et 1835, laissé les ailes entières et libres; ont-elles volé plus haut? Non. Ce qui prouve qu'il n'est pas inutile toujours de donner des idées même à ceux qui en manquent le moins. Est-ce que Soumet et Delavigne eussent songé, sans l'Académie, à chanter la vaccine? Il est permis d'en douter, et nous eussions été privés ainsi de deux excellents poèmes. On peut dire la même chose du *Jury*, qui a inspiré cependant une très-jolie épître à Mennechet, de l'*Imprimerie*, qui a si bien mis M. Legouvé en verve, de l'*Isthme de Suez* enfin, et des *Français en Chine* à qui nous devons les deux poèmes de M. de Bornier. Je cite ces pièces parce qu'elles sont, plusieurs du moins, au nombre des plus remarquables et que les sujets pouvaient paraître ingrats. Croirait-on, au contraire, que plusieurs des sujets qui semblaient le plus prêter à la poésie, *le Dévouement de Malesherbes, la Colonie de Mettray, l'Acropole d'Athènes,* durent être mis deux fois au concours avant qu'un prix pût être décerné, et que le plus beau des programmes, la *Civilisation conquérante en Algérie*, n'a donné lieu, après deux concours, qu'à des mentions honorables? Ne nous effarouchons donc point de la vaccine. Une difficulté à vaincre, lorsqu'elle est choisie avec intelligence, n'est le plus souvent qu'un aiguillon pour l'esprit.

Les deux concours de 1815, qui virent triompher deux fois Soumet, et celui de 1817, dont les lauréats furent M. Lebrun et M. Saintine, marquent à peu près ce que j'appellerai l'apogée des concours; non certes que d'aussi beaux poèmes n'aient été couronnés depuis; mais jamais on ne vit dans la lice autant de noms restés célèbres. Victor Hugo était au nombre des concurrents de 1817; il n'avait que quinze ans. La vie littéraire, dégagée de la

censure de l'Empire, était alors dans toute sa sève. Aux *Messéniennes* de Casimir Delavigne succédaient les *Odes et Ballades* d'Hugo; aux *Odes et Ballades*, les *Méditations* de Lamartine; Casimir Delavigne faisait représenter, coup sur coup, les *Vêpres Siciliennes*, le *Paria*, les *Comédiens* et l'*Ecole des Vieillards*, dont le succès rappela les plus beaux succès; *Marino Faliero* et *Louis XI* étaient applaudis, même après Bonnard et Danville; *Marie Stuart* revivait aussi touchante que jamais sous la plume de M. Lebrun; Ancelot s'efforçait de nous rendre *Saint Louis*; Guiraud, les *Macchabées* et leur mère; enfin Soumet évoquait les vieilles ombres de *Clytemnestre* et de *Saül*, qui faisaient encore tressaillir la scène et mettaient le sceau à sa gloire. « Je n'ai plus rien à envier à Louis XIV, disait Louis XVIII à l'heureux poète, j'ai trouvé mon Racine. » Flatterie un peu osée, mais qu'expliquent les émotions du moment.

Le roi d'ailleurs n'était point le premier à applaudir; le public applaudissait sans attendre le signal, comme sous Louis XIV. M. Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, entrant à la Comédie Française, après son élection à l'Académie, entendait Mlle Mars appuyer sur ces vers de son rôle :

> Ah! notre Académie a fait un fort bon choix;
> Le public avec vous a nommé cette fois [1];

et la salle entière s'associait par ses acclamations à la pensée de l'artiste.

Oui, ce fut assurément une belle époque littéraire que celle-là. Sans doute il y avait des désaccords, des luttes même. Les novateurs étaient nombreux et ardents, quelques-uns habiles, quelques autres ridicules. On entendait parfois traiter Jean Racine et Nicolas Boileau de *perruques;* mais le public, le grand public restait de l'avis de Voltaire, lorsqu'il disait à La Harpe : *Mon enfant, rien ne porte malheur comme de dire du mal de Nicolas* [2].

[1] *La Princesse Aurélie*. Ac. 1er, sc. V. Cité par M. Biré, tome 1er, page 214.
[2] Cité par MM. Biré et Grimaud, tome 1er, page XXXVI.

On vivait alors par l'esprit au lieu de vivre uniquement par les écus; on recherchait la délicatesse dans les lettres, la mélodie dans la musique, au lieu d'apprécier surtout comme aujourd'hui, dans la littérature le sensualisme épicé, et dans la musique le bruit de l'orchestre. Un simple vaudeville, *le Mariage de raison*, était un événement; la *Dame Blanche* faisait le tour du monde.

Mais je m'oublie dans mes souvenirs, sans prendre garde que la moisson est faite et qu'il y a fort peu à glaner là où MM. Biré et Grimaud ont fait passer leur faucille. Suivez-les donc dans cette attachante histoire des idées et des hommes, où l'on voit passer successivement les grandes questions : *la Traite des noirs, l'Affranchissement de la Grèce, la Guerre d'Orient*, l'*Isthme de Suez;* les grandes découvertes : l'*Imprimerie* et la *Vapeur;* les grands souvenirs : *la Mort de Bailly* et la *Mort de Mgr Affre;* enfin le plus touchant des caractères, la *Sœur de Charité au XIXe siècle.* Vous rencontrerez en outre sur le chemin, non sans vous y arrêter parfois, les *Prix Montyon*, l'*Arc de triomphe de l'Etoile*, l'*Acropole d'Athènes*, le *Musée de Versailles*, la *Colonie de Mettray*, le *Monument de Molière*, etc., etc.; intérêt et variété, vous le voyez, tout se trouve ici.

Je voudrais bien dire un mot à M. Alfred de Wailly qui célébra en 1826 la bienfaisance de M. de Montyon. Son épître adressée à Jean-Jacques est facile, aisée, agréable; mais j'y trouve quelques vers qui *m'aheurtent*, comme dirait Montaigne :

L'amour du bien germe dans tous les cœurs.....

Comment! il ne fait que germer! mais à quoi donc ont servi saint Vincent-de-Paul, saint François de Sales, saint Louis et la vie entière de Celui qui passa en faisant le bien? S'il en est ainsi, au lieu de voir là un progrès de notre temps, comme M. de Wailly, je n'y vois qu'une affreuse décadence. Et, plus loin, en parlant de Dieu :

Les talents à ses yeux sont aussi des vertus.

Heureusement que M. de Wailly qui a fait de très-bons dictionnaires n'a pas entrepris celui des synonymes.

Signalons en passant une très-jolie *Epître à Cuvier*, de Bignan, qui obtint le prix en 1835, et n'oubliez pas la notice qui la précède. Vous y verrez comme quoi, lorsqu'on figure trop longtemps aux distributions de prix, fût-on de la lignée de Racine, on s'expose au danger d'être laissé au collége.

La pièce sur l'*Arc de Triomphe* nous intéresse particulièrement parce qu'elle est d'un de nos compatriotes. Boulay-Paty et Mennechet, deux des lauréats de l'Académie, appartiennent l'un et l'autre au comté Nantais. — Mennechet, esprit distingué et cœur honnête, a eu la rare bonne fortune de n'être pas oublié dans son pays, d'y être prophète, tout au moins après sa mort. Il a trouvé des cœurs honnêtes comme le sien pour parler de lui, le faire aimer et le comprendre. Ses vers étaient oubliés ; Mlle Hubans en a ravivé le souvenir. M. Biré les fait revivre. Boulay-Paty n'a pas, non plus, à se plaindre de M. Grimaud, ami franc, mais sincère. Quant à sa pièce sur l'*Arc de Triomphe*, elle a eu le rare honneur de voir le prix doublé pour elle par le ministre d'alors, M. de Salvandy. On s'en étonne peu lorsqu'on se rappelle que les premiers essais littéraires de ce ministre furent des bulletins apocryphes de la Grande-Armée qui surprirent, un jour, la bonne foi de ses professeurs. Le poème de Boulay-Paty semble, lui aussi, en effet, un écho de la Grande-Armée. On y entend le cliquetis des armes et, parfois même, le roulement du tambour.

Que dire de la *Mort de Mgr Affre*?

> La France le traita comme autrefois un roi;
> Mieux même; de vrais pleurs coulaient à son convoi.

M. Pommier a fait de cette mort héroïque un drame où ne manquent ni les contrastes ni les émotions.

Lisez d'ailleurs le livre entier. N'oubliez pas la *Mort de Bailly* de M. de Bonnechose, l'*Influence chrétienne en Orient* de M. des Essarts; ni les deux poèmes de M. Daillière, les *Reliques de saint Augustin* et la *Guerre d'Orient*. Ah! si vous saviez vous contenir, comme vous seriez un brillant poète, M. Daillière! Je passe Mme Louise Colet; elle est en Italie et en révolution et j'aurais des

bottes de sept lieues que je ne les prendrais pas pour l'atteindre. S'ensuit-il que je méconnaisse son talent? Non, certes; j'engage même ceux qui en doutent aujourd'hui, à lire ses pièces couronnées, celle sur le *Monument de Molière* surtout dans laquelle elle représente l'auteur du *Misanthrope* s'animant comme le *bronze* du Commandeur, pour flétrir

La femme en homme libre osant se transformer....

Mais j'ai hâte d'arriver à Mlle Ernestine Drouët, une pieuse muse qui serait bien désolée d'être transformée en *homme libre*. La *Sœur de Charité* est une perle, disons mieux, est une sainte. Tout charme en elle, pensée, poésie, action. Elle rappelle, par son accent, les *Petits Savoyards* de Guiraud et elle les vaut bien.

Oui, va prêcher, ô noble femme!
Non pas des lèvres, mais de l'âme!
Partout souffre l'humanité.
Quand la croix marche la première,
Tu ne peux rester en arrière,
Car la croix c'est la charité!
Va montrer partout l'espérance;
Va guérir partout la souffrance,
Ne redoutant ni fer ni feu,
Car ton cœur, qu'il plaigne ou soulage,
Dans tout malheureux voit l'image,
L'image même de son Dieu!

Comment ne pas rapprocher de cette belle strophe celles de M. de Bornier sur le *Missionnaire :*

On lui dit: pars! il part, sans prendre d'autres soins,
Son bréviaire à la main, libre, simple, tranquille,
Et les oisifs, tandis qu'il traverse la ville,
Disent, en ricanant : « C'est un soldat de moins! »

C'est un soldat de plus! Qu'un faux sage le raille;
Mais vous qu'ont vu grandir tous nos champs de bataille,
Je vous atteste ici, héros armés par nous,
Vous dont la gloire sait comprendre toute gloire,
Répondez : n'est-ce pas que la soutane noire
Cache des cœurs vaillants à vous rendre jaloux?

C'est par la pièce de M. de Bornier, la *France dans l'extrême Orient*, que se termine le recueil commencé par *Socrate dans le temple d'Aglaure*. On s'étonne peu des soixante ans qui séparent ces deux pièces, l'une sculptée dans le marbre et froide comme lui, l'autre écrite en traits de feu et palpitante de toutes les émotions de notre prosélytisme guerrier et chrétien. Qui osera dire que la poésie soit moins vivante dans le dithyrambe d'aujourd'hui que dans le bas-relief de 1803? La poésie ne s'en va donc point. Si on ne la trouve plus que dans quelques âmes d'élite, on la trouve là du moins toujours, et l'ouvrage entier en est la preuve. Que ceux que le réalisme fatigue le lisent donc et ils se sentiront renaître à l'idéal et à la poésie. Quant aux Notices, j'ai déjà dit ce que j'en pensais. Lorsqu'on en a lu une, on est sûr de les lire toutes. C'est l'histoire la plus vive, la plus alerte et la plus complète de la littérature de notre temps. L'esprit et le bon sens y vont de pair; et *la raison*, mieux que chez Mme Deshoulières, n'y *fait* jamais *de faux pas*[1]. J'appuie sur ce dernier mérite; qu'elles sont rares, en effet, les poésies dont la morale est à l'abri de tout reproche!

Une chose reste à comprendre, c'est comment MM. Edmond Biré et Émile Grimaud ont pu garder jusqu'au bout leur entrain et leur verve, malgré les milliers d'alexandrins et les centaines de volumes qu'il leur a fallu avaler et digérer. Voulez-vous les titres de quelques-uns de ces volumes? *Les Helvétiens*, épopée en dix chants qui fut honorablement mentionnée lors du concours pour les prix décennaux[2], *la Bataille d'Hastings*, autre épopée non moins majes-

[1] Expression de Mme Deshoulières.

[2] En ce temps-là, c'est-à-dire en 1810, les épopées pullulaient, ainsi que le faisait remarquer M. Suard. M. Biré en compte huit, puis il ajoute à ces huit, *Philippe-Auguste*, de Parceval-Grandmaison, poème en vingt-quatre chants, publié seulement en 1825, *mais composé*, dit-il, *en grande partie sous l'Empire*. A ce titre, nous ne saurions omettre, non plus, *Charlemagne ou l'Église délivrée*, poème en vingt-quatre chants, de Lucien Bonaparte et dédié par lui à Sa Sainteté Pie VII. Ce poème, publié à Londres en 1814 et à Paris en 1815, avait été composé de 1803 à 1810. Citons enfin *Palmyre conquise*, poème en douze chants, de notre compatriote Dorion, à qui l'on devait déjà la *Bataille d'Hastings*. *Palmyre conquise* fut imprimée en 1815 et avait, dès-lors, été écrite sous l'Empire. Dorion n'était assurément pas un grand poète; mais il eut du moins l'honneur d'être l'ami des littérateurs les plus distingués de son époque, et, entre tous, de Châteaubriand.

tueuse, *les Amours épiques, les Projets de Sagesse, l'Herbier poétique, le Chévrier des Cévennes, les Nombres d'Or, les Lumières de la Vie, la Colombiade, la Franciade, les Crâneries et Dettes de Cœur,* etc., etc., etc. J'en passe et des meilleurs.

On raconte qu'Alde Manuce, qui était à la fois un grand imprimeur et un érudit, avait écrit sur sa porte : « Qui que tu sois qui viens ici, si tu désires parler à Alde, je te prie et je te prie encore (*rogo te* ETIAM *atque* ETIAM) de le faire en peu de mots et de t'en aller promptement, à moins que tu ne veuilles, comme Hercule, prêter tes épaules à Atlas fatigué, car alors tu ne seras pas de rop, toi ni aucun de ceux que leurs pas peuvent ici conduire. » Il ne s'agit en ce moment, sans doute, ni d'Alde ni de ses doctes travaux. Aussi M. Emile Grimaud n'a-t-il rien écrit sur sa porte. On me dit même que son accueil n'implique jamais la moindre invitation à une prompte retraite ; et cependant M. Edmond Biré et lui viennent de mener très-lestement à bien une œuvre d'érudition littéraire qui m'eût fait pousser tous les *etiam* du vieil Alde.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LA VILLE DE PLOERMEL & SON HISTORIEN*

—

M. Ropartz a, si je ne me trompe, un goût décidé et une aptitude incontestable pour ces monographies historiques que j'oserai appeler *municipales*, parce qu'elles se bornent à retracer l'histoire d'une cité, encore que dans cette histoire l'Église et la féodalité tiennent souvent plus de place que la municipalité proprement dite. Naguère même on écrivait couramment chez nous des histoires de villes où les institutions communales n'étaient même pas mentionnées. M. Ropartz au contraire prête une attention spéciale à cette partie de son sujet, et c'est une raison de plus pour donner à ses études sur l'histoire de nos villes le nom très-bien mérité de monographies municipales.

Après une histoire étendue de Guingamp, il nous donne une intéressante notice sur Ploërmel; il nous en promet une autre sur Quintin; nos lecteurs se rappellent encore sa curieuse *Note sur la communauté de l'île de Ruis;* nous espérons qu'il n'en restera pas là. M. Ropartz a précisément les qualités qui conviennent le mieux à ce genre de travaux : l'horreur du lieu commun historique et une grande clarté de méthode et d'exposition. Il faut ces deux qualités pour faire lire avec plaisir des histoires particulières de villes.

Que si vous demandez pourquoi M. Ropartz s'est, de préférence, attaqué à Ploërmel, lui-même, dans son avant-propos, vous répond :

* *Notice sur la ville de Ploërmel*, par M. S. Ropartz, Paris, chez Durand; Rennes, chez Ganche; Saint-Brieuc, chez Prud'homme. 1864, 1 vol. grand in-18, prix 1 fr. 50.

« Ploërmel est une des moins transformées parmi les vieilles cités bretonnes; non pas que cette ville renferme de très-vieux monuments, le tout ne remonte guère au-delà du XVIe siècle ; mais dans l'ensemble, rien de trop évidemment moderne — si ce n'est peut-être la prison — n'attire l'œil et ne fait disparate avec les pans de murailles crénelées, avec les grandes enceintes des couvents, avec la belle église constellée de verrières incomparables, avec la halle immense à charpentes enchevêtrées, avec les rues étroites et raboteuses.

» Là point de hautes cheminées d'usines, point de chemin de fer, point de port, point de garnison, point de bruit. On voit circuler seulement des charrettes aux essieux de bois munis de rondelles pendantes qui se choquent entre elles avec un son funèbre, et que traînent lentement de petits bœufs blancs et noirs. Le costume des habitants ne diffère point de celui des campagnes voisines et garde quelque chose d'antique et d'austère; et comme pour compléter l'illusion et rappeler les institutions monastiques qui furent le grand foyer de la vie publique au moyen-âge, on rencontre à chaque pas un groupe de Frères de l'Instruction chrétienne, dont la maison-mère est encore bien réellement le centre vivant de Ploërmel.

» Ploërmel est médiocrement goûté des commis-voyageurs et des fonctionnaires publics. »

N'est-ce pas là, en vérité, un charmant croquis, très-pittoresque et très-vrai, et qui donne envie aux gens d'entrer dans cette bonne vieille ville de Ploërmel et de connaître son histoire?

Au début de cette histoire, — là, comme à peu près partout en Bretagne, — nous trouvons un saint qui fonda un monastère, autour duquel s'est bâti un bourg, qui a fini par devenir ville. *Plou-Armel*, c'est la paroisse d'Armel; le saint en question est, en effet, saint Armel, qui vivait dans la seconde moitié du VIe siècle.

M. Ropartz, respectant outre mesure (je le crois) une tradition qui ne semble pas fort ancienne, pense qu'Armel trouva là, déjà établi, un petit *tyern* ou seigneur breton, appelé *Gui*, qui le reçut dans son manoir, dans son *bourg*, et que de là vient le nom de *Guibourg*, donné en effet à la partie de la ville de Ploërmel, qui

passe pour le centre et le premier noyau de cette vieille cité. *Guibourg*, dit M. Ropartz, après le nouvel éditeur du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, c'est littéralement « le bourg de Gui. » Je ne dis pas non, si on le veut absolument. Mais alors il faut renoncer à voir rien de breton dans le *Guibourg* de Ploërmel. Gui, nom d'homme (*Wid* ou *Wido*), est entièrement germanique, et autant en faut-il dire du mot bourg, fils immédiat du *burg* teutonique. Forcément, donc, on conclurait de là, d'après l'étymologie d'Ogée et de M. Ropartz, que saint Armel fut accueilli par un chef et par une colonie germaniques. Le sang breton de M. Ropartz protestera, je le crois, contre cette conclusion, à laquelle je ne trouve guère d'ailleurs aucune vraisemblance historique. Pour y échapper, il faut de toute nécessité chercher dans la langue bretonne l'interprétation de *Guibourg*. Je ne dis pas qu'elle soit aisée, et je ne suis point en mesure de fournir au problème une solution. Je crois distinguer, toutefois, dans la première syllabe du mot, le radical *guic*, et en composition *gui*, qui dans l'ancien breton marque justement une agglomération de maisons, un bourg, et s'oppose souvent à *plou*, employé pour indiquer le territoire rural de la paroisse ; ainsi on trouve dans les anciennes réformations du Léon « *Gui*-Neventer en *Plou*-Neventer, » c'est-à-dire le *bourg* de Neventer dans la *paroisse* de Neventer. Mais que faire du *bour* ou *bourg* de *Guibourg?* Si l'on trouvait dans quelque vieux titre la forme *Guibou* ou *Guiboul*, j'aurais bien une étymologie à offrir ; mais il faudrait préalablement savoir si cette forme existe. C'est une recherche que je confie aux bons soins de M. Ropartz. Je ne crains donc pas de lui demander des armes pour le battre, ou plutôt pour battre Ogée, inventeur de la chose, car assurément, après réflexion, M. Ropartz sera lui-même convaincu de la nécessité de remplacer ici le teuton par le breton.

Au IXe siècle, Ploërmel *(Plou-Arthmael)* est une grande paroisse bretonne mentionnée, avec ses *machtyerns* ou seigneurs, en plusieurs endroits notables du Cartulaire de Redon.

Au XIIe siècle, nous retrouvons Ploërmel à l'état de château, peut-être de ville murée, dans les chartes de la grande abbaye de Marmoutier, qui y avait un prieuré. — Ploërmel était alors dans le

domaine direct des ducs de Bretagne, et elle y resta jusqu'à la fin, sauf une courte interruption au commencement du XIIIe siècle, par suite du don de cette châtellenie fait (en 1206) à Maurice de Craon par Philippe-Auguste, qui tenait alors le bail de Bretagne. Mais en 1222, le duc Pierre Mauclerc rentra en possession de ce beau fleuron de sa couronne, et en 1289 l'héritier de Craon se désista de toute prétention par une curieuse charte française, jusqu'ici inédite, dont M. Ropartz nous donne le texte (p. 13-15).

Par ailleurs, l'histoire de Ploërmel se résume presque tout entière dans celle de trois institutions qui, simultanément ou tour à tour, ont constitué le principal titre d'importance et d'intérêt de la cité, savoir, jadis le couvent des Carmes, aujourd'hui la maison-mère des frères La Mennais, aujourd'hui et jadis la paroisse Saint-Armel et sa belle église.

Les Carmes de Ploërmel, fondés en 1271 par Jean de Bretagne, qui fut duc en 1283 sous le nom de Jean II, sont presque les plus anciens de toute la France. Nos ducs de Bretagne, les principaux seigneurs de leur cour, enfin les bourgeois de Ploërmel, ont porté à cette maison une affection vive, constante, qui en a fait la fortune et qui n'a jamais faibli, parce qu'elle y a toujours trouvé un digne et utile sujet de s'exercer. Pour dernier titre d'honneur, les puissants seigneurs, les ducs eux-mêmes Jean II et Jean III lui ont laissé leurs tombes, leurs fières effigies, qui font encore la gloire de Ploërmel.

Quant aux Frères de l'Instruction chrétienne ou Frères La Mennais, qui ne les connaît en Bretagne? Qui ne connaît leur modestie, leur dévouement, les services qu'ils rendent incessamment à la patrie et à la religion? Qui ne sait que c'est là une institution essentiellement populaire, une œuvre faite pour le peuple et par le peuple, où l'esprit démocratique, dans le meilleur sens du mot, s'allie tout naturellement à l'inspiration chrétienne? Ce ne sont point les grands, les princes qui ont fondé les Frères, comme ils avaient autrefois fondé les Carmes; ce sont deux simples prêtres, M. Gabriel Deshayes et M. Jean-Marie La Mennais, grands, il est vrai, par le cœur et par l'esprit, mais qui au début n'avaient guère d'autres ressources qu'une confiance inébranlable dans la Provi-

dence et un infatigable dévouement à la volonté de Dieu. Ces ressources suffirent, le grain de sénevé crut rapidement et devint un grand arbre, au point qu'aujourd'hui, après moins de cinquante années d'existence, non-seulement l'institution couvre toute la Bretagne, mais elle a des branches puissantes en Normandie, en Poitou, en Gascogne, en Angleterre même, et elle compte, dans les colonies françaises de l'Amérique, plus de cinquante établissements. C'est dans M. Ropartz (chap. XI) qu'il faut lire l'histoire de cette belle œuvre, dont les commencements sont généralement peu connus, et qui cependant est surtout intéressante par l'importance des résultats comparée à la faiblesse première des moyens

Le chapitre qui suit celui-là dans le livre de M. Ropartz n'est point moins curieux, quoique l'objet en soit tout autre. Il contient effectivement une description historique très-complète, très-exacte et très-soignée de la belle église de Ploërmel. Cet édifice est célèbre en Bretagne, et à juste titre. Non-seulement il sert aujourd'hui d'asile aux statues historiques, en marbre blanc, des ducs Jean II et Jean III, mais, sans parler de sa voûte en bois sculpté et de ses gargouilles fantastiques, on y trouve deux sortes de monuments, dont une seule suffirait à attirer la visite et l'admiration de tous les amis du beau, — en premier lieu, un portail où la sculpture du XVIe siècle a prodigué, multiplié, épuisé toutes ses finesses, toutes ses fantaisies, — et ensuite (comme le dit fort bien M. Ropartz) « la plus belle collection de verrières anciennes que possède la » Bretagne, » neuf fenêtres garnies de leurs vitraux, nettoyés et restaurés depuis peu avec beaucoup de goût.

M. Ropartz décrit tout avec avec une parfaite exactitude, et il a été assez heureux pour pouvoir fixer les dates de la construction de l'église et de la composition des principales verrières.

D'ailleurs, il ne s'est pas seulement occupé de la paroisse Saint-Armel de Ploërmel au point de vue monumental; il l'a aussi considérée comme institution, il en a recherché les origines ou du moins les traces anciennes, l'ancienne organisation, et il est ainsi arrivé à confirmer une fois de plus cette proposition (dont j'ai le premier essayé de faire directement la preuve au moyen des textes historiques), à savoir que, dans notre Bretagne, « il n'y a point

» de communes jurées, point de traces du système municipal des » Romains, » et que « nos *communautés de villes* se sont entées sans » bruit, sans secousses, sur le tronc où florissaient, de temps » immémorial, les antiques institutions de la paroisse bretonne. »

Partant de là, M. Ropartz a donné, dans son chapitre VII, une excellente étude, pleine de faits et de textes entièrement inédits, sur l'histoire de la *Communauté de ville*, c'est-à-dire de l'organisation municipale de Ploërmel. Je crains seulement qu'en recherchant les origines de cette organisation, en cherchant à souder de plus en plus (si l'on peut dire) la communauté de ville à la paroisse, il n'ait légèrement dépassé le but, quand il nous donne pour des *procureurs des bourgeois*, c'est-à-dire pour des magistrats véritablement municipaux, deux personnages mentionnés dans les actes, l'un en 1436, l'autre en 1457, avec le titre de *procureurs des paroissiens* de Ploërmel. Si ces procureurs, malgré leur titre, agissaient dans des affaires d'ordre municipal, je les reconnaîtrais aussi sans peine pour des fonctionnaires municipaux : mais on ne les voit figurer que dans des affaires purement paroissiales, et leurs fonctions s'accordant avec leur titre, il est logique, ce me semble, de les prendre simplement pour des agents et des administrateurs de la paroisse. Ce titre et ces fonctions sont spéciales, je le sais, à la paroisse de Ploërmel, mais elle ne serait pas la seule en Bretagne qui présentât, dans son organisation civile, quelque singularité. — Que d'ailleurs cette institution d'un *procureur des paroissiens* ait été un acheminement et comme un pont ou un passage plus aisé vers l'établissement d'un procureur des *bourgeois* et d'une municipalité véritable, j'en suis absolumeut convaincu. C'est de cet œuf (si l'on me passe cette métaphore) que doit sortir le procureur des bourgeois, et non-seulement l'œuf existe, mais l'incubation est déjà fort avancée ; le magistrat municipal est déjà formé sous cette coquille, dans peu de temps il la brisera, l'éclosion est imminente, toutefois elle n'a pas encore eu lieu. Et c'est pourquoi il me semble prématuré d'admettre, sur cette seule preuve, l'existence d'institutions municipales proprement dites à Ploërmel, dès 1436.

J'ai tenu à marquer ici le très-léger dissentiment qui me séparerait de l'excellent historien de Ploërmel, parce que, sur cette

question importante, mais encore mal éclaircie, de nos origines municipales, je crois qu'il est important d'observer une exacte précision. Je me considère, toutefois, comme peu éloigné de l'opinion de M. Ropartz, et je suis persuadé surtout que le jour où il nous sera possible de vider directement ensemble cette petite discussion, nous arriverons à nous mettre d'accord.

Le livre dont nous parlons contient encore des détails intéressants sur les diverses maisons religieuses de Ploërmel, autres que les Carmes et les Frères, c'est-à-dire sur le prieuré de Saint-Nicolas, sur les Carmélites, les Ursulines, la léproserie, l'hôpital, comme aussi sur les anciennes fortifications de la ville, les vieilles halles, l'étang au Duc.

Il se termine par une série de pièces inédites, toutes fort intéressantes, et que je me bornerai à énumérer, savoir : une vie latine de saint Armel, la plus ancienne qui existe aujourd'hui, tirée de l'ancien bréviaire de Léon et de la collection des Blancs-Manteaux ; — une charte du duc Conan III (de 1116 à 1142), relative au prieuré de Ploërmel, — quatre quittances du commencement du XIVe siècle, données par divers artistes et ouvriers qui avaient travaillé à l'église des Carmes de Ploërmel, — un état (rédigé au XVIIIe siècle) « des paroisses, maisons nobles et abbayes du ressort » de Ploërmel, » document où on trouve des renseignements utiles, mais qui est loin de suffire pour permettre de restituer la géographie féodale de l'antique *baillie* ou sénéchaussée ducale de Ploërmel, — enfin, le *Journal d'un Bourgeois de Ploërmel* au XVIIIe siècle, petit recueil d'anecdotes curieuses.

Ai-je besoin d'ajouter que tout le livre est écrit de ce style net, sobre, élégant, rapide, qui marche droit à son but, et qui ne parle jamais que pour dire quelque chose ? Les lecteurs de la *Revue* sont édifiés là-dessus depuis trop longtemps pour ne pas rendre inutile, ridicule même toute insistance à ce sujet.

Aussi, je ne crains pas de dire que, malgré son petit volume, ce livre a pour l'histoire de Bretagne une grande importance, — parce qu'il est plein de choses neuves, bien dites, mises dans leur vrai jour, et qu'on ne saurait rencontrer ailleurs.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

COMMENT ON DEVIENT BEAU.

NOUVELLE.

I.

Silhouette de Bibliothécaire.

La bibliothèque Sainte-Geneviève, si elle n'est pas la plus belle ni la plus riche, est certainement la bibliothèque la plus fréquentée de Paris; à dater des premiers jours de novembre, un flot de jeunes lecteurs appartenant aux différentes Facultés se précipite régulièrement, matin et soir, dans l'immense salle. Ce public se renouvelle tous les ans, en grande partie du moins, par le chassé-croisé naturel des étudiants qui commencent ou qui terminent leurs cours.

Parmi les fonctionnaires de la bibliothèque en 185... était un vieillard, nommé M. Guiraudet, auquel les autres employés témoignaient un respect et un attachement tout particuliers. Les habitués de la bibliothèque eux-mêmes n'abordaient le vieillard qu'avec les marques d'une respectueuse déférence. Cependant, au premier aspect, la personne de M. Guiraudet n'annonçait ni une grande distinction ni une intelligence supérieure : une longue redingote de couleur verdâtre exactement boutonnée, ne laissant apercevoir que le bas d'un pantalon noir trop court, et les souliers trop larges du vieillard traînant sur le parquet avec un bruit quel-

quefois agaçant. M. Guiraudet portait, en outre, d'énormes lunettes rondes à verre blanc dont les branches d'appui se dérobaient sous un bonnet de velours jadis noir, rouge maintenant. Mais de cet ensemble, de toute cette physionomie, se dégageait une expression d'ineffable bonté, de résignation, de douceur, de dévouement. M. Guiraudet était bon, en effet, de cette bonté à la fois native et acquise, bonté du cœur et bonté de l'esprit, qui illumine le visage même et mêle au regard de l'homme un rayon de la tendresse divine. Il était plein de patience et d'indulgence envers tous, petits ou grands, ferme seulement devant les forts, humble devant les faibles ; c'était une âme rare. On voyait qu'il avait aimé et qu'il avait souffert, mais il aurait pu dire avec un poète :

C'est le mal qu'on m'a fait qui m'a rendu meilleur !

Le vieil employé aimait son jeune public ; profondément instruit sous son apparence modeste, il était ravi de pouvoir aider dans leur travail les jeunes gens studieux, de mettre à leur disposition son petit trésor de recherches et de souvenirs ; il connaissait les habitués de l'établissement, quelques-uns par leur nom, tous par le visage et les habitudes ; il échangeait avec chacun d'eux un sourire familier et bienveillant ; il était aimé, enfin, comme il aimait.

Un jour, vers le commencement de l'année scolaire, il vit entrer dans la salle un jeune homme qu'il ne connaissait pas et dont l'extérieur le frappa tout d'abord. Ce jeune homme, à le bien observer, n'avait pas plus de vingt-cinq ans, mais il paraissait bien plus âgé ; des rides précoces couraient de ses tempes livides à ses yeux cernés et troubles ; ses cheveux négligés, sa barbe inculte prêtaient à sa physionomie quelque chose de hagard ; un sourire douloureux semblait s'être arrêté au coin de ses lèvres amincies et en avait tordu les lignes. L'ensemble donnait l'idée d'un oiseau farouche et blessé.

Le jeune homme, arrivé au bureau de travail de M. Guiraudet, demanda d'une voix brève une des œuvres de Crébillon fils. M. Guiraudet leva la tête, regarda un instant son interlocuteur, et répondit simplement :

— Monsieur, nous ne communiquons pas ce genre de livres. J'ajouterai que l'on aurait grand tort de le faire.....

— Grand tort... Est-ce que vous pouvez juger ces choses-là?

Et le jeune homme promena sur le vieux bibliothécaire un regard dédaigneux.

— M. Guiraudet sentit le regard et la muette insolence, mais il ne sourcilla pas, il sourit même légèrement; puis montrant du geste un siége vide auprès de lui, il dit à son adversaire :

— Asseyez-vous là, mon enfant.

Le jeune homme, étonné, obéit.

— Eh bien! mon cher enfant! continua le vieillard....

Et il y avait dans son accent, dans le son de sa voix quelque chose d'auguste comme dans la parole d'un prêtre....

— Eh bien! mon cher enfant, comment vous appelez-vous?

— Paul Gérard.

— Né à....?

— A Couëron.

— Loire-Inférieure? Je connais.

— Précisément.

— Et qu'est-ce que-vous faites à Paris!

— Ma foi, rien! je fais mon droit.

— Ah! ah! Et Crébillon fils est sur le programme des cours, cette année? dit M. Guiraudet avec une douce malice.

Le jeune homme rougit et dit d'une voix sourde :

— Est-ce que vous êtes ici pour me....

— Mon cher enfant, interrompit le bonhomme, me connaissez-vous?

— Non.

— Eh bien! continua le vieillard en croisant ses mains sur la poitrine, interrogez vos condisciples, et tous vous diront que je suis leur ami, à tous. Je veux être le vôtre, car je vois que vous souffrez et que vous n'êtes pas méchant, quoique vous soyez aigri et amer. Si vous voulez, nous causerons plus longuement après la séance, et je crois que je vous serai utile. Le voulez-vous?

— Oui, Monsieur, répondit Paul Gérard d'une voix étouffée, et pardon !

— Maintenant, comme je suis têtu, je ne vous donnerai point l'œuvre que vous désirez, mais voici un livre très-rare que je vous recommande, un très-bel in-4° à grandes marges : *Elementa juris civilis, libri IV, una cũ Accursij cõmentarijs aliorũq.... Parisiis ex officina Claudij Chevallonij, sub Sole aureo in via Jacobea,* 1529. Edition rare, jeune homme ! avec rubriques ! avec de curieuses figures sur bois dans l'intérieur même de la première lettre de chaque livre ! De plus, de savantes notes manuscrites à la marge. Un vrai trésor, jeune homme !

Paul Gérard, dont le visage s'était éclairé un peu pendant le dicours de M. Guiraudet, emporta le volume et se plaça à une table, non loin du bibliothécaire dont le regard fin et doux l'examinait de temps à autre à la dérobée.

II.

Histoire toujours vieille et toujours nouvelle.

A la fin de la séance, M. Guiraudet prit le bras de Paul Gérard, sans autre explication, et ils sortirent ensemble.

L'air était doux, le vent gai, le soleil brillant, quelque chose de joyeux allait se répandant des hauts murs du Panthéon aux arbres du Luxembourg voisin ; le jeune homme et le vieillard se dirigèrent vers le jardin tout réjoui des cris des enfants et du gazouillement des oiseaux.

— Maintenant, dit M. Guiraudet, racontez-moi votre histoire.

Paul, entraîné et vaincu par cette confiance pleine d'intérêt, commença ainsi :

— Je suis le troisième fils d'un modeste cultivateur dont tous les efforts, unis à ceux de mes deux frères, parviennent difficilement à conserver la petite propriété qui est dans notre famille depuis

plusieurs générations; on aurait dû faire de moi tout simplement un fermier, mais j'étais d'apparence délicate dès mon enfance, on crut voir en moi quelques germes d'une intelligence supérieure, et on me fit suivre des études assez complètes; on décida que je serais médecin, professeur ou avocat. Cette ambition de mes parents a causé tous mes chagrins. J'avais déjà fait une année d'études de droit à Rennes, lorsque je vins passer mes vacances chez mon père; dans le village, on me regardait comme un petit génie, et, à force de l'entendre dire, je m'accoutumai à le croire.

— Vous n'êtes pas le premier qui ait cru facilement en lui-même, dit M. Guiraudet.

— Près de la ferme de mon père, entre un ruisseau et un bois de jeunes chênes, s'élève une très-jolie maison que ses propriétaires n'habitaient pas depuis longues années. Elle appartenait à M. Huard, notaire à Nantes. Cette année-là, M. Huard, ayant vendu son étude, vint s'établir à la campagne avec sa femme et sa fille.

— Ah! Ah! sa fille!

— Hélas! oui. Des relations de voisinage s'établirent bientôt entre moi et la famille Huard; on me combla de prévenances et de politesses; mademoiselle Laurence, en particulier, me témoigna un intérêt plein d'effusion. Je passe sur des détails qui me conduiraient trop loin; la vérité est qu'une intimité si grande s'établit entre nous que je pus me croire aimé de mademoiselle Laurence et agréé d'avance par son père. Je hasardai donc une demande formelle. Ma déception fut aussi profonde que mon illusion; je fus repoussé avec une dédaigneuse pitié, on me donna à entendre que le fils d'un fermier sans fortune, sans position, n'était pas fait pour épouser la fille d'un ex-notaire royal. On daigna seulement ajouter, avec une ironique condescendance, que lorsque je serais devenu avocat célèbre ou procureur général, on pourrait voir!

— Dame! mon cher enfant, un notaire, un notaire! c'est quelque chose. Vous étiez trop ambitieux.

— Est-ce un crime!

— Non, mais c'est un malheur.

— Je crus d'abord que c'était une force. Oui, je résolus de prou-

ver à cette famille hautaine que le talent était une fortune aussi; je me promis de faire tourner en applaudissements les railleries amères dont j'étais l'objet; je suppliai seulement Laurence de me donner le temps de conquérir sa main.

— Ah! jeune homme, vous n'étiez pas fier; mais quand on est amoureux...

— Je partis pour Paris, croyant que là seulement je trouverais les moyens de réaliser promptement mes espérances de fortune et de gloire...

— Oh! candide Breton!

— Ma candeur ne dura pas longtemps; je m'aperçus vite qu'à Paris, plus qu'ailleurs, toutes les routes du succès sont encombrées, tous les passages gardés, toutes les portes fermées.

— Très-bien! l'expérience vous venait de bonne heure.

— De trop bonne heure! car la désillusion me fut fatale. Je fus vite découragé...

— Ce qui prouve que vous n'étiez pas très-amoureux. Continuez.

— Découragé, je tombai vite dans le désœuvrement, dans une vie à la fois agitée et morne; je formais vingt projets sans en accomplir aucun, je commençais tout et ne m'arrêtais à rien; je devins sombre, triste, taciturne, méchant; ma santé même s'altéra, ma jeunesse disparut et se flétrit au vent du doute et du malheur; et, un jour, en portant les yeux sur mon miroir, je ne reconnus moi-même mon visage, je me trouvais laid; et j'avais raison! Car enfin, n'est-ce pas, monsieur, je suis laid?

— Eh! eh! vous êtes encore mieux que moi.

Paul Gérard ne put s'empêcher de sourire.

— Voyez-vous, mon cher monsieur Paul, reprit M. Guiraudet, vous êtes tout simplement un jeune homme qui se noie! Moi, je passe près de vous et je vous tends la main. C'est un devoir. Je ne vous ferai pas de longs sermons, parce que c'est fatigant et inutile; je vous dirai seulement ceci : il n'y a qu'un remède contre tous les chagrins; après la religion, c'est le travail; un travail simple, honnête, calme, régulier. Je vous conseille de continuer vos

études sans penser trop au résultat. Le bon Dieu fera le reste. Tenez, venez me voir, je demeure tout près d'ici, rue Sainte-Hyacinthe, n° 7. Je vous aiderai à travailler. Nous causerons. Je m'appelle Athanase Guiraudet.

— Avec joie, monsieur, car vous m'avez gagné le cœur.

— Tant mieux! tant mieux! Et, au fait, pourquoi ne viendriez-vous pas visiter tout de suite mes pénates d'argile... Je dis d'argile, car vous comprenez qu'un employé à 1200 francs ne peut avoir des pénates d'or ni d'argent. Mais nous voici devant ma maison. Entrons.

Et ils entrèrent.

III.

Portrait d'une jeune savante.

M. Guiraudet conduisit Paul Gérard dans une maison de vieille et honnête apparence, fort différente de ces maisons nouvelles dont les locataires paient le luxe intérieur par le manque d'air, d'espace, de lumière.

Paul fut introduit par le vieillard dans un modeste logement situé au rez-de-chaussée, ouvrant sur un petit jardin qui semblait tout heureux d'être épargné par l'inondation de pierres qui envahit le Paris moderne.

La principale pièce du logement était une ancienne chambre boisée, haute et large; six fauteuils en tapisserie un peu fanée, de grands rideaux de toile écrue, une pendule à coffre de bois de chêne, une longue table au milieu, formaient tout l'ameublement.

Lorsque Paul et M. Guiraudet entrèrent, une jeune fille était assise devant la table et penchée sur un énorme volume ouvert.

Elle se leva en apercevant son père et l'étranger.

— Ma fille! dit M. Guiraudet à Paul.

— Julienne, je te présente M. Paul Gérard, un de mes amis de cette année.

Julienne s'inclina sans mot dire et, après que son père l'eût embrassée au front, se remit au travail.

— Venez voir mon petit jardin, mon enfant, dit M. Guiraudet à Paul.

Paul suivit le vieillard, et tous deux sortirent par la porte que la chaleur du jour permettait de laisser ouverte, et s'assirent sur un petit banc dans le jardin.

Paul pouvait voir de là Mlle Guiraudet, et, pendant sa conversation avec le père, il lui fut facile d'examiner la fille.

Julienne était de taille moyenne, son visage était pâle ou plutôt pâli, ses mains étaient maigres et longues, mais les attaches étaient d'une rare finesse. Julienne portait une robe brune dont les plis droits témoignaient un complet dédain pour l'ampleur qu'exige la mode. La seule coquetterie de la jeune fille semblait être dans les soins donnés à sa chevelure, chevelure de reine en effet, touffue, luxuriante, de ce noir-bleu où la lumière semble se jouer avec joie; Julienne n'avait d'autre beauté que ses yeux, des yeux noirs, profonds, intelligents, calmes et doux, qui semblaient plutôt envoyer que recevoir les rayons.

— Vous regardez ma fille? dit M. Guiraudet à Paul; la pauvre enfant n'est pas belle, à ce qu'on dit; mais c'est un ange, monsieur! un ange de piété filiale. Savez-vous ce qu'elle fait pour moi en ce moment? Elle apprend l'hébreu!

Paul ne put s'empêcher de sourire. Mais le vieillard, qui n'était pas prolixe d'ordinaire, reprit avec feu :

— Oui, monsieur, ma Julienne est un ange! Je ne suis qu'un modeste employé à 1200 francs de traitement, après trente ans de service, et cependant grâce à elle, il n'y a pas de roi, ni même de banquier plus heureux que Joseph-Jacques-Jérôme-Athanase Guiraudet.

Paul sourit encore, mais avec une nuance de respectueux intérêt.

— J'ai perdu ma pauvre et sainte femme, continua M. Guirau-

det, l'année même de la naissance de Julienne, il y a bientôt vingt-deux ans. Ah! dame, monsieur! j'eus beaucoup de peine d'abord à élever la petite, au milieu de ma douleur, avec mes humbles revenus; mes appointements ne me suffisaient pas, vous le comprenez bien. Il fallut utiliser le peu que je savais; je me mis à donner des leçons, des répétitions, à traduire des livres latins, grecs, anglais, allemands, arabes. Que vous dirai-je? je ne suis pas un savant comme mes collègues et supérieurs, les conservateurs de la Bibliothèque qui sont tous décorés comme des préfets, c'est à peine si je connais un peu sérieusement l'histoire, la géographie, le droit, la médecine, je suis faible sur les sciences mathématiques, je sais assez bien l'histoire naturelle. Voilà tout.

— Rien que cela! se dit Paul.

— Je me mis donc au travail avec courage; ce n'était pas toujours gai, j'en conviens : il fallait se lever de bien bonne heure, et j'aimai de tout temps le sommeil; il fallait courir à une pension, revenir à la maison où m'attendaient d'autres élèves; écrire le soir au lieu de rêver au coin du feu en tisonnant, car de tout temps j'ai été très-paresseux. Bref, le *far niente* devint pour moi un souvenir. Mais il y avait des compensations : ma petite Julienne grandissait à vue d'œil; elle était jolie à croquer, parce qu'elle était bien soignée et bien câlinée. Rien ne lui manquait... que sa mère; je tâchais cependant de la remplacer: quand j'avais un moment de liberté, je m'en allais au Luxembourg et j'examinais les autres enfants avec leurs mères; j'étudiais avec attention les petites façons gentilles que les mères ont pour les enfants, je retenais les noms qu'elles leur donnaient : « Mon cher trésor, mignon, chéri, mon amour, etc., etc... » Je faisais des questions aux nourrices sur les soins à prendre; on me riait au nez quelquefois; mais c'est égal! je faisais des progrès, et le soir, quand j'étais seul avec ma petite Julienne, je la dorlotais, je la berçais, je lui parlais, je lui riais; elle me comprenait, elle me regardait avec ses beaux yeux éveillés, elle gazouillait, elle fredonnait, elle montait de mes genoux à mes lèvres, elle me tirait la barbe et les cheveux, et elle

éclatait de rire, et moi j'étais heureux, ravi; j'oubliais tout au monde, tout excepté la mère absente, et, en m'endormant, je 'isais : « Ma pauvre femme, prie pour moi là-haut et remercie le bon Dieu de m'avoir donné la petite ! »

Le vieillard était ému profondément ; Paul lui-même semblait partager cette émotion. Après quelques moments de silence, M. Guiraudet continua :

— Ce bonheur-là dura quinze ans. Julienne devint une fillette adorable ; elle était seulement un peu paresseuse... comme moi; c'était donc ma faute ! Elle promenait ses jolis doigts sur le piano, faisait quelques points de broderie, s'amusait à se fabriquer quelques nœuds de ruban, mais c'était tout. Moi, je travaillais toujours..., je veux dire que je devenais de plus en plus paresseux, car les courses, les leçons, les traductions me fatiguaient plus que jamais ; je fus puni cruellement, monsieur ! Une nuit, j'avais passé plusieurs heures sur une grammaire latine-danoise, lorsqu'un flot de sang me monta subitement aux yeux, au front ; je crus que mes tempes allaient éclater, j'étais aveugle !... Pas tout à fait cependant ; mais les médecins déclarèrent que si je continuais, ma vue était perdue à jamais ; il me fut donc interdit de lire ou d'écrire pendant plusieurs années. Et Julienne ! comment la faire vivre maintenant ? Qui lui donnerait des robes, des bijoux, des dentelles ? J'étais désolé, désespéré, irrité presque... lorsqu'un soir j'aperçus Julienne lisant avec une attention si profonde qu'elle n'entendit pas ma voix d'abord. « Que lis-tu là, Julienne ? » Comme elle ne répondait pas, j'allai à elle, je regardai le livre qu'elle lisait..., c'était une grammaire grecque ! J'étais stupéfait. « Comment, lui dis-je, tu lis cela, toi ? — Eh oui, me répondit-elle, j'apprends le grec. — Tu es folle ! — J'apprends aussi le latin, ajouta-t-elle tranquillement. » Mon étonnement était au comble. Alors elle se leva, me ramena doucement à mon fauteuil, s'agenouilla auprès de moi, me prit les mains et me dit d'une belle voix tendre et grave qui me rappela celle de sa mère : « Père, c'est mon tour maintenant ; c'est à moi de travailler pour toi, puisque tu as brûlé tes yeux pour me donner un ruban de plus.

Je ne suis pas aussi sotte que tu le crois, père ! et si tu veux me donner des conseils, j'apprendrai plus vite. Je corrigerai les épreuves qu'on t'enverra toujours, je ferai des traductions que je te lirai, j'examinerai les devoirs de tes élèves, je te remplacerai... du moins je remplacerai tes yeux ! » Je voulus résister, faire des objections, tout fut inutile, je fus vaincu. Depuis sept ans, Julienne est devenue une vraie petite savante; elle a une intelligence, un instinct merveilleux ! Tout ce qu'elle a appris vous effrayerait ! Grâce à elle, l'aisance est restée dans la maison; mais, regardez-la, ma chère héroïne ! qu'est devenue sa beauté, sa jeunesse ?

— Que dites-vous, monsieur, murmura Paul, elle a l'air d'une sainte !

— Et c'en est une, allez !

— Me permettrez-vous, monsieur, de venir vous revoir? je sens qu'un pareil spectacle me rendra meilleur, me régénérera peut-être.

— Revenez, dit M. Guiraudet.

Paul, en sortant, s'inclina devant Julienne avec une expression de respect qui frappa le vieillard.

— Ce jeune homme a du bon, pensa-t-il.

Paul revint.

Vte Henri de Bornier.

(La fin au prochain numéro.)

LETTRES VENDÉENNES.

3e LETTRE.*

A M. ÉMILE GRIMAUD.

MON CHER AMI,

J'aime beaucoup à relire et à citer le comte Joseph de Maistre, parce que cet esprit nerveux et original, plein de science, de vigueur et de foi, est un de ceux qui dans notre siècle ont le mieux dévoilé et le plus victorieusement confondu les sophismes de l'impiété. Eh bien, le comte Joseph de Maistre a écrit ce qui suit :

« Aucun ennemi de la foi ne s'est jamais trompé, tous frappent » vainement parce qu'ils se battent contre Dieu, mais tous savent » où il faut frapper. » Oui, tous savent où il faut frapper. Voltaire le savait et M. Renan le sait aussi. Cependant il faut avouer que Voltaire est dépassé par M. Renan.

En effet, Voltaire croyait à l'existence de Dieu, et il accablait d'injures quiconque osait révoquer en doute sa croyance à la divinité. « Dans l'opinion qu'il y a un Dieu, disait-il, il y a des diffi- » cultés; mais dans l'opinion contraire il y a des absurdités. Son » existence est démontrée ; mais pour ses attributs et son essence, » il est démontré que nous ne sommes pas faits pour les com- » prendre. » C'est apparemment parce que Voltaire a parlé ainsi

* Voir les livraisons de septembre et d'octobre 1864.

que M. Renan lui cherche noise et le traite si cavalièrement dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« Voltaire, dit-il, ne comprenait ni la Bible, ni Homère, ni l'art grec, ni les religions antiques, ni le Christianisme, ni le moyen âge. Il fondait la tolérance, la justice, le bon sens public. Inclinons-nous devant lui, nous vivons de ce qu'il a fondé; mais, dans l'ordre de la pensée, il a peu de chose à nous apprendre. Il n'était pas dans la tradition de la grande culture, et il n'est sorti de lui aucune série vraiment féconde de recherches et de travaux. Voltaire n'a pas fait d'école. Je vois ce qui est sorti de Descartes, de Newton, de Kant, de Niebuhr, de Humbold, mais non ce qui est sorti de Voltaire. » (Art. sur l'instruction supérieure en France, 1er mai 1864.)

Assurément Voltaire ne fut jamais un penseur profond, parce qu'il écrivait et parlait beaucoup sans prendre le temps de penser; mais il fut sans contredit un libre penseur, et M. Renan lui rendra au moins le témoignage d'avoir affiché une assez remarquable indépendance d'esprit. Quant à ce qui est sorti de Voltaire, je trouve, quoi qu'en dise M. Viennet, qu'il n'en est sorti rien de bon par suite du triste emploi qu'il fit de son immense talent, et je désirerais vivement qu'il n'eût point fait d'école, comme le prétend M. Renan, parce que nous n'aurions pas la douleur de voir aujourd'hui M. Renan et bien d'autres descendre de lui en droite ligne par le compère Hégel. Du reste le dédain si fortement accentué de M. Renan pour Voltaire prouverait à mes yeux que Voltaire valait encore mieux que M. Renan.

Après Voltaire, J.-J. Rousseau, qu'on n'accusera pas de préjugés religieux, croyait à l'existence de Dieu : « Tenez votre âme, disait-» il, en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en » douterez jamais... Adorez l'Eternel et tous les fantômes de » l'athéisme s'évanouiront. L'homme de bien croit à Dieu par sen-» timent et n'a dès lors rien à redouter de l'athéisme. Quand ce » monstre parviendrait à étouffer la raison, le cœur réclamerait » toujours. Accablé du poids de vingt sophismes, il dirait encore : » Je sens qu'il y a un Dieu. » L'école nouvelle va plus loin : Vol-

taire et ses pareils n'avaient pas franchi avec plus d'audace toutes les bornes de la raison, ni foulé aux pieds avec plus de mépris les croyances augustes de la religion, le respect pour la règle des mœurs et pour la divinité. Dans le fond du cœur ils cachaient des sentiments religieux et élevés qui se sont manifestés à la mort d'un grand nombre d'entre eux. Voltaire lui-même, en ce moment fatal, disait à son médecin, d'une voix lamentable : « Faites-moi vivre, afin que je puisse réparer le mal que j'ai fait. » Du reste, ces philosophes n'enseignaient point la jeunesse, ils auraient respecté la droiture et l'innocence du jeune âge. Vous savez, mon cher ami, le trait de Diderot surpris un jour tenant un enfant entre ses genoux et lui faisant répéter son catéchisme : « Après tout, dit-il au visiteur étonné, c'est là qu'il faut en revenir. »

J'espère qu'un jour M. Renan y reviendra, mais en attendant, le malheureux aiguise ses flèches pour percer le cœur de Jésus-Christ, il sue sang et eau pour abolir d'un seul coup la divinité. Certains panthéistes avaient dit : Dieu est tout; d'autres : tout est Dieu. Pour eux ce grand tout, ce Dieu-nature ou cette nature-Dieu existaient actuellement. Pour M. Renan il n'en est pas ainsi. Son Dieu est en voie de formation. Ce n'est plus le *Deus in esse*, c'est le *Deus in fieri*. Il n'y a pas encore, au siècle où nous sommes, de personnalité divine. Et cependant voilà six mille ans que le monde est monde, et si l'on admet l'éternité du monde, comme le soutiennent certains amis de M. Renan et M. Renan lui-même, comment se fait-il que Dieu ne soit pas encore formé? Chaque jour, à chaque heure, à chaque seconde ont lieu dans la nature d'incalculables éclosions et l'hétérogénie vient de nous apprendre, par l'organe du docteur Joly, de Toulouse, qu'avec un peu d'eau, un peu d'air, un peu de chaleur, des matières organiques putrescibles on peut produire à volonté, des milliers de spores, de bactéries et d'infusoires ciliés. On dirait que l'humanité a découvert enfin le phénomène primitif de la vie et Dieu ne paraît pas encore. Nous croyions nous, pauvres ignorants, que Dieu seul pouvait être l'auteur de ces éclosions innombrables, de ces générations plus ou moins spontanées qui se produisent dans les entrailles de la terre ou *à la surface de l'océan*

des êtres, pour parler le langage de M. Renan. Pas du tout. Le Dieu de M. Renan qui doit être le seul vrai Dieu n'est pas encore éclos. Quel est donc ce Dieu qui après tant de siècles d'incubation est encore, passez-moi l'expression, à l'état d'embryon, à l'état de larve et ne doit arriver qu'après des milliards de milliards de siècles à l'état de personnalité! Mieux vaudrait ne pas en parler : mieux vaudrait le reléguer dans le domaine des chimères et des fantômes et ne pas même prononcer son nom. Oh! c'est mal connaître M. Renan, mon cher ami. Il est trop bon archéologue pour commettre cet acte de vandalisme et de barbarie. Le nom adorable de Dieu est à ses yeux un « *bon vieux mot* » qu'il faut bien se garder d'effacer du vocabulaire. C'est une antiquité respectable digne d'être conservée précieusement dans le musée de nos souvenirs. Le savant archéologue, qui n'a pas craint d'appeler dédaigneusement l'architecture gothique une architecture à béquilles, sans doute parce que l'architecture gothique a eu l'honneur de prêter au Dieu de l'Eucharistie le magnifique abri de tant de belles cathédrales, doit tenir beaucoup à ce que l'on ne perde pas l'usage d'une locution que Tertullien appelle le cri d'une âme naturellement chrétienne : Mon Dieu! mon Dieu! ce mot a désormais pour lui la valeur du *Ventre-saint-gris*, de notre brave Henri IV, du *Morbleu!* de ce parvenu qui avale carrément un verre d'absinthe en se gonflant la gorge, ou du *Cadédis*, du gascon. Cela n'empêche pas que pour M. Renan, Dieu ne soit qu'un idéal, ce n'est pas une réalité. « C'est la nature qui enfante son Dieu dans le travail des âges, » disait un jour M. Quinet dans son *Génie des Religions*. C'est ce que répète après lui M. Renan.

Ainsi, mon cher ami, le rationalisme, sous le nom d'école critique, rajeunit l'une des plus vieilles erreurs de l'esprit humain, le panthéisme. Mais le panthéisme ne revient pas seul, il traîne avec lui tout le cortége de ses conséquences sceptiques, fatalistes, matérialistes, naturalistes, athées, et nous voici en présence des principes funestes, des doctrines perverses dont la France un moment avait secoué le joug et que nous croyions disparues pour jamais.

Lisez, mon cher ami, lisez la lettre datée de Dinart, près Saint-

Malo, lettre dédiée par M. Renan à M. Marcellin Berthelot et publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 octobre 1863, vous allez voir au clair la pensée de M. Renan malgré qu'il essaie de la noyer dans un pathos presque inintelligible. Dans cette lettre, M. Renan parle de tout, de la philologie, de la mythologie comparée, de la paléontologie, de la zoologie et de l'anthropologie comparée, de la morphologie, de la géologie, de la chimie, de l'astronomie, de la mécanique, des mathématiques, de la logique, de la métaphysique, et tout cet échafaudage, tout cet appareil scientifique a pour but d'appuyer et de faire ressortir le principe fondamental de son système, à savoir : que Dieu est non pas *in esse*, mais *in fieri*, c'est-à-dire que Dieu *sera* plutôt qu'il n'*est*. Il y est dit : que tout vient du soleil, que le soleil est notre mère-patrie... que l'homme s'est formé graduellement et n'a paru tel qu'il est que lorsqu'un être eût pris une certaine supériorité sur l'autre... que par l'effet du progrès l'homme deviendra Dieu, parce qu'il connaîtra enfin le dernier mot de la matière, la loi de la vie, la loi de l'atome...

Alors un chimiste prédestiné, maître du secret de la matière, transformera toutes choses. Un *biologiste omniscient*, maître du secret de la vie, en modifiera les conditions. La science infinie amènera le pouvoir infini, selon le mot de Bacon, *savoir, c'est pouvoir*. Le pouvoir unique qui gouvernera le monde, ce sera la science et l'esprit. Voilà, d'après M. Renan, le vrai royaume de Dieu, la fin suprême du monde... Enfin la résurrection finale se fera par la science, soit de l'homme, soit de tout autre être intelligent, et la réforme scientifique de l'univers est dévolue à la raison.

Ne trouvez-vous pas, mon cher ami, qu'en tout cela, Dieu est bel et bien supprimé?

Écoutez encore. Nous avions, comme vous le savez, sur la création et sur les faits géologiques, divers systèmes plus ou moins conciliables avec la cosmogonie de Moïse, système de la nébulosité primitive, système de l'état élémentaire primitif, système neptunien et plutonien, système de la création d'un seul jet, système des périodes indéfinies. Mais voici une nouvelle théorie cosmogonique de la façon de M. Renan.

En principe, la matière est éternelle, mais elle subit des modifications périodiques et successives. Notons les périodes de M. Renan.

1° Une période atomique au moins virtuelle, règne de la mécanique pure, mais contenant déjà le germe de tout ce qui devait suivre.

2° Une période moléculaire où la chimie commence, où la matière a des groupes distincts.

3° Une période solaire où la matière est agglomérée dans l'espace en masses colossales séparées par des distances énormes.

4° Une période planétaire, où, dans chacun de ces systèmes, se détachent autour de la masse centrale des groupes distincts ayant leur développement individuel et où la planète terre en particulier commence d'exister.

5° Une période du développement individuel de chaque planète, et où la planète terre en particulier traverse des évolutions successives que révèle la géologie, où la vie apparaît, où la botanique, la zoologie, la physiologie commencent à avoir un objet.

6° Une période de l'humanité inconsciente qui nous est révélée par la philologie et la mythologie comparée, s'étendant depuis le jour où il y a des êtres méritant le nom d'hommes jusqu'aux temps historiques.

Ne croit-on pas rêver quand on lit de pareilles élucubrations que leur auteur décore du nom d'inductions scientifiques? Cette cosmogonie renaniste me fait ressouvenir d'une légende monténégrine que j'ai lue autrefois dans le *Voyage de Paris au Monténégro*, par M. Marmier.

Les Monténégrins racontent que lorsque Dieu acheva de former le globe terrestre, il s'en allait un jour avec un sac plein de pierres qu'il voulait semer de côté et d'autre. Par malheur, quand il passa par le Monténégro son sac creva, et le bon Dieu, préoccupé en ce moment de l'accomplissement de son œuvre, comme un mathématicien de la solution d'un problème, ne s'en aperçut pas. Le sac était d'une rare dimension, le trou qui s'y fit était large, et par là tombèrent les amas de pierres qui couvrent la surface de cette contrée.

Qu'en dites-vous, mon cher ami, la cosmogonie monténégrine n'est-elle pas aussi ingénieuse que celle de M. Renan? Les Monténégrins ont au moins le mérite de ne pas retrancher Dieu. Mais, attendez, nous n'avons pas tout vu.

D'après la Genèse, Dieu se reposa le septième jour; d'après le système nouveau, la nature n'ayant pas besoin de repos, malgré ses enfantements successifs et infiniment laborieux, M. Renan ouvre de suite une septième période commençant à poindre en Égypte et comprenant environ cinq mille ans, dont deux mille cinq cents seulement avec quelque suite et trois ou quatre cents seulement avec une pleine conscience de toute la planète et de toute l'humanité.

Vous remarquez, mon cher ami, que le mot de *création* n'existe pas. Il est omis à dessein pour montrer que le monde n'a pas eu besoin, pour se former, de l'intervention de Dieu. Ici, je me rappelle ces vers de M. Ampère, publiés il y a au moins vingt ans :

Du Christ de la science annonçant la venue,
Kléper du tabernacle avait ouvert la nue,
Alors du Dieu voyant adoré par Platon,
Le Verbe se fit homme, il s'appela Newton.
Il vint, il révéla le principe suprême,
Constant, universel, un, comme Dieu lui-même;
Les mondes se taisaient, il dit : attraction :
Ce mot, c'était le mot de la création.

La science ayant marché depuis M. Ampère, le principe suprême n'est plus seulement l'attraction. M. Renan reconnaît à la vérité des lois qui président à la formation des êtres, mais il refuse de reconnaître l'auteur de ces lois. Au lieu de donner aux merveilles qu'il remarque dans l'univers une cause intelligente et libre, il aime mieux tout expliquer par deux causes aveugles et inintelligentes : le temps, ce *facteur universel*, comme il l'appelle, *ce grand coefficient de l'éternel devenir*, et la tendance au progrès. Voilà, dit-il, le ressort intime poussant tout à la vie... Voilà le *mens agitat molem*, le *Spiritus intus alit*. Mais de Dieu pas un mot.

En résumé, la condensation progressive d'une matière subtile

infinie, telle est l'idée-mère du système de M. Renan. Tel est le principe général de cette cosmogonie où l'auteur mêle d'une manière confuse le hasard et l'instinct; d'une part, la théorie épicurienne des combinaisons fortuites; de l'autre, la théorie stoïcienne d'une vitalité intérieure de la nature où la nature est une sorte d'artiste qui agit par inspiration et sans aucune science. Quand on se permet de supprimer Dieu, c'est un rouage si important dans cette machine vivante qu'on appelle la nature, qu'il faut bien chercher à le remplacer. M. Renan le remplace par *une sorte de ressort intime poussant tout à la vie*, par *une conscience obscure de l'univers qui tend à faire un secret ressort poussant le possible à exister*. Que de mots pour ne rien dire ! C'est quelque chose comme ce feu artiste, qu'un vieux philosophe grec, Héraclite, appelait le principe de l'univers. Pauvre savant ! pourquoi t'épuiser à chercher des causes plus mystérieuses et plus inexplicables que Dieu lui-même ? Pourquoi ne pas reconnaître que Dieu seul est le principe de l'ordre et de l'harmonie que nous admirons dans l'univers?

Ne demandons pas à M. Renan ce que c'est que l'âme. Il la confond avec la conscience, qui n'est, en réalité, que le signe révélateur de l'âme. Aux yeux de M. Renan, la conscience n'est que *la combinaison et la rencontre des forces cérébrales*. Si donc, l'âme se confond avec la conscience et que la conscience ne se distingue pas de la matière, devinez, mon cher ami, quelle est la psychologie de M. Renan? Qu'est-ce encore que ce groupe d'idées qui se sont formées par agglutination, comme les molécules qui composent la série de toutes les roches calcaires antédiluviennes et postdiluviennes? Voilà au moins du matérialisme pur. Voilà ce matérialisme dont le célèbre docteur Hyrtl, recteur de l'Université de Vienne, signalait récemment encore la nature et les tendances, dont il révélait les principes subversifs, l'envahissement recrudescent, les menées menaçantes de nos jours et l'influence pernicieuse sur la science et la vie publique. Voilà le matérialisme qui veut déduire et faire dépendre tous les phénomènes, toutes les fonctions et manifestations qui se produisent dans la vie physique et spirituelle de l'homme, de son être matériel ; théorie absurde qui

ne possède pas le moindre argument scientifique pour la soutenir ou la confirmer, opinion bizarre, fondée sur des bases arbitrairement établies et absolument dépourvues de la *conditio certa ex principiis certis.* Ne puis-je pas m'écrier, de concert avec l'éminent docteur que je viens de citer : « Eteignez la foi, cette lumière du ciel, et le suicide de votre âme fait du fier maître de la terre *un petit monceau d'engrais saturé d'azote.* »

Je ne manquerais pas d'objections à faire à M. Renan sur l'âme, la conscience et sur son groupe d'idées ; mais je voudrais surtout qu'il m'expliquât comment la vie doit naître d'une simple rencontre d'éléments minéraux, ce serait la véritable génération spontanée qu'on abandonne pourtant aujourd'hui. Elle prouverait contre l'hypothèse de la force vitale, admise par l'école spiritualiste dont il est l'adversaire déclaré, ou, ce qui serait bien préférable pour combattre la force pensante, c'est-à-dire l'âme que nous admettons, il faudrait que M. Renan, pour son honneur, nous mît sous les yeux la production artificielle d'un homme sentant et pensant (comme l'*homunculus* de Faust). Ce serait l'*ultima ratio* de la philosophie et la démonstration serait complète. Je suis même étonné que le *temps* et *la tendance au progrès*, qui ont fini par former l'homme tel qu'il est, restent aujourd'hui improductifs sous ce rapport, car la même cause devrait produire les mêmes effets, et je ne conçois pas que la science ne nous ait pas annoncé déjà que, dans quelque coin du monde, un animal, ayant acquis une *certaine supériorité sur les autres*, est passé à l'état d'homme complet, ou que, par suite de l'*aggrégation des molécules primitives*, selon les expressions de M. Renan, un être ayant corps et âme comme nous, a poussé spontanément comme un champignon au pied d'un arbre, dans une forêt, ou comme une algue marine au sein des flots.

Mais passons sur ces absurdités auxquelles il nous suffirait d'opposer ce mot de Mme George Sand : « Le chaos ne lâchera pas sa proie ; le mot mystère est écrit sur le berceau de la vie terrestre. » (*Voyage dans le cristal.*) Suprême aveu de la science confondue et de la raison impuissante. A présent que nous avons la cosmogonie de M. Renan, examinons sa théodicée. La voici :

« Dieu est immanent, non-seulement dans l'ensemble de l'univers, mais dans chacun des êtres qui le composent. Seulement il ne se connaît pas également dans tous. Il se connaît plus dans la plante que dans le rocher, dans l'animal que dans la plante, dans l'homme intelligent que dans l'homme borné, dans l'homme de génie que dans l'homme intelligent, dans Socrate que dans l'homme de génie, dans Boudha que dans Socrate, dans le Christ que dans Boudha. Voilà, ajoute M. Renan, la thèse fondamentale de notre théologie. »

Enfin, son rêve, singulier rêve! c'est une concentration de toutes les consciences de l'univers (ce qui se fera sans doute encore par agglutination), dans une conscience unique, dans une conscience absolue, dans une conscience finale, terminaison étrange de cette cosmogonie arbitraire; dénouement fantastique de cette merveilleuse féerie que l'univers joue devant nous et dont nous sommes nous-mêmes les spectateurs et les acteurs.

C'est ainsi que l'homme deviendra Dieu par l'effet du progrès. C'est alors qu'il possédera la science infinie et le pouvoir infini. Rappelons-nous maintenant le principe général de l'école critique, à savoir : « que rien n'est ni ne peut être en dehors et au-dessus de la nature, » que la nature est une, complète, que tout y est renfermé, que toutes choses s'y tiennent, s'y enchaînent et s'y développent nécessairement; ce qui est à la fois la négation de Dieu, de la création, de la Providence, du mystère, de la révélation, de l'inspiration, de la prophétie, du miracle, et en un mot du surnaturel, et nous voici en plein panthéisme, c'est-à-dire en plein athéisme.

« Ainsi, remarque admirablement M. Guizot, la création, la Providence divine et la liberté humaine, le mélange et la lutte du bien et du mal dans le monde et dans l'homme, la perspective du rétablissement de l'ordre dans l'avenir, ce sont là de pures rêveries, des jeux de la pensée humaine; il n'y a, dans la réalité, point de questions semblables, et ce n'est d'aucune puissance supérieure au monde, c'est du seul progrès des sciences et des lumières de l'homme qu'il faut attendre le remède au mal moral et matériel dont souffre le genre humain. Quel mépris des instincts spontanés

et universels de l'homme! Quel oubli des faits qui remplissent l'histoire universelle et permanente du genre humain! » *(La Science et le Surnaturel. Méditations sur le Christianisme.)*

« Je donne sur le champ au panthéisme son vrai nom, s'écrie encore M. Guizot. Parmi les hommes qui se déclarent aujourd'hui les adversaires du surnaturel, la plupart, à coup sûr, ne croient pas et ne veulent pas être athées. Je les avertis qu'ils mènent les autres là où eux-mêmes ne croient pas et ne veulent pas aller. La négation du surnaturel, au nom de l'unité et de l'universalité de la nature, c'est le panthéisme, et le panthéisme, c'est l'athéisme. » Oui, c'est l'athéisme sans discussion, c'est l'athéisme sans phrase, ou plutôt, comme le déclare énergiquement l'illustre évêque d'Orléans, dans son Avertissement célèbre, c'est l'athéisme sans discussion, *plus un mensonge*, c'est-à-dire la prétention d'établir l'athéisme en maintenant le nom adorable de Dieu, de Dieu, qui, d'après le système, n'existe pas.

Je ne nierai pas sans doute qu'il n'y ait, rigoureusement parlant, une différence entre les panthéistes et les athées, puisque ceux-ci conçoivent la cause suprême comme une force aveugle, tandis que les autres la conçoivent comme une vie inconsciente, c'est-à-dire que les premiers font Dieu à l'image de la plante, et les seconds font Dieu à l'image de la pierre. Mais comme le Dieu-plante ne me paraît pas plus adorable que le Dieu-pierre, j'en conclus, et vous avouerez, mon cher ami, que j'ai parfaitement raison, que la philosophie, d'inductions en inductions, est arrivée de nos jours purement et simplement à la négation de Dieu, autrement dit, à l'athéisme.

Telles sont, mon cher ami, les aberrations de la philosophie contemporaine, de ce rationalisme qui semblait aspirer à une régénération complète de la philosophie, à une vaste synthèse où tous les besoins de l'humanité trouveraient leur satisfaction; qui, en brisant le joug de la foi, se vantait naguère de dissiper les préjugés, de combattre les erreurs, d'imprimer à l'esprit humain une impulsion salutaire; qui tendait la main à la science pour marcher de concert avec elle à la découverte de dogmes nouveaux, de véri-

tés nouvelles, et qui, en définitive, après tant d'efforts, après tant de mouvement, devait nous conduire au chaos intellectuel, à la négation pure et simple des principes éternels, nécessaires, immuables que l'homme ne peut rejeter sans folie et sans crime et qui sont la base de la moralité humaine; preuve convaincante qu'il faut nécessairement rétablir l'équilibre rompu entre la raison et la foi, si l'on ne veut retomber dans la barbarie. Or, cet équilibre ne peut être rétabli que par l'influence du Christianisme, par l'influence des idées et des sentiments chrétiens, dont la religion seule est la dépositaire. L'esprit humain ne peut trouver de repos, de lumière et de guide que dans le sein de l'Eglise, de l'Eglise qui, selon la belle parole de saint Thomas, marche toujours d'un pas lent, mais assuré, à travers le feu croisé de toutes les erreurs :

Ecclesia, inter errores contrarias, media, lento passu, incedit. Oui, l'Eglise seule peut trancher tous les nœuds gordiens ourdis par la subtilité sophistique, ou par la mauvaise foi révoltée.

Maintenant, mon cher ami, je vous le demande, que pensez-vous de toute cette logomachie scolastique, de toutes ces rêveries insensées, de toutes ces utopies ridicules? Ne trouvez-vous pas que tous ces systèmes rationalistes produisent dans l'âme humaine comme une énervation, comme une prostration de toutes les facultés, comme une extinction de l'élément divin de notre nature? Pour moi, après avoir étalé devant vous toutes ces excentricités, toutes ces bizarreries, toutes ces erreurs, je me sens pris de dégoût devant ces inconcevables productions d'un orgueil titanesque, et je jette à la face de nos modernes philosophes un bon mot échappé à l'un d'entre eux, à M. About, dans son livre du *Progrès* : « Je n'aime » pas l'impiété, parce qu'elle ne prouve rien et nuit généralement » à la propagation naturelle du vrai. » Puis, quand j'entends les solidaires belges, faisant écho à nos tristes philosophes, s'écrier : *La paix de l'âme est dans la négation de Dieu*, je me retourne vers J.-J. Rousseau, un de leurs ancêtres, pour chercher près de lui la règle à suivre au milieu de cet incroyable déraillement de l'esprit humain.

« Fuyez, nous dit cet homme qui connaissait si bien ses col-

lègues en impiété, fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais et de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches, le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent d'être les bienfaiteurs du genre humain. »

« Quel abus plus énorme et plus déshonorant de l'esprit et des » talents! s'écriait aussi Joly de Fleury, dans son réquisitoire » contre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. La religion aura » toujours des Celse, des Julien, des Socin, des Bayle, des » insensés, mais malheur à ces hommes qui, flattés d'ériger une » école d'erreur et d'iniquité, se chargent de l'horreur et de » l'exécration des hommes sages et vertueux de tous les pays. »

M. Renan est déjà tombé sous le poids de cet anathème, et les hommes sages et vertueux de tous les pays ont déjà protesté contre ses tentatives audacieuses et sacriléges. Le nouvel Arius a entendu les frémissements d'horreur du monde civilisé, en d'autres termes, du monde chrétien. Néanmoins, on dit qu'il continue de s'enrichir en faisant des livres. C'est son métier, *car c'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule*, dit Labruyère. Si je le rencontrais sur mon chemin, mon cher ami, je lui dirais sans détour, comme cet ancien, dont parle l'histoire, disait à un enrichi : Je serai aussi riche que toi dès que je m'ennuierai d'être homme de bien.

Il y a quelques mois, le procureur-général Dupin, à l'occasion d'un procès célèbre, remontait, pour condamner les assurances sur la vie, aux lois romaines, et rappelait que ces lois signalaient

ces conventions comme sinistres et pleines du plus dangereux avenir, *plenæ periculosissimi eventus.* Il est, ce me semble, quelque chose de plus sinistre et de plus dangereux pour l'avenir, ce sont les doctrines de M. Renan et de son école.

« Le mal se dévoile et s'exaspère en se répandant, observe fort judicieusement M. Guizot, et les hommes en masse tirent les conséquences de l'erreur bien plus rigoureusement que ne fait celui dans l'esprit duquel l'erreur est née... Y a-t-on pensé? Se figure-t-on ce que deviendraient l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion positive y était définitivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement? Je ne veux pas me répandre en complaintes morales et en pressentiments sinistres, mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse représenter, avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide, et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité. C'est pourtant là ce qui serait, si toute foi au surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus, dans l'ordre surnaturel, ni confiance, ni espérance. » (*Opere citato.*)

Les peuples, en effet, ne sont ni des savants, ni des philosophes, mais détruisez en eux la croyance en Dieu et vous verrez ce qui en résultera.

« Rien n'est plus tristement vrai que l'influence des doctrines perverses sur le développement moral des classes inférieures, écrivait un jour M. Rendu. Le génie même n'a ni le droit ni le pouvoir de reléguer son trône pour y régner à sa fantaisie dans une région solitaire. Si haut qu'il monte, la loi de la responsabilité le rattache à la foule. *Tout ce qui se dit en haut se pratique en bas.* Dans le monde moral, comme dans le monde physique, tout se transforme, mais rien ne se perd. Un paradoxe, débauche de l'esprit, tombe un jour sur la multitude, il s'y infiltre et lentement la pénètre, puis, tout à coup, il s'y traduit en actes, et une révolution se charge de rétablir la solidarité qui, unissant les masses aux

penseurs, constitue, dans le plan providentiel, l'unité morale du genre humain. »

« Une sécurité trompeuse, continue le même écrivain, avait élevé une sorte de muraille de la Chine entre le boudoir des faiseurs de systèmes et la scène vivante où la passion soulève la foule. Cette muraille, depuis longtemps, est percée à jour, et toute parole, si bas que vous la prononciez, a son contre-coup dans les profondeurs de l'ordre social. « Ce n'est pas pour le peuple que » j'ai prétendu écrire, me disait, à Weimar, l'auteur de la *Vie de* » *Jésus*, et je me serais gardé d'attaquer sa croyance. » Vous pensez, ô docteur Strauss, n'avoir écrit que pour quelques lettrés; prêtez l'oreille, une voix vous répond de la foule, et votre parole y réveille un écho. » (*Etude sur l'éducation populaire dans l'Allemagne du Nord.*)

M. Renan s'est montré moins scrupuleux que le docteur Strauss. Il a écrit pour le peuple, et, dans le but de pervertir les masses, d'étouffer en elle les idées chrétiennes, il a publié une édition *populaire* de sa *Vie de Jésus*. Heureusement que la foi est plus vive, plus tenace, plus profonde parmi le peuple que ne le suppose M. Renan. On a beau étendre, expliquer, magnifier la nature, l'instinct de l'homme, l'instinct des masses humaines ne s'y est jamais enfermé, il a toujours cherché et vu quelque chose au-delà.

Vous prétendez, messieurs les philosophes, que le peuple ne croit plus au surnaturel, et qu'on essaierait vainement de l'y ramener. Ecoutez, M. Guizot va vous répondre :

« Incroyable fatuité humaine! Parce que dans un coin du monde, dans un jour des siècles, on a fait dans les sciences naturelles et historiques de brillants progrès, parce qu'on a, au nom de ces sciences, combattu le surnaturel, dans de brillants livres, on le proclame vaincu, aboli! Et ce n'est pas seulement au nom des savants, c'est au nom du peuple qn'on prononce cet arrêt. Vous avez donc complétement oublié ou vous n'avez jamais compris l'humanité et son histoire? Vous ignorez donc absolument ce que c'est que le peuple, ce que sont ces peuples qni couvrent la surface de la terre? Vous n'avez donc jamais pénétré dans ces millions d'âmes

où la croyance au surnaturel est et demeure présente et active, même quand les paroles qui passent sur leurs lèvres semblent la désavouer? Vous ne savez donc pas quelle distance immense existe entre le fond et la surface de ces âmes, entre les souffles changeants qui agitent l'esprit des hommes, et les instincts immuables qui président à leur vie? Il est vrai, il y a de nos jours dans le peuple bien des pères, des mères, des enfants qui se croient incrédules et se moquent fièrement des miracles. Suivez-les dans l'intimité de leur demeure, dans les épreuves de leur vie, que font ces parents, quand leur enfant est malade, ces cultivateurs, quand leurs récoltes sont menacées, ces matelots, quand ils flottent sur les mers en proie aux tempêtes? Ils lèvent les yeux au ciel, ils prient, ils invoquent cette puissance surnaturelle que vous dites abolie dans leur pensée. Par leurs actes spontanés et irrésistibles, ils donnent à vos paroles et à leurs propres paroles un éclatant démenti. » (*Op. cit.*)

En effet, n'est pas athée qui veut. Ceci me remet en mémoire une belle réflexion d'un écrivain qu'on ne soupçonnera ni d'ignorance ni de faiblesse d'esprit, M. Xavier Aubryet: « On m'a reproché tout dernièrement, dit-il, et de la façon la plus persuasive, de ne pas comprendre tout le progrès qu'on ferait en supprimant Dieu. Je crains d'être incorrigible. De même, vous n'ôterez pas de l'âme du simple pêcheur de morue cet instinct religieux qui est sa force. Cette petite barque, montée par des gens énergiques qui se signent dans la tempête, balance pour moi le cénacle de ces incrédules qui répètent sur quelque divan complaisant le *Suave mari magno* de Lucrèce. »

Enfin, mon cher ami, je ne puis m'empêcher de citer, à l'appui des considérations qui précèdent, un homme qui ne sera pas suspect, M. Schérer, rédacteur du journal protestant *Le Temps*. M. Schérer, dans ses *Conversations théologiques*, établit un débat entre deux interlocuteurs, un rationaliste et un chrétien. Le rationaliste prétend que le surnaturel n'est pas l'élément propre de la religion, mais plutôt l'élément propre de la superstition : « Notre » culture moderne repousse le miracle, dit-il; chacun sent vague-

» ment, en face des récits merveilleux de nos saints livres, ce que
» l'on sent en face des légendes des saints; ce ne peut être là
» la religion, ce n'en est que la superfétation. »

Le chrétien qui, de son côté, veut faire comprendre et admettre à son adversaire que le surnaturel est la religion même, et que si l'on retranche le surnaturel, la religion même est abolie, répond avec douleur :

« Il est vrai, nous ne croyons plus au miracle; vous auriez pu ajouter que nous ne croyons guère à Dieu non plus, et ces deux choses se tiennent. On parle beaucoup aujourd'hui de spiritualisme chrétien, de religion de la conscience, et vous-même vous semblez voir dans l'abandon des miracles un progrès de la religion. Ah! que ne puis-je dire avec assez de force combien l'expérience intime de mon cœur proteste contre une pareille opinion! Quand je sens vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre, vivant, le Dieu personnel, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-t-il? Combien la vie paraît triste alors et désenchantée! Réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées! Plus de mystère, c'est-à-dire plus d'innocence, plus d'infini, plus de ciel au-dessus de nos têtes, plus de poésie. Ah! soyez-en sûr, l'incrédulité qui rejette le miracle tend à dépeupler le ciel et à désenchanter la terre. Le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme; c'est l'essence de sa foi, de son espérance, de son amour. Je sais bien que la critique est spécieuse, que ses arguments paraissent souvent victorieux; mais je sais une chose encore, et peut-être pourrais-je en appeler ici à votre propre témoignage, en cessant de croire au miracle l'âme se trouve avoir perdu le secret de la vie divine, elle est désormais sollicitée par l'abîme... bientôt elle gît à terre, oui, et parfois dans la boue. »

A son tour, l'incrédule au surnaturel se trouble et s'attriste, et il lui échappe de remarquables aveux : « Une philosophie rigoureuse,

dit-il, sera toujours fataliste ; mais par là même la philosophie se corrompt et se détruit. Quand elle n'a d'autre dieu que l'univers, d'autre homme que le premier des mammifères, elle n'est plus que de l'histoire naturelle. L'histoire naturelle est toute la science des époques matérialistes, et, pour le dire en passant, c'est là que nous en sommes ; mais le matérialisme n'est pas le dernier mot du genre humain. Corrompue et affaiblie, la société s'écroule dans d'immenses catastrophes ; la herse des révolutions brise les hommes comme les mottes d'un champ ; dans les sillons sanglants germent des générations nouvelles ; l'âme éplorée croit de nouveau, elle reprend la foi à la vertu, elle retrouve le langage de la prière. »

Espérons, mon cher ami, que M. Renan et ses adeptes de l'école critique reprendront bientôt la foi à la vertu, retrouveront l'accent de la prière, que la froide incrédulité a glacée sur leurs lèvres ; mais auparavant, de peur que la herse des révolutions ne nous écrase comme les mottes d'un champ, de peur que la société ne s'écroule dans d'immenses catastrophes, ne serait-il pas prudent d'inscrire en caractères d'or, en tête de nos codes, à l'adresse de nos philosophes, littérateurs, savants, historiens, poètes, cette belle sentence de l'antiquité : *Apprenez à observer la justice et à respecter les Dieux !*

Discite justitiam moniti et non temnere Divos !

Je termine, mon cher ami ; permettez-moi seulement une dernière réflexion. Ne remarquez-vous pas que les trois hommes qui, avec des aptitudes diverses, des caractères et un succès bien différents ont fait le plus de bruit dans ce XIXe siècle, si égaré et si perverti, ce sont trois Bretons, Châteaubriand, Lamennais, Renan ?

En première ligne Châteaubriand, né à Saint-Malo, type achevé du Breton, loyal, sincère, indépendant ; littérateur, historien, poète, homme d'État, réunissant en même temps la foi du chrétien, l'honneur du chevalier, le patriotisme du citoyen. Honneur à Châteaubriand ! A la suite d'une révolution qui avait ébranlé et presque étouffé toutes les croyances, tandis que le rationalisme trô-

nait dans les écoles philosophiques, sa pensée est restée constamment fidèle à Dieu et sa plume à sa pensée. Il a gardé jusqu'à la fin la foi naïve de son enfance et de sa mère. Honneur à ce beau génie, qui croyait, disait-il, *les yeux fermés*. C'est avec raison qu'on l'appelle le prince de la littérature contemporaine. Sa gloire inaltérable et pure projette un splendide reflet sur la Bretagne où il prit naissance et son nom immortel restera plus indestructible encore que le rocher de granit dans les entrailles duquel il a choisi son tombeau.

Après Châteaubriand, vient Lamennais, un autre enfant de la cité Malouine, controversiste spirituel, animé, ardent, dialecticien habile, plein de vigueur et de verve, parfois éloquent jusqu'au sublime, nature impétueuse et maladive, aux instincts tant soit peu démocratiques, esprit étrange, indéfinissable, plein de contrastes, tour à tour déiste, catholique, chrétien, rationaliste. Il fut d'abord acclamé comme le digne héritier des apologistes qui avaient le mieux mérité du monde chrétien, puis tout à coup, *malheureux génie ! il ne fut plus que l'ombre de lui-même*, dit Balmès ; *on le vit ployer les ailes qui lui faisaient sillonner les cieux, et tourner, comme un oiseau sinistre, sur les eaux impures d'un lac solitaire.* J'entends encore la voix gémissante de Mgr de Quélen, un autre Breton, mais l'une des gloires les plus pures de la Bretagne, je l'entends annonçant cette grande chute : « *Cecidit de cœlo stella magna et nomen ejus dicitur absinthium.* » Silence sur la tombe de cette infortunée victime du rationalisme contemporain, qui a refusé les bénédictions de la religion sur le seuil même de l'éternité ! Nous ne devons plus prononcer son nom qu'en le couvrant de nos larmes et de nos prières, oui, de nos prières, sans songer aux tristes appréhensions qu'autorise cette fin lamentable et sans chercher à sonder le secret de Dieu.

Après Lamennais, voici M. Renan, le fils du pauvre caboteur de Tréguier, réchauffé dès l'enfance dans le sein de l'Église, et se rangeant aujourd'hui au nombre de ceux dont l'Église peut dire : *Filios nutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* C'est un talent, ce sera peut-être un savant, mais jamais un homme de génie.

En vertu de la confraternité qui unit les Vendéens aux Bretons, je lui donnerai un amical conseil. Au lieu de lire la Bible et le Nouveau-Testament qu'il ne comprend pas, au lieu d'interroger une lettre morte qui répond à chacun tout ce qui lui plaît quand on l'interroge avec la seule raison, sans tenir compte ni de la révélation, ni de la tradition, ni de l'autorité divinement établie pour l'interpréter, qu'il lise dans les lois invariables de la nature, lui qui aime à étudier dans ce livre, qu'il lise le sort des ruisseaux qui ne communiquent pas à leur source, ou des branches que le fer a détachées du tronc, alors, j'en suis sûr, sortant des voies périlleuses où il s'engage, s'arrachant aux ténèbres où il se plonge, il viendra rallumer la flamme de sa lampe près de s'éteindre, non à la lumière douteuse et vacillante de la faible raison, mais au flambeau toujours rayonnant de la foi, au foyer toujours resplendissant de la religion qui éclaira ses premiers ans; il se lèvera comme le Prodigue, au souvenir du bonheur et du repos dont il jouissait dans la maison paternelle, car il y a place pour tous au foyer de la famille, et les enfants égarés y sont accueillis à leur retour avec tant de joie qu'ils y semblent plus aimés que s'ils n'en étaient jamais sortis.

En attendant cet heureux retour que je saluerais pour ma part avec transport, je ferai encore observer ingénument à M. Renan que je suis fatigué de ces formules hégéliennes :

Dieu, c'est un vieux mot;
Dieu, c'est la personnification de l'idéalité ;
Dieu, c'est l'idéalisation de la personnalité ;
Dieu, c'est la catégorie de l'idéal;

langage philosophico-mystique que je ne puis comprendre. Mon Dieu à moi c'est le Dieu du vieux *Credo : Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.* Mon Dieu à moi c'est le Dieu du catéchisme : *Un pur esprit infiniment parfait, souverain Seigneur et créateur de toutes choses.* Mon Dieu à moi c'est le Dieu du bon Joinville répondant à saint Louis qui lui demandait ce que c'était que Dieu : *Dieu, c'est chose si bonne que meilleure ne peut être.*

Voilà ma théodicée, n'en déplaise à M. Renan. Les Vendéens et les Bretons sont comme les Germains dont parle Tacite : *Apud*

ipsos fides obstinata; si M. Renan l'oublie, pour moi, je ne l'oublie pas.

A présent, contemplant les larmes aux yeux ce qui se passe de nos jours, cette rage d'impiété, ces insultes frénétiques, cette haine si acharnée, si opiniâtre, si aveugle même et si stupide, contre Dieu et contre son Christ, contre la religion catholique et l'Église des Apôtres, je sens ma conviction se fortifier et grandir encore, et, regardant le ciel, je répète, avec une indicible persuasion, cette parole sublime de notre philosophe chrétien M. de Bonald : « Je rends grâce à mon siècle de me donner cette preuve » de plus de la vérité de ma religion; il est philosophiquement » impossible que l'homme poursuive avec tant d'acharnement ce » qui n'est qu'une erreur. »

Je vous laisse sur cette pensée, mon cher ami. M. Renan terminait sa lettre à M. Berthelot par ces paroles : — Adieu, cherchons toujours. — Moi je vous dis, certain que toutes les investigations scientifiques n'ébranleront jamais notre commune foi :

Adieu, croyons toujours !

THÉOPHILE AUBERT.

LE LOUP QUI SE FAIT MOINE

Fabliau.

(TRADUIT DU LATIN DE MARBODE, ÉVÊQUE DE RENNES, AU XIIe SIÈCLE.)

J'ai là, dans ma bibliothèque,
Les œuvres d'un ancien évêque
De Rennes, Marbode, connu
Surtout par un petit poème
De vingt vers, du ton le plus cru,
Qui fait un portrait peu congru
Du peuple de Rennes, lui-même.
Pour excuser ces méchants vers,
On dit qu'ils sont de son enfance;
Qu'étant angevin de naissance,
Rennes en guerre avec Angers,
Un souffle tout patriotique
Gonfla sa veine satirique.
Les vers n'en sont pas moins mauvais;
Et, pour venger les vieux Rennais,
Marbode a ce sort pitoyable,
Qu'ayant beaucoup, et bien écrit,
On ne met guère à son crédit
Qu'une épigramme détestable.
Ce bel esprit mérite mieux.
C'est à bon droit que nos aïeux

Le placent aux plus hautes cimes
De ce Parnasse, riche en rimes,
Où les poètes de son temps,
Déclamant leurs vers redondants,
Préparaient la langue charmante
De notre Racine et du Dante.
Si ces consonnances sans fin
Rappellent peu le beau latin,
Qu'écrivaient Horace et Virgile ;
S'ils sont empêtrés dans leur style,
On trouve, en revanche, parfois,
Dans ces rimeurs jugés barbares,
Des traits de franc esprit gaulois.
Chez Marbode, ils ne sont pas rares.
Témoin le flabliau, qui suit,
Et qui, je pense, reproduit
Une histoire contemporaine.
On trouverait, sans trop de peine,
En quelque chroniqueur breton
De ce temps là, l'illustre nom,
Si peu digne de remembrance,
De plus d'un bandit féodal,
Qui pouilla l'habit monacal,
Pour échapper à la potence,
Et, sitôt le danger passé,
Jeta le froc en un fossé
Et mit fin à sa pénitence.
— Ici le fabliau commence.

— Au milieu d'un nombreux troupeau,
Qui se prélassait gras et beau,
Dans un plantureux pâturage,
Un sire loup faisait ravage.
Le berger, devenu chasseur,
Poursuit en vain le ravisseur.

Bientôt la patience s'use,
Et, prenant un plus sûr moyen,
Il faut recourir à la ruse,
Quand le courage ne peut rien.
Au milieu de la vaste plaine,
S'élevait, svelte et droit, un chêne.
Le pasteur, de son bras nerveux,
Courbe au sol le tronc vigoureux :
Il attache au sommet flexible
Un nœud coulant, engin terrible,
Où s'étranglera l'imprudent,
Qui viendra toucher seulement
Un bâton, léger et mobile,
Disposé par sa main habile.
Sur le milieu de ce bâton,
Qui retient la corde homicide,
Il dépose, amorce perfide,
La tête d'un jeune mouton;
Et s'éloigne. Bientôt arrive
Notre loup, de loin attiré
Par le fumet de la chair vive,
Et court au piége préparé,
D'un bond sur la proie il s'élance,
Le ressort part : le col pressé
Comme un voleur à la potence,
Dans l'air le pendu se balance,
Au haut du chêne redressé.
Le berger, tout joyeux, s'avance,
Prend des cailloux et les lui lance;
Le drôle, à peine, en est blessé,
Car les méchants ont la peau dure.
Changeant le mode de torture,
Le pasteur saisit son bâton
Pour l'assommer; le loup d'un ton
Bien piteux dit : « Je vous en prie,

» Doux berger, oyez mon propos,
» Je ne veux dire que deux mots,
» Faites-moi grâce de la vie,
» Je vous paierai cent fois le prix
» Des moutons que je vous ai pris.
» Mais je n'ai pas même une obole
» Ici. Lâchez-moi, sur parole,
» Laissez-moi retourner chez moi,
» Je puis vous donner un bon gage,
» Car, je vous offre, comme otage,
» Et comme garant de ma foi,
» Mon louveteau : je vous le livre.
» Vous même décidez du jour
» Que vous fixez pour mon retour.
» Si vous daignez me laisser vivre,
» Tout serait bien profit pour vous
» Que je manquasse au rendez-vous.
» Car mon fils, à la fleur de l'âge,
» Pourrait vous faire un grand dommage :
» Tandis qu'un vieillard édenté
» Ne peut rien. D'un autre côté,
» Quels fruits pouvez-vous donc prétendre
» De ma mort? Ma chair n'est plus tendre,
» Ce serait un triste ragoût :
» Vous ne viendrez pas à bout
» De tirer même une pantoufle
» De ma vieille peau. » — Le maroufle
Se tut enfin. Et le pasteur,
En cela se montrant peu sage,
Prit le louveteau pour otage
Et relâcha le vieux voleur.

Celui-ci poursuivait sa route,
D'un pied juvénile et léger,
En secret ruminant sans doute

Quel tour il jouerait au berger;
Quand, au bout de la vaste plaine
Il fait la rencontre soudaine
D'un moine, que suit à pas lent
L'humble et discret frère servant :

« — Sálut, ô père vénérable,
» Fit le loup, tombant à genoux ;
» Ne repoussez pas un coupable,
» Qui veut se confesser à vous.
» Je pleure mes erreurs passées,
» Mes convoitises insensées ;
» Je meurs de honte au souvenir
» Des agneaux que j'ai fait périr.
» Je quitte ce chemin funeste,
» Et, pour tout le temps qui me reste,
» Je ne veux pas un autre but
» Que de mériter mon salut.
» Employez le fer et la flamme,
» Commandez cilice et fouet,
» Et jeûne et veilles, s'il vous plaît;
» Homme de Dieu, sauvez mon âme !
» Faites un moine du bandit :
» Coupez, rasez ma chevelure,
» Elargissez bien la tonsure,
» Et donnez-moi le saint habit :
» Toute peine veut son salaire.
» Ne pensez pas, Révérend Père,
» Que je vous demande pour rien
» Un service. J'ai pour tout bien
» Une brebis, de provenance
» Un peu suspecte : la voilà.
» Si votre règle d'abstinence
» Vous défend la chair, donnez-la
» A ce bon frère ; il restera

» Pour vous, mon Révérend, la laine. »
— Le moine prend la riche aubaine,
En homme fait aux gros cadeaux.
Il choisit ses meilleurs ciseaux,
Pour raser, d'une oreille à l'autre,
Le chef crépu du bon apôtre,
Fait un discours, en quatre mots,
Sur la règle cénobitique,
Et lui met enfin sur le dos
Tout l'uniforme monastique.

Cependant arrive le jour
Où le loup doit, par son retour,
Délivrer sa progéniture.
Il vient, l'air modeste et pieux,
Vêtu de sa robe de bure.
Le berger n'en croit pas ses yeux.
« — Quelle est, dit-il, cette aventure?
» Je vois noir ce que j'ai vu gris;
» Est-ce toi, voleur de brebis ? »
L'œil plein d'une larme factice,
Le loup répond : — « Dieu vous bénisse !
» C'est bien moi. Lorsque tout meurtri
» Des innombrables coups de pierre,
» Que vous me donnâtes naguère,
» Je m'en allai mourant d'ici,
» Le médecin, tâtant ma veine,
» Me trouvant le pouls fort mauvais,
» Dit que ce n'était pas la peine
» De me traiter, que j'en mourrais.
» Vient un moine plus charitable,
» Qui m'exhorte à me repentir
» De ma conduite abominable,
» Me rappelant que bien mourir
» Suffit pour racheter la vie,

» Et que c'est l'heure de la mort
» Qui décide de notre sort.
» Il m'inspire enfin cette envie
» De laisser un monde maudit,
» Et de revêtir cet habit.
» Œuvre de grâce ou de nature !
» A peine avais-je ainsi changé
» Et de mœurs et de nourriture,
» Que je me sentis soulagé.
» Pour moi, quel immense avantage !
» Puisqu'aujourd'hui je puis venir,
» Délivrant mon fils, mon otage,
» Prendre sa place pour mourir !
» Je n'ai point la rançon promise,
» Ayant fait vœu de pauvreté.
» Traitez-moi donc à votre guise,
» Ou pardonnez avec bonté,
» Ou que mon trépas soit hâté,
» Si je dois périr : il me tarde
» D'en finir. » — « Que le ciel me garde
» De mettre encor la main sur vous !
» Combien je regrette les coups,
» Que vous porta ce bras rapide !
» Pardonnez à mon humble aveu :
» C'est être deux fois homicide
» De frapper un homme de Dieu.
» Votre fils est libre, et vous, Père,
» Allez en paix. » — C'est le pasteur
Qui fit ce discours débonnaire.
Les loups en rirent de bon cœur,
S'en allant, libres, par la plaine.
Puis le loup dit au louveteau :
« — Plus de crainte, mon fils, tout beau !
» Arrêtons-nous pour prendre haleine.
» Je me sens une faim de loup.

» Les légumes n'ont pas de goût,
» J'estime aussi peu le fromage.
» Que je meure, si je m'engage
» A pratiquer jusques au bout
» Cette abstinence, dont j'enrage !
» Rien n'est véritablement bon,
» Enfant, que la chair de mouton. »
Il dit, et d'un seul bond s'élance
Sur le bercail épouvanté,
Et, de plus belle, il recommence
Son brigandage déhonté.

Deux jours après qu'il eût fait grâce,
Le berger crédule et bonasse
Trouve son pénitent nouveau
Qui déjeunait d'un tendre agneau.
Le brave homme se scandalise :
« — Mon frère, quelle gourmandise !
» Vous êtes moine et bien portant,
» Me paraît-il, et cependant,
» Malgré la loi de saint Basile,
» Vous oubliez jeûne et vigile. »
« — Il est, répond le loup pervers,
» Dans le bien des degrés divers ;
» Avant hier, si j'étais moine,
» Pour le moment, je suis chanoine. »
— Et, sautillant d'un air narquois,
Il s'enfuit au fond des grands bois.

S. Ropartz.

LE CHATEAU DE CORLAY.

« Le chasteau de Corlay, assis en la ville et paroisse dudit Cor-
» lay, lequel est clos et fermé de hauts et puissants murs à machi-
» coulis et canonières, et de six grosses tours, et plusieurs corps
» de logis qui sont presque tous ruinez ; aussy une chapelle et des
» galeries dont il ne reste que des vestiges, le tout environné de
» douves et fosses : lequel chasteau, fermé à pont levis, contient en
» fonds avec ses douves et fossés 137 cordes. » — Ainsi s'exprimait le 28 juin 1681 dans la déclaration qu'elle rendait au roi, Anne de Rohan, princesse de Guémené, duchesse de Montbazon, comtesse de Rochefort, dame de Montauban et Corlay [1].

Les ruines du château de Corlay présentent encore une masse imposante : je me propose de réunir dans cette notice tous les souvenirs qui se rattachent à cette forteresse, jadis chef-lieu d'une châtellenie considérable : celle-ci s'étendait sur les paroisses environnantes de Plussulien, Laniscat, Saint-Méac ou Mayeux, Saint-Martin de Merléac : les six piliers en pierre de taille de la justice patibulaire s'élevaient sur une éminence auprès de Corlay.

J'ai lu dans un livre de date récente [2], qui à la vérité est loin de faire autorité, un passage emprunté à un ouvrage antérieur et qu'on ne peut pas laisser répéter plus longtemps : en 1195, l'ancien château

[1] Archives de la préfecture à Nantes.

[2] Les *Côtes du Nord*, par B. Jollivet, t. v, p. 332. — *Dictionnaire d'Ogée.*

aurait été commencé par Henri, chevalier, seigneur de Corlay. Ce personnage serait mort en 1198 sans avoir eu le temps d'achever son œuvre, et ses descendants y auraient résidé jusqu'au XIVe siècle.

Il suffit de feuilleter D. Morice pour voir, d'après des documents certains, combien ces allégations sont peu fondées.

Dès le XIIe siècle, Corlay appartenait aux vicomtes de Rohan : en 1184 et 1194, ils disposaient en faveur de l'abbaye de Bonrepos du « mont de Corle » ; en 1219, le vicomte Geoffroi donnait au même monastère, pour le vin du carême, une rente de 100 sous « *in molendinis, costumis et nundinis de Corle :* » deux ans plus tard, le vicomte Olivier ratifiait les diverses libéralités de ses ancêtres, et en 1288, nous voyons le Parlement de Bretagne maintenir les droits du vicomte Alain contre Geoffroi de Henbont qui, du chef de sa mère, prétendait à « une place et un courtil enserant à » ladite place, en laquelle ledit Segolen maint, size en la ville de » Corle [1]. » — Au XIVe siècle nous allons voir apparaître une famille portant le nom patronymique de Corlay, qui a sans doute donné le prétexte de l'anachronisme que je signale.

En 1293, le lundi avant le dimanche *Reminiscere*, « Gaufridus de Corle » se faisait adjuger tout ce que possédait Geoffroi « prepositus de Plussulian, in villa de Killivennec ; » Josselin de Rohan intervenait aussitôt pour réclamer ses biens, par droit de prémesse, en indemnisant l'acheteur [2]. Nous voyons ce Geoffroi de *Corlé* figurer, en 1318, dans un contrat de vente entre Olivier de Rohan et Olive, dame du Gué de l'Isle; en 1301 il était qualifié écuyer, et son fils se nommait *Henri*, dans une transaction passée entre le clerc Olivier de Rohan et Tiphaine venue d'autre « dominus Henricus de Corle [3]. » J'ai lieu de croire que cette famille avait pris, comme les Lannion, le nom de leur lieu d'origine, sans que cette appellation dérivât de la possession d'un fief patrimonial : dans un acte de 1316, ne remarquons-nous pas encore un témoin se nommer « Eon le Barbier de Corlé [4]. »

[1] D. Morice, 1, col. 696, 725, 842, 848 et 1084.
[2] Charte communiquée par M. le comte de Janzé. — D. Mor., 1, col. 1110.
[3] D. Mor., 1, 1174, 1282.
[4] *Id.* col. 1266.

D'ailleurs, nous avons vu que dès le XIIe siècle les Rohan tenaient Corlay. Bien plus, de 1306 à 1309, la vicomtesse douairière Thomasse de la Roche était maintenue par son fils Olivier en possession du *manoir de Corlé*, ainsi que de l'avénage, du gélinage et de la corvée de toute la châtellenie [1].

La maison-forte ou château de Corlay était depuis longtemps en ruines, lorsqu'à la fin du XVe siècle le vicomte Jean, réconcilié avec le duc, obtint la permission de restaurer sa forteresse. Celle-ci, d'après les lettres ducales de 1486, renouvelées par Charles VII, en 1491, étaient « ja pieça par les guerres et indis- » positions des temps et saesons démolie et abbattue, et par » longtemps a esté celle ruyne et décadence en grand dommage » et préjudice de nostre-dit cousin [2]. » — Le but du vicomte de Rohan n'était pas seulement d'avoir un château-fort, mais aussi de pouvoir rétablir le cens du guet. Déjà, à propos du château de Lamballe, j'ai, dans cette Revue, montré le sire de Penthièvre agissant de la même manière [3].

Ici nous pouvons examiner une question de droit féodal qui n'est pas sans intérêt; il s'agit des travaux publics. Cette digression me permettra de rectifier la mauvaise impression qui pourrait rester à ceux de nos lecteurs qui, dans une encyclopédie spéciale, se seraient, par hasard, arrêtés sur ce passage : « En remontant au moyen-âge, » on voit l'Europe entière livrée à la barbarie et au brigandage de » mille tyrans qui sous les titres pompeux de grands barons, de » comtes, de seigneurs justiciers, opprimaient le peuple comme » de sauvages conquérants, se faisaient la guerre entre eux, et » empêchaient tout développement de l'agriculture, de l'industrie » et des arts [4]. » Cette tirade, du moins pour la province de

[1] *Id.*, col. 1208, 1215.

[2] D. Morice, III, 526. — D. Taillandier, II, *preuves*, CCLII. Il est à remarquer que dans les actes de date antérieure, lorsque le Ve de Rohan énumère ses places fortes, il ne cite jamais Corlay.

[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1863, p. 207.

[4] Répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence, par M. D. et A. Dalloz, 1862, t. XLII, 2e partie, au paragraphe *Travaux publics*.

Bretagne, semble, en 1862, maladroitement découpée dans un de ces ouvrages qui sont, grâce à Dieu, oubliés depuis bien des années.

Déjà, j'ai montré le duc de Bretagne, dans sa seigneurie de Moncontour, indemnisant largement, en 1430, une de ses vassales dont le bien avait été pris pour faire les jardins du château. Jean V n'hésitait pas à réparer l'arbitraire dont le connétable de Clisson s'était rendu coupable [1].

Une autre fois, les archives départementales des Côtes-du-Nord m'ont révélé un parchemin que M. L. Odorici a publié d'après une copie que je lui avais communiquée [2]. Par cet acte, en date du 3 novembre 1382, le duc de Bretagne chargeait Patry de Châteaugiron de surveiller les travaux de reconstruction du donjon de Dinan que devait exécuter Etienne Le Tur, « maistre de l'œuvre. » Jean IV dit positivement qu'il n'entend pas que « les places et mai- » sons a aucuns de noz subgectz appartenantes y soint mises et » emploiez sans desdomagement. » Il ajoute qu'il y a lieu d'estimer les biens *à exproprier*, fond, bâtiments, meubles et héritages. A la suite des lettres ducales, on voit que des experts, quatre bourgeois, un charpentier et un maçon, sous la direction de Jean de la Chapelle, procureur du duc, et de l'architecte Etienne Le Tur, ont procédé régulièrement à cette appréciation [3].

Le vicomte de Rohan va nous fournir un nouvel exemple d'équité. Il faut convenir qu'en dépit de leur qualité de hauts-barons, ces personnages agissaient avec une loyauté digne de notre siècle de progrès. Mes trois citations empruntées aux XIVe, XVe et XVIe siècles semblent indiquer une véritable jurisprudence en matière d'expropriation durant cette *déplorable* période du moyen-âge [4].

[1] Mél. hist. et arch., III, p. 61.

[2] Recherches sur Dinan, p. 145.

[3] On remarque que les experts ont estimé une maison, avec son courtil et sa tenue, d'une superficie de 100 pieds de long sur 40 de large, sur ces bases : 5 liv. 1/2 de rente comme revenu, 4 livres de rente comme héritage, 50 francs d'or comme édifice.

[4] Au XIIIe siècle, l'expropriation entraînait également des compensations. Je

Jean de Rohan ayant à reconstruire son manoir de Corlay, et voulant évidemment lui donner plus d'importance, devait démolir plusieurs maisons et s'emparer de quelques jardins pour établir les nouveaux fossés. Je ne puis mieux faire que de donner *in extenso* les lettres qu'il fit à cette occasion pour exempter du cens les propriétaires dépossédés :

Jehan viconte de Rohan et de Léon, conte de Porhouet, seigneur de Bleign, de la Granasche et de Beauvoir-sur-Mer: comme par cy devant eussions puis nagueres fait abatre et desmolir aucunes maisons et jardrins, o leurs apartenances, estants pres nostre chasteau de Corllé, scavoir : la maison en laquelle demeuroit Auffray Nicollas et sa femme, item la maison en laquelle demouroit Rio Poezevara et sa femme; item la maison o son jardrin en laquelle demouroit Jehan Burlot et Theffou Guegou sa femme, desquelx prisage avons fait pour lesdiz nommez : sur lesquelles maisons nous estoit debu de..... en la somme de dix ouit soubz de rente de cens conquestz en la charge des cens conquestz de laditte ville que doit et a accoustumé le sergent de Corllé lever et poser par chascun an au chastellain dudit lieu, scavoir: sur la maison dudit Auffray Nicollas et sa femme cinq soubz de rente; et sur la maison de Rio Poezevara et sa femme aultres cinq soubz de rente; et sur la maison dudit Burlot et sa femme ouictz soubz de rente; quest somme ensemble ladicte somme de dix ouict soubz de rente nous est chose licite et convenable en bailler descharge auxdiz nommez et aux habitans de ladicte ville sur le tout des cens conquestz de nostre dicte ville. Scavoir faissons avoir aujourd'huy quicté et par ces présentes quictons lesdiz nommez et chascun d'eulx de ce que nous debvoit sur lesdictes maisons et chascune comme dit est: en voullans et voullons que icelle somme de dix ouit soubz de rente vaille rabat .....aux habitans et sergent de ladicte ville par chascun an a l'avenir, à james en perpetuel sur ce que nous est debu de rente appellé cens conquestz par chascun en

citerai, par exemple, la charte de 1228, par laquelle Hugues de Châtillon, comte de Blois, emprunte à Esbly (Seine-et-Marne) cinquante hectares de pâturages appartenant à des particuliers, pour y établir un vivier: « Ita tamen quod pro restauratione » damnorum que homines ipsius ville noscuntur exinde reportare, nos et predictus » abbas cunpromisimus in viros venerabiles officialem meldensem et prepositum » Montisgay qui diligenter considerantes in quibus communitati predicte ville pro » damnis dictorum pascuarium de bonis nostris cunpetenter poterit recompensari, » etc. » (Bull. de la Soc. des Ant. de France, 1863, p. 96 et *seq*. Comon. de M. Carro.)

nostre dicte ville de Corllé, en mandant et mandons à Henry Jehan a présent nostre chastellain de Corllé, et a ceulx qui en l'avenir seront tenir quictez lesdicts nommez habitans, sergentz et chascun de nostre dicte ville de Corllé de ladicte somme de dix ouit soubz de rente par an sur la rente que nous debvent par an appellé la rente de cens conquestz, à commanczer dès le terme de Kalemay darcin passé, et à l'avenir en perpétuel. En mandant et mandons a nos chiers et bien amez les gens et auditeurs de nos comptes allouer et mettre en clerc misse et des charge ladicte rente des ledict jour de may darrin et en l'avenir audict chastellain et a ceulx qui pour le temps avenir seront sans reffus ni difficulté car tel est nostre plaisir..... Avons fait priser, demolir et abatre une aultre maison apartenant à Jehan Noël et a sa femme, Rolland Daniel et sa femme, Henry Jehan et chascun, quelle fust aultrefoiz a feu Henri le sergent duquel prisage avons fait poier lesdiz nommez, sur laquelle estoit debu de rente a Allain de la Haye sr de Moulac la somme de cinq soulz par an, de laquelle somme de cinq soulz de rente promectons fere acquict et descharge ausdictz nommez vers ledict sieur de Moulac, et voullons que à la coppie de cestes deuement signée par nostre court de Corllé foy soit ajouxtée comme à cestes présentes. Donné en nostre chasteau de Corllé soubz le signe de nostre main le premier jour de Apvrill l'an mill cinq centz. *Signé* Jehan de Rohan [1].

Des actes notariés passés par le châtelain, il résulte que le 2 octobre, Yvon Audrain, Jehan Lucas, Auffray Nicollas et Guillemyne Baud, femme de ce dernier, reçurent 30 livres « pour la prochaine maison devers le chasteau. » Le lendemain, Jehan Noël et Olive Le Sergent, sa femme, Rolland Daniel et Jehanne Le Sergent, sa femme, recevaient 33 livres 6 sous 8 deniers pour leur immeuble sis « sur la cohue de la ville assez pres du chasteau. » Le vicomte devait acquitter, en outre, les 5 sous de rente dus par des individus au sr de Moulac [2]. Le 7 octobre, c'était Jehan Burlot et Théphou Guegou, sa femme, qui recevaient 57 livres pour leur maison et leur jardin, voisins de la cohue et du château;

[1] Document communiqué par M. le baron de Janzé.

[2] Le châtelain en exercice ayant un tiers sur cette même maison, retenait 16 livres 13 sous 4 deniers, pour s'indemniser, sur les 175 livres qu'il avait reçues pour faire face aux dépenses de cette expropriation. (Acte du 4 octobre 1500.)

puis Jehan Lucas, Riou Poezevara, Catherine Le Theou, Pierre Le Theou et Ysabeau Bernard qui recevaient 20 livres.

En 1502, le 29 avril, le vicomte de Rohan, étant au manoir des Salles de Penret, affermait pour six ans et moyennant 870 livres par an « de bonne et forte monnoie du Roy » les revenus de sa châtellenie de Corlay. Les fermiers étaient Jean Daniou, sr de la Frece, Perceval Daniou, son fils, Edouard Le Carniguel, sr Du Spernoë, et Charles Marigo, sr de Kerguiffio. Il est bien entendu que l'on en exceptait « le chasteau o ses déportz et yssues, droitz de » guet et acens de guet, avecques le jardrin dudict chasteau, cou- » lombier, boais et forestz et leurs taillis et frostages s'aulcuns sont, » les prizons et pasnages d'iceulx boais, les taux, amendes des » haratz des dictes forestz, les estangs, chaczes et garaines, » etc. »

Deux ou trois jours avant la Saint-Luc 1527, le vicomte de Rohan, alors du nom de Jacques, mourait subitement au château de Corlay : tombé malade un samedi, il expirait le mercredi suivant ; sa succession donna lieu à plusieurs incidents qu'il n'est pas inutile de faire connaître.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

Le Collége. *Prélude à la vie du monde*, par M. l'abbé Goudé. — 1 vol., Bray.

Un modeste et intelligent ecclésiastique, directeur du petit collége de Châteaubriant, vient de recueillir, dans une pensée toute de bienveillance et de zèle, les leçons de son expérience; et ce sont ces leçons qu'il offre aujourd'hui au public.

Avant même d'ouvrir ce livre, nous en avons remercié l'auteur comme d'une bonne œuvre. C'est qu'à l'époque où nous vivons, la question de l'*Education* des enfants est, autant et plus que celle de l'*Enseignement* proprement dit, une question vitale. Tous ceux qui en prennent quelque souci et en font l'objet de leurs études, méritent donc des louanges et des encouragements : ils travaillent à notre régénération.

Mais l'œuvre de M. Goudé n'est pas seulement pour cette raison digne d'éloges et de remarque. Elle a un caractère particulier qui ne peut échapper à personne et dont il faut surtout féliciter l'auteur. Le titre même en indique le but spécial qui est de faire comprendre et goûter à l'écolier cette vie de formation, qu'il a tant de fois maudite, parce qu'il n'en a jamais saisi la haute signification.

Hâtons-nous de le dire, ce but nous a semblé atteint par l'auteur. Rien de plus juste, rien de plus sage et de plus pratique que ces conseils du maître. Rien de plus élevé et de plus lumineux que les aperçus dont il sème à chaque page ses judicieux enseignements. M. Goudé éclaire de son véritable jour la vie du collége. En le suivant pas à pas dans chaque exercice de la journée, l'enfant ne peut plus douter du zèle intelligent qui préside à sa formation, ni de la portée de tout ce qui lui est prescrit en vue de cet important objet.

Voilà bien, si nous ne nous trompons, la voie dans laquelle il faut entrer, pour faire de notre jeunesse ce qu'on sent enfin le besoin d'en faire, c'est-à-dire non pas seulement des bacheliers, mais surtout des *hommes*, et plus que des *hommes*, des *chrétiens*, forts par le cœur autant que par l'intelligence.

Jules Bernard.

Les Conversations de M. de Chateaubriand. Ses agresseurs, par M. Julien Daniélo, son secrétaire. — Un vol. in-8°. Paris, 1865, chez Dentu.

Et d'abord, pourquoi ce titre : *Les Conversations de M. de Châteaubriand ?* Sur les 400 pages qui forment le volume de M. Daniélo, quatre à peine sont consacrées à reproduire de très-courts fragments des conversations du grand écrivain. Le reste de l'ouvrage se compose de trois parties qu'il importe de ne point confondre entre elles. La première, qui a toute notre approbation, a pour objet de rendre avec usure aux adversaires posthumes de l'auteur du *Génie du Christianisme* et de *la Monarchie selon la Charte* les attaques qu'ils ont dirigées contre sa mémoire. Il y a là, au milieu de regrettables exagérations de langage, des pages écrites de verve, et surtout force citations heureusement choisies, où se trouvent pris, dans les piéges qu'ils ont eux-mêmes tendus, ces maîtres renards de la critique qui, après avoir flatté le lion vivant, ont essayé de déchirer à belles dents le lion mort. — Où nous cessons de suivre l'auteur, c'est lorsque, dans sa seconde partie, il impute à crime à quelques-uns des défenseurs de Châteaubriand, à M. de Pontmartin, par exemple, de s'être montré *trop poli* dans la discussion et trop *exclusivement littéraire*. Gardons-nous, d'ailleurs, de nous montrer trop rigoureux pour M. Daniélo, dont le réquisitoire nous a valu, dans la *Gazette de*

France du 25 décembre 1864, une réplique de M. de Pontmartin qui est un chef-d'œuvre d'atticisme. — La troisième partie de M. Daniélo n'est rien moins qu'une philippique contre la Papauté, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Compagnie de Jésus, Mgr Dupanloup, le *Correspondant*, et elle renferme une profession de foi d'un gallicanisme bon à mettre au cabinet. Ici, nous nous séparons tout à fait de l'auteur. S'il veut nous en croire, il s'arrêtera dans cette voie et il nous donnera, dans un prochain volume, ce que, dans celui-ci, il nous a promis sans nous le donner : *les Conversations de M. de Châteaubriand*.

E. B.

CHRISTOPHE SAUVAL, Chronique du temps de la Restauration, par M. EMILE DE BONNECHOSE, in-8°, 2e édition. Paris, Dupray de la Mahérie.

Christophe Sauval, dont M. de Bonnechose vient de donner une nouvelle édition, est un roman historique dont la publication remonte à 1836. L'auteur a entrepris de retracer sous le voile de la fiction un des aspects les plus imposants de la lutte des partis sous la Restauration : l'antagonisme des mœurs, des traditions de la noblesse française, et des intérêts nouveaux du peuple et de la bourgeoisie. Nantes est le berceau de son héros, et la Bretagne le théâtre où se passent une partie des scènes qui composent ce roman. Les caractères, les préjugés, les passions de l'époque ont certainement été saisis et retracés avec fidélité, quoiqu'il soit bien difficile de croire à l'impartialité complète d'un livre dont le but, clairement indiqué, est de montrer que la révolution de 1830 était inévitable, et pouvait seule résoudre les difficultés de la situation. L'intrigue est très-suffisante pour que l'intérêt du lecteur soit soutenu ; le style est soigné, et tout esprit, curieux d'étudier l'histoire de la Restauration, fera bien de lire cet ouvrage, où il trouvera mis en lumière certains faits, dont il ne faut point exagérer l'importance, mais dont il est impossible de ne pas tenir compte dans l'appréciation de cette époque.

LES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE, par M. A. DE SAINT-ALBIN. Paris, Dillet.

M. Alexandre de Saint-Albin ne croit pas, comme Mgr Dupanloup, que l'un des torts principaux des Francs-Maçons soit de prendre la lampe d'une salle à manger pour la lampe de l'autel; il attribue à leur société une importance considérable dans le développement et l'organisation de l'impiété à notre époque. Il reprend en un mot la thèse de Barruel dans ses Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme. A l'appui de cette opinion il apporte de nombreux témoignages empruntés aux ouvrages des Francs-Maçons eux-mêmes. Ces témoignages ont-ils toute la portée qu'il leur accorde? Il serait bien difficile de l'affirmer, car si l'on ne peut nier qu'il ne prouve l'esprit anti-chrétien de cette société, il ne démontre pas la grandeur de son influence. Sous le rapport historique, sous le rapport de la curiosité, toujours éveillée à l'endroit des choses mystérieuses, ce livre contient des détails intéressants et donne une grande partie de la substance de l'ouvrage plus considérable publié, sur le même sujet, par le même auteur en 1862.

NANTES ET LA LOIRE-INFÉRIEURE, par M. DE LA RALLAYE. Paris, P. Letielleux.

Cet ouvrage consacré à Nantes et à la Loire-Inférieure fait partie d'une collection ayant pour titre : *Récits historiques et légendaires de la France*. Ce n'est pas un guide du voyageur, ce n'est pas non plus une histoire, mais on pourrait dire que c'est à la fois l'un et l'autre. Afin de donner plus de vie à ses récits, l'auteur les a mis dans la bouche de plusieurs personnages, qui échangent leurs pensées durant leur excursion. Ainsi, à l'occa-

sion des divers lieux et monuments de la contrée, sont passés en revue les événements historiques, les légendes, les coutumes locales sur lesquels un touriste intelligent désire avoir des renseignements nets et précis. Un dissentiment assez profond sur la question du progrès divise deux des interlocuteurs, et donne lieu à des discussions où l'ami du progrès est peut-être un peu trop sacrifié, mais le progrès a tant d'admirateurs qu'il n'est pas inutile de porter l'attention vers le passé, dût-on aller jusqu'au paradoxe, pour engager les gens à y regarder de plus près.

Petite géographie de la Loire-Inférieure, par MM. Eugène Talbot et Armand Guéraud, 2e édition. Nantes, Douillard.

Ce livre, adopté dès 1850 par le Conseil de l'Instruction publique, est le meilleur, le plus complet, qui ait été fait en ce genre sur la Loire-Inférieure. Rien n'y manque de ce qui pouvait intéresser le département. La carte, qui avait été dressée en 1852 par M. Pinson, vient d'être revue et augmentée par M. Orieux, agent-voyer inspecteur, et accompagne la seconde édition de cet ouvrage, qui a été mentionné avec distinction par l'Académie des Sciences.

Vie de N.-S. Jésus-Christ, tirée des quatre Evangélistes, par M. l'abbé Legros. — 1 vol., Paris, Bray.

Cette vie se divise par chapitres, dont chacun renferme un fait, un miracle, une démarche de N.-S.; l'auteur les accompagne de réflexions solides et pieuses. C'est un de ces livres qui conviennent parfaitement pour lectures quotidiennes dans les familles chrétiennes, et dans les maisons d'éducation.

Les Serviteurs des Hommes, par M. Gte de Cadoudal. — 1 vol., Paris, Dillet.

« Il est bon, il est utile et même nécessaire à l'édification et à la ferveur des âmes de mettre en lumière les vertus de ceux qui nous ont précédés dans la foi, qui ont été des modèles de piété, de charité, de science chrétienne, et auxquels Dieu a départi avec usure les dons de l'intelligence, de la volonté ou du cœur. »

Les *Serviteurs des Hommes*, dont la plume aussi consciencieuse qu'élégante de M. de Cadoudal nous retrace la vie, sont la sœur Marthe, Mme Molé, la princesse Borghèse, Leclère d'Aubigny, l'abbé Jean-Marie de La Mennais, Charles de Riancey, Christophe Colomb et Franklin. Cette dernière figure est placée là comme repoussoir et pour faire ressortir, par le contraste, toute la différence qui existe entre un philosophe et un chrétien, entre la philanthropie et la charité.

Note sur la reconstruction du Muséum d'histoire naturelle et de la Bibliothèque publique de Nantes, par M. Edouard Bureau, docteur ès-sciences, docteur en médecine. — Nantes, chez les libraires.

Dans un style vif et net, M. Edouard Bureau expose l'utilité de favoriser un peu plus à Nantes les travaux littéraires et scientifiques; la richesse de la Bibliothèque publique et du Muséum d'histoire naturelle; les raisons pour lesquelles ces deux établissements n'ont pas contribué jusqu'ici à inspirer le goût de l'étude; l'état déplorable des édifices qui renferment actuellement la Bibliothèque et le Muséum; l'utilité de les réunir à l'Ecole des Sciences, afin d'avoir, comme à Rennes, un véritable palais des sciences et des lettres, une petite Sorbonne. Selon M. Bureau, il y a lieu de préférer la place de la Monnaie à tout autre emplacement. — Nous n'avons point à entrer dans ce débat, que doit juger bientôt le conseil municipal; mais nous pouvons bien dire que cette note montre chez l'auteur un patriotisme et un amour éclairé de l'étude que nous voudrions voir devenir contagieux parmi nous. Emile Grimaud.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Inauguration du chemin de fer de Napoléonville. — Des dépêches interceptées. — Un toast de M. Cochin. — La *Semaine Religieuse du diocèse de Nantes.* — Quimperlé et sa salle d'asile; Quimper et son musée; Dinan et sa bibliothèque. — Une statue au Vendéen Réaumur. — Les explorations de M. Luzel. — MM. Anatole de Barthélemy, Edouard Bureau et Joyau. — Nécrologie: M. Nouvel; M. l'abbé Lepré.

Les inaugurations de chemins de fer ne sauraient être comparées aux jours, qui se suivent sans se ressembler. Qui a assisté à l'une de ces fêtes, connaît toutes celles qui furent, sont et seront célébrées. Qui en a décrit une, en a décrit cent. Ce sont toujours des mâts enrubannés ou enguirlandés au sommet desquels flottent des banderolles bicolores; toujours une estrade où se presse l'*élite* de la population dans ses plus beaux habits; toujours une musique, d'infanterie, de cavalerie ou de sapeurs-pompiers, exécutant ses airs les plus brillants; enfin, un autel, richement orné et recouvert d'un dais, d'où le premier pasteur du diocèse adresse à la foule une pieuse allocution et appelle sur les locomotives les bénédictions du ciel. — Voilà ce que nous vîmes, à Lorient, le dimanche 21 septembre 1862; voilà ce que nous revîmes, à Napoléonville, le dimanche 18 décembre de la défunte année 1864, à qui Dieu fasse paix!

Quand nous vous aurons dit, cher lecteur, que cinquante et un kilomètres séparent Auray de Napoléonville; que Pluvigner, Baud et Saint-Nicolas-des-Eaux sont les trois stations intermédiaires; que l'on rencontre deux tunnels; que la route devra être charmante dans la belle saison, attendu que l'on franchit souvent et côtoie presque toujours le Blavet, que l'on traverse la forêt de Camors et que l'on admire le site de Saint-Nicolas, fait à souhait pour le plaisir des yeux des romantiques, nous vous aurons suffisamment édifié sur cette récente voie ferrée.

Mais il s'est produit un petit incident assez curieux pour que j'essaie de

vous le narrer. La cérémonie faite, et pendant que chacun rentrait chez soi ou s'en allait prendre connaissance des beautés et des monuments de Napoléonville — ce qui, à vrai dire, n'était pas long, — on essayait d'inaugurer la ligne télégraphique et d'annoncer à qui de droit, à Paris, et ailleurs sans doute, que tout s'était passé suivant les termes du programme. On essayait, mais on ne réussissait guère; disons mieux : on ne réussissait pas du tout; les fils récalcitrants s'obstinaient à ne rien transmettre, et leur langage était aussi embrouillé, aussi incohérent que celui d'un aliéné. Chefs et subalternes, chacun y mettait la main; les précautions les plus minutieuses étaient prises : néant à la requête! les fils restaient toujours muets! — Vrai! pour le nouveau directeur du nouveau bureau, c'était à en perdre la tête, comme feu Vatel, et à se pendre haut et court à l'un de ces rubans de fer indisciplinés, pour ne pas dire ensorcelés!

Le soir vint; on se mit en devoir de serrer tout l'attirail de la fête, de décrocher tentures et banderolles. Or, ces dernières étaient à peine descendues de leurs mâts, que le télégraphe, si longtemps réfractaire, se mettait à fonctionner avec une docilité d'agneau, une régularité de fantassin sous les armes et une célérité qui eût fait envie à un éclair. Tout s'expliqua bientôt : les incessantes dépêches adressées, qui à S. E. le Ministre des travaux publics, qui à l'Administration de la Cie d'Orléans, qui... à qui vous voudrez... étaient allées se perdre dans les plis flottants et tourbillonnants des banderolles, lesquelles frôlaient perpétuellement les fils, dont elles absorbaient à leur profit toute l'électricité, par la raison bien simple qu'elles étaient bordées de galons d'or.

C'était du maudit métal
Qu'était venu tout le mal!...

La moralité de cette anecdote se tire facilement : c'est un avis à MM. les ordonnateurs des inaugurations futures d'avoir à mettre une respectueuse distance entre les fils et les banderolles, afin d'éviter entre eux des liaisons... dangereuses pour la transmission.

Du banquet, fort bien ordonné, du reste, je ne soufflerais pas mot, s'il n'avait ménagé à ses deux cents convives le dessert le plus agréable et le plus choisi qui se pût désirer : sous prétexte de toast, une ravissante improvisation de M. Augustin Cochin, que nous nous en voudrions de ne pas porter à la connaissance de tous ceux qui nous font l'honneur de nous lire. Ecoutez donc le spirituel orateur :

« Messieurs,

» La Compagnie d'Orléans, que j'ai l'honneur de représenter, reçoit avec un légitime orgueil les compliments que vous voulez bien lui adres-

ser. Mgr l'évêque de Vannes, M. le préfet du Morbihan, M. le Maire de la ville, se sont trouvés d'accord pour remercier la Compagnie, que M. le maire vient de définir par un mot que j'aime à relever : « Une Com-» pagnie qui ne s'enrichit qu'en enrichissant les autres. »

» Je m'empresserai de reporter au conseil d'administration ces éloges précieux; mais vous me permettrez d'obéir, avant tout, à un sentiment de justice et de les reporter tout d'abord sur ceux de nos agents qui les ont plus particulièrement mérités : sur les ingénieurs qui depuis cinq années nous représentent dans votre pays; et, à travers tant de difficultés, ont su traiter avec trois mille propriétaires, remuer neuf millions de mètres cubes de terrains, et achever, dans les délais légaux, ce réseau breton qui ne comprendra pas moins de trois cents kilomètres.

» J'aime à prononcer les noms de ces hommes de talent qui ont répondu à votre attente et à notre confiance : les noms de Morandière, Desnoyers, Sevène, Dubreil, Moreau, Malibran, Arnoux, et de tous ceux enfin qui ont si dignement servi la Compagnie.

» L'année a été laborieuse pour le chemin de fer d'Orléans; nous venons de livrer au pays trois embranchements situés dans des contrées bien diverses : l'un qui relie Toulouse à Alby, dans le Midi; un autre de Montluçon à Limoges; le troisième, enfin, comprenant la section de Châteaulin et celle que nous inaugurons aujourd'hui, en venant apporter à Napoléonville ce que l'époque où nous sommes me permet d'appeler *ses étrennes et son cadeau de bonne année.*

» En venant ici, hier et ce matin, j'étais interrogé par les deux administrateurs qui se sont récemment succédé à la tête de votre département, tous les deux si dignes, si habiles, et dont le second vient de prouver qu'il était aussi bon orateur que bon administrateur. Tous deux me demandaient à combien s'élevaient les sacrifices que le gouvernement et la Compagnie avaient faits pour achever le réseau breton? Sans parler des lignes concédées à la Compagnie de l'Ouest, nos lignes de la Basse-Bretagne auront coûté près de cent millions.

» Fournie par l'impôt, qui est la source des subventions de l'État, ou par l'épargne, qui forme le capital des Compagnies, cette somme considérable est une avance que la France entière fait à la Bretagne.

» Plein de confiance en vous, M. le préfet n'a pas hésité à me répondre : « Cette avance, la Bretagne la rendra. »

» A vous parler franchement, en traversant pour la première fois votre pays, attristé par l'hiver et couvert d'une brume mélancolique, j'en doutais un peu. Je me disais : « — Oui, cette journée d'hiver égayée par » une fête est bien l'emblème de la Bretagne; le Breton porte un cœur » joyeux dans une vie rigoureuse; mais ces étroites vallées, ces landes » fleuries mais désertes, ces blocs de granit sont faits pour charmer le » paysagiste plus que l'industriel.

» La Bretagne aura de la peine à nous rendre ce que nous lui don-
» nons ! »

» Ce doute a traversé mon esprit, je vous le confesse; je sens qu'il est dissipé : je crois à la Bretagne quand je vous vois et quand je me souviens de son histoire.....

» Je ne dois pas oublier que, depuis 300 ans, la Bretagne a su fidèlement payer sa dette envers le pays; elle a prodigué ses enfants et son sang; elle a produit des savants, des écrivains, des artistes, des marins et des soldats, et, conservant en même temps sa physionomie propre, ses mœurs, son costume, sa langue, elle a donné l'exemple d'une province française sachant unir une complète indépendance à une parfaite loyauté.

» M. le maire et M. le préfet l'ont dit tous les deux, ne trouvant pas de caractère plus distinctif pour peindre les Bretons, ils ont dit : « Les Bre-
» tons ne sont point ingrats ! »

» Le spectacle que vous me donnez aujourd'hui, les souvenirs de votre histoire, s'unissent donc pour me rassurer, pour transformer mon doute en remords, pour me persuader, enfin, que la Bretagne saura rendre à la France ce que la France fait pour elle.

» Mais j'ai besoin à mon tour de dissiper un autre doute qui frappe, je le sais, d'autres esprits que le mien; le progrès tant désiré, que nous vous apportons aujourd'hui, n'est-il pas en même temps un peu redouté ? On tremble que l'industrie ne fasse reculer la morale; on la comparerait volontiers à cette locomotive indiscrète qui s'est fait tout à l'heure si mal à propos entendre pendant le discours de M. le préfet. Comme la vapeur a failli étouffer l'éloquence, on croit qu'elle étouffera la poésie, la tranquillité et la moralité de vos contrées.

» Rassurez-vous, Messieurs, nous savons bien que nous vous rendons un grand service, mais nous mettons chaque chose à son rang et l'industrie sait et veut respecter la morale; en abrégeant les distances, nous venons allonger la vie et donner plus de valeur à chacun des moments rapides qui la composent; nous offrons à vos personnes et à vos produits des débouchés qui leur manquaient presque entièrement; nous venons transformer vos objets de consommation en objets de commerce, et votre commerce local en commerce général; et tandis qu'une ou deux voitures bien lentes vous mettaient à peine, hier, en communication avec les villes voisines, vous pourrez demain, à Saint-Nazaire, mettre le pied sur la planche d'un navire qui vous portera aux extrémités du monde, ou bien, à votre porte, sur la planche d'un wagon qui vous conduira jusqu'aux extrémités de la France et de l'Europe.

» Instrument docile de vos volontés, nous porterons aussi bien des pèlerins à vos sanctuaires que des acheteurs à vos marchés, et des pierres à vos monuments que des engrais à vos landes.

» Mais ces grands services dont nous ne diminuons pas l'importance, nous ne voulons pas non plus l'exagérer.

» La morale passe avant l'industrie et, si je voulais caractériser le rôle de ces deux grandes puissances, je chercherais dans vos légendes le récit d'un jeune guerrier venant se faire armer chevalier en pliant le genou devant un plus puissant et un plus ancien que lui; — ou plutôt, je vous rappellerais la belle cérémonie de ce matin; je vous montrerais ces locomotives s'approchant lentement de l'autel, et l'industrie, qui est la mère de la civilisation matérielle, venant plier le genou devant le christianisme, qui est le père de la civilisation morale.

» C'est à vous, Bretons, à consacrer cette alliance. Nous vous apportons le progrès matériel; transformez en qualité opportune, un défaut qu'on vous reproche; montrez-vous *entêtés* à défendre le progrès moral.

» Rien ne peut contribuer davantage à la gloire et à la paix de notre bien-aimée patrie que cette union du progrès nouveau et des vertus antiques, et c'est dans cet esprit, partagé par tous ceux qui m'entendent, avec ces sentiments qu'il me semble lire au fond de tous nos cœurs, que je bois à la santé de la Bretagne; au respect de son passé; au progrès de son avenir; à la perpétuité de ses traditions; au développement de ses ressources; à la prospérité de cette partie glorieuse du sol français. »

C'était, il faut le reconnaître, une bonne fortune pour la Bretagne d'entendre à cette fête de l'industrie l'un des hommes de ce temps qui ont su allier avec le plus de succès le culte des intérêts matériels au respect des traditions religieuses. M. Cochin est de ceux qui croient avec raison que si Dieu a donné à l'homme de nouveaux moyens d'accroître son bien-être, il lui impose en même temps de nouvelles obligations, et que la première de toutes est, — pour parler comme Joinville, — de ne pas le guerroyer de ses dons, en faisant tourner au profit de l'irréligion les victoires de l'intelligence humaine sur la nature inerte.

Espérons que les belles, mais sombres prédictions de notre Brizeux ne se réaliseront pas. *C'est le grand ennemi*, disait-il en voyant arriver les chemins de fer, et comme si son pays allait mourir, il chantait ces mâles strophes qu'il a intitulées l'*Elégie de la Bretagne*, et que la *Revue* a eu l'honneur de publier la première. On a fait parfois des élégies sur les vivants, et M. Cochin nous aide à penser que les admirables vers de notre barde ne sont point le chant funèbre de nos vieilles mœurs et de nos vieilles croyances.

Mais la confiance en l'avenir n'est pas un motif pour se livrer au repos; plus que jamais, il faut bien le dire, la vérité a besoin de recruter des champions pour cette lutte éternelle qu'elle soutient contre l'erreur, sans jamais défaillir, parce que le secours arrive souvent au moment où

l'on serait tenté de croire que la défaite est proche. Que ceux-là qui s'affligent du malheur des temps regardent la figure radieuse du Pontife Souverain. Sans doute la douleur est empreinte sur ce visage; mais il rayonne d'espérance et de foi.

J'ai souvent entendu se plaindre du mal que font les mauvais journaux; on a certes raison de déplorer cette propagande funeste, et s'affliger du mal en souhaitant le bien est une œuvre méritoire. Il y a mieux à faire cependant que de se lamenter; et si la presse n'est pas tout à fait comme le soleil qui luit pour tout le monde, il faut bien reconnaître que, dans le domaine des idées religieuses et littéraires, l'usage de ce précieux instrument est à la disposition de tous, et qu'on aurait grand tort de ne pas suivre l'impiété sur ce terrain. C'est ce qu'ont pensé dernièrement à Rennes, et plus récemment à Nantes, quelques hommes de bonne volonté et d'intelligence qui ont fondé la *Semaine religieuse du diocèse de Rennes* et celle *du diocèse de Nantes*. Cette petite feuille, — nous parlons de la dernière, — a fait son apparition à Nantes le jour du premier de l'an; elle paraît tous les samedis et se vend un sou. L'accueil qu'elle a déjà reçu fait espérer à ses fondateurs que son succès égalera bientôt celui de sa sœur de Rennes, et que des mains des âmes pieuses auxquelles elle s'adresse plus particulièrement elle tombera sous les yeux de gens qui pourront y découvrir des vérités utiles, et surtout la plus utile des vérités. Les fêtes de l'Eglise catholique expliquées dans leurs origines, dans leur but et dans leur signification, offrent une occasion toute naturelle d'exposer les dogmes et les faits principaux de l'histoire de l'Eglise. Déjà, M. le Vte Edouard de Kersabiec, à propos de la Circoncision et de l'Epiphanie, a raconté, non-seulement ce qu'il importe de savoir, mais aussi ce qu'il est agréable de connaître sur ces solennités. L'histoire des diverses paroisses, ou plutôt, comme il est dit dans l'introduction, l'histoire des vieilles et des jeunes églises fournira une abondante moisson de faits intéressants. L'actualité, c'est-à-dire l'imprévu, se chargera du reste. En un mot, l'on s'efforcera de donner au lecteur tout ce qui peut, en dehors de la politique, l'instruire, l'édifier et l'amuser. Nous n'avons pas besoin de dire que toutes nos sympathies sont acquises à cette modeste publication, qui désire, avant tout, se placer sur le terrain large et pourtant nettement défini des convictions religieuses.

Plusieurs établissements, destinés, eux aussi, à faire des conquêtes sur l'ignorance, viennent d'être fondés en Bretagne. Le 15 décembre, sous la présidence de Mgr l'évêque de Quimper, avait lieu à Quimperlé l'inauguration d'une salle d'asile. Dans une improvisation pleine de charme, le prélat a souhaité le succès à la pieuse entreprise et proclamé *la Perle de l'Ellé* la digne rivale de *la Perle de l'Odet*. — Quimperlé aura sa salle d'asile; mais Quimper aura son musée, grâce à la générosité de M. de

Silguy, l'un de ses habitants, qui vient de lui léguer une fort jolie collection de tableaux. Tous les voyageurs qui ont été à Quimper doivent se rappeler l'aménité et le goût de cet aimable vieillard qui se faisait un plaisir d'être lui-même le cicerone de ses visiteurs et savait, avec tant d'à-propos, détourner leur attention ou la provoquer, selon que les tableaux méritaient ou non l'admiration. — Enfin, c'est Dinan qui vient de fonder ou plutôt de réorganiser une bibliothèque publique.

Si de la Bretagne nous passons à la Vendée, nous entendrons encore parler d'une statue. Décidément la vogue est aux statues. Nous avons déjà dit combien nous approuvions ces hommages rendus aux gloires de nos provinces, et il faut avouer que, sous ce rapport, nous sommes encore loin des Grecs, dont nous avons renouvelé tant de choses. Tout le monde connaît les trois cents statues que les Athéniens élevèrent à Démétrius de Phalère. C'était beaucoup pour un seul homme, mais les Athéniens pensaient qu'on ne saurait trop honorer les gouvernants qui administrent les finances avec économie. L'illustre Vendéen dont il s'agit, et sur lequel M. Audé vient d'attirer l'attention en proposant de lui élever une statue, est Antoine Ferchaud, seigneur de Réaumur, l'inventeur du thermomètre, le rival de Buffon en renommée et l'un des plus grands savants du siècle dernier. Une réparation de cette nature est bien due à l'homme dont un amour exagéré de l'uniformité a fait enlever le nom à l'instrument qui l'a rendu célèbre, car le nom de *centigrade* appliqué au thermomètre est une ingratitude aussi noire que celle qui a enlevé à Christophe Colomb l'honneur de nommer le Nouveau-Monde. Il a donc été, il sera donc vrai dans tous les temps, le *Sic vos non vobis* de Virgile, que son disciple Brizeux a traduit de la sorte :

J'ai fait des vers, un autre en eut tous les honneurs.
Vous pour un autre aussi portez sous les chaleurs,
Brebis, vos toisons blanches;
Vous pour un autre aussi posez, oiseaux chanteurs,
Votre nid sur les branches;
Vous pour un autre aussi, grands bœufs, de vos sueurs
Fertilisez les terres;
Vous pour un autre aussi pompez le suc des fleurs,
Vous, abeilles légères.

Comme les légères abeilles, notre collaborateur M. Luzel vient de butiner dans les Côtes-du-Nord, en suite de la mission dont il avait été chargé. M. le Ministre de l'Instruction publique, à la réception des documents intéressants récoltés par notre barde, tels que mystères, légendes, chants populaires, traditions orales, etc., a décidé que ces manuscrits seraient déposés à la Bibliothèque Richelieu, et mis à la disposition des amateurs d'ancienne littérature bretonne. — Nous savons qu'au mois d'avril pro-

chain, l'infatigable chercheur reprendra ses explorations dans le Morbihan et le Finistère; ce qui nous démontre que, sans sortir presque de chez soi, l'on peut découvrir des sources inconnues, et non moins intéressantes pour nous que les sources du Nil.

Un autre chercheur, dont on a souvent apprécié ici même la solide et piquante érudition, M. Anatole de Barthélemy, a été récemment élu deuxième vice-président de la Société des Antiquaires de France pour 1865. C'est une distinction à laquelle nous applaudissons, sans nous en étonner, pas plus que de la nomination de M. Edouard Bureau, de Nantes, comme vice-secrétaire de la Société Botanique.

Sont-ce des antiquités que M. Joyau, de Nantes aussi lui, élève de l'Académie française des beaux-arts à Rome, va recueillir en Orient? Nous l'ignorons; mais nous avons plaisir à constater que le Gouvernement a confié une mission scientifique et artistique à notre compatriote.

Pendant que ces hommes, pleins d'intelligence et de vie, remplissent noblement leur tâche et, suivant le précepte du fabuliste, ne cessent de travailler, de prendre de la peine, ceux qui les avaient devancés dans la carrière s'en vont recevoir le prix de leurs jours voués au bien, mais en emportant, comme naguère M. Nouvel, ce type de bonté, d'exquise courtoisie et d'aimable bienveillance, les regrets de tous ceux qui les ont connus, c'est-à-dire aimés. Ancien conseiller à la Cour royale de Rennes, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, M. Nouvel était père de M. l'abbé Nouvel, vicaire-général du diocèse, et beau-père de notre collaborateur M. V. Audren de Kerdrel. « La loyauté et la dignité simple de son caractère, ont dit de lui nos amis du *Journal de Rennes*, la fermeté de ses convictions s'alliait avec un grand charme à l'affabilité des manières et aux formes conciliantes dont il ne se départait jamais... Nous sommes sûrs que nulle voix hostile ne peut s'élever contre sa mémoire sans tache. »

Sans tache aussi, cela va sans dire, et bien douce, et bien chère au cœur des chrétiens qui le pleurent aujourd'hui, est la mémoire de M. l'abbé Lepré, chanoine de la Cathédrale, secrétaire de Mgr l'Evêque et maître des cérémonies. M. Nouvel est mort dans la plénitude de l'âge; mais M. l'abbé Lepré nous a été ravi avant le temps : ses forces ont succombé sous le poids du travail et des bonnes œuvres. Quelle touchante oraison funèbre on ferait sur cette existence toute parfumée de vertus, et devant quel nombreux auditoire, si l'on trouvait seulement réunis autour de la chaire tous ceux que M. l'abbé Lepré a obligés, soulagés, encouragés, consolés! Les rédacteurs de la *Revue* s'y rendraient des premiers, car ils ne sauraient oublier le sympathique appui qu'il a prêté dès le début et toujours à la fondation et à la consolidation de notre œuvre.

LOUIS DE KERJEAN.

LE CHATEAU DE CORLAY.*

A la nouvelle de la mort de Jacques de Rohan, Anne sa sœur, alors veuve de Pierre de Rohan, baron de Frontenay, s'empressa de partir pour la Basse-Bretagne, afin d'être la première à prendre possession des trésors que le défunt avait, disait-on, accumulés à Corlay. — Elle quitta « la Bouexière en Carentoays » accompagnée du sieur du Pordo et de François du Houx, sieur du Bodel, et arriva à Pontivy; là elle apprit que sa sœur Mme de Guéméné, et son frère Claude, évêque de Cornouaille, l'avaient devancée [1]. Pendant huit jours, Mme de Frontenay resta à Pontivy, discutant avec Hervé du Quélennec et Olivier de Quélen qui réclamaient 3,000 livres tournois de rente au nom de Mme de Guéméné, et s'appuyant sur le contrat de mariage de celle-ci, qu'ils ne semblaient pas bien disposés à montrer. A la Toussaint, Anne de Rohan était à Ploërmel, logée avec son train à l'hôtellerie de Armel Charpentier : elle y recevait « la révérence » des sieurs d'Estuer et de Carcado, ainsi que de Laurent Guedas, écuyer, capitaine du Gavre, qui revenait alors « de la monstre de la compagnie du sieur de Montejean, tenue à Malestroit, dont il estoit homme d'armes. » A Ploërmel comme à

* Voir la livraison de Janvier, pp. 71-77.

[1] En 1515, lors du mariage de Pierre de Rohan avec Anne, il avait été prévu qu'au cas où le vicomte Jacques décéderait sans postérité, la vicomté de Rohan reviendrait à Pierre et à ses héritiers, et Claude aurait en usufruit les terres de Corlay, Crauzon et Guéméné. (D. Mor., III, 942.)

Pontivy on discuta de nouveau sur le contrat de mariage de Mme de Guéméné, toujours sans le représenter ; enfin sur l'avis du sieur de Kerhuys, Anne de Rohan consentit à faire un accord avec les sieurs du Quélennec, de Quélen et de Talhouët [1].

Un peu après c'était à la veuve du vicomte Jacques que Anne de Rohan avait à faire : Françoise de Daillon réclamait son douaire et la moitié des meubles; Anne de Rohan les lui refusait lui reprochant sa conduite; elle la qualifiait sans ménagement de « fière, arrogante » et désobéissante à son mary ; » elle lui faisait observer que ces façons étaient d'autant moins justifiées que sa noblesse moins illustre que celle des Rohan aurait dû lui faire prendre en considération l'honneur d'être alliée à une maison souveraine. Elle allait même jusqu'à soupçonner sa moralité, alléguant qu'étant à Blain avec le vicomte Jacques, elle s'était fait enlever par un fort détachement de gens d'armes, et avait vécu séparée de son mari pendant six années.

De son côté, Françoise de Daillon faisait bon marché de la mémoire de son époux : « Il estoit, disait-elle, rude homme, sévère et » austère, et ne la traictoit ainsi qu'il debvoit, ains la maltraitoit, » baptoit et outrageoit, et ainsi l'a faict par plusieurs foiz, sans » cause ne raison et luy fist plusieurs playes et mutillacions en sa » personne. » Elle ajoutait qu'étant enceinte, par crainte de malheur, ses parents étaient venus la chercher, munis d'un ordre du roi. Après la mort de son enfant, et sur la demande réitérée du vicomte elle était revenue auprès de celui-ci qui l'avait gardée à peu près en chartre privée pendant une année à Josselin et à Pontivy, puis l'avait reléguée avec une suite convenable de « damoiselles et de serviteurs » au château de la Garnache [2].

Si Jacques de Rohan était un mari peu aimable, il s'entendait du moins à thésauriser : sa réputation à cet égard était assez bien établie pour arriver aux oreilles de François Ier; justement ce prince revenait de sa prison d'Espagne, et cherchait avec empres-

[1] Enquête des 16 et 17 avril 1528, communiquée par M. le baron de Janzé.
[2] Document communiqué par M. le baron de Janzé.

sement tous les moyens de ramasser de l'argent[1]. Donc « ayant » estè nagueres aduerty que feu nostre cousin le seigneur de » Rohan a auparavant son déceix retiré en son chasteau de Corlay » une grosse somme de deniers qui est à présent de nul proufit, et » en dangier d'estre perdu à james, » il résolut de s'en emparer pour subvenir et aider aux « très-grans, urgeans et nécessaires » affaires que nous avons de présent à conduyre et supporter, » en s'engageant néanmoins à rembourser cet emprunt forcé aux héritiers du défunt.

On vit, le 9 avril 1527 arriver à Corlay, muni des pouvoirs du roi, « René de Montejehan, sieur de Seigle, Choillet, Combour, et » Regnac, » conseiller et chambellan de François Ier ; les héritiers de Jacques de Rohan s'exécutèrent de bonne grâce, car le sieur de Montejean remplit sa mission d'accord avec leurs procureurs. On se rendit au bout de la salle basse du château, dans une chambre dont la porte était scellée des sceaux de la vicomté et de l'official de Corlay : après les avoir levés on ouvrit les coffres au moyen des

[1] Jacques de Rohan était d'ailleurs en relations très-intimes avec François Ier ; nous en avons pour preuve une lettre du vicomte de Rohan. Elle est peut-être oubliée dans les *Preuves* qui sont annexées au tome II de l'*Histoire de Bretagne* de D. Taillandier ; son style vraiment breton, et la mention d'un pillage fait à Corlay m'autorisent à la reproduire ici :

« Sire, tant et si humblement que faire se peux à votre bonne grâce me recommande. Sire, d'empuis votre venue d'Espagne et que m'escrivites, je n'ay point ouy de vos nouvelles certaines ; par ma foy, Sire, quand je scay des nouvelles de vous, et qu'estes en bonne santé, je suis bien aise. Je ne fais point de cas de toutes autres fortunes qui sçauroient vous sourvenir ; mais que soyez toujours en bonne prospérité avec l'aide de Dieu, et que n'estes pas vieil, toutes autres fortunes o l'aide du Créateur, je suis en ceste créance que en viendrez par temps au-dessus. Sire, il m'a esté fait un exceix en l'une de mes terres, qui a nom Corlay, qui m'a esté pillé et prins tout plain de titres et lettres, et autres biens et meubles, qui avoit lessé feu monsieur mon père ; Sire, je me tais de ce propos de peur de vous ennuyer ; j'en ay escrit à monsieur le chancelier la vérité pour ceste raison, Sire, et qu'il n'y a point de chef en vostre justice icy. Je vous supplie très-humblement qu'il vous plaise commander à monsieur le chancelier qu'il me soit baillé deux commissaires de vostre grand conceil pour cognoistre et informer du cas de l'exceix qui m'a esté fait. Sire, je m'en voys prier Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. De Pontivy, ce tiers jour de décembre. Vostre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet. — JACQUES DE ROHAN. »

clefs remises par François de Tymadeuc, maître d'hôtel du défunt, et en laissant de côté tout ce qui était vaisselle d'argent, on ne prit que les métaux précieux monnoyés ; c'étaient : « 3,025 escus soulail, 105 escus couronne, 61 angelots, 4 moutons, 5 lyons, 6 escus vieux, 11 diverses espèces de doubles ducatz, 6 ducatz, 1 réal, 4 demys escuz couronne, 2 demys escus soulail, 30 escus à l'aigle, 5 escus de Bretaigne, 77 nobles à la roze, 20 nobles Henry, 11 Portugalaizes, 144 livres de testons tournois, 7 livres, 4 sous, 6 deniers d'autres testons. — Le roi François Ier faisait ainsi une bonne opération financière, et le feu vicomte Jacques avait réuni à Corlay de belles épargnes [1]. »

J'ai dit plus haut que François Ier avait laissé la vaisselle d'or et d'argent : lorsque le sieur de Montejean était venu, il y en avait cependant pour 40,000 livres, mais il avait remis la clef du trésor à la dame de Corlay, Marie de Rohan, dame de Guéméné ; en mai 1527 ce précieux dépôt était presque complétement pillé ; deux individus arrêtés en France, et mis dans les prisons du Châtelet de Paris sous caution, avaient été relâchés le 4 juillet à la condition de se présenter le 31 août suivant devant les juges de Ploërmel ; ils se nommaient Guillaume le Rouxeau et Yvon le Berre ; ils étaient accusés de s'être « transportez de nuyt au chasteau de Corle, et en » iceluy chasteau avoient osté et arraché les sceaulx de la Cour qui » y avoient esté mis et apposez d'autorité de justice, et faict romp- » ture et oupverture de l'une des chambres basses estantes en » iceluy chasteau, en prins et emporté grant nombre de vesselle » d'argent a grant valleur. » Le 12 juin l'alloué de Ploërmel constatait solennellement la violation des sceaux sur « l'huys et claveure » d'une chambre basse estante au bout de la salle dudit chasteau » devers la cheminée. »

[1] Lorsque Anne de Rohan mourut au château de Blain en 1544, on recueillit les monnaies suivantes : 1,502 escus au soleil, 5 escus, 1 demi couronne, 34 ducats, 4 angelots, 1 lion, 1 franc à pied, 1 franc à cheval, 1 réal, 5 escus à l'aigle, 19 *Philippus*, 26 livres, 8 sous en douzains, 6 livres en gros d'Angleterre et 3 sous tournois pièce, 17 livres, 10 sous en testons et demi testons, 15 sous en monnaies diverses.

Je n'ai pu retrouver la suite donnée à ce procès : tout ce qu'il m'a été permis de constater, c'est que, en 1532, la vaisselle d'argent de Jacques de Rohan, comme nous allons le voir, n'avait pas été retrouvée ; c'est qu'en outre, l'un des voleurs avait assisté comme témoin aux faits et gestes du chambellan de François Ier [1].

En 1532, le 7 juin, l'évêque Claude de Rohan terminait par une transaction les longues difficultés auxquelles la succession de Jacques, son frère, avait donné naissance ; le maréchal de Montmorency et le gouverneur général de la province, M. de Châteaubriand ne furent pas étrangers à cet accord. Le prélat prenant en considération les dettes mobilières et immobilières qui grevaient sa maison, et voulant concourir aux besoins de ses neveux, René et Claude, afin qu'ils pussent « parvenir et faire service au roy, » abandonna tout ce qu'il avait eu en Léon par suite d'un échange précédent contre la terre de Corlay, fait en 1527. Il retint une rente de 3,500 livres, la nomination aux bénéfices et aux offices, les droits de patronage, et voulut que la capitainerie de Rohan fût laissée au sieur du Plessis-Bordage. Il se réserva aussi la vaisselle d'argent de son frère qui me paraît n'avoir été qu'une partie du trésor du feu vicomte de Rohan. En voici le détail : « Quatre douzaine d'es-
» cuelles d'argent, trente-quatre plaz et demy, treze tasses tant
» grandes que petites, deux bassins, une couppe dorée avecques
» son couvercle, une sallière, deux cuillières, deux assieptes, deux
» poteciulx couverts, une esguere, deux flacons, deux sallières,
» quatre chandeliers a cuffve, deux chandeliers à pied, deux chauf-
» fettes, deux esbrumaulx my dorez, quatre teixes, deux bassins et
» deux flacons d'argent qui furent trouvez au chasteau de Corlay. »

Mes lecteurs me permettront ici une nouvelle digression : je viens de parler de la vaisselle d'or et d'argent qui appartenait au commencement du XVIe siècle au chef de la maison de Rohan ; il n'est

[1] L'enlèvement des deniers avait eu lieu en présence des sieurs de Guéméné, de Bertrand de Pleguen, chevalier, sieur du Plessis, capitaine de Fougères, de Alain de Cambout, sieur de la Salle, de Guillaume de Talhouët, sieur de Creuvenec, et de Guillaume le Rouxeau, sieur de Penfolec, maître d'hôtel de l'évêque de Cornouaille.

peut-être pas inutile de réunir ici ce que nous pouvons savoir sur le mobilier et les bijoux de ces vicomtes à une époque antérieure ; quittons un moment le château de Corlay, nous y reviendrons.

Lorsque mourut Alain, vicomte de Rohan, il laissa six enfants sous la tutelle de Jean de Lorraine, comte d'Harcourt, et de Tanguy du Chastel, vicomte de la Bellière ; ces enfants avaient été confiés à leur mère Péronnelle de Maillé, dont la résidence était au château de la Chèse. Comme la veuve avait renoncé aux meubles de la communauté, on dut, en 1462, faire un inventaire général [1].

Cette opération eut lieu au château du Gavre, près de Blain, sous la surveillance de Nicolas de Kermeno, alloué de Vannes, et de Yvon Bourchier, procureur du jeune vicomte. Des hommes spéciaux furent chargés de procéder à l'estimation de ces nombreux objets ; ce furent Jehan Aougstin, orfèvre de Nantes, et Jehan de Bleing, du Gavre, pour les lits, tapisseries, coffres, vaisselles d'étain, de cuivre et de potin ; Jehan Rouxeau, drappier et tailleur, et Guillemin le Picart, pelletier, tous deux de Nantes, pour les étoffes, robes et fourrures ; Jehan Aougstin, et Nicolas Jullien, aussi orfèvre et lapidaire pour les bijoux. — Voici un résumé de leurs opérations ; je marque d'une astérisque les objets que la douairière de Rohan dut représenter, et de deux astérisques ceux qui lui furent attribués comme compensation de son trousseau.

Lingerie.

** Une grande couecte de plume o son traverlit prisée ..... C. s.
** Une petite couecte de plume..... LX s.
** Deux couectes painctes..... L s.
** Une chambre antière de veille tappicerie de Caan taincte en noir,

[1] Il fallait en effet assurer à la veuve l'équivalent de son trousseau, estimé 1,000 écus d'or ; plus l'indemniser de ce qu'elle avait dépensé pour l'entretien de ses enfants. Péronnelle reconnaissait avoir reçu 214 écus 10 sous 3 deniers en *demis escus, angelots, escus d'or neufs, reaulx escus et frans, vieux moutons, et saluts :* à l'exception de 100 écus prêtés du vivant de son mari à Alix, veuve de Guillaume de Rouxigneul, sieur de Changic, tout avait passé à l'entretien de ses enfants et de sa maison à la Chèze.

contenant en tout traize pieczes de tappicerie avec quatre carreaux et ung banchier de mesmes, prisée sept escuz vallans ouict livres cinq deniers.

** Ung petit pavaillon de linge..... 3 s. IV d.

** Troys couectes et deux traversiers et une veille couecte poainte..... VII l. XV s.

** Ung lit de linge garny de courtines..... LX s.

** Une mante de saze vermoille..... XXV s.

** Quatre paires de linceulx chascun de quatre toilles..... X l.

** Cinq linceulx de troys toilles chascun, et trois linceulx de troys toilles et demye..... CXIII s. IV d.

** Quatre paires de linceulx de deux toilles et demye chascun..... LXVI s.

** Ung doublier de paremant contenant ouict aulnes et demy au pris de unze soulz seix deniers l'aulne, valent..... CVI s. III d.

** Ung aultre doublier contenant troys aulnes et ung quart chascune aulne prisée sept soulz seix deniers..... XXI s. X d. maille.

** Ung aultre doublier contenant cinq aulnes et ung quart a deiz soulz l'aulne..... LII s. VI d.

** Ung aultre doublier contenant quatre aulnes a seix soulz ouict deniers..... XXVI s. VIII d.

** Une aultre nappe contenant cinq aulnes quart à trois soulz quatre deniers..... XVII s. VI d.

** Ung aultre doublier contenant quatre aulnes à einq soulz. XX s.

** Une nappe plaine contenant cinq aulnes et demye à seix soulz ouict deniers..... XXXVI s. VIII d.

** Une aultre nappe plaine contenant cinq aulnes et demye à *id*..... XXX s.

** Une aultre nappe contenant seix aulnes à sept soulz onze deniers..... L s. I d. maille.

** Une aultre nappe plaine de quatre aulnes à onze soulz ouict deniers..... XLVI s. VIII d.

** Une aultre nappe plaine contenant quatre aulnes et ung quart à 2 s. 6 d..... X s. VII d. maille.

** Vignt serviecttes de doublier chacune prisée vignt deniers..... XXXIII s. IV d.

** Une piecze de serviectes merchées de doze serviectes prisées chascune VII s. VI d..... IV l. X s.

** Autre pièce de serviectes merchées de doze serviettes prisées chacune VIII s. I V d..... C s.

** Sept serviectes fines ouvrees prisées chascune VIII sous IV deniers..... LVIII s. IV d.

** Quinze aulnes et demye de toille de Hollande, chascune à deiz soulz..... VII l. XV s.

Cuisine.

** Deux broches, deux roustissoires, deux poelles, ung greill, une petite fourche, une palle, une cognée, le tout ensemble..... XXX s.

** Deux poelles darain, dont l'une petite..... XLI s. VIII d.
(L'un poisant 12 l., l'autre XVI à 15 et 20 d. la livre.)

** Ung pot de potin poisant cinquante livres à 7 den... XXIX s. II d.

** Vignt quatre escuelles et douze plats d'estain poisant 45 l. à 18 den..... LXVII s. VI d.

** Quatre pots et troys paonnes d'estain à bouteillerie poisans ensemble 18 l..... ..... XXVII s.

Ecurie.

** Troys coffrets garnyz de cuir bandes de fer et ung de cypres..... IV l. II d.

** L'ecueurie o tout son habillement roues et chappelle comprins la couverture de veloux fort usée..... XIII l. XV s.

** Une hacquenée en poil blanc nommée *La Mignote*.. XXVIII l. XII s. XI d.

** Une aultre hacquenée boyarde..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Deux selles pour les dictes hacquenées en ce non compté la réparacion y faict faire par ladicte damoeselle..... ..... IV l. XI s. VIII d.

* Trois hacquenées en poil blanc, XII escuz, X escuz, et VIII escuz, avecq trois vieilles selles non prisées. (*Mme de Rohan réclamait les frais d'entretien de ces trois haquenées, depuis le décès du vicomte.*)

Robes et fourrures.

** Une panne de gris garnie de gid sens collet ne poignectz pour robe à femme..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Aultre panne de gris sens gid pour robe à femme. XI l. IX s. II d.

** Aultre panne de menu ver pour robe longue à femme garnye de manches et collet d'electices herminées sens aultre gid.... XIII l. XV s.

** Une robe courte de veloux noir pour femme fourrée et gidée de bonnes martres..... CIV l. XI s. VIII d.

** Une robe longue sangle descarlate violée pour femme. XIII l. XV s.

** Une robe longue de satin cramoesy pour femme fourrée de martres garnie de collet et manche sans aultre gid..... LI l. XI s. III d.

** Une robe longue pour femme de morguyn fourrée de martres et gidée..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Une robe courte de veloux violet livée de veloux noir, XIII l. XV s.

** Une robe courte de veloux noir pour femme fourrée de menu ver gidée de lectices herminées..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Une robe longue sangle de drap violle pour homme. LXVIII s. IX d.

* Une panne de martres pour robe de femme estant en plusieurs pièces..... XV l.

* Une robe courte de susdit sangle pour femme garnie de collet et poignetz de panne de gris..... C s.

* Une robe de bleu sangle courte garnie de collet et manches de lectices hermines..... L l. II s. 8 d.

* Un petit gid de pannes de martres et un autre gid pour robes courtes de femmes..... C. s.

* Une robe longue sangle d'escarlacte..... VII l. X s.

* Une robe courte pour femme de veloux noir fourrée d'aigneaux blancs et noirs gidée d'aigneaux noirs..... XXII l. 18 s. 4 d.

* Une robe à femme de damas blanc sangle..... XIII l. XV s.

* Une robe longue de veloux noir pour femme fourrée et gidée de martres..... LVII l. V s. X d.

* Une robe courte de gris pour femme livée de veloux noir.. XI l. IX s. II d.

* Une petite robe de camelot noir pour femme doublée de blanchet..... IV l. XI s. VIII d.

* Deux aulnes de veloux sur veloux cramoysy..... VII l. X s.

* Ung pavillon blanc lacé de fil de soye, non prisé.....

* Une robe simple à femme de samy cramoesy doublée de blanchet..... C s.

* Une robe courte d'escarlacte fourrée de menu vair gidée de lectices hermines..... XX l. XII s. VI d.

* Une robe courte de drap vert livée de veloux noir. VI l. XVII s. VI d.

* Ung manteau de tortevaynes de gris..... VI l. X s. VI d.

* Une robe longue de drap d'or fourée et gidée de hermines; le drap LXXV escuz, la panne L escuz.

* Trois aulnes de taphetaz vermeill..... XII s. X d.

* Quatorze aulnes et quart de veloux cramoesy LXXXV escuz et demi, valant..... LXXXXVII l. XIX s. IV d. [1]

[1] Dans ce rapport ne figurent pas une robe de velours noir donnée à la dame d'Azé par la douairière de Rohan, avec l'assentiment des tuteurs.

Bijoux, Vaisselle plate.

** Une chayne d'or orphaynes du pois de seiz onces deux gros, le deche rabatu..... LVII l. V. s. X d.

** Ung collier d'or à croissans en seiz pieces du poys de deux onces troy gros..... XXI l. XV s. V d.

** Une croex d'or garnye de sept diamanz et quatre perles.. LVII l. V s. X d.

** Une petite chayne d'or a boucles rondes partie esmaillée de noir du pois de quatre onces seix grox, le deche rabatu... XXXVI l. XIII s. IV d.

** Une aultre chaynecte d'or a rosectes blanches du poyds d'une once deux grox..... X l. VI s. III d.

** Unes patenostres d'or en faczon de lermes a ung bouton et cinq flourectes de perles pesantes une once ung gros..... IX l. III s. IV d.

** Deux diamanz poaintuz en deux petiz anneaulx d'or.. XX l. XII s. VI s.

** Trois dyamans en troys anneaulx d'or don en y a l'ung en faczon d'un croissant l'aultre d'un dolx d'asne, et l'aultre en faczon d'une petite lozange..... XXXIV l. VII s. VI d.

** Deux anneaulx d'or a deux camayeulx du poys d'une once et demye..... XIX l. IX s. VII d.

** Ung petit dyamant et une hemeraude en deux petits anneaulx d'or..... XLV s. X d.

** Sept verges d'or dont il y a en l'une d'icelles ung ruby. XVIII l. VI s. VIII d.

** Une table de dyamant en ung anneau d'or esmaille de blanc alermet..... XLV l. XVI s. VIII d.

** Une chaynecte d'or et ung *Agnus Dei* du poys de deux onces deux gros..... XVIII l. VI s. VIII d.

** Ung petit tableau de crystal du poys d'une once et demye. LXVIII s. IX d.

** Une garniture de tissu d'argent doré du poys de sept onces troys gros..... VII l. X s.

** Aultre garniture de tissu d'argent doré à fleurs d'or, du poys de cinq onces..... VII l. XVII s. VI d.

** Deux petitz demys saints garnys d'argent doré l'un blanc et l'autre cramoysi..... XXII s. XI d.

** Ung tissu gris a une garniture d'argent doré tingue d'or. XI l. IX s. II d.

** Ung tissu blanc garny d'argent doré tingue d'or.. XIII l. XV s.

** Ung tissu cramoysi garni d'argent doré..... VI l. XVIII s. VI d.

** Ung tissu noyr garny d'or du poys de seix onczes et demye le tissu et la tart rabatuz..... LII l. XIV s. II d.

** Deux petites troussoueres l'une d'or garnie d'or pesante deux onces troys grox..... XXII l. XVIII s. IV d.

Et l'aultre desil d'argent garnie d'argent XXII s. XI d. qu'est en somme vignt quatre livres ung soult troys deniers.

** Deux petits flacons d'argent doré de quinquaillerie pour mectre eau rose du poys de 4 onces 16 gros..... IV l. XI s. VIII d.

** Ung pot d'argent blanc du pois de 9 marcs à 7 livres 5 sous le marc..... LXV l. V s.

** Ung calice d'argent doré du poys de deux marcs à VIII livres le marc..... XVI l.

** Une eguiere d'argent verrée et godronnée du pois de 2 marcs 6 gros, chaque marc à 7 l. 10 s..... ..... XV l. XIV s.

** Une couppe verée et rachée pesant 3 marcs..... XXII l. X s.

** Ung dragouer d'argent doré du poix de 7 marcs 1/2 once, à 8 livres le marc..... ... . LVI l. X s.

** Deux baczins d'argent blanc à laver du poys de 9 m. 7 onces 1/2 à 7 l. 5 s. le marc..... LXIX l. X s. XI d.

** Deux tasses vermoilles dorées a souages et esmaulx amoriscques ..... du poys de 8 marcs 1 once 1/2, chaque marc à 8 l... LXV l. X s.

* Ung fermaill garny d'un ballay a une poaincte de dyamant et sept perlles dont il y en a deux pendantes, estimé CXX escuz, valant..... CXVII l. X s.

* Ung aultre fermaill en faczon de Sarrasin garny d'une grosse perlle et une poaincte de dyamant a faces et d'un grant ruby de vieille myne..... CLXXI l. XVII s. VI d.

* Ung bracelet d'or du poys de 5 onces 1 gros garny de 28 perlles dont y en a deux branlantes et de quatre rubys, deux dyamants à poynte et une flour de dyamant, le tout..... CXLIII l. IV s. VII d.

* Ung fermaillet d'or en faczon de rost esmaillé de blanc et de gris garnye d'ung grant saphir..... XXII l. XVIII s. VI d.

* Ung fermaillet à soullaiz du poys de 6 onces garny de quatre dyamans, quatre rubys et huit perlles, le deché rabatu..... CLXXI l. XVII s. VI d.

* Ung fermaillet d'or en faczon d'une serayne garny d'une flour de dyamant et cinq perlles..... LVII l. V s. X d.

* Ung ordre d'or a devise de duc du poys de 6 onces 2 gros, a une hermine pendante garnye d'ung ruby, ung dyamant et une perle..... ..... LXXXII l. X s.[1]

* Une chayne à 27 boucles d'or dont en y a la moictié esmaillée, du poys de 6 onces 2 gros, le deché rabatu..... LVII l. V s. X d.

[1] La vicomtesse douairière déclara vouloir garder ce collier d'ordre, « pour raison » des priviléges et noblesse du dón et octroy que elle dit le duc Pierre, dont Dieu » ayt l'ame, luy avoir fait d'iceluy ordre. » Le 28 septembre 1463, elle donnait aux tuteurs un reçu de ce joyau.

* Ung collier d'or a encollics esmaillé de blanc et de bleu, du pois de 3 onces 1 d. le deché, rabatu..... XXV l. IV s. II d. [1]

* Ung petit collier d'or a flours vermoilles, auquel pend une flour de « Souvené vous de moy », garny d'une flour de dyamant a quatre pièces, du pois de 3 onces, le deché rabatu..... LXI l. XVII s. VI d.

* Ung petit paisant d'or garny d'un gros ruby, deux dyamans et une perle..... LXXXXI l. XIII s. IV d.

* Une petite croez d'or, garnye d'ung ruby, un dyamant et quattre perlles..... XIII l. XV s.

* Une petite chayne d'or esmaillée de noyr du poys d'une once 7 gros, le deché rabatu..... XIV l. XVII s. II d.

* Une aultre chaynette d'or creuse esmaillée de noyr du poys d'une once, le deché rabatu..... VIII l. V d.

* Ung petit collier à coras esmaillé de blanc et vermoill du poys de deux onces 6 gros, id..... XXV l. IV s. II d.

* Ung dyamant poinctu en ung anneau d'or..... LVII l. V s. X d.

* Une piezce de la vroye crouez enchassée en argent doré, non prisé. [2].

* Une pièce de licorne atachée à une chayne d'or.... IV l. XI s. VIII d. [3]

* Deux petits tableaux d'argent doré..... LXVIII s. IX d.

* Une pastenostres de coural du poys de 10 onces.. LVII s. III d.

* Une pièce d'or nommée « Desire. »..... XIII l. XV s.

* Ung tissu blanc velouté de noyr, garny d'or avec quatre dyamans, quatre rubys et quatre perlles, du pois de 9 onces, la thare rabatue..... CLX l. VIII s. IV d.

* Ung petit coffretz d'yvière (*sic*) garny d'argent doré.. IV l. XI VIII d.

* Ung libvre de heures hystorié en chascun feillet, non prisé. [4]

* Une couppe d'or armoyée des armes dudict feu vicomte et de ladicte damoeselle du poys de 2 marcs, 7 onces, 2 gros CLVII escuz, valant..... CCX l. XI s. VII d. [5]

* Ung verre garny de bandes d'or, non prisé.

[1] En 1463, Guillaume de Keraudy, écuyer tranchant du vicomte de Rohan, donnait un reçu pour ce collier qui devait, avec la petite croix d'or qui est notée plus bas, être offert comme don d'étrennes à Mme de Rohan.

[2] Le 6 juin 1464, le comte d'Harcourt, au nom du jeune vicomte, donnait un reçu de cette relique.

[3] Le 4 avril 1462, le comte d'Harcourt donnait encore un reçu de ce bijou, promettant de le rendre.

[4] La vicomtesse douairière réclamait ce missel comme lui appartenant en propre ; notons qu'elle jura n'avoir rien détourné des biens meubles du défunt sur « un libvre de messel avecq relicques que on dict estre de « saint Vincent. »

[5] La douairière réclamait cette coupe comme appartenant à Pierre de Rohan son fils ainé par don du duc Pierre de Bretagne.

* Une esguière d'argent garnie de 16 gobeletz, godronnez, dont les godrons sont dorez, du poys de 8 marcs et demy..... LXIII l. XV s.

* Deux sallières vermoilles dorées du poys de 1 marc, 2 onces et demy..... X l. 10 s.

* Une cagette d'argent d'ouyseaux de Chippre du poys de 1 marc, 6 onces, 6 gros..... XIII l. IX s. VI s.

* Seix tasses vermoilles dorées plaines du poys de 17 marcs, 6 onces, 6 gros..... CXLII l. XV s.

* Une petite esguière d'argent blanc sans couvercle du poys de un marc 7 onces..... XIII l. XI s. X d.

* Quatre vieilles tasses d'argent blanc du poys de sept marcs un once..... XLIX l. XVII s. VI d.

* Neuff escuelles d'argent blanc du poys de 17 marcs cinq onces..... XXVII l. XV s. VIII d.

* Quatre plactz d'argent du poys de 14 marcs, 6 onces, 2 gros..... CVII l. III s. IV d.[1]

Chapelle.

Une chasuble de vieil veloux noir.

Trois touailles d'aultier.

Une aulbe, ung amict, ung fanon, une estolle, ung vieil mesel.

A ces objets de peu de valeur laissés à la disposition de la vicomtesse avec « aucunes coueffes de femmes » il faut ajouter ce que les tuteurs firent délivrer le 22 juillet 1463 à Pierre le Faulcon, chapelain du vicomte Jean : c'étaient :

Deux chandeliers d'argent blanc à picquets, du poids de 1 marc, 5 onces, 6 grains.

Ung benoistier avec son aspergeoire d'argent doré pesant 2m 3o.

Deux petits orceulx d'argent et deux petits esmaulx sur le couvercle, 1m 6gr 1/2.

Une patenne d'argent doré esmaillée à troys ymages, pesant 4 onces, 6 grains 1/2.

Dans cet inventaire, nous ne trouvons évidemment pas toute la vaisselle d'argent et d'or : on ne prisa alors que ce que la vicom-

[1] Dans cet inventaire ne figure pas une petite coupe d'or donnée par la vicomtesse à la « petite Jehanne Morgues », ni un « demy saint garny d'argent » donné à Loys de Paradieu, le tout avec l'agrément du comte d'Harcourt.

tesse douairière avait rapporté, et le reste dut être réservé. Je remarque en effet qu'en 1464, lorsque le vicomte de Rohan eut à acquitter à Marie de Montauban, alors veuve de Louis de Rohan, le rachat des terres de Guéméné-Theboy et Plouray, il eut à fournir la somme de 14,125 écus d'or neuf 17 s. 8 den. maille [1]. Dans ce paiement considérable figurent 6,224 écus 2 s. 6 d., donnés à Rennes par Jehan Basire, maître de la monnaie de Saint-Lo pour la vaisselle d'or et d'argent que les orfèvres Jehan Aoustin et Jehan de Vannes avaient mis quatre jours à peser.

Revenons muintenant au château de Corlay.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La fin prochainement.)

[1] Le payement se fit en *écus neufs* et *demi-écus, réeaux saluz, lions, nobles, demi-nobles* et *quarts de nobles :* 12 nobles valaient alors 24 saluts, et 400 écus neufs étaient estimés 300 livres 8 sous, 4 deniers.

COMMENT ON DEVIENT BEAU.

NOUVELLE.*

IV.

Une manière de traduire Horace.

Paul revint, attiré par le charme invincible qu'exerce l'honnêteté sur une âme honnête elle-même ; le spectacle d'une vie laborieuse et tranquille le calmait et l'arrachait souvent au tourbillon de la vie mauvaise qu'il avait menée jusque-là ; mais, s'il acceptait et aimait cette heureuse influence, ses habitudes ne changeaient point ; il restait toujours désœuvré et ennuyé, triste et inutile.

Un soir d'hiver, Paul était venu rendre visite à ses nouveaux amis.

M. Guiraudet était assis dans un grand fauteuil, loin de la lumière que ses mauvais yeux lui rendaient pénible ; mademoiselle Julienne était, comme toujours, occupée à écrire, et tout le feu de la lampe inondait ses cheveux et le haut de son visage incliné. Après quelques paroles de bienvenue, Julienne, qui donnait quelques petits signes d'impatience, leva la tête et dit à Paul :

— Savez-vous encore un peu de latin ?

Comme la question était faite avec une nuance d'ironie, Paul crut de sa dignité de répondre d'un ton assez superbe :

— Mais... je suppose !

— C'est fort heureux pour moi, fit Julienne, car vous allez me rendre un service très-considérable.

* Voir la livraison de janvier, pp. 31-41.

— Avec joie, Mademoiselle.

— Voici ce dont il s'agit : mon père s'est engagé depuis longtemps à faire, pour un de nos premiers éditeurs, une traduction des *Odes* d'Horace. Le terme qu'on lui a fixé arrivera bientôt ; mais mon pauvre père est bien fatigué encore ; d'ailleurs, on traduit mal sans voir son auteur, on se corrige mal soi-même ; je tâche donc de le remplacer ; mais ce n'est point une facile besogne... pour une femme surtout. Vous savez que, de tous les poëtes, Horace est peut-être celui qui se dérobe le plus au traducteur ; il a des tournures à lui, une façon toute personnelle de saisir la pensée ; enfin la langue, chez lui, est moins la langue latine que la langue d'Horace. En vérité, le poëte de Tibur me met souvent dans un embarras ! Voulez-vous m'aider un peu ?

Julienne disait cela simplement, avec une sorte de bonhomie toute charmante. Paul fut bien forcé de répondre :

— A vos ordres, Mademoiselle !

— Ah ! très-bien, très-bien, dit-elle, vous me sauvez !

— Ah ! la maligne ! murmura M. Guiraudet dans son coin.

— Où en êtes-vous, Mademoiselle ?

— A l'ode dix-huitième du livre III.

— Voyons.

— Vous connaissez le sujet et le plan de l'ode : Horace veut prouver que les richesses corrompent l'homme sans le rendre heureux.

Et Julienne se mit à lire d'une voix grave, et en scandant parfaitement les vers :

Intactis opulentior
Thesauris Arabum et divitis Indiæ
Cæmentis licet occupes...

Elle s'arrêta, et tendant le livre à Paul :

— Non, faisons mieux ; prenez le livre et dictez-moi la traduction.

Paul prit le livre, naïvement.

— J'attends ! dit Julienne, la plume à la main.

— Un instant! un instant, Mademoiselle! et il se mit à étudier le texte.

Julienne était impassible, M. Guiraudet souriait vaguement sous ses larges lunettes.

Après un silence, Julienne hasarda un *Eh bien?*

Paul paraissait contrarié, cependant il se décida à dire :

— Avez-vous là un dictionnaire latin?

— Pourquoi faire?

— Pour chercher un mot.

— Et lequel?

— Un mot difficile!

— Bah! il y a un mot difficile?

— Mais... assez.

— Et lequel donc?

— Eh bien! c'est le mot *cœmentis.*

— Oh! oh! monsieur Gérard!

— Mais, Mademoiselle, on ne peut pas savoir tous les mots d'une langue, surtout d'une langue morte.

— Au contraire, Monsieur, une langue morte ne varie pas et ne s'accroît plus.

Paul était assez confus, il reprit :

— Un dictionnaire, s'il vous plaît!

— A quoi bon? Regardez bien le mot, rendez-vous compte du mouvement de l'idée, et vous trouverez vite.

— Mais... je ne trouve pas, dit Paul, après avoir bien cherché.

— Eh bien! *cœmentis*... cela ressemble au *ciment*, autrement dit *moellons*, décombres, matériaux de démolitions avec lesquels on fait des jetées contre la mer, des digues. Dans le cas présent, dans l'espèce, c'est le sens du mot *cœmentis*... digues, jetées.

Julienne parlait d'un ton si enjoué et avec un si aimable sourire que Paul sourit de son côté et s'écria :

— Décidément, je ne suis qu'un mauvais élève, et je me mets à votre école.

— Eh bien! continuons, Monsieur, continuez à m'aider! seu-

lement, c'est vous qui écrirez, je dicterai et vous me ferez vos observations.

Paul accepta cet arrangement; dans le cours du travail, il eut la chance de trouver place pour quelques remarques assez justes, ce qui le réhabilita un peu dans l'esprit de Julienne.

Les heures passèrent rapidement pour Paul, ce soir-là. Quand la traduction de l'ode dix-huitième fut finie, il se leva et dit à M. Guiraudet :

— J'ai passé une bonne soirée, grâce à Mademoiselle.

Puis, se retournant vers Julienne :

— Si vous êtes bonne, Mademoiselle, promettez-moi que cette séance ne sera pas la dernière : je me sens heureux.

— C'est que vous avez travaillé, Monsieur. Nous recommencerons, si vous le désirez; à une condition, toutefois, c'est que vous travaillerez pour vous-même, que vous continuerez vos études, que vous serez avocat bientôt.

Puis, elle ajouta, en relevant la tête, d'une voix ferme, et avec un éclair dans les yeux.

— Oh ! promettez-moi cela, sans quoi je vous mépriserais : un homme qui ne fait rien ne vaut pas le chien qui court les rues !

Jamais Paul n'avait entendu personne parler de la sorte, avec tant de force et d'autorité. Il s'inclina, en rougissant, et dit à Julienne en lui tendant la main :

— Mademoiselle, je vous le jure !

— Il est sauvé ! pensa Julienne.

— Etrange fille ! se dit Paul en sortant, savante... sans être ridicule !

Puis, il ajouta :

— Oh ! elle a raison !

V.

Un Juge fait des compliments à un Avocat.

Trois ans après les premiers événements de cette simple histoire, la foule se pressait à la porte de la cour d'assises de Paris. Il

s'agissait d'une de ces affaires qui excitent puissamment l'attention publique ; les habitués du Palais s'entretenaient avec animation du choix fait par l'accusé d'un avocat inconnu jusque-là, mais qu'un magistrat vénérable entourait de sa protection, ayant trouvé, disait-il, dans le jeune avocat, les germes d'un talent supérieur. Les curieux ne manquaient donc pas à ce début, ni les envieux.

Après l'audition des témoins et le réquisitoire du ministère public, le défenseur se leva.

C'était un homme jeune encore, quoique son front dégarni au sommet annonçât un âge plus avancé ; pâle et calme, son visage portait l'empreinte d'un labeur obstiné ; il y avait dans son regard, plein d'éclairs contenus, cette sécurité en soi-même que donnent l'étude et la certitude de n'avoir rien négligé dans l'accomplissement des devoirs humains.

Au milieu de l'attention universelle, il commença d'une voix vibrante et claire ; il exposa les faits de la cause avec cette lucidité qui est déjà nne séduction ; puis se sentant peu à peu maître de son auditoire, il s'abandonna à des mouvements d'éloquence qui entraînèrent les plus hostiles et les plus indifférents. On sentait régner dans la parole du jeune orateur un courant d'idées fortes, une habitude des nobles et hautes pensées ; dédaignant la phraséologie ordinaire, il allait au fond de son sujet avec cette perspicacité et cette puissance d'induction qui est la moelle même de l'éloquence.

A la fin de sa plaidoirie, l'avocat s'arrêta un instant ; puis, réunissant toutes ses forces, il résuma tous les faits de la cause dans une de ces péroraisons émouvantes comme les murs du Palais en entendirent rarement ; l'œil en feu, la voix tonnante, le geste dominateur, la tête tout illuminée de génie, il était beau ! il électrisa juges, témoins, avocats, jurés ; malgré la réserve que le lieu impose, des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes les parties de la salle, et un avocat illustre qui écoutait dit à son voisin : « Voilà notre maître à tous ! »

Le président, dans son résumé, s'adressa au défenseur en ces termes : « Maître Gérard, dès vos premières paroles, je compre-

» nais que j'aurais à vous féliciter; après votre plaidoirie, je sens » que je dois féliciter le barreau tout entier, car vous serez » l'honneur de la corporation. »

Pendant cette ovation, une femme, confondue dans l'auditoire, pleurait sous son voile, et, près d'elle, un vieillard souriait.

VI.

La jeune savante met une crinoline.

Le soir du même jour, il y avait grand gala chez M. Guiraudet; on devait fêter les débuts de M. Gérard, et on l'attendait. Julienne allait et venait, pressant la vieille servante, ordonnant tout, aidant à tout. M. Guiraudet se frottait les mains, et il semblait tout en joie.

— Ce que c'est que la chance! disait-il, pour la première fois depuis trente ans je n'ai pas fait mon service à cause de maître Gérard, et pour la première fois j'obtiens de l'avancement! Je suis nommé sous-bibliothécaire.

Et l'excellent homme riait comme un enfant.

Gérard entra bientôt, tout de noir vêtu, heureux, fier, radieux... et beau!

Quant à Julienne, elle n'avait plus la tête à elle, sans aucun doute: pour la première fois de sa vie, elle avait mis une crinoline!!!

VII.

Notre héros veut se marier.

Quelques mois se passèrent, pendant lesquels la réputation de Paul Gérard s'établit sur les bases les plus solides; il était célèbre; il fut bientôt riche, mais le brillant avocat n'oublia pas ses dignes amis; presque tous les soirs il rendait visite au vieux bibliothécaire, et quelquefois il aidait encore Julienne dans ses travaux de

traduction,... seulement ce n'était plus elle qui le lui demandait; elle n'osait plus.

Les vacances du Palais arrivèrent. Un soir, Paul Gérard dit à M. Guiraudet :

— A propos, je pars demain.

— Vous partez? dit le vieillard.

— Demain! dit Julienne.

— Oui, un petit voyage.

— Et où allez-vous donc?

— Dans mon pays, à Couëron.

Puis, se penchant vers M. Guiraudet :

— Mademoiselle Huard n'est pas mariée, et je pense que maintenant...

— Mais parlez donc tout haut! dit M. Guiraudet, Julienne s'intéresse comme moi à tout ce qui vous regarde.

Puis le vieillard reprit gaiement :

— Tu ne sais pas Julienne? Maître Gérard va se marier.

— Se marier! dit-elle.

— Eh oui! car on ne le refusera pas maintenant. Du reste, je trouve ça bien de sa part : on l'a repoussé quand il n'était rien; il a compris qu'on avait eu raison, et il ne garde pas rancune à la jeune personne ni à sa famille.

— Et... elle s'appelle?

— Laurence Huard.

— Laurence? c'est un joli nom.

— Tu trouves?

— Je vous félicite, monsieur Gérard. Et... elle est belle?

— Elle l'était du moins.

— Jeune?

— De votre âge.

— Brune?

— Et blanche.

— A-t-elle beaucoup d'esprit?

— Je ne me souviens pas.

— Oh! elle doit en avoir : vous n'auriez pas aimé une sotte.

— Tu lui fais beaucoup d'honneur! dit M. Guiraudet; en ce temps-là, il n'était pas très-spirituel lui-même, ni très-raisonnable. Maintenant, c'est à ne pas le reconnaître : l'aigle du barreau! comme disent les journaux en parlant de lui.

Depuis un instant, Julienne gardait le silence ; tout à coup elle se leva, ouvrit un petit secrétaire en bois de rose, seul luxe de l'humble maison, puis elle revint vers Paul Gérard.

— Tenez, Monsieur Gérard, voici mon cadeau de noce ; je ne peux vous en offrir d'autre, mais il a du prix pour moi, car j'y tenais. Ce n'est qu'une feuille de papier : celle où vous avez écrit sous ma dictée, il y a trois ans, la traduction de l'ode d'Horace sur *le mépris des richesses*. Acceptez ce cadeau en souvenir de nous et de votre courage depuis ce temps-là.

— Mademoiselle! répondit Gérard profondément ému, j'accepte et je vous remercie de toute mon âme. Je vous dois plus que la vie, à vous et à votre père, je vous dois l'honneur, car vous m'avez appris qu'on le perd loin des sentiers du devoir et du travail ; je vous dois par conséquent le bonheur que je vais chercher là-bas. Je vous remercie encore l'un et l'autre, et j'ose ajouter que je vous aime de la plus respectueuse tendresse.

Et Paul tendit les deux mains à M. Guiraudet et à Julienne. M. Guiraudet prit le jeune homme dans ses bras en pleurant ; quant à Julienne, elle avait croisé ses bras sur sa poitrine, et elle regardait, au fond du salon, le portrait de sa mère.

— A bientôt, monsieur Paul, dit le vieillard; au revoir, et amenez-nous madame Gérard.

— Ici? dit Julienne.

— Mais oui, ici. Quoi d'étonnant?

— C'est que nous sommes de pauvres gens, de modestes professeurs, et pour une femme jeune, jolie, élégante, riche...

— Que dites-vous, Mademoiselle? interrompit Paul; ce sera un grand honneur pour ma femme si vous daignez l'appeler votre amie.

— Eh bien! monsieur Gérard, si cela vous plaît...

VIII.

Pendant que sonnait l'Angelus.

Paul Gérard s'était annoncé à la famille de Laurence Huard, et il se savait attendu avec impatience.

A peine arrivé au village, après avoir embrassé son père et sa mère, il se dirigea vers l'élégante habitation de M. Huard.

C'était vers la fin d'une belle journée, les derniers rayons du soleil empourpraient les collines boisées, les oiseaux cherchaient en chantant l'abri des haies en fleur, les bœufs revenaient lentement des prairies et mugissaient longuement en regagnant l'étable; les paysans passaient, suivant les lourds chariots chargés de luzerne; les *angelus* se répondaient d'un village à l'autre; et le calme des champs, la douceur de l'air embaumé, le murmure affaibli du vent dans les saules, la joie de la nature, la bonté de Dieu répandue sur toutes choses, portaient l'âme aux bonnes rêveries et aux salutaires pensées.

Gérard, avant d'entrer dans la maison de Laurence, s'arrêta un instant et s'assit sur un banc rustique où sa mère avait coutume de le conduire quand il était petit.

Et il se mit à songer.

IX.

Les choses finissent comme le lecteur l'a prévu.

— Mademoiselle! Mademoiselle! cria la vieille servante, c'est Monsieur Paul!...

— Tu veux dire Monsieur Gérard?

— Mais oui... mais oui!

— Il est seul?

— Certainement.

— Qu'il entre donc.

Paul entra. Julienne alla vers lui. M. Guiraudet était absent.

— Déjà de retour! dit Julienne. Mais, Monsieur, on ne se marie pas en trois jours.

— Aussi ne suis-je pas marié.

— Comment? On a refusé...

— Je n'ai pas demandé.

— Expliquez-vous donc!

— C'est bien clair, il me semble.

— Comment? Vous ne voulez plus vous marier...

— Plus que jamais! Mais pas avec mademoiselle Laurence.

— Alors, avec qui?

— Avec vous, Julienne, si vous voulez.

— Vous riez! Monsieur Gérard.

— Sur mon honneur, je dis la vérité.

— Oh! non, non, Monsieur Paul, ce n'est pas possible! vous êtes trop savant pour moi, et trop beau... maintenant.

— Ecoutez, Julienne, j'étais parti pour en épouser une autre, cela me semblait naturel. Mais au moment de faire ce pas décisif, j'ai compris tout à coup que mon bonheur à venir n'était pas là, qu'il était plutôt là où j'avais trouvé le courage, la foi, la force, l'honneur; qu'il était dans cette modeste demeure où vous m'avez enseigné la véritable route du devoir; il m'a semblé qu'en donnant ma vie à une autre j'allais commettre une forfaiture envers vous qui avez été mon bon ange. Julienne, je vous aime. Soyez ma femme.

En ce moment, M. Guiraudet entra; il embrassa Gérard, sans songer à lui demander compte de son brusque retour, puis il dit à Julienne :

— Tu vas me gronder, j'ai fait une folie.

— Et laquelle, cher père?

— Je n'ai pas fait mon service aujourd'hui; il faisait beau; j'ai été me distraire.

— Et où donc?

— J'ai assisté à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Je me suis bien amusé. Voilà deux fois, depuis trente ans, que je manque à mon service; la première, j'ai eu de l'avancement; pour la seconde, quel bonheur va-t-il m'arriver?

— Il vous arrive un fils, dit Julienne.

Vte HENRI DE BORNIER.

ITINÉRAIRE

DE VANNES A QUIBERON.

I.

De Vannes à Sainte-Anne d'Auray.

Le temps était beau ; le ciel d'un gris pâle, assez pur cependant pour un ciel de Bretagne, l'air piquant et vif d'une matinée de mai, tout nous invitait à partir. Nous prîmes nos *penbaz*, nos sacs de voyage bien remplis et nous jetâmes le cap sur Sainte-Anne. — Pierre, un brave paysan léonard, ayant à remplir *un vœu* à Notre-Dame d'Auray, m'était venu quérir pour cette expédition. — Nous voilà donc faisant bonne route pour ce lieu si vénéré de pèlerinage, et devisant gaiement des choses du pays de Léon ; car, il faut bien le dire, Pierre, ainsi que tous les paysans léonards, ne voit rien au-dessus des montagnes d'Arhez, ni de Notre-Dame-du-Folgoat. Nous arrivons à Béléan, petite chapelle à une lieue de Vannes. Pierre y récite dévotement une prière, afin d'obtenir un heureux voyage, et nous passons.

— Que penses-tu de cette chapelle ? dis-je à mon pieux compagnon. Sans doute l'architecture en est peu remarquable ; ce n'est pas l'église de Saint-Pol et son *clocher à jour* ; et pourtant on dit que celle-ci a été construite avec l'aide des anges. En effet, lorsque le sire du Garo revint de Palestine, miraculeusement porté dans un coffre sur la mer, il fit vœu d'élever une chapelle à la Vierge ; et, comme on avait commencé les travaux dans une autre place, les anges transportèrent tous les matériaux ici-même, à l'endroit où

le sire avait abordé avec son coffre. Tu vois que ce simple édifice a une origine fort respectable.

Chemin faisant, je voulus faire remarquer à mon compagnon les vestiges de voie romaine qui bordent la route. Cela parut le toucher bien peu.

— Vous appelez cela une voie romaine, me répondit-il, et vous dites que ces voies ont servi jadis à opprimer les malheureux Bretons... Puissent-elles donc bientôt disparaître toutes de cette terre dont elles rappellent les malheurs ! J'aime mieux voir un chemin creux, qui conduit soit à une petite chapelle bien cachée sous le feuillage, soit à une croix de pierre à demi-ruinée, mais vénérée toujours, soit à une fontaine où, après avoir bu de l'eau fraîche, on peut dire une prière devant une petite statue de la Vierge ou d'un saint.

J'étais à peu près du même avis que mon Léonard et ne trouvai rien à redire. Enfin, la grosse tour de Sainte-Anne nous apparut dans la brume matinale ; je la montrai aussitôt à Pierre et je lus sur son visage les traces d'une émotion profonde... Nous entrâmes dans l'église : la messe commençait à peine ; le prêtre venait de monter à l'autel. Le tintement prolongé de la sonnette annonçait l'auguste sacrifice. Puis, la messe étant finie, Pierre alla se mettre à genoux devant l'autel *privilégié* de Sainte-Anne. Il pria longtemps; je lui lus les litanies de la sainte patronne. Tout le monde avait quitté la chapelle; alors quel fut mon étonnement, lorsque je vis le paysan se mettre en mouvement sur les genoux, et s'éloigner ainsi de l'autel. Tel était son vœu : je compris de suite sa pieuse intention; j'ouvris la porte latérale et je suivis le pèlerin en priant. Il fit à deux genoux (autant que faire se peut) le tour extérieur de l'église, en récitant son chapelet, et revint encore prier à l'autel de Sainte-Anne, où il alluma un cierge bénit. Quand il se releva, il avait l'air radieux et se mit à examiner en silence les *ex-voto* qui couvrent les murs de la nef. Enfin, nous sortîmes de la chapelle.

— Pierre, lui dis-je fort sérieusement, il faudra te faire peindre, sur la montagne d'Arhez, égaré, transi, mourant au milieu de la neige, le jour que...

— Non, non, monsieur, reprit-il, en m'interrompant, je ne le

ferai point, je vous assure. Ah! je ne regrette que cela à Sainte-Anne d'Auray : que Jésus me pardonne, mais je trouve ces tabeaux bien *pénibles* à voir, et j'ai beau me dire que c'est la piété qui les a placés là, je ne puis m'y résigner. Si je les avais vus avant le saint sacrifice de la messe, assurément ma dévotion en aurait été troublée. N'allez pas vous fâcher contre moi, monsieur; je ne suis qu'un pauvre paysan, mais, que voulez-vous? je n'ai pu vous dissimuler cette impression.

Hélas! j'étais encore là-dessus à peu près du même avis que Pierre, et je gardai le silence.

Nous visitâmes ensuite la fontaine et le champ où l'on découvrit l'image miraculeuse de sainte Anne. De là nous nous rendîmes aux *Pierres de Brek*. Penchées aux flancs du coteau, au-dessus d'un ruisseau paisible que grossissent les pluies d'hiver, ces roches sont fort curieuses; le site même est remarquable. Cette pierre surtout qui menace de tomber sous vos yeux et ne tombe jamais, fit rêver le pèlerin, car il me dit :

— Il y a beaucoup de pierres comme celles-ci dans notre pays; ces rochers sont bien penchés, j'en conviens, mais les nôtres me semblent plus imposants par leur grosseur et leur forme.

Nous descendîmes la vallée jusqu'aux moulins de Tréauray, au milieu d'un paysage toujours pittoresque. Arrivés sur les bords du sinistre marécage :

— C'est ici, m'écriai-je, qu'ils sont morts pour la foi, pour l'honneur!

Pierre me comprit et voulut, en rabattant son grand chapeau sur ses yeux, me cacher quelques larmes... Nous visitâmes en silence la chapelle expiatoire au fronton de laquelle on lit ces simples mots : *Hic ceciderunt.* (C'est ici qu'ils tombèrent.)

Oui, c'est là, sur cette terre, qu'arrosent chaque jour tant de larmes, que le sang des martyrs a coulé. « Un pareil laconisme convenait bien à un semblable monument; c'est le *Sta, viator, heroem calcas*, de l'antiquité. [1] »

Continuant notre lugubre pèlerinage, nous entrâmes dans le mo-

[1] *La Chartreuse d'Auray*, par M. Rosenzweig.

nument principal, adossé contre l'église de la Chartreuse ; là, se trouve le magnifique tombeau, qui porte les noms de toutes les victimes et qui renferme leurs cendres. On y lit les inscriptions suivantes : « *Gallia mœrens posuit* (Elevé par la France désolée). » « *Pro Deo, pro Rege nefarie trucidati* (pour Dieu, pour le Roi, immolés d'une manière infâme). »

Je me contentai de les traduire sans commentaires et je voulus, en même temps, m'assurer de l'impression que toutes ces grandes choses produisaient sur le Léonard, dont l'esprit droit et sérieux, dans sa simplicité native, formulait quelquefois des jugements que je ne trouvais point sans valeur.

— Du moins ceci, Pierre, lui dis-je, c'est un monument d'une grande beauté, auquel les Bretons surtout, eux dont les pères ont ici versé leur sang, doivent accorder une respectueuse admiration. Ce mausolée en marbre blanc, orné des images des plus illustres victimes, me paraît remarquable en tous points, et digne des souvenirs qu'il renferme et de la pensée réparatrice qui l'a élevé.

En ce moment, le paysan achevait, presque en pleurant, sa prière, à genoux sur le bord du caveau funéraire au fond duquel un jeune sourd-muet descendait un fanal, afin de nous faire voir les ossements des morts. Pierre se releva lentement.

— J'avoue, me répondit-il, fort ému, que tout ce que je vois ici est bien touchant pour un chrétien; mais je ne puis m'empêcher de regretter encore, auprès de cet ossuaire de douleur, les anges, le jubé et les saints de pierre de Notre-Dame-du-Folgoat. Comme nos beaux anges, aux grandes ailes, veilleraient bien au repos de ces martyrs de la foi chrétienne et de la fidélité !...

Pour moi, j'avais toujours admiré, sans restriction, j'en conviens, les monuments de la Chartreuse; le simple langage d'un pauvre paysan me donna beaucoup à réfléchir, et depuis, je me suis souvent demandé si le style pieux de nos chapelles gothiques, appliqué là sur un plan sévère, n'eût pas mieux convenu pour garder la mémoire de tant de martyrs chrétiens.

Nous employâmes le reste de la journée à visiter le couvent de la Chartreuse, où l'on nous montra les cloîtres et la galerie de Saint-

Bruno. Je n'ai rien à dire des nombreux tableaux qui rappellent la vie de ce grand saint, car ce sont des œuvres pieuses et non des ouvrages de l'art ou de la nature [1].

Déjà, le soir était venu, lorsque nous songeâmes enfin à nous rendre à Auray. Nous voulûmes encore, tant ces lieux ont de tristes charmes, repasser sur les bords du marécage où les émigrés furent mis à mort. Pierre se rapprochait de moi comme instinctivement; et cet homme, que j'avais vu plein de courage dans plus d'une circonstance, paraissait en proie à des terreurs d'enfant. Il faut dire que la nuit répandait dans ces lieux ses ombres funèbres; que le vent gémissait dans les mélèzes et les saules agités, et qu'une brume épaisse et froide s'étendait sur le marais, marquant par une bande blanchâtre le cour sinueux du ruisseau.

— On dirait, murmura le paysan, que *des âmes en peine* errent sous les saules en poussant des sanglots... Pourtant, s'il y a des âmes en peine dans ces lieux, je ne crois pas que ce soient celles des malheureux proscrits, fusillés aussi indignement.

Puis nous gardâmes, en marchant dans l'ombre, un douloureux silence.

II.

D'Auray à Quiberon.

La petite ville d'Auray, l'Alréenne, n'offre rien de bien remarquable, si ce n'est sa position pittoresque sur les bords du Lok, où monte la mer, et la jolie vue que l'on découvre de la promenade qui domine la rivière. En passant, j'essayai de faire remarquer à Pierre quelques débris des vieux remparts du château. J'allais, je crois, oubliant une promesse faite avant le départ, me lancer dans les dates et l'histoire; j'allais parler de du Guesclin, puis de Charles de Blois, tué au combat de Tréauray, en 1364, par les défenseurs de Jeanne de Montfort. J'allais...

— Oh! pour l'amour de Dieu, interrompit le bon paysan, tenez votre promesse, monsieur; ne me parlez point de *savanteries* que

[1] Voyez l'analyse de ces tableaux, dans le livre de M. Rosenzweig.

je ne saurais comprendre. Les œuvres du bon Dieu n'ont-elles pas toutes la même date ? Il n'y a pas besoin d'être savant pour les admirer. Marchons vite vers les landes et les plages de Karnak. Il me semble que j'aspire déjà les senteurs de la Mer Sauvage... La mer ! l'Océan ! c'est si beau à voir, si imposant, si *religieux* pour l'âme du chrétien, qui ne comprend bien sa petitesse qu'à la vue de l'immensité des flots !...

— Tu deviens philosophe, mon cher Pierre, lui dis-je, charmé de cette éloquence naturelle, qui n'est donnée qu'aux hommes *neufs*, si je puis m'exprimer ainsi ; mais je veux pourtant te dire que les dates qui rappellent les grands et nobles souvenirs des âges passés, pour les services rendus, soit à la religion, soit à la patrie, soit à l'humanité, sont bonnes à garder dans nos cœurs.

— Cette fois, du moins, reprit Pierre, et je veux dire, cette fois comme toujours, c'est vous, Monsieur, qui avez raison. Je ne suis qu'un pauvre ignorant, ainsi pardonnez-moi, car je ne sais plus rien, dès que j'ai perdu de vue la montagne d'Arhez et le clocher du Folgoat.

Nous arrivâmes à Plouharnel, où, après nous avoir accordé une excellente hospitalité, nos hôtes nous montrèrent les objets celtiques trouvés dans des fouilles sous des *tumulus* et dolmens du pays. Mon compagnon, je dois en convenir, n'y accorda pas la moindre attention. Il faut, en effet, posséder un cœur d'antiquaire ou de savant pour se sentir remué à la vue de ces vieux débris, figures encore inexpliquées, que des mains curieuses ou avides de science ont arrachées à la terre, qui semble ne pas vouloir en révéler le secret.

Nous visitâmes pourtant avec intérêt les dolmens enfouis de Ploubarnel, remarquables, mais moins beaux que ceux de Lokmariaker, puis les *tumulus*, notamment celui de Saint-Michel, où des fouilles récentes et heureuses ont donné de curieux résultats. De là nous allâmes voir les fameuses pierres-levées de Karnak ; armée de granit qui voit, presque chaque jour, tomber un de ses soldats ; grands *menhirs* plantés dans la lande sauvage, sur dix ou onze rangées, formant à perte de vue de longues et mystérieuses avenues. Mon Léonard, un peu semblable par son costume sévère et par sa démarche lente et grave à un Gaulois ou à un Breton-Kimrys, erra

longtemps en silence dans cette forêt pétrifiée; il parut examiner attentivement la forme et l'orientation des rochers et s'arrêta enfin devant les plus hauts monolithes :

— Que signifient tous ces menhirs alignés? me dit-il.

Je baissai la tête, ne pouvant trouver à lui faire une réponse tant soit peu claire et satisfaisante. Il continua :

— On dirait les ruines, les vestiges, ou plutôt les pierres d'appui des masures de quelque village antique : chaque roche, ainsi plantée debout, marque peut-être le foyer d'une cabane... Est-ce que les bûcherons, et surtout les mendiants, qui bâtissent des huttes en terre sur les landes vagues ou dans les bois, ne les accolent pas le plus souvent à un gros rocher, aux pentes des coteaux?...

Je gardai encore le silence, me disant toutefois que l'idée du paysan pouvait bien prendre place parmi les mille suppositions émises sur ce sujet obscur et controversé.

Mais laissons ce champ de l'idéal, que la légende n'éclaire même pas de son mystérieux flambeau, ni de sa lueur douteuse, assez souvent utile et toujours pittoresque ; et gagnons, malgré le vent qui vient de la mer, la falaise de Penthièvre. Bientôt nous passons au pied des collines de Sainte-Barbe, où le général Hoche avait établi son camp en 1795.

— C'est là, dis-je au pèlerin, que la valeur des émigrés vint se briser contre un rempart de fer et de mitraille.

— Oh ! monsieur, reprit-il d'une voix suppliante, continuez sans vous interrompre le récit de ces malheureuses journées.

— Je veux bien, mon ami, essayer en peu de mots de t'en faire un résumé aussi court que possible... Le débarquement des troupes dans la baie, par l'escadre anglaise, s'était accompli très-heureusement. Rien ne s'opposait à la marche en avant des Royalistes : Hoche, incertain, était encore à Vannes. Tout dépendait donc de la rapidité. Le pays se soulevait : Cadoudal, Tinténiac, Jean-Jean, marchaient sur Quiberon pour se joindre aux émigrés; mais la plus triste rivalité entre les deux chefs de l'expédition, Puisaye et d'Hervilly, paralysa les efforts de Sombreuil. On perdit trois jours en apprêts, en conseils inutiles.

On s'empare, il est vrai, du fort Penthièvre; mais on en confie

la défense à des soldats républicains, tirés des pontons anglais, et qui, malgré leur serment, devaient trahir au premier coup de canon. Cependant, Hoche arrive avec deux mille soldats; on lui donne le temps de se fortifier sur les hauteurs de Sainte-Barbe, où il a soin de masquer ses batteries. Enfin, un matin, au point du jour (c'était, je crois, vers le milieu de juillet), une colonne de grenadiers s'avance contre les Royalistes pour les entraîner, et, après une résistance *simulée*, elle recule, l'*arme au bras*, jusqu'aux retranchements de Sainte-Barbe, où les émigrés, emportés par l'ardeur, ont l'imprudence de les poursuivre. Là, les grenadiers ouvrent leurs rangs, et des batteries couvertes reçoivent, presque à bout portant, les Royalistes surpris, broyés par la mitraille... On dit que Cadoudal et Jean-Jean, qui, entre Camors et Landévan, avaient reçu, par une dépêche *inqualifiable*, l'ordre de s'arrêter, entendirent, avec une rage douloureuse, cette canonnade terrible, qui leur faisait pressentir un grand désastre.

Hoche marcha ensuite sur le fort Penthièvre, que des traîtres lui livrèrent indignement. Alors acculés par les Bleus, les Royalistes se répandirent, en désordre, sur cette plage aride qui ne pouvait leur offrir le moindre abri.

— Mais pendant ce temps-là, interrompit Pierre, que faisait donc l'escadre anglaise? Demeurait-elle donc aussi immobile, l'*arme au bras?* S'il y avait, de chaque côté de ces falaises étroites, des vaisseaux et de nombreuses canonnières, il n'en fallait point tant, je suppose, pour détruire la petite armée du général Hoche.

— Tu as peut-être raison, mon pauvre Pierre, mais permets-moi de me taire là-dessus. Interroge les anciens de Quiberon, et j'ai bien peur qu'ils ne te disent que les Anglais n'aimaient guère les émigrés, au nombre desquels se trouvaient beaucoup d'officiers de marine...

Ce soir-là, nous allâmes chercher un gîte au village de Saint-Pierre, sur la côte orientale de la presqu'île, et de grand matin, nous reprîmes le chemin de la falaise. Je remarquai en passant plusieurs menhirs qui dominent le rivage, pareils à des sentinelles avancées; puis, nous traversâmes les villages de Saint-Julien et de Port-Haliguen, joli petit port sur la baie.

— Que cette mer est belle à voir ! murmura le paysan ; mais, hélas ! cette terre aride et nue, découpée par des talus, ressemble à un grand cimetière.

— C'est la vérité, repris-je; ces falaises pelées par les ouragans, ces rochers, témoins silencieux de tant de trahisons, nous paraissent lugubres. Ici, le sol desséché nous brûle les pieds ; le sable, que le vent pousse sans cesse, cache sans doute des restes oubliés ; les flots eux-mêmes, gémissant sur la grève, semblent rouler des ossements...

Voici le Fort-Neuf, où Sombreuil, succombant sous le nombre, *signa de son sang*, avec le général Hoche, cette capitulation, droit sacré de la guerre, qui ne servit qu'à marquer la première étape vers le Champ-des-Martyrs.

Nous passâmes deux jours à Quiberon, sur cette grève si tristement célèbre, visitant toutes les anses, tous les coins, interrogeant tout le monde et recueillant partout des détails cruels de massacres ailleurs ignorés. On nous montra, auprès du cimetière actuel, sur la falaise qui regarde Belle-Ile, un endroit, marqué par quelques trous à demi-comblés, où l'on a, selon les gens du pays, fusillé impitoyablement plus d'émigrés désarmés que sur le champ de Tréauray. Les anciens conservent aussi la mémoire de bien des dévouements peu connus. Voici une très-simple anecdote qui peut faire diversion à tant de tristes récits :

Le comte de B., étant poursuivi par les Bleus, se réfugia dans la maison d'un pauvre marin. Le maître était absent du logis. La servante reçut le fugitif et le cacha dans le grenier, sous quelques bottes de paille. Le marin ne tarda pas à rentrer ; et au même moment cinq ou six soldats se présentèrent pour fouiller la chaumière.

— Citoyen, dirent-ils, tu as caché des brigands dans ta maison.

— Pas un seul, je le jure ! répondit le marin avec assurance. Du reste, vous pouvez chercher. Julie, conduisez les citoyens au grenier, ils verront si je mens.

— Venez, dit la pauvre fille, en dissimulant sa terreur.

Les Bleus montèrent à la suite. Le comte de B. allait être pris

infailliblement. Julie saisit une botte de paille et l'enleva sans hésiter; une seconde gerbe eût découvert le fugitif. Alors, en se reculant un peu, Julie s'écria de l'air le plus naturel :

— Oh! là, là! ce grenier est rempli de .. de *puces (historique)*; mais, n'importe, avancez donc, citoyens.

Les braves se regardèrent, et l'un d'eux se croyant déjà piqué :

— Bah! dit-il, en battant en retraite, la République n'exige pas qu'on se fasse mordre par ces bêtes-là, pour son service.

Puis, ils dégringolèrent quatre à quatre l'escalier vermoulu.

Cependant le touriste, curieux des beautés de la nature, ne saurait quitter Quiberon sans visiter toute la côte de la Mer Sauvage, à l'occident de la presqu'île, à partir du Port-Maria. On y remarque, entre autres blocs énormes de rochers, le Trou-du-Diable (*Toul-an-Diaul*) et le Souffleur où la mer s'engouffre avec un bruit pareil à un coup de canon; puis la grotte de Kernescop (le village de l'Evêque), le Souterrain, appelé aussi *Grotte des Filles*, et celle du Prêtre où se cacha, pendant la Terreur, un prêtre proscrit. On aura soin de voir, en passant, le dolmen renversé du Ménimeur et le beau menhir de Kerné, planté sur la falaise, à peu de distance du Trou-du-Diable. Plus loin, en se rapprochant de Penthièvre, en face, à peu près, du sémaphore, — d'où l'on découvre, sur deux mers, pour ainsi dire, le plus magnifique des panoramas, — se trouve la grotte du Bénitier, qui ressemble à la voûte élevée d'une chapelle ogivale; puis enfin, le Cloître, sorte d'enfilade grandiose de portiques naturels.

Mais gardez-vous bien, ô prudents touristes qui me lisez, gardez-vous, en quittant Quiberon, l'esprit ému de tant de souvenirs, de rencontrer, par une sombre soirée de novembre, au milieu des marécages que traverse le chemin, le noir fantôme connu sous le nom de *Coco du Pargo*. Les chevaux, dit-on, se cabrent pleins d'épouvante à sa vue. Les voitures versent et le voyageur solitaire... le voyageur, entraîné par le fantôme dans la bourbe fangeuse du marais, ne peut retrouver sa route qu'à l'aube du jour, et ne regagne que péniblement son logis, où il rentre harassé, brisé, transi, mourant de fatigue et d'effroi.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

POËTES BRETONS CONTEMPORAINS.

M. PROSPER PROUX.

On dirait que notre vieille langue bretonne, si longtemps dédaignée, méprisée, insultée, et à qui l'on prédisait, dans un avenir très-prochain, une ruine complète, est à la veille, au contraire, d'avoir aussi sa renaissance et de réclamer son ancienne place au soleil, avec toute la confiance que peuvent inspirer des droits trop longtemps méconnus et des titres aussi respectables que ceux qu'elle possède. Le sentiment national, que l'on croyait avoir forcé dans ses derniers retranchements et réduit enfin à s'avouer vaincu et à abdiquer devant les progrès de la civilisation moderne, semble se réveiller d'un long assoupissement, vivace et plein d'espoir, et protester par les chants de toute une pléiade de poëtes nouveaux, — ou plutôt de bardes, — contre les funèbres prédictions dont les journaux sont remplis depuis quelque temps. On se remue du côté de la Basse-Bretagne, ce pays de tranquillité et d'immobilité proverbiale, et chaque jour une nouvelle voix s'y élève, — en Tréguier, en Cornouailles, en Léon, en Vannes, — pour affirmer que nous vivons encore, que notre nationalité, la plus ancienne, peut-être, de l'Europe, n'a reçu aucune atteinte mortelle, et qu'au jour du danger tous les enfants d'Armor se retrouveront unis et entièrement dévoués aux intérêts communs.

Les anciens poëtes eux-mêmes, ceux qui depuis longtemps se

taisaient, mais que l'on n'oubliait pas, se retrouvent au premier cri d'alarme, reviennent au combat avec une ardeur toute juvénile, et mêlent leurs voix à celles des jeunes et des nouveaux, pour crier avec eux :

Ah ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !

De ce nombre est Prosper Proux, le plus populaire, sans contredit, des poëtes contemporains de la Bretagne. Sa charmante et sentimentale complainte des *Adieux du jeune conscrit*, [1] — ainsi que plus d'une de ses autres chansons, relevées par une légère pointe de belle humeur, sont dans toutes les bouches en Breiz-Izel, et il serait difficile de faire quelques kilomètres aux environs de Morlaix ou de Lannion, sans les entendre chanter aux moissonneurs, aux faneuses, ou sur les chemins des pardons, le soir, après le coucher du soleil.

M. Proux est un poëte de bonne race celtique, d'une originalité très-accentuée, d'une verve primesautière et endiablée. Son vers, d'une allure vive et légère, franc, bien venu, né du sol, est tout imprégné des parfums de la lande et des champs de Breiz-Izel. On n'y voit jamais aucune trace d'imitation, qualité rare et bien précieuse ! — et l'on dirait qu'il n'a jamais lu un poëte français. Son ironie est douce et inoffensive, et ses traits, quoique bien aiguisés et lancés d'une main sûre, ne sont jamais envenimés.

Il a publié en 1838 un recueil de poésies de jeunesse, devenu introuvable aujourd'hui, et qui est l'œuvre d'un vrai poëte et d'un homme d'esprit tout à la fois : c'est de l'esprit gaulois ou breton (c'est tout un), et du meilleur. Les expressions originales et trouvées, les vers francs et sentant le terroir, avec un parfum de bruyères et de fleurs de genêt, abondent dans ces chansons, vraiment bretonnes d'inspiration, de tournure et de langage.

M. Proux, avons-nous dit, réveillé par les oiseaux de mauvais augure qui nous crient sur tous les tons que nous sommes morts, et que l'on va nous enterrer, vient enfin de sortir d'un silence de

[1] Cette pièce fait partie du recueil de poésies anciennes et modernes imprimé chez M. Clairet à Quimperlé, sous le titre de *Bleuñiou-Breiz*.

plusieurs années, que nous déplorions tous, avec plusieurs compositions remarquables, qui ne sentent nullement le tombeau, je vous l'assure. La Muse, trop longtemps délaissée, est accourue au premier appel de son poëte bien-aimé, et, comme naguère, ils ont chanté dans la vieille langue des aïeux, et ils ont retrouvé l'inspiration et les accents de leurs meilleurs jours.

J'ai pensé que ce serait une bonne fortune pour la *Revue de Bretagne et de Vendée* de pouvoir servir à ses abonnés la primeur de ces belles et nationales poésies, et c'est dans cette intention que je les ai dérobées (avec sa permission pourtant) — au poëte, et traduites en français. — J'ai de lui quatre nouveaux morceaux, entièrement inédits : l'un, intitulé : *Le son des Cloches,* est une charmante fantaisie dédiée à l'*Estik Koad ann noz,* dont la *Revue* a publié de si belles poésies : — un autre, sous le titre de : — *Retour du jeune conscrit,* est le digne pendant de sa délicieuse et si populaire élégie du *Départ.* — Nous voulons que les lecteurs de la *Revue* puissent juger par eux-mêmes du mérite des deux autres, le *Chemin de fer* et la *Chapelle de Saint-Yves,* et nous en donnons le texte breton avec la traduction; heureux ceux qui pourront se passer de la traduction, pour laquelle je sens le besoin de réclamer la plus grande indulgence, tant je suis pénétré de la vérité du proverbe, surtout pour les langues primitives : *Traduttore, traditore.*

Chapel Sant-Eozen.

I.

O trémen paroz Kalanhel,
En em gaviz nez eur chapel;
Eur chapel zavet a-neve
Da zant Eozen-ar-Wirioné.

La Chapelle de Saint-Yves.

I.

En passant par la commune de Calanhel, je me trouvai un jour près d'une chapelle; une chapelle nouvellement bâtie et dédiée à saint Yves le justicier.

War hi moger zô Kizellet
Skoed du Parc, aotroné brudet,
Gant ho gér : — « *Tréc'hi, pé Verwel !*
Gér tud dispouron er brezel.

Ia ! c'houi zo bet tud-gentil reiz,
Marc'heïen galloudek a Vreiz.
Pégen Kaer a ioa ho Kwelet,
Terrupl, war ho Kézek sternet,

En em strinkan, vel ann tarann,
Gant ho Klézé dîrr, en emgann,
A-raok bépred, sonn ho panniel,
Neur grial : — *Tréc'hi, pé Verwel !*

Ho koad, vel dour en eûz redet,
Wit gonid bez zalwer ar bed :
Duparc a ioa eûnn ann Tregont
A drec'haz ar Zaoz divergont.

Sur les murs était gravé l'écusson des du Parc, seigneurs renommés, avec leur devise : — *Vaincre ou mourir !* — devise de guerriers intrépides.

Oui, vous avez été des gentilshommes loyaux, de puissants chevaliers bretons ! — Qu'il faisait beau vous voir vaillants guerriers, sur vos chevaux enharnachés,

Vous précipiter au combat, comme la foudre, l'épée en main, et tenant toujours votre bannière aux premiers rangs, en criant : *Vaincre ou mourir !*

Votre sang a coulé à flots pour racheter le sépulcre du Sauveur du monde, et un Duparc se trouvait au nombre des Trente qui battirent l'Anglais insolent ;

Stourmet oc'h eûz bet'ar maro,
Wit ar Roué, ar feiz, ar Vro,
Marwet, ann dorn war ho klézé,
Ho taoulagad war duz ann ée.

II.

Ann amzer, gant hé falc'h garo,
En eûz raoget ho paniero,
Diskaret touriou ho kestel,
Poultrennet eskern ho karnel.

Hogenn, chômet zo koulzgoudé
Eur Barz dister eûz ho ligné,
Ewit kânan, en iez Armor,
Eur meuleudi en oc'h évor.

D'ann Itron Mari Ange du Parc.

Itrôn, c'houi zo merc'h eûz ho goad,
Hag hen anzao a rit gant stâd;
Mîret oc'h eûz karanté Breiz,
Bro al lealdet hag ar feiz.

Vous avez combattu jusqu'à la mort pour la foi et pour votre roi et vous êtes morts, l'épée en main, et les yeux au ciel !

II.

Le Temps, avec sa faux redoutable, a mis en lambeaux vos bannières, abattu vos châteaux et vos tourelles, et réduit en poussière vos restes, dans les ossuaires.

Et pourtant il est resté un humble barde de votre sang, pour chanter vos louanges, dans la vieille langue d'Armor.

Envoi à Mme Marie-Ange du Parc.

Madame, vous descendez aussi de ce sang illustre, et vous vous en faites gloire; vous aimez toujours votre Bretagne, le pays de la loyauté et de la foi.

D'eoc'h é Kinnigan ma gwerziou,
Dister, vel bruck hon meneïou,
Med ho kalon gwir a drido,
Oklewet ekleo eûz ar vro.

Voici maintenant la chanson du *Chemin de Fer*, où l'auteur a exprimé avec une verve et une vérité étonnantes les différentes manières dont cet événement est apprécié par les populations bretonnes. Je ne sais si je me fais illusion sur le mérite réel de cette chanson, que l'amitié du poète a faite mienne, mais je ne crains pas d'avouer que je la trouve très-remarquable.

Ann Hent Houarn.

I.

Ann hent Houarn! ann hent Houarn!
Bouzaret eo va diou skouarn,
O klevet ann dût o rakad
Evel glazarded en eur prad!

Hent ann Ifern! mé Yann Gégin.
Izin euz ar Speret-Malin!
Fin ar bed, siouas, a zo tost,
Pa 's ia Lucifer da vestr-post.

A vous je dédie mes poésies, humbles comme la bruyère de nos montagnes; mais votre cœur loyal tressaillera en entendant cet écho de la patrie!

Le Chemin de Fer.

I.

Le chemin de fer! le chemin de fer! — Mes oreilles sont assourdies à force d'entendre les gens coasser, comme des grenouilles dans un marais.

Chemin de l'Enfer! dit Yan Gégin : c'est un piège de l'Esprit malin. La fin du monde est proche, hélas! puisque Lucifer se fait maître de poste!

Hent a foultr ! mé eur charetour :
Barnet 'omb ganid d'evfa dour,
Konductored, postilloned,
Kement a vew d'eûz strak ar foet.

Hent an Diaoul ! mé ann hostizès :
Rèd vô lonka ar iod heb laès !
Na dzéméno kèn dré aman
Med pillawerrienn ha chass-klân !

Hent milliget ! mé ann aotro :
Te 'n eûz dallet ma frennestro,
Diskaret kraou ha marchôsi,
Laket ann itrôn da zodi.

Hent ar Goûnnar ! mé Bipi-Gouer :
Te 'n eûz gret d'în eur c'hoari-gaër !
Ma laket d'ober eul lew dro
'Wit darempred ma doûaro !

Chemin de la foudre ! hurle un charretier : tu nous condamnes à boire de l'eau, conducteurs, postillons et tous ceux qui vivent du *clic-clac* du fouet !

Chemin du Diable ! crie la cabaretière : il nous faudra maintenant manger notre bouillie sans lait, car il ne passera désormais par ici que des chiffonniers et des chiens enragés.

Chemin maudit ! murmure le bourgeois : tu as aveuglé mes fenêtres, rasé mes écuries et remises, et fait tourner la tête à madame.

Chemin de la rage ! grogne *Pipi-Gouer* (le laboureur) : tu m'as joué un joli tour ! me forcer à faire une lieue de plus pour fréquenter mes terres !

Hen ar malloz! mé eûn dostenn :
Té 'n eûz skarzet ma zi kempenn,
Mewel, mâtez, ma groeg Jannet,
Skubet! gant ar Cheminoed.

Hent a wal eur! 'me Ivonik :
Eûz toul ma dôr 'welenn Fantik ;
Eur menez tré-z-omb 'zo bernet,
Eur mignon tostoc'h d'eûz kavet.

II.

Ann hent houarn, oûzomb ervad,
En eûz touzet meur a zanvad ;
Med laket 'n eûz meur a laouek
Da c'hweza 'n hé groc'henn tousek.

Taolet 'n eûz aour en krabanou
N'ho doa *meudet* med centimou,
Torchet daelou intanvezed,
Dilouedet merc'hed koz-viret.

Chemin de malédiction! rugit un avare: tu as nettoyé proprement ma maison: valet, servante, et jusqu'à ma femme Jeannette, tous balayés par les *Cheminods!*

Chemin de malheur! gémit Yvonik: du seuil de ma porte je voyais Fantik; tu as élevé une montagne entre nous, et elle a trouvé un ami plus voisin!

II.

Le chemin de fer, nous le savons, a tondu bien des moutons; mais, en revanche, il a gonflé la peau de crapaud de maints pouilleux.

Il a jeté de l'or dans plus d'une sale griffe dont le pouce n'avait jusqu'alors palpé que des centimes; il a essuyé les larmes des veuves et démoisi bien des vieilles filles.

Kèment-sé zô c'hoariellou.
Heb-dûlé welfet burzudou,
Chanz-vad d'ann hent, nerz d'he sûtell !
Ha peb-seurt vad da Vreiz-Izell !

Goulenn a refet, martezé,
Piou 'n eûz flûtet ar zôn-newé ?
Eur C'hernewod, o c'hweza stard
'Wit aweli he goz-vombard.

Pêd c'hoar-hena 'c'h eûz, ma zônik ? —
Ré, kalz zé, 'mé eur seurezik,
Ouspenn tregont 'zo a-nézé,
Unan 'zo koant.... c'hoas martézé !

D'am mignon ha kenvreur F.-M. Ann Huël.

Kànet anm eûz gant kalz dudi
Da cheminodès Keralsi,
Na stouv ket brema da skouarn,
Ma kânîn did va hent-houarn.

Tout cela n'est que bagatelle ! bientôt nous verrons des merveilles. Bonne chance au chemin ! force à son sifflet ! prospérité à la Basse-Bretagne.

Vous demanderez, peut-être, qui a fait la chanson nouvelle. Un Cornouaillais, soufflant à pleins poumons pour remplir de vent son biniou.

Combien as-tu de sœurs ainées, ma chansonnette ? — Trop ! beaucoup trop ! dit un malveillant, elle en a plus de trente, et une seule est jolie, et encore !...

Envoi à F.-M. Luzel, mon ami et confrère.

J'ai chanté avec grand plaisir ta cheminade de Keralsi ; ne ferme pas maintenant tes oreilles, et je te chanterai aussi mon *Chemin de Fer.*

Il est fort à souhaiter que M. Proux trouve promptement un éditeur pour publier ses nouvelles poésies, à qui l'on peut prédire, à coup sûr, un très-beau succès dans nos campagnes bretonnes, et peut-être même ailleurs. Sans avoir rien perdu de sa verve spirituelle et enjouée, la manière du poëte s'est sensiblement épurée et son expression est toujours d'une originalité, d'une justesse et d'une vérité que les vrais connaisseurs ne peuvent trop admirer.

M. de la Villemarqué, dont le jugement est toujours bon à recueillir en pareille matière, apprécie fort le talent de M. Proux, comme on peut le voir par ce qu'il en dit dans la *Revue d'Armorique* de l'année 1843 ou 44 et aussi par l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait au poëte, il y a déjà plusieurs années: — « Je » ne saurais vous dire combien je suis reconnaissant à M. R... de » m'avoir fait connaître vos poésies; je les ai lues et chantées à » plusieurs amis, et il n'y a eu qu'une voix sur leur mérite hors » ligne; à Brizeux surtout, dont le talent, si intime et si original, » n'a cependant pas la merveilleuse facilité du vôtre. »

F.-M. Luzel.

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE, 1789-1851. — Première série, *la Révolution, le Consulat, l'Empire*, par M. THÉODORE MURET. — Un beau vol. in-18. Paris, 1865, Amyot, éditeur, rue de la Paix.

I.

Le nom de M. Théodore Muret est depuis longtemps honorablement connu dans les lettres.

Entraîné par une double vocation, il a abordé successivement deux genres bien différents, l'histoire et le théâtre.

Historien, il a publié une *Histoire de l'armée de Condé* [1] et une *Histoire des guerres de l'Ouest* [2]. Ces deux ouvrages, fruit de longues et patientes recherches, riches en documents inédits, animés d'un souffle généreux et élevé, resteront comme deux des meilleurs chapitres de cette grande histoire de la Révolution à laquelle tant d'écrivains, venus des points les plus opposés de l'horizon politique, ont déjà travaillé et qui est cependant bien loin d'être finie.

Auteur et feuilletoniste dramatique, il a fait jouer plusieurs pièces, parmi lesquelles nous citerons une comédie en cinq actes et en vers, *Michel Cervantes*, représentée avec succès sur le théâtre

[1] 2 volumes in-8, 1844.
[2] 5 volumes in-8, 1848-1849.

de l'Odéon, et il a rédigé pendant plusieurs années le feuilleton théâtral de l'*Union* et de l'*Opinion publique*, déployant, dans sa tâche hebdomadaire, une modération, une fermeté de principes, une sincérité de jugements que la plupart de ses confrères du lundi (je parle de quinze ans) étaient loin de posséder au même degré.

Le livre qu'il publie aujourd'hui lui a permis de donner carrière en même temps aux deux aptitudes si contraires dont il avait fait preuve et de concilier dans un même ouvrage son goût pour l'histoire et son goût pour le théâtre. Les œuvres qui répondent ainsi à toutes les qualités d'un écrivain, à celles même qui semblent s'exclure, sont rares, mais presque toujours réussies : tel est le caractère de celle que nous venons aujourd'hui recommander au lecteur.

L'idée de M. Théodore Muret est heureuse, et lui-même nous l'indique dès la première page :

« La plupart des livres historiques, dit-il dans sa préface, ne sont guère que l'histoire des souverains et des gouvernements : ils ne sont pas celle de la nation ; ils ne pénètrent pas assez dans son existence, dans son caractère. Il serait possible, je crois, de s'attacher bien davantage à cette étude si intéressante, sans déroger aux conditions du genre. Néanmoins, derrière les grands faits, il resterait toujours une ample moisson de faits secondaires, qui souvent aident puissamment à les expliquer. Il y a l'histoire traduite et reflétée par les manifestations de l'esprit public, notamment par celles dont le théâtre est l'organe ou l'occasion : œuvres de circonstance, caractère et physionomie des pièces, allusions cherchées par les auteurs ou créées par les spectateurs, applaudissements, sifflets, soirées triomphales ou orageuses. Ces détails, où les successeurs de Tacite ne sauraient entrer, abondent en révélations, en signes curieux qui resteraient inconnus, si l'on ne donnait à leurs livres un complément moins sévère, que l'on pourrait appeler *le feuilleton de l'histoire*. C'est ce feuilleton que j'ai voulu faire à partir de 1789....»

L'Histoire par le Théâtre se composera de trois séries. Le premier volume (le seul qui ait encore paru) embrasse la Révolution, le Consulat et l'Empire ; le second renfermera la Restauration ; le troisième, le gouvernement de 1830 et la seconde République. Grâce à cette division du sujet, chaque volume formera une partie distincte et représentera une période complète.

La période révolutionnaire et impériale à laquelle est consacré celui qui nous occupe n'est assurément pas la moins intéressante. On trouvera, dans ces premiers chapitres de M. Théodore Muret, non moins remarquables par la conscience du travail que par le talent de l'écrivain, des récits piquants, des anecdotes authentiques, une abondance et une sûreté d'informations qui rendent la lecture de son volume aussi utile qu'agréable.

Qu'il nous soit permis d'y puiser un peu au hasard et d'en détacher quelques passages.

Parmi ceux qui ont entendu les ariettes de *Picaros et Diégo*, l'un des meilleurs opéras-bouffes du commencement de ce siècle, en est-il beaucoup qui se soient jamais doutés des cruelles tribulations infligées à l'auteur des paroles, Emmanuel Dupaty?

« Applaudi déjà plusieurs fois, raconte M. Théodore Muret, Dupaty donna, le 27 février 1802, à l'Opéra-Comique, une pièce en un acte, intitulée *l'Antichambre ou les Valets entre eux*, musique de Dalayrac. Deux aventuriers, Picard, fripon émérite et aguerri, et Lafleur, copiste encore timide de son camarade, sont nantis de papiers à l'aide desquels ils vont tenter un coup hasardeux. Ils se présenteront comme des gens de qualité chez M. Belval, pour épouser l'un sa fille et l'autre sa nièce, et toucher la dot des deux demoiselles. Mais le plan est éventé, ce sont eux-mêmes qui seront dupes. Au lieu de M. Belval et de sa famille, un des domestiques de la maison et ses parents, affublés aussi de noms d'emprunt, reçoivent les deux prétendus seigneurs. Tous les frais de belles manières que fait Picard ou qu'il fait faire à son élève, n'aboutissent pour eux qu'à une mystification.

» Au premier abord, ce sujet-là ne paraît absolument rien renfermer de compromettant. L'ancien répertoire est rempli de ces tours de fripons et de ces déguisements de laquais en gens du beau monde, et il n'est pas probable que Dupaty, auteur d'un vaudeville en l'honneur du 18 brumaire, eût quelque intention satirique.

» Mais si le Directoire, qui ouvrait ses salons du Luxembourg à l'impertinence des valets enrichis, ne songeait pas à les protéger contre les traits malins du théâtre, le temps avait grandement marché. Quand se reformait une monarchie, non pas encore de nom, mais de fait, quand s'organisait ce qui constitue l'entourage d'un souverain, quand une foule de seigneurs de contrebande s'escrimaient à prendre les allures et le ton de l'ancien Versailles, l'ombre d'une plaisanterie qui pouvait être appliquée, même sans l'intention de l'auteur, aux éléments de cette cour

nouvelle, devenait un attentat. Dupaty en avait commis un sans y songer. Une bouffonnerie amusante, brodée d'une très-jolie musique, dans laquelle rivalisaient brillamment Martin et Elleviou, voilà tout ce qu'avait cru voir le public de Feydeau et les journaux qui constatèrent le succès; mais de graves dénonciations étaient arrivées aux Tuileries. La seconde représentation était annoncée pour le surlendemain de la première, selon l'usage : on l'attendit vainement; la pièce était interdite, et encore ce ne fut là que le moindre coup. Dupaty eut à subir des rigueurs personnelles qui prirent pour prétexte une dette envers le service militaire. Jeté dans une voiture, entre deux gendarmes, il fut expédié à Brest et confiné sur un ponton, prison d'horrible espèce, en attendant qu'il fût incorporé dans l'expédition destinée pour Saint-Domingue. Des démarches actives, notamment les prières de Joséphine, firent à grand'peine révoquer cette décision et remettre l'homme de lettres en liberté au bout de plusieurs mois; autrement son opéra-bouffe l'aurait très-probablement envoyé mourir de la fièvre jaune, avec l'armée presque entière et son chef, le général Leclerc, beau-frère du Premier Consul. Quant à la pièce, le titre fut changé, l'action transportée au-delà des Pyrénées, chez le seigneur don Gusman, qui remplaça M. Belval. Picard s'appela Picaros et Lafleur Diégo, et ils s'affublèrent en don Alvarès et don Belflor au lieu de M. des Guérets et de M. Saint-Clair. Moyennant ces changements, le 3 mai 1803, *Picaros et Diégo ou la Folle soirée* put faire applaudir de nouveau la musique de Dalayrac [1]. »

Une autre anecdote, qui nous est fournie par le même chapitre, nous a paru pouvoir servir de pendant à celle que l'on vient de lire.

« En 1813, le Théâtre-Français joua le *Ninus II*, de Brifaut, qui obtint un honorable succès, bien que les brouillards obscurs de l'antiquité assyrienne, avec ces noms de Ninus, de Zoramę, d'Ostras, de Zarbas, de Rhamnisse, d'Elzire, ne fussent pas un élément où l'on pût s'empresser beaucoup de suivre l'auteur. Or, cette tragédie, telle qu'il l'avait conçue (c'est lui qui donne ce détail dans ses œuvres), était empruntée primitivement à l'histoire d'Espagne, beaucoup plus rapprochée de nous et beaucoup plus vivante. Mais, sur ces entrefaites, arrivèrent les actes de Bayonne et l'invasion de la Péninsule, déplorables commencements d'une guerre où la résolution d'un peuple déterminé à combattre jusqu'à la mort, usa les forces et rendit inutiles les victoires des armées

1 *L'Histoire par le Théâtre*, p. 193 et suiv.

qui avaient triomphé de l'Europe. Par cette lutte nationale, le sol de l'Espagne devenait brûlant, et il ne fallait plus y poser le pied, quoique l'action n'eût pas le moindre rapport avec les événements d'Aranjuez et de Bayonne.

» En conséquence, le pauvre auteur tragique dut vieillir ses personnages d'une vingtaine de siècles, les travestir en Assyriens, transporter l'action des bords de l'Ebre ou du Tage sur ceux de l'Euphrate, faire un Ninus de son don Sanche, roi de Castille et de Léon, et changer l'assemblée des Cortès en conseil des Mages. C'était tout le contraire de *l'Antichambre*, dont les personnages avaient dû quelques années auparavant se déguiser en Espagnols [1]. »

On comprend qu'il était assez difficile à des écrivains qui avaient à lutter contre de pareilles entraves de produire des chefs-d'œuvre. Et ce n'était pas seulement tel ou tel sujet, tel ou tel pays qu'il ne fallait pas toucher; la censure, sans cesse aux aguets, faisait la guerre aux mots les plus inoffensifs.

En voici quelques exemples.

« Dans la comédie de Roger, *Caroline ou le Tableau*, jouée en 1800, un mot qui avait glissé entre les doigts du censeur, lui causa, le lendemain de la représentation, de vives transes; il manda vite l'auteur qui ne pouvait deviner le crime dont sa pièce était entachée. Or, dans plusieurs endroits, il était question d'une somme de *mille louis*. Des *louis!* Et le ci-devant comte de Provence, le frère de Louis XVI! En un mot Louis XVIII! Ce ne fut qu'une affaire de change; la monnaie jaune fut convertie en monnaie blanche, et les *mille louis* en *vingt-quatre mille francs*.

» Un autre auteur avait appelé un domestique *Dubois*, comme maint porteur de livrée dans le répertoire ancien et nouveau; mais il avait ajouté sur l'indication des personnages : *Valet intrigant et fripon*. Nogaret (c'était le censeur du Théâtre-Français), écrivit en marge : « Changer le nom de Dubois par respect pour M. le préfet de police. » Ce fonctionnaire eut bien de quoi être flatté du rapprochement [2]. »

Les censenrs eux-mêmes étaient soumis, comme leurs justiciables, aux rigueurs de cette loi qu'ils étaient chargés d'appliquer. Celui du *Journal de l'Empire*, Etienne, voyait l'une de ses pièces,

[1] *L'Histoire par le Théâtre*, p. 239.
[2] *L'Histoire par le Théâtre*, p. 200.

l'*Intrigante*, interdite à la scène en vertu d'un ordre impérial, et saisie chez le libraire.

« Dans sa comédie des *Deux gendres*, il avait risqué ce vers :

Le *chambellan* Saint-Phar vient de se dégager.

» Il fallut mettre le *Comte de Saint-Phar*, par respect pour la charge de chambellan. Dans la même pièce (acte II, scène IX), on lit :

Cependant, je connais des gens très-importants,
Et qui de mon crédit ne sont pas mécontents.

» Primitivement, il y avait :

Cependant, je connais des gens très-élevés,
Et qui de mon crédit se sont fort bien trouvés.

» *Des gens très-élevés* : le mot aurait fait également songer aux régions suprêmes ; et malgré l'innocuité de son emploi, il dut être changé ; et ces changements ne furent pas les seuls que la censure exigea, toujours dans le même ordre d'idées. »

Lorsqu'on a lu le livre de M. Théodore Muret, on s'explique fort bien que les auteurs dramatiques, en qui l'on remarquait

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère,

se refusassent à aborder le théâtre dans de semblables conditions. C'est ce que fit Ducis. Il renonça à la scène, se voua à la retraite et au silence, et, royaliste fidèle, ne voulut rien accepter du Premier Consul et de l'Empereur, ni pension, ni fauteuil au Sénat, ni même la croix de la Légion-d'Honneur. Certaines gens, incapables de comprendre une semblable conduite, allaient répétant que la tête du poète était affaiblie. Ce bruit parvint jusqu'à lui et il écrivit à ce sujet une lettre que M. Théodore Muret a eu l'heureuse idée de publier et que nous reproduisons d'après lui.

« Paris, 7 novembre 1806.

» Vous avez bien raison; il m'est fort indifférent que les hommes du jour me fassent passer pour imbécile. C'est me rendre mon rôle très-facile à jouer, si j'étais homme à en jouer un. Je ne ferai aucun frais ni pour

[1] *L'Histoire par le Théâtre*, 237.

soutenir, ni pour détruire cette belle réputation. Je trouve cela trop commode pour y rien changer.

» Que voulez-vous, mon ami? Il n'y a point de fruit qui n'ait son ver, point de fleur qui n'ait sa chenille, point de plaisir qui n'ait sa douleur : notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins consolé.

» Ma fierté naturelle est assez satisfaite de quelques *non* bien fermes que j'ai prononcés dans ma vie. Mais j'entends qu'on se plaint, qu'on gémit, qu'on m'accuse. On me voudrait autre que je ne suis. Qu'on s'en prenne au potier qui a façonné ainsi mon argile.

» Soyez assuré, mon ami, que je n'ai nul souci de l'avenir. Je ne dois rien à personne. J'ai du bois pour la moitié de mon hiver, un quartaut de vin dans ma cave, et dans mon tiroir, de quoi aller pendant deux mois. Mon petit dîner, qui est mon seul repas, est assuré pour quelque temps, comme vous le voyez; et je le prendrai, autant que je pourrai, chez moi et à la même heure.

» Mon revenu, tout chétif qu'il est, suffit à peu près aux dépenses d'un homme pour qui les besoins de convention n'existent pas. Ne concevez donc aucune inquiétude, et dites-vous qu'il me faut bien peu de chose et pour bien peu de temps.

» Mais le chapitre des accidents, des maladies? A cela je réponds que celui qui nourrit les oiseaux, saura bien aussi venir à mon aide. »

Qu'en pensent MM. Augier et Sardou? Si cette lettre leur tombe jamais sous les yeux, ils n'hésiteront sans doute pas à traiter Ducis de *Ganache. Ganache,* soit, mais il est bien difficile de ne pas l'admirer lorsqu'on lit ces lignes écrites, à quatre-vingts ans, par le noble poète, parlant de son père et des exemples qu'il en avait reçus : « Je remercie Dieu de m'avoir donné un tel père. Il n'y a pas de jour que je ne pense à lui, et quand je ne suis pas trop mécontent de moi-même, il m'arrive quelquefois de lui dire : *Es-tu content, mon père?* Il me semble alors qu'un signe de sa tête vénérable me réponde et me serve de prix. » — Après cela, M. Emile Augier, petit-fils de Pigault-Lebrun, nous dira peut-être à son tour: « Il n'y a pas de jour que je ne pense à lui, et quand je ne suis pas trop mécontent de moi-même, il m'arrive quelquefois de lui dire : *Es-tu content, mon grand-père?* »

Mais nous voilà bien loin du volume de M. Théodore Muret. Je désirerais cependant, avant de finir, y relever quelques détails inexacts et signaler deux ou trois anecdotes omises par l'auteur et

dont il pourrait peut-être faire son profit lorsqu'il rééditera son livre. J'estime ne pouvoir lui donner une meilleure preuve de la sympathie que m'inspire son talent et de l'estime que je professe pour son œuvre.

II.

Dans le répertoire de l'Empire, il y a une petite pièce très-curieuse à exhumer, aujourd'hui surtout, qui se rapporte à l'histoire des démolitions de la capitale. Cette pièce, que M. Muret nous fait connaître et qui avait pour titre : *M. Durelief, ou les Embellissements de Paris*, fut jouée au théâtre de la rue de Chartres, le 9 juin 1810. Ses trois auteurs, Barré, Radet et Desfontaines, la dédièrent à l'Académie française, qui leur avait suggéré l'idée de leur comédie en proposant pour sujet du prix de poésie *les Embellissements de Paris* [1]. Hâtons-nous d'ajouter que le vaudeville, *l'Enfant malin*, ne portait point ses visées jusqu'au laurier académique, témoin ce couplet :

En hasardant de faire
Quelques couplets sur Paris,
Le petit téméraire
Est loin de songer au prix;
Car pour cet honneur suprême
Le zèle *non sufficit* :
L'enfant ne prétend pas même
A *l'accessit*.

M. Théodore Muret dit, à cette occasion, que ce fut *la troisième classe de l'Institut* qui mit les *Embellissements de Paris* au concours. Il y a là une petite erreur : ce ne fut pas la troisième, mais bien la seconde. L'Institut impérial se divisait en quatre classes : la première était la classe des sciences physiques et mathématiques; la seconde, celle de la langue et de la littérature françaises; la troi-

[1] Voir *les Poètes Lauréats de l'Académie française*, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud, tome I, p. 89.

sième, celle d'histoire et de littérature ancienne ; la quatrième, celle des beaux-arts. Comme on le voit, les lettres ne venaient qu'après les sciences ; elles n'étaient cependant pas reléguées au *troisième* rang, elles occupaient le second.

Voilà ma première rectification ; voici la seconde.

Dans une esquisse rapide de la littérature de l'Empire, M. Muret inscrit, sur la liste qu'il dresse des écrivains de cette époque, Xavier de Maistre. Je lui demande, dans sa prochaine édition, d'effacer le nom du charmant écrivain, de ce prosateur exquis, dont la renommée brille d'un doux et pur éclat à côté de la gloire éblouissante de son frère, le grand Joseph de Maistre. A l'appui de ma requête, je me bornerai à citer quelques dates. Le *Voyage autour de ma Chambre* a été écrit en 1792, et *l'Expédition nocturne* en 1794 ; *les Prisonniers du Caucase* et *la Jeune Sibérienne* sont de 1820 ; seul, *le Lépreux de la cité d'Aoste* a été composé pendant la période impériale, en 1810 ; mais Xavier de Maistre était à cette époque, depuis plusieurs années déjà, à Saint-Pétersbourg, et n'avait encore jamais mis les pieds en France, où il ne devait venir que beaucoup plus tard et où ses premiers ouvrages, le *Voyage autour de ma Chambre, l'Expédition nocturne*, et *le Lépreux*, ne commençèrent à être connus qu'en 1817. On ne saurait donc enrôler Xavier de Maistre sous les drapeaux de la littérature de l'Empire sans faire violence aux faits et aux dates les plus incontestables, et sans imiter, — de loin sans doute, — cet excellent M. Belmontet, l'auteur des *Lumières de la vie*, qui a imprimé bravement quelque part que Victor Hugo et Alfred de Musset devaient être considérés comme deux poètes appartenant à l'époque impériale. — Comment cela ? — Eh ! mon Dieu, par une raison bien simple : Victor Hugo est né en 1802, Alfred de Musset en 1810. Donc, ils appartiennent tous les deux à *la littérature de l'Empire !* Ce triomphant raisonnement, qui suffirait à illustrer le nom de M. Belmontet, se trouve dans la préface de l'un de ses recueils de vers, publié sous ce titre : *la Poésie de l'Empire.*

Mais ne nous laissons pas distraire par M. Belmontet et revenons à notre sujet. Quelques-unes des pages les plus intéressantes

du livre de M. Théodore Muret sont celles où il analyse le *Jugement dernier des Rois*, par Sylvain Maréchal, joué le 18 octobre 1793 sur le théâtre de la République. Dans cette *prophétie* en un acte, on voit tous les souverains alors régnants, amenés successivement sur la scène, qui représente *l'intérieur d'une île à moitié volcanisée ;* enchaînés, l'écume à la bouche, se disputant un morceau de biscuit comme des chiens affamés, ils vont sans doute s'entretuer, lorsqu'un volcan, situé au fond du théâtre, fait éruption et les engloutit. Baptiste Cadet jouait le rôle du roi d'Espagne, Michot celui de l'impératrice de Russie, et Dugazon, connu pour son exaltation révolutionnaire, celui du Pape Pie VI. Pourquoi M. Théodore Muret, auquel nous empruntons ces détails, ne nous dit-il pas que le roi d'Angleterre, Georges III, était représenté par Talma? On souffre sans doute de voir un homme d'un aussi admirable talent le prostituer à ce point, et je comprends que l'auteur de *l'Histoire par le Théâtre* ait été arrêté, au moment de rappeler un pareil fait, par son admiration et ses sympathies pour le grand tragédien. Mais le droit qui n'appartient pas au philosophe de faire taire la vérité devant ses affections personnelles, n'appartient pas davantage à l'historien : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Dix ans à peine après le *Jugement dernier des Rois*, le trône se relevait en France et Talma était appelé à jouer devant une nouvelle Cour. M. Muret a donné, dans les pièces justificatives de son volume, la liste des ouvrages représentés par la Comédie-Française à la Cour impériale, dans les résidences des Tuileries, de l'Elysée, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, de la Malmaison, de Compiègne et de Trianon. Sur cette liste figure une comédie de Roger et Creuzé de Lesser, la *Revanche*, qui obtint à Paris, pendant la campagne de 1809, un succès très-vif. Les deux auteurs, députés au Corps législatif, Roger pour la Haute-Marne et Creuzé de Lesser pour Saône-et-Loire, ne crurent pas cependant devoir se faire nommer ni au théâtre ni sur l'affiche. A son retour d'Allemagne, le vainqueur de Wagram voulut voir la pièce à la mode ; il la fit jouer à Fontainebleau et s'en amusa beaucoup. « Quel est l'auteur?

demanda-t-il à M. de Fontanes.— Sire, ils sont deux. — Pourquoi donc ont-ils gardé l'anonyme? — Je l'ignore. C'est peut-être parce qu'ils sont tous deux membres du Corps législatif. — Belle raison! est-ce que j'ai défendu aux membres de ce Corps d'avoir de l'esprit? Qu'ont-ils de mieux à faire? n'ont-ils point par hasard assez de loisir? [1] »

Il me semble que cette anecdote ne laisse pas que d'être assez caractéristique et j'aurais aimé à la retrouver dans le volume de M. Théodore Muret. J'en indiquerai une autre dont M. Brifaut, l'auteur de *Ninus II*, fut le héros ou plutôt la victime. Nous avons vu que l'Espagne lui avait porté malheur; il n'eut guère plus à se louer d'avoir emprunté aux annales de l'Angleterre le sujet d'une autre tragédie, *Jane Gray*. Talma eut l'honneur de la lire à Fontainebleau devant l'Empereur. « Le pauvre Talma, raconte M. Brifaut dans ses agréables *Mémoires*, le pauvre Talma, qui n'avait songé à rien, pas plus que moi, autre innocent, demeura tout blême et tout haletant, lorsqu'en avançant dans l'action il sentit qu'elle devenait brûlante. On y plaidait contre l'usurpation; on y enfermait, malgré la foi due aux traités, une princesse légitime. Or, nous étions voisins encore de deux grands actes : le rétablissement du trône et l'emprisonnement du duc d'Enghien. Qu'on juge de l'embarras des auditeurs, du mécontentement mal déguisé du maître, et surtout des terreurs croissantes du lecteur. Le lendemain, Talma, encore déconcerté, me confessa qu'il avait senti la sueur couler par tous ses pores. Ah! quelle situation pour chacun de nous! ajoutait-il. Quelles critiques l'Empereur a faites des caractères, de l'intrigue, du style!... Tout cela n'est que du fatras, a-t-il dit; qu'on donne un dédommagement à l'auteur, et qu'il retire sa rapsodie. — Pas si rapsodie, répliqua le comte de Ségur, ordinairement plus courtisan que poète, mais ce jour-là plus généreux que courtisan. Je vous assure, Sire, que cette production, incomplète à la vérité, n'est pourtant pas sans mérite. Elle a eu l'approbation du grand-maître de l'Université lui-même. N'est-il pas vrai, M. de Fontanes?

1 Œuvres diverses de M. Roger, de l'Académie Française, I, 389.

— Moi ! je ne m'en souviens pas, marmota ce dernier en cachant sous les plumes blanches de son chapeau un visage couvert de rougeur. — Et quand M. le grand-maître s'en souviendrait, il n'y aurait là ni mal ni danger, reprit le comte de Ségur. Quant à moi, je soutiens que cet ouvrage offre les prémices d'un talent digne d'encouragement; et voilà M. de Bassano qui s'intéresse à l'auteur et dont le suffrage..... — Mon suffrage ! mon intérêt ! répondit avec impatience le secrétaire d'Etat, interpellé à son tour; oh ! mon Dieu ! je prête si peu d'attention à ces bagatelles ! — L'Empereur se leva brusquement sur ce mot, et congédia l'assemblée. »

Je n'ai point lu *Jane Gray* et je ne voudrais pas répondre que la tragédie de M. Brifaut fût bonne, mais il faut avouer que cette scène de comédie est excellente.

La pièce de M. Brifaut, qui n'était pas encore de l'Académie, ne put être jouée, l'auteur se consola sans doute en voyant plus d'un académicien en titre, Etienne, Raynouard, Lemercier, aussi malheureux que lui.

Ici encore, que M. Théodore Muret me permette de citer une anecdote dont la place me paraît marquée dans son livre.

Camille ou le Capitole sauvé, tragédie en cinq actes de Lemercier fut arrêté par la censure en 1812. Le poète avait fait de son héros le type de la grandeur militaire uni à la soumission aux lois. Quelques semaines après l'interdiction de sa pièce, il dut, comme membre de l'Institut, se présenter aux Tuileries. L'Empereur, qui l'avait autrefois beaucoup connu, vint droit à lui : « Eh bien, M. Lemercier, quand nous donnerez-vous une belle tragédie ? » Lemercier regarda Napoléon fixement et lui dit ce seul mot qui, prononcé au commencement de 1812, a été signalé plus tard comme une prophétie : *Bientôt, j'attends* [1].

Il attendit deux ans. Les premiers mois de 1814 virent la chûte du gouvernement impérial. Sans sortir de son sujet, sans excéder son cadre, M. Théodore Muret a tracé de la physionomie de la capitale à ce moment de notre histoire une esquisse piquante et

1 *Biographie universelle* de Michaud, *supplément*, tome 71e.

pleine d'enseignements. Il nous montre *Joconde*, l'opéra-comique d'Etienne et de Nicolo, joué pour la première fois le 28 février 1814, tout juste un mois avant la prise de Paris et l'emportant, non-seulement sur l'*Oriflamme* et les autres pièces de circonstance que le gouvernement faisait jouer sur divers théâtres, mais encore sur les émotions bien autrement vives de la réalité. Pendant tout ce mois de mars où le canon se rapprochait de plus en plus de Paris, *Joconde* poursuivit sa carrière triomphante. Le 28 mars, au moment même où les alliés arrivaient sous les murs de la grande ville, les Variétés donnaient la première représentation de *M. et Mme Jobineau, ou les inconvénients de la campagne*, vaudeville de Merle et Ourry. Le 30 mars, le soir du jour où sur les hauteurs de Belleville, de Saint-Chaumont et de Montmartre eut lieu un combat, suivi de la capitulation ordonnée par le roi Joseph, les théâtres jouèrent comme en temps ordinaire. Voici leur programme, emprunté au *Journal de l'Empire*, qui était à la veille de redevenir le *Journal des Débats :*

THÉATRE-FRANÇAIS : *Le Tyran domestique*, la *Suite d'un bal masqué.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Sylvain*, *Richard-Cœur-de-Lion.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE : *Axur re d'Ormus*, opera semi-seria.

THÉATRE DU VAUDEVILLE : *Les Coquettes de village*, *Elle et lui.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS : *M. et Mme Jobineau*, *Les Auvergnats.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ : *Marguerite d'Anjou*, *Le duc de Craon.*

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE : *Mme Valnoir, la Musicomanie.*

J'ai essayé de glaner après l'auteur de l'*Histoire par le Théâtre*, mais, comme le lecteur a pu s'en apercevoir, il me restait bien peu de choses à recueillir : la gerbe de M. Théodore Muret est complète ; rien n'y manque, ni les épis d'or, qui réjouissent le cœur du laboureur, ni les fleurs des champs, le coquelicot et le bluet, qui récréent la vue du simple promeneur.

EDMOND BIRÉ.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

COURS DE PHILOSOPHIE, accompagné d'un appendice sur la divinité de l'Eglise catholique; et HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. P. Bouëdron, chan. hon. de Nantes, docteur ès-lettres. — 2 vol. in-18, à Paris, chez Sarlit; à Nantes, chez Mazeau.

Il est visible que la philosophie est aujourd'hui en plein désarroi, en pleine crise. Je ne veux point parler seulement de la lutte éternelle qui divise les écoles, des trois ou quatre systèmes qui partagent les hommes depuis le jour où ceux-ci ont commencé à penser. Il s'agit de bien autre chose, en vérité, et notre âge de *progrès*, dans son aversion pour les sentiers battus, se devait à lui-même de frayer une voie nouvelle dans ses rapports avec la philosophie; et la voie qu'il a trouvée est en effet originale. Les âges précédents s'étaient demandé: Quelle philosophie suivre? Le nôtre dit: Y a-t-il une philosophie? Il ne s'agit plus de savoir pour quel système nous devons opter, mais bien s'il doit y avoir des systèmes! Voilà où nous en sommes arrivés; voilà l'impasse où, ivre de ses conquêtes réelles ou imaginaires, la raison s'est acculée elle-même. Nous en sommes venus à cette extrémité étrange que les rationalistes, outrant le procédé baconien de l'observation, pour la plus grande gloire de la raison, lui dénient le droit de raisonner, et que ce sont les adversaires de la raison-dieu qui en revendiquent aujourd'hui les attributs et les droits contre ses adorateurs inconséquents. Ce n'est plus seulement la poésie que ces Platons d'un nouveau genre exilent de leur république, c'est aussi la philosophie.

Voilà donc l'imagination et l'intelligence raisonnantes rayées du même coup du catalogue des facultés humaines dont l'exercice soit légitime. Que restera-t-il? Les sens pour observer les faits, et autant d'intelligence qu'il en faudra pour classer les faits observés. Quant à tirer de ces faits une conclusion générale qui élève la pensée au-dessus du monde purement matériel, la raison ne le doit pas, sous peine de tomber dans les creuses rêveries métaphysiques. Ne voir dans l'univers que le principe matériel, dans l'homme que le corps, dans les phénomènes physiques que l'effet, dans les sciences que les sciences naturelles : telle est la méthode. Plus de psychologie ni d'ontologie; la physiologie et l'anatomie ont pris leur place. Quant à la *théodicée*, c'est *un bon vieux mot*, comme M. Renan dit agréablement de Dieu, que nos modernes génies renvoient dédaigneusement aux esprits gothiques, étroits et arriérés qui avaient nom Leibnitz, Malebranche, Bossuet, Descartes, etc., car il faut se garder par-dessus tout de prononcer le nom de Dieu ; ce mot-là n'est pas *scientifique*.

Vous avez, je suppose, sous le puissant foyer de votre microscope, un objet à peine perceptible, par exemple, l'œil d'une abeille dont vous pouvez compter les *trois mille cinq cents* télescopes, se décomposant en *sept mille* lentilles adhérentes les unes aux autres; ou bien un œil de papillon commun, prisme merveilleux dont le micrographe Samuelson a énuméré les *dix-sept mille* facettes, taillées comme ne le furent jamais celles du plus parfait rubis. Que votre raison, stupéfaite de tels prodiges, empruntés cependant au monde inférieur, ne se hâte pas de conclure. C'est assez que vos sens aient surpris et constaté la merveille; votre intelligence ne doit asseoir sur elle aucun raisonnement ni surtout essayer de s'élever de l'effet à la cause. Ne dites pas : Ces admirables mécanismes infinitésimaux, ces *yeux* ont été donnés à l'abeille et au papillon, pour *voir :* une telle conclusion appartient au domaine interdit de la métaphysique, et préjugerait la question des *causes finales*, une pure et simple hypothèse. Bornez-vous à dire : L'abeille et le papillon voient parce qu'ils ont des yeux.

Regardez voler cet oiseau; ne dites pas : Il a des ailes pour

voler; mais dites simplement: Il vole parce qu'il a des ailes... Et de même du cœur, cette miraculeuse machine hydraulique, de même de tous les organes ou plutôt de l'univers tout entier, qui est ainsi parce qu'il est ainsi, que les sens perçoivent, mais du spectacle duquel la raison ne peut tirer aucune conclusion qui ne soit relative et, pour ainsi parler, matérielle comme lui.

Tous ces fiers prôneurs de la raison ont horreur de tout ce qui l'élève, et prennent à tâche de la rabaisser! Et, en cela, leur instinct ne les trompe point: la raison, en s'élevant, atteint bientôt à la région du spirituel, et du spirituel au surnaturel il n'y a qu'un pas; l'un est la frontière de l'autre, et, dans un sens, tous deux sont même chose et tendent à se confondre.

« Juste retour des choses d'ici-bas! » pourrions-nous écrire ici avec Molière. Cette orgueilleuse philosophie qui, naguère encore, prétendait régner seule sur le monde et défendait fièrement à la religion de mettre pied sur un domaine dont elle s'arrogeait exclusivement la souveraineté, la voilà qui voit à son tour se discuter ses titres, jusqu'à son droit à l'existence!... Après cela il ne peut que lui être salutaire, au lendemain de ses orgies hégélo-germaniques, de se condamner pour quelque temps au régime et à la diète. Et qu'est devenu ce triomphant éclectisme qui, il y a quelque quarante ans, se proclamait le dernier mot des systèmes philosophiques et s'en constituait l'héritier? Porté au pouvoir par une révolution, il se mit à faire de la politique et, oubliant la *raison pratique* et la *raison pure* pour la question d'Orient, s'endormit doucement dans les délices de Capoue. Or, voici que tout-à-coup l'Epiménide éclectique, qui s'était endormi spiritualiste, se réveille en plein matérialisme, panthéisme et athéisme, tous monstres consanguins qu'il se vantait d'avoir à jamais terrassés de sa massue d'Hercule.....

La philosophie universitaire regarde avec étonnement

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés.

En est-elle bien sûre? et la renaissance du panthéisme, en particulier, ne lui a-t-elle aucune obligation? Quoi qu'il en soit,

le spectacle serait piquant, s'il n'était attristant. Mieux vaut applaudir aux efforts des derniers tenants de l'école en désarroi, de MM. Lemoine et Lévesque, de M. Caro, un spiritualiste chrétien, de M. Paul Janet, un nouveau et brillant lutteur, dont les fines et vigoureuses réfutations des doctrines contemporaines ont eu récemment tant d'éclat, et viennent de conquérir d'emblée à leur heureux auteur les vertes palmes académiques.

A ces noms distingués, M. Bouëdron, à qui j'arrive enfin après ce trop long préambule, me permettra d'unir le sien. Non point que ses ouvrages aient les allures de la polémique. Mais si la forme en est calme et grave, ainsi qu'il convient à des traités classiques, par le fond tous deux n'en sont pas moins également la solide et indirecte réfutation des systèmes de ce temps-ci. Le *Cours de Philosophie*, tout en exposant ce que j'appellerai la doctrine orthodoxe, discute en passant les doctrines adverses, les *hérésies*. Dans son *Histoire de la Philosophie*, complément du précédent ouvrage, le savant auteur nous montre, traduites en systèmes et mises en pratique, les théories développées dans le premier des deux livres, et passe en revue toute cette longue nomenclature de vérités ou d'erreurs écloses dans le cerveau humain, depuis les Hindous, les Egyptiens, les Chinois et les Arabes, jusqu'au spiritisme contemporain et aux tables, ou mieux aux *têtes* tournantes. « Il n'est pas une absurdité qui n'ait été soutenue par un philosophe, disait déjà de son temps Cicéron, » cité par M. Bouëdron. Aussi, en cherchant bien, serait-il facile de découvrir sur la liste que nous donne notre auteur les systèmes contemporains, bien qu'ils n'y soient pas désignés sous leur étiquette actuelle, depuis le matérialisme franc et décidé de M. Taine, jusqu'au vaporeux idéalisme de M. Vacherot (je ne parle pas de M. Renan, dont les idées fuyantes et contradictoires ne peuvent constituer une théorie et, si je puis ainsi dire, vous glissent entre les doigts, sans que vous puissiez les fixer un instant pour essayer d'y voir clair). Car les prétendues nouveautés modernes ne sont au fond que des vieilleries décrépites, dont plusieurs ont déjà fait plusieurs fois le tour du monde philosophique ; et telle idée que l'on croit née d'hier, germa, il y a deux ou trois mille ans, sur les bords du Gange ou du Yang-Tse-Kiang.

Il est cependant un aspect, nouveau à certains égards, sous lequel la philosophie tend à se montrer. Pendant que la métaphysique s'endormait ici, ou s'enivrait ailleurs de malsaines rêveries, la science marchait. Et quand la philosophie s'est réveillée ou dégrisée, elle a pu constater que sa rivale empiétait de plus en plus sur son domaine et la menaçait déjà de l'en chasser tout-à-fait. Il m'appartient moins qu'à tout autre de déterminer les limites mutuelles à assigner à la science et à la philosophie. Mais, si je ne me trompe, il est désormais impossible à celle-ci de ne pas tenir compte des progrès de celle-là. En plus d'un point les hypothèses métaphysiques devront céder le pas et s'évanouir devant les réalités scientifiques. Dejà les adversaires du spiritualisme, en particulier, le matérialiste allemand Büchner, ont demandé à la science des arguments spécieux. Que pourrait faire la métaphysique pure pour repousser ces attaques inattendues? Ne faut-il pas que le champion du spiritualisme suive ses adversaires sur ce terrain nouveau et se fasse, à son tour, pour leur répondre, physiologiste, anthropologiste, philologue, ethnologue, linguiste, physicien? Dès lors, comme la perspective s'étend, et quel vaste champ de bataille! On l'a dit, et nous l'avons répété nous-même quelque part: toutes les sciences tendent de plus en plus vers l'unité. La philosophie ne pourra se soustraire à cette marche fatale des choses. Déjà la science l'envahit, et, sous peine de déchéance, elle doit envahir la science à son tour.

Mais laissons-là ce grand sujet qui nous entraînerait trop loin, et revenons à M. Bouëdron et à ses ouvrages. Tous deux sont pleins, riches de faits, disposés suivant l'ordre le plus méthodique, et conçus dans cette forme précise et élevée, à la fois concise et claire, sobre et d'une élégance grave, qui convient à un tel objet. L'un et l'autre, je n'en doute pas, ne tarderont pas à se voir admis (s'ils ne le sont déjà) au rang des classiques en usage dans les colléges et institutions. L'auteur, qui consacre avec un si complet dévouement sa vie à la jeunesse, a voulu encore offrir à celle-ci le fruit de ses études et de son expérience. Le présent a trop de prix pour ne pas être reçu avec reconnaissance. Les succès qu'obtiennent chaque

année, dans les épreuves publiques, les élèves formés par le docte professeur, sont d'ailleurs un sûr garant de l'excellence de sa méthode. L'*Externat des Enfants-Nantais*, dont il est l'un des maîtres les plus brillants, et dont la ville de Nantes est fière à bon droit, s'est acquis une renommée qui me dispense d'insister sur le mérite de ses habiles directeurs.

En parcourant ces pages, ma pensée se reportait vers un passé déjà lointain, vers un autre enseignement dont elles me transmettaient, à travers le temps et l'espace, l'écho toujours vivant. Mon imagination émue se représentait cette maison, cette vaste salle, ces bancs de bois où nous nous assîmes ensemble, avides d'écouter la parole ardente et colorée d'un professeur aimé, orateur éloquent et philosophe profond, [1] dont ici même naguère nous pleurions, avec tant d'autres disciples et amis, la mort prématurée.

LUCIEN DUBOIS.

VIE DU P. GAUTIER, de la Compagnie de Jésus, par le P. J. Noury, de la même Compagnie. — Paris, Douniol, 1 vol. in-12.

La vie de tout serviteur de Dieu reproduit nécessairement d'une manière plus ou moins vive l'humilité laborieuse de Jésus à Nazareth, ou le zèle ardent de sa vie apostolique, ou le martyre de sa Passion. Chacun a sa voie, et le Sauveur reste cependant le modèle de tous. De là comme trois sortes de saintetés dans l'Eglise, la sainteté obscure, la sainteté éclatante, la sainteté sanglante. Aucune d'elles ne marche complétement séparée des autres; cependant toute vie, comme tout homme, a ses traits distinctifs.

La vie du P. Gautier eut surtout le caractère sobre et les couleurs effacées du religieux humblement et pieusement occupé de Dieu dans l'enceinte de la communauté. Peu d'actes extérieurs le révélèrent à la foule inattentive; mais, aux yeux de ses religieux, ses frères, et surtout des novices dont il eut la direction, ses jours se consumèrent dans les ardeurs du zèle pour le salut et la perfection du prochain, et dans l'amour des souffrances et de l'immolation,

[1] Mgr Baudry, mort évêque de Périgueux.

Le livre consacré au récit de ces vertus simples et fortes, sagement et purement écrit, offre des pages pleines d'un intérêt d'autant plus grand pour nous autres Nantais, que le pieux Jésuite est un des enfants de notre ville et portait un nom connu des pauvres et des amis de Dieu.

E. DE K.

FEIZ HA BREIZ, *kelou a bep brô, ha kenteliou var bep trâ, digasset bep sul da guement Christen zo e Kerne, e Leon hag e Treguer.*

LA FOI ET LA BRETAGNE, nouvelles de tous pays et enseignements sur toutes choses, apportés chaque dimanche à tous les chrétiens de Cornouaille, de Léon et de Tréguier.

Je viens de lire le premier numéro du petit journal en langue bretonne rédigé à Quimper et dont la *Revue* avait déjà parlé à ses lecteurs. Nous lui souhaitons la bienvenue avec d'autant plus de plaisir que cette feuille répond parfaitement à la bonne opinion que l'on s'en faisait à l'avance.

Il me paraît cependant regrettable que les rédacteurs aient fait si bon marché de l'orthographe classique. Sans doute, je reconnais que dans une publication destinée aux gens de la campagne on ne pouvait pas songer à introduire d'emblée le purisme des écrits de MM. de la Villemarqué, Luzel, ou Troude ; les livres de dévotion écrits en mauvais breton, les seuls qui soient répandus dans les campagnes, ont donné à nos paysans de trop mauvaises habitudes pour que l'on ait la prétention de les déraciner d'un seul coup. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que j'eusse aimé à voir respecter, au moins, l'orthographe grammaticale ; à voir écrire par exemple : *d'ezhan* au lieu de *dezan ; he-unan* au lieu de *heunan ; hou-ma* au lieu de *homa*, etc. En résumé, on peut trouver de bonnes raisons pour ne pas mettre des *k* là où les paysans sont encore habitués à voir des *c*, pour ne pas donner au *g* devant *e* et *i* le son du γ grec, mais y en a-t-il de fondées pour écrire en un mot ce qui doit faire deux mots ?

Les directeurs de la nouvelle feuille savent tout cela mieux que moi, et ils y ont certainement pensé; aussi je me plais à croire que l'idée de ne pas choquer de prime abord des habitudes prises leur a seule fait accepter cette violation des règles du bon langage. Ils se réservent sans doute pour l'avenir des améliorations graduées qui auront pour résultat de rendre familières aux populations bretonnes l'orthographe si logique de Legonidec dont nos savants celtistes se sont faits les propagateurs.

Après ces quelques mots de critique qui ne sont qu'un gage de la sincérité de mes louanges, je dois me hâter de dire que les directeurs de cette petite feuille, en ce qui concerne la rédaction, ont véritablement atteint l'idéal de la publication populaire : Sérieuses instructions morales, anecdotes amusantes, proverbes, poésies, mercuriales, fêtes religieuses de la semaine; puis, joint à cela, quelques bons conseils pratiques aux gens de la campagne, pour les mettre en garde contre la philosophie des messieurs Flammik et leurs beaux discours, ou pour leur enseigner *le moyen de conserver leur santé.* Tout cela est écrit dans un style si simple, si naïf, si bien approprié au lecteur, qu'on se transporte malgré soi en esprit sous le chaume du paysan breton auquel cette publication est destinée. Je ne doute donc pas de son succès. Chacun voudra lire le soir, pendant les longues veillées, *la Foi et la Bretagne* qui promet *d'apporter chaque dimanche à tous les chrétiens de Cornouaille, de Léon et de Tréguier, des nouvelles de tous les pays et des enseignements sur toutes choses.* Et puis, quelle assurance pour le chef de famille : « Ici, chers amis (c'est le journal qui parle), vous ne trouverez peut-être pas beaucoup d'éloquence, mais vous n'avez pas à craindre d'être trompés; car, c'est la vérité que tout ce qui vous sera mis sous les yeux viendra de Mgr l'Evêque lui-même, de ses grands vicaires ou de ceux qui écrivent de leur part. Tout ce qui ne viendra pas de leur main sera au moins approuvé par eux. »

Lisez donc et instruisez-vous, braves gens qui conservez encore votre vieil idiome national, gardien de votre foi. Que je connais de Bretons à qui vous faites envie, et qui, voyant ici sur ma table

votre gazette déployée, s'écrieraient avec le poète de notre haute Bretagne, M. Stéphane Halgan [1] :

De son propre pays ignorer le langage,
A-t-on vu quelquefois un plus sot embarras?

LÉON BUREAU,
De la Société asiatique de Paris.

HISTOIRES DE CHEZ NOUS, RÉCITS BRETONS, par M. Hippolyte Violeau. — Paris, Dillet, rue de Sèvres, 15; Nantes, Mazeau et Poirier Legros.

Depuis plusieurs années nous n'entendions plus la voix aimée d'Hippolyte Violeau, et nous nous demandions la cause de ce silence. Fléchit-il sous le poids des tristesses de notre époque? nous disions-nous à nous-même; mais non, car il l'a dit dès le premier jour :

Si d'un triple rideau la vérité se voile,
Si le flambeau trompeur triomphe de l'étoile,
Si la foi, parmi nous, ne peut plus habiter,
Si le temple du Christ croule dans la poussière,
Sur le dernier débris de sa dernière pierre
Je viendrai m'asseoir et chanter! [2]

Eprouve-t-il la fatigue qui s'attache souvent au chemin de la vie?

Comme l'agneau, cherchant le serpolet qu'il broute,
Laisse un peu de sa laine aux buissons de la route,
Sur le chemin des jours est-il un voyageur
Qui ne laisse en passant un débris de son cœur? [3]

Mais, ami, lui dirais-je, croyez-vous donc qu'il y ait un seul débris de votre cœur qui soit perdu? et ne trouvez-vous pas que la petite Améline avait bien raison lorsqu'elle disait à Mlle Vély : « Que vous êtes heureuse, dans la vie que vous vous êtes faite, de semer, sans compter, partout où l'on pleure, partout où l'on

[1] *Souvenirs bretons, Une bonne fortune,* p. 204.
[2] *Loisirs poétiques,* t. Ier. — *Aux poètes chrétiens.*
[3] *Loisirs poétiques,* t. II. — *Lettre à mon ami P. J.*

craint, partout où l'on doute, les inspirations de votre bon cœur! [1] »

Tel est votre lot, ô notre poète breton! les débris de votre cœur sont aujourd'hui partout. Ne les regrettez pas et n'en soyez jamais avare.

Nous en étions là lorsque nous avons reçu les *Histoires de chez nous,* un volume qui fait suite aux *Récits du foyer* et aux *Veillées bretonnes,* et qu'on reconnaît promptement pour être de la même famille. Ce volume comprend quatre nouvelles : *Arsène Michelin, la Maison aux trois sonnettes, la Famille Déniel* et *la Croix qui marche,* puis un aperçu de l'état des pauvres dans les campagnes, dû en partie aux observations d'une amie dévouée des pauvres, Mlle Marie de la Fruglaye, et enfin une pièce de vers que les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà, *le Rouge-Gorge de Keranroux.* Nous n'avons point oublié que cette charmante poésie, dédiée à Mlle de la Fruglaye, n'avait pu voir le jour qu'après la mort de cette pieuse femme. Au ciel, lui disait le poète,

.... à ce lieu de mystère
Ne vous hâtez point de voler;
On ne trouve que sur la terre
Des malheureux à consoler.

Ces vœux, qui étaient ceux de bien des âmes, n'avaient pas été entendus, et la modestie de Mlle de la Fruglaye ne pouvait plus retenir des vers qui rappellent les plus gracieux et les plus touchants de nos meilleurs poètes.

Consoler les malheureux, telle fut, en effet, toute la vie de la noble habitante de Keranroux. Non-seulement elle les visitait et les soulageait, mais elle se préoccupait des questions économiques que soulève leur détresse, et rassemblait des matériaux pour préparer leur solution. M. Violeau publie quelques-unes de ces notes : « A mesure que tous les rouages secondaires s'usent, écrivait-elle, nous approchons du moment où il faudra reconnaître leur inutilité sans le moteur unique de toutes choses. Dans les plus admirables

1 *Histoires de chez nous,* p. 169.

inventions de notre esprit, n'y a-t-il pas toujours un agent nécessaire qu'il ne peut produire ? le feu pour la vapeur, l'eau pour la mécanique... *et l'on veut, depuis bientôt cent ans, faire marcher la société à force de rouages, sans le moteur divin !* [1] »

Mlle de la Fruglaye touche là, du doigt, la grande prétention de notre époque : multiplier les rouages et supprimer le moteur! ou, du moins, substituer au grand moteur dont l'action régulière répondait à tout, les secousses de l'intérêt, c'est-à-dire la marche désordonnée de forces agissant en sens contraires. De là tant de révolutions, et même, lorsque le calme semble régner momentanément, tant de rancunes et de haines sourdes !

Pour bien se rendre compte de cet état qui malheureusement est le nôtre, il suffit de comparer les populations pauvres des pays qui ont gardé la foi et celles des pays qui l'ont perdue. « Pour moi, dit Mlle de la Fruglaye, j'ai trouvé... plus de vertus solides dans un nombre donné de familles du peuple de nos campagnes que dans un nombre pareil de familles plns riches. » Elle va plus loin, et après avoir décrit les affreuses misères du journalier breton, elle ajoute : « Oui, pour les avoir plus connues, je rends plus justice aux vertus des pauvres, et je crois parfaitement qu'il existe parmi eux plus d'êtres *heureux* que dans les autres classes de la société. La cause en est qu'ils sont ordinairement *plus dans le vrai, en toutes choses*, que les gens dont l'instruction a souvent trop développé l'imagination et la sensibilité. *Ils savent le nécessaire*, d'où ils viennent, où ils vont, et le chemin qu'il faut suivre pour arriver au but réel de la vie qui est l'éternité. Les circonstances heureuses ou malheureuses n'ont, à leurs yeux, d'autre importance que les accidents passagers de la route pour le voyageur.... Je ne crois pas du tout que le peuple, comme peuple, ait plus de bon sens que nous, et j'ai vu de trop près le triste peuple du centre, *redevenu chair et matière en tout*, pour attribuer une intuition particulière de vertu à l'absence de développement de l'intelligence humaine par défaut de culture. Non, ce serait mécon-

[1] *Histoires de chez nous*, p. 257.

naître la vraie cause des nobles élans et des vertus solides que nous aimons dans notre peuple breton. N'attribuons point les fruits sains et abondants qu'il nous offre à l'âpre sève du sauvageon, mais bien, encore une fois, à la greffe divine qui en a changé la nature [1]. »

Telle est, en effet, la seule cause des différences qui existent entre tel et tel pauvre, l'un jaloux, haineux, ne croyant à rien et ne respectant rien, prêt à toutes les révolutions et à toutes les violences ; l'autre humblement résigné à son sort, ne craignant que Dieu, comme Joad, mais confiant en lui et espérant toujours. Et cependant, de combien de souffrances n'est-il pas souvent accablé ? Nous nous en doutons peu au milieu de notre luxe, et nous gardons notre pitié pour l'*animal* que peint La Bruyère, sans prendre garde que l'être *noir, livide et tout brûlé du soleil* qu'il appelle ainsi, est souvent à notre porte. Il faut lire *la Famille Déniel* pour savoir jusqu'où vont les épreuves et les vertus des ouvriers laboureurs, dans certaines parties de nos campagnes.

La Croix qui marche est une légende quelque peu merveilleuse, comme nous en trouvons plus d'une dans les œuvres de M. Violeau, mais où le merveilleux, en définitive, n'est qu'une frappante image d'une grande vérité. Comment ne pas reconnaître dans cette croix qui recule devant le parjure, la croix qui nous a rachetés de l'empire de celui qui est *menteur et père du mensonge?*

Arsène Michelin nous présente un fait surnaturel d'un autre genre. Une vieille et pieuse femme s'est promis de tant prier pour le salut de son petit-fils, pauvre égaré, qu'elle ne doute nullement de l'obtenir de Dieu. On dirait d'elle un second ange gardien près de cet enfant de sa douleur ; et cet ange apparaîtra, pour le sauver, dans un moment critique. Qu'on pense ce qu'on voudra des apparitions ; mais celle-ci n'est qu'une expression touchante de cette foi qui, suivant une parole divine, remue les montagnes, de cet amour maternel qui frappe sans relâche, sachant bien qu'à ceux qui frappent il sera ouvert. Ne criez pas trop vite à l'invraisem-

[1] *Histoires de chez nous*, pp. 256, 259, 260.

blance, à l'impossible, nous dit M. Violeau : « Sans parler des vieux hagiographes et de leurs continuateurs, on voit Plutarque, Pline, d'Aubigné, le duc de Saint-Simon, cent autres, parmi lesquels Voltaire lui-même, dans les notes de la *Henriade*, raconter de ces faits inexplicables avec un accent de sincérité, avec un sérieux qui devrait donner à penser aux rieurs [1]. »

Je pourrais bien raconter, moi aussi, un de ces *faits inexplicables*, que j'emprunterais simplement aux mémoires inédits de l'ancien curé de Châteauthébaud, le vénérable M. Agaisse, mais je préfère attendre la publication même de ces mémoires qui aura lieu prochainement dans la *Revue*.

Encore un mot sur *Arsène Michelin*. On retrouve dans ce petit roman toutes les qualités de M. Violeau : une étude patiente des moindres fibres de notre cœur, des caractères habilement saisis et finement tracés, une sensibilité naturelle, et, ce qui couronne tout, une morale élevée et consolante. Quelques ridicules et quelques vices qu'il y ait dans l'humanité, M. Violeau nous habitue à ne la prendre jamais en dégoût ; c'est un trait par lequel il se distingue de la plupart des romanciers de notre temps. La plupart voient le mal et jamais le remède. M. Violeau, au contraire, le trouve toujours, et il le trouve en replaçant simplement ses personnages dans *le vrai en toutes choses*, suivant le mot heureux et profond de sa noble amie, Mlle de la Fruglaye.

Peut-être aurait-on le droit de s'étonner de rencontrer un individu qui rougit de sa naissance comme Arsène Michelin, dans un temps de démocratie tel que le nôtre. Mais à quelle époque a-t-on vu plus de *Bourgeois-Gentilshommes* ! Vous êtes un démocrate pur sang ; vous parlez de progrès, et la noblesse ne vous apparaît dans l'histoire que comme une caste fainéante et *affolée de plaisirs* ; vous êtes un savant et un puissant ; votre nom doit faire la gloire de votre race. Allez ! votre fils l'a déjà trouvé trop court, et il l'allonge magnifiquement, avec votre approbation sans doute. Tels autres parlent de *vile condition*, et ils ne sentent pas qu'il ne peut

[1] *Histoires de chez nous*, p. 116.

y avoir de vil que la conduite. Faut-il le dire ? A nulle époque la vanité n'a été plus en jeu qu'aujourd'hui. Autrefois, chacun avait son rang marqué, sa corporation dont il partageait les honneurs et les priviléges. Le bourgeois était fier de son blason municipal, l'artisan de la bannière de son métier, et ils l'étaient, l'un et l'autre, non moins que le gentilhomme de l'écu de ses pères. Aujourd'hui, on est fier de soi, fier de son intelligence qui gouvernerait un monde, fier de son argent si l'on est riche, de ses émeutes si l'on est pauvre.

Voilà où nous en sommes, et Arsène Michelin n'est que la personnification trop vraie de notre civilisation égalitaire. Ce n'est point un cœur dénaturé. « M'est avis que si nous étions de grandes gens, disait sa pauvre aïeule, ce garçon-là serait le meilleur des fils. » Mais ses succès d'une part, quelques rires d'une autre, ont suffi pour le perdre. M. Violeau, qui s'entend si bien à scruter les passions jusque dans leur germe, nous montre Arsène refusant d'aller aux vêpres, le jour de sa première communion, à cause de la triste figure qu'a fait, le matin, son vieil habit au milieu des habits neufs de ses camarades. Que de faiblesses futures dans cette première grande faiblesse !

La famille Michelin ne s'épargne cependant aucun sacrifice pour Arsène, et Arsène répond courageusement, il faut le dire, à ces sacrifices. Il est mis au collége, il travaille, il réussit, et, un beau jour, il s'embarque sur le *Jupiter*, avec les aiguillettes d'élève de la marine. Pendant quatre ans, Arsène court les mers, puis il revient à Brest portant les épaulettes d'enseigne. Ce retour, annoncé à l'avance, fut pour toute la famille du pauvre serrurier Michelin, l'occasion d'une de ces vives joies où l'orgueil va de pair avec la tendresse. Revoir son fils et le voir officier ! L'aïeule ne quittait pas la Pointe, ce lieu d'attente si connu des matelots de Brest. C'est de là qu'on peut apercevoir de plus loin la voile cinglant au port. Dès qu'un navire est signalé, la Pointe se couvre de femmes et d'enfants attendant avec anxiété, tantôt la *Trente-six corps* (la *Terpsichore*), tantôt l'*Air mignonne* (l'*Hermione*). Cette fois-ci c'était le *Jupiter*. Ah ! qui n'a connu ces heures douces à la

fois et pénibles de l'attente ? « Combien de cœurs ont ainsi battu devant un point à peine visible dans l'espace, un point qui se rapprochait lentement, grossissait, devenait un être chéri, bercé sur les vagues ! Quel moment que celui où les formes deviennent distinctes, où le doute n'est plus possible, où le regard vole au-devant de l'objet aimé !... Rien ne laisse au fond du cœur un souvenir aussi vivant, aussi délicieux que la contemplation première du bonheur qui vient à nous, du bonheur qu'on devine et qu'on va saisir, du bonheur participant à la fois de la possession et de l'espérance [1]. »

Segrais, que je citais le mois dernier en parlant d'Hippolyte Violeau, disait, avec une afféterie qui n'était pas sans grâce :

Ah ! grands Dieux ! quel bonheur si, quand j'arriverai,
Elle me voit plus tôt que je ne la verrai !

Vœu de berger ou de petit-maître ! A la Pointe, on en entend souvent d'autres, mêlés de craintes qui partent d'un coin autrement profond du cœur :

Tout se tait : la mer et les vents;
La vague tremble à peine au bord de ce rivage;
Mais où manque l'espoir adieu tout le courage;
Il ne revient pas et j'attends ! [2]

Arsène revint ; mais autant sa famille était fière de lui, autant il se sentait désormais peu fier de sa famille, bien qu'elle fût la plus honnête de Lambezellec. Il ira bien la voir, le soir, à la nuit ; mais sa piété et sa reconnaissance filiales n'ont pas la force de faire plus. Ce qu'il redoute surtout, c'est une embrassade publique, au débarquer ; et précisément, à l'heure même sa pauvre aïeule revêtait son plus beau châle, son châle orange, pour accourir au-devant de lui. Elle ne se doutait guère, la pieuse et tendre femme, qu'à vingt ans et lorsqu'on est entouré de jeunes rieurs, il ne faut souvent qu'un châle, un fichu, un bonnet, pour qu'un fils n'ose plus avouer sa mère.

[1] *Histoires de chez nous*, p. 54.
[2] Hippolyte Violeau : *Loisirs poétiques*, t. Ier, *la Fileuse*.

Je le répète, Arsène Michelin est la personnification trop vraie des petitesses d'une civilisation essentiellement vaniteuse. S'en suit-il qu'on ne rencontre jamais de caractères au-dessus de ces petitesses ? Dieu me garde de le prétendre ! Mais ces caractères-là, cherchez-les bien moins parmi les prédicants de démocratie que parmi ces âmes délicates qui ne font pas litière du passé et demeurent fidèles aux vieux respects et aux vieux souvenirs. Fléchier, à la cour du grand roi, ne rougit jamais du moulin de son père, et nous avons tous présent le touchant souvenir que Mlle Drouet consacrait, ces jours derniers, à son aïeul, le garde-champêtre :

Ma voix n'en fera point mystère;
Garde des bois et des moissons,
Toi, tu ne possédas sur terre
Que le soleil et nos chansons.

Oublierons-nous maintenant cet autre aïeul qui inspirait de si beaux vers à son petit-fils, il y a quinze ans :

Souvent il nous disait:.....

« Un beau nom, de grands biens, des talents qu'on renomme,
» Oh! ce n'est point assez; il faut bien plus à l'homme,
» Et ce plus je l'avais, jeune ouvrier breton,
» Quand, le cœur plein de Dieu, sous ma veste commune,
» J'allais, par les chemins, promenant ma fortune
» Qui tenait tout entière au bout de mon bâton.

» Le premier des trésors, c'est la croyance auguste
» D'un arbitre équitable et d'un monde plus juste;
» Quand le but est certain, qu'importe le sentier?
» *Le premier des trésors, c'est la dignité sainte;*
» *C'est d'être simple et fier, c'est de porter sans plainte*
» *L'habit que préféra le fils du charpentier* [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Hippolyte Violeau, *Livre des Mères. — La Fenêtre de l'Aïeul.*

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Le Chroniqueur vis-à-vis de la brochure de Mgr Dupanloup. — La théologie des gens du monde. — *Molière à Bordeaux*, par M. Hippolyte Minier. — Le contre-amiral Protet. — Le contre-amiral de la Grandière en Cochinchine. — M. de Madec. — M. le Cte de Bizien du Lezard. — M. le Cte de Palys. — La chapelle de la Collégiale de Nantes et les efforts tentés pour la sauver. — Lettre de la Société Archéologique au Conseil Municipal. — M. l'abbé de Lesquen. — M. le Vte de Janzé.

Il y a dans la mythologie, ce vieil arsenal de métaphores usées, une situation qui ressemble trop à celle que nous font parfois les événements, pour que je sois parfaitement libre de la chasser de mon esprit. Vous connaissez ces ombres, condamnées à errer au bord des fleuves infernaux, faute de l'obole nécessaire au paiement du passage; elles aperçoivent sur l'autre rive leurs amis qui se promènent en devisant dans les bosquets des Champs-Elysées, et elles souffrent de ne pouvoir prendre part à leurs conversations.

A l'égard de la brochure de Mgr Dupanloup, il me semble que je suis passablement dans la situation de ces ombres; tout le monde en parle, les journaux ne s'occupent pas d'autre chose depuis plusieurs semaines; jamais l'illustre prélat n'avait excité autant d'admirations et de dépits; et cependant, cher lecteur, je suis obligé de garder pour moi les appréciations que m'inspire ce magnifique écrit, qui venge avec tant d'éclat le catholicisme d'injustes agressions. Depuis quelque temps, je l'avoue, je commençais à être très-fatigué de la théologie des gens du monde, — ceci soit dit sans calembour, — et à une époque où la science a tant de mépris pour les recettes de bonnes femmes, je trouvais assez illogique l'attention que certaines personnes prêtaient à des commentaires religieux émanant de profanes, tout juste aussi forts en théologie que peuvent l'être en médecine les commères dont on se raille. C'est à nos vénérables évêques qu'il appartenait de montrer les choses sous leur jour véritable;

et ils l'ont fait avec un talent qui nous permet de dire que ceux-là seront des aveugles volontaires qui ne voudront pas voir. Mais il y aura toujours des commères;

Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Aussi bien le dommage n'est pas grand que je sois obligé de m'arrêter au titre et aux marges du nouvel écrit de Mgr Dupanloup; le louer, ce serait en vérité porter l'eau à la rivière, et ce n'est pas la peine.

Si j'étais à Bordeaux, on pourrait bien faire la même remarque pour les éloges que je veux adresser à la nouvelle comédie de M. Hippolyte Minier, intitulée *Molière à Bordeaux*. Je vous ai parlé, dans le temps, de *Jérôme Cassolard* et du *Legs du Colonel*, deux succès de province qui avaient eu toute l'importance de succès parisiens. Cette fois encore, M. Minier a trouvé dans le public de sa ville un accueil qui témoigne d'autant d'intelligence que de goût. Des provinciaux qui admirent une œuvre littéraire où ne brille pas l'étiquette obligée : *Retour de Paris*, cela mérite d'être signalé, et, si habitué que soit M. Minier à ce genre de triomphes, toujours confirmés par la critique parisienne, je gage qu'il les préfère à ceux que son talent lui procurerait sûrement ailleurs.

Nous sommes en 1648; Molière est à Bordeaux avec sa troupe de l'*Illustre Théâtre*, Duparc, Béjart, Madeleine Béjart, Mlle de Brie, Mlle Duparc. Tout ce monde est descendu dans le palais du duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, grand amateur de l'*Illustre Théâtre*, et surtout grand admirateur des beaux yeux de Madeleine Béjart. Quelques scènes de jalousie fort bien menées composent une intrigue agréable. Un soulèvement populaire, provoqué par une crise de subsistances, donne à l'auteur l'occasion de peindre, d'une manière fort sévère, soit dit en passant, le duc d'Epernon, et lui fournit un dénoûment : Molière, ayant refusé de jouer si le peuple n'est pas satisfait, le gouverneur consent à céder, et Molière joint au bienfait de son intercession, l'abandon aux pauvres de l'or que le duc lui offre pour sa représentation. M. Minier a enchassé avec beaucoup d'art deux scènes de son héros textuellement reproduites : la scène II du IVe acte du *Dépit amoureux*, que les acteurs sont censés répéter, et la scène du sonnet du *Misanthrope*, où Molière lui-même prononce les vers qu'il a mis dans la bouche d'Alceste, Oronte lui donnant la réplique sous les traits du duc de Saint-Aignan, l'un des personnages de la pièce.

Cette rapide analyse serait trop incomplète, si l'on ne disait que Molière est représenté avec ce caractère attristé qu'on lui connaît, et que Madeleine Béjart, la cause de ses soucis, l'encourage de toutes ses forces à prendre possession du vaste champ que lui ouvre son génie.

A toi, la Comédie... elle te tend les bras...
Prends son masque et son fouet; tu les illustreras...
Souveraine, elle livre à ta veine féconde
Les vices, les travers, le cœur humain... le monde!

MOLIÈRE.

Mais le monde à mon cœur inspire le dégoût;
La force y fait la loi, l'injustice est partout.
Je ne puis fréquenter ni la cour ni la ville,
Sans y trouver matière à m'échauffer la bile.
Ma raison se récrie aux choses que je voi,
Quand ce n'est pas l'honneur qui se révolte en moi!
Que de fois, indigné de ce que j'entends dire,
Pour ne me point fâcher je m'efforce de rire...

Cette courte citation suffit à montrer que M. Minier a su faire parler Molière en vers sans choquer les oreilles habituées aux allures franches et fermes de son inimitable style; il y a de l'honneur à des réussites moindres que la sienne, et tout le monde ne peut s'approprier cette belle apostrophe que Musset adresse à l'auteur d'*Alceste* dans *Une soirée perdue :*

O notre maître à tous! si ta tombe est fermée,
Laisse-moi dans ta cendre un instant ranimée,
Trouver une étincelle, et je vais t'imiter.

Mais, hélas! l'étincelle du génie n'embrase que le génie, et bienheureux est le talent qui parvient seulement à s'échauffer au contact de ce feu!

Toute autre est l'étincelle du courage militaire; de celle-là on peut dire que, chez nous, tout cœur la contient et la communique. Quand l'honneur du drapeau est en question, le Français n'a jamais qu'une seule opinion, et son courage est le même, qu'il s'agisse d'adversaires consommés dans la science de la guerre, ou de tribus barbares étonnées de son audace. Dans nos glorieuses annales, la Bretagne a fourni bien des pages, et elle ne se lasse pas d'en écrire de nouvelles. Tout dernièrement la ville de Saint-Servan, où naquit en 1808 le contre-amiral Protet, rendait les derniers honneurs à cet officier frappé d'une balle sur le champ de bataille, auprès de Shang-Haï, le 17 mai 1864, et mort quelques instants après, dans les bras de l'aumônier de la flotte.

Plus que tout autre, il avait contribué au succès de nos opérations en Chine par le choix qu'il fit de Che-Fou comme point de débarquement de l'armée française, et l'on cite de lui un trait qui montre que les qualités de son cœur étaient au niveau de ses talents militaires. Dix mille indigènes, poursuivis par les rebelles, allaient succomber à la famine; réfu-

giés à Yen-Taï, ils imploraient son secours; malgré d'énormes difficultés, le contre-amiral Protet parvint à les ravitailler et les sauva de la destruction.

Si, jetant les yeux sur la carte de l'Asie, nous les dirigeons vers le sud-est, encore un autre marin breton que nous voyons en Cochinchine propageant chez ces peuples abrutis par l'opium et le panthéisme bouddhique la civilisation que portent partout avec elles notre foi et nos armes. Le dernier numéro du *Correspondant* contenait une intéressante étude sur les progrès de colonisation effectués dans nos possessions annamites sous le gouvernement de M. le contre-amiral de la Grandière. En vertu d'un congé, M. de la Grandière va prochainement revenir en Bretagne, où l'on sait que des liens étroits l'unissent à l'une des familles les plus considérables de Quimper.

C'est en cette même Asie, à Delhi, qu'était né, il y a presque un siècle, M. B. de Madec, qui vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, à son château de Prat-en-Raz, en Penhars, terminant une existence consacrée au culte de l'honneur. M. de Madec, après avoir servi dans l'armée de Condé, avait fait partie de l'expédition de Quiberon, et devait être un des bien rares vieillards capables de donner aux gens de notre temps des détails personnels sur ce triste combat. Il était un de ceux qui dirent avec les Macchabées : « Il est meilleur de mourir les armes à la main que de voir les maux de notre patrie et la destruction de toutes les choses saintes, » (*Macch.* III, 59) et ses jours devaient se prolonger bien au-delà du terme commun. Que d'espérances cette longue vie a dû voir se réaliser, mais aussi que de déceptions! Tous les journaux ont raconté la fortune aventureuse que son père avait faite aux Indes, et je crois inutile d'en reproduire le récit.

Nous avons encore vu mourir, le mois dernier, deux autres hommes sur la tombe desquels on pourrait placer l'inscription *vir unius fidei,* à l'imitation de celle: *uxor unius viri,* dont l'honneur était assez prisé pour adoucir l'amertume du veuvage des matrones romaines au temps où les mœurs étaient pures. La ville de Dinan regrette la perte de son ancien député des dernières années de la Restauration, M. le Cte Jean de Bizien du Lezard, décédé à Rennes le 17 janvier, dans sa soixante-dix-neuvième année. M. du Lezard était demeuré toute sa vie fidèle à ses convictions politiques et religieuses, et, ce qui est encore plus méritoire, il avait travaillé à les propager en fondant, en 1840, l'*Impartial de Bretagne,* qui parut durant dix-huit ans.

Le *Journal de Rennes,* du 13 janvier, conviait ses amis à venir rendre un dernier hommage à M. le Cte de Palys, ancien aide de camp de M. le général de Coutard, ancien garde du corps de Louis XVIII. Né dans le Midi, M. de Palys s'était allié à une famille de Rennes et avait fait de la Bre-

tagne sa patrie d'adoption. Une vie longue et sans tache, suivie d'une belle mort, qui peut ici-bas demander davantage?

Il ne manque pas de gens qui regardent courageusement la mort en face, quand elle se montre inévitable; mais qui, en dépit de la fable du Bûcheron, ne se sent défaillir à l'idée de la vieillesse, cette avant-courière de la mort qui brandit quelquefois longtemps son arme avant de frapper le dernier coup? Je voudrais bien vous faire connaître le charmant discours sur la vieillesse de l'ouvrier, prononcé à la Société Industrielle par M. Emmanuel Halgan père, en s'adressant aux jeunes ouvriers que patronne cette œuvre charitable. Malheureusement l'espace me manque tout à fait, car je suis obligé de dire quelques mots d'un vieux monument qui, si vieux qu'il soit, est menacé de mourir par une cause à laquelle son âge est, on va le voir, complétement étranger.

Dans les premiers jours de ce mois, avis ayant été donné à la Société Archéologique de Nantes qu'on allait procéder à la démolition immédiate d'une charmante chapelle dépendant de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame, le bureau de cette Société s'est d'abord transporté chez M. le Maire de Nantes et a obtenu de lui un premier sursis d'exécution. Il était temps! Déjà les démolisseurs avaient enlevé une partie du toit. M. le président et MM. les membres du bureau ont cru devoir ensuite placer cette importante question sous les yeux du Conseil municipal, réuni le mardi 7 février. Voici la lettre qui a été lue dans cette séance; elle met suffisamment au courant de la question, et fait comprendre tout l'intérêt qui s'attache à la conservation de ce précieux édifice.

« Monsieur le Maire,

» Messieurs les Conseillers,

» Une légitime émotion s'est emparée de nous et de tous ceux qui, à Nantes, tiennent à l'honneur de leur ville, lorsque nous avons vu la pioche du démolisseur menacer la petite chapelle, dernier reste de l'église royale et collégiale de Notre-Dame. Si nous n'avons pas parlé plus tôt, c'est que d'autres le faisaient, que nous nous reposions sur votre sollicitude; c'est que nous placions les précieux débris du temple illustre, jadis l'orgueil de Nantes, sous votre sauvegarde, et que nous ne pouvions supposer qu'un ordre, émané de Nantais et signé du vénérable Maire de cette grande ville, pût jamais permettre la disparition d'un édifice qui joint au mérite des souvenirs historiques une si grande valeur artistique.

» La fondation de Notre-Dame paraît remonter à l'origine du Christianisme et à l'arrivée des premiers apôtres parmi nous. Au Xe siècle,

Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands et qu'on peut appeler un des fondateurs de Nantes, a réédifié cette église, l'a ornée et dotée; il y a été inhumé, et pendant huit siècles nos pères sont venus s'agenouiller près de la tombe glorieuse d'un héros, à qui nous n'avons pu encore élever un monument que cependant la reconnaissance réclame. Cinq cents ans après, un duc de Bretagne, grand ami du peuple, Pierre II, ne crut pouvoir mieux conquérir l'affection de ses sujets qu'en réparant à ses frais ce temple chéri de tous; il voulut y être inhumé. L'illustre et sainte duchesse Françoise d'Amboise, sa veuve, ne venait jamais en notre ville sans accourir à Notre-Dame pour y prier, confondue avec ses chers et bien-aimés Nantais. Et c'est au moment où l'Eglise déclare que cette gloire si pure de notre pays a mérité les honneurs de la béatification, que l'édilité nantaise laisserait détruire les derniers débris du temple où elle a prié! François II, notre dernier duc, continua l'œuvre de ses prédécesseurs; Anne de Bretagne, notre duchesse, Anne qui a légué son cœur à la ville de Nantes qui le possède encore, Anne compléta ce temple, amour de ses pères. La même affection qui liait nos ducs à ce monument, animait leurs sujets, et presque toutes nos familles considéraient comme un honneur d'obtenir une tombe et des enfeus sous ces voûtes bénies.

» La plus belle sans contredit de ces chapelles, et qu'un concours heureux de circonstances avait, seule, jusqu'ici sauvée de la destruction, était celle que l'on vous propose de démolir. Cette chapelle, Messieurs, a toujours fait l'admiration de tous les artistes, de tous les connaisseurs. Les autorités les plus hautes n'hésitent pas à attribuer à Michel Columb, au grand homme qui a sculpté le *Tombeau des Carmes*, l'admirable chapelle qu'il est question de détruire. Ne permettez pas que dans un mois, que dans quelques jours, l'étranger qui aura lu les ouvrages de M. Mérimée, du baron Taylor, ou du célèbre architecte de Notre-Dame de Paris, M. Viollet-Leduc, et qui viendra sur leur parole vous demander à voir un des chefs-d'œuvre que la capitale envie aux provinces, ne permettez pas, disons-nous, qu'on doive lui répondre, comme pour Pirmil ou la tour du Bouffay : — « Démolie! démolie! encore et toujours démolie! » Certes, Messieurs, nous savons qu'il est quelquefois des sacrifices qu'il faut faire. Ici, nous n'en voyons pas la nécessité, et c'est avec conviction que nous remplissons un devoir sacré, que nous vous demandons de surseoir à des démolitions qu'en tout état de cause, rien ne presse, et qui anéantissent, sans nécessité urgente, un des chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture française, chef-d'œuvre dont vous êtes comptables envers vos commettants, envers vos concitoyens et envers la France.

» Pour sauver un chef-d'œuvre et le conserver à la ville qu'on aime, aucun effort ne coûte et l'on ne saurait s'arrêter à des considérations

mesquines. Vous voulez embellir Nantes, que vous aimez très-sincèrement; ne la privez pas d'un monument qu'il vous sera impossible de lui rendre jamais; embellissez en conservant, et placez ainsi vos noms sous la sauvegarde de la reconnaissance de vos concitoyens[1]. »

Ce monument sera-t-il sauvé? Oui, nous l'espérons, car, après une mêlée très-vive et une polémique assez ardente,[2] lorsqu'on a voulu chercher les démolisseurs, il s'est trouvé qu'il n'y en avait plus. C'est bon signe, et nous comptons bien dire à nos lecteurs, dans notre prochain numéro, que tout s'est terminé à la satisfaction générale... Personne n'aura fléchi, sauf peut-être un peu le compas, mais bien peu.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Rennes vient de perdre son vénérable doyen. M. l'abbé de Lesquen, originaire du diocèse de Saint-Brieuc, avait été vicaire à Plouasne, puis aumônier des Ursulines à Lamballe. C'est son oncle, Mgr de Lesquen, qui l'avait nommé chanoine en 1836. M. l'abbé de Lesquen avait 70 ans et il comptait 45 ans de sacerdoce.

— Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. le Vte de Janzé, qui se faisait remarquer par son goût éclairé des arts et le noble usage d'une grande fortune. Il était né à Rennes, le 11 novembre 1789.

[1] Cette lettre porte les signatures de MM. le vicomte E. Sioc'han de Kersabiec, président de la Société Archéologique; abbé Cahour, vice-président; Parenteau, archiviste-conservateur du Musée; baron de Wismes. — M. Stéphane de la Nicollière, absent au moment où la copie a été faite, avait signé à la minute.

[2] Cette polémique a eu de l'écho dans le monde des artistes et des archéologues. La *Guienne* du 10 février nous a apporté une fort belle lettre écrite sur ce sujet par un homme des plus compétents, M. Charles des Moulins, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, qui terminait ainsi son éloquent plaidoyer : « Les protestations de la science et de l'art n'ont pas empêché l'édilité de Dax de mutiler l'enceinte *romaine* encore parfaitement complète de cette ville, — l'édilité de Reims d'abattre sa grande porte *romaine*, pour la remplacer par une promenade publique, — les ingénieurs de Saintes, d'arracher du lit de la Charente son pont et son arc de triomphe *romains*. Mais au-dessus de tous les pouvoirs quelconques, il y a l'*histoire des faits*, qui demeurera et durera autant que le monde; et les protestations publiées par les représentants de l'art et de la science constituent un sceau indélébile, qui restera imprimé sur le renom de ces édilités.

» Bretons! ne l'oubliez pas! le respect des aïeux et des devoirs qu'ils nous ont légués a quelque chose de si grand, de si élevé, qu'il se confond avec le sentiment de l'honneur national. Qui l'a mieux éprouvé, qui l'a mieux montré que vous? Et voudriez-vous aujourd'hui démentir vos nobles traditions? »

LES ÉVÊQUES DE VANNES.

Vannes, le 4 mars 1865.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une *Histoire des Evêques de Vannes*, pour votre excellente *Revue de Bretagne et de Vendée*. Je ne vous envoie pas une œuvre littéraire, pour charmer les loisirs de quelque désœuvré, mais plutôt un travail d'histoire et de chronologie, pour aider ceux qui étudient nos antiquités nationales. Une série d'évêques pendant quatorze siècles demande beaucoup de recherches, surtout quand les différents catalogues ne sont pas d'accord. Permettez-moi, Monsieur le Directeur, d'exprimer ici un désir : ce serait de voir dans chaque évêché la liste des pontifes écrite en lettres d'or, comme je l'ai vue à Orléans, ou du moins imprimée dans l'*Ordo*, comme je l'ai vu pratiquer à Rome. Est-ce que la liste des représentants de Jésus-Christ ne mérite pas d'être aussi soigneusement conservée que celle des rois ?

J.-M. Le Mené.
Ch. hon., Sec. gén.

Le premier apôtre de l'Armorique fut saint Clair. Après avoir fondé une Eglise à Nantes, il prêcha l'Evangile dans les cités voisines et notamment chez les Venètes. Il mourut au milieu de ses travaux apostoliques à Réguiny, le 10 octobre, sans qu'on puisse préciser l'année de sa mort. La tradition de l'Eglise de Nantes le fait prêcher vers l'an 100 et mourir, par conséquent, au IIe siècle; mais beaucoup de savants reculent ces faits jusqu'au IIIe siècle.

Les progrès du Christianisme furent très-lents chez les Venètes : le polythéisme romain et le druidisme indigène lui opposèrent une longue et sérieuse résistance. Pour hâter la victoire, le métropo-

litain de Tours tint, en 465, un concile à Vannes, et fit ce qu'on fait encore aujourd'hui dans les pays de missions : il fonda un évêché, quoique le pays ne fût pas encore tout chrétien. Voici la liste des prélats qui ont occupé le siége de Vannes.

I. — Saint Patern a toujours été regardé comme le premier évêque de Vannes. Il assista au concile, tenu en 465, dans sa ville épiscopale, à l'occasion de sa consécration, ou peut-être de la délimitation du diocèse *(causa ordinandi episcopi*, aliàs *ordinandi episcopatûs.* Con. Venet.) Ce concile est remarquable, non-seulement pour les doctrines qui y furent professées, mais encore pour la rédaction de ses actes, écrits dans le style le plus pur et le plus élégant. Saint Patern se livra avec ardeur à la propagation de l'Evangile, mais il eut beaucoup à souffrir de la persécution des méchants et il se vit même contraint de quitter son siége. Il se retira dans la solitude et y mourut saintement. Cette vie si simple a été néanmoins coupée et partagée entre plusieurs saints Patern, par quelques auteurs préoccupés de l'existence du fabuleux Conan-Mériadec, et ils n'ont pas réfléchi qu'ils se heurtaient contre ce fait, cependant bien significatif, que l'Eglise de Vannes n'a jamais honoré qu'*un* saint Patern, et n'a possédé les reliques que d'*un* seul.

II. — Dominius lui succéda, si l'on peut s'en rapporter à une liste incohérente et incomplète des évêques de Vannes, donnée par Gurhéden, religieux de l'abbaye de Quimperlé au XIIe siècle. C'est probablement sous ce pontife que le corps de saint Patern fut rapporté à Vannes ; on voulut bâtir une église pour le recevoir dignement, et l'un des principaux habitants, qui avait autrefois refusé au saint le terrain nécessaire pour en construire une, le donna volontiers alors. L'anniversaire de cette translation se célèbre le 21 mai. L'église de Saint-Patern conserva les reliques de son saint patron jusqu'aux ravages des Normands au Xe siècle. (Prop. Venet.)

III. — Clément n'est connu que par la liste précitée et n'est pas plus historique que son prédécesseur. A cette époque (fin du Ve siècle), l'œuvre de la conversion des païens n'était pas encore terminée dans l'Armorique : ainsi saint Melaine, évêque de Rennes, convertit beaucoup de gentils et extirpa définitivement l'idolâtrie de

son diocèse; dans le territoire de Vannes, le même saint ressuscita un mort et baptisa ensuite les témoins de ce miracle; car alors (ajoute l'auteur de la vie de saint Melaine, qui vivait au siècle suivant), alors les Venètes étaient encore presque tous païens : *Erant enim tunc temporis Venetenses penè omnes gentiles.* (Boll. 9 jan.)

IV. — MODESTE assista et souscrivit au concile d'Orléans, le 10 juillet 511, l'année même de la mort de Clovis. Il s'y rencontra avec saint Melaine, de Rennes, et Epiphane, de Nantes; le reste de notre péninsule se couvrait d'émigrés bretons et ne subissait pas la domination des Francs. La partie occidentale du pays de Vannes avait déjà donné asile à saint Guigner (Pluvigner), à saint Cado (Belz), à saint Gunthiern (Groix, Kervignac), à sainte Ninnoc (Plœmeur) et surtout à Waroch I ou Guérech qui donna son nom à tout ce territoire appelé depuis Bro-Werech ou pays de Guérech. (Labbe, IV. 1403. *Hist. de Bret.*)

V. — AMAND paraît ensuite dans la liste de Gurhéden, mais comme cette liste renverse quelquefois l'ordre de succession et omet des évêques authentiques, on ne peut rien garantir.

VI. — SATURNIN donne lieu à la même observation. Mais si les évêques et leurs travaux sont peu connus, il n'en est pas de même des saints qui furent leurs contemporains. A cette époque, saint Gildas, Breton émigré comme tant d'autres, bâtissait un monastère célèbre dans la presqu'île de Rhuys, et sortait de sa solitude du Blavet pour convertir les habitants de Sulim ou Castennec livrés encore à l'idolatrie; la statue de Vénus, qu'ils adoraient, est aujourd'hui à Quinipily, près Baud. L'un des disciples de saint Gildas, Bieuzy, qui a donné son nom à la paroisse où se trouve Castennec, fut tué par un chef païen du voisinage. Plus au nord, vers Noyal-Pontivy, saint Gonnery convertit au Christianisme un autre chef païen nommé Alvandus, et tout le peuple des environs. (*Ann.* de la Borderie, 1862.)

VII. — MACLIAU, prince breton, poursuivi par son frère Chanao, comte de Browerech, se réfugia à Vannes, qui appartenait alors aux Francs, entra dans le clergé plutôt par nécessité que par voca-

tion, et devint même évêque vers 553. C'était un triste prélat pour continuer l'œuvre des saints. Aussi, dès 560, à la mort de son frère Chanao, tué en défendant la révolte de Chramne contre Clotaire I, il reprit sa femme et son épée, laissa croître ses cheveux et se mit en possession du Browerech. Cette apostasie lui attira une excommunication solennelle des évêques de la province; Macliau n'en tint aucun compte, et s'empara même peu après, malgré ses serments, du comté de Cornouaille. C'est là que Dieu l'attendait : l'héritier de ce domaine parvint à réunir ses partisans, se jeta sur l'usurpateur et le tua avec son fils Jacut, en 577. (Greg. Tur. IV. 4; 20. — V. 16.)

VIII. — Eunius ou Eonius succéda à Macliau. Député par Waroch II, comte de Browerech, vers Chilpéric Ier, roi de Neustrie, pour traiter de la paix, il fut envoyé en exil (578). Piqués de cette conduite, les Bretons ravagèrent le pays de Rennes et firent un immense butin. Chilpéric alors rappela Eunius et l'envoya à Angers, à condition qu'il ne retournerait pas dans son église. Cependant ce prélat ne méritait guère tant d'intérêt, s'il est vrai qu'il fût adonné au vin, comme l'affirme saint Grégoire de Tours. (Hist. V. 17, 30.)

IX. — Régalis est indiqué comme évêque de Vannes par Grégoire de Tours, à propos du traité de paix conclu, en 590, entre Waroch II et Ebrachaire, lieutenant du roi Gontran. Il accueillit avec de grands honneurs le chef de l'armée franque et se plaignit du voisinage et de la turbulence des Bretons. Ceux-ci, mécontents de la paix conclue, poursuivirent les Francs et taillèrent en pièces l'arrière-garde sur les bords de la Vilaine. (Greg. Tur. X. 10.)

X. — Saint Guennin ne se place ici que par conjecture; on ignore s'il succéda immédiatement à Régalis, quoique le fait paraisse probable. Sa fête est marquée au 19 août dans le propre de Vannes, et il est le patron de la paroisse de Guénin, au même diocèse. Albert-le-Grand, dominicain de Morlaix, marque sa mort en 622, sans en fournir la preuve.

XI. — Saint Ignoroc n'est connu que par la liste informe du moine de Quimperlé, qui le met après saint Guennin, et dit qu'il

vivait au temps du comte Oger; cet Oger est d'ailleurs complétement inconnu, et on ignore même si Vannes était sa résidence. Saint Ignoroc ne reçoit aucun culte dans le diocèse, mais il paraît être le même que saint Igneuc, patron de Cesson, et titulaire de Saint-Igneuc, en Saint-Brieuc. Il mourut en 627, suivant Albert-le-Grand, plus précis que sûr dans ses dates.

Rainald Susan et Judicael, qui viennent ensuite sur les listes, n'ont vécu qu'aux IXe et Xe siècles.

XII. — Saint Budoc, qu'on a voulu mal à propos confondre avec saint Justoc, qui ne vivait qu'au siècle suivant, est encore honoré dans l'Eglise de Vannes. L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun de ses actes. Il mourut vers l'an 657, suivant Albert-le-Grand, et sa fête se célèbre le 9 décembre.

XIII. — Saint Hinguéthen succéda immédiatement à saint Budoc. Ce fut lui qui admit dans le clergé saint Mériadec, son successeur. D'après Albert-le-Grand, il n'aurait gouverné que deux ans, étant mort, suivant lui, en 659. Il ne reçoit aucun culte dans le diocèse de Vannes, et il n'est fait mention de lui qu'au seul calendrier de l'abbaye de Saint-Méen, qui marque sa fête au 10 mai. On pense qu'il est le même que saint Ganton, qui donne son nom à une paroisse du diocèse de Rennes. (Prop. Venet.)

XIV. — Saint Mériadec fut tiré en 659 de sa solitude de Stival, près Pontivy, et consacré, malgré sa résistance, évêque de Vannes. Sa nouvelle dignité ne changea rien à ses pénitences; toujours austère pour lui même, il eut une bonté paternelle pour les pauvres, les veuves et les orphelins. Usé avant le temps par un travail continuel, il mourut le 6 juin 666, en prononçant ces mots : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Il fut inhumé dans la cathédrale, où son tombeau a été longtemps illustré par des miracles. (Prop. Venet.)

XV. — Saint Meldéoc lui succéda, suivant les catalogues de Gurhéden et d'Albert-le-Grand. Ses œuvres sont restées inconnues des hommes, mais elles ont été couronnées par Dieu. Il mourut vers 672; il ne reçoit aucun culte dans le diocèse.

XVI. — HAMON n'a donné que son nom à l'histoire.

XVII. — MABON est dans le même cas.

XVIII. — MORVAN I ou MAURICE n'est pas mentionné dans les catalogues anciens, mais il est connu par son successeur immédiat, saint Gobrien, qui lui succéda vers 710 (Prop. Venet.)

XIX. — SAINT GOBRIEN, qui paraît être le saint Coméen des catalogues, étudia au monastère de Rhuys, devint chanoine de la cathédrale et puis évêque en 710. Sa mortification et sa charité furent récompensées par le don des miracles et spécialement par la guérison du feu sacré ou du mal des ardents. Mais le soin des infirmes ne nuisait point aux obligations du pasteur, et il se dévouait continuellement à la sanctification de ses brebis. Après 17 ans d'un pénible ministère, il se fit choisir un successeur (727), et se retira à Saint-Servan, près Josselin, où il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 10 novembre 735. Son saint corps fut enterré dans la chapelle de son ermitage, où il avait fait d'avance préparer son tombeau. (Propr. Venet.)

XX. — SAINT JUSTOC paraît avoir été son successeur; c'est du moins le premier qu'on trouve sur les listes de Gurhéden et d'Albert-le-Grand, après avoir éliminé Dilès et Kenmonoc, qui sont certainement postérieurs. C'est donc lui qui aurait administré les derniers sacrements à saint Gobrien. On ignore l'époque précise de sa mort; il ne reçoit aucun culte dans le diocèse.

XXI. — JAGU est ensuite nommé dans toutes les anciennes listes.

XXII. — GOLGON le suit immédiatement.

XXIII. — EUGHENART n'est pas plus connu. Désormais, le Cartulaire de Redon va fournir de précieux renseignements qui serviront à contrôler et à rectifier les catalogues, pendant un siècle entier.

XXIV. — AGUS gouvernait l'Eglise de Vannes sous le règne de Charlemagne, selon une charte de l'abbaye de Redon. Gurhéden omet cet évêque, mais Albert-le-Grand le mentionne sous le nom d'Ago, et le distingue de Jacut ou Jagu, avec qui on pourrait le

confondre, à cause de la proximité des temps et de la similitude des noms.

XXV. — Isaac, son successeur immédiat, était évêque de Vannes la trentième année de Charlemagne, c'est-à-dire en 797. Il fut, par conséquent, témoin de la conquête *totale* de la Bretagne, faite pour la *première fois* par les Francs en 799. Il vivait encore en 814, selon quelques actes insérés dans le Cartulaire de Redon; on ignore l'année de sa mort.

XXVI. — Wenhaéloc lui succéda ; il est probable qu'il gouvernait déjà en 818, quand Louis-le-Débonnaire tint une assemblée générale à Vannes et attaqua Morvan, chef des Bretons révoltés. Il tenait encore le siége de Vannes en 820, et même en 821, comme on le voit par plusieurs actes du Cartulaire de Redon.

XXVII. — Raginaire ou Rainard lui succéda en 821. Trois ans après il vit Louis-le-Débonnaire envahir une seconde fois la Bretagne pour soumettre les indomptables Bretons, qui ne pouvaient se faire au joug des Francs (824). Nominoé, comte de Vannes et gouverneur de la Bretagne au nom de l'empereur, devait plus tard affranchir définitivement la patrie. C'est Rainier ou Raginaire qui admit dans la cléricature le célèbre saint Convoïon, mais il le vit avec peine, en 832, emmener les membres les plus distingués de son clergé pour fonder l'abbaye de Redon. Il ratifia néanmoins la fondation, souscrivit à différentes donations faites à ce monastère en 834 et 837, et mourut vers cette dernière époque. C'est sous son pontificat que Louis-le-Débonnaire rendit au clergé l'élection des évêques (822).

XXVIII. — Susan, consacré dès 838, réconcilia l'Eglise de Nantes (843) profanée par les Normands, et surtout par le meurtre de l'évêque saint Gohar. Il accorda à l'abbaye de Redon, par une faveur insigne, la juridiction épiscopale. Accusé de simonie par saint Convoïon, renvoyé par le pape Léon IV au jugement d'un concile provincial, irrégulièrement poursuivi par Nominoé, prince des Bretons, il se démit en 848, et se retira en France. Malgré les efforts de plusieurs conciles, et notamment du synode de Soissons

la reconstruction de l'ancienne église cathédrale de Vannes, dont le style était le même que celui de l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys ; sa position, d'ailleurs, dans la famille ducale, le mettait à même, plus qu'aucun autre, d'entreprendre cet immense travail. En 1021, il rendit aux religieux de Redon, sans doute en considération de son frère Catuallon, qui en était abbé, la juridiction épiscopale, qu'ils avaient jadis reçue de Susan et de Courantgen, mais qu'ils avaient perdue pendant les ravages des hommes du Nord. Il souscrivit, en 1026, à la donation de Guédel ou Belle-Ile, faite par le duc Alain III, son neveu, aux moines de Redon ; mais trois ans après, le comte de Cornouaille, à qui l'île appartenait de droit, la donna aux moines de Quimperlé : de là un long et scandaleux procès entre les deux abbayes. Il souscrivit encore à la fondation de Saint-Georges de Rennes, en 1032, et mourut le 13 juin 1037.

XXXVIII. — Budic devint évêque de Vannes en 1037. La même année il fut témoin de la donation faite, par Huélin, seigneur d'Hennebont, aux religieux de Quimperlé, de l'île de Tanguéthen, de l'église de Saint-Cunthiern-en-Groix et de celle de Saint-Melair. Il mourut vers 1065.

XXXIX. — Maengui de Porhoet, fils de Josselin comte de Porhoet, fut élu évêque de Vannes en 1065, et souscrivit à plusieurs donations dès l'année suivante. En 1067, il donna aux religieux de Quimperlé tous ses revenus de Radenac, en échange de 60 sols, d'un cheval et d'un repas par année. Il assista à la fondation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin, faite par son père ; et souscrivit à plusieurs donations faites, en 1082, par un certain Harscoet, à l'abbaye de Quimperlé. Il mourut peu après cette époque, sans qu'on puisse rien préciser. (D. Morice. Pr. I.)

XL. — Morvan II, archidiacre de Vannes, devint le successeur de Maengui. Il fut, en 1089, un des juges du différend que les religieux de Redon eurent avec les chapelains du duc Alain-Fergent, pour la célébration des divers offices en la présence de ce prince. En 1092, il fut témoin de l'augmentation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin, faite par Eudon, comte de Porhoet. Il souscrivit au concile tenu à Tours, en 1096, par le pape Urbain II, et fut

témoin des résultats de la première croisade. Il fut aussi mêlé à l'établissement des chanoines réguliers à Doulon (1105), à l'accord des moines de Redon et de Marmoutier, relativement à l'église de Béré (1107), à la fondation du prieuré de Castennec, et au fameux procès des religieux de Quimperlé et de Redon pour la possession de Belle-Ile (1118). Après avoir encore souscrit à plusieurs donations particulières, il mourut en 1128, suivant la chronique de Rhuys. (D. Morice. Pr. I, passim.)

XLI. — Jacques, sacré en 1128, ratifia, l'année suivante, la donation des dîmes de Credin, faite par son prédécesseur aux moines bénédictins de Josselin. Il mourut en 1132, suivant la chronique de Rhuys. (D. Morice. Pr. I. 151, 561.)

XLII. — Yvon ou Even lui succèda en 1132. Presque tous les auteurs regardent ces deux noms comme synonymes et appartenant au même personnage; aussi les listes anciennes, qui mentionnent Yvon, omettent Even, et réciproquement. (Pr. I. 151, 570.) Il assista, vers 1132, à une assemblée à Redon, avec Hildebert de Tours, Hugues du Mans, Hamelin de Rennes, Brice de Nantes, Donval d'Aleth et Raoul de Quimper, pour régler plusieurs affaires ecclésiastiques et pour s'opposer aux entreprises iniques de Raoul, baron de Montfort. Even souscrivit, le 31 décembre 1137, une charte dressée dans le chapitre même de Marmoutier, et agréa, l'année suivante, la fondation de l'abbaye de Lanvaux, dans la paroisse de Grand-Champ. Il mourut en 1143, suivant la chronique de Rhuys. (D. Mor. Pr. I.)

XLIII. — Rotald ou Ruaud, religieux de Cîteaux et premier abbé de Lanvaux, fut élu et sacré en 1143. Il assista, l'année suivante à la seconde fondation de l'abbaye de Buzai, au diocèse de Nantes. Ayant appris que les habitants de Credin ne payaient pas exactement la dîme aux religieux de Saint-Martin de Josselin, il recourut à l'excommunication pour les y obliger, et chargea les chapelains de Rohan, de Credin et les prêtres voisins de la promulguer tous les dimanches. Il concourut aussi à la confirmation de l'établissement de Coetmaloen. En 1158, il releva de l'excommunication Eudon de la Roche-Bernard, qui avait volé les hommes

et les bestiaux de l'abbaye de Redon. Il donna aux chanoines de sa cathédrale la moitié de l'église de Saint-Patern, l'évêque Maenguï leur ayant déjà donné l'autre moitié. Ruaud avait conservé dans les honneurs les habitudes d'un simple religieux; c'était un homme d'une grande sainteté et d'une régularité remarquable. Aussi, à sa mort, arrivée le 26 juin 1177, les chanoines de Vannes et les moines de Lanvaux se disputèrent son corps. Ces derniers l'obtinrent et l'inhumèrent dans le chœur de leur église. (D. Mor. Pr. I. 6, 590, 595, 641, etc.)

XLIV. — Geffroi fut son successeur et mourut la même année, suivant la chronique de Rhuys. (Pr. I. 151.) Après lui, le siége resta vacant près de cinq ans sans qu'on en connaisse la raison.

XLV. — Guihénoc, archidiacre de Rennes, fut consacré en 1182. (Pr. 135.) Il est nommé parmi les prélats qui assistèrent à la dédicace de l'église de Melleraye en 1183, et à l'assise du comte Geoffroi, en 1185, relative aux successions féodales. Il donna au chapitre de sa cathédrale Treffléan, Erdeven, Guégon et vingt sols de rente. Conseiller de la duchesse Constance et gouverneur de son fils Arthur I, il se trouva mêlé à presque tous les événements politiques de son temps; c'est sous son pontificat que l'Eglise de Dol, irrégulièrement érigée en métropole par Nominoé, en 848, fut définitivement privée de cet honneur et soumise à la juridiction de Tours, par une sentence d'Innocent III, du 1er juin 1199. Guihénoc fit, le 25 novembre 1210, un accord avec l'abbé de Redon pour la visite des paroisses de Bain, Redon et Langon. Il régla, en 1218, par lettres authentiques, longtemps conservées au chapitre, que les chanoines jouiraient de leurs prébendes un an après leur décès, pour faire exécuter leur testament et payer leurs dettes. (D. Mor. Pr. I, passim. Arch. du Chap.) Il mourut le 18 avril 1222, et probablement démissionnaire.

XLVI. — Robert était évêque de Vannes en 1220, suivant quelques notes des abbayes de Marmoutier et de Lanvaux. Il confirma, en 1222, la fondation de l'abbaye de Bonrepos, à la prière d'Olivier, vicomte de Rohan, qui, quatre ans après, le nomma son exécuteur testamentaire. Il se démit de ses fonctions pour se retirer dans

l'abbaye de Landais, au diocèse de Bourges, où il vivait encore en 1232, suivant une charte de ce monastère : *Actum præsente Roberto Episcopo Venetensi, qui tunc in monasterio commorabatur.*

XLVII. — Cadioc fut élu et sacré en 1231, suivant la chronique de Rhuys, et gouverna pendant vingt-trois ans. Pourquoi donc D. Morice mentionne-t-il un Guillaume, évêque de Vannes en 1232, et pourquoi un autre auteur nomme-t-il un Eudo en 1233? Cadioc accepta la fondation d'un hôpital à Pontscorff en 1235, et fut, l'année suivante, choisi comme arbitre entre l'évêque de Quimper et l'abbé de Landevenec. C'est lui qui baptisa Jean de Bretagne, fils aîné du duc Jean-le-Roux et de la duchesse Blanche de Champagne. Le duc travaillait alors à renverser les immunités ecclésiastiques; les évêques s'en plaignirent au pape, qui menaça le prince d'excommunication. Le duc méprisa ces menaces et fit saisir, en 1249, les régaires de l'évêque de Vannes ; mais il les lui rendit l'année suivante pour l'engager à approuver la fondation de l'abbaye de Prières, à Billiers. Cadioc donna à son chapitre l'église de Saint-Maiol (Saint-Nolff ?) et quinze sols de rente annuelle. Il mourut le 15 mai 1254. (D. Mor. Pr. I. Arch. du Chap.)

XLVIII. — Guillaume de Quélen ou du Quelenec, diacre de l'Eglise de Vannes, fut élu le 22 juin 1254, confirmé peu après, et mourut le 26 août suivant, sans avoir été consacré (Arch. du Chap.)

XLIX.—Alain fut probablement élu en 1254, mais il ne fut consacré que l'année suivante, comme le constate une lettre de l'évêque de St-Brieuc au métropolitain de Tours. En 1256, il eut la consolation de voir le duc Jean cesser ses exactions contre le clergé et faire le voyage de Rome pour recevoir l'absolution des censures qu'il avait encourues. Il souscrivit un acte de vente en 1259, et favorisa l'année suivante la fondation de l'abbaye de la Joie, aux portes d'Hennebont. Il légua à son chapitre 40 sols à prendre sur le four de Calmont, dont 20 pour les chanoines et 20 pour les chapelains, et mourut le 18 février 1261. (V. S.) — (D. Mor., Pr. I, Arch. du Chap.)

L. — Guy ou Guyomar de Conleu, élu en 1262, consacra le 31 mai 1265 l'église des Frères-Mineurs de Vannes. Ce nouvel ordre s'était

prodigieusement multiplié en quelques années, puisque saint François-d'Assise n'était mort que depuis 39 ans. Il fit un accord avec Yves, archidiacre de Vannes, aux années 1266, 1268, pour la connaissance de plusieurs matières ecclésiastiques qu'il lui disputait. Il avait deux frères dans le clergé, l'un nommé Nicolas, chanoine de la cathédrale, et l'autre, appelé Taric, qui fut archidiacre. Il mourut le 21 octobre 1270, l'année même de la croisade de saint Louis, et donna au chapitre une rente annuelle de 60 sols pour son anniversaire, savoir 40 sols pour les chanoines et 20 pour les chapelains (Pr., *ibid*).

A sa mort, commença une vacance qui dura environ cinq ans, et dont on ignore les causes. En 1274, elle n'était pas encore finie, car une transaction eut lieu cette année devant l'official de Vannes, le siége vacant.

LI. — Pierre est indiqué comme évêque de Vannes dans une charte de Marmoutier de l'an 1276.

LII. — Hervé Bloc, chanoine de Vannes, fut préconisé la deuxième année de Nicolas III, c'est-à-dire à la fin de 1278 ou au commencement de 1279. Il souscrivit au don que fit Yves Crozon, trésorier de Vannes, des moulins de Rohan au chapitre, en février 1280 (V. S.) L'année suivante il approuva un accord passé entre Hervé de Léon et l'abbesse de la Joie d'Hennebont. Il fut désigné parmi les exécuteurs testamentaires du duc Jean-le-Roux, et mourut le 22 mars 1287, laissant 12 sols de rente au chapitre (Pr., *ibid.*), et 20 sols sur la terre de Keraer.

LIII. — Henri Tors, de Grand-Champ, chanoine et trésorier de l'église de Vannes, fut élu en juin 1287, et substitué à son prédécesseur pour l'exécution des dernières volontés de Jean-le-Roux. Il unit la même année la paroisse de Plœmeur à la mense capitulaire. En 1288, il fit édifier, ou au moins restaurer, la maison épiscopale de La Motte (préfecture, ancien évêché), fait important qui montre que les évêques possédaient ce manoir longtemps avant l'époque de saint Vincent-Ferrier. En 1292, on le trouve à Ploërmel avec Guillaume de la Roche-Tanguy, puis à Vannes, où il condamne le recteur de Sainte-Avé à payer la pension qu'il devait

au chapitre. En 1302, il fonda la chapellenie de Saint-Jean dans sa paroisse natale ; l'année suivante, il adhéra à la triste sentence portée en France contre le courageux Boniface VIII. Il vivait encore en 1306, suivant une quittance conservée au château de Nantes, et même en 1310, puisqu'il ratifia cette année la fondation de la chapellenie de Notre-Dame et de Saint-Jean, faite par Jean Le Bozec, archidiacre de Vannes. Il mourut peu après, sans qu'on puisse préciser la date de son décès (Pr., *ibid*).

Après lui, D. Morice mentionne Yves, et MM. de Sainte-Marthe désignent ensuite Geoffroy de Rochefort, mais rien ne prouve l'existence de ces prélats à Vannes, et ils sont omis dans la liste du chapitre.

LIV. — Jean le Parisy tenait le siége de Vannes dès 1312 au moins, puisqu'il eut alors avec le duc Jean III, pour l'exécution du testament de son père Arthur II, des difficultés qui nécessitèrent l'intervention du pape Clément V. L'année suivante, il vit le concile de Vienne supprimer les templiers et le pape défendre les tournois. Peu après, en 1315, aux Etats de Rennes, il reconnut avec tous les évêques et tous les chapitres de Bretagne que la régale des évêchés vacants appartenait au duc jusqu'au serment de fidélité des nouveaux titulaires. Zélé pour le culte divin, il fonda les chapellenies de Saint-Martin en 1322, du Saint-Sacrement et de Saint-Sauveur à Vannes en 1323, de Saint-Corneille en 1327, et de Saint-Michel en 1328. Il fit un accord avec les moines de Redon en 1332 pour la visite des prieurés qui leur appartenaient, et acheta l'année suivante à Cléguer des biens dont jouirent longtemps ses successeurs. Il mourut le 20 janvier 1334 (V. S.), léguant au chapitre pour célébrer son anniversaire 40 sols de rente à prendre sur le manoir de Roger (Arch. du Chap.)

LV. — Geoffroy de Saint-Guen, élu en 1334, fut confirmé la même année d'après les registres du Vatican. Il ratifia la fondation des chapellenies de Notre-Dame-de-Marzan en 1335, du Saint-Sacrement en 1336, et de Saint-Julien et de Saint-Sylvestre en 1340. L'année suivante, à la mort du duc Jean III, il vit commencer entre Jean de Montfort et Charles de Blois cette longue guerre

de la succession, dont son diocèse devait être si souvent le théâtre. Sa mort, arrivée vers 1347, passa presque inaperçue au milieu des divisions civiles.

LVI. — GAUTIER DE SAINT-PERN, pourvu le 27 septembre 1347, d'après les registres du Vatican, visa en 1357 une donation faite au prieuré de Montreuil, dépendant de l'abbaye de Saint-Méen. Ces deux dates certaines empêchent l'insertion d'un prétendu Alain, évêque de Vannes en 1356, suivant D. Morice. C'est de son temps qu'eut lieu entre Josselin et Ploërmel le fameux combat des Trente, le 27 mars 1351 (N. S.) Gautier prolongea son existence jusqu'en 1359 et mourut le 21 mai, suivant le nécrologe de l'Eglise de Rennes.

Après lui, Jean de Locminé, archidiacre de Vannes, fut élu par le chapitre et agréé par le roi d'Angleterre, alors maître de la Bretagne, comme protecteur de Jean de Montfort. Mais il n'eut jamais de bulles du pape, et ne peut être, par conséquent, compté parmi les évêques (Gall. chr.)

LVII. — GEOFFROY DE ROHAN, fils d'Olivier, vicomte de Rohan, et de Jeanne de Léon, chanoine de Saint-Malo, fut préconisé par Innocent VI le 22 avril 1360. Quatre ans après, il vit la bataille d'Auray mettre un terme aux malheurs de la Bretagne par la mort de Charles de Blois et le triomphe de Jean de Montfort. En 1370, il fit avec son neveu Jean de Rohan un arrangement pour ses biens de famille. En 1371, le 29 avril, il accepta la fondation de deux anniversaires faite dans la cathédrale de Vannes par le duc Jean. Peu après, il fut transféré à Saint-Brieuc par la faveur du duc; mais il n'obtint pas de bulles du pape, puisque son prédécesseur à Saint-Brieuc garda son titre malgré son exil, et que Geoffroi n'eut pas de successeur à Vannes avant sa mort, arrivée en 1377.

LVIII. — JEAN DE MONTRELAIS, doyen du chapitre de Tours, élu en 1377, obtint le 16 mars 1378 la jouissance du temporel de son évêché. Cette même année éclata le schisme d'Avignon, qui devait durer quarante ans et amener de si profondes modifications dans la discipline ecclésiastique. A l'exemple de la France, la Bretagne

reconnut Clément VII d'Avignon. Jean de Montrelais ratifia la fondation de la chapellenie de Saint-Jean, près Saint-Pierre, en 1378, et celle de Saint-Michel en 1382. Le 4 avril 1381 (N. S.), il signa le traité de Guérande fait entre le roi de France et le duc de Bretagne, et permuta l'année suivante avec l'évêque de Nantes.

LIX. — Simon de Langres, ex-général des dominicains et évêque de Nantes, fut en 1382 transféré à Vannes. Il n'y fit que passer, car sa vieillesse et ses infirmités le portèrent à donner sa démission en faveur de l'abbé de Prières, et il retourna à Nantes mourir parmi les frères de son ordre, en 1384.

LX. — Henri Le Barbu, abbé de Prières, fut, en conséquence de l'abdication de son prédécesseur, institué évêque de Vannes le 3 août 1383, par Thomas, archevêque de Naples et légat du pape d'Avignon en Bretagne. On le voit aussitôt parmi les conseillers du duc, lorsque ce prince confisqua les biens des Penthièvre qui l'avaient indignement traité. Le 15 février 1388, il fut témoin d'une donation mutuelle que se firent le duc et la duchesse, et assista l'année suivante aux Etats de Nantes. C'est lui qui ratifia la fondation de la chapellenie de Saint-Yves en Saint-Patern. Nommé chancelier de Bretagne, il souscrivit aux principaux actes du duc en 1392 et années suivantes (Pr. II, 547, 578, 641, 661). Transféré à Nantes le 18 mai 1404, il tint quinze ans ce dernier siége et y mourut en 1419.

LXI. — Hugues Lestoquer, évêque de Tréguier, fut transféré à Vannes par Benoît XIII d'Avignon le 24 août 1404, et prit possession le 1er janvier suivant. Il reçut quelques mois après une lettre de l'antipape qui l'invitait à se rendre à sa cour pour l'aider à extirper le schisme, mais il s'excusa de faire ce voyage et resta près du duc, dont il était le confesseur et le chancelier. Il mourut le 10 octobre 1408 (Gall. chr. XIV).

LXII. — Amaury de La Motte, doyen de Saint-Malo, fut nommé à la place du précédent, sacré en 1409 par Hamelin du Breuil, ar-

chevêque de Tours, et recommandé au duc par le pape Alexandre V le 18 décembre de la même année. Il approuva la chapellenie de Lermen-en-Molac (1409), de Saint-Georges en Carentoir (1414), de Cortuen (1415), et consacra l'église de Séglien le 9 octobre 1418, à la prière de Charles de Rohan, seigneur de Guémené. C'est lui qui reçut saint Vincent-Ferrier quand il vint à Vannes pour y prêcher en 1417, et pour y mourir en 1419 (N. S.) Les miracles qui eurent lieu au tombeau de ce saint y attirèrent tant d'offrandes, que l'évêque fit le 30 octobre 1419 un règlement pour le partage et l'emploi de ces oblations. Sa cathédrale menaçait ruine, et il songeait déjà à la rebâtir ou à la restaurer. Il n'en eut pas le temps. Transféré à Saint-Malo en 1432, il y mourut deux ans après (*Ibid.*, Arch. du Chap.)

LXIII. — Jean Validire, surnommé de Saint-Léon, religieux dominicain, évêque de Léon, confesseur du duc Jean V, fut transféré à Vannes par le pape Eugène IV, le 24 octobre 1432. L'année suivante, le jeudi avant la Pentecôte, il fit des statuts synodaux, qu'on ne possède plus. Secondé par le chapitre, il refit la salle capitulaire, le vestiaire et la voûte de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Il bénit en 1442, à Auray, le mariage du duc François Ier avec Isabelle d'Ecosse. Le 2 février 1444 (N. S.), il fonda six anniversaires ; le 7 avril 1446, il céda au chapitre la maison du Chapeau-Rouge pour 40 sols de rente et le parc de Rohan, avec permission d'y bâtir pour 4 deniers de rente. Il mourut peu après, en 1448, et fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame qu'il avait réparée.

LXIV. — Yves de Pontsal, issu d'une famille noble de la paroisse de Plougoumelen, religieux dominicain, puis trésorier et doyen de l'église de Vannes, fut nommé évêque en 1448. Il fit l'année suivante les funérailles du duc François Ier dans l'église de Redon, et fut témoin en 1450 de l'hommage rendu par le nouveau duc Pierre II au roi de France. Les miracles nombreux qui s'opéraient au tombeau du bienheureux Vincent-Ferrier lui obtinrent en 1445 du pape Calixte III la canonisation de ce grand serviteur de Dieu. Le cardinal de Coetivy vint à Vannes la même année, pour faire la levée du corps de saint Vincent, et il y procéda le 4 juin en

présence du duc Pierre, de quinze archevêques ou évêques et de beaucoup de seigneurs. Les oblations faites au tombeau du saint et les indulgences accordées par les papes Nicolas V (1451), Calixte III (1455) et Pie II (1459), aidèrent l'évêque de Vannes à entreprendre un immense travail, la reconstruction complète de sa cathédrale. Il commença par la nef et les chapelles latérales, dont le style appartient évidemment au XVe siècle ; mais malgré son activité il ne put voir la fin des travaux et mourut à Kerango le 7 janvier 1475. Pourquoi ne voit-on pas dans la cathédrale, sinon le portrait, du moins l'écusson de son fondateur ?

LXV. — Pierre de Foix, beau-frère du duc François II, évêque d'Aire, fut élu à Vannes le 17 mai 1475 et confirmé par lettres apostoliques du 11 mars 1476. La candeur de ses mœurs et les connaissances étendues qu'il possédait dans les sciences divines et humaines le rendaient digne des plus grands honneurs ; aussi fut-il, peu après sa promotion à Vannes, nommé cardinal du titre des saints Cosme et Damien. Il acheva les travaux de la nef et des transepts de la cathédrale et laissa à ses successeurs le soin de refaire le chœur. En 1483, son grand vicaire confirma la chapellenie de Saint-Yves ; le 2 mars 1484, il accorda lui-même cent jours de pardon à ceux qui visiteraient l'église cathédrale de Saint-Pierre, aux jours de Saint-Vincent, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le 12 août 1485, il était présent aux lettres d'abolition que le duc François II donna aux barons de Bretagne qui avaient procuré la mort de son ministre Landais (Pr.-III, 476). Il se retira peu après à Rome, où il mourut le 10 août 1490, et fut enterré dans l'église de Santa-Maria del Popolo. Il fut suppléé à Vannes, dans les cérémonies pontificales, par N..., évêque de Synope, qui consacra la nouvelle cathédrale. Une bulle d'Innocent VIII, du 27 septembre 1485, avait précédemment reconnu le droit du chapitre, de présenter à l'agrément de l'évêque les titulaires pour les offices de sous-chantres, de vicaires, d'archiprêtres, de chapelains, de diacre, de sous-diacre, de sacristain, et de la psalette de la cathédrale.

LXVI. — Laurent Cibo, Génois, cardinal du titre de Saint-Marc, archevêque de Bénévent, fut nommé à l'évêché de Vannes le 18 oc-

tobre 1490, par le pape Innocent VIII, son oncle, qui cassa en même temps l'élection faite par le chapitre de Robert Le Borgne, chanoine et chantre de Nantes. La duchesse Anne s'opposa d'abord à sa promotion, mais bientôt elle se désista de son entreprise. Laurent prit, en conséquence, possession de son siége le 3 juin 1491, par Louis Alemanis, son grand vicaire. Il ne résida jamais dans son nouveau diocèse ; la juridiction était exercée par les vicaires généraux et les fonctions épiscopales étaient faites par l'évêque de Synope ou par quelque prélat voisin. Son administration a été signalée par l'union de la paroisse de Plougoumelen à la mense capitulaire en 1495, la fondation de la collégiale de Rochefort en 1498 et l'érection de deux nouvelles archiprêtrises dans le bas-chœur de la cathédrale en 1502. Il mourut à Rome le 22 décembre 1502 et fut inhumé dans l'église de Santa-Maria del Popolo, où l'on voit encore son tombeau.

LXVII. — Jacques de Beaune, trésorier de Vannes, archidiacre de Porhoët et protonotaire apostolique, fut élu par le chapitre le 1er février 1503, à la recommandation d'Anne de Bretagne. Le cardinal de Bénévent étant mort en cour de Rome, le pape avait nommé à l'évêché de Vannes le cardinal d'Albret, qui n'ayant pu obtenir l'agrément de la reine, renonça à ses provisions en 1504. En conséquence, Jacques de Beaune fut préconisé par Jules II le 30 septembre de la même année, et il prêta serment de fidélité le 30 novembre suivant. Il n'avait encore que vingt ans, et ce fait, joint à la non-résidence de beaucoup d'évêques, marque le relâchement de la discipline et les influences que subissait parfois l'Eglise. Ce prélat mourut au mois de janvier 1511.

LXVIII. — Robert Guibé, neveu du ministre Landais, successivement évêque de Tréguier, de Rennes et de Nantes, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, fut nommé administrateur de l'évêché de Vannes le 26 février 1511, à la recommandation d'Anne de Bretagne. Guy de Quérisec, archidiacre de Vannes, était son grand vicaire. En 1512, il assista au concile général de Latran, ce qui lui valut la privation de ses bénéfices de la part du roi de France. Il mourut l'année suivante à Rome, et fut inhumé à Saint-Yves-des-Bretons.

LXIX. — Laurent Pucci, Florentin, cardinal du titre des Quatre-Couronnés, fut nommé évêque-administrateur de Vannes par Léon X, le 21 novembre 1513. Le roi y ayant aussi fait nommer André Hamon, chanoine de Rennes et abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys en 1514, il y eut aussitôt un arrangement entre les deux compétiteurs. Le cardinal céda quelques revenus en gardant le titre d'évêque et la faculté de nommer les grands vicaires et de conférer les bénéfices. C'était la part du lion, et André Hamon, préconisé le 11 décembre 1514, n'eut que l'ombre d'une grande dignité; aussi n'est-il nommé ordinairement qu'André élu de Vannes. Encore n'exerça-t-il pas seul les fonctions épiscopales dans le diocèse, puisque Geoffroi Le Borgne, prieur du Bondon et évêque de Tibériade, suppléait le cardinal, dès 1518, en qualité de suffragant ou de vice-président du diocèse. André vivait encore en 1527, mais on ignore l'époque de sa mort. Quant au cardinal Laurent Pucci, il prit possession le pénultième jour de juillet 1514, et eut pour grands vicaires Jean Daniélo, archidiacre de Vannes, et Bertrand de Quifistre. En 1516, il fut taxé à 200 livres de contributions annuelles pour la réparation de l'église cathédrale. L'année suivante parut le fameux concordat de Léon X et de François I qui, entr'autres dispositions, enlevait l'élection des évêques aux chapitres pour la donner au roi. En 1527, la collégiale de Rochefort fut définivement constituée, grâce aux libéralités de Claude de Rieux. Deux ans après, la collégiale de Notre-Dame-de-la-Fosse, à Guémené, fut fondée par Marie de Rohan, dame de Guémené, et par son fils, et ratifiée le 24 décembre par François de Salvagne, vicaire général de Laurent Pucci (Pr. III, 989). Celui-ci se démit la même année en faveur de son neveu, et mourut à Rome le 26 septembre 1531.

LXX. — Antoine Pucci, Florentin, grand pénitencier de l'Eglise romaine, cardinal-évêque de Sabine, devint, avec l'agrément de François I, évêque-administrateur de Vannes le 23 juillet 1529, et jouit des revenus à la mort de son oncle. Aussitôt les annates des paroisses de Plœmeur, Malguénac, Moréac, Inzinzac, Plœren, Allaire, Ruffiac, Plouay, Pluneret et Caden, vacantes par le décès du cardinal, furent affermées. L'évêque de Tibériade continua sous ce prélat les

fonctions épiscopales qu'il exerçait sous son prédécesseur. Antoine Pucci était théologien, poète et orateur, et il a composé quatre homélies sur l'Eucharistie. C'est sous son épiscopat que Jean Daniélo, chanoine et archidiacre de Vannes, construisit à ses frais, en 1537, la chapelle circulaire du Saint-Sacrement; son style, différent de celui de la cathédrale, est un souvenir de la Renaissance; cet insigne bienfaiteur y fut enterré le 10 juin 1540. Antoine Pucci obtint son neveu pour coadjuteur, et mourut en 1544.

LXXI. — Laurent Pucci, Florentin, nommé coadjuteur le 10 juin 1541, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans, succéda à son oncle en 1544. On n'a conservé aucun acte qui ait signalé son court pontificat. Il mourut en 1547, ou 1548, suivant les registres consistoriaux. Guillaume du Quirisis fut vicaire capitulaire pendant la vacance du siége.

LXXII. — Charles de Marillac, né en 1510, dans le diocèse de Clermont, ex-ambassadeur de France en Turquie et en Angleterre, fut nommé évêque de Vannes par le roi Henri II, et préconisé par le pape Jules III le 20 octobre 1550. C'était un prélat ferme, savant et dévoué à la fois à l'Église et à l'État. Il ne paraît pas avoir résidé plus que les cardinaux, ses prédécesseurs, mais il confia le soin de son diocèse à Pierre Daniélo, archidiacre, et à Bertrand de Marillac, son frère, qui fut depuis évêque de Rennes. En 1551, Jacques Fabry était son official, et Jean Regnier promoteur. Il fut transféré à l'archevêché de Vienne en 1557, et mourut trois ans après, le 2 décembre 1560.

LXXIII. — Sébastien de l'Aubespine, maître des requêtes et abbé de Massai au diocèse de Bourges, fut pourvu de l'évêché de Vannes le 21 juin 1557. Il ne résida pas dans son diocèse, et ce fut Guenhael Le Floch, son grand vicaire, qui confirma la chapellenie de Saint-Guigner le 27 mai 1558. Il fut transféré au siège de Limoges le 1er octobre suivant, et mourut en 1582.

LXXIV. — Philippe du Bec, du diocèse de Rouen, doyen de Saint-Maurice d'Angers, fut nommé à l'évêché de Vannes le 17 avril 1559, et prit possession la même année. Il eut la gloire de recommencer la série interrompue des évêques résidants dans le diocèse.

Il assista à la la conclusion du concile de Trente en 1562 et 1563, et s'y fit remarquer par sa science et sa capacité. A son retour, il prépara des statuts synodaux et les promulgua le 24 juin 1565. Transféré à Nantes par bulles du 13 mars 1566, et puis à Reims en 1594, il y mourut en 1605.

LXXV. — JEAN FABRY ou LE FEUVRE, chanoine et chantre de l'Église de Vannes, nommé par Charles IX, préconisé par saint Pie V le 15 mars 1566, prit possession le 14 août suivant. Il résida toujours dans son diocèse et mourut en 1570.

Après lui, la vacance du siége se prolongea trois ans, parce que Pierre de Saint-Martin, nommé par le roi, ne put obtenir l'agrément du pape.

LXXVI. — JEAN DE LA HAYE, originaire de Gascogne, religieux bénédictin et docteur en théologie, fut nommé par Charles IX et préconisé par Grégoire XIII le 22 mars 1573. Il prit possession le 31 mai 1574, et fut empoisonné dans le mois d'août suivant par un garçon apothicaire qui fut exécuté peu après par arrêt du Parlement de Bretagne.

LXXVII. — LOUIS DE LA HAYE, frère du précédent, conseiller-clerc au présidial de Bazas, fut nommé par Henri III et préconisé par Grégoire XIII en 1575. Il donna à la ville de Vannes un terrain dépendant des régaires de l'évêché, pour y bâtir un collége et y annexa en 1579 les dîmes des paroisses de Quistinic et de Sainte-Avé. Il assista en 1583 au concile d'Angers, et mourut le 26 janvier 1588. Comme le sieur de Sainte-Colombe, capitaine des gardes du roi, jouissait depuis 1570 de la plus grande partie des revenus de l'évêché, Louis de la Haye mourut si pauvre, que le chapitre fut obligé de faire les frais de ses funérailles; on le déposa dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié à côté de son frère (Gall. chr. XIV, Arch. Chap.)

La vacance du siège se prolongea quatre ans, par suite des troubles de la Ligue.

LXXVIII. — GEORGES D'ARADON, né en 1562, à Arradon, près de Vannes, conseiller-clerc au Parlement de Bretagne, fut élu par le

chapitre sous l'influence du duc de Mercœur le 13 février 1590, et obtint deux ans après ses bulles de Clément VIII, le 10 mars 1592. Il fut peu après sacré à Paris par Philippe, cardinal et évêque de Plaisance, et assista ensuite, comme député de la Bretagne, aux États généraux tenus à Paris au mois de février 1593. Il prit possession le 6 août suivant de son évêché et s'y fit beaucoup aimer. Ses grands vicaires furent Pierre du Mas, archidiacre, et Jean Juhel, chanoine scholastique. Il mourut le 31 mai 1596 à la fleur de l'âge, et fut inhumé près de la cathédrale, dans une chapelle dédiée à saint Jean, et démolie en 1856.

Le siége vaqua trois ans, à cause des derniers troubles de la Ligue, et l'élection de Jean Juhel, faite par le chapitre, n'eut pas de suite.

LXXIX. — Jean Martin de Belleassise, natif de Bordeaux, fut nommé par Henri IV, à la recommandation du sieur de Sainte-Colombe, capitaine de ses gardes, et préconisé par Clément VIII le 6 novembre 1599, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Il prit possession par procureur le 4 janvier 1600, et assista l'année suivante aux Etats de Bretagne tenus à Quimper. Il eut pour grands vicaires d'abord Jean Juhel, archidiacre, puis Jean Gentil, chanoine. De l'avis du chapitre, il établit, en 1513, dans sa cathédrale l'office divin, selon l'ordre prescrit par le concile de Trente, et lui fit présent de plusieurs livres de chœur, de riches tapisseries et d'un aigle de cuivre qu'on possède encore. En 1615, les capucins, furent, avec son agrément, installés à Vannes dans un couvent fondé par Laurent Peschart, sieur de Lourme. En 1622, il donna à son diocèse 1500 livres de rentes pour l'entretien de quinze clercs qui étudieraient la théologie dans l'université de Paris; il fit la même chose pour l'éducation de quinze pauvres jeunes filles. Fatigué enfin des affaires, il permuta en 1622 avec Sébastien de Rosmadec, abbé commandataire de Painpont, se retira à Paris, y mourut le 12 janvier 1624, et fut enterré dans l'église des Célestins.

LXXX. — Sébastien de Rosmadec, d'une vieille famille bretonne, abbé de Painpont, fut préconisé par Grégoire XV le 14 novembre 1622, sacré à Paris le 11 février 1624 par l'archevêque de Tours, et

fit son entrée solennelle à Vannes le 30 mars suivant. En 1625, eut lieu la découverte de l'image miraculeuse de Sainte-Anne, près d'Auray, et aussitôt commença ce pèlerinage si célèbre dans toute la Bretagne. Sébastien présida plusieurs fois les États de la province, et dressa des statuts synodaux pour son diocèse. Il agréa l'établissement des Carmes-Déchaussés, des Ursulines, des Filles de la Sagesse, des Jésuites, des Dominicains, des Augustines-Hospitalières et des Visitandines à Vannes ; des Capucins à Hennebont ; des Carmes à Sainte-Anne ; des Augustins à Malestroit ; des Ursulines à Pontivy, etc. Il acheva en 1637 la chapelle de Saint-Vincent-Ferrier au chevet de la cathédrale, et y déposa le 6 septembre les reliques de ce glorieux confesseur, qui étaient demeurées cachées et oubliées depuis la Ligue, et qu'il avait eu le bonheur de retrouver. Il mourut le 29 juillet 1646, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Vincent, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau.

LXXXI. — Charles de Rosmadec, neveu du précédent et abbé du Tronchet, fut nommé et agréé en 1647, et sacré par l'évêque de Léon le 11 octobre 1648. Plein de zèle pour le salut des âmes, il se montra le soutien des grands serviteurs de Dieu que possédait alors son diocèse, tels que M. Eudo de Kerlivio, qu'il fit son vicaire général, le père Huby, jésuite, M. Le Gouandour, recteur d'Inzinzac, Catherine de Francheville, etc. Il assista à l'assemblée du clergé de France de 1656, et à celle de 1660, contre le jansénisme. Cette même année, il publia un excellent propre diocésain pour le bréviaire et le missel. Il fonda une maison de retraites spirituelles pour les hommes près du collége de Vannes en 1664, et par un mandement il recommanda ces pieux exercices à tous ses diocésains. Il construisait aussi un séminaire pour les études ecclésiastiques, quand il fut en 1671 transféré à l'archevêché de Tours, où il mourut l'année suivante.

LXXXII. — Louis Casset de Vautorte, évêque de Lectoure depuis seize ans, fut transféré à Vannes le 5 janvier 1671. Prévenu contre M. de Kerlivio, son vicaire général, il le révoqua, suspendit la construction du séminaire et défendit les retraites de femmes commencées chez les Ursulines. Bientôt revenu de ses préventions,

parce qu'il avait un esprit droit et supérieur, il reprit son grand vicaire (1677) et le laissa se livrer à tout son zèle ; peu après, la maison de retraites pour les femmes était inaugurée le 5 mai 1679, et le séminaire était ouvert la veille de la Pentecôte 1680. Après avoir dignement gouverné son diocèse, M. de Vautorte mourut à Vannes le 27 décembre 1687, et fut inhumé dans sa cathédrale, dans la chapelle de Sainte-Anne, qui n'existe plus.

LXXXIII. — François d'Argouges fut nommé par Louis XIV en 1688 au siége de Vannes, mais les difficultés survenues entre le pape et le roi à l'occasion de la déclaration de 1682, ayant duré plusieurs années, il ne put recevoir ses bulles qu'en 1693, époque de la paix. Sacré à Paris le 30 mars par l'évêque d'Autun, il fit peu après son entrée dans le diocèse, et publia le 22 septembre 1693 des statuts synodaux qui ont été observés jusqu'à la Révolution et au-delà. En 1702, il confia la direction du séminaire aux Lazaristes qui l'ont conservée jusqu'en 1833. Il se montra le protecteur des pieuses institutions de son diocèse, et les affermit par son autorité. Il assista en 1699 à l'assemblée des évêques de la province de Tours, pour l'acceptation du bref d'Innocent XII, portant condamnation du livre de Fénelon : *Les maximes des saints*. Touché de la misère du peuple et de la multiplication des fêtes dans le diocèse de Vannes, il en supprima seize en même temps par son ordonnance du 26 décembre 1708 ; il en restait encore trente-deux. Il termina sa carrière le 15 mars 1716, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Vincent Ferrier, où l'on voit encore son tombeau et sa statue.

LXXXIV. — Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, né en 1668, abbé commandataire de Buzay, membre de l'Académie française et vicaire-général de Tours, fut nommé par le Régent en 1717, après le refus du Pape d'agréer Louis de la Vergne de Tressan. Sacré à Dinan par l'évêque de Saint-Malo, en présence des États de Bretagne, le 17 juillet 1718, il fut, dès le 27 août de l'année suivante, transféré à Blois, où il mourut en 1733.

LXXXV.— Antoine Fagon, fils du premier médecin de Louis XIV, docteur en théologie, évêque de Lombez en 1714, passa à Vannes au mois de novembre 1719. Il avait accepté la belle *Unigenitus*

contre les jansénistes, mais il ne combattit pas l'hérésie avec le zèle et la vigueur qu'on avait droit d'attendre d'un évêque. Il défendit (1722), par un mandement aux prêtres de son diocèse, d'inquiéter personne dans le tribunal de la pénitence au sujet de la bulle; il favorisa même quelques sectaires et fit sentir son mécontentement à M. Dondel, son vicaire général, au P. Gautier, recteur du collége de Vannes, et aux autres jésuites, à M. Beurier et à d'autres bons prêtres. En retour M. Fagon refit, ou plutôt agrandit le séminaire de Vannes, reconstruisit la maison de campagne des évêques à Kérango en Plescop, augmenta la dotation des chanoines par l'acquisition qu'il fit de marais salants, et donna une somme considérable pour voûter la cathédrale. Il assista en 1740 à l'assemblée du clergé de France et y présida l'un des bureaux. Il mourut à Kérango, à l'âge de 77 ans, le 16 février 1742, laissant après lui une réputation assez équivoque quant à la soumission aux décisions de l'Église.

LXXXVI.— Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, né en 1706, dans le diocèse de Limoges, abbé de Bonneval, vicaire-général de Chartres, nommé évêque de Vannes par Louis XV et préconisé par Benoît XIV, fut sacré le 12 août 1742. Pendant son court séjour en Bretagne, il eut un démêlé avec le Parlement, à l'occasion d'un mandement où il avait enjoint aux recteurs du diocèse de lui dénoncer, dans ses visites pastorales, les pécheurs publics et scandaleux. Le Conseil d'État le soutint et cassa l'arrêt du Parlement. Transféré, en 1746, au siége métropolitain d'Arles, il y prolongea son gouvernement jusqu'au 21 février 1775, qu'il mourut à Paris.

LXXXVII. — Charles-Jean de Bertin, né en 1712 à Périgueux, vicaire général du diocèse, fut sacré le 27 septembre 1746 pour le siége de Vannes. Prélat instruit et d'une saine doctrine, il fut appelé avec d'autres évêques pour examiner l'instruction de l'archevêque de Tours sur la *Justice chrétienne* (1749) et l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer. Il eut aussi des démêlés avec le Parlement, à l'occasion de quelques jansénistes qui troublaient son diocèse, et notamment pour la mort d'un nommé Le Picart,

recteur de Carnac : il fut condamné à six mille francs d'amende et son vicaire général, M. de la Villegonan, exilé pour cinq ans. Mais Louis XV, plus équitable que le Parlement, arrêta l'effet de ces jugements iniques et accorda une amnistie. Il publia en 1757 un nouveau Propre des Saints, établit en 1761 l'adoration perpétuelle dans l'église des religieuses du Père-Éternel à Vannes, défendit vivement en 1762 les jésuites contre les accusations de leurs ennemis, et n'eut pas moins la douleur de se voir privé de ces infatigables ouvriers. En 1768, aidé par son frère, ministre secrétaire d'État, il fit voûter la cathédrale, et cinq ans après il reconstruisit tout le chœur de l'église, mais malheureusement sur un plan trop restreint. Enfin, après vingt-huit ans d'un épiscopat bien rempli, il mourut à Kérango, le 25 septembre 1774, et fut inhumé dans une des chapelles latérales de son église, où l'on voit encore son tombeau et sa statue en marbre blanc.

LXXXVIII. — Sébastien-Michel Amelot, né le 5 septembre 1741 à Angers, docteur en théologie et vicaire-général d'Aix, fut nommé à l'évêché de Vannes par Louis XVI, préconisé par Pie VI, et sacré à Passy, près Paris, par Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, le 23 avril 1775. C'est lui qui fit placer dans la cathédrale le maître autel avec ses anges adorateurs, les statues de saint Pierre et de saint Paul, et le dallage du chœur. Exact observateur de la résidence, il ne voulut pas suivre l'usage adopté par plusieurs de ses collègues, de passer une partie de l'hiver à Paris. Il veillait à tous les détails de l'administration et entretenait avec ses prêtres des relations amicales. Entraîné par l'exemple des autres évêques, il adopta, par un mandement du 12 avril 1783, la liturgie parisienne pour son diocèse, et permit d'user encore pendant neuf ans de la liturgie romaine, même pour l'office public. A l'époque de la Révolution française, l'évêque refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut imité par tous ses prêtres, sauf une vingtaine (1790). Mandé à la barre de l'Assemblée nationale, il fut conduit à Paris par la gendarmerie; laissé libre, il se retira en Suisse (1791), puis à Augsbourg et enfin en Angleterre (1800).

Cependant les schismatiques du Morbihan élurent pour évêque

M. Guégan, curé de Pontivy, qui refusa après avoir consulté le Pape; ils choisirent ensuite M. Le Masle, curé d'Herbignac, diocèse de Nantes, qui n'eut pas honte d'accepter, et qui reçut la consécration épiscopale, le 8 mai 1791. Sans influence dans le diocèse, il devint la risée des populations, qui demeurèrent fidèles aux vicaires généraux de Mgr Amelot. Il prit part à presque tous les actes des évêques constitutionnels, se démit en 1801, et mourut le 2 octobre 1803.

Lors du concordat de 1801, Mgr Amelot refusa sa démission et s'abstint néanmoins de tout exercice de juridiction. Rentré en France en 1815, il se retira à Paris, où il mourut aveugle, le 2 octobre 1829.

LXXXIX. — Antoine-Xavier Mayneaud de Pancemont, né le 6 août 1753 à Digoing, diocèse d'Autun, curé de Saint-Sulpice à Paris, fut choisi en 1802 par Bonaparte pour occuper le siége de Vannes, que Pie VII avait déclaré vacant, et sacré par le cardinal Caprara dans l'église de Notre-Dame, le 11 avril 1802. En arrivant dans son diocèse, il avait tout à réorganiser : il se logea dans l'ancien couvent des Carmes, parce que le château de la Motte était devenu la préfecture, il créa le chapitre, érigea des paroisses (13 septembre 1802), et peu après il ouvrit le grand séminaire (août 1804). Il fonda dans la cathédrale et dans d'autres églises de grands catéchismes à l'imitation de ceux de Saint-Sulpice; il aida Mesdames de Lamoignon et Molé à fonder la société religieuse de la charité de Saint-Louis, dans l'ancien couvent du Père-Éternel (1804). Dès l'année précédente il avait procuré le rétablissement des hospices : le Petit-Couvent, l'Hôpital-Général, la Garenne, le regardent comme leur restaurateur; ses aumônes étaient abondantes et les pauvres en conservèrent longtemps le souvenir. Il favorisa le rétablissement du pèlerinage de Sainte-Anne, quoique la maison eût été aliénée; il donna même commencement à un petit séminaire, en réunissant autour de lui, à Vannes, une soixantaine de jeunes gens qui montraient du goût pour l'état ecclésiastique. Son zèle embrassait tout son diocèse : aussi en 1804 il épuisa sa santé en parcourant les villes et les campagnes, à l'occasion du

jubilé, mais en retour, les plus heureux succès couronnèrent ses efforts. Son dévouement à Napoléon Ier lui attira une injuste attaque de quelques partisans de l'ancien régime : le 23 août 1806, il fut arrêté sur la route de Monterblanc et ne fut rendu à la liberté qu'après l'élargissement par le préfet de deux chefs royalistes, et la promesse de payer une somme de 24,000 fr. Depuis cette époque, sa santé s'altéra sensiblement, et sept mois après, le 13 mars 1807, il mourut de paralysie et fut inhumé dans la communauté du Père-Éternel.

LXXXX. — Pierre...Ferdinand de Bausset-Roquefort, né à Béziers, le 31 décembre 1757, chanoine d'Aix, nommé par l'empereur au siége de Vannes en 1807, fut préconisé par Pie VII, et sacré par l'archevêque d'Aix, le 29 mai 1808. Dès cette année il agréa le rétablissement des Ursulines de Vannes dans l'ancien couvent des capucins de Calmont. Il fut dévoué à Napoléon, comme son prédécesseur, mais sans jamais trahir sa conscience, même au concile de 1811, auquel il assista. Il fit approuver, le 7 février 1813, l'établissement d'une caisse de retraite pour les prêtres infirmes. En 1814, il racheta l'église et le domaine de Sainte-Anne, et y établit son petit séminaire, l'année suivante, sous la direction des jésuites. Il vit avec joie la restauration de Louis XVIII, qui semblait vouloir fermer les maux de la France, et se montra assez généreux pour offrir son siége à Mgr Amelot, qui refusa. En 1818, il concourut à l'établissement des frères des Écoles chrétiennes, à Vannes, et fonda des retraites spirituelles à Auray et à Josselin. Nommé, en 1817, au siége métropolitain d'Aix, il y fut transféré par Pie VII, le 15 septembre 1819, et y mourut le 29 janvier 1829, à l'âge de 72 ans.

LXXXXI. — Henri-Marie-Claude de Bruc, né à Valet (Loire-Inférieure), le 19 juillet 1751, curé de Guérande, puis vicaire-général de Nantes, fut nommé, dès 1817, à l'évêché de Vannes. Mais les difficultés survenues à l'occasion d'un nouveau concordat firent retarder sa préconisation jusqu'au 15 septembre 1819, et son sacre jusqu'au 17 octobre suivant. Quoique déjà âgé de 68 ans, il ne se livra pas avec moins de zèle aux soins de son diocèse, et

ses infirmités ne purent l'arrêter dans ses travaux. Arrêté enfin par la maladie, dans une tournée pastorale, à Noyal-Pontivy, le 14 juin 1826, il dut rentrer immédiatement à Vannes, et y mourut quatre jours après, à l'âge de 75 ans. Son corps fut déposé dans le caveau de la cathédrale.

LXXXXII. – SIMON GARNIER, né à Saint-Vallier, diocèse de Langres, le 30 juillet 1765, vicaire général de Mgr Mannay, à Trèves et puis à Rennes, fut nommé à l'évêché de Vannes par Charles X, le 28 juin 1826, préconisé par Léon XII, le... septembre, et sacré à Paris le 12 novembre de la même année, par l'évêque d'Aire. Il ne fit que paraître dans le diocèse où il arriva malade. Il se proposait de célébrer un synode, il en préparait déjà les statuts quand le Seigneur l'appela à lui, le 8 mai 1827, après six mois d'épiscopat. Il légua des sommes importantes au diocèse, et après sa mort on trouva chez lui divers instruments de pénitence.

LXXXXIII. – CHARLES-JEAN DE LA MOTTE DE BROONS ET DE VAUVERT, né au château de Launay, diocèse de Rennes, le 13 août 1782, ancien capitaine d'artillerie dans l'armée prussienne, vicaire général de Rennes, fut nommé le 4 juillet 1827 au siége de Vannes, préconisé le 18 septembre et sacré à Paris le 28 octobre de la même année, par Mgr de Quelen. Dès l'année suivante, privé, par les ordonnances de Charles X, des jésuites qui dirigeaient le petit séminaire de Sainte-Anne, il y mit des prêtres du diocèse. En 1833 il prit une mesure semblable pour le grand séminaire, dirigé jusqu'alors par les lazaristes. Nommé à l'archevêché d'Aix, le 1er mai 1835, il ne put jamais se résoudre à accepter cet honneur. En 1841, il imposa les mains à Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc, et l'invita à venir en 1846 consacrer l'église des trappistes de Thymadeuc. Toujours zélé pour l'instruction, il vit avec joie l'établissement des jésuites à Vannes, des Pères de Picpus à Sarzeau, des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie à Langonnet, des Frères de M. de Lamennais et des sœurs de différentes congrégations, dans une foule de paroisses. Il assista au concile de Rennes en 1849, rétablit la liturgie romaine dans son Église, et tint, le 30 septembre 1851, un synode, à la suite duquel il publia

des statuts. Le rétablissement de l'officialité et des conférences ecclésiastiques compléta ses institutions. Il mourut le 5 mai 1860, et conformément à son vœu il fut inhumé au milieu de ses enfants, dans le cimetière commun, où on lui a érigé un magnifique mausolée.

La vacance du siége se prolongea plus d'un an, par suite du refus du Pape d'agréer la nomination de M. Maret, doyen de la Sorbonne.

LXXXXIV. — Louis-Anne Dubreil, né à Toulouse, le 18 janvier 1808, vicaire-général de Montpellier et supérieur du petit séminaire de Saint-Pons, fut nommé le 5 juin 1861, préconisé par Pie IX le 22 juillet et sacré par Mgr Despretz, archevêque de Toulouse, le 8 septembre suivant. Poète et orateur, il sut encore briller par sa piété et sa charité. Il rétablit en partie l'office capitulaire, fit revivre les anciennes dénominations d'archiprêtres, doyens..., obtint pour les chanoines un nouveau costume, et fut transféré à Avignon, le 21 décembre 1863.

LXXXXV. — Jean-Baptiste-Charles Gazailhan, né à Bordeaux, le 14 mai 1811, vicaire-général du diocèse, fut nommé au siége de Vannes, le 24 octobre 1863, préconisé le 21 décembre suivant, et sacré à Bordeaux, le 6 mars 1864, par Son Eminence le cardinal Donnet. Daigne le Seigneur le conserver longtemps pour la gloire de son Eglise et le bien de son peuple!

Vannes, le 4 mars 1865, 14e anniversaire séculaire de la fondation du siége épiscopal.

Jh.-M. Le Mené,
Chanoine honoraire, Secrétaire-général.

LES JEUNES MORTS.

EUGÉNIE DE GUÉRIN

SES LETTRES, PUBLIÉES PAR M. G.-S. TREBUTIEN.*

Que ce volume soit le bienvenu ! Tout ce qui porte le nom d'Eugénie de Guérin est très-sûr de trouver partout un accueil empressé et sympathique. Pauvre Eugénie ! je la vois encore écrivant, en 1833, à Mlle Irène Compayre : « Je vous en prie, ma chère, ne livrez pas mes lettres au public, *je serais trop attrapée* [1]. » Elle ne prévoyait guère que ses moindres billets seraient recherchés comme des perles, et deviendraient autant d'*attrapes*, non certes pour le public, mais pour sa modestie.

La recommandation de Mlle de Guérin à celle qu'elle appelait *la bonne Irène* a d'ailleurs son intérêt pour nous ; elle nous prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a parmi ses amis des indiscrets et parmi nous des curieux toujours prêts à *mettre le nez* dans ses écritures. « Vous avez lu ma lettre à une amie, dit-elle, et de celle-là à une autre, et de bouche en bouche, c'est ici.... Votre ancien *père à secrets* m'a promis qu'il vous gronderait de trahir ainsi mes confidences. Je vous en supplie, n'y revenez plus ; ne lisez pas mes

* Paris, Didier ; Nantes, Mazeau et Libaros. — Voir 2e série, t. III, pp. 228, 284.

[1] *Lettres d'Eugénie de Guérin*, deuxième édition, p. 28.

souvenirs, comme des *gazettes en plein salon*. Ce sont choses qui demandent un petit coin, un peu obscur même, pour être lues, et où frères ni voisins ni voisines ne doivent mettre le nez. » Dans une autre lettre des dernières années de sa vie, elle dit à son père : « Tu auras de quoi lire, mais rien d'intéressant, parce que je n'ai rien vu. *Je défie M. le curé d'y voir du Châteaubriand, cette fois*, à moins de trouver une montagne dans un grain de sable [1]. »

Du Châteaubriand! voilà ce qu'on pensait à côté du Cayla. Il est si rare d'être prophète en son pays que je ne veux pas laisser perdre ces témoignages d'une admiration qui faisait mentir le proverbe.

Mais ce n'était pas seulement à Andillac et à Lisle que s'étendait la réputation d'Eugénie de Guérin. Son frère l'avait portée en Nivernais, à Paris, en Bretagne, et il s'était établi cette chose singulière, une correspondance affectueuse, intime même, entre personnes qui ne s'étaient jamais vues. Rien, à coup sûr, ne prouve mieux à la fois la supériorité et l'attrait de cette âme si candide et si belle. Son frère l'avait bien jugée ; il n'était pas nécessaire de la voir ; il suffisait de la lire pour s'attacher à elle comme à la plus douce et à la plus intelligente des amies.

S'étonnant un jour du silence de l'une de ses correspondantes habituelles, Eugénie croit l'entendre se disant à elle-même : « Je ne veux plus écrire à Eugénie ; cette correspondance me fatigue, m'ennuie. Qu'a-t-elle à m'apprendre dans ses bois ? Aussi tire-t-elle tout de son cœur et, après le mot *aimer*, il n'y a plus rien dans ses lettres [2]. » Cette critique personnelle ne manque assurément pas de trait ; il est certain que les nouvelles sont rares dans les lettres de Mlle de Guérin ; mais *le cœur tombe sur le papier*, comme elle dit, et le cœur, quand c'est bien le cœur, n'ennuie jamais.

Aussi avec elle le silence de ses amies n'était-il jamais long ; tandis qu'elle prêtait l'oreille aux *noires pensées qui trottaient comme de méchants lutins* autour d'elle, arrivait une lettre, et Eugénie de s'excuser aussitôt : « J'aime tant l'amitié parlante, écrivait-elle, que je

[1] *Lettres*, p. 494.
[2] P. 26.

voudrais vous entendre toujours. A présent, ce n'est ni froid, ni oubli, ni ennui; c'est un petit sommeil qui vous prend le cœur parfois et qui vous fait dire de charmantes choses au réveil [1]. »

Convenons que cette manière d'aimer ses amis et de le leur dire, vaut bien pour la délicatesse tous les récits du monde. Ne nous plaignons donc point de ne trouver nul *cancan* dans ces lettres; avec elles la pensée s'élève et le cœur aussi. Eugénie parle quelque part de l'impression que lui cause la vue d'un couvent : « Je n'aime rien tant, dit-elle, que ces figures voilées, ces âmes toutes mystiques, toutes pétries de dévotion et d'amour de Dieu... Ces robes noires ont quelque chose d'aimanté qui vous attire [2]. » Eh bien ! c'est là précisément ce qu'on éprouve en la lisant : vous n'êtes capté ni par l'intérêt des événements ni par la variété de la forme ; mais il y a dans ces épanchements d'une belle âme *quelque chose d'aimanté qui vous attire.*

On se tromperait d'ailleurs beaucoup si l'on croyait que l'uniformité, et, par suite, l'ennui se trouvent nécessairement au fond d'une correspondance dont le cœur fait tous les frais. Le domaine du cœur n'est-il pas infini? On ne peut mieux s'en convaincre qu'en lisant Eugénie de Guérin. Elle aime tout ce qui est grand, noble, généreux ; Dieu d'abord : « On a beau dire que j'aime le monde, écrit-elle, on se trompe... *il me faut le bon Dieu* [3] » ; et se laissant aller au penchant de son cœur : « Oh ! si l'on connaissait la piété, on n'en aurait pas tant peur et on n'en dirait pas tant de mal ; c'est le baume de la vie, et peut-être on croit dans le monde qu'elle consiste en amertume, en rudesse, en sauvagerie ; mais, croyez-moi, *rien n'est plus doux, plus pliable, plus aimant qu'une âme pieuse* [4]. » Ah ! Eugénie, vous vous êtes trahie vous-même !

« Voilà ce que bien jeune j'ai remarqué, dit-elle encore, et qui m'a rempli d'amour et de vénération pour cette religion qui rend les hommes si parfaits, qui fait de *si bonnes et douces créatures* [5]. »

[1] *Lettres*, p. 26.
[2] *Lettres*, p. 34.
[3] *Lettres*, p. 5.
[4] *Lettres*, p. 153.
[5] *Lettres*, p. 154.

Je souligne ces derniers mots, parce qu'à mon sens ils résument d'un trait toutes les prétentions d'Eugénie. Etre partout et toujours une *bonne et douce créature*, voilà ce qu'elle voulut et ce qu'elle fut. C'est bien simple assurément, mais c'est bien rare ; on veut toujours être quelque chose de plus que cela, et c'est parce qu'Eugénie de Guérin ne connut jamais que cette très-modeste ambition qu'elle est si distinguée, qu'elle est, je ne dirai pas une *femme-type*, comme dit M. Sainte-Beuve, — rien, à tort sans doute, ne me paraît moins séduisant qu'une *femme-type*, — mais le plus charmant modèle.

Après Dieu venaient, pour Eugénie, les œuvres de Dieu. Elle les admirait et les aimait avec un sentiment de reconnaissance qui était à lui seul toute une poésie. De là, ce retour fréquent des plus gracieux tableaux, que j'ai signalé dans le *Journal*. Dans ses *Lettres*, Eugénie s'attache moins aux idées contemplatives qu'aux pensées pratiques. Elle écrira, par exemple, à son frère : « Nous avons eu, quelques jours, un froid qui faisait crier les petits oiseaux ; *c'est moins triste que d'entendre crier les pauvres* ; je vois bien qu'ils te gâtent le plaisir du coin du feu ; mais *j'ai plaisir de voir qu'ils te fassent peine*. Si jamais je venais frapper à ta porte, je crois que tu ne me la fermerais pas. Tu entendrais bien souvent *tan tan* à ta porte, si elle n'était pas si loin [1]. » Comment résister à ces coups qui frappent si doucement au cœur ?

On sent quelles ressources offre un instrument dont les cordes sont si promptes à vibrer, ou, pour parler sans figure, on comprend qu'une correspondance peut n'être jamais vide, bien que les nouvelles lui fassent complétement défaut. Rappelons-nous Mme de Sévigné : est-ce que ses lettres des Rochers sont moins longues et moins pleines que celles de Paris ? Et cependant qu'a-t-elle à raconter à sa fille ? Les *ridicules civilités des Madames*, le *costume de drap de Hollande découpé sur du tabis de la jolie fermière* de Bodégat, les empressements de la *divine* Plessis parlant comme un écho *qui vous répond des sottises*, ou d'interminables promenades

[1] *Lettres*, p. 17.

dans les bois, *au clair de son amie*, comme elle appelle la lune. Mais à côté de ces peintures à la Téniers, que de vives images du temps, de la vieillesse, de la providence, de la mort! Etait-elle à Paris? Elle faisait, sans s'en douter, au courant de la plume, des *pièces d'éloquence* sur les événements du jour; mais ces récits, si pathétiques quelquefois, si spirituels toujours et si fins, étaient-ils beaucoup plus appréciés que son laisser-aller de tous les jours? C'est une question. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les grandes dames faisaient demander à Mme de Coulanges la lettre du *Cheval* et celle de la *Prairie*, tant il est vrai que les moindres choses, en de certaines mains, prennent immédiatement vie et couleur.

Eh bien! si j'avais eu l'honneur de connaître les amies de Mlle de Guérin, j'aurais fait comme les dames de la cour, et je leur aurais certainement demandé la lettre des *Petits Papillons*, la lettre du *Purgatoire*, la lettre de l'*Eau bénite*, etc. Qu'est-ce cela? me direz-vous : des riens, mais qui font tableau.

Mlle de Guérin assiste pieusement aux vêpres, lorsqu'on lui remet une lettre de Mme de Maistre, de cette tendre amie au sujet de laquelle elle disait : « Je ne comprends pas plus que nos deux vies puissent se séparer que de séparer nos deux yeux[1]. » Que fera-t-elle de sa lettre? Je sais bien des personnes qui l'auraient glissée entre les feuillets de leur livre d'heures et l'auraient discrètement parcourue, tout en chantant le *Laudate pueri* ou l'*In exitu Israël;* mais Eugénie était trop recueillie pour cela; elle la mit tout simplement *dans son cœur et dans sa poche*. Son impatience toutefois est extrême. « Comme je l'avais là sans la lire, écrit-elle, j'ai eu l'idée un peu de l'attente en purgatoire. Oh! qu'on doit souffrir près d'un bonheur qu'on ne peut posséder, près du ciel! Voilà, mon amie, ce que le petit paradis de votre lettre, que je ne voulais pas ouvrir, m'a fait sentir et penser pendant deux heures, heures de sacrifice; mais n'en faut-il pas faire à Dieu?... On s'exerce au vouloir; s'il me fallait vous quitter! il y a cent façons de se séparer sur la terre, *non que j'en aie aucune en vue*, mais tôt ou tard ne

[1] *Lettres*, p. 268.

faut-il pas tout quitter ?... Nous sommes ici-bas dans une hôtellerie... Ayons donc des sentiments de passagers; on trouverait assez singulier celui qui se lierait à l'auberge [1]. »

Cette dernière idée n'est assurément pas neuve, mais le mot l'est. Qui voudrait se lier à une auberge? Quant au purgatoire, je me rappelle que Mme de Sévigné n'en voyait pas de meilleure répétition que les douches de Vichy. Eh bien ! il me semble que la comparaison d'Eugénie de Guérin, cette lettre d'une amie qu'on a sur le cœur et qu'on ne peut ouvrir, est pour le moins aussi heureuse !

Lorsqu'on lit le *Journal* d'Eugénie de Guérin, on est souvent porté à croire que la pente de son caractère était vers la tristesse. La pensée de Maurice éloigné, quelque temps égaré, puis mort, est en effet là qui domine toujours. Mais avec les *Lettres* cette impression s'efface, parce que, écrivant à ses amies, Eugénie n'avait plus de préoccupation pénible. Mme de Maistre se plaint-elle de la trouver trop *raisonnable?* « Sur cela, dit-elle, nous disputons comme des folles, et sur les *boutons de rose*, et sur Andryane, l'Adonis républicain [2]. » Mlle de Bayne tarde-t-elle à lui écrire ? « Mon amie, écrivez-moi donc, lui dit-elle ; vos lettres *me sont nécessaires*, me manquent à Paris, *où j'ai tant de choses*. Rien ne remplace les vieilles habitudes du cœur; depuis huit ans notre amitié a fait coutume; il nous faut nos souvenirs, nos causeries, nos lettres tous les jours; ce sont nos tasses de café, *café spirituel*. Vous souvenez-vous d'avoir ri de ce mot dans un des grands corridors où je le dis en passant, parlant de je ne sais quoi ? Je suis charmée de le retrouver en mémoire à propos de vous, très-chère, et de vos très-chères lettres que je savoure en espérance [3]. »

On voit quelle était la gaieté d'Eugénie; ce n'était pas une gaieté à éclats, ce n'était peut-être pas même ce qu'on appelle de l'entrain; c'était un trait, un sourire. En veut-on un nouvel exemple ? Eugénie vient de passer toute la journée du Vendredi-Saint à Saint-Roch, et elle décrit avec émotion les exercices qui s'y sont succédé : méditation

[1] *Lettres*, p. 355.
[2] *Lettres*, p. 268.
[3] *Lettres*, p. 208.

à six heures, puis la Passion, puis l'office avec l'adoration de la croix par deux ou trois mille âmes ; les paroles de l'agonie de midi à trois heures, alternativement avec la musique; les ténèbres et le *Stabat*. « Voilà bien une journée à la *Rousou*, » ajoute-t-elle; — Rousou, c'est Rose, la marguillière d'Andillac ; le bon cœur d'Eugénie n'oublie personne. — « Oh! qu'elle y serait radieuse, poursuit-elle; j'ai vu sa représentation au calvaire, dans une fille coiffée comme elle, à genoux comme elle, recueillie toujours comme elle... Dites cela à notre marguillière, et comme il m'est venu, à son sujet, distraction et édification. » Puis, craignant sans doute que son père ne s'imagine qu'à l'exemple des premiers chrétiens, elle a attendu le coucher du soleil pour penser aux choses de la terre, elle ajoute : « Bonsoir sur cette sainte journée; n'allez pas croire que je l'ai passée tout entière à l'église. Je suis sortie pour déjeûner et dîner ; mais les prêtres, je pense, se sont nourris d'eau bénite [1]. » Ne le disais-je pas? ce n'est rien ; mais le coup de pinceau qui donne cachet à toute une œuvre n'est souvent pas autre chose.

Il ne faudrait pas croire, au reste, que le mérite de la correspondance d'Eugénie de Guérin tient uniquement à quelques traits spirituels et imprévus. S'il en était ainsi, on la lirait une fois avec plaisir, mais on y reviendrait peu, tandis qu'elle est au contraire du nombre des livres qui peuvent être des amis de tous les jours, de bons conseils et de bonnes pensées pour tous les caractères et pour tous les moments. Il arrive souvent qu'on est exigeant en amitié. Aime-t-on à parler? on cherche un ami qui aime à se taire; est-on dominant? on veut un ami flexible; est-on pieux? on repousse trop aisément ceux qui ne trouvent pas le même attrait dans la piété.

Telle n'était point Eugénie de Guérin, et ses amies les plus tendres, Mlle de Bayne, par exemple, et Mme de Maistre, ont des physionomies très-diverses. Louise de Bayne était sa *première douceur amicale* [2], et cependant elle était loin d'avoir son sérieux et sa raison. Louise lui proposait gaiement une cruche d'eau, du pain noir et

[1] *Lettres*, p. 421.
[2] *Lettres*, p. 414.

une caverne, comme étant seuls dignes d'elle. « Si vous croyez que j'en aie besoin, répondait Eugénie, demandez pour moi cette grâce. Je vous promets de la suivre et de venir me faire ermite de la grotte, pourvu que vous veniez m'y voir quelquefois et *me promettiez de vous défendre des loups du monde comme moi de ceux du désert* [1]. » A cette époque de sa vie, je crois que Mlle de Bayne était toute disposée à répondre que les loups du monde n'étaient pas si méchants. Eugénie savait bien ce qu'elle pensait à cet égard ; aussi montait-elle souvent *en chaire* pour lui prêcher, entre deux caresses, tout le bonheur de la piété. Racontant un jour une profession au couvent du Bon-Sauveur : « Pas moyen d'y tenir, lui dit-elle, quand, après les vœux, la jeune professe s'allonge sous ce drap mortuaire au chant des morts, des enterrements. Mais comme la religion est aimable ! Tandis que tout le monde pleure, deux enfants couvrent de fleurs ce tombeau céleste, et, après un peu de temps, *comme celui que nous passerons dans la tombe*, le drap se replie peu à peu, et laisse voir la radieuse sainte qui se lève au chant du *Te Deum*... Cela abat, puis électrise. *Le monde, rien dans le monde, ne vaut ce qui se passe sous ce drap des morts couvert de fleurs.* On dit que tout ce que demande la religieuse lui est accordé en ce moment. Une demanda de mourir, elle mourut. Savez-vous ce je demanderais ? que vous fussiez une sainte [2]. »

Eugénie ne passa pas sous le funèbre linceul ; mais son désir cependant s'accomplit. « Il me semble, quand je vous parle, lui écrivait-elle quelques années après, que c'est avec moi un moi plus fort, plus soutenant, plus pieux... Et cependant, voyez la force des impressions premières ; je ne puis vous voir que riante, causante, égayante, dansante ; je ne vois que ma Louise d'autrefois, et, de pas bien loin, car nous ne remontons pas à cent ans, comme la belle endormie [3]. »

Mais même dans cette nouvelle disposition de Mlle de Bayne, les conseils de son amie ne lui feront pas défaut. Autant elle avait été

[1] *Lettres*, p. 23.
[2] *Lettres*, p. 124.
[3] *Lettres*, p. 308 et 426.

rieuse, autant elle était devenue ardente; et c'est alors qu'Eugénie lui disait ce mot, bon à creuser et à méditer toujours : « J'aime le calme, même avec Dieu; ce n'est pas aussi aisé qu'on pense [1]. »

Mme de Maistre tenait au monde comme y avait tenu Mlle de Bayne, mais par un tout autre côté du cœur. Femme éminemment distinguée par les talents, douée surtout de cette sensibilité musicale qui est à la fois une puissance et une souffrance, elle aimait le monde comme on aime le lieu de ses succès, et elle en souffrait comme on souffre de toute illusion peu durable. Atteinte, en outre, dans sa santé et dans sa famille, elle avait une de ces piétés troublées, de ces résignations fébriles qui participent de l'abattement et du désespoir. Eugénie la peignait d'un mot : « *Ce cœur,* disait-elle, *qui a tant d'orages, tant de battements de trop* [2] ! » On comprend combien le calme de la douce habitante du Cayla était là nécessaire; aussi la liaison fut-elle prompte et intime. A peine avaient-elles été mises en rapport par Maurice, que Mme de Maistre prenait la jeune fille pour *directeur*. « Quel nom me donnez-vous là ? répondait Eugénie ; mais j'accepte tout de vous et je bénis Dieu de pouvoir vous être utile [3]. » Il faut lire toute cette lettre du 7 avril 1838, l'une des premières qui furent échangées, pour comprendre l'influence qu'Eugénie exerçait de prime-abord sur toutes les personnes qui entraient en communication avec elle. Elle se compare ailleurs à une sœur de charité ; elle en avait, en effet, toute la délicatesse à toucher les plaies et toute la tendresse [4]. « Ne s'être jamais vu et s'aimer, écrivait-elle à son amie, n'est-ce pas presque céleste ?... »

Eugénie, toutefois, n'était pas sans inquiétude sur leur première rencontre. « N'allez pas trop loin, écrivait-elle, vous ne me connaissez pas :

Oui, trop souvent le cœur embellit ce qu'il aime.

Je crains la réalité quand vous me verrez tout de bon [5]. »

[1] *Lettres*, p. 279.
[2] *Lettres*, p. 328.
[3] *Lettres*, p. 161.
[4] P. 157 et 339.
[5] *Lettres*, p. 167.

Un parent de Mme de Maistre, l'illustre comte Joseph, avait, lui aussi, une amie qu'il n'avait jamais vue. C'était sa fille Constance, née depuis son départ de la Savoie ; il lui écrivait de longues lettres de Saint-Pétersbourg : « Parmi toutes les idées qui me déchirent, lui disait-il, celle de ne pas te connaître, de ne te connaître peut-être jamais est la plus cruelle... c'est le poison de tous les plaisirs... Adieu, petite enfant, je veux que tu m'envoies un portrait de toi... *mais il faut que la mère signe.* »

Que de choses dans ce dernier mot ! Eugénie fit précisément ce que demandait le comte de Maistre. Elle envoya son portrait bien minuté et bien signé. « N'attendez-vous à voir qu'une pâle et frêle fille, écrivait-elle, peu faite au monde, plus réfléchie que causeuse, toute retirée en son cœur [1]. » Mme de Maistre, vive et jeune, se comparait alors elle-même, à la *fée Carabosse.* « Vous m'amusez fort, répondait Eugénie, et rassurez l'amour-propre de ma figure qui vous plaira donc, comment qu'elle soit. Charmante assurance pour ma pâleur, ce qui ne m'a d'ailleurs jamais tourmentée. *Quelle que soit la forme, l'image de Dieu est là-dessous* [2]. »

Les détails de l'entrevue manquent dans les lettres, mais l'impression ne démentit certainement point celle qu'avait fait naître la correspondance, car la société d'Eugénie devint dès lors un besoin pour Mme de Maistre. Eugénie, de son côté, n'hésitait pas à quitter le Cayla, ce *cloître de souvenirs*, où il n'était pas *un arbre, pas un sentier, pas un petit trou de muraille*, dans lequel elle *ne logeât son cœur;* elle n'hésitait pas à le quitter malgré sa répugnance pour l'*adieu du départ*, ce *triste adieu*, disait-elle, et elle s'en allait toute seule en plein hiver jusqu'en Nivernais, pour répondre à l'appel de son amie. C'était pour elle comme un *devoir céleste, doux et sacré.* « Je me consacre à votre bonheur, lui disait-elle, à tout celui que je puis vous faire, je ne sais pas trop lequel ; mais quand ce ne serait que d'écarter quelque nuage de votre ciel orageux [3] ! »

[1] *Lettres*, p. 182.
[2] *Lettres*, p. 187.
[3] *Lettres*, p. 179.

Telle fut cette amitié qui dura jusqu'à la fin. Eugénie l'avait dit, dès le premier jour, à Mme de Maistre : « Quand *j'ai donné mon affection c'est fini; en voilà jusqu'au ciel, où l'on aime encore* [1]. »

Je dirai peu de choses des autres correspondantes de Mlle de Guérin, parce que celle-ci les a peintes d'un mot, lorsqu'elle parle des *saints de Lisle*. Lisle d'Alby, petite ville entre Rabastens et Gaillac, était un de ses lieux de prédilection, parce que là se trouvaient Mlle Irène Compayre et Mlle de Boisset, cette *aimable Antoinette*, de qui elle disait : « C'est une perle d'âme et une âme de perle. » Ce fut également à Lisle qu'elle rencontra un jour Mlle de Gays, dont le portrait, pour être de plus grande dimension, n'en est pas moins finement dessiné. C'est « une sainte qui m'aime, qui vous aime, écrit-elle à Mlle de Bayne, qui a fait le charme et la conquête de tous les salons de Lisle par sa piété, son esprit; qui n'est ni jeune ni belle, mais infiniment aimable et bonne et naïve... J'admire comme notre connaissance s'est faite dans un salon où elle m'entendit nommer. Mademoiselle serait-elle l'amie de Louise ? — Comme je ne dis pas non, voilà des prévenances, des compliments, des attentions, des amitiés. La sainte aurait fini par me gâter; à chaque rencontre ces amitiés recommençaient en commençant par parler de vous. Ce beau sujet me menait loin et j'aimais tant d'y revenir que je cherchais les pas de Mlle de Gays; je l'aurais voulue toujours avec moi; je l'aurais mise dans ma poche; enfin nous nous aimons... Dites-lui bien que je serais heureuse de la revoir; mais il est de ces rencontres qui ne se présentent plus dans la vie. Il a fallu qu'une retraite, un père Goudelin nous fissent sortir chacune de notre désert pour nous entrevoir un instant. En voilà jusqu'au paradis peut-être [2]. »

Je n'étudie point les lettres de Mlle de Guérin au point de vue littéraire, et cependant il m'est impossible de ne pas faire remarquer combien la forme aisée et vive de ce récit et la pensée d'avenir qui le termine, rappellent agréablement les billets qui partaient de Livry ou des Rochers.

[1] *Lettres*, p. 163.
[2] *Lettres*, p. 101.

Je ne finirais pas maintenant si je voulais citer tous les mots heureux qui fourmillent dans les lettres. Eugénie apprend-elle que Mme de Maistre a repris *bon visage*: « Quel bonheur ! lui écrit-elle aussitôt; je me figurais maigreur et joues creuses comme les miennes, et j'en étais triste. *J'aime toutes les amies plus jolies que moi* [1]. » Ce n'est pas chose si commune !

Mme de Maistre, toujours un peu exaltée, s'applaudissait parfois d'être maigre et défaite ; Eugénie appelait cela *l'enthousiasme de la laideur*, et elle l'en reprenait fortement. « Aimer la laideur, *contre-nature d'une femme*, lui disait-elle; vous ne pouvez pas l'aimer ni moi non plus ; il me semble que le péché l'a faite. Je voudrais vous voir belle comme un saint. Dites-moi donc : je suis mieux ; guérissez vite si vous voulez me faire plaisir. Eh ! mon Dieu, la souffrance, la maigreur ne vous conduiront pas au ciel; *c'est par le cœur qu'on y va* [2]. »

Ne trouvez-vous pas qu'Eugénie de Guérin eût été très-digne d'être la Philotée de saint François de Sales? Il y a un charme infini dans cette piété confiante, aimante, jamais morose, qui fuit le monde, mais qui ne fuit pas les distractions. Eugénie les recommandait au contraire à ses amies : « Je vous trouve presque trop préoccupée, vous que je trouvais autrefois trop distraite, écrivait-elle à Mlle de Bayne; mais l'*autrefois* où est-il ?... le sérieux est utile ; mais Dieu permet même aux saints quelques distractions et saint Jean avait sa perdrix [3]. »

Ajoutons que les pensées fortes ne lui font pas plus défaut que les pensées douces. « Je ne crains rien tant, dira-t-elle, que de passer des revues, de peur du plaisir de la critique si facile, si piquant, si savoureux et si méchant. *Les traits d'esprit sont des coups de feu qui font bruit et mal* [4]. » Et, lorsqu'on lui parlait du monde : « Le monde ne me vaut rien, disait-elle,... je me sens dans le cœur tout ce que je vois dans les autres; *le même levain est dans tous,*

[1] *Lettres*, p. 385.
[2] *Lettres*, p. 168.
[3] *Lettres*, p. 344.
[4] *Lettres*, p. 41.

mais il fermente ou ne fermente pas[1], » puis elle ajoutait : « Dieu m'a bien placée,... il ne fait pas naître la violette dans les rues. » Aussi se plaisait-elle à être *toute petite au plus petit endroit possible,* « là, où j'ai tout, ajoutait-elle, mes chers vivants et mes chers morts [2]. »

En parlant de l'action extérieure d'Eugénie, il est impossible de ne pas nommer MM. de la Morvonnais et d'Aurevilly, ces amis de Maurice qui devinrent les siens. Avec eux non moins qu'avec Mme de Maistre et Mlle de Bayne, vous retrouvez cette sûreté de touche qui ne fait jamais fausse note. Cette jeune fille dont l'*éducation un peu sauvage s'était faite dans les bois,* a toujours le conseil sûr, toujours le mot juste. Avec quelle autorité fraternelle elle parle à ces hommes jeunes, plus ou moins artistes, l'un et l'autre, l'un malheureux et porté au découragement, l'autre brillant, éloquent, mais présentant un peu trop les vives arêtes d'un esprit essentiellement fantaisiste. « Mon Dieu, que nous savons peu profiter de vos dons ! écrit-elle à M. de la Morvonnais ; je connais plus d'un affligé qui se perd faute de chercher la consolation où il faut. Ce n'est *ni dans l'étude, ni dans la contemplation de la nature,* ni dans les hommes, ni dans rien de créé que l'âme trouve à se consoler, mais en Dieu, en Dieu seul, dans sa parole, dans les divines Écritures, dans une vie croyante et pieuse. Ah ! Monsieur ! qui, se mettant à genoux avec le cœur plein de larmes, ne s'est relevé consolé [3] ! » M. de la Morvonnais avait trop de foi pour ne pas comprendre ce langage et il le comprit.

A M. d'Aurevilly, elle écrivait, au sortir d'un salon : « Quand j'ai longé *ces forêts de conversations sans trouée, sans issue,* je me retire avec tristesse et j'appelle à moi les pensées religieuses, sans lesquelles je ne vois pas où reposer ma tête. Qu'alliez-vous faire dimanche à Saint-Roch ? *Était-ce aussi pour vous y reposer?* On a fait bien des investigations là-dessus ; peine perdue. Que décou-

[1] *Lettres*, p. 158. — C'est ainsi qu'elle disait encore : « J'aurais fantaisie de *Notre-Dame-de-Paris*, mais je n'ose pas. *Ces romans sont si ravageurs que j'en redoute le passage.* Rien qu'à en *voir l'effet sur certains cœurs m'épouvante.* » (P. 358.)

[2] *Lettres*, pp. 174 et 354.

[3] *Lettres*, p. 116.

vrir sur l'incompréhensible? Dieu seul vous connaît; oui, vous êtes un palais-labyrinthe, un dérouteur, et sans ce côté qui vous liait à Maurice, et où luit pour moi la lumière dans les ténèbres, je ne vous connaîtrais pas non plus, vous me feriez peur. Et cependant vous avez l'âme belle et bonne, honnête, dévouée, fidèle jusqu'à la mort, une vraie trempe de chevalier, et ce n'est pas seulement au-dedans [1]. »

Où trouvai-je ces lignes si fermes, ce crayon si énergique? Dans un petit volume publié en 1855, par M. d'Aurevilly lui-même, sous le titre de *Reliquiæ* (ce qui reste); on aurait pu le traduire par *Reliques*, tant la voix d'Eugénie était recueillie et sainte! Ce petit in-18, édité de concert avec M. Trebutien, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen, ne fut imprimé qu'à petit nombre d'exemplaires et ne se vendit pas. C'est de lui cependant que date la gloire d'Eugénie. Un des exemplaires fut remis à M. Sainte-Beuve qui avait connu Maurice et qui aime assez, nous dit-il dans un article sur M. Scherer, à *sonner le premier coup de cloche* [2]. Il put s'apercevoir que pour la modeste jeune fille du Cayla la cloche résonnait beaucoup plus que pour d'autres; il y eut écho. M. Trebutien, se remettant alors à l'œuvre donne, pour pendant, aux *reliques* d'Eugénie, les *reliques* de Maurice. Le même titre, *Reliquiæ* et le même format in-18 signalaient les deux recueils. Ce fut la fin du demi-jour et le commencement de cette brillante clarté qui forme aujourd'hui une auréole au frère et à la sœur. Un an après, 1862, paraît en effet, toujours par les soins de M. Trebutien, l'édition in-8° du *Journal* d'Eugénie, puis l'édition semblable du *Journal* de Maurice. La curiosité et l'intérêt croissant toujours, M. Trebutien écrit au Cayla, aux Coques, à Lisle, à Gaillac, à Alby, et il finit par recueillir le volume de lettres qu'il donne aujourd'hui au public. M. Sainte-Beuve compare M. Trebutien à un moine, sans doute parce qu'on ne peut voir un érudit au milieu de ses livres sans penser aussitôt à dom Mabillon ou à dom Ruinart. Le docte

1 Eugénie de Guérin, *Journal et Lettres*, p. 440.
2 *Causeries du lundi*, t. XV, p. 66.

bibliothécaire me rappelle toutefois, bien plutôt, un de ces savants ou de ces artistes du moyen âge, qui se créaient à eux-mêmes ou adoptaient, en l'idéalisant, un type de beauté morale, une *dame de vertu*, comme disait Dante, *donna di virtù*, qui leur servit de modèle et de guide. M. Trebutien a su discerner, du premier coup d'œil, ce type si rare qu'il n'a pas même eu besoin d'idéaliser, et il lui a consacré sa vie.

Et maintenant, dirons-nous que le nouveau volume ajoute beaucoup à la gloire d'Eugénie? Non; mais il la fait mieux connaître. J'ai cherché à réunir quelques-uns des traits qui s'y rencontrent sans faire double emploi avec ceux que j'ai signalés dans le *Journal*; car les pensées du *Journal*, sur le temps, sur la séparation, sur la mort, ses vues de la nature, vues d'automne, riches de teintes, mais mélancoliques, s'y retrouvent souvent. La vocation d'Eugénie pour la vie religieuse, pour le dévouement surtout des sœurs de Saint-Joseph, y est plus nettement accusée[1]. On n'en parlait pas moins quelquefois de mariage pour elle, dans ce qu'elle appelait la cité des *cancans*, c'est-à-dire, si je ne me trompe, à Gaillac; et c'est à cette occasion qu'elle écrivait : « Je suis pour la liberté de la presse, mais non pour celle des langues. On devrait bien en faire quelque saisie par ici[2]. »

Je le répète, les lettres nous font connaître plus complétement Eugénie de Guérin. Nous ne voyions, jusqu'à présent, en elle, que la sœur de Maurice, et son affection fraternelle pouvait paraître aller quelquefois jusqu'à l'exaltation, quelquefois jusqu'à l'abattement. Il n'en est rien. La mort de Maurice fut un coup profondément douloureux pour Eugénie; mais elle était trop chrétienne et trop dévouée pour se laisser abattre. N'était-ce pas elle qui disait à Maurice : « Je crois aisément que ce soient des combats terribles que ces excès d'abattement qui te prennent parfois. » Mais « qui donne un coup de pied peut en donner deux, peut en donner mille[3]. » Elle ne condamnait pas moins vivement chez Mme de

[1] Voir page 323.
[2] *Lettres*, p. 19.
[3] *Lettres*, p. 17.

Maistre la tristesse, *qui n'est bonne à rien*, cette tristesse *consumante qui détruit le cœur, n'y laisse ni force ni vie.* « Je vis dans le lugubre sur une tombe, lui disait-elle, et je vis ! » Elle se représentait même, quelques mois après, *non pas gaie, mais sereine*[1]. Eugénie fut donc, après la mort de son frère, plus que jamais, toute à tous : à Mme de Maistre, dont elle ne quitta pas le chevet, pendant un an entier ; à son père, dont la santé la préoccupe, la tourmente et pour lequel elle est bien l'ange des affligés, comme elle nommait son amie Antoinette ; à sa sœur enfin, son *incomparable sœur, sa tendre et bonne Marie, sa parfaitissime infirmière.*

Eugénie vit mourir successivement Maurice, Mlle de Bayne, devenue Mme de Tonnac ; Mlle Laure de Boisset et plusieurs autres. « Ainsi s'éteignent et les vies et les relations, disait-elle tristement, et ce monde n'est, après tout, qu'un grand mortuaire[2]. » Elle-même était menacée. Dès l'année 1840, elle parle d'une petite toux, sa *compagne d'habitude.* En 1846, nous la trouvons à Cauterets. « Je n'ai pas encore la tête bien forte, écrit-elle au retour, bien que le cœur veuille lui aider. » Au mois de novembre, elle prie ses amies d'excuser son silence, « d'avoir égard à une *pauvre morte au monde jusqu'au bout des doigts*[3]. » La pensée reste toujours d'ailleurs aussi fraîche, le cœur aussi vif. Ecrit-elle à un ami de son frère : « Oh ! mon cher Maurice, il m'eût fait aimer un serpent, disait-elle ; jugez de ce qu'il m'a laissé au cœur pour vous qui lui avez été si gracieux et si bon. » Veut-elle décrire les bals de Cauterets ? « On s'amuse tant qu'on peut et l'on s'ennuie ensuite. » Quelques années auparavant, elle écrivait, en apprenant la mort du jeune Hippolyte de Thézac : « Quel coup de foudre ! je n'en reviens pas ; cet Hippolyte si jeune, si bien portant ! Qu'est-ce que la vie la plus forte ?... Gabrielle en est tout atterrée et consternée. Elle me dit qu'il est mort du croup ; singulière maladie, à son âge ! Enfin, il est mort, ce puissant Hippolyte ! Il n'y a que Dieu qui

[1] *Lettres*, p. 314, 357.
[2] *Lettres*, p. 446.
[3] *Lettres*, p. 415, 502, 503, 504.

puisse consoler sa mère et les sentiments pieux qu'il a témoignés [1].» Ne croit-on pas entendre un écho de cette dernière lettre, écrite de Grignan, le 29 mars 1696? « Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort... Cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasions, sans mauvais air !... »

Eugénie disparut, elle aussi, comme une fleur qui se courbe lentement, ou, suivant une de ses comparaisons, comme ces *feuilles d'une autre année qui tiennent encore à l'arbre quand celles du printemps arrivent* [2]; le printemps leur donne le dernier coup. Ce fut le 31 mai 1848, le dernier jour du mois de Marie, dont elle avait toujours préféré les pieux exercices aux plus vives joies du monde [3], qu'elle rendit le dernier soupir.

Ecrivant à son père, le 13 mars 1841, Eugénie lui disait : « Mon nom ne paraîtra jamais dans le monde littéraire. » Aujourd'hui le nom d'Eugénie de Guérin est un des plus connus et des plus aimés des lettres contemporaines. Douze éditions du *Journal*, épuisées en deux ans, quatre des *Lettres* en deux mois forment certainement le plus grand succès littéraire de notre époque. Ajouterons-nous que le *Journal* d'Eugénie a été proclamé par Lamartine *le plus beau des livres modernes*, ce qui, sans doute, est un peu exclusif, et par un illustre orateur, *un présent inestimable fait à la société*, ce qui est vrai, tellement vrai qu'un prince de l'Eglise des plus austères, l'éminent cardinal Villecourt, considère Eugénie comme *une âme céleste qui semble avoir emprunté au paradis son suave langage*; et que l'illustre abbé Mermillod, aujourd'hui évêque d'Hébron, n'hésite pas à voir, dans le jugement du cardinal, *un écho de la pensée de l'auguste Pie IX* [4].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Lettres*, p. 421.

[2] *Lettres*, p. 122.

[3] « Je défie que les joies du carnaval égalent celles du mois de Marie. » (*Lettres*, p. 135.)

[4] Lettres du cardinal Villecourt et de l'évêque d'Hébron à l'abbé Do, aumônier de la Visitation de Caen, publiées dans le journal l'*Ordre et la Liberté*, du 31 janvier 1865.

POÉSIE.

LE FORGERON.

Thomas au travail se consume
Pour que son fils soit un lettré;
Deux fois plus fort il bat l'enclume,
Le voyant au collége entré.

Pauvre homme, il croit, erreur commune,
Qu'il n'est tel que d'être docteur
Pour arriver à la fortune,
Que la fortune est le bonheur.

Puis au logis quand, chaque année,
Il voit l'écolier revenir
Avec la tête couronnée,
Peut-il douter de l'avenir?

Point de borne à son espérance!
Son fils, au comble des honneurs,
Ministre, aux pieds voit la France,
Va l'égal des plus grands seigneurs.

Lui, cependant, glorieux père,
Lui, jadis l'humble forgeron,
Se prélasse, orgueilleux compère,
Chez le vicomte ou le baron.

Or, après des jours longs et rudes,
Grâce à l'artisan, l'écolier
Touche à la fin de ses études;
Enfin, le voilà bachelier.

Il est de retour au village;
Le père ouvre des yeux bien grands,
Et montre à tout le voisinage
Son fils, moins fier de ses parents.

Pensant avoir fait des merveilles,
Le bonhomme ne comprend pas
Pourquoi son fils jusqu'aux oreilles
Rougit, tenant son père au bras.

Or, le gars se croyait un aigle,
Avec son grec et son latin;
Ayant certain diplôme en règle,
Il posait en vrai Trissotin.

Le père, esprit fort de village,
Et, comme on dit, un bon vivant,
Se moquait que l'enfant fût sage,
Pourvu qu'on en fit un savant.

Le lauréat, quittant l'école,
En rapporta l'ambition,
Sans ce qui rend humble et console,
J'entends, moi, la religion.

Pour arriver, coûte que coûte,
Trouvant trop long le droit sentier,
Il prit la plus mauvaise route,
Vil pamphlétaire et gazetier.

Mais en vain, bas folliculaire,
Il jeta la boue aux passants,
Devant l'idole populaire
Brûlant le plus grossier encens;

En vain il décocha la rime
Contre l'Eglise et le couvent;
La vipère mordait la lime :
Il resta gueux comme devant.

Voyant ses écrits à la livre
Se vendre, et réduit aux abois,
Peur d'un métier qui l'eût fait vivre,
Il se pendit au coin d'un bois.

Le hasard fit que la nouvelle
Au père en vint par le journal ;
Il en a perdu la cervelle,
Il en est mort à l'hôpital !

BATHILD BOUNIOL.

IMPRESSIONS D'UN CHEVEU.

Je suis né sur une petite tête blonde et fraîche, et je puis dire que le commencement de mon existence a été entouré des plus tendres soins; je faisais partie d'une boucle frisée, gaie et folâtre comme le petit chérubin qui me portait. Mon jeune maître, — son nom était Jules, — était venu du ciel pour faire le bonheur du plus charmant ménage que l'on ait jamais rêvé.

C'était plaisir de les voir tous trois, ne comptant pas ensemble un demi-siècle, heureux de s'aimer et heureux de se le dire; j'étais là, témoin muet de cet intérieur où tout était sourire et joie; de ma boucle frisée, je regardais, j'observais, et je gardais au fond de mon cœur tant de jolies choses, tant d'aimables causeries.

Et tout en étant le confident de leurs secrets, je faisais à part moi, dans ma petite intelligence de cheveu, cette réflexion, qu'avec des âmes droites et naïves, on peut, si l'on a des goûts modestes, se créer ici-bas une existence calme, remplie, vraiment heureuse, que j'appellerai volontiers un Eden terrestre.

Quand venait le soir, la jeune mère était assise près du foyer, tenant sur ses genoux le bébé, le berçant dans ses bras pour l'endormir, ou bien lui faisant la conversation comme à un homme raisonnable; le bébé écoutait attentif cette première harmonie de la voix maternelle, ouvrait ses grands yeux bleus, faisait de vains efforts pour délier sa petite langue, et finissait par remplir toute la

chambre d'une série de notes inarticulées, claires, vibrantes, gazouillantes comme un ruisseau sur les cailloux de son lit; la mère y répondait par de frais éclats de rire, et se prenait à tout instant à le couvrir de baisers ; pour être véridique, je dois dire que j'y prenais ma part; maintes fois la boucle frisée se trouvait sur ses lèvres roses, et j'en tressaillais d'aise jusque dans ma racine.

Plus tard, la porte s'ouvrait, et les charbons de l'âtre renvoyaient leur lumière rouge, chaude et animée sur les traits du père, qui venait s'asseoir de l'autre côté du foyer, pour compléter le groupe.

— Comme vous venez tard, monsieur! vous ne pensez donc pas, mon ami, que l'on s'ennuie de ne point vous voir, et que vous avez passé tout le jour loin de moi ! Allez ! vous autres hommes égoïstes, pourvu que vous soyez à vos affaires, peu vous importe le reste ! C'était bien la peine vraiment de vous mettre en ménage pour laisser à la maison un joli petit bébé, que vous ne méritez pas de baiser ce soir ! Croyez-vous, par exemple, que je n'ai que ma broderie à faire, et ne savez-vous pas, méchant, que j'ai à chaque minute cent choses à vous dire, mille riens importants à vous communiquer ! Pour vous punir, monsieur, tenez la bouilloire et rapprochez les tisons. Ce soir, nous prendrons le thé !

Puis, pendant que l'eau bourdonne dans la bouilloire, que les sarments pétillent, les cent choses de la journée se disent à voix basse, les mille riens importants s'égrènent peu à peu. Et le bébé de rire, et la jeune femme de répondre comme un doux écho, et moi de philosopher sur tout cela, pendant que le mari s'arrête à contempler un si gracieux tableau, sans s'apercevoir qu'il répand l'eau chaude juste à côté de la théière.

— Allons, monsieur le maladroit, à quoi songez-vous, dites-moi, ce soir ? Avez-vous marché sur quelque mauvaise herbe, ou voyagez-vous dans les étoiles ? Revenez sur la terre, et réparez, s'il vous plaît, votre maladresse !

Oh ! les heureux jours que j'ai passés là ! Comme j'étais choyé, aimé, caressé ; comme on prenait soin de me garantir contre le froid, et d'éloigner de moi tout ce qui pouvait me heurter ou me froisser !

Je me rappelle encore les joies du logis, quand le bébé balbutia ses premiers mots ; la bonne Nanon n'en revenait pas, et le père de Jules en renversa, si j'ai bonne mémoire, trois fois sa tasse de thé sur le tapis.

Qu'on juge ce qu'il en fut, quand l'enfant fit ses premiers pas, et qu'on emprisonna la boucle frisée sous je ne sais quel bourrelet de baleine, pour amortir les chutes du beau chérubin. Comme on était fier de lui, comme on faisait pour lui des rêves dorés! Et moi, j'écoutais, et, sous mon bourrelet, je souriais à tant de bonheur.

Mais au bout de quelques années, un nuage vint poindre dans ce ciel jusque-là si tranquille ; j'avais saisi à la dérobée quelques mots que je comprenais mal; on parlait de collége, de grammaire, de latin, d'avenir, que sais-je ! Une larme maternelle était tombée un jour sur le front de Jules, avec un chaud baiser, dont j'avais eu ma part.

J'avais entendu fixer une date qui devait être néfaste à coup sûr, tant il semblait que la joie se fût depuis lors envolée du foyer. Enfin, un matin d'hiver, — je me le rappelle comme si c'était hier, — le ciel était gris, il tombait du givre, une voiture s'arrêta devant la porte, Jules y monta après avoir une dernière fois embrassé sa mère ; — et nous partîmes.

Bientôt, je n'entendis plus que le roulement sourd, triste surtout, de la voiture sur le pavé ; ce roulement là s'éloignant, s'éloignant au travers des rues, devait, pensais-je, éveiller un pénible écho dans le cœur de celle que nous avions laissée. Cette pensée m'enleva tout à coup ma force, et ma boucle frisée se déroula, froide, inanimée le long de la joue de l'enfant.

Après avoir longtemps voyagé, — je ne sais pas combien de temps, — nous nous arrêtâmes devant une façade noire dont je n'augurais rien de bon. Je quittais tant de bonheur, qu'il me semblait impossible d'en retrouver partout ailleurs seulement une parcelle.

J'étais faible, détendu, presque sans vie ; mes souvenirs d'enfance me revenaient en foule : le foyer de la famille, le bébé, les doux reproches, et les longues causeries, et le thé renversé sur la table. O mon Eden ! pourquoi vous étiez-vous évanoui !

Hélas ! mes tribulations allaient commencer ! Je n'avais encore vu de la vie que le côté riant, et j'ignorais, pauvre cheveu sans expérience, qu'il est pour nous des soucis tels, des déboires si grands, qu'on y laisse comme la meilleure moitié de soi-même, qu'on y sèche sur sa racine, et qu'on en blanchit par le pied !

Un jour, — jour de triste mémoire, — un grand monsieur sec, en lunettes et en perruque, admonesta sévèrement mon maître, l'*élève* Jules. J'entends encore sa voix vibrante qui me faisait mourir de crainte. Les écoliers l'appelaient *le professeur*, quelquefois, je l'ai entendu nommer aussi *le pion* ; je ne sais lequel de ces deux noms était le véritable.

— Par ma foi ! criait-il tout rouge de colère, vous faites, monsieur, le désespoir de toute votre famille ! Avoir conjugué sur *amare* le verbe *intelligere !* Qui pourra comprendre, monsieur, une semblable méprise ? Ne vous ai-je pas répété cent fois que le verbe *amare* est de la première conjugaison, le verbe-type, le verbe par excellence, le premier que l'on conjugue...., et que le verbe *intelligere* a pour modèle *lego*, *legere*, troisième conjugaison, monsieur.... Mais vous êtes d'un entêtement !.... d'un cynisme dans vos méprises ! d'une arrogance dans vos barbarismes !... C'est à rompre les bras de vos professeurs et à désespérer toute votre famille !

Le pauvre patient attendait, tête baissée, que le flot eût passé et se demandait mentalement quel mauvais génie l'avait fait errer sur ce verbe *aimer*, qu'il avait si bien appris à conjuguer sur les genoux de sa mère.

Je tremblais comme une feuille agitée par l'orage, détestant en mon âme et grammaire et professeur, quand tout à coup je me sens empoigné par une serre vigoureuse, meurtri, étiré comme dans un étau.

L'étau, c'était la main osseuse du professeur ; l'enfant criait, la main tiraillait, secouait, écartelait. On eût dit le plus enragé sonneur de la contrée, appelant les paroissiens à l'office.

Sous cette affreuse étreinte, je souffrais d'indicibles douleurs ; c'était à en mourir ! tout se brouillait autour de moi, je n'entendais plus que vaguement la voix criarde du professeur, et je me

tordais de ma racine à mon sommet. Enfin la lutte cessa, une rupture subite s'opéra, dans laquelle il semblait qu'on m'arrachait le cœur....

Adieu, blond chérubin, mon maître! Adieu, boucle frisée! A jamais séparé de vous, je restai gisant sur le sol, brisé, anéanti, sans vie.

Le premier souffle de vent qui passa m'emporta sur son aile. Je fus roulé, froissé, ramené encore, de la chambre dans le couloir, du couloir dans la cour, au milieu de la poussière et des cailloux. Meurtri ici, heurté là, repoussé partout, je ne saurais exprimer tout ce que j'ai souffert!

Je dois dire cependant que mes tribulations furent allégées par tout ce que peut apporter de soulagement la plus sincère des amitiés. Dans la cour où j'étais sans cesse ballotté, je fis connaisance d'un navet, jeté au rebut dans un coin. Je lui contai mes peines, il me dit son histoire, et nous nous épanchâmes dans le sein l'un de l'autre. N'est-ce pas la dernière jouissance de ceux qui souffrent, que d'échanger ainsi leurs douleurs?

Dans la sphère où il avait fait son apparition, on n'avait point su l'apprécier; il était arrivé pour lui, — comme pour tant d'autres, — qu'on l'avait jugé sur l'écorce, et on l'avait trouvé de trop. Il est vrai de dire qu'il n'était pas beau, il avait eu, je crois, la petite vérole. Mais que fait la figure, quand le cœur est bon? Le sien l'était par dessus tout.

Il avait même eu son grain de poésie. Qui n'a pas eu le sien à une heure quelconque de sa vie?..

— « Ma jeunesse, me disait-il en revenant avec complaisance aux souvenirs de son passé, ma jeunesse aussi a eu ses fleurs. Un beau soleil de mai les vit éclore. C'était l'heureux âge des illusions! »

Puis il ajoutait avec un soupir :

— « Chères illusions! Elles n'ont duré qu'un matin, une gelée retardataire les fit mourir. Pourtant quelque chimériques que soient nos rêves, nous les caressons avec amour! Nous aimons à nous y oublier, nous y berçons nos jeunes pensées, et nous maudissons

qui veut nous les arracher. On passe une moitié de sa vie à poursuivre des chimères; souvent pour l'ombre on lâche la proie. Ainsi va le monde! »

Encore maintenant, je ne puis songer à ce digne navet sans me sentir ému, et sans me répéter dans ma cervelle qu'il y a ici-bas deux choses : *Être* et *paraître*. Mon ami n'avait pas su *paraître*; de là tout son malheur; on l'avait mis au rebut. Mais, grâce à Dieu, il avait assez de vertu pour prendre son mal en patience; je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Il était modeste et ne paraissait pas même soupçonner l'injustice dont il était la victime.

Les consolations prodiguées par l'amitié commençaient déjà à me rendre ma misère plus supportable, quand tout à coup un nouveau tourbillon de vent me sépara brusquement de mon ami, me lança en un clin-d'œil jusqu'aux nuages, et après m'avoir roulé longtemps au-dessus des toits de la cité, me lâcha aussi brutalement qu'il m'avait pris, et me laissa retomber enfin dans une rue étroite, au beau milieu d'un ruisseau d'eau sale et noirâtre. Pour éviter d'être noyé, je m'accrochai haletant à une nippe galonnée qui se trouvait là, et qui avait bien pu naguère faire partie de l'uniforme d'un sous-préfet. Ce galon semblait en effet gonflé de son importance et ne voulut répondre mot à mes questions. Je m'en consolai aisément, d'autant qu'au bout d'un quart-d'heure, un vieux chiffonnier passant par-là piqua de son croc cette fière nippe et me jeta avec elle dans sa hotte.

Rentré chez lui, le chiffonnier me sépara avec soin de mon vieux galon, me réunit à un grand nombre d'autres cheveux, acquis de la même manière, et jugeant apparemment le paquet assez gros, il fut nous vendre tous ensemble au perruquier du coin. Pâle, amaigri, mélancolique, ne daignant même pas regarder mes compagnons d'infortune, j'attendais avec indifférence le sort qui m'était réservé.

Je subis d'abord de nombreuses préparations. Mon artiste me lava, me teignit, m'installa tant bien que mal au milieu d'un tour de cheveux, et me plaça dans la montre de son magasin. J'avais ainsi remonté un degré de l'échelle sociale, sans pourtant avoir

repris ma première existence, rêve lointain, perdu, hélas! pour jamais. Dans la montre tout était silencieux, monotone. On m'avait placé sur un crâne immobile et qui me semblait froid, comme s'il eût été inanimé. Pas une artère n'y venait apporter la chaleur vitale, l'œil ne regardait pas, la bouche était muette, les nerfs paraissaient engourdis, les tempes ne battaient pas, la pensée ne traversait pas le cerveau... Horreur ! au bout d'un jour, je découvris que le crâne était en carton !...

— Muses, donnez-moi un peu de voix pour terminer le récit de mes malheurs. Oh ! mille fois plutôt la cour, le couloir sale et le ruisseau fangeux ; mille fois plutôt la montre et l'existence monotone que le sort qui m'est définitivement échu en partage ! Je suis tombé de Charybde en Scylla ; mais grâce à la petite philosophie pratique de mon ami le navet, au milieu de mes épreuves, je souffre sans me plaindre. Je songe qu'il en est encore de plus malheureux que moi, et cette pensée me rend un peu de courage.

Je suis aujourd'hui aux mains ou plutôt sur la tête d'une vieille fille qui peut bien compter soixante hivers, et qui vit retirée entre son perroquet et son chien. Elle lit les journaux, fait de la politique avec le voisinage, jacasse du tiers et du quart, et passe ses journées à médire. Chaque jeudi soir, on se réunit chez elle; son petit cercle intime se compose de cinq vieilles, édentées et méchantes comme elle. Personne n'échappe à cet aréopage en jupons, et Dieu seul connaît tous les mystères de cette inquisition féminine.

— Eh ! ma chère, dit l'une tout bas à sa voisine, mais de façon que toutes puissent avoir leur part de confidence, — savez-vous bien que la jeune dame du second étage fait parler d'elle !

— Jésus, Maria ! ma sœur, une vertu si modeste !

— Eh ! eh ! fiez-vous donc à l'eau qui dort ! je vous dis qu'elle est rentrée hier à neuf heures du soir ! Je l'ai entendue...

— A neuf heures ! Seule ?

— Oui, seule ! J'aurais voulu ne pas vous en parler. Du reste, c'est bien cela. Tout se tient, tout s'enchaîne : on lit des romans.

— Des romans !... avec des yeux si candides !

— Mon Dieu, oui. J'aurais voulu vous le taire. Mais j'ai parfaitement vu qu'on lui envoyait l'autre jour, du cabinet de lecture, je ne sais quel livre de comédie.

— De comédie ! c'est très-mauvais ! Quoi donc?

— L'histoire de *Montjoie*, par un certain monsieur Feuillet, un auteur très-bien vu là-bas, dit-on. Ça vient de paraître. Une morale noire, inutile de vous le dire. Une pièce où il y a une rosière et un capitaine de pompiers !

— Voyez ! laissez-vous donc prendre après cela à ces mines doucereuses, et à ces visages auxquels il ne manque qu'une auréole comme aux saintes des gravures allemandes !.....

Ensuite viennent les histoires de l'entresol, puis celles de la mansarde ; le petit conciliabule n'épargne rien. Il augmente, corrige et donne des éditions considérablement envenimées, faites seulement pour le cercle intime, mais colportées ailleurs, — toujours sous le sceau du secret.

Et moi, dans mon tour de cheveux, étroitement emprisonné sous une ferronnière de satin crasseux, je regrette toujours mon intérieur à trois, mon blond chérubin couché sur les genoux de sa mère et couvert de ses baisers, la franche gaîté du père, et le sourire de chacun.

C'est qu'il y avait dans cet intérieur comme un doux rayon de soleil : heureux qui peut garder dans son horizon le reflet de ce rayon-là, car il passe vite, comme toutes choses humaines. On l'appelle le bonheur.

LOÏC PETIT.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LA POÉSIE EN BRETAGNE.

I.

BEPRED BREIZAD (*Toujours Breton*). Poésies bretonnes avec traduction française en regard, par M. F.-M. Luzel. Morlaix, J. Haslé, éditeur.

Encore un livre breton vraiment digne de ce nom, et par les sentiments qui y sont exprimés et par le charme du style. Nous le devons à la plume de M. Luzel ; c'est assez dire que nous pouvons le recommander avec assurance à tous les Bretons de langue ou de cœur.

L'auteur est trop connu des lecteurs de la *Revue* pour que j'aie à leur parler de lui longuement. Le nom de M. Luzel n'est pas seulement populaire en Bretagne où on le connaît pour l'un des défenseurs les plus ardents de la foi, des vieilles mœurs et de l'idiome national; la renommée l'a porté loin de notre province; je n'en veux d'autre preuve que la mission dont le Ministre de l'Instruction publique l'a récemment chargé.

Poète de talent, l'auteur de *Bepred Breizad* nous a déjà donné maintes fois dans ces pages la primeur de ses vers. Chercheur infatigable et heureux, il s'applique « à recueillir les derniers lambeaux épars du théâtre breton, avant que les wagons de la civilisation

n'aient achevé d'écraser inexorablement et pour jamais toutes ces fleurs de nos landes. » — « Depuis bientôt vingt ans, nous dit-il dans sa préface de *Sainte Tryphine* [1], je fais des recherches sur la matière, et je chasse, si je puis m'exprimer ainsi, aux vieux manuscrits poudreux et enfumés, à travers les campagnes de l'arrondissement de Lannion, cette terre classique des mystères bretons. Mes recherches n'ont pas été infructueuses, et je possède la collection la plus nombreuse, je pense, qui existe en Bretagne de notre ancien théâtre, quoiqu'elle soit encore loin d'être complète. »

A M. Luzel appartiendra donc un jour la gloire de conserver cette partie intéressante de notre littérature, comme à M. de la Villemarqué appartient celle d'avoir sauvé pour la postérité les vieux chants populaires et d'en avoir noté les mélodies originales avant que le *biniou*, déjà souillé par les fades ritournelles du *Quadrille anglais*, ne les eût oubliées pour toujours.

Sous ce titre : BEPRED BREIZAD, *Toujours Breton*, l'auteur offre un recueil de vingt-sept *gwerz* ou *sônes*, dont la plupart sont dédiés à quelques membres de la noble phalange qui défend avec tant d'ardeur la cause de notre nationalité contre l'esprit envahisseur du siècle.

L'*avant-propos* (EUR GIR-A-RAOG) est un appel chaleureux à tous les enfants de Breiz pour les engager à conserver toujours leurs vieilles coutumes et leur langage :

Holl Vreizaded a c'hroniennn vad,
Klewet eur gir, tud Breiz-Izell :
— Da chômo peb unan Breizad,
Dre-holl, bepred, beteg merwell !.....

Vous tous, Bretons de bonne race, — écoutez un mot, habitants de Breiz-Izell : — Que chacun de vous reste breton, — partout, toujours, jusqu'à la mort.

[1] *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, mystère breton publié, avec traduction française en regard, par F.-M. Luzel. Quimperlé, Th. Clairet.

Dalc'het-mad d'ho kizio gwech-all,
D'ho kwerzio koz ha d'ho sôniou,
Hogen na desket ket re C'hall :
Pedet, danset er pardôniou.

Ha ne glewet-c'hui ket lâret
Hon iez, ar c'hôsa, marteze,
A zo er bed, hon iez kâret,
A dle merwel? — N'glewet ket se?

Nebaon ta, holl baotred-vad Breiz,
Goureït-c'hui breman ho penn,
Ha komzet ha skrivet gant feiz,
Ar iez kôz na varwo biken!

Tenez bon à vos coutumes d'autrefois, — à vos vieux *gwerz* et à vos *sônes;* — mais n'apprenez pas les chansons de France : — priez, puis dansez aux *pardons.*

N'entendez-vous donc pas dire — que notre langue, la plus ancienne, peut-être, — qui soit au monde, notre langue bien-aimée, — doit mourir? N'entendez-vous pas cela?

Eh! bien donc, vous tous enfants de Breiz, — maintenant portez haut la tête, — et parlez et écrivez avec foi — la vieille langue qui ne mourra jamais! —

Vient ensuite la belle pièce intitulée BREIZ-IZELL (*la Basse-Bretagne*) que j'avais déjà eu le plaisir de lire dans un petit volume publié à Quimperlé en 1862[1], et le fameux KLEMGAN BRIZEUX (*l'Elégie de Brizeux*). Cette dernière poésie est célèbre; les éditeurs des œuvres du grand barde en ont donné la traduction en tête du premier volume (oubliant de dire qu'ils l'avaient prise dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*)[2].

GROEG AR CHEMINOD (*la Femme du Cheminod*)[3], dédiée à

[1] *Bleuniou Breiz*, poésies anciennes et modernes de la Bretagne. Quimperlé. Th. Clairet, éditeur, 1862.

[2] Livraison de mai 1858.

[3] Sous la domination de *Cheminod* ou *Cheminaux* nos paysans comprennent les gens étrangers au pays qui travaillent aux routes, aux chemins de fer et les vagabonds qui suivent ces ouvrages.

M. Prosper Proux, le barde de la Cornouaille, est une charmante critique de la jeune fille ambitieuse et coquette qui fait fi des braves gars de son pays et veut épouser un *Français*. Marguerite Keralsy était une belle fille; aussi tous les jeunes gens du pays l'aimaient et lui faisaient la cour, mais elle se moquait d'eux.

« — Adrèn ! — m'è-z-hi, — paotrik ar zaoût !
» N'è ket da seurt a fell d'in kaoût !

» N'choulennan ket eùn debrer iod,
» Eur mîc'hîek, eur bris-diod,
» Nag iwe eun turnier-douar,
» N'oun ket 'wit ar rumm-ze, c'hui oar ? » —

« Arrière, disait-elle, le garçon vacher ! — Je ne veux pas de gens » de ta sorte !

» Je ne veux pas d'un mangeur de bouillie, — un morveux, un im- » bécile, — pas davantage d'un fouisseur de terre ; — je ne suis point » pour des gens de cette espèce, le savez-vous bien ? » —

Marguerite fit si bien que son rêve fut réalisé; elle épousa un cheminod qui parlait français comme un Monsieur et qui était savant comme un recteur. Il s'appelait *Limousinod !*

Na gomz nemed ar Gallek-c'houek,
Ha faé râ eûz ar Brezônek,
Hag eûz holl baotred an Armor ;
Henès 'vad a zo eur pabor ! —

Karout 'ra kaer ar chistr, ar gwin,
Hag ar voûtail hag ar chôpin
Ez eo ar benwiou, me grèd,
Peurvuia gant-han 've gwelet.

Il ne parle que le meilleur français, — et il dédaigne le breton — et méprise tous les enfants d'Armor ; — ah ! c'est là *un gaillard !* —

Il aime beaucoup le cidre et le vin; — et la bouteille et la chopine — sont, je crois, les outils — qu'on lui voit le plus souvent entre les mains. —

N'importe, la noce se fait; elle est magnifique et huit jours entiers se passent au milieu des festins.... mais, hélas! voilà bien maintenant une autre danse!.... Il paraît que monsieur Limousinod s'enivre; il bat sa femme, mange et surtout boit son bien et décampe un beau jour laissant la pauvre Marguerite avec un petit enfant près de naître.

N'en eûz choumet, 'wit holl vâdou,
Med eûn tok-plouz, eur c'hôz vragou,
Boutaillou ha daou gorn bûtun,...
Groeg paour, setu oc'h holl fortun! —

Il ne lui est resté, pour tous biens, — qu'un chapeau de paille, une vieille culotte, — des bouteilles vides et deux pipes,.... — pauvre femme, voilà toute votre fortune! —

KANAOUEN AR C'HAWELL (*Le chant du berceau*) est une charmante mélodie.

Kousk aze, ma mabik bihan. —
Elik gwenn, gant hi vleo melon,
Kousk aze en kornik an tân,
Eet è da dad da Lannuon. —
Kousk aze, ma mabik bihan.

Kousk aze, ma mabik bihan,
Koantoc'h kalz wit mab eur roue,
Kousk, ma oanik gwenn, kousk buhan;
Evel en baradoz Doue,
Kousk aze, ma mabik bihan! —

Dors-là, ô mon petit enfant. — Petit ange blanc, à cheveux blonds, — dors-là, au coin du feu, — ton père est allé à Lannion. — Dors-là, ô mon petit enfant. —

Dors-là, ô mon petit enfant, — bien plus beau que le fils d'un roi; — dors, mon petit agneau blanc, dors vite; — comme dans le paradis de Dieu, — dors-là, ô mon petit enfant. —

Je voudrais bien pouvoir vous parler encore de *la Prière du matin*

du Moissonneur, dédiée à M. Th. de la Villemarqué, le barde de Breiz Izell, de EUN AMZER A ZO BET (*Un temps fut*), à M. de la Borderie; FANCHIK HA JANIK, à M. Émile Grimaud, et d'autres encore; mais je vois que je citerais le livre entier. Je ne puis donc mieux faire que de renvoyer le lecteur au joli volume publié à Morlaix, par M. J. Haslé.

M. Luzel pense que chaque barde dans ses compositions poétiques doit s'attacher à conserver le cachet original du dialecte qui lui est propre. Je suis parfaitement de son avis, et tout en reconnaissant que l'un de ces dialectes peut être cultivé de préférence aux autres par les littérateurs bretons, comme possédant plus de richesse et d'harmonie, je ne m'élèverais pas avec moins de force contre les écrivains qui dans un esprit d'éclectisme voudraient tenter l'unification des dialectes armoricains, que je ne le ferais à l'égard de ceux qui introduisent inutilement dans la langue des mots et des locutions françaises *bretonnisés*. Les uns et les autres sont de maladroits amis qui contribuent chacun à leur manière à l'appauvrissement et à la ruine de l'idiome national sous le vain prétexte de l'épurer ou de l'enrichir. « Les tentatives des grammairiens et des puristes pour perfectionner le langage sont entièrement vaines, dit avec raison le célèbre professeur Max Müller[1], et il est probable que nous n'entendrons plus parler de projets pour émonder les langues et les débarrasser de leurs irrégularités. » Là n'est point en effet la mission de nos écrivains et de nos poètes. Leur mission, leur devoir, c'est de conserver intacte la langue que nous ont transmise nos pères, de la faire aimer toujours à ceux qui la parlent, d'inspirer aux autres le désir de la connaître en leur en facilitant les moyens, de défendre enfin de toutes leurs forces le précieux dépôt qui leur est confié, en repoussant énergiquement l'invasion des mots français, à l'acquisition desquels le breton n'a sans doute rien à gagner. Mais les dialectes sont *bretons*, enfants tous au même titre de la grande famille celtique, ils ont droit à la protection de nos savants et à leur respect.

Il est encore une autre raison qui fait que les dialectes méritent toute notre attention et toute notre sollicitude. C'est que dans

[1] *La Science du Langage.*

ceux-ci se manifeste la vie réelle, la vie élémentaire et naturelle du langage, et leur étude est d'une immense importance au point de vue philologique. Je ne doute pas que des investigations scientifiques habilement dirigées vers l'étude de l'altération phonétique dans les dialectes celtiques ne donnassent des résultats sérieux. Ce serait en quelque sorte la *physiologie* du langage, comme les beaux travaux des Zeuss et des Pictet sont son étude *anatomique*.

Je termine en émettant un vœu ; c'est qu'à l'avenir, toute pièce insérée dans la *Revue* porte avec elle l'indication du dialecte dans lequel elle est écrite (Iez Léon, Iez Tréger, etc.); si c'est une composition ancienne qui n'est pas précisément du style actuel, on doit en avertir le lecteur. M. de la Villemarqué, comprenant parfaitement l'utilité de ce détail au point de vue scientifique, s'est bien gardé de l'omettre dans son immortel recueil, bien qu'il puisse paraître superflu aux personnes dont le breton est la langue maternelle. Il savait que son livre serait partout, qu'il se trouverait entre toutes les mains, qu'il servirait de texte d'études. Or la *Revue* contient déjà assez de textes bretons, dus à la plume de nos meilleurs auteurs, elle est appelée surtout à en contenir suffisamment pour que le linguiste lui-même ne dédaigne pas de la consulter ; il faut donc qu'il y puisse trouver les renseignements que je réclame en sa faveur. Nos savants *bretonnants*, jaloux de tout ce qui peut contribuer à la connaissance plus parfaite et plus générale de leur langue, comprendront, j'en suis convaincu, l'utilité de cette observation.

LÉON BUREAU,
Membre de la Société Asiatique de Paris.

II.

RÉVÉLATIONS POÉTIQUES, par Mme Auguste Penquer. — Paris, Didier, un volume in-12.

Nous avions envie de nous borner à signaler l'apparition des *Révélations poétiques*, nos lecteurs ayant eu plusieurs fois, depuis deux ans, l'occasion d'apprécier le talent du poète, puisque *Charité*,

l'Angelus dans les Champs, Une noce bretonne, Sur la jetée, Noël, qui ont paru ici même, font partie du nouveau recueil de l'auteur des *Chants du foyer*. Néanmoins, nous avons pensé que l'on aimerait à connaître le jugement que vient de porter sur cette œuvre l'un de nos excellents collaborateurs et l'un des meilleurs critiques de ce temps. Voici en quels termes, il y a peu de jours, M. Alfred Nettement l'examinait dans l'*Union* :

« Mme Auguste Penquer a raconté, dans le doux et naïf épilogue qui ferme son volume, comment, lorsqu'elle rencontra pour la première fois la muse :

» Elle était seule au sein des fleurs de sa Bretagne.

» C'est le spectacle de la nature, ce sont les rêveries intimes de l'âme, les sentiments si doux du foyer qui ont inspiré ses premiers vers. Plusieurs des pièces que contient ce recueil n'avaient point été écrites pour le public, et ceci m'a fait comprendre l'impression que j'éprouvai involontairement, je l'avouerai, en lisant quelques-uns de ces poëmes. Il me semblait qu'en recevant la confidence de ces vers remplis d'une tendresse légitime, écrits par la femme pour le mari, je commettais une indiscrétion. L'épilogue m'a tout expliqué, excepté peut-être la publicité donnée à certaines de ces pièces. Du reste, Mme Auguste Penquer a eu comme l'intuition du sentiment que j'exprime ici. Elle compare elle-même, dans de remarquables vers, sa muse à une belle et sainte jeune fille qu'elle a gardée longtemps à son foyer, qui a respiré avec elle les doux parfums de sa vallée ombreuse et qu'elle a abritée entre ses bras dans la crainte de l'exposer à des propos insolents. Puis, un jour est venu où cette pauvre muse effarouchée s'est trouvée tout-à-coup exposée aux regards et a livré son âme aux indiscrets.

» Certainement, je n'étendrai pas ce reproche à toutes les pièces, que contient ce volume. Le plus grand nombre de ces *Révélations poétiques* pouvait, sans aucun inconvénient, être livré au public qui les a lues avec un vif plaisir. Je bornerai mes restrictions à quelques pièces seulement qui, à cause du sentiment intime dont elles sont l'expression, auraient dû rester dans le secret du foyer. Comme

M. Victor Hugo l'a écrit à Mme Auguste Penquer, elle a le sentiment de l'idéal et de l'infini. J'ajouterai, et c'est là peut-être encore la meilleure source des inspirations du poëte, qu'elle a aussi le sentiment de la poésie du foyer. Rien de plus doux que les vers qu'elle adresse à ses enfants : *Fillette et Fleurette, Mon Petit Edmond, Causerie du matin, Petite querelle, les Violettes de Pauline, Siesta,* sont au nombre des plus touchantes pièces de ce recueil. Je ne citerai qu'une de ces pièces qui rappelle la *Comédie enfantine*, avec cet accent plus suave et plus pur encore que trouve la bouche d'une mère. Elle est intitulée : *Petite querelle du soir* :

« — Fais ta prière et dors mon ange.
Allons ! plus vite mon enfant !
— Mère, attends un peu que j'arrange
Tes cheveux noirs que j'aime tant !
— Priez plutôt !... Dormez ma fille,
Il est tard !... c'est assez de jeux !
— Mère, la flamme qui pétille
Est moins brillante que tes yeux.
— Démon chéri, fais ta prière
Pour mon bonheur et pour le tien.
— Ah ! si j'étais le bon Dieu ! mère,
J'augmenterais le tien du mien.
— Obéissez ! tendre flatteuse,
Priez, dormez... — Mère, je crois,
La musique mélodieuse
N'est pas si douce que ta voix.
Prends garde !... enfant, crains ma colère.
Je vais... — M'embrasser, n'est-ce pas?
Merci, mon Dieu, j'ai prié. Mère,
Laisse-moi dormir dans tes bras.

» C'est ainsi que la voix du poëte, qui devient énergique et forte quand elle chante les malheurs de la Pologne ou les splendeurs de l'infini, s'attendrit à la vue du berceau où va s'endormir son enfant.

» M. Victor Hugo et M. de Lamartine ont donné de justes louanges, des encouragements flatteurs et des conseils à Mme Auguste Penquer. Quand il s'agit de poésie, personne ne peut parler après ces deux grands poëtes. Mais je terminerai ces trop courtes réflexions en

adressant à cette muse chrétienne un avis : c'est de ne pas céder aux tentations, si puissantes quand elles se mêlent aux éloges donnés par ces deux maîtres de la poésie contemporaine.

» Il y a dans la lettre de M. Victor Hugo, publiée en tête du volume, un passage qui me semble suspect. « Croyez au progrès, car le progrès de l'homme est la manifestation de Dieu ; tournez-vous vers l'avenir et non vers le passé, tournez-vous vers le jour et non vers la nuit. » Je me permettrai de dire à Mme Auguste Penquer : « Gardez votre foi, croyez au *Credo*, croyez à l'Eglise. La lumière où vous appelle M. Victor Hugo éblouit, mais elle n'éclaire pas, et lui-même a peint l'état de son âme en intitulant un de ses poëmes *le Crépuscule.* »

ALFRED NETTEMENT.

LA DEUXIÈME AUBE, *ou l'Ancien Testament raconté aux enfants.* Imité de l'anglais par Mme O. Delphin Balleyguier. — Paris, Martin-Beaupré frères, éditeurs, 21, rue Monsieur-le-Prince.

L'auteur de cet ouvrage se trouvait, il y a quelques jours, dans un salon. Une gentille enfant, blonde ou brune, il n'importe, mais rose et fraîche, et assurément avec des yeux charmants et dans lesquels rayonnait l'intelligence, s'approche de la dame et avec son plus doux sourire, de sa voix la plus caressante, lui dit :

— Oh ! madame, que je suis contente de vous voir ! Si j'osais, je vous demanderais de vous embrasser en souvenir du grand plaisir que vous m'avez fait l'autre hier. Que de bonnes journées et soirées j'ai passées grâce à votre cher livre qui dit, dans son doux langage, des choses si intéressantes. Vous racontez les scènes de telle façon qu'on pense les voir ; les endroits où elles se passent, vous les dépeignez si bien qu'on croit y être. Par exemple, quand vous me parliez du Paradis terrestre, il me semblait, oui, vraiment, me promener dans ce merveilleux jardin, respirer l'odeur de tant de fleurs magnifiques, admirer les beaux fruits, les brillants oiseaux dont j'entendais le gazouillement.

— Ainsi, mon enfant, le livre ne vous a point paru trop sérieux, ennuyeux ?

— Ennuyeux! mais c'est tout le contraire. Voyez-vous bien, madame, je laissai de bon cœur pour lui, dès que je l'eus ouvert, les jeux pour lesquels d'ordinaire je trouve toujours trop courtes les récréations, et les poupées et la corde et le cerceau et les autres divertissements. J'oubliai tout cela pendant deux ou trois jours pour votre si joli ouvrage qui m'enchantait par sa manière de m'apprendre ou de me redire l'histoire de Joseph et de Pharaon, celle de Moïse sauvé des eaux, ou de Balaam et de son âne, ou la touchante aventure de Ruth et Noémi. Je n'ai pas quitté le livre que je n'eusse fini, tourné, non sans regret, le dernier, dernier feuillet, et je ne me suis consolée qu'en pensant que je pourrais recommencer, puisque j'avais un second volume à dévorer, d'après ce que m'a dit maman.

— Oui, mon enfant, maintenant même il a paru, mais celui-là vous ne l'achèterez pas, je veux que vous le teniez de ma main, de la main de l'auteur qui griffonnera, à votre intention, quelques mots sur la couverture.

— Oh! bien alors, tant pis; mais, madame, de nouveau je vous embrasse et cette fois, sans vous demander, s'il vous plaît, la permission.

Au lieu de vous faire, mon cher lecteur, un compte-rendu tout sec, j'ai préféré, laissant ma plume courir, selon son envie, sur le papier, vous raconter cette petite scène dont j'avais été presque témoin. Vous traduire dans sa naïveté et sa sincérité l'impression de la gentille enfant, interprète et écho du public auquel est destinée la *Deuxième aube*, n'était-ce pas la meilleure manière de recommander l'ouvrage?

Ai-je besoin d'ajouter que mon opinion, à moi, ne s'éloigne pas beaucoup de celle de la gracieuse lectrice sur le livre de Mme O. Balleyguier? Tel est le charme de ces récits et la grâce attrayante du style dans son aimable simplicité, que les grands parents eux-mêmes trouveront du plaisir à cette lecture; car elle leur rappellera, mais d'une façon si agréable, les choses qu'ils connaissent le mieux, que, même en les sachant, elles leur sembleront nouvelles. Quant aux enfants, comme l'a dit si bien, dans une préface mise en tête du volume, M. Claudius Hébrard, le poète des sociétés de

Saint-François-Xavier et l'intelligent rédacteur et fondateur du *Journal des Bons Exemples*, quant aux enfants, « habitués de bonne » heure à hanter les sommets du Sinaï et du Calvaire, ils ne pour- » ront jamais se complaire, plus tard, dans les bas horizons, et ils » remercieront la mère de famille, prévoyante et sage, qui leur a » ménagé toute la vie une source intarissable d'inspirations géné- » reuses et de consolantes espérances. »

Les bons livres, c'est un devoir comme un plaisir d'aider à les faire connaître; aussi j'ai là sur ma table deux ou trois volumes dont je comptais entretenir le lecteur. Mais le temps, sinon le papier, me manque, et nous remettrons, s'il vous plaît, la causerie à un prochain numéro.

BATHILD BOUNIOL.

Bien que nous ayons déjà, dans notre chronique de novembre dernier, parlé assez longuement de Laënnec, nous insérons très-volontiers la note suivante, que l'on nous adresse de Quimper.

APPEL AUX BRETONS. — SOUSCRIPTION OUVERTE POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE A LAENNEC sur la place Saint-Corentin, à Quimper.

Les Associations médicales de la Bretagne représentées par leurs Présidents et l'Auteur de la proposition d'élever une statue à Laënnec, auxquels Monsieur le Maire de Quimper, sa ville natale, veut bien se joindre, réunis dans un même sentiment patriotique, tiennent à honneur d'adresser un appel à tous leurs compatriotes en ouvrant la souscription publique.

Le docteur LAENNEC, René-Théophile, dont la France et la Bretagne veulent honorer la mémoire, naquit à Quimper en 1781. Fils d'un avocat estimé de cette ville, appartenant à une famille de bonne bourgeoisie, il fut élevé par un oncle paternel, docteur en Sorbonne, recteur d'Elliant, qui l'instruisit si bien qu'il parlait de bonne heure le latin et le grec. Son éducation classique fut complétée, à Nantes, chez un autre oncle, médecin recommandable; il lui donna le goût et les premières notions de cet art qui devait l'immortaliser.

Arrivé à Paris au commencement du siècle, Laënnec s'éleva au premier rang dans la science par un travail persévérant, et fit faire enfin à la médecine, dans la connaissance et le traitement des maladies, le progrès le plus grand depuis Hippocrate, la découverte et l'application de *l'auscultation* aux affections de la poitrine. Par une cruelle contradiction du sort, la plus grave de ces affections fut son partage. Ses travaux opiniâtres en hâtèrent la marche, et, si tant d'autres vies durent être prolongées grâce à son

génie, ce ne fut, hélas! qu'au prix de la sienne. Il fut ainsi, on peut le dire, martyr de son dévouement : destinée touchante et glorieuse entre toutes!

Bien différent de certaines illustrations, qui eurent l'avantage de devenir millionnaires, le professeur Laënnec ne fit qu'entrevoir et ne goûta qu'à peine les honneurs et la fortune : la veuve du grand homme dut recevoir une pension. N'est-ce pas un titre de plus à la sympathie publique ?

Breton de caractère et de mœurs, simple, bon, dévoué, catholique sincère et tolérant, il s'endormit au bout de 46 années seulement d'une vie bien remplie, sur le bord de la baie de Douarnenez à laquelle il demandait sa guérison, et malgré cet air natal respiré pourtant quelquefois avec succès.

Après avoir jeté un premier éclat, auquel cette fin prématurée contribua peut-être, sa gloire a paru s'éclipser; mais la mémoire des hommes est quelquefois juste envers les morts : cette justice arrive à notre compatriote, auquel la reconnaissance publique offre une statue sur l'initiative bretonne patronnée par l'Association des Médecins de France que nous seconderons cordialement. Son souvenir est vivant dans notre pays parmi ses contemporains, parents, amis, obligés, de la basse à la haute Armorique, de Quimper à Nantes, où son nom est encore honorablement porté.

Nous voudrions que notre voix fût assez forte et assez autorisée pour être entendue de toute la France et de l'humanité souffrante, dont Laënnec est, après Hippocrate, le plus grand bienfaiteur. Si nous sommes confinés dans notre coin de terre, honorons, apprécions au moins notre célèbre compatriote comme il mérite de l'être partout.

Ici, d'ailleurs, nous nous adressons avec plus de confiance à la fidélité, aux souvenirs du cœur, à la reconnaissance, vertu spéciale des Bretons; aussi faisons-nous appel aux conseils généraux, aux villes et aux campagnes, à tous nos concitoyens. Quelle famille n'a pas eu, quelle famille n'a pas encore un parent chéri malade de la poitrine?... Lorsque le médecin, au milieu d'une famille en proie à l'anxiété, se recueille pour ausculter le malade, c'est Laënnec qui l'inspire. D'un côté du lit de douleurs, voyez Hippocrate, au profil grec, à l'intelligence sereine et profonde; de l'autre, Laënnec au type celtique, pensif, spirituel et doux, à l'intelligence curieuse, pénétrante, se penchant pour sonder, pour écouter le foyer de la vie, ses aspirations, ses battements, ses douleurs.....

« Au génie bienfaisant, scrutateur heureux des secrets intimes de la vie, les païens eussent élevé des autels : nous lui élèverons une statue digne de lui, et son image souriante, popularisée par la photographie, l'image du génie, du génie bienfaisant, ornera toute demeure, depuis le palais jusqu'à la chaumière. »

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les toilettes de carême justifiées. — Quelques mots sur le défunt carnaval. — Mlle Thérésa et ses chansons. — *Rien n'est sacré pour un sapeur*. — Plaidoyer de M. Halévy en faveur des bœufs gras. — Une transition brusque. — Le P. Hyacinthe, M. Pergeline et le P. Sicard. — Reconstruction de Sainte-Anne d'Auray. — Une lettre de Mgr l'Évêque de Nantes. — Nécrologie : M. Ponthier de Chamaillard ; M. Favin-Lévêque. — *L'Union de l'Ouest* et sa disgrâce.

Lors de ma dernière chronique, le carnaval venait de commencer ; aujourd'hui nous sommes en carême. — Voilà, direz-vous, cher lecteur, une vérité bien naïve. — Pour peu cependant que vous veuilliez y réfléchir, vous comprendrez que j'aie dû la faire au début de cette causerie. Je veux vous parler de prédicateurs, et je ne renonce pas à vous dire un mot du carnaval. Comment mêler ces deux choses ? et comment les distinguer ? Si je commence par le carême, je mens à l'almanach, si par le carnaval, je mettrai le folâtre au pemier plan et ce n'est pas sa place.

Hier, je me promenais et je ne sais comment cette idée me traversait la cervelle, quand j'aperçus dans la rue un grand nombre de dames magnifiquement vêtues qui sortaient du sermon. Voilà, pensai-je, comme tout dégénère ; les vieilles mœurs s'en vont, et nous sommes loin du sac de cendres dont se couvraient nos ancêtres aux jours de pénitence. Cette pensée, vous allez le voir, était un jugement téméraire, dont je tiens à faire ici mon amende honorable. Dans la soirée, j'eus l'occasion de rencontrer une des élégantes de la journée, et la conversation suivante s'échangea entre nous. Je la transcris pour l'édification des hommes, car je suis bien persuadé qu'il est peu de dames qui ne l'aient tenue cent fois.

— Veuillez m'expliquer, madame, dis-je à cette élégante dont tout le monde connaît la piété, comment votre conscience s'accommode de faire tant de toilette en carême ?

— Votre question m'étonne, me fut-il répondu, et l'on voit bien que vous n'avez pas lu l'évangile du mercredi des cendres.

Ce début me démonta, car j'avoue humblement que je n'avais pas le texte présent à la mémoire; mon rôle d'accusateur se changeait en celui d'accusé, et je dois dire, à l'honneur de cette dame, que sa justification fut complète. Le vieil auteur de la *Dévotion aisée* n'aurait pas mieux parlé, s'il eût traité le cas; je fus forcé de reconnaître que l'évangile du mercredi des cendres conseille aux fidèles de se parer en carême, afin de dissimuler les traces des austérités et de ne pas imiter les Pharisiens qui, à force de négligence des soins de la toilette, faisaient à l'extérieur montre de mortifications. Ce point établi, il me fut démontré péremptoirement que, chez beaucoup de femmes, l'amour de la parure, en ce moment de l'année, n'avait pas d'autre mobile, et que si la toilette avait pu être durant le carnaval une occasion de péché, il était bien juste qu'elle participât à l'expiation. C'était parler d'or et je convins de ma défaite. J'y trouvai du moins cette compensation d'être tiré d'embarras pour ma chronique, car j'ai conclu de tout cela que je pouvais bien, moi aussi, sans choquer personne et sans sacrifier à l'identité des contraires, employer quelques souvenirs du carnaval à égayer ma causerie de carême. Je n'avais plus aucun scrupule sur l'ordre dans lequel je devais placer mes feuillets, et, honni soit qui mal y pense, je commence par le carnaval.

J'ai constaté avec plaisir que, cette année, les journaux de Paris avaient été beaucoup moins que l'an passé encombrés d'interminables descriptions de bals costumés. Je souhaite de tout mon cœur que les Parisiens s'amusent à leurs frais et qu'ils s'amusent beaucoup; mais c'est un véritable progrès pour la moralité publique de ne pas voir dépasser la porte de leurs salons, toutes ces divinités, héroïnes romaines ou carthaginoises, dont les feuilles publiques nous donnaient avec tant de complaisance au carnaval dernier les portraits réalistes.

Allons-nous voir revenir le temps d'Auguste, que certains esprits chagrins s'obstinent à ne pas considérer comme l'idéal de la société ? Dans ce temps-là, si j'en crois Horace, les matrones romaines avaient une telle convenance dans leurs ajustements que la figure seule était exposée aux regards :

Matronæ præter faciem nil cernere possis.

Et si, dans le vers suivant, ce poète parle d'une certaine Catia qui avait un peu moins de réserve, il la cite comme une exception parmi les

femmes du grand monde. Je dirai même qu'il me fait l'effet de ne pas la placer beaucoup au-dessus des Neère, des Lycé, des Chloé, des Glycère et des Lydie, etc., toutes demoiselles que ses poésies nous montrent comme ayant jeté leur bonnet par-dessus les moulins.

Quoi qu'il en soit des matrones et de la société de ce temps-là, où je crois avoir montré que nous pourrions trouver de bons exemples, vous me permettrez, je l'espère, puisque nous sommes en carnaval, de vous présenter une héroïne de récente et grandissante renommée. Cette héroïne est Mlle Thérésa, chanteuse, qui a fait fureur cet hiver à Paris. Je ne sais si les Dieux dicteront à quelque Tibulle, ignoré de nous, des vers qui la feront passer à la postérité; mais je sais qu'elle vient de satisfaire la curiosité de la génération présente en publiant ses mémoires. Ce livre est en vente chez tous les libraires, et l'on dit que la quatrième édition est épuisée. En attendant qu'elle en prépare une cinquième, Mlle Thérésa va de salons en salons débiter ses chansonnettes, et l'*Indépendance belge*, dont la pruderie n'a rien d'exagéré, le constatait, il y a quelques jours, avec une nuance d'étonnement. Les journaux ont aussi raconté que Mlle Thérésa gagnait fort honnêtement 70,000 fr. par an. Certes, ce chiffre n'est pas exorbitant, si l'on songe au nombre de gens riches qui ont le légitime désir de l'entendre chanter : *Rien n'est sacré pour un sapeur*. Cette délicieuse composition passe pour être son triomphe; et je suis heureux de permettre au lecteur de s'en faire une idée par le couplet suivant :

J' conduis mon sapeur d'aventure
Rue de la Paix, numéro dix-sept;
J' luis dis : Fig, dans la confiture!
Fourr'-toi des bonbons dans l' cornet...
Et surtout montre-toi discret,
Sans ça l'on t'donn'ra ton paquet.
Mais v'la qu' les boit's sont ravagées,
Il boit les sirops, les liqueurs;
Bref, il gob' toutes les dragées...
Rien n'est sacré pour un sapeur!

Remarquez, je vous prie, que ce sont des vers, et que dans sa prose Mlle Thérésa n'a pu très-certainement, *musa pedestris*, se tenir toujours à un pareil lyrisme. Néanmoins le sapeur de Mlle Thérésa n'est pas le premier qui ait inspiré les poètes, et je suis tenté de lui préférer cette odelette que vous avez peut-être oubliée; elle est contemporaine du refrain *Larifla*, et je crois que, pour l'élévation des idées et la finesse du trait, elle supporte avantageusement la comparaison avec celle que je viens de citer. Un critique belge n'a été que juste en avançant, lors

de son apparition, qu'on la dirait éclose sur les lèvres d'Anacréon, et M. Belmontet se serait défendu d'en avoir été l'auteur. La voici dans toute sa grâce athénienne :

Quand un sapeur a peur,
Dans le corps des sapeurs,
Tous les sapeurs ont peur,
Dans le corps des sapeurs !

A cela près que le mot *peur* n'est pas français et ne saurait surtout rimer avec *sapeur*, aussi bien que *lauriers* avec *guerriers*, je tiens encore pour le dernier morceau après une seconde lecture, et je suppose que beaucoup de gens seront de mon avis.

Je n'en souhaite pas moins bonne chance à Mlle Thérésa; et béni soit Apollon d'inspirer de pareils chants à la prêtresse des Muses !

Si quelques esprits moroses venaient à prétendre que cette littérature n'est pas propre à élever les âmes, je les renverrais à la lettre que M. Léon Halévy, candidat perpétuel à l'Académie Française, vient d'écrire dans les *Débats*, car cette lettre atteste chez son auteur des sentiments d'humanité et de compassion élevés à un degré vraiment rare. M. Halévy, qui demeure sans doute au milieu d'un éden, où les mortels qui l'entourent ne poussent que des cris d'allégresse, a senti son cœur se fondre au spectacle douloureux des bœufs gras que l'on mène à l'abattoir après leur marche triomphale; il émet le vœu qu'à l'avenir ces intéressants quadrupèdes soient, après avoir recueilli sur la route mille compliments flatteurs, conduits au Jardin-des-Plantes, où sans doute ils auraient la liberté de suivre un régime qui les ferait maigrir heureusement. Que de gens à ce compte envieraient le sort des bœufs gras ! M. Halévy a toute une théorie à ce sujet, car il ne va pas jusqu'à s'imaginer que la vue d'un *durham* primé et médaillé puisse rassasier les Parisiens et que ce souvenir remplace sur leur assiette le succulent aloyau.

J'en ai fini avec le carnaval; j'ai cherché vainement quelque idée intermédiaire, au moyen de laquelle j'aurais pu le séparer du carême, mais puisque l'almanach met si peu de façons à nous présenter le mercredi des cendres à l'expiration du mardi-gras, je ne vois pas pourquoi je me mettrais plus que lui en frais de transition.

Je vous dirai donc que, cette année, la ville de Nantes avait l'espoir d'entendre un grand orateur; le Père Hyacinthe, dont les sermons de l'Avent, à l'église Notre-Dame de Paris, ont fait une si profonde sensation, devait prêcher la station du carême à la cathédrale. Notre espoir a été déçu, l'état de santé de l'illustre religieux ne lui ayant pas permis de quitter Paris. M. l'abbé Pergeline, l'un des orateurs les plus distingués de notre clergé, avait déjà accepté la tâche de suppléer le P. Hyacinthe

plusieurs jours de la semaine ; par suite de l'indisposition de ce dernier, il s'est trouvé à l'improviste dans l'obligation de le remplacer tout-à-fait. Si donc il y a eu déception chez certaines gens, la compensation est aussi grande qu'elle pouvait l'être, et l'affluence qui se presse autour de la chaire de notre compatriote est telle, qu'il serait difficile de réunir un plus grand nombre d'auditeurs. L'absence du P. Hyacinthe n'en est pas moins une chose regrettable pour ceux que la curiosité seule eût conduits au sermon et qui probablement n'iront pas entendre M. Pergeline, car c'est pour cette classe d'auditeurs que se vérifie le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays*. Il n'est, en effet, personne ayant un peu suivi la chaire ou le barreau, qui n'ait eu maintes fois l'occasion de remarquer le prestige que la qualité d'étranger donnait aux orateurs. Ce prestige, assurément, M. l'abbé Pergeline ne l'a point ici; mais qui, dans ce diocèse, voudrait lui faire un reproche de ce défaut ?

A Saint-Nicolas, la station du carême est prêchée par le R. P. Sicard, religieux dominicain ; ce frère-prêcheur, ainsi que s'intitulent les membres de son ordre, jouit d'une renommée justement méritée par sa science et la clarté de son exposition, et nous ne doutons pas que sa parole ne serve à augmenter la popularité que les enfants de saint Dominique ont déjà acquise parmi les fidèles de notre ville.

Pendant que des voix s'élèvent de toutes parts pour affirmer la vérité, Mgr l'évêque de Vannes élève aussi la sienne pour convier tous les Bretons à l'aider dans une œuvre dont le résultat sera une éloquente protestation en faveur de cette même vérité. C'est un point historique parfaitement établi, que le nombre des édifices religieux est en rapport direct avec la foi des siècles qui les ont vu s'élever.

Le moment où l'on a cessé de bâtir des temples pour les faux dieux marque d'une manière précise l'époque du déclin du paganisme, et de notre temps la multiplication des églises catholiques en Angleterre est le meilleur argument que l'on puisse invoquer en faveur de la démonstration des progrès de la religion romaine en ce pays. La reconstruction de l'église de Sainte-Anne d'Auray, lieu du célèbre pèlerinage, est l'œuvre à laquelle Mgr l'évêque de Vannes prie les Bretons d'apporter leur concours ; ce concours, nous pouvons l'affirmer, ne lui fera pas défaut, et la piété de nos compatriotes ne manquera pas cette occasion de manifester son attachement au culte de l'antique patronne de la province. Nous en voyons déjà une preuve dans l'empressement avec lequel tous les journaux de l'Ouest ont reproduit la lettre de Mgr l'Évêque de Vannes.

Cette circulaire épiscopale m'amène à parler de la lettre dont un autre prélat, Mgr l'évêque de Nantes, vient d'honorer deux de mes meilleurs amis, MM. Edmond Biré et Emile Grimaud. Les abonnés de la *Revue* ont lu l'article que M. Eugène de la Gournerie a consacré à leur récent ou-

vrage : *les Poètes lauréats*, et la lettre de Mgr Jaquemet est un suffrage trop précieux pour les auteurs du livre et pour l'éminent écrivain que nous sommes fiers de compter parmi nos collaborateurs, pour que la *Revue* néglige de s'en parer :

« Nantes, le 8 février 1865.

» Messieurs,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à la date du 28 janvier dernier, et, en même temps, votre beau livre intitulé : *les Poètes lauréats de l'Académie Française.*

» Je m'associe de grand cœur aux justes éloges qui vous sont décernés dans le dernier numéro de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, par un homme dont le jugement fait autorité en pareille matière, et je vous félicite sincèrement d'avoir pu mériter son suffrage.

» L'Évêque de Nantes, heureux de vous compter parmi ses diocésains, vous remercie, Messieurs, de votre livre et du bon exemple que vous donnez à tous ceux qui ont reçu, avec les dons de l'esprit, une éducation chrétienne et des loisirs. Il fait bien des vœux pour que la jeunesse nantaise vous suive dans cette voie, et imite votre fidélité constante à toutes les meilleures traditions chrétiennes et littéraires.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» † ALEXANDRE, Évêque de Nantes. »

Ce mois serait exceptionnel, s'il ne nous fournissait la triste occasion de rendre les derniers hommages à quelques-uns de nos compatriotes. Dans notre chronique de février nous parlions des funérailles de l'amiral Protet, tué en Chine en 1862 ; c'est en Cochinchine que M. Favin-Lévêque, capitaine de vaisseau, né à Saint-Malo, et qui vient de mourir à Paris, avait accompli plusieurs des actes les plus honorables de sa vie militaire, et l'on aime surtout à se rappeler la délivrance de cinq missionnaires français qui allaient être mis à mort par les ordres du roi de Cochinchine, en 1843.

De Quimper nous est venue, au moment où paraissait notre dernier numéro, la nouvelle de la mort de M. Ponthier de Chamaillard, qui avait sacrifié en 1830 une brillante carrière pour échapper à la contrainte du serment. L'estime des habitants de la ville de Quimper, où il s'était retiré, n'a cessé du moins de l'entourer dans sa retraite; il est mort avec la consolation de laisser des enfants dignes de lui, et, en particulier, un fils, qui est établi dans la même ville et qui est une des gloires du barreau breton.

Je ne veux pas clore cette chronique sans saluer la réapparition d'une feuille dont la disgrâce nous avait particulièrement affligés. *L'Union de l'Ouest* d'Angers qui, sous l'habile direction de M. Arthur de Cumont, marche au premier rang des journaux de province, avait éprouvé, dans les environs du premier de l'an, un revers de fortune qui la réduisait au silence pour deux mois. Son directeur, se trouvant dans l'impuissance de fournir durant cette période à ses abonnés leur nourriture quotidienne, dont la politique est le morceau de résistance, s'était fort heureusement inspiré de Mme Scarron qui contait des histoires à ses invités quand le rôti manquait; il avait fondé un journal littéraire quotidien, qui était destiné à tromper l'appétit politique des convives de l'*Union*. *La Lecture* a fini son temps il y a quelques jours, et, en se retirant, elle a adressé à ces mêmes abonnés un adieu qui ne fait pas moins d'honneur à ceux-ci qu'à son fondateur. Ecoutez plutôt son petit compliment; on dirait d'une jeune fille bien humble qui, voyant sa mère rentrer au salon où elle avait dû la remplacer quelques instants, se retire en faisant la révérence et sans s'imaginer qu'elle puisse être regrettée de la société à laquelle elle faisait les honneurs de la maison.

« Voici le dernier numéro de *La Lecture* et l'*Union de l'Ouest* reparaît demain. Nous souhaitons vivement que la première, disparaissant, ne revienne pas; que la seconde reparaisse et ne s'en aille plus.

» Mais, avant de dire adieu au public, *La Lecture* veut remercier ceux qui, pouvant la renier et lui fermer leur porte, l'ont au contraire reçue, accueillie, avec cette bienveillance particulière que l'on éprouve pour les enfants dont on estimait le père.

» Dans un accès de sombre mélancolie un poète a pu écrire :

» Donec eric felix, multos numerabis amicos;
» Tempora si fuerint nubila, solus eris!

« Aux jours du bonheur tu compteras beaucoup d'amis; si le ciel de-
» vient sombre, tu seras seul! »

» *La Lecture* ne représentait ni le succès, ni la fortune, ni le bonheur; ce n'était rien autre chose qu'une épave, débris d'un triste naufrage. Et néanmoins les amis des jours heureux sont restés les amis des jours sombres; ils étaient tous là le 9 janvier, ils sont tous là le 8 mars. O poète! vous avez tort. »

LOUIS DE KERJEAN.

LES VILLES DE BRETAGNE.

CLISSON.

« Après avoir traversé de paisibles territoires, raconte Tristan le Voyageur, je me vis tout à coup en face de la guerre et du superbe château de Clisson, où l'on trouve des vitres et des cheminées. Je me mis en oraison à l'aspect de cette architecture sacrée, qu'en revenant de la Palestine, Olivier Ier fit élever sur les modèles orientaux qu'offrit à sa fervente imagination la tour des Pèlerins de Césarée [1]. Mes regards émerveillés erraient sur ces magnifiques murailles qui s'élevaient presque au niveau des tours au pied desquelles les vieux ormes et les grands chênes, qui décoraient les rives de la Sèvre et de la Moine, ne paraissaient que d'humbles herbages. J'aimais à voir ces machicoulis mauresques, ces bastions suspendus dans les airs, ces murs de seize pieds d'épaisseur et fondés sur le roc, ces créneaux ornés d'écussons où se confondaient les chiffres de Clisson et de Catherine de Laval, ces parvis couverts d'inscriptions et de devises ingénues.... ces poternes dont les issues masquées communiquaient au loin dans la campagne par

[1] Cette remarque a été faite, pour la première fois, par M. Cassas, peintre d'aquarelles, qni avait dessiné la tour de Césarée. Il faut bien dire cependant que la *tour des Pèlerins* ayant été construite par les Templiers, serait difficilement antérieure au château de Clisson, s'il est vrai que celui-ci ait été bâti par Olivier Ier, à son retour de la Palestine.

de longs souterrains, et les cintres aigus de ces arcades, de ces portes mystérieuses dont le seuil redoutable était plus funèbre que la pierre des tombeaux. Que d'émotions à la fois tendres et sévères remuaient mon vrai cœur de chevalier ! Le cor et la trompette retentissaient dans l'enceinte de Clisson ; les bannières flottaient sur la plate-forme du château; les archers étaient de ronde autour du donjon, et les poursuivants d'armes groupés sur les triples ponts et sur le bord des fossés s'entretenaient de leurs aventures [1]. »

Voilà certes un poétique tableau ! Tristan n'oublie qu'une chose, la fière devise des sires de Clisson : *Pour ce qu'il me plaist.* Aujourd'hui on n'entend plus le cor, on n'aperçoit plus les bannières; il n'y a plus même de vitres au vieux manoir, et les *portes mystérieuses*, le *seuil redoutable*, la *pierre des tombeaux* ne sont pas ce qui rappelle en ce lieu les plus lugubres souvenirs. Jamais, d'ailleurs, à quelque époque qu'on remonte et quelque glorieuse pour le château de Clisson qu'ait été cette époque, il ne fut entouré de plus d'hommages qu'à ces jours de sa vieillesse où le lierre est devenu son ornement et son appui.

Le nom de Clisson ne commence à paraître dans l'histoire qu'au XIe siècle. Guy de *Clichon* est nommé dans l'acte de fondation du prieuré de Chasteauceaux; Baldric de *Clizon* l'est, à son tour, dans une donation de la duchesse Berthe, veuve d'Alain III. Le même Baldric figure dans la fondation du prieuré de Lyré. Gaudin de *Clizon* est cité comme témoin avec le comte Alain *(Alain Fergent)* et la comtesse Ermengarde, dans un acte de Marmoutier; Geoffroi de *Clizon*, dans un acte de Saint-Florent; Guillaume de *Clichon*, dans un acte de l'abbaye de la Chaume; Aimeri de *Clicion*, dans un acte de Buzai. Enfin Guillaume de *Clizon* est qualifié de baron, dans l'acte de translation de l'abbaye de Villeneuve, par Guy de Thouars, en 1205. Ce même Guillaume dit *le Vieux* et Guillaume, son fils, étaient au nombre des chevaliers bannerets qui combattirent à Bouvines (1216). On attribue à Olivier Ier ou *le Vieil* la construction du château dont nous admirons les restes,

[1] *Tristan-le-Voyageur*, par Marchangy, t. Ier.

« chasteau petit de compris, dit d'Argentré, mais bien fort et de deffence, pour estre situé sur une haute roche, au pied de laquelle passe la rivière de Sèvre. » Ce serait également lui qui aurait fait entourer la ville de *bonnes murailles*. Plus tard, s'étant mis à la tête de la révolte des barons contre Jean le Roux, celui-ci fit raser ses forteresses, et, ne pouvant s'emparer de Clisson par les armes, il le *saisit* du moins par huissier. Les *Preuves* de dom Morice contiennent un arrêt du Parlement de Paris sur le fait de la saisie du château de Clisson, *castro de Clicon*. Cet arrêt, emprunté aux *Olim*, et daté de 1260, condamne Jean le Roux à *répondre* à la paix proposée par Olivier. Un accord s'ensuivit en 1261, lequel fit passer les domaines d'Olivier *le Vieil* à Olivier *le Jeune*, son fils, et soumit celui-ci à l'hommage envers le duc et au paiement de 4,000 livres. L'obligation souscrite pour cette somme est ainsi conçue : « A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, Olivier de Clicon, eschuier, seigneur de Clicon, scachès que je dès a mon chier seingnor Jehan duc de Bretagne, quatre mil livres de la monoie corante de Nantes, par la convenance de la pes fete entre icelui duc, d'une partie, et monsor Olivier de Clicon mon père et moy d'autre partie, desquelles je suis tenu e ai gré à païer a icelui duc... mille livres dedans la Chandelour, etc. [1] »

Olivier II, ou *le Jeune*, avait pour mère Constance de Pontchâteau, veuve d'Hervé de Blain ; il est nommé le second, après le sire de Rais, dans l'assemblée générale des seigneurs bretons, tenue à Nantes par Jean le Roux, en 1275, pour le changement de la garde noble en rachat. Vers la même époque, nous voyons *Katerine* de Clisson épouser Alain, vicomte de Rohan.

Olivier III, fils d'Olivier II et d'Isabelle de Craon, fut décapité à Paris, le 2 août 1343, pour avoir quitté, disait-on, le parti de Blois dont il avait été un des plus énergiques soutiens, et *tourné sa robe*. Sa tête, envoyée en Bretagne, y fut pendue à l'une des portes de Rennes, suivant quelques historiens, de Nantes, suivant les autres. « Ce seigneur estoit vaillant, dit d'Argentré, et, toute sa vie, avoit

[1] D. Mor., *Pr.*, t. Ier., col. 987.

esté au service de Charles de Blois et du party François et y avoit esté prisonnier ; mais la fin fut malheureuse. »

Un frère d'Olivier III, Amaury de Clisson, remplissait, dans le même temps, les hautes fonctions de tuteur du jeune Montfort, et un de ses parents, Garnier ou Gaultier de Clisson, *pieux et hardi chevalier,* dit Le Baud, défendait *vertueusement* Brest contre les troupes de ce même Montfort; il tombait même *navré de plusieurs playes* sous leurs coups.

Olivier IV est resté à jamais célèbre sous le nom de *connétable de Clisson.* Il était fils d'Olivier III et de cette illustre Jeanne de Belleville, qui fut la troisième héroïne d'une guerre dans laquelle Jeanne de Flandre et Jeanne de Bretagne avaient déjà joué un si grand rôle. Ce fut Olivier qui eut la gloire de terminer cette lutte de vingt-trois ans, par la victoire d'Auray (29 septembre 1364).

La fut Jehan comme un lyon
Frisque et fier, luy et Clisson [1].

L'histoire du connétable de Clisson est d'ailleurs trop connue pour que nous la racontions ici. Il naquit le 23 avril 1336, très-vraisemblablement à Clisson, et décéda à Josselin, le 23 avril 1409. Clisson s'était marié deux fois, une première avec Béatrix de Laval et une seconde avec Marguerite de Rohan. Dom Morice cite une quittance de cette dernière où elle se qualifie ainsi : « Marguerite de Rohan, dame de Clicon et de Belleville, *connetablesse de France,* etc. » Clisson ne laissa que deux filles, toutes les deux de son premier mariage. L'aînée, Béatrix, épousa le vicomte de Rohan et prit double part dans la riche succession paternelle. La cadette, Marguerite, eut dans son lot les *ville, chasteau, chastellenie, fief et terre* de Clisson, Bron, l'Épine-Gaudin, Chastoceaux, Palluau, etc., etc.

Marguerite avait été mariée par son père au comte de Penthièvre, héritier de Charles de Blois, dans des vues peu dissimulées de jalousie et d'ambition, et elle prit au sérieux les droits de la famille que l'épée du connétable avait détrônée dans les landes d'Auray. On

[1] *Histoire de Jean IV,* par Guillaume de Saint-André, *Scholastique de Dol.*

sait le guet-apens qu'elle tendit au duc Jean V, après l'avoir invité à venir à l'*esbat* à Chastoceaux, où l'attendaient, disait-elle, belles *chaces et esbattements*. Ses trois fils, Olivier, Charles et Jean, étaient venus prier le duc en son château de Nantes. Nous crûmes, raconte Jean V, « que le convy fust pour bonne et loyale amour et à toutes bonnes fins, tant par les lignages et hommages (desdits de Blois) que par les amours et alliances que d'abondant (ledit Olivier) nous requeroit, et par les grandes familiarités que lui avions demontrées, comme de vouloir et souffrir aucunes fois coucher avec nous et en nostre lit, luy et ledit Charles son frère. »

Le duc se mit donc en route le 12 février 1420 et alla coucher à la ville du Loroux-Bottereau, où Olivier de Blois vint le trouver de nouveau le lendemain matin, pour le prier de se hâter. Il disait, raconte le duc, *que les dames nous attendoient et que nostre viande se gastoit*. Enfin, et *pour faire court*, dit d'Argentré, à peine le pont de la Divatte fut-il passé que le duc « fut saisi, mis sur un mauvais cheval, lié bras et jambes sous le ventre du cheval, son chapeau bandé sur les yeux.... De là enlevé, passa la ville de Clisson et, sans débrider, nuit et jour, fut mené prisonnier au château de Palluau, en Poictou, qui appartenoit auxdits de Penthièvre. » Au moment de traverser Clisson, Olivier de Blois, craignant les sympathies des habitants pour leur souverain, lui avait dit de bien se garder de crier ni *faire aucune clameur*, et que, s'il lui advenait de le faire où de se *mettre en franchise*, il l'irait *quérir et prendre*, fût-il *entre les bras du crucifix*. De Palluau Jean V fut conduit à Chastoceaux où Marguerite lui rappela, pour toute consolation, le verset du cantique : *Deposuit potentes de sede*. Traîné ensuite à Saint-Jean-d'Angély, à Bressuire et une seconde fois à Clisson, Jean se trouvait dans cette dernière forteresse, lorsque la fière Marguerite, assiégée dans Chastoceaux par l'armée bretonne, et *ne pouvant plus tenir sans se rendre*, prit le parti de le remettre en liberté (mai 1420).

Marguerite avait espéré, en délivrant elle-même le duc, sauver au moins sa *chevance*; elle ne la sauva pas. Les biens des Penthièvre et des Clisson furent confisqués et réunis au domaine ducal. Clisson

devint alors l'apanage de Richard de Bretagne, comte d'Etampes et frère de Jean V, qui avait partagé ses infortunes. Ce prince y fit sa résidence habituelle et y mourut. Son codicille est daté de Clisson, 3 juin 1438, deux heures après minuit. « Nous, Richard de Bretagne, de présent gisant au lit de maladie, sain de parole et de bon mémoire, nolant mourir intestat, etc. » Ledit acte est *signé et passé* par Jehan Plumaugast, clerc notaire *en la cour de Cliçon.*

Peu de jours après, « le lundi de Pentecouste, qui fut le XIe jour du mois de juin, lisons-nous dans la *Chronique Britannique*, environ mesnuit, décéda M. Richart, seigneur d'Estampes et de Cliczon, et trepassa au chasteau de Cliczon, et fut amené par eau dudit lieu, le mercredy ensuyvant, joucques au port de la Fousse de Nantes. » Cette navigation lugubre nous prouve qu'au XVe siècle les bateaux pouvaient remonter la Sèvre jusqu'à Clisson, même l'été. Ils ne le peuvent aujourd'hui que jusqu'à Monnières.

Après la mort de Richard, Clisson fut souvent habité par François II, son fils, qui hérita, à la mort d'Arthur III, du duché de Bretagne. Ce prince était né à Clisson ; il aimait à y revenir, et la *Prairie des Guerriers*, sur le bord de la Moine, garde aujourd'hui encore le souvenir de ses joutes chevaleresques. Ce fut dans la chapelle du château de Clisson que François épousa, le 27 juin 1472, sa seconde femme, Marguerite de Foix, fille du roi de Navarre, et qui devait être mère d'Anne de Bretagne.

La châtellenie de Clisson devint ensuite (oct. 1481) l'apanage de Charles d'Avaugour, fils naturel de François II et d'Antoinette de Maignelais; et la famille d'Avaugour la possèda jusqu'en 1746, époque où elle passa aux Rohan-Soubise, qui ne l'ont perdue qu'à la Révolution.

A cette sèche nomenclature, nous devons joindre maintenant celle des rois et des princes les plus illustres qui reçurent l'hospitalité à Clisson. Philippe-Auguste y vint en 1205; la reine Blanche et saint Louis, dit-on, en 1230; Charles VIII, en 1487, pendant que son armée assiégeait Nantes. Ce fut même là qu'il apprit la triste nouvelle de la levée du siége. Quatre ans après, il revint à Clisson avec Anne de Bretagne et y donna des fêtes splendides.

Louis XII y avait passé pendant son exil de duc d'Orléans; François Ier y passa à son tour; Charles IX y parut en 1565 avec Catherine de Médicis; et Henri IV, qui eût bien voulu y entrer, fut réduit à mesurer de l'œil la hauteur de ses murailles.

Comme forteresse, Clisson a, en effet, sa glorieuse histoire. A peine ses hautes tours étaient-elles construites que Jean-le-Roux vint les attaquer. Il avait rasé les autres forts et donjons d'Olivier le Vieux, et il lui tardait de lui enlever le plus beau fleuron de sa couronne. Mais tous ses efforts échouèrent contre cette masse aussi impénétrable que le rocher sur lequel elle était assise. Le connétable ajouta de nouvelles fortifications aux anciennes, tant au château qu'à la ville, et l'on reconnaît aujourd'hui encore, dans les ruines de Clisson, la main qui édifia la *Tour du Connétable* à Blain et le donjon de Fougères. Aussi, lorsque Clisson fut confisqué sur sa fille Marguerite, les partisans des Penthièvre se crurent-ils assez forts pour y tenir contre le duc. Ils y tinrent *aucuns jours*, et n'en sortirent qu'à la suite d'une composition et amnistie qui leur assura leurs *vies et biens sauves*, leva tout *empêchement* mis sur leurs *meubles et héritages*, révoqua les *donaisons* qui avaient pu en être faites, et leur remit leur *cas*, sous la simple condition de prêter *bon et loyal serment* au duc[1].

François II répara le château et les fortifications avec cette intelligence de l'art dont il a laissé de magnifiques preuves à Nantes; mais il n'était pas encore dans le tombeau que son fils d'Avaugour livrait Clisson à Charles VIII. Pendant les guerres de la Ligue, Clisson fut assiégé par les calvinistes en 1588. « Les calvinistes s'approchèrent de Clisson, dit Travers, sans autre résultat que de brûler un peu de poudre[2]. » Le résultat fut plus grand que ne croit le bon abbé; non pas sans doute pour les huguenots, mais pour les ligueurs. Nous apprenons, en effet, de Crevain, qu'une entreprise était préparée à la Rochelle pour s'emparer du Croisic et de l'embouchure de la Loire, mais que cette entreprise manqua par l'infi-

[1] D. Morice. *Pr.*, t. II, col. 1049.
[2] Travers, t. III, p. 7.

délité d'un capitaine qui en trahit le secret. « Mauvais succès, ajoute-t-il, qui n'eût pas arrivé si l'armée eût levé l'ancre dès qu'elle fut prête, sans attendre la *prise imaginaire* de Clisson et l'approche des troupes contraires [1]. » Les calvinistes étaient commandés par le roi de Navarre (Henri IV)[2]. Réduit à lever le siége, ce prince canonna Machecoul sans succès, et se rabattit sur Beauvoir, qu'il prit au bout de trois semaines.

Après la mort d'Henri III les seigneur et dame de Clisson se prononcèrent pour le Béarnais. Le duc de Mercœur résolut alors d'assiéger la place, et l'absence des Espagnols sur lesquels il avait compté, put seule le faire renoncer à son entreprise. Clisson servit, à cette époque, de prison au célèbre ligueur angevin Hurtault de Saint-Offange. De longs jours de paix suivirent ces luttes intestines.

Au XVIIe siècle, le château du connétable perdit une partie de son donjon, qui s'écroula; mais le reste du vieux fort demeura intact, et ses grandes salles continuèrent d'être habitées jusqu'en 1789. Ce n'est, en définitive, ni le temps, ni le canon qui ont fait les ruines d'aujourd'hui ; c'est la torche incendiaire, c'est la furie de la destruction, qui ont signalé, au XVIIIe siècle, l'invasion républicaine comme elles signalèrent au IXe les invasions des Normands. Et ce n'est pas seulement le château qui fut brûlé, ce furent les maisons, les plus humbles cahutes. Clisson devint un désert. Les habitants, au reste, l'avaient bien mérité. Il existe, à la date du 3 avril 1792,

1 Crevain, p. 294.

2 Le tome II des *Lettres missives d'Henri IV* en contient une du 16 septembre 1588, qui est datée de Gétigné. La paroisse de Gétigné s'étendait jusqu'au confluent de la Sèvre et de la Moine et comprenait même l'emplacement sur lequel fut bâti, au XVIIe siècle, l'hôpital de Clisson. Henri IV était donc sous les murs de la ville. Le 17 nous le trouvons à Tiffauges et le 18 de nouveau à Gétigné, qu'il ne quitta que le 20. Sa lettre du 16 était adressée à Durcot de la Roussière. « Monsieur de la Roussyère, lui disait-il, je vous ai espargné le plus que j'ay peu et vous ay laissé sejourner à la meson, lors des grandes courvées. Mais maintenant que je m'en vays pour charger l'armée des ennemys, je vous prie de vous rendre demain au soir à Mortaigne avec vos forces et avec vos armes.... Nostre voyage ne sera que pour quatre ou cinq jours au plus tard et ne sera infructueux. Si vous avez quelques gentilshommes de vos voisins qui veuillent venir, amenez-les quant et vous et asseurez-vous qu'eulx et vous serés les bien venus et reçus de vostre bien affectionné amy.

HENRY. »

une délibération de la commune, qui refuse d'emprisonner les prêtres [1]. On montre au château un arbre dont les fortes racines plongent dans un puits comblé. Il le fut, en 1793, avec des corps vivants. Tous les Vendéens que les Républicains trouvèrent dans les souterrains du vieux fort y furent entassés [2].

Aujourd'hui, le calme est revenu dans ces beaux lieux, et si l'antique forteresse est démantelée, si ses portes sont sans herses, ses tours sans plate-formes, elles élèvent du moins toujours leur masse rougeâtre que reflètent les eaux limpides de la Sèvre. A la dignité grandiose de l'art et des souvenirs se joint maintenant cette dignité mélancolique que les monuments comme les hommes empruntent à la vieillesse et au malheur. Ajoutons que ce témoin mutilé des vieux âges présente au milieu de la puissante végétation qui l'entoure et des maisonnettes toutes neuves étagées à ses pieds, un contraste d'une poésie douce et triste; on dirait un tableau du Poussin. Il semble, au reste, que Poussin a dû voir Clisson et qu'il y a trouvé quelques-unes de ses inspirations les plus heureuses. On a reproduit sur le bord de la Sèvre son tombeau des *Bergers d'Arcadie*, et l'on croit reconnaître le château de Clisson dans les motifs d'architecture du tableau de *Diogène*.

Le nouveau Clisson a été construit, de 1798 à 1805, sous l'impulsion de deux Nantais arrivant de Rome, Pierre et François Cacault, qui ne trouvèrent nulle part de demeure répondant mieux à leurs goûts d'artistes. Leur mémoire étant pleine des souvenirs d'Ita-

[1] « Il n'y a aucun trouble, aucune agitation qu'on puisse leur reprocher, disent les signataires; ce témoignage, ajoutent-t-ils, ne peut être une preuve d'incivisme. *Il faut du courage pour témoigner en faveur d'hommes que la haine poursuit jusque dans le sanctuaire de la loi.* (Verger, *Archives curieuses de Nantes*, t. V, p. 244.)

[2] Les Vendéens avaient occupé Clisson, le 15 mars, après une faible résistance. Ils avaient à leur tête un nommé Poëron, sacristain de Saint-Hilaire-de-Loulay, et ils prirent pour chef, une fois dans la ville, le chevalier Devieux, qui l'habitait. Au mois de septembre, l'armée de Mayence entre à Clisson, sans coup férir, et ce fut lorsqu'elle y rentra, après Torfou (19 septembre), qu'eut lieu l'atrocité dont nous parlons. L'incendie de la ville et du château est de la même époque. Les Républicains tenaient à se venger, sans doute, de la défaite qu'ils venaient de subir. Et ce ne fut pas le dernier coup qui fut porté à Clisson. En 1794, les colonnes infernales y massacrèrent encore des femmes et des enfants.

lie, ils construisirent à l'italienne, et chacun fit comme eux. Aussi, Clisson avec ses toits rouges, ses corniches et quelquefois ses galeries ouvragées en tuiles courbes, ses piliers marquetés de briques et servant de supports, tantôt à une claire-voie, tantôt à un cordon de vigne, a-t-il pour nous le charme de l'étranger et de l'imprévu. Un statuaire illustre, Lemot, vint à son tour s'établir à Clisson. Il acheta le coteau qui fait face au château du connétable pour s'y construire une demeure, puis il acheta le château lui-même pour le sauver de la destruction. Le parc de la Garenne, dessiné par Lemot, avec ses pentes ombreuses, ses rocs amoncelés, ses inscriptions et reminiscences classiques, nous reporte de nouveau en Italie. En errant près de ces eaux qui bruissent sur les rochers, on croit revoir l'Anio et ses grottes retentissantes. Lemot n'admettait d'autre parallèle pour Clisson que celui de Tibur; et, en face des cascatelles que forment les barrages de la Sèvre, il a reproduit le plus célèbre des monuments de la ville latine, le *Temple de la Sybille.*

Mais si, en parcourant la Garenne, on peut se croire avec Horace sur les coteaux de Tibur, il suffit de jeter l'œil sur l'autre rive de la Sèvre pour se retrouver avec Blanche de Castille, saint Louis ou le vainqueur de Rosebeke, dont la fière demeure domine majestuesement le vallon. Poésie pour poésie, je préfère encore cette poésie chevaleresque qui a fait mieux que des vers, qui a marqué de son empreinte l'histoire et la civilisation de la France. Le château de Clisson a, d'ailleurs, un caractère à lui, puissant et original, que ne peuvent avoir les élégantes copies dont il est entouré : ici, c'est un obélisque qui prétend rappeler l'aiguille de Cléopâtre; là, un temple grec; plus loin un clocher carré comme les clochers d'Italie. Rome et Athènes sont ici un peu partout.

L'histoire religieuse de Clisson se borne à quelques dates. Dans un accord entre Guillaume de Goulaine et les moines de Vertou, portant la date de mars 1189, nous voyons cité un prieur de Clisson, *Petrus prior Clicii*[1]. Les données nous manquent ensuite jusqu'à

[1] Clisson possédait deux prieurés, la Trinité et Saint-Jacques. Le curé primitif de l'un et de l'autre était l'abbé de Saint-Jouin de Marnes.

l'époque du connétable qui adjoignit, par testament, un collége de chanoines à l'église paroissiale de Notre-Dame. « En nom de la Sainte-Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. Sachent tous présens et à venir que je Olivier, sire de Cliczon et Belleville, considérant la fragilité de humaine nature qui, chacun jour, laboure, en tirant homme et femme à sa fin... Premièrement, je recommande mon âme à Dieu notredit père et créateur, à la benoiste et glorieuse Vierge Marie, à monsieur Saint Michel et à toute la devote compagnie de paradis.... Item veuil et ordonne que mon enterrement et obsèques soient faits et celebrez o (avec) le moins de pompe que faire se pourra, honnesteté gardée, et au plus de messes et de services qu'on pourra dire et celebrer.... Item, je veuil et ordonne qu'un collége de chanoines ou chappelains séculiers soit fondé en l'église Notre-Dame de Cliczon où il y ait déan (doyen), chanoines, chappelains, clercs et serviteurs en tel nombre et qui aient telles revenues comme les commissaires, qu'il plaira à nostre Saint Père le pape d'ordonner sur le fait d'icelle fondation, verront que les rentes, terres et revenues que je ordonne pourront soustenir, etc [1]. »

Les fonds affectés à l'établissement de la Collégiale consistaient en la terre et châtellenie de Montfaucon. Les patronage et présentation des bénéfices étaient réservés au testateur et à ses hoirs. Olivier donnait, en outre, à l'église Notre-Dame, une image d'argent de la Vierge, du poids de vingt marcs; il n'oubliait enfin ni les pauvres de Clisson, ni le capitaine de Clisson, Jehan de Lesnerac, ni enfin maître Jehan Reyrant, chargé par lui de poursuivre *envers le pape* la confirmation de sa Collégiale et d'un *couvent de frères meneurs* qu'il ordonnait être *fondé à Cliczon.*

Ce testament est daté du 5 février 1406.

Au XVIe siècle, les prédicants de la Réforme firent quelques tentatives sur Clisson, mais sans succès. Nous voyons bien, en

[1] La Collégiale de Clisson comprenait une dignité, six prébendes et six demi-prébendes. Les prébendes étaient de 300 livres et les demi-prébendes de 200. Le doyen seul était logé. Les demi-prébendés n'avaient voix au chapitre qu'à défaut de prébendés en nombre suffisant.

juillet 1563, un enfant baptisé à Saint-Gilles, faubourg de Clisson, par Charles Boulanger, ministre d'Aigrefeuille; mais Crevain, en rappelant ce baptême, ajoute tristement : « Aigrefeuille et Clisson sont des lieux où l'Évangile fut planté sans prendre racine, et *aussitôt leur mémoire se trouve effacée*[1]. »

Le jansénisme fut plus heureux ; il fit quelques prosélytes dans le clergé de Clisson et des paroisses environnantes. Un chanoine de Clisson, nommé Nesan, et les curés de Cugand et de Gétigné furent exilés pour leur opposition à la bulle *Unigenitus*, sous l'épiscopat de M. de Sanzai; et ce fut à Clisson que vint chercher un refuge le célèbre Arnolet, curé de Saint-Nicolas de Nantes, qui s'était refusé à publier le mandement de l'évêque portant approbation du concile d'Embrun. Arnolet mourut à Clisson, en 1730. « Sa sépulture, dit Travers, fut honorée de la présence du clergé de l'endroit[2]. »

Clisson comptait alors cinq paroisses et une commanderie de Malte. Les paroisses étaient Notre-Dame, la Trinité, Saint-Jacques, Saint-Gilles et Saint-Brice ; la commanderie était dédiée à la Madeleine. Ces cinq paroisses sont réduites aujourd'hui à deux, Notre-Dame et la Trinité, dont les églises sont loin d'être remarquables. Sur l'emplacement de l'église Saint-Gilles s'élève le monument en forme de temple, qui sert de sépulture aux frères Cacault. La Madeleine existe encore, mais abandonnée. Clisson possédait, en outre, un couvent de Cordeliers, — c'était ce couvent de *Frères meneurs* qu'avait fondé le connétable,— et une maison de Bénédictines attenante à l'église de la Trinité. L'enclos de ces religieuses, appartenant aujourd'hui à la famille Valentin, offrait et offre toujours les vues les plus variées sur la ville et sur la Moine. Ces vues n'ont été guère moins reproduites que celles du parc de M. Lemot. Elles se distinguent de celles-ci par un caractère plus agreste, et le vieux couvent, avec ses fenêtres cintrées et les arcades de son cloître, répond assez bien du haut de sa terrasse aux tours et aux remparts du vieux château. Sur un entassement de rochers qui s'éleve à pic le long de la Moine, les religieuses avaient fait con-

[1] *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, p. 109.
[2] *Histoire civile, politique*, etc., t. III, p. 484.

struire un lieu de repos auquel elles avaient donné le nom de *Souci-n'y-a*. Rien ne pouvait mieux exprimer, au faîte de ces rocs bouleversés par d'anciens cataclysmes et non loin de cette demeure seigneuriale, où le luxe et les fêtes cachèrent tant de soucis, cette paix de la conscience et du cloître qui se marie si bien, en ce lieu, au calme d'une belle nature[1].

Sur le coteau opposé de la Moine, s'élève une chapelle à laquelle se rattache le souvenir d'un des hommes les plus célèbres et les plus vénérés du clergé de France, le pieux abbé Olier. Jean-Jacques Olier avait été investi, dès l'âge de dix-huit ans, du prieuré de Saint-Jacques de Clisson. Il y vint très-rarement; mais en 1638, une indisposition l'y retint quelques semaines, et, souvent alors, dit son historien, « il se rendait à la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joie, voisiné de son prieuré, où la très-sainte Vierge semblait prendre plaisir à le combler de consolations[2]. » On disait que cette chapelle avait été fondée par Olivier III, sur le lieu même où un messager lui avait appris deux bonnes nouvelles : une défaite des Anglais et la naissance de son fils le connétable. Le nom de *Toute-Joie* devait témoigner à jamais du bonheur qu'il éprouva alors comme Français et comme père.

La chapelle de Toute-Joie était en grand respect dans le pays, et avant 1789, treize ou quatorze paroisses s'y rendaient annuellement en pèlerinage; mais la Révolution l'incendia. Les lieux saints, même les plus humbles, allaient mal à des hommes qui, suivant le mot d'un poète du temps,

Voulaient régénérer tout hors leur conscience[3].

[1] Lorsque ces religieuses furent chassées de leur couvent: « Citoyennes, leur dit le maire, réjouissez-vous, nous venons vous rendre la liberté. — Nous n'avons pas besoin de votre liberté, répondirent-elles. — Vous n'en parleriez pas ainsi, reprirent les municipaux, si vous en connaissiez les douceurs. — Mon Dieu, Messieurs, dit l'abbesse, puisque la liberté a tant de charmes et que vous nous l'offrez si généreusement, accordez-la donc à vos femmes; elles en profiteront probablement mieux que nous. » — Ce mot termina d'autant mieux la conversation que les interlocuteurs ne passaient pas tous pour très-libéraux en ménage. — Voir un très-intéressant récit de M. Charles Thenaisie, *Le chevalier Devieux*. — *Revue de Bretagne*, t. VII, p. 127.

[2] *Vie de M. Olier*, t. Ier, p. 195.

[3] *L'Ami des Lois*, act. Ier, sc. 1re.

Mais quand ils furent rentrés dans leur néant, une pauvre fille nommée Jeanne Favrot se voua à l'œuvre de faire disparaître les ruines qu'ils avaient faites. Elle passait le jour assise près des murailles pantelantes de Notre-Dame-de-Toute-Joie, filant et quêtant pour le sanctuaire abandonné. Les marchés et les foires la trouvaient, en outre, la première au rendez-vous, chantant des complaintes et quêtant toujours. Quelques-uns se moquaient, mais la plupart donnaient, et la pieuse chapelle fut enfin rétablie. Elle est célèbre aujourd'hui encore par la dévotion des fidèles.

Notre-Dame de Toute-Joie s'élève sur la route de Poitiers, au sommet de l'arête qui sépare la Sèvre de la Moine, et qui se trouve comprise, ainsi que la Garenne elle-même, dans la commune de Gétigné. Clisson, vu des pentes de cette colline ou de la route qui traverse la Sèvre dans la direction de Saint-Hilaire-du-Bois, présente sur ses trois coteaux le plus riant paysage. Vallées profondes, eaux limpides, maisons étagées aux vives couleurs, vieux château, vieux souvenirs, pont gigantesque, tout se trouve réuni dans un petit espace pour charmer l'imagination et captiver l'œil.

Le pont où plutôt le viaduc de Clisson, qui franchit la vallée de la Moine, n'a pas moins de vingt mètres de hauteur. Ce monument grandiose, construit en 1841 par M. Jégou, est soutenu par des piles évidées formant nef ogivale dans le sens de la route. Les arcades, voûtées en plein cintre du côté de la vallée, sont au nombre de quatorze et dominent les hautes maisons qui bordent la Sèvre.

Clisson est enfin une petite ville propre, active et industrieuse. Elle avait autrefois deux mille habitants; elle en compte aujourd'hui 2,600. Perdue jadis au milieu d'un pays riche, mais impénétrable, elle est aujourd'hui desservie par six routes dont deux la mettent en communication avec Nantes, une avec Angers par Beaupreau, une quatrième avec Cholet et Poitiers, et deux avec Napoléon par les Herbiers et par Montaigu. Le chemin de fer de Nantes aux Sables d'Olonne viendra à son tour et bientôt donner à la vieille châtellenie du connétable le dernier cachet de la civilisation moderne.

Avant que cet heureux moment soit venu, qu'on me permette de

jeter un lointain coup d'œil sur l'ancienne géographie militaire du pays dont je viens de raconter l'histoire. Limitrophe du Poitou, il eût été fréquemment envahi, s'il n'eût été protégé par un ensemble de fortifications quelque peu imposant. Le château de Clisson n'était point, en effet, une citadelle isolée. Il s'élevait comme un géant à la tête d'un certain nombre de maisons-fortes. Nous nous bornerons à citer, parmi ces forts détachés, comme on dirait aujourd'hui, la Courbejolière en Sainte-Lumine, la Bastardière en Gorges et le Pallet sur la rive opposée. La Courbejolière, ancien et noble domaine de la famille Perrin, soutenait encore un siége en 1591; elle fut alors démolie [1]. La Bastardière dominait la vallée de la Sèvre; ruinée au XVe siècle, elle fut bientôt reconstruite. Au nombre de ses anciens seigneurs figurent d'abord les Bastard, puis les Culant, les Magné, les Gombauld, les Roquefeuil, les Beaucorps [2]. Le Pallet couronnait le coteau qui domine le confluent de la Sèvre et de la Sanguèse. On voit encore quelques ruines du manoir seigneurial, au haut du cimetière. La sacristie de l'église actuelle est l'ancienne chapelle du château. Cette sacristie est fréquemment visitée par les curieux et par quelques pèlerins philosophes qui croient voir dans son abside en cul de four, ses fenêtres en barbacanes, ses voûtes pesantes, un débris de la demeure d'Abélard. Il est certain qu'Abélard naquit au Pallet en l'an 1079; son père était un gentilhomme du nom de Berenger, et sa mère se nommait Luce. Mais faut-il voir dans Berenger le seigneur du Pallet, comme le veulent les touristes? La chose est pour le moins très-douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est que les actes du temps donnent pour seigneur au Pallet, de 1079 à 1092, un nommé Daniel [3]. Il est donc prudent

[1] Les assiégeants étaient les ligueurs sous la conduite du sire de Goulaine. La Courbejolière appartenait, dès le commencement du XVIe siècle, à la famille Perrin. (Voir Cornulier. *Dictionnaire des terres*, etc.)

[2] Dans la même commune de Gorges, Loiselinière, possédée, aux XIVe et XVe siècles, par la famille Le Maignan, qui donnait des chevaliers à la garde des ducs de Bretagne et un *bouteiller* à la sainte duchesse Françoise d'Amboise, était sans doute aussi du nombre de ces maisons-fortes.

[3] Voir dans D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 431, un acte de 1079 portant *Daniel de Palatio*, et col. 474, une donation à Marmoutiers faite par le même *Danihel de Palatio*. La date de ce dernier acte doit être de 1090 à 1092. Cette contradiction avec la tradition populaire a déjà été signalée par M. Bizeul.

de maîtriser son émotion en présence des vestiges de l'ancien château. Les véritables ruines d'Abélard, ce sont ses œuvres. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Une théologie dont ne veulent ni les saints, ni les libres-penseurs, une philosophie *ni tout à fait orthodoxe*, dit M. Cousin, *ni tout à fait hérétique*, quelques lettres d'amour, voilà tout! Sans doute l'éloquent rival de Guillaume de Champeaux eut un beau génie; mais il *se mesla d'entrer si avant aux hauts secrets*, comme dit d'Argentré, *qu'il en perdit le fond*. Tel est le sort habituel de ceux qui ont surtout foi en eux-mêmes. Ils laissent un nom contesté, une gloire douteuse. A nul plus qu'à Abélard ne peut s'appliquer ce mot de Lucain qu'il adressait à l'un de ses adversaires : *Magni hominis umbra*. « Ce n'est que l'ombre d'un grand homme. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UN JOUR D'ÉLECTIONS A ROME.*

Le jour de l'assemblée approche; il faut s'occuper de son élection : le candidat sort de sa maison, accompagné de quelques amis; quoique riche, il se présente au peuple dans le costume le plus simple, sans tunique et sans ceinture, comme un suppliant[1]; s'il semblait déjà un homme considérable, on ne le nommerait pas : humble ou plutôt humilié, il fait acte de soumission et la plèbe, en lui donnant ses voix, le récompensera de reconnaître sa souveraineté.

Tandis que ses amis vont se poster devant le palais du sénat, à la porte des magistrats, à l'entrée de la ville, guettant les paysans qui arrivent, car c'est jour de marché, lui, la physionomie ouverte et le regard souriant, se dirige vers le Forum par les rues les plus fréquentées. Depuis longtemps passant sa vie, en vue de sa candi-

* M. Eugène Loudun va prochainement publier le premier volume d'un ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années : *Les Deux Paganismes*. M. Loudun dit, dans l'*Introduction*, dont nous avons eu communication : « Il ya un rapport direct entre les révolutions qui élèvent ou abaissent un peuple, et l'idée qu'il a de Dieu. La société moderne se fait de Dieu la même idée que l'antiquité; elle deviendra semblable à la société païenne et aura la même fin : telle est la pensée de ce livre; voilà pourquoi il s'appelle *Les Deux Paganismes*. » Il est divisé en trois parties : L'*Antiquité*, le *Christianisme*, le *Temps présent*. La première partie, l'*Antiquité* (tableau de la société antique), est sous presse et paraîtra bientôt chez Paul Dupont et chez Victor Palmé.

[1] Plutarque, *Coriolan*.

dature, sur la place, sous les portiques, dans les boutiques de parfumeurs, devant le tribunal du préteur ou la tribune aux harangues, il est connu de tout le monde et il connaît tout le monde; aussi que de gens il accoste! Il n'avance pas, tant il arrête et est arrêté : il embrasse l'un, il prend la main de l'autre, il frappe familièrement sur l'épaule de celui-ci, il échange quelques mots à l'oreille de celui-là, il jette un coup d'œil amical à cet autre[1]; pas de plébéien, si petit qu'il soit, qui ne reçoive un témoignage d'affection ou de bienveillance : cordonnier, comédien, teinturier, regrattier, barbier, corroyeur, il fait un signe, il dit un mot à chacun, il le salue par son nom; par son nom, quelle mémoire! Oui! ceux mêmes qu'on n'aperçoit jamais, pour ainsi dire, qui vivent sournoisement chez eux, et ne sortent qu'à de certains jours, il les connaît. En voit-il un de loin qui s'avance, il fronce le sourcil et se penche vers un drôle à l'œil éveillé qui marche à ses côtés : *C'est un tel*, lui glisse celui-ci à l'oreille; il court au-devant de l'inconnu : — Bonjour, un tel! On est toujours flatté qu'on sache votre nom; voilà un homme bien disposé, acquis peut-être. Il ne faut rien négliger, et le candidat s'est muni d'un *nomenclateur*, c'est-à-dire d'un homme qui sait par cœur le nom de tous les citoyens; nomenclateur, c'est une profession. Le moment où l'on prépare son élection a aussi un nom : *prensatio* de *prehendere manu*, prendre la main, caresser les gens; le mot est bien fait, il est pittoresque et dit la chose[2].

Les candidats jouent ce rôle plusieurs jours de suite; il y en a qui commencent plusieurs mois avant l'élection.

Et ces flatteries ne dépendent pas de leur volonté, ils ne peuvent s'en dispenser : la première fois qu'il se présenta à la préture, Sylla dédaigna les moyens de brigue ordinaires, il ne fut pas élu; il profita de la leçon; l'année suivante, combla le peuple et réussit. De même, Marius, le rude et grossier Marius, quand il demandait une charge, changeait entièrement de caractère : « nul n'était

[1] Plutarque, *Paul-Émile*, II.

[2] Vous reconnaissez la coutume anglaise de donner la main; dans les deux pays, mêmes élections, mêmes mœurs.

meilleur courtisan et plus attentif à plaire au peuple, » il devenait la douceur même. « Les mœurs étaient alors perverties, dit-on; l'étaient-elles l'an 258 de la République, temps de Cincinnatus, de Paul-Emile, quand un consul, Servilius, pressait et baisait les mains de la plus vile plèbe, quand Céson, le second Scipion l'Africain, descendaient à de telles bassesses, qu'on les appela publiquement *esclaves de la populace?* L'appareil magnifique dans lequel Coriolan se montra au peuple, ne fut-il pas un des motifs qui firent qu'on lui refusa le consulat? Ce ne sont pas là de ces petites causes qui engendrent les grands effets, selon le système de Voltaire et des matérialistes; c'est une cause de fond et qui tient aux principes mêmes de la société antique. Ces fiers patriciens, qui de loin paraissent de si hauts personnages, ressemblaient aux candidats du parlement, en Angleterre, qui paient à boire à la multitude; rien ne leur coûtait, il ne marchandaient les marques ni de zèle, ni de dévouement, ils s'imposaient toutes les flatteries, ils passaient par toutes les humiliations, pour arriver aux emplois et aux honneurs.

Mais ce n'est que le prologue de la pièce : le jour des élections est arrivé, et, comme sur un vaisseau, un jour de combat, voilà le branle-bas général. Dès le matin, que dis-je, bien avant l'aurore, les rues s'encombrent de la foule qui court à la place, les uns isolés, le plus grand nombre par bande, embrigadés comme des soldats sous un centurion; beaucoup sont armés, et l'on voit luire des épées et des poignards dans l'ombre. Parfois, débouche d'une rue une troupe d'esclaves marchant vite, deux à deux et des lanternes à la main; c'est un riche, un patricien : place! place! et les coups de bâton pleuvent sur ceux qui ne se dérangent pas; quelques-uns résistent, des esclaves sont tués [1], le maître, sans s'en inquiéter, continue sa route.

Déjà cette foule a été précédée au Forum : voyez-vous ces tables partout dressées, près de la tribune aux harangues, sur les degrés des temples, au pied des statues, sous les portiques? Ce sont les

[1] Plutarque, *Caton d'Utique*, XLVII.

vendeurs, les vendeurs d'argent, chargés par les concurrents de distribuer de l'argent au peuple, de payer tant à chaque citoyen pour acheter son suffrage. Ainsi que les nomenclateurs, il y a des gens qui font métier de tenir ces bureaux et qui en vivent ; voilà pourquoi ils sont déjà installés, comme, à la halle, les marchands arrivent avant les acheteurs [1].

On assiége les tables : — Vingt mille sesterces ! je réponds de 200 votants ! — Cent mille, j'ai 500 hommes armés qui attendent au Champs de Mars [2] ! — On compte, on paie, on se disperse. Parmi la foule agitée, les clameurs et les bousculades, le candidat va, empressé, s'enquérant du nombre de ses partisans, de celui de ses adversaires, comme un général passe la revue de ses troupes. Il aborde un sénateur : « Vous disposez des chevaliers, vous avez tout pouvoir sur eux. Je compte sur leurs suffrages [3]. » — Ma femme est bien malade, dit le sénateur, et je ne sais si je pourrai assister au vote. — « Allez à cette table, mais non, venez avec moi, on va vous donner le double [4]. »

Sur les bureaux les piles d'écus disparaissent et s'accumulent incessamment : les esclaves ne font qu'aller et venir, apportant à tout instant de nouveaux sacs : « Je ne vous croyais pas si riche, dit un campagnard, ébahi de voir tout cet argent rouler et s'écrouler comme un flot. — J'ai emprunté cinq millions à Scaurus [5]. — Cinq millions ! comment les rendrez-vous ? — Et les provinces, et la Bithynie, la Grèce, l'Afrique, à quoi servent-elles ? En six mois

[1] Plutarque, *César*, XXXI, et *Caton d'Utique*, L. Les distributions d'argent se faisaient publiquement, dit Cicéron, *nummis divisis palam*. *Ad Att.*, IV, 17.

[2] Les esclaves armés paraissent sur la place des Tibérius Gracchus; dès lors tous les chefs de partis l'imitèrent; Cicéron même parle d'employer ce moyen d'influence contre Clodius. *Ad Att.*, III, 23.

[3] Cic., *Lett.*, *fam.*, *Quùm equitum centurias tenes in queis regnas*, etc.

[4] Ce trait d'un sénateur qui allait recevoir la sportule à la porte d'un riche, est raconté par M. Martin Doisy, dans son livre très-chaleureux et plein de faits : *l'Assistance dans l'ère païenne et l'ère chrétienne* ; malheureusement il n'indique pas la source où il l'a pris, et je n'ai pu la retrouver.

[5] Pison, Mamurra, Démétrius, Murena, Faustus, Théophane, etc., au temps de Cicéron, possédaient des fortunes énormes; Crassus prêta à César 830 talents, quatre millions et demi.

de gouvernement, je serai libéré. Voyez Mamurra, la Gaule et la Bretagne lui ont valu quinze millions ; la Cilicie a rétabli les affaires d'Appius Plucher ; Labiénus, des profits de sa lieutenance, a bâti une ville[1]. Que je sois nommé, je ne m'inquiète pas de ce que m'aura couté mon élection ! »

Dans ce groupe, on parle avec animation : « Marcus est certainement magnifique, il ne ménage pas l'argent ; mais Lucius est très-généreux : voici le troisième patrimoine qu'il mange, il a promis cinq jours consécutifs de combats de lions et de panthères que son intendant a fait prendre exprès en Afrique. » — « Je ferai plus que Lucius, crie Marcus, des tables seront dressées par milliers pour un festin populaire[2], et j'ai cinq mille gladiateurs enfermés dans mes prisons de Capoue[3] ! » La foule acclame Marcus. Ici, l'on trouve la distribution de blé au peuple trop minime : « Cinq mesures par mois (une livre et demie par jour) ! Si l'on donnait seulement aussi l'huile ! — Je présenterai une loi pour qu'on vous accorde l'huile, et de la viande, un bon morceau de porc ! — Nous finirons par avoir le vin[4] ! » Là, des gens de la lie du peuple échangent leur condoléances : — « Que nous importe que ce soit un patricien ou un plébéien qui soit élu ? nous serons toujours accablés de dettes. — Je promulguerai une loi par laquelle les débiteurs seront libérés en payant seulement le quart de leurs créances[5]. — Très-bien ! s'écrient des pauvres en haillons, mais demain, l'avenir ! — Je m'entendrai avec les tribuns, pour qu'on partage et l'on distribue les territoires de Carthage, de Pergame, de Corinthe, et toutes les terres conquises hors de l'Italie ! — Pourquoi pas

[1] *Cingulum*, V. J. César, *de Bello civ.*, I, 3. — Cicér., *Ad Att.*, V, 11 et 16. — Suétone, *Cés.*, 73, cite, au sujet de ces déprédation, les vers de Catulle :

Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat omnis ultima et Britannia.

[2] Crassus donna un repas au peuple sur 10,000 tables.

[3] Cic., *Ad Att.*, VII, 14, et César, *de Bello civ.*, I.

[4] On accorda successivement au peuple la viande et l'huile, et l'empereur Aurélien songea à donner du vin.

[5] Loi de Valérius Flaccus sous Cinna. Valer. Patercul., II, 23.

celles d'Italie? — Celles d'Italie aussi! — Et de la Sicile, et de la Campanie qui est si riche? — De la Campanie également! — Et les terres incultes, et les chemins, et les places de Rome? — Vous aurez tout cela! tout cela appartient aux citoyens romains[1]! » « Ils ont toutes les faveurs ces citoyens romains, murmurent près de là des hommes aux manières rudes et au teint hâlé, venus de l'Étrurie et de la Gaule cisalpine; quand nous accordera-t-on, à nous, ce titre qui vaut tant de biens et de priviléges? — Vous pouvez l'acquérir tout de suite, mes amis, en attendant un décret que je proposerai! A ce bureau, on vend le titre et les droits de cité; vous êtes entrés à Rome colons, vous en sortirez citoyens[2]! »

Pendant ces pourparlers, ces allées et venues, le Forum s'est empli, il regorge de monde, il y en a partout, jusque sur le faîte des maisons; de temps en temps, un vide se fait et immédiatement se comble, la foule s'ouvre et se referme, comme les herbes de la plaine se courbent et se relèvent au passage d'une grosse bête : c'est un consulaire, un préteur, un tribun qui passe; il monte les degrés du temple de Castor et de Pollux, et y prend place.

Le prologue est fini, le drame commence.

A ce moment le Forum n'a plus la même physionomie : comme la mer, à l'approche de la tempête, change de couleur, non plus bleue et limpide, mais grise et sombre, et gonfle déjà ses vagues émues, une force intérieure, invisible, secoue la multitude qui s'agite turbulemment en mille sens, une rumeur profonde gronde et annonce l'orage qui va éclater. Les gens des deux partis se poussent, avancent, reculent par chocs violents et répétés; c'est à qui occupera la plus forte position, à qui dominera et pèsera d'en haut sur son adversaire; le populaire, les alliés, les paysans, se sont emparés de tous les points élevés de la place, et serrés, accumulés, montés sur les bancs, les marches des monuments, les piédestaux des statues, les bases des colonnes, suspendus et menaçants, sem-

[1] Projet présenté par Servius Rullus en 691, et renouvelé par le tribun Curion. Cic., *Lett. fam.*, VIII, 6.

[2] Le tribun Sulpitius, sous Marius, vendit ainsi le droit de citoyen romain.

blent prêts à se précipiter sur l'ennemi qui leur fait face, à le rompre et l'entraîner dans leur avalanche.

Mais ceux du parti contraire, si leur position est moins favorable, compensent ce désavantage par leur discipline : de leur côté vient d'arriver et de se placer en première ligne une troupe aguerrie, habituée aux combats, des gladiateurs; armés de toutes pièces, l'épée nue à la main, marchant deux à deux, sous le commandement de leurs chefs, sans se presser, comme une cohorte pour le combat, ils se rangent en ordre rigide et barrent tout un côté du Forum de leur front impassible [1]. Derrière eux, grouillent des milliers d'esclaves amenés par leurs maîtres [2], animaux humains disposés à toutes les violences pour ces intérêts qui ne sont pas les leurs, joyeux comme pour une fête, en ce jour où leur servitude va être employée à verser le sang des hommes libres. Ils ont aussi des armes, et quelques-uns portent des torches.

Ainsi que deux armées en présence pour se livrer bataille [3], séparés par un étroit intervalle, les deux partis attendent le signal; des cris déjà ont retenti : *Au Champ de Mars ! au Champ de Mars!* (pour voter [4]), lorsque l'attention générale est appelée vers le temple où se tiennent les préteurs, les tribuns et les consuls. Un tribun, acheté par le candidat populaire, a préparé une loi qui accorde de nouveaux droits aux plébéiens, et il la veut faire voter, avant que l'on se rende au Champ de Mars.

Aux cris des licteurs qui demandent le silence, le murmure de la multitude lentement s'apaise, le peuple frémissant d'espoir et de confiance, les patriciens résolus à s'opposer à la loi.

Le tribun, assis, se tourne vers le greffier, et lui ordonne de lire le plébiscite [5] : Et moi, je t'ordonne de ne pas le lire ! dit un séna-

[1] Plutarque, *Cat. Ut.*, XXXI.

[2] Cicér., *Ad Att.*, I, 15, et Plut., *Cicer.*, XLVI.

[3] « Pendant plusieurs jours, trois armées assiégèrent le Forum. » Plut., *Cat. Ut.*, LV.

[4] Les assemblées par centuries se faisaient dans le Champ de Mars, afin que les soldats pussent protéger le peuple contre les violences des candidats. (Aul. Gell., *de Comit.*)

[5] C'est la fameuse scène de Caton et Métellus, racontée par Plutarque, *Cat. Ut.*, XXXII.

teur placé près de lui. — Seul j'ai le droit de parler ici ! reprend le tribun, lis, greffier ! — A cette injonction, le greffier qui avait hésité, déroule la loi et commence à lire; mais le sénateur se lève et lui arrêtant le bras : — Cette loi ne sera pas lue ! — Scélérat ! s'écrie le tribun, c'est moi qui la lirai ! — Et il reprend le plébiscite des mains du greffier. — Pas même toi, tribun ! et le sénateur lui arrache le plébiscite. — Tu ne l'emporteras pas infâme ! je la sais par cœur !... Citoyens, écoutez !... Il ne peut en dire davantage, le sénateur le saisit à bras le corps, et, de l'autre main, lui fermant la bouche : Parle, maintenant, misérable ! si tu peux [1] ! Tous deux luttent un moment comme des athlètes : le tribun, d'un mouvement violent, se dégage et jette son adversaire sur les degrés où il roule. — La personne des tribuns est sacrée et elle a été violée ! licteurs, saisissez ce traître et conduisez-le en prison !... Mais les consulaires et les sénateurs entourent leur collègue et repoussent les licteurs; le tribun, alors levant la main et montrant sa tête, fait signe à ses partisans qu'il est menacé [2]. En même temps, les patriciens appellent à grands cris leurs clients et leurs esclaves; les gladiateurs se ruent dans la foule, poussant et perçant à travers comme une troupe de sangliers, tandis qu'une masse de plébéiens s'élancent vers le temple, en escaladent les marches et l'emportent comme un fort.

Les patriciens et les sénateurs, renversés, chargés de coups, sont précipités du haut des degrés, et fuient sous une grêle de pierres; quelques-uns, poursuivis par la populace, n'ont que le temps de se jeter dans une maison voisine et de s'y barricader. La foule assaille la maison, en bat les portes, la crible de projectiles, lance sur les toits des torches et des fusées : c'est une vraie place assiégée, on s'y bat du dehors et du dedans [3].

[1] Les termes les plus brutaux étaient employés à la tribune et même dans le Sénat. On peut voir les discours de Cicéron; il emploie à chaque instant les mots d'abominable voleur, infâme voleur, le plus méchant des hommes, scélérat, brigand, gladiateur, etc., *leno, perditus, pestis, nequissimus, importunissimus, sceleratissimus, latro, gladiator*, etc.

[2] On connaît ce trait de Tib. Gracchus.

[3] Un jour, le peuple, excité par Plancus Bursa, mit même le feu au palais du Sénat.

Le tumulte est à son comble; citoyens, colons, alliés, affranchis, esclaves, confondus dans une épaisse mêlée, se collettent, s'étreignent, s'assomment, comme sur un champ de bataille; les poignards se lèvent, les bâtons frappent, les épées se tirent, les javelots volent; les morts et les blessés tombent sous les pieds de la multitude; une clameur immense monte vers le ciel, le Forum présente dans toute son étendue l'aspect d'une mer déchaînée qui, de ses flots furieux, donne l'assaut à ses rivages. Pendant plusieurs heures, les deux partis se livrent un combat acharné, où plusieurs milliers d'hommes, des tribuns et des consulaires, périssent pêle-mêle avec la canaille. Le nombre enfin l'emporte, les patriciens sont chassés et les plébéiens restent maîtres du Forum couvert de cadavres.

Rien n'empêche alors de voter: mais il faut une petite pièce pour terminer le spectacle après la tragédie, et c'est un consul qui se charge de la donner.

Quelques bonnes gens, honnêtes et modérés et non sans éloquence, comme il s'en trouve dans toutes les révolutions, qui prétendent avec leurs paroles huileuses calmer les vagues de la tempête, s'étaient imaginés de se glisser jusqu'à la tribune, et là, d'une voix suppliante, au nom des dieux immortels et de la patrie, adjuraient les bons citoyens de défendre les lois et de sauver la république menacée! Cela pouvait devenir gênant : déjà on s'attroupait pour les écouter; des licteurs s'approchent, empoignent les orateurs et les jettent par-dessus le bord de la tribune, la tête la première; un ou deux ont les bras ou les jambes cassés; on n'y fait pas attention. Puis, la tribune ainsi déblayée : « Maintenant, s'écrie le consul, qu'ils y reviennent, ces beaux parleurs! » Et, donnant l'exemple, il lance une chaise dans la tribune; aussitôt, tables, bancs, escabeaux, chaises curules, volent en l'air, s'empilent et s'entassent sur les rostres; ce n'est plus une tribune, c'est une masse informe, inextricable, une inexpugnable pyramide, le monument dérisoire de la liberté [1].

Et le soir, si deux citoyens se rencontrent, et que l'un d'eux s'informe du résultat de la journée : « Je ne sais rien que par ouï-

[1] Cic., *Ad Att.*, II, 16.

dire; j'y étais, mais je me suis en vain efforcé de m'approcher pour voter : une nuée d'esclaves repoussait tous les citoyens douteux; je n'ai rien vu, rien entendu. Il paraît que les bulletins ont été brouillés; il y a eu néanmoins des élections, on a distribué les provinces, et nommé les consuls [1]. Le Sénat a réussi à faire élire un de ses candidats; mais on ne s'en inquiète guère; je viens de passer devant sa maison, son collègue a mis une garde à sa porte, en lui faisant dire qu'il lui défendait de sortir tout le temps de sa charge; voilà ce qu'il aura gagné à devenir consul, il en a pour un an de prison [2]. »

Il ne faut pas croire que ces scènes de carnage et d'anarchie fussent des accidents; elles se renouvelaient sans cesse : « Un jour, dit Plutarque, que l'on procédait à l'élection des édiles, et qu'on se battait, plusieurs personnes ayant été tuées, Pompée eut son habit couvert de sang, etc.[3] » Et il continue, sans s'arrêter, sans réflexion: il y avait émeute ce jour-là, c'était un fait ordinaire. Sous Marius, les tribuns Servilius Glauca et Saturninus Apuléius, rompent les élections avec une troupe armée [4]; après Pharsale, Antoine et le tribun Dolabella se livrent une grande bataille dans le Forum; Sertorius et Cinna, en combattant contre Octavius, laissent dix mille morts sur la place publique [5]. La loi Plautia, enfin, complète l'idée qu'on se peut faire de ces assemblées : cette loi (portée en 665) défend, sous peine de mort : « de venir aux comices en armes, — de s'emparer des lieux élevés de la place, — de jeter les magistrats hors de leurs siéges, — d'assiéger les maisons des particuliers, avec le fer et le feu, etc. » Bien entendu, elle ne fut pas exécutée; les chefs de parti continuèrent à envahir le Forum les armes à la main, souvent même en vertu d'un décret du Sénat, et « l'on ne sortit plus de l'assemblée qu'après avoir souillé la tribune de meurtre et de sang [6]. »

EUGÈNE LOUDUN.

[1] Cic., *Post red. in senatu.*
[2] C'est ce qui arriva à Bibulus.
[3] Plut., *Pompée*, LV, et Valérius Max., IV, 6.
[4] Vell. Paterc., II, 12. *Gladiis et cæde comitia discutientium.*
[5] Plut., *Sert.*, IV.
[6] Plut., *César*, XXXI.

FRANÇOISE D'AMBOISE

ET

ANTOINETTE DE MAGNELAIS *.

Si près de Dieu que fût le cœur de la bienheureuse Françoise d'Amboise, si au-dessus de tout soin terrestre que fût son âme, elle ressentit néanmoins vers ce temps la plus grande douleur qui pût la ramener vers la terre. Le vice marchait tête levée à la cour de Bretagne; Antoinette de Magnelais dominait le duc, honteusement soumis à tous ses caprices. Pendant la guerre récente du *Bien public*, cette femme avait affiché tant de dévouement et de désintéressement que rien ne put désormais contrebalancer sa faveur. Tanneguy du Chastel s'étant trouvé en désaccord avec elle sur un point de politique extérieure avait été disgracié, et, pour combler toute mesure, elle entra en souveraine au château de Nantes, sans égard pour la duchesse Marguerite qui se mourait de chagrin.

Les Bretons n'aiment pas le scandale, ils parlent volontiers de ce qui choque leur bon sens ou leur foi: l'indignation populaire fut grande à Nantes et s'exprima hautement. Tanneguy, d'autre part, qui, jadis, avait pu consentir à ce que son maître se laissât aller en cette liaison mauvaise, déplorait en sage de ce monde plutôt, je le crains, qu'en chrétien, un éclat, suivant

* Les pages suivantes font partie d'un volume que notre collaborateur, M. le Vte Edouard de Kersabiec, va publier incessamment, qui a pour titre : *La bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, et dont nous nous promettons d'entretenir nos lecteurs.

lui, impolitique; il eût voulu qu'au moins les apparences eussent été gardées. Tanneguy, donc, se mit en devoir de grouper ces oppositions en un faisceau; mais où trouver un chef? Ce ne pouvait être lui, assurément, il se rendait cette justice. N'avait-il pas, autant et peut-être plus qu'un autre, fléchi les genoux devant l'idole? La vertu possède seule par soi-même cette force véritable qu'il faille toujours revenir vers elle, et que ceux-là qui l'ont méconnue soient obligés les premiers de lui rendre ce nécessaire hommage; c'est là son triomphe ici-bas. Tanneguy ne vit que Françoise d'Amboise capable d'engager et de soutenir la lutte; il lui écrivit.

On ne faisait jamais en vain appel au cœur de la bienheureuse quand il s'agissait du bien. Elle savait ces scandales et son âme était inondée de tristesse, parce qu'elle aimait le duc, parce qu'elle aimait la duchesse Marguerite, sa fille adoptive, surtout parce qu'elle aimait Dieu, qui était offensé, et ce pauvre peuple de Bretagne qu'on démoralisait. Il ne faut pas s'y tromper, à la longue le dégoût que peuvent inspirer les spectacles du vice, s'use et fait place à une indifférence qui, bientôt, se change en acceptation. Les scandales venus de haut ont de redoutables suites en bas; quand la tête est atteinte, elle se découronne et la carie pénètre le tronc et les racines.

Nous savons que Françoise n'était pas de ces amis qui s'en tiennent à des plaintes stériles ou à des vœux ardents, mais toujours inactifs. Son parti fut bientôt pris, et sans ménagements intempestifs comme sans rigidité déplacée, elle écrivit trois lettres au duc. Dans la première, d'un ton modeste, mais ferme, plein de cette autorité que donnent la vertu éprouvée et la conscience du devoir rempli, elle lui remontra à lui et aux seigneurs de son conseil qui l'approuvaient dans ses égarements :

« L'énormité de ce péché, le scandale que causait ce mauvais » exemple, l'injure faite à la duchesse, dame du sang de » Bretagne et d'Ecosse, que ses parents s'en pourraient ressen- » tir, et venger cet outrage, en tout cas que Dieu ne le lairrait

» impuni. Que pour ce péché lorsque les princes s'y embour-
» baient, Dieu punissait les royaumes et monarchies, desquelles
» il causait la ruine et désolation, leur mettant devant les yeux
» les exemples de David et la division du royaume de Salomon
» du temps de son fils Roboam [1]. »

C'était une leçon terrible et trop souvent oubliée que rappelait là, courageusement, cette princesse; leçon qui dut être fort mal prise dans l'entourage du prince et par le prince lui-même; mais cette admirable femme ne savait pas déguiser sa pensée, mentir à l'affection vraie qu'elle portait à son souverain et tenir la vérité captive. On ne lui répondit pas, et l'on crut qu'elle serait ainsi lassée; — la charité ne se lasse jamais.

Françoise, inspirée d'en haut, écrivit de nouveau et cette fois ses propres paroles nous ont été conservées; les voici :

« David, tout saint qu'il était, fut puni pour ce péché, et s'il
» n'eût fait pénitence l'eût été plus rigoureusement; son fils
» Salomon, avec toute sa sapience, se perdit pour s'être
» abandonné aux femmes débauchées et idolâtres, et fut son
» royaume détruit et divisé après sa mort. Hélas! Monseigneur!
» jà Dieu ne veille que pour votre péché, si énorme, si
» scandaleux et pestiféré, Bretagne soit détruite, le pauvre
» peuple innocent, oppressé de guerre ou peste, et que ne
» périssiez en douleurs et angoisses avec vostre pauvre duché!
» Je le doutte, mon cousin, je le crains, puisque vous n'êtes pas
» plus saint que David, ni plus sage que Salomon, et néanmoins
» avez affaire à un même Dieu qu'eux, qui transfère les estats
» et royaumes comme bon luy semble quand les princes le
» mettent en oubli. »

Quelle âme admirable se révèle dans ces lignes; quelles vues profondes sur l'histoire, sur les causes de décadence pour les empires et les races, souveraines ou non! Quelle force de logique! Quel enchaînement, quelle netteté dans le raisonnement et dans l'expression! Mais aussi quelle bonté, quelle tendresse

[1] Albert de Morlaix.

de cœur pour le pauvre peuple innocent! Quel ardent amour pour cette chère Bretagne, dont, par un esprit prophétique, elle voit déjà la ruine! Quelle affection pour ce coupable qui ne l'écoute pas, qui semble la mépriser, qui ne lui répond pas, et qui, un jour, périra en douleurs et angoisses avec son pauvre duché! Cette âme de sainte était vraiment une grande âme!

Le duc François n'était point à cette hauteur; que faire? que répondre? — Il se tut.

Alors la bienheureuse redoubla de prières, de jeûnes, de mortifications; elle revêtit sa haire comme on revêt une cuirasse, elle se meurtrit le corps à coups de discipline comme pour défier l'ennemi qu'elle allait affronter, puis elle demanda au duc la permission de l'aller voir. — Ah! si l'on eût osé refuser! — Mais ce prince n'osait plus rien par lui-même, et l'on ne se sentit pas assez fort pour agir sans lui. La nouvelle se répandit bientôt que la duchesse Françoise arrivait à Nantes.

Dès qu'il l'apprend, le peuple s'émeut et s'empresse au-devant d'elle; ce fut un triomphe. Le mouvement fut tel que François ne put rester en arrière, il envoie prier sa cousine de descendre au château. Peut-être espérait-on qu'elle refuserait; dans le monde tant d'avances se font dans cet espoir! Elle accepta.

Françoise d'Amboise demeura quinze jours à Nantes, dans ce château, témoin de son ancienne puissance; Marguerite de Bretagne fut peut-être seule vraiment heureuse de cette venue; elle la reçut comme on reçoit une mère, et, certes, Françoise l'était bien par le cœur et par le dévouement. Que de larmes furent versées en commun! Que de confidences douloureuses s'échappèrent de ces lèvres qu'avaient tenues closes jusqu'alors la dignité de la femme chrétienne, jalouse jusqu'au dernier moment de l'honneur d'un époux qui s'oublie! Que de pieuses exhortations données en échange, que de baume étendu sur des plaies profondes!

De loin les choses s'écrivent aisément, de près il est plus difficile d'aborder un sujet délicat. Arrivée à ce point, la bienheureuse mesura toutes les difficultés de son entreprise,

mais ce ne fut pas pour reculer. Elle redoubla ses prières; chaque jour elle montait vers la Collégiale pour y supplier Dieu par l'entremise de sa glorieuse mère; elle s'inclinait sur le tombeau de son mari, et elle cherchait dans les souvenirs de leur union si tendre la force dont elle avait besoin pour ramener la paix dans le ménage troublé de leur successeur; elle fit dire un service funèbre pour le repos de l'âme de Pierre II. Elle récitait les sept psaumes de la pénitence à la même intention, et elle distribua d'abondantes aumônes; nul doute qu'en agissant ainsi, elle ne voulût associer en quelque sorte et les souvenirs de famille et le pauvre peuple aux efforts qu'elle allait tenter, car il y a solidarité entre tous les rouages de l'État, entre les chefs et les sujets, comme dans un même corps entre la tête et les membres. L'aumône, d'ailleurs, est le plus sûr moyen d'agir sur le cœur de Dieu, maître des cœurs, et c'est au cœur du duc François que la bienheureuse allait s'attaquer. Hélas! s'il n'y eût eu que ce pauvre prince à gagner, peut-être eût-elle réussi, mais il y avait là des intérêts contraires, et l'on sait combien sourde est l'oreille des gens intéressés à ne pas entendre.

Quoi qu'il en soit, Françoise aborda nettement la question, c'était dans sa nature d'être droite et franche. Elle parla au duc en particulier avec une sainte et impérieuse éloquence; elle lui remontra le scandale de sa conduite et la ruine prochaine de sa maison; la Bretagne déjà divisée, ses meilleurs amis hors du pays, et autour de lui des étrangers! Où en voulait-il venir, et quels seraient ses appuis au jour du danger? Que deviendrait sa famille après lui? Il n'en avait pas! Et la Bretagne, en quelles mains la laisserait-il? Ainsi donc coupable envers Dieu, infidèle à ses serments, à sa famille et à son pays, seul, que lui manquait-il pour être maudit? — Tout cela et mille autres choses furent dites avec une telle puissance de raisonnement que ce prince donna l'ordre qu'on fit sortir « s'amie du chasteau. »

Antoinette dehors n'eut point de peine à se loger en ville; ses

obligés étaient nombreux; ce fut à qui, lui donnant des marques de sympathie, sèmerait pour un avenir prochain; on se disputa pour lui offrir asile.

La lutte devint ardente; d'une part la bienheureuse insistait pour qu'on fit sortir de Bretagne cette courtisane de haut rang; de l'autre, les courtisans réunis, voyant avec elle leur toute puissance ébranlée, s'y opposaient avec une énergie digne d'un plus noble but. Il se fit entre l'impudeur de cette femme et la cupidité de ces gens un de ces marchés qu'on ne saurait assez flétrir; ils se livrèrent réciproquement le maître qu'ils prétendaient servir et qu'ils ne faisaient qu'exploiter. Seule, la duchesse Marguerite demeura, comme il convenait, spectatrice d'une lutte dont son bonheur était l'enjeu; mais devait-elle descendre dans l'arène? Pouvait-elle se placer sur le même terrain que l'étrangère? La maîtresse légitime du logis ne se confond pas avec celle qui court les aventures et que le hasard a servie; l'honneur ne saurait, même en apparence, frayer avec la honte; c'est un symptôme fâcheux quand ces confusions se font et se tolèrent.

Le duc, sollicité en sens contraire, hésitait; c'était sa nature, et la vie qu'il menait n'était pas de celles qui donnent quelque fermeté d'âme. Il eût désiré s'en tenir à un moyen terme, cet idéal de la lâcheté, mais Françoise qui connaissait les désirs de ce cœur abaissé insistait. Elle savait, d'ailleurs, ce que valait la dame de Villequier, instrument cupide des courtisans, âme vénale et vendue. Françoise lui fit proposer de l'argent pris sur ses propres fonds, afin d'obtenir qu'elle partît pour la Normandie. Antoinette ne paraît pas s'être choquée de cette offre; mais, trouvant qu'il y avait plus d'avantages pour elle à rester, elle refusa; et comme, d'un autre côté, ceux qui tenaient son parti avaient hâte que toute incertitude finît, ils trouvèrent une solution dont ils furent fiers, sans doute, et qui est bien dans le goût des habiles de tous les temps. François, sans rien dire à sa cousine, se cachant, en homme qui n'ose s'avouer, et qui par là même s'avoue trop sa propre misère, alla rendre

visite à la dame de Villequier dans la retraite qu'elle s'était choisie.

L'histoire ne dit pas si Françoise d'Amboise en l'apprenant fit quelques reproches à son cousin; il est à croire qu'elle se tut; ce prince devait lui faire pitié. Nous ne pouvons mieux rendre l'impression qu'elle dut éprouver qu'en transcrivant les réflexions que fait à cet endroit de son récit le bon Père Albert de Morlaix : « La luxure, dit-il, c'est cette sorcière Circé » qui, privant les hommes de sens et de jugement, les trans- » forme en bestes brutes. »

Il est certain qu'à partir de ce moment François ne fut plus qu'un prince honteusement mené en laisse par une courtisane d'abord, par un valet ensuite; courtisane et valet qui s'entendaient, d'ailleurs, pour cela et se le transmirent l'un à l'autre comme une chose qu'on se lègue. Que de maux nous valurent ces mauvaises mœurs! Tous les malheurs qui accablèrent ce prince et la Bretagne sont la suite de la politique d'intrigues, de violences, de tromperies, de faux serments qu'il pratiqua, d'après les inspirations de Landais et de ses créatures.

On a grandement surfait Landais de nos jours; haï en son temps, nous croyons qu'il a été bien jugé. Il était ambitieux et avait du savoir-faire; il arriva au pouvoir par les moyens les moins avouables, et s'y maintint en profitant des passions de son maître, en les flattant et les excitant. Par là, il l'amoindrit et le réduisit à un tel degré d'incapacité que ce prince ne fut plus qu'un jouet aux mains des premiers venus, toujours étrangers au pays. Il nous lança en des complications sans fin, avec un roi qui lui était de beaucoup supérieur, il fut toujours vaincu; de française et nationale, notre politique devint anglaise et anti-bretonne; et en fin de compte nous n'eûmes ni profits, ni honneur. Landais ne fut grand ni dans les moyens qu'il employa pour parvenir, ni dans la manière dont il conduisit les affaires, ni dans le but qu'il se proposa, ni dans les résultats qu'il obtint. On ne fonde rien sur l'immoralité politique ou autre, tout se détruit par elle et tombe en pourriture.

Nous devions à nos lecteurs ce portrait de l'adversaire de la bienheureuse duchesse dans sa lutte, et du conseiller que lui préféra le duc François.

Ce séjour de la bienheureuse Françoise à Nantes eut lieu dans les premiers jours de septembre 1466. Elle retourna à Vannes à la fin du même mois, après avoir dit un douloureux adieu à l'infortunée Marguerite.

Françoise partie, la dame de Villequier rentra triomphante au château. Quant à la duchesse, elle se tourna tout entière vers Dieu, attendant dans les larmes qu'il voulût bien mettre un terme à ses amertumes. Elle faisait le bien autour d'elle, visitait les églises et les chapelles; la prière est la force du cœur.

Le 22 septembre 1469, Marguerite fit son testament, monument de piété et de résignation touchante. L'infortunée s'adresse d'abord à tous les saints, à toutes les saintes, à toute la « benoiste compagnie de paradis, » celle de la terre l'ayant depuis longtemps abandonnée; puis elle laisse des souvenirs d'affection aux quelques amis fidèles de ses derniers jours. Quels sont-ils? d'abord sa mère, cette bonne princesse Isabeau d'Écosse qui ne voulait pas quitter la Bretagne, étant décidée à y mourir, si reconnaissante des bons procédés du duc Pierre et de Françoise et actuellement bien oubliée; elle lui donne un cœur de diamant, ce qu'elle avait de plus précieux, c'était un don de Monseigneur le duc, au temps passé, quand il l'aimait! Elle y ajouta sa plus belle chaîne d'or à nœud de Cordelière, ordre de chevalerie qu'elle avait fondé. Elle nomma encore sa sœur la vicomtesse de Rohan, sa première femme de chambre la dame du Chaffault, sa commère la femme du chancelier Chauvin, sa vieille nourrice Jeanne de Bresvoux, quelques autres, mais en petit nombre; on sent que le malheur est là, et là où est le malheur, ne sont pas les amis nombreux!

La duchesse mourut trois jours après avoir fait ces dispositions. On l'inhuma suivant qu'elle en avait témoigné le désir dans l'église des Pères Carmes de Nantes. Son convoi fut suivi d'une grande foule, car le peuple aimait cette infortunée fille de Bretagne et la plaignait autant qu'il haïssait sa rivale.

Au château, la dame de Villequier triomphait. Qui peut dire ce qui se passa dans son âme et les rêves de sa tête exaltée par le succès? Tout cédait devant sa fortune, et récemment encore Tanneguy du Chastel n'ayant pas accepté les propositions qu'elle lui avait fait faire par Landais, de le remettre dans les bonnes grâces du duc s'il la voulait « souffrir et endurer, révérer et honorer comme les autres » [1], avait été obligé de fuir en France, où Louis XI, trop heureux de reprendre cet habile homme à son service, l'avait immédiatement fait chevalier de son ordre et gouverneur du Roussillon. Il se peut qu'Antoinette ait pensé à légitimer ses désordres par une tardive union, elle devait tout attendre du prince qu'elle dominait; mais Françoise d'Amboise estimait trop à sa valeur, la sainteté du mariage chrétien, la dignité de la famille et celle du trône pour permettre sans lutte un tel excès de scandale. Elle mit tous ses soins à le prévenir en cherchant à marier au plus tôt son faible cousin. Il y allait d'ailleurs de la Bretagne, le duc n'ayant pas d'enfants.

La bienheureuse s'appliqua donc à cette grande œuvre avec toute l'ardeur de son âme; l'occasion qu'elle cherchait se présenta bientôt, ou plutôt Dieu la fit naître, car qu'est-ce que l'occasion, sinon un acte de Dieu venant au-devant de notre volonté, soit pour répondre à nos désirs pour le bien, soit pour éprouver notre âme, ou nous châtier au besoin?

Pierre de Foix, qui fut plus tard évêque de Vannes et cardinal, fils de Gaston IV, comte de Foix et de Bigorre, prince-souverain de Béarn, et d'Eléonore de Navarre, avait une grande vénération pour la bienheureuse Françoise d'Amboise. Ce prince, entré fort jeune dans l'ordre des Cordeliers, était alors évêque d'Aire. Il entretenait, paraît-il, une correspondance pieuse avec notre duchesse, et, comme on devait l'attendre d'un frère dévoué, ses lettres étaient pleines du récit des qualités charmantes d'une sœur qu'il avait. Il disait quel bonheur ce

[1] Alain Bouchart.

serait pour lui de la savoir sous la haute direction de la pieuse carmélite du Bon-Don. Ce fut un trait de lumière pour Françoise; elle s'enquit de la jeune fille près d'Odet d'Aidie, sire de Lescun, ministre de Charles, duc de Guienne, et très en faveur près du duc de Bretagne, et ce qu'elle en apprit ne lui laissa aucun doute sur l'opportunité d'une semblable union. La bienheureuse en écrivit au duc François qu'elle trouva disposé à l'écouter.

Quoi qu'il fasse, le vice lasse à la fin; le joug qu'il impose est plus lourd, à le bien prendre, que celui du devoir; le désordre n'est pas dans la nature de l'homme, c'est une déviation des conditions dans lesquelles Dieu l'a créé. Soit qu'Antoinetté de Magnelais commençât à fatiguer le duc par ses exigences, soit que la mort de la duchesse eût touché le cœur de François, ou que Landais se sentît assez fort pour se passer désormais d'un auxiliaire qui devenait un embarras, les projets formés par la bienheureuse sourirent à tous. Il est certain que Landais, en aidant à calmer ainsi la juste irritation des grands et du peuple qui avaient accompagné le convoi de la duchesse Marguerite de tant de larmes, de cris et de plaintes, assurait sa fortune près de la nouvelle épouse à laquelle il aurait donné une couronne. Quant à la bienheureuse, fort dégagée de ces préoccupations secondaires, elle ne voulait que l'éloignement définitif de ces scandales.

On pria sans plus tarder le sire de Lescun d'aller à la cour de Foix, avec mission de décider la princesse Marguerite à devenir duchesse de Bretagne. On dit qu'elle fit quelques difficultés, qu'elle sembla craindre de ne pouvoir retenir un aussi volage époux que le duc François l'avait été, qu'elle était de petit mérite pour cela, et elle prononça le nom de la dame de Villequier. Il lui fut répondu qu'Antoinette était partie ou allait quitter la cour, et qu'assurément près d'elle le duc ne pourrait qu'être fidèle. Elle le crut sans trop de peine, pensons-nous, et la suite prouva qu'elle eut raison. Le contrat fut signé le 9 avril 1470.

Cette jeune femme était « belle dame prudente et moult discrète, » dit notre vieux chroniqueur Alain Bouchart. On en faisait de si grands récits, que le duc, impatient de la voir, ne pensait qu'à elle, à ce point que la dame de Villequier perdit tout espoir de recouvrer sa faveur; elle mourut le 5 novembre 1470 à Cholet, où elle fut inhumée, ainsi que le constate son épitaphe. Marguerite de Foix arriva en Bretagne au printemps suivant, et le mariage fut célébré à Clisson, le 26 juin 1471, dans la chapelle Saint-Antoine, au château.

Françoise d'Amboise, après beaucoup de luttes, de combats et de prières, avait donc enfin ramené la moralité sur le trône et purgé la Bretagne de cette honte. Malheureusement, les mauvaises mœurs laissent après elles des suites funestes; le duc François devait expier cruellement les scandales qu'il avait donnés.

Vte E. Sioc'han de Kersabiec.

POÉSIE.

PROMENADE.

Deux jeunes gens passaient le long du boulevard,
Ils allaient, regardaient, s'arrêtaient au hasard.
L'un était un dandy, l'autre était un artiste;
L'un beau, vif, rayonnant, l'autre pensif et triste :
— « Morbleu, dit le premier, sais-tu bien, mon garçon,
Que tu portes le vin d'une noire façon !
Tu bâilles comme un antre, et tu soupires comme
Un poëte sifflé ! Sois moins humble, jeune homme;
Ton drame n'est reçu que depuis avant-hier,
Tu ne seras sifflé que le prochain hiver !
Prends jusque-là, mon fils, la vie en patience,
Saisis la joie au vol, c'est la seule science:
N'as-tu pas en moi-même un charmant compagnon?
Nous avons déjeuné noblement chez Bignon,
Nos cigares sont secs, et nous foulons l'asphalte
D'un air patricien qui dit aux hommes : Halte !
Sois donc gai, sois pompeux, triomphe, chante, ris!
A nous l'espoir! à nous le monde! à nous Paris!
Allumons-nous, que diable! et faisons feu qui flambe. »

Le poëte resta froid à ce dithyrambe.

En ce moment, marchait devant nos jeunes gens
Un gros bourgeois, à pas égaux et diligents;
A ses côtés trottait en groupe sa famille,
Son fils, sa domestique, et sa femme et sa fille.
— Vois donc, dit le gandin, ce brave citoyen!

Sans doute il est de garde, et l'on devine bien,
En le voyant passer sous l'habit militaire,
Qu'il n'est pas soldat, non! mais concierge ou notaire!
Regarde de quel air, sans voir les persiffleurs,
Au lieu de son fusil il porte un pot de fleurs!
Tiens! toute sa famille, enfants, femme et servante,
Chacun porte sa part de la moisson mouvante;
Sont-ils grotesques tous!

— Je ne partage point,
Répondit l'écrivain, ton avis sur ce point;
Ce bourgeois porte mal la tunique et le sabre,
Et son shako rétif sur sa tête se cabre,
Oui! mais nous sommes tous, quant à moi, j'en convien,
Égaux par la laideur sous l'habit citoyen!
Tu ne vas pas au fond, tu ne vois que la forme;
Cet homme peu brillant, c'est sûr, sous l'uniforme,
Si la patrie, aux jours du péril, l'appelait,
Serait un vrai soldat, demain, s'il le fallait!
— Bah! reprit le gandin accélérant sa marche,
Un caprice me prend : suivons ce patriarche!
Attachons-nous aux pas de ces Béotiens,
Sachons où ce Noé peut conduire les siens;
Nous avons le pied leste et n'avons rien à faire,
Voyons sous quelle zone et dans quel hémisphère
Règne cette tribu de bourgeois plantureux!
La fortune souvent rit aux aventureux,
A l'ennui chaque jour nous cherchons des remèdes;
Tâchons de nous distraire en suivant ces bipèdes,
Et ces bourgeois, créés pour vendre de l'Elbeuf,
Nous donneront peut-être un spectacle assez neuf;
Viens! notre matinée ainsi sera complète;
Suivons-les.

— Tu le veux? Allons! dit le poëte.

La famille, pourtant, au bout de quelques pas,

Quitta le boulevard et ne s'aperçut pas
Que les deux jeunes gens la suivaient à la piste ;
Elle marchait d'un air recueilli, presque triste;
Dans le quartier Saint-George elle arriva bientôt :
« Diable ! dit le gandin, ces oisons perchent haut ! »
Le bonhomme, en effet, marchant sans en démordre,
Montait toujours, suivi des siens rangés en ordre;
Mais enfin, on arrive en face d'un vieux mur,
D'un enclos, d'une porte ouverte au cintre obscur;
La colonie errante entre là tout entière.
— Tiens ! tiens ! dit le dandy, tiens ! c'est un cimetière !
— Mon cher, répond l'artiste, arrêtons-nous ici !
— Quoi ! perdre notre temps et nos pas? grand merci !
Ma coutume est de voir la fin de toutes choses,
Et je n'ai pas plus peur des cyprès que des roses !
Viens, superstitieux !

Ils entrèrent alors
Dans le jardin sacré, dans la ville des morts;
Devant eux, les bourgeois, suivant la sombre allée,
S'arrêtèrent auprès d'une tombe isolée;
Et tous, grands et petits, se signèrent, et tous,
Ensemble, sans parler, se mirent à genoux,
Sur le marbre, au milieu des ifs et des arbustes,
Et la douleur rendait ces visages augustes!
Puis, quand on eut prié lentement, doucement,
On se mit à parer le sombre monument;
L'un posait les bouquets, et l'autre la couronne,
On recouvrait de fleurs la petite colonne
Où sont inscrits les noms des défunts adorés,
De l'humble sanctuaire on lavait les degrés;
Enfin, sans se cacher quelque larme qui tombe,
On fait pieusement sa toilette à la tombe!
Et le gandin disait, cynique jusqu'au bout :
« Mon cher, l'esprit bourgeois se retrouve partout !

Certes, ces braves gens, dans leur douleur constante,
Ont le droit de pleurer leur grand'mère ou leur tante,
Mais la rage qu'ils ont du brillant et du beau
Fait qu'ils donnent un air coquet, même au tombeau. »

Pendant que le dandy s'égayait de la sorte,
Le poëte cherchait, sous quelque feuille morte,
A lire un nom, plus loin, sur un marbre effacé;
Bien des jours, bien des ans, peut-être avaient passé
Sur cet autre tombeau dédaigné, solitaire,
Dont la dalle déjà s'effondrait dans la terre,
Et l'aride lichen rongeait ce monument
Triste et comme honteux d'un pareil dénûment.
— Ami, dit le poëte, aide-moi donc, de grâce!
A déchiffrer ce nom : j'ai la vue un peu basse,
Et les herbes, d'ailleurs, forment un tel tapis...
— Ce nom-là... c'est le mien!... Ma grand'mère!...—Tant pis!
Répondit le poëte, oui, tant pis pour toi-même!
Ta longue raillerie était donc un blasphème,
Et ta mère enviait peut-être, en t'écoutant,
Celle de ce bourgeois dont tu te moques tant!
Tu supposes cet homme absurde, ignorant, bête,
Mais sa mère endormie a des fleurs pour sa fête;
Et l'on serait heureux, malgré ton air moqueur,
De donner mon esprit et ton or pour son cœur!
Il est mal de chercher, pour nos jeux misérables,
Un côté ridicule aux choses vénérables.
Ami, si tu m'en crois, nous allons sans retard
Au lieu d'aller encor flâner au boulevard,
Cultiver cette terre où ta mère repose;
Rachète ta folie en donnant une rose!...
Avec la vanité rompons enfin le bail!... »

Et les deux jeunes gens se mirent au travail.

Vicomte Henri de Bornier.

AR FUBUEN

LESTRIK A VRÉZEL.

War dôn : *Gwennili trémeniad.*

I.

Displeg da eskellig !
Va *Fûbûën* goantig !
Mistr, ha kempen,
War gribel ar goummen
Niz ta! herrûz ha skân,
'Vel ar gwélân.

Prim ! prim ! a denn-askel,
Va digass ta, pell ! pell !
D'euz an douar
Ker karged a c'hlac'har,
Ker leûn a boanniou kri,
Hudur a bri.

LE MOUSTIQUE

PETIT NAVIRE DE GUERRE.

I.

Déploie tes ailes — mon gentil *Moustique !* — pimpant et coquet, — sur la crête des vagues, — vole ! rapide et léger, — comme la mouette.

Vite ! plus vite ! à tire-d'ailes, — emporte-moi, loin, bien loin ! — de la terre, — de la terre chargée de tant de noirs chagrins, — si remplie de douleurs poignantes, — souillée de tant d'ordures.

War da c'horré, môr frank,
N'a wéler ket a fank,
'N'eûz na drézen,
Linaden, na spernen,
'N'euz med ann dour, an Ee!
Brazder.... Doué.

Pé gèr brao ê béva!
Pé gèn brao halâna!
A ûz, hèol splân,
Môr éonouz indân,
Gourdrouz skiltr ann avel
Er gwern huël.

O pé gèr stank a red
Ar goad, er goazied,
Hag ar galôn.
Dibled, ha dispourôn
A drid sard, ha laouen,
D'heûl ar wagen.

A ta surface, vaste Océan, — on ne voit point de ronces, — on ne rencontre ni orties, — ni buissons d'épines, — il n'y a que l'eau, le ciel! — l'immensité..... Dieu!

Qu'il fait beau y vivre! — Qu'il fait beau y respirer! — Au-dessus de la tête le soleil resplendissant. — Sous les pieds la mer écumante, — le grondement des vents — dans la haute mature.

Avec quelle rapidité — bondit le sang dans les artères. — Le cœur — insoucieux, sans crainte, — palpite d'allégresse — au mouvement des lames.

Lévènèz ha didû !
Gwéled deuz a beb-tu,
  Ar peskik drant,
All labousigou koant,
Lirzin, o tarnijâl,
  Pé o vrâgal.

Bars enn oabr glân, all loar
Da noz, skeduz, a bar,
  Ha stéren gaër
Patronèz ar sturier,
Ave Maris Stella !
  Mater Alma !

Alièz é sonjer
Enn dousig-koant, er gèr,
  Er vamm, enn tâd,
Ha gant hir hüanad,
Eûnu daelen domm a flour
  A ruill enn dour.

Bonheur et joie ! — Voir de tous côtés, — le poisson frétillant — folâtrer au sein des ondes, — et l'oiseau charmant voleter, — joyeux, dans les airs.

La lune, resplandissante, brille — la nuit, dans un ciel pur — avec l'étoile scintillante — de la patronne du pilote. — *Ave Maris Stella !* — *Mater Alma !*

Bien souvent alors on se prend à rêver — à sa *douce jolie*, à son pays, — à sa mère, à son père, — puis, avec un long soupir, — une larme tiède et douce — va rouler dans les abîmes.

II.

Eûnn dé, pa zavo kroz
War zu énez ar zoz,
Dispak da flemm!
Dispak da flemmig lemm!
Gant err a darz kâlon
Bec'h d'all Léon!!!

Pé gèn kaer eo mervel,
Évit-houd, Breiz-Izel!
Kreiz ann tarann,
Ha tourni ann emgann;
Ar môr glaz évid bé
Gant gwalc'h Doué.

Displeg da eskellig!
Va *Fübüën* koantig!
Mistr, ha kempenn,
War gribel ar goummen,
Niz ta! herrûz ha skân,
'Vel ar gwélân.

PROSPER PROUX.

II.

Quand, un jour, on entendra un rugissement — du côté de l'île du Saxon, — *Moustique*! arme ton dard! — ton petit dard acéré, — puis, impétueux, le cœur bouillant d'ardeur, — sus au Lion!!!

Qu'il est beau de mourir — pour toi, Breiz-Izel! — au milieu du tonnerre et du fracas des batailles, — la mer bleue pour tombeau, — avec le pardon de Dieu.

UNE EXCURSION DANS LE FINISTÈRE.

Je ne raconterai cette rapide excursion qu'à partir de Gourin, quoique, assurément, j'aie rencontré sur ma route, avant cette petite ville, bien des choses qui méritent de fixer l'attention : aux environs du Faouet, par exemple, Sainte-Barbe, le jubé de Saint-Fiacre, etc.

Au surplus, je n'ai pas la prétention d'écrire un itinéraire complet de ce voyage; je ne veux noter ici que quelques fragments détachés, quelques impressions fugitives, pour ainsi dire, souvent sans suite, toujours sans art, parlant même de la pluie et du beau temps, en courant, au jour le jour, comme nous allions, du reste, durant ce bon mois de vacances.

Donc nous approchons de Gourin. La pluie, qui tombait tout à l'heure avec violence, paraît se calmer pour nous laisser admirer en passant les bois et les coteaux du Saint. Lequel ? Je l'ignore. On ne me l'a point dit; peut-être ne l'ai-je pas demandé. Il se trouve, du reste, aux environs, un petit bourg de ce nom. Quoi qu'il en soit, ces coteaux me plaisent infiniment; quel sol tourmenté ! quelle nature étrange, mais pittoresque, autant qu'aucun autre endroit de Basse-Bretagne ! La route, qui descend rapidement, semble s'accrocher avec peine aux flancs abrupts d'un mamelon assez élevé; de l'autre côté de la pente, le chemin se perd dans les futaies.

Voici la ville de Gourin qui se montre, ainsi que le soleil, soleil aussi trompeur que le titre de ville dont on affuble ce village

boueux. C'est jour de marché; quelques paysans, à l'air assez misérable pour la plupart, trafiquent en se frappant dans les mains, et se vendent des bestiaux maigres. On dirait les vieux Celtes déguisés en pauvres marchands de vaches.

Nous visitons ensuite l'église de Gourin, dont le clocher à étages, ou dômes en pierre, mérite quelque attention. Nous quittons bientôt cette paisible bourgade. Autrefois, le chemin rocailleux gravissait péniblement la montagne. Aujourd'hui le voyageur ne peut se douter, sur ce chemin neuf dont la pente est si douce, qu'il traverse le fameux *Ménez-Du, les Montagnes Noires*, non loin du bois de *Touléron* (Trou-de-Voleurs); ce bois où, par les temps d'orage, on voyait jadis un chasseur rouge (*gwinaer-ru*) qui fondait des balles à minuit, sur un rocher. Cela se passait surtout à la veille des grandes *tennadez* (tireries) de ce temps-là. Malheur aux coureurs de nuit, aux chercheurs de *Louzou* qui le rencontraient : c'étaient des *chasseurs fénés*; la main leur tremblait pour le reste de leurs jours.

Bientôt la route côtoie des collines boisées; puis elle traverse des prairies naturelles où paissent en liberté de nombreux troupeaux; on dirait une contrée nouvelle et fortunée, surprise par les voyageurs étonnés en *flagrant délit de bonheur*, si l'on peut s'exprimer ainsi; mais je n'ai point dit *de fortune*; oh! non, car vous remarquez çà et là quelques cabanes en terre accrochées aux flancs les plus escarpés du coteau : habitations usurpées ou tolérées des mendiants de ce pays. Mais il y a tant d'air dans ce tableau, comme disent les peintres, que la pensée ne songe pas à pénétrer au fond de ces asiles, asiles de la misère! Ces pauvres cabanes font *bon effet* dans le paysage, et cela ne doit-il pas vous suffire, touristes indifférents qui passez?

Plus loin, vous rencontrez le canal de Nantes à Brest. Les sites sont de plus en plus pittoresques. Je n'essaierai pas de les décrire, heureux seulement de m'en souvenir encore.

Carhaix.

L'ombre déjà commence à envelopper les sommets, lorsque nous

voyons les tours de Carhaix dessiner leur silhouette de pierre sur le ciel assombri ; mais à cette heure, par ce temps sombre et ce vent sinistre, dans la rue silencieuse et morne, on pourrait se croire au milieu d'une ville inhabitée ; puis en passant au pied du sombre clocher de pierre de Saint-Tromeur, dont la grosse cloche sonne parfois la nuit, annonçant un malheur, sans qu'aucune main humaine l'ait mise en branle ; en voyant le vieux cimetière qui entoure l'église et la croix des douze apôtres, on dirait le lieu choisi pour la sépulture des derniers Bretons.

On sait que Carhaix est le centre le plus curieux des études archéologiques, surtout au point de vue des voies romaines. L'église Saint-Tromeur, dont je viens de parler, édifice gothique du XVIe siècle, m'a paru assez remarquable ; mais je laisse, vous le savez, le soin des descriptions savantes à des mains plus habiles.

En sortant de Carhaix, je remarque, enchassée dans le mur du cimetière de l'église Saint-Pierre, la statue en granit d'un chevalier armé de toutes pièces. On dirait l'immobile vigie de l'antique cité bretonne.

Bientôt nous entrons dans une phase nouvelle du voyage, — les montagnes d'Arhez : une route difficile, des côtes impossibles, mais des horizons magnifiques, des tableaux immenses, sans autres limites que la mer que l'on découvre au nord et au couchant. Voici le clocher de Poulaouen ; nous descendons une côte très-rapide ; les toits des ateliers de la mine brillent au soleil, dans le fond de la vallée ; d'énormes roues, à moitié cachées dans la terre, mues par de belles chutes d'eau, tournent au bord du chemin avec un bruit sourd et une majesté surprenante.

Morlaix.

Les itinéraires parlent assez, trop longuement peut-être, des monuments des cités au mépris de ceux de la nature ; c'est pourquoi j'aime à *brûler* les villes et leurs merveilles de pierre pour m'arrêter plus longtemps dans les champs déserts ou sur les monts sauvages. Je ne dirai donc rien de Morlaix, si ce n'est que ses en-

virons sont admirables, mais que le centre de la ville, resserré entre deux hautes collines, semble étouffer déjà ses trop nombreux habitants. Que sera-ce donc bientôt, lorsque l'immense viaduc que l'on construit pour le chemin de fer aura changé pour les Morlaisiens *oppressés* leur ciel en une voûte pesante de granit[1] ? Quant à nous, voyageurs qu'émeuvent seules les beautés de la nature et des cieux, laissons nos amis admirer à leur aise ces masses écrasantes, et cherchons au loin de plus douces impressions.

Plounéour-Ménez (route de Quimper).

Nous y remarquons un clocher très-élevé, d'un style un peu lourd, il est vrai, mais en harmonie avec le fond de montagnes qui couronne l'horizon. A une lieue de là, vous voyez pointer la sœur de Plounéour, la tour de Komana, toute semblable à la première. L'église de Komana possède un beau travail en bois, du style le plus fleuri, le plus fouillé : c'est l'autel Sainte-Anne, dont les nombreuses colonnes torses, à jour, sont couvertes de dentelles, de fruits, de lianes et d'oiseaux. Il vient d'être restauré fort heureusement, sans doute pour sa conservation, mais puis-je dire qu'il l'a été avec goût? On y voit trop de couleurs, où jurent, ce me semble, le rouge, le vert, le bleu, etc.

Quoiqu'il ne soit pas de mon cadre, dans cette rapide excursion, de décrire tous les lieux intéressants ou fameux des pays que nous avons parcourus, je veux cependant en indiquer encore quelques-uns au voyageur : Saint-Thégonec et son calvaire, chargé de curieuses figures en kersanton; Lampaul et son beau bénitier, où l'on voit l'apôtre saint Jean baptisant Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné de deux démons fort bizarres; Guimilliau et ses fonts baptismaux en bois sculpté du travail le plus délicat; enfin le Folgoat, auprès de Lesneven, admirable chapelle, qui s'élève comme la fleur de l'architecture bretonne au milieu d'un champ de blé noir.

[1] Cette partie du voyage était écrite en 1864.

Qui ne connaît la légende du Folgoat (le Fou du bois)? Et à ce propos on me permettra ici une pieuse digression, croyant qu'il est impossible de parler de ces lieux vénérés sans rappeler en peu de mots la sainte vie du pauvre Salaün. En l'année 1315 vivait un malheureux *innocent*, privé de raison, incapable de faire ni bien, ni mal sur la terre. Je me trompe, il fit quelque bien dans sa vie puisqu'il la passa tout entière à chanter une courte mais sincère louange à la gloire de la Vierge Marie. Retiré, la nuit, au fond d'un bois épais, non loin de Lesneven, il ne quittait son ermitage qu'au point du jour pour aller entendre la messe à la ville et y mendier quelques morceaux de pain, puis il regagnait sa retraite, rompait son pain et le trempait dans l'eau de la fontaine, répétant à chaque *bouchée* le saint nom de Marie. Alors il se plongeait par tous les temps dans l'eau glacée, « puis, ayant repris ses accoutrements, il remontait dans son arbre... » Pareil au corbeau sauvage qui croasse sur les vieux chênes, notre innocent passait tous les jours à murmurer sa triste mélodie, en se balançant sur les branches des arbres. Plus le vent soufflait avec violence, plus la pluie et la tempête ébranlaient les grands bois et en tiraient de ces gémissements sinistres que l'on n'entend qu'au sein des forêts pendant les ouragans, plus Salaün se plaisait à s'élever à la cime des arbres et à se sentir emporté de côté et d'autre sur les branches secouées par les rafales, plus haut s'élevaient aussi les accents de sa voix. Les yeux fixés sur le ciel où couraient d'énormes nuées, il lui semblait, dans cette course étrange, que les anges, sur leurs ailes, l'emportaient vers ce beau paradis qu'il rêvait nuit et jour...

« *Ave, ave, Maria; ave, Guerhez-Vari* » (Vierge-Marie) répétait l'innocent exalté...

Un jour enfin on le trouva mort auprès de sa fontaine; on l'enterra sans bruit dans ce lieu. O prodige! de sa tombe sortit bientôt un beau lys blanc sur lequel on lut, dit la légende, le nom de Marie tracé en lettres d'or. Ce fut à cet endroit même que le duc Jean de Montfort fit élever la chapelle que l'on admire aujourd'hui.

En revenant à Plounéour-Ménez (non loin des manoirs de Coat

ar Roch et du Penhoat), nous avons visité, sur une hauteur, d'énormes roches, arrêtées dans leur chute sur le penchant de la montagne ; la plus élevée de ces roches est percée de trous curieux ; on y voit les empreintes du chapeau, du livre et des sandales du saint, et la place de son corps. C'est là même que mourut le saint homme, saint Enéour apparemment. La légende est incertaine à cet égard.

La Montagne.

Ensuite nous gravissons péniblement le *Roch-Trévézel*, la roche terrible, où les légendes placent tant de trésors, trésors gardés par des fantômes funèbres, par *l'Esprit du Ménez* qui vous égare et vous fait entrer dans des cavernes sans issue, et souvent aussi gardés par l'*Homme des tombeaux*, qui attire le voyageur en ricanant, et le reçoit dans ses bras où l'on meurt broyé.

Ah ! de grâce, jetez les yeux sur cet immense tableau resplendissant au grand jour ; laissez les sombres légendes pour la nuit, regardez, regardez longtemps, vous ne pourrez compter tant de clochers ! Ce sont les tours de Lampaul, de Saint-Sauveur, de Plounéour, de Saint-Thégonec, de Landivisiau, de Komana, de Pleyber et même du Kreisker, le beau *clocher à jour* de Saint-Pol-de-Léon, et tant d'autres. On découvre devant soi jusqu'à l'île de Batz, et, au couchant, cette glace qui brille au soleil, c'est la rade de Brest.

Jetons un dernier regard en marchant encore quelques pas, et ce sera fini. Le Roch-Trévézel, pareil à un rideau immense, nous a masqué tout le pays de Léon. — De l'autre côté de la montagne, c'est la Cornouaille qui apparaît, pays pauvre et presque inhabité, dans cette partie du moins. La vue cependant ne manque pas d'une certaine grandeur sauvage ; pareils à des points noirs sans nombre, des moutons disséminés sur les pentes broutent la bruyère rase et les herbes qui végètent entre les pierres. Voici, là bas, le Mont-Saint-Michel, le roi de ces hauteurs. Une petite chapelle, surmontée d'un petit clocher, se voit à peine au sommet; au pied s'étend

un vaste marais de deux lieues de largeur; c'est là qu'erre, depuis tant de siècles, la chienne noire de Merlin; et, si l'on en croit la tradition populaire, l'animal, enchanté par le barde lui-même, attend qu'un voyageur sans peur ni reproche coupe le collier d'or qui lui étreint la gorge. Mais ce nouveau Bayard est encore à trouver, car la chienne redoutable apparaît, dit-on, quelquefois à des gens attardés, plus pressés de rentrer au logis que d'aller couper le collier mystérieux.

Puis nous traversons La Feuillée, joli nom pour un si triste hameau. C'est à peu près, à la vérité, le seul endroit où l'on trouve un peu de verdure et de feuillage, sur la route de Carhaix à Landerneau. Nous arrivons ensuite au Huelgoat. Ici, une halte est de rigueur, et le voyageur ne saurait trouver nulle part plus charmant séjour à explorer.

Le Huelgoat.

Vous irez sans délai vous promener aux mines, en suivant, l'espace d'une lieue, un canal creusé au flanc de la montagne la plus escarpée que l'on puisse imaginer à travers bois et rochers qui surplombent, tout étonnés de voir passer ce hardi ruisseau. Hardi, c'est le mot, car autrefois il coulait au fond du ravin, grossissant le torrent à plus de deux cents mètres au-dessous. Durant toute cette promenade, l'admiration est constamment éveillée par la beauté des sites, des rochers, des gouffres; il en est un surtout dans lequel tombe une cascade, une vraie cataracte par les temps d'orage; il n'est même pas prudent de plonger le regard au fond de ses noires entrailles. A ce propos on raconte (et l'histoire n'est pas bien vieille, elle daterait du siècle dernier), on raconte qu'une jeune fille, une jeune fiancée, voulant cueillir quelques-unes de ces mousses fleuries qui croissent aux parois des roches humides, se pencha au bord du précipice où elle trouva la mort, sous les yeux de son fiancé.

La légende, si l'on peut donner ce nom à cette simple et triste aventure, ajoute que, le soir, on entend des soupirs et des gémis-

sements sortir de ce gouffre de malheur. N'est-ce pas un souvenir du touchant récit de la *fiancée de Saint-Herbot*, dont nous avons ailleurs raconté l'histoire?

Plus loin, vous arrivez aux mines dont je ne vous parlerai pas ici; ces détails de poulies qui grincent et de machines qui vous étourdissent n'entrent pas dans notre sujet. Que dire, au surplus, de ces longs toits à l'aspect monotone, qui s'élèvent au milieu d'une boue épaisse et noire? Pourtant, si vous êtes brave ou d'un esprit aventureux, vous voudrez sans doute descendre à neuf cents pieds au fond des puits et pénétrer dans les galeries souterraines. Que Dieu vous garde des sentiers glissants ou des cordes qui rompent!

Revenons à la forêt, revoir encore un instant ces sites enchanteurs et les admirer à un point de vue différent, à l'étage au-dessous. En effet, en partant du Huelgoat, nous suivîmes le canal supérieur, tracé presque au sommet des vallons, afin d'amener l'eau aux machines élevées. Pour revenir, le petit paysan qui nous servait de guide, nous indiqua un joli sentier, côtoyant le canal inférieur qui coule à cent mètres au-dessous du premier; et cependant en le suivant on s'étonne encore de la profondeur de la vallée que l'on domine. Voyez, en revenant au bourg, ces beaux rochers, roulés les uns sur les autres. Cet énorme bloc est un *rouler*, ou pierre branlante, qu'un seul homme fait mouvoir, ou du moins bouger un peu. On va souvent consulter la pierre-fée, les uns pour la santé, les autres pour la fortune, tous pour l'avenir... Hélas! qui pourrait en soulever le voile?

Je préfère, comme beaucoup de gens raisonnables, — je devrais ajouter, lorsqu'il sont *altérés*, — je préfère boire un peu d'eau dans l'*écuelle* de madame la Vierge. Seriez-vous comme ce bon touriste, — un Anglais, sans doute, — qui demandait qu'on lui servît à l'instant cette écuelle, cette jolie petite cuvette, pesant plusieurs milliers de kilogrammes? La voyez-vous? elle est creusée, avec le reste du *ménage* de la Vierge, sur le sommet de ces gros rochers.

Que de choses encore à voir dans cette contrée : l'église, ou du moins le lutrin qu'elle renferme, couvert de sculptures curieuses; la chapelle de Notre-Dame-des-Cieux, sur une colline boisée; un

peu plus loin, les ruines du château du Ruskek ; l'église gothique de Saint-Herbot, et surtout *les cascades* de ce nom, si belles à voir quand l'hiver fait bondir le torrent.

Vous quitterez à regret ces lieux charmants, pour reprendre la route de Quimper, au moyen d'un délicieux chemin de traverse, passant par Lannédern. Vous trouverez cependant sur ce parcours bien des choses à voir, bien des études à faire : Braspars, dans un site étrange, au pied de la montagne; puis Pleyben, dont l'église à dômes nous semble assez élégante. Le porche renferme, comme presque tous ceux de la Cornouaille, les statues des douze apôtres. On y voit la date de 1588. Le calvaire de Pleyben jouit d'une réputation méritée, du moins en partie; ce sont toutes les scènes de la Passion représentées par une foule de personnages, souvent costumés d'une façon bizarre, mais nullement judaïque ; plusieurs sont à cheval, armés comme des preux du temps de Henri III; d'autres ont des toquets énormes, des perruques *idem*, des robes traînantes, n'importe quoi, selon la fantaisie de l'artiste dont le ciseau assurément était habile, mais dont la conscience était aussi large que sa science historique devait être nulle. Du reste, tout cela est bien sculpté en pierre de Kersanton et ne manque pas d'originalité.

Châteaulin. — Douarnenez. — Quimper.

J'ai promis de ne parler que rarement des monuments, anciens ou autres, sachant combien il en existe de bonnes et nombreuses descriptions, et je crois avoir tenu ma parole. Pourtant nous ne pouvons passer à Kastellinn sans gravir le mont abrupt qui domine la vallée au fond de laquelle la petite cité, toute bretonne encore, semble dormir sur les bords d'un charmant canal. Nous voici donc au sommet de l'élévation : à mi-côte, nous avons visité une chapelle d'un joli style, toute pavée de pierres tombales (ce qui ne laisse pas que de vous rendre un peu songeur pour le reste de la promenade) ; nous parcourons les ruines du vieux château de Budik. Nos yeux s'égarent au loin sur les sommets des montagnes ou suivent

dans le fond des vallées le cours de nombreux ruisseaux ; ici l'Aulne, plus loin la Doufine dont le doux nom vous rappelle admirablement toutes les impressions que vous avez dû ressentir en vous promenant sur ses bords... Tout à coup un sifflement aigu trouble le silence. Ciel ! qu'ai-je entendu ?... Ah ! c'est lui, c'est *le Dragon rouge*, le serpent de feu prédit par Merlin et naguère annoncé avec des larmes par Brizeux. Le voilà bien, l'audacieux; il vole au-dessus des vallées, il dévore l'espace, il franchit les ravins, il *éventre* les montagnes ! Rien n'arrête sa course, il touche déjà aux limites de la terre....

C'est le grand ennemi; pour aplanir sa voie,
Menhirs longtemps debout, chênes, vous tomberez ! !..

Et toi, vieille Bretagne, dont le rempart de granit n'a pu arrêter l'envahisseur, serre du moins autour de tes reins *ta ceinture* de foi, de religion, de fidélité ; ferme ton cœur aux aspirations d'un progrès matériel ou impie ; mais sache aussi l'ouvrir à toutes les nobles pensées ; ne refuse pas, s'il en est, les justes lumières des temps nouveaux et profite dans la limite de ton pieux courage de toutes les améliorations que ce dragon redouté apportera peut-être à tes fidèles enfants !

Oublions du moins un instant les sifflements de la vapeur, recueillons nos pensées, nos souvenirs ; puis dirigeons nos pas vers l'occident pour admirer le coucher du soleil sur ce magnifique lac que l'on nomme la baie de Douarnenez. Songez qu'aux jours de tempête, lorsque les vagues s'entr'ouvrent, on voit, dans les profondeurs de cette baie, des vestiges de l'antique cité d'Is, rivale de Lutèce. Songez alors à cette catastrophe affreuse d'une grande ville ensevelie sous les flots. Ce fut là, nul ne l'ignore sans doute, un terrible effet de la vengeance céleste pour punir les débordements du peuple et les scandales de Dahut, la fille coupable de Grallon. — Le cheval du roi, emportant le père et la fille, fuyait, *rapide comme le feu*, les ondes déchaînées :

— Jette le démon que tu portes en croupe, dit alors Guénolé au prince. Et la malheureuse princesse disparut dans les flots qui s'arrêtèrent à l'instant, à l'endroit nommé *Toul-Dahut*, gouffre

sans fond où le bruit de la mer se marie souvent d'une façon lugubre aux gémissements de la victime condamnée à y expier ses forfaits.

C'est du sommet de l'Ile Tristan que l'on embrasse le bel ensemble de la baie de Douarnenez, ses côtes dentelées, où l'on peut visiter des grottes profondes; le cap de la Chèvre, miné par les vagues, puis au loin le *Ménez-Hom* dont les pics se perdent dans les nues.

Que de beautés naturelles! Que de souvenirs dans ces lieux! Nous ne pouvons les rappeler tous; mais évoquons du moins les touchantes images du chevalier Tristan et d'Iseult la blonde, princesse de Cornouailles....

Nous arrivons ensuite, à travers de délicieux vallons, à Quimper ou Kemper-Corentin; vieille et intéressante cité pour l'antiquaire, mais que, pour les raisons *archéologiques* déjà exprimées, je ne ferai guère que nommer ici.

Je veux pourtant saluer en passant le vieux roi Grallon qui, sur son cheval de guerre, au fronton de la cathédrale de Saint-Corentin, semble veiller encore sur les destinées de l'antique Bretagne; je veux saluer aussi ces flèches admirables que l'on doit *au sou du pauvre* et à la piété persévérante d'un évêque[1].

Penmarch et la pointe du Raz.

Dans la même excursion nous visitâmes Pont-Labbé, dans une situation pittoresque, sur un bras de mer, son église aux élégantes arcades, et les belles galeries du cloître des Carmes. Pressés de voir les ruines de Penmarch, nous n'eûmes pas le temps de nous rendre à Loktudy; je vous conseille pourtant d'y aller pour jouir de la vue admirable que l'on découvre sur l'anse de Ben-Odet....

[1] Mgr Graveran. — Et, à ce propos, qu'il nous soit permis d'exprimer ici un vœu, c'est que de semblables ressources ne fassent point défaut à Mgr Gazailhan, évêque de Vannes, pour la réédification de la chapelle de Sainte-Anne d'Auray. Espérons qu'il n'aura pas en vain fait appel à la piété et au patriotisme de ses diocésains et de tous les Bretons.

Enfin nous errons au milieu de ces ruines fameuses, foulant ce sol antique, couvert d'imposants débris et.... mais je m'arrête et ne veux pas achever cette phrase ni entrer ici dans une longue description ; d'abord parce que bien d'autres avant moi, ont dit à peu près la même chose, mais surtout parce que je désire être sincère dans mon récit. Je dois donc dire, à ma confusion peut-être, que je n'ai pas éprouvé à Penmarch toutes les impressions que j'espérais y trouver.... On y voit pourtant des restes nombreux, remarquables encore, de monuments religieux et d'habitations curieuses, dont plusieurs sont entourées de murs crénelés. Puis au loin, de distance en distance, s'élevant au-dessus des ruines et des champs désolés, vous comptez, non sans étonnement, plusieurs églises importantes dont les nefs sont encore debout et paraissent défier le temps. On vous nomme tous ces temples (Saint-Pierre, Traon-Houarn, Saint-Guénolé, etc.) ; on désigne même les noms des rues de l'antique et vaste Kérity....

En passant dans la ruelle qui longe la mer, en face des Glénans, nous vîmes un vieux pêcheur assis sur un pan de muraille et raccommodant ses filets, les yeux fixés au loin sur l'Océan. Il nous dit que son fils était là-bas, là-bas sur la grande mer. Le reverrait-il avant de mourir ? Les tempêtes devenaient si fréquentes ; les naufrages si nombreux !... Telles étaient les réflexions du vieillard.

Excité par nos questions, il ajouta :

— Et n'ai-je pas vu, l'autre soir, sur les houles, passer, au milieu de ces roches dangereuses, l'ombre du pilote du Raz[1] ? Il était debout à l'arrière de la chaloupe que de grosses lames couvraient à chaque instant.... Et j'ai vu, continua-t-il en baissant la voix, j'ai vu dans les ruines de l'église Saint-Thumète, passer et repasser des manteaux blancs et rouges ; j'ai entendu les moines chanter.... Que Dieu nous assiste !

A ces mots le bonhomme rentra dans sa pauvre masure, débris d'une ancienne et grande demeure presque entièrement écroulée. Ajoutons que l'église Saint-Thumète fut élevée par les chevaliers du Temple ; en sorte qu'il n'est peut-être pas très-surprenant que ces

[1] Voir la légende du *Pilote du Raz* dans nos *Nouvelles veillées de l'Armor.*

moines guerriers reviennent quelquefois visiter leurs anciens domaines.

Passons au pied du beau phare élevé sur la pointe la plus avancée de Penmarch, puis dirigeons-nous vers la *Torche*.... L'entendez-vous là-bas qui gémit, qui hurle, veux-je dire, dans une lutte presque toujours furieuse contre les vagues qui déferlent et se brisent avec un bruit pareil à celui du tonnerre? Nous voici rendus sur la falaise désolée; le sol tremble sous nos pieds; une pluie d'écume nous fouette le visage, et cependant, quoiqu'il vente bien du large à prendre deux ris, comme disent les matelots, il n'y a pas de tempête sur la mer. Seulement, de temps à autre, quand passent de grosses nuées, les rafales deviennent plus fortes et les lames arrivent plus hautes et plus pressées. Que serait-ce donc si l'ouragan soulevait soudain ces houles déjà si effrayantes? si l'éclair sillonnait les vagues et les cieux?... Pauvre voyageur, éperdu au milieu des éléments déchaînés, vous fuiriez plein d'épouvante, craignant avec raison que la tourmente ne vous précipitât du haut des rochers dans les flots.

Cette impression, voisine d'un lugubre effroi, vous accompagne sur toute la route qui conduit à Audierne : vous ne cessez d'entendre le bruit des vagues sur les falaises et le vent de mer, dont rien n'arrête la course sur ces landes sauvages, gémit de plus en plus à mesure que vous avancez vers le Raz. A Plovan, à Plouhinec, le tableau s'assombrit encore à la vue des rochers et des pierres druidiques qui, debout non loin de la plage, semblent braver le temps et la fureur des flots.

Le voyageur s'arrête à peine à Audierne et gagne, d'un pas que les rafales rendent souvent pénible, la côte de Plogoff hérissée d'affreux brisants. C'est là l'*Enfer*, la passe la plus terrible de toute la baie d'Audierne. Marchez en avant sur cette falaise redoutable, et vous êtes à la pointe du Raz, la fin des terres occidentales. Ah! n'avancez pas sans précaution sur ce dangereux promontoire où les vagues de la mer et le temps ont creusé de profondes cavernes. Cramponnez-vous aux saillies des rochers pour résister aux secousses que leur imprime parfois la violence d'un vent

furieux; puis jetez les yeux à vos pieds : vous voyez passer, à plus de cinquante mètres au fond de l'abîme, des troupes de grands goëlands fauves qui volent sur les crêtes des hautes lames, en poussant des cris lugubres. De là vous dominez la sombre *baie des Trépassés* :

Son sable pâle est fait des ossements broyés,
Et les bruits de ses bords sont les cris des noyés.

(Brizeux).

Les légendes, qui couvrent de leurs ombres les souvenirs druidiques de l'île de Sein, racontent que, le soir, quand rugissent les ouragans d'automne, un esprit errant parcourt les villages voisins de l'*exécrable baie.* Puis d'une voix capable de réveiller les morts de leur sommeil, il appelle chaque nuit un pêcheur par son nom. Réveillé par ce terrible messager, le marin se lève tremblant d'effroi et se dirige, presque malgré lui, vers les bords de la baie. Une grande chaloupe est là amarrée à un rocher de la falaise. Elle semble prés de sombrer sous un invisible chargement; et pourtant de minute en minute elle s'enfonce davantage dans la mer. Un frôlement sinistre, quand le vent s'apaise un instant, se fait entendre à l'entour du bateau : ce sont des âmes en peine qui demandent passage et ce sont des morts, des naufragés qui viennent charger le sombre esquif. Enfin l'eau gagne les bordages; le vent s'élève; minuit sonne dans la tour de Plogoff; une main invisible largue la misaine et le pêcheur épouvanté conserve à peine assez de courage pour tenir d'une main tremblante la barre du gouvernail. On passe ainsi au milieu des brisants, et la barque des morts a bientôt touché l'île de Sein.... Tout à coup la chaloupe s'allège, le pêcheur la voit remonter sur l'eau! c'est signal que les morts ont débarqué et que le marin doit revenir.... Louvoyer *sans lest,* contre vent et marée, dans la baie des Trépassés!!.. Hélas! en est-il qui soient revenus de ce funèbre voyage?

Vous qui me lisez, ô bons voyageurs, interrogez les habitants du pays.... la baie, disent-ils, ne rend ses morts que pour les ensevelir à jamais dans les froides brumes de l'île de Sein....

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

LE POÈME DE CHILDEBRAND.

I.

Voici un poème qui a du moins un avantage sur beaucoup d'autres : il est âgé de deux siècles, et tout le monde sait son nom. C'est à Boileau qu'il doit ce privilége, et aux vers de l'*Art poétique* où Boileau, après avoir vanté à tort ou à raison les mérites littéraires de la mythologie païenne, continue ainsi :

La Fable offre à l'esprit mille agréments divers ;
Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers :
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Enée.
O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir CHILDEBRAND !
D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poème entier ou burlesque ou barbare [1].

Je suis loin d'être, grâce à Dieu, un détracteur de Boileau. Nul n'aime et n'admire plus que moi ce grand et excellent poète. Mais je l'admire sans servilisme. Je suis loin d'embrasser toutes ses théories, et je ne partage pas plus son enthousiasme pour la mythologie que son horreur pour le nom de Childebrand.

[1] *Art poétique*, ch. III, v. 237-244.

Je me suis toujours demandé pourquoi Boileau lui en voulait tant. Childebrand, certes, vaut bien, pour nos oreilles françaises, Cécrops, Pyrrhus, Créuse, Radamanthe, Egisthe, Clytemnestre, tous empruntés à la Fable, et même — Boileau me le pardonne ! — cette interminable Agamemnon. Je soupçonnais donc notre auteur d'avoir tenu à décrier *Childebrand* moins pour son nom que pour sa nationalité, et d'avoir surtout stigmatisé ce poème comme tiré de l'histoire de France et non de cette fameuse mythologie, en possession de tous les respects et de tous les amours de Despréaux. Mais ce tort aux yeux de Despréaux était aux miens un mérite. Je savais bon gré à l'auteur de *Childebrand* d'avoir une fois laissé là les Grecs et les Romains, pour essayer de nous donner une épopée nationale. Je savais trop bien, hélas ! qu'il avait échoué ; je me plaisais du moins à croire qu'il ne méritait pas tout le dédain de Boileau, qui ailleurs revient encore à la charge dans son épître IX, où parlant de lui-même il dit :

Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose,
C'est là ce que n'ont pas *Jonas* ni *Childebrand*[1].

Ce qui me portait à penser quelque bien du *Childebrand*, c'était ce que j'en connaissais, c'est-à-dire les quarante-deux premiers vers, formant le début ou *prélude* du poème, inséré dans certains recueils modernes[2], et qui sont ainsi conçus :

Une soudaine flamme éclaire ma raison ;
Mon esprit élevé dédaigne sa prison
Et, loin des sons mortels, écoute l'harmonie
Que forme dans les cieux la sçavante Uranie.
Là, sur un trône d'or, au milieu des plaisirs,
L'auguste Intelligence allume ses désirs,
Contemplant d'un œil pur la face bienheureuse
De l'Etre souverain, dont elle est amoureuse,

[1] Epître IX, v. 59-61.
[2] Entre autres dans celui de M. Tissot.

Et réglant les accords de ses saintes chansons
Sur l'exemple éternel des divines leçons.

Sacré germe du Père, ineffable Parole,
Devant toi ce qui rampe, et qui nage, et qui vole,
Les animaux des bois, ceux qui sont parmi nous,
Et la terre et le ciel fléchissent les genoux !
Rien n'étoit qu'un chaos : tu dis, et toutes choses
Dans le sein du néant se trouvèrent écloses.
J'invoque ton grand nom, Reine des Vérités !
Répands sur mon discours tes divines beautés;
Fais couler dans mes vers de ces douces merveilles
Qui peuvent attirer les sçavantes oreilles.
Mon héros le mérite, et ses rares exploits,
Qui sauvèrent la France et vengèrent la Croix.

Tandis qu'un demi-dieu [1] sur l'onde et sur la terre
Gouverne à son plaisir et la paix et la guerre,
Que l'Europe soumise adore son pouvoir
Qui réduit les Titans aux bornes du devoir;
Plein de ce beau loisir que sa valeur nous donne,
A l'abri des lauriers qui ceignent sa couronne
Et des myrtes fleuris que ses feux ont plantés,
Je tiendrai de ma voix les peuples enchantés,
Qui de son noble aïeul admireront l'histoire :
Childebrand va briller dans l'illustre mémoire,
Et dire à l'univers, par ses faits inouis,
Que son sang a coulé dans le cœur de Louis.
Vous qui, d'un triste sort longtemps persécutées,
Loin du monde et du jour vous teniez écartées,
Revenez, doctes Sœurs; n'avez-vous pas la voix
D'un roi qui vous rappelle, et du plus grand des rois?
Sa libérale main, qui jamais ne se lasse,
Va chercher jusqu'au Nord les princes du Parnasse [2],
Et cet illustre amour qu'il a pour les beaux-arts,
Comme son cœur, l'égale au premier des Césars.

Il y aurait assurément plus d'une critique de détail à faire sur

[1] Louis XIV.

[2] Allusions aux pensions accordées par Louis XIV aux savants et aux littérateurs étrangers.

ces vers ; l'éloge de Louis XIV y tient trop de place, et après avoir entendu le poète invoquer noblement au début l'ineffable Parole, fille du Père, reine des vérités, c'est-à-dire le Verbe fils de Dieu, on est un peu étonné de le voir retomber ensuite dans les *doctes Sœurs* et dans la friperie usée du Parnasse. Néanmoins, à prendre ce morceau dans son ensemble, on y sent, si je ne me trompe, une inspiration élevée, qui ne manque ni de force ni de grandeur, en un mot, un souffle de vraie poésie.

Du *Childebrand* je n'ai longtemps connu que ces vers, et longtemps j'ai désiré connaître le reste, pensant qu'il répondrait au début et pourrait fournir de quoi réformer un peu le jugement de Boileau. Mais ne rencontre pas qui veut ce malheureux poème, du moins en province ; ce bouquin est devenu rare, et par suite très-recherché des bibliomanes. Longtemps je l'ai pourchassé en vain à travers les catalogues de ventes et de librairies *en vieux*. Naguère, enfin, j'en suis devenu l'*heureux* possesseur, je n'ose trop dire à quel prix. N'importe, je l'ai, je le tiens, je l'ouvre..... Hélas! hélas! n'allons-nous point éprouver quelque déception ? — Mais n'anticipons pas, et disons d'abord un mot de l'auteur.

II.

Il s'appelait Jacques Carel, sieur de Sainte-Garde ; il était natif de Rouen, prêtre, prédicateur, et encore — si l'on en croit le privilége obtenu par lui pour l'impression de son poème en octobre 1666 — conseiller et aumônier du Roi. En 1661, il suivit en Espagne Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, chargé d'une ambassade extraordinaire près la cour de Madrid, d'où Sainte-Garde lui-même ne revint en France qu'au commencement de 1666. Pendant toute la durée de son séjour en Espagne, il entretint avec le fameux Chapelain une correspondance littéraire, dont il nous reste quatorze lettres, du 16 février 1662 au 26 no-

vembre 1666 : preuve que Saint-Garde jouissait d'un certain crédit dans la *république des lettres*, car Chapelain, qui n'avait pas encore publié *la Pucelle*, en était alors sinon le dictateur au moins le président, et passait généralement pour le parangon des beaux esprits. Correspondre avec lui était un titre, surtout quand il daignait entretenir ses correspondants — comme il entretenait Sainte-Garde — des matières le plus en vogue dans le monde lettré de ce temps, entre autres, de la littérature espagnole et de la philosophie de Des Cartes.

Sainte-Garde et Chapelain étaient d'ailleurs des adversaires décidés de la doctrine cartésienne ; tous deux — *Arcades ambo* — ne se gênaient pas pour la proclamer *plus luisante que solide ;* et Sainte-Garde, passant même de la parole à l'effet, composa contre elle des *Lettres*, imprimées à Paris en 1663, dont Chapelain fait un très-grand éloge, en vertu apparemment du proverbe : *Asinus asinum fricat.* Passe encore pourtant, puisque Sainte-Garde se bornait, dans ces *Lettres*, à attaquer le système du monde de Des Cartes, c'est-à-dire l'hypothèse assez bizarre des *petits tourbillons.* Mais quand notre homme, grisé de l'encens de Chapelain, voulut ensuite se lancer contre la métaphysique cartésienne, il y perdit littéralement son latin ; car ayant composé en cette langue un dialogue contre Des Cartes, qu'il confia à l'un de ses amis appelé M. de Gueudreville, ce dernier l'égara si bel et si bien qu'oncques depuis on ne l'a revu. Chapelain pleura cette perte, mais la postérité s'en est consolée et a depuis longtemps donné pleine absolution au négligent Gueudreville.

La philosophie était loin d'ailleurs d'absorber seule l'activité intellectuelle de Sainte-Garde, car c'est justement pendant son séjour en Espagne qu'il composa le poème de *Childebrand ou les Sarrazins chassés.* De retour en France, il le publia dès la fin de 1666 ou le commencement de l'année suivante ; et il paraît que dès lors, c'est-à-dire sept ou huit ans avant l'*Art poétique* de Boileau, ce nom de Childebrand souleva de nombreuses critiques, car en 1668, dans une nouvelle édition, ou peut-être dans les exemplaires restants de la première, l'auteur crut devoir

y substituer, sur le titre, celui de *Charles Martel*, qui est, comme on le verra, un véritable contre-sens.

En 1672, Sainte-Garde publia un panégyrique rimé de Louis XIV, mince poème formant à peine seize pages in-4°, et cachant mal sa maigreur sous ce titre flagorneur et emphatique : *Louis XIV, le plus noble de tous les Rois par ses ancêtres; le plus sage de tous les Potentats par sa conduite; le plus admirable de tous les Conquérants par ses victoires.* — N'est-ce pas là précisément une de ces étiquettes de pharmacie, plus grandes que les fioles où on les colle?

En cette même année 1672, Boileau composait son *Art poétique*, qui ne fut publié que deux ans après (en 1674), et porta un coup sensible au pauvre *Childebrand*. Sainte-Garde riposta par un pamphlet dédié à l'Académie française, intitulé : *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*, et publié en 1675 sous le nom de *Lerac*, anagramme de *Carel*. Toute la vengeance de Boileau se réduisit à inscrire le nom de *Childebrand* à côté de celui de *Jonas* dans le 61e vers (cité plus haut) de sa neuvième épître, composée en 1675, imprimée seulement huit ans plus tard (en 1683), assez tôt cependant pour avoir été connue de Sainte-Garde, qui mourut quelques mois après, en 1684. Son dernier ouvrage avait été un petit volume in-12, publié en 1676 sous le titre de *Réflexions académiques sur les orateurs et sur les poètes*, sorte de pot-pourri contenant toute espèce de choses, entre autres une comparaison du style de Cicéron et de celui de Sénèque, une traduction du traité *de la Providence* de ce dernier; une défense d'Homère et de Virgile, etc. « Cet ouvrage prouve, dit l'abbé Goujet [1], que l'auteur savoit » la langue grecque, et qu'il avoit bien étudié Homère, quoiqu'il » en eût si mal profité. »

[1] *Bibliothèque françoise*, XVIII, 175. C'est cet auteur qui nous a fourni la plupart des renseignements sur Sainte-Garde, dont la notice figure dans son ouvrage, t. XVIII, p. 169 à 175.

III.

C'est ce qu'il s'agit de voir maintenant. — D'abord, qu'est-ce que Childebrand, et quel est le sujet du poème? Car Boileau a bientôt fait d'appeler Sainte-Garde « *un poète ignorant.* » Ignorant en poésie, soit; quant au reste, il était assurément fort savant, trop savant même pour un poète, et toujours est-il qu'un érudit seul a pu, dans la nuit historique du VIIIe siècle, dénicher ce Childebrand et avoir l'idée d'en faire le fondement d'une épopée. Il en parle néanmoins comme d'un héros très-connu : « Je pense » qu'il n'est pas besoin (dit-il *Au lecteur*) de te déclarer quel estoit » le Childebrand que je célèbre. » Cet aplomb est impayable : du moment qu'il célèbre Childebrand, tout le monde doit le connaître!

Ce que l'histoire nous apprend de certain à son sujet est court. Il était fils du célèbre maire du palais Pépin d'Héristal, et frère consanguin de Charles-Martel; on ignore le nom de sa mère; Sainte-Garde prétend « avoir des preuves » qu'il naquit de Plectrude, femme légitime de Pépin, mais il en impose, ces preuves n'existent pas, et le témoignage des chroniques, sans être explicite, serait plutôt défavorable à cette opinion. On ignore aussi absolument l'année de sa naissance, qnoique, de son autorité privée, Sainte-Garde la mette en l'an 707. Tout ce qu'on sait de lui authentiquement, c'est qu'en l'an 737, une armée de Sarrasins, sous les ordres d'Athim, étant entrée en Provence et s'étant saisie d'Avignon par la trahison de Mauronte et de plusieurs autres seigneurs provençaux, « Charles-Martel ne l'eut pas plutôt appris » qu'il se mit en campagne avec une armée, et envoya devant, » avec une partie de ses troupes, *le duc Childebrand, son frère,* » qui est nommé dans l'histoire pour la première fois au sujet de » cette guerre, » nous dit le P. Daniel,[1] — lequel d'ailleurs

[1] *Hist. de France*, édit. de 1722, t. I, p. 341.

attribue à Charles-Martel tout l'honneur de la prise d'Avignon, d'accord en cela avec le continuateur de Frédégaire, unique source originale de ce renseignement historique.

Ce chroniqueur qualifie le duc Childebrand d'*homme habile*[1], c'est tout l'éloge qu'il en fait; il ajoute qu'il investit la ville, mais que l'on attendit, pour commencer les opérations du siége, l'arrivée de Charles-Martel, sous les ordres duquel l'assaut fut donné et la place prise. D'Avignon, les Sarrasins se réfugièrent dans Narbonne, où Charles-Martel s'en fut les assiéger de nouveau, et d'où il finit, après de longs efforts, par les expulser et les rejeter en Espagne. Childebrand accompagna probablement son frère dans cette seconde expédition, mais le continuateur de Frédégaire n'en dit rien et ne prononce même pas son nom, preuve certaine qu'il joua dans le siége de Narbonne un rôle plus secondaire encore qu'à celui d'Avignon ; et notez que cette partie de la continuation de Frédégaire fut écrite (croit-on) sur l'ordre de Childebrand lui-même, qui paraît du moins par là avoir eu un certain goût pour les lettres.

Or le sujet du poème de Sainte-Garde, c'est le siége de Narbonne qu'il considère comme ayant définitivement délivré la France (ou plutôt la Gaule) de l'invasion sarrasine, et dont il donne d'ailleurs toute la gloire à Childebrand, en repoussant dans l'ombre autant que possible le véritable vainqueur, Charles-Martel.

Pourquoi mentir ainsi à l'histoire? Si l'auteur voulait effectivement célébrer le triomphe des Francs sur les Sarrasins et de la Croix sur le Croissant, pourquoi ne pas prendre pour héros le vrai héros de cette grande guerre, c'est-à-dire Charles-Martel, dont Childebrand ne put être jamais que le second? C'est qu'au fond notre poète tenait fort peu à célébrer la victoire de l'Evangile sur l'Alcoran. Son vrai but le voici. Une opinion historique,

[1] « At contra vir egregius Carolus dux germanum suum, *virum industrium*, Childebrandum ducem, cum reliquis ducibus et comitibus, illis partibus cum apparatu hostili dirigit. » (*Continuat. Fredeg.* c. 109, dans Du Chesne, *Histor. de Fr.* I, 771.)

nouvelle alors, habilement soutenue par André Du Chesne, confirmée depuis par les Bénédictins dans leur *Art de vérifier les dates*, faisait de ce Childebrand le bisaïeul de Robert-le-Fort, premier duc de France, auteur certain de la dynastie capétienne. Childebrand devenait ainsi la vraie tige de la maison royale de France régnante en 1666, le premier des ancêtres de Louis XIV. La grande et l'unique raison de Sainte-Garde pour le chanter et pour en faire un héros, en dépit du silence de l'histoire, c'est, comme il nous le dit lui-même,

« Que son sang a coulé dans le cœur de Louis. »

Il tenait à glorifier en Louis XIV « le plus noble des rois par ses ancêtres; » il était donc nécessaire d'entourer le nom de son premier ancêtre d'une gloire incomparable; de là la nécessité du *Childebrand*, — poème épique en seize livres et quatorze mille vers.

Rassurez-vous!... nous n'en possédons que le quart, soit trois mille et quelques cents vers, divisés en quatre livres; — et cela, par suite des ingénieuses précautions imaginées par l'auteur lui-même pour faire lire plus aisément son œuvre. Laissons-le s'expliquer sur ce sujet, ses explications sont bonnes à voir :

« J'ai cru à propos (dit-il au lecteur dans son avertissement) de » te présenter ce poème à diverses fois, pour ta commodité et » pour la mienne. J'y trouve mon compte, parce que je pourrai » faire imprimer plus exactement chaque partie. Tu y trouveras » le tien, parce que tu verras ces vers avec bien plus de plaisir » s'ils te semblent passables, ou avec moins de peine s'ils ne sont » pas à ton goût, quand tu n'en auras pas trop à lire.

» Bien que ces sortes de lectures ne se fassent que par divertis- » sement, et que cette occupation soit très-libre, j'ai néanmoins » expérimenté qu'insensiblement, aussitôt qu'on tient un volume, » on se hâte d'en voir la fin, comme si c'était une tâche qu'on se » fût donnée. Ce désir aveugle nous pousse toujours avant, et » nous mène de page en page comme malgré nous. S'il arrive que

» ce livre soit trop gros, le lecteur succombe sous le travail à la » moitié de sa course, et il s'en va la tête rompue. Les plus sages, » quand ils voient ces masses de feuillets, n'en approchent point » du tout, ou ils se contentent de les regarder par la couverture, » et à mon avis ils font fort bien.

» Cette même crainte que j'ai eu de t'ennuyer *trop* (il est naïf!) a » fait que j'ai divisé chaque livre par chants, afin que ton œil ne » s'étonnât pas dans ces vastes campagnes d'écriture, comme dans » des pays perdus et dans ces landes désertes, où rien ne lasse » tant un voyageur que de n'apercevoir, de quelque côté qu'il se » tourne, ni arbres ni masures, mais seulement des sablons [1]. Ceux » toutefois à qui cette nouveauté déplaira, n'ont qu'à supposer que » les vers ne sont point séparés; ils reconnoîtront que la suite en » est liée, et que ces interruptions ne sont qu'apparentes.

» Trois autres parties, divisées en autant de livres que celle-ci » et d'une pareille forme, la suivront bientôt, chacune en leur » rang. »

Le vers de Boileau empêcha Sainte-Garde d'exécuter cette menace, et les trois dernières parties du *Childebrand* restèrent enfouies à jamais dans l'ombre du manuscrit. Pour juger ce que nous y avons perdu, examinons brièvement la seule qui ait vu le jour.

IV.

Les Sarrasins, assiégés dans Narbonne par Charles Martel, attendent un secours d'Espagne qui ne vient point, et se voient en l'attendant réduits à l'extrémité. Leur chef Athim (Sainte-Garde écrit *Athin*) les exhorte à se tirer de là bravement par un coup de désespoir, en faisant sur les chrétiens une vaillante

[1] En effet, le premier livre du *Childebrand* est divisé, outre le *prélude* (cité plus haut) en sept chants ou chapitres, le second livre en dix chants, le troisieme en douze et le quatrième en onze.

sortie. Le magicien Zarbal lui conseille de joindre la ruse à la force, et pour cela d'envoyer demander une trève à Charles Martel, en s'engageant à lui rendre la place sans coup férir si le secours d'Espagne n'arrive pas dans la huitaine. Les chrétiens s'endormiront sur la foi de cette trève, et dès la nuit prochaine, Athim les pourra surprendre et écraser dans leur camp. Le chef sarrasin adopte cette idée, et envoie des parlementaires à Charles Martel.

Sainte-Garde nous donne, à ce propos, une description assez détaillée du camp des chrétiens, où il s'efforce surtout de ravaler Charles Martel. Ainsi il nous montre les peuples de la Neustrie,

> Qui, privés de leur chef, le brave Childebrand,
> Le cœur plein de douleur le nomment en pleurant;
> *Méprisant de Martel les languissantes armes*,
> Ils nomment Childebrand et répandent des larmes[1].

L'auteur nous explique pourquoi Childebrand n'est pas là; c'est la jalousie de Charles Martel qui le tient loin du camp :

> Pour accroistre l'estime et soutenir la gloire
> Qu'il eut[2], *par son germain*, sur le Tarn et la Loire,
> Il assiégea Narbonne, espérant l'emporter.....

Mais la longueur de ce siége, qui dure depuis treize mois, le désespère :

> Souvent, dans les besoins, son germain il souhaite
> Et reconnaît bien tard la faute qu'il a faite.

S'il l'avait près de lui, Narbonne ne tiendrait pas si longtemps; mais aussi sa présence l'importunait :

> D'une jalouse humeur l'orage ambitieux,
> Célant d'un feint honneur un véritable outrage,
> Eloigna ce héros qui lui faisoit ombrage,

[1] *Childebrand*, p. 11.
[2] *Il*, c'est Charles Martel; *son germain* est Childebrand.

Mille fâcheux succès ont, depuis, fait sentir
A son âme troublée un mordant repentir[1].

Ainsi voilà comme notre poète arrange l'histoire : Charles Martel, à ses yeux, n'est rien qu'un habile voleur de la gloire de Childebrand ; s'il a vaincu les Sarrasins sur la Loire, dans la grande bataille de Tours, c'est par le bras de Childebrand, et quand ce bras lui manque, il ne peut rien, pas même prendre Narbonne. On devine dès lors comme il s'empresse d'accueillir les propositions que lui apportent les envoyés d'Athim. Citons ces vers, quoique assez mauvais, parce qu'ils expriment vraiment l'idée essentielle du poème :

Martel, par dessus tous, est devenu la proie
Des doux emportements d'une sensible joie :
Il va rendre la vie à son crédit mourant ;
Son renom ne craint plus l'éclat de Childebrand ;
C'est un coup signalé de sa noble conduite,
Dans les grands manimens dès son jeune âge instruite.
Son valeureux germain, qui, par tant de hauts faits,
Emporta tout l'honneur des Sarrasins défaits
Sur les bords de la Loire, — où la belle Touraine
De fruits et de moissons dore sa riche plaine, —
Ne peut pas égaler la gloire d'avoir mis
A l'extrême raison de si fiers ennemis :
Childebrand commença, Charle achève la guerre
Et de ces mécréans a nettoyé la terre[2].

Charles Martel donne donc entièrement dans le piége que lui a tendu Athim ; et pendant que le perfide Zarbal excite à la trahison Eudes, duc d'Aquitaine ; pendant qu'il fait brûler dans Narbonne les saintes reliques et tous les symboles du culte chrétien, Charles Martel ne songe qu'à se réjouir et ordonne un grand banquet en l'honneur de sa belle captive mauresque, la princesse Galiane, pour laquelle il brûle d'une *flamme* vive mais respectueuse. Avant le

[1] *Ibid.*, p. 10.
[2] *Ibid.*, p. 20-21.

banquet, Galiane raconte son histoire, récit épisodique d'environ 1,500 vers, qui absorbe les livres II et III du poème, c'est-à-dire la moitié de tout ce qui en a été publié.

Sans vouloir analyser cet énorme épisode, je dirai seulement que Galiane, fille d'Alafrin, émir de Tolède, avait été envoyée en Gaule pour épouser Eudes, duc d'Aquitaine, qui mettait à ce prix la continuation de son alliance avec les Sarrasins. Galiane, embarquée à Tortose, devait prendre terre à Narbonne; mais une tempête la poussa dans le port de Marseille, alors au pouvoir des Francs, et la mit ainsi aux mains de Charles Martel. Eudes, qui avait quitté l'alliance des Sarrasins pour celle des Francs, réclama Galiane comme son épouse. Charles d'abord la lui promit, mais bientôt, ayant appris la vive répugnance de la belle Mauresque pour le duc d'Aquitaine, et lui-même d'ailleurs se sentant le cœur touché de ses attraits, il retarda de jour en jour l'exécution de sa promesse : d'où la disposition d'Eudes à se tourner de nouveau contre les chrétiens. Pour Galiane, si elle hait Eudes, elle ne donne aucun espoir à Charles Martel, son cœur étant tout entier à un jeune prince maure, décoré du joli nom d'Imundar. Martel, lui, prend la chose en galant homme ; loin d'importuner Galiane, il l'entoure de protection, d'attention, de complaisances, au point de provoquer et d'écouter même trop patiemment l'interminable récit de ses chastes et infortunées amours avec Imundar.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La fin au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOTICE HISTORIQUE SUR PIERRE BLAYS, doyen du climat de Châteaubriant. — Châteaubriant, Chevalier.

Voici un petit livre comme nous en voudrions beaucoup. Est-il, en effet, une seule ville petite ou grande où l'on ne pût trouver, en questionnant et en cherchant bien, le souvenir presque perdu de quelques-unes de ces âmes de foi et de charité, qui furent pour le pays qu'elles habitèrent ce qu'on appelle si heureusement de *secondes providences*? Tel fut Pierre Blays dans une des localités les plus importantes du diocèse. Il fut le vicaire, le curé et, l'on peut dire, l'apôtre de Châteaubriant pendant plus d'un demi-siècle (1650-1706); il y renouvela l'esprit religieux qui s'était attiédi au souffle du protestantisme; il releva les autels, agrandit les sanctuaires, fonda un hôpital qui subsiste encore, et cependant, bien que je ne sois pas étranger à notre histoire locale, je ne m'en suis pas moins demandé en lisant son nom : — Qu'est-ce donc que Pierre Blays? — Triste habitude de notre mémoire! Elle n'oublie pas le bruit mais elle oublie le bien. Aussi ne saurions-nous rendre trop d'actions de grâces à ceux qui n'entendent pas laisser prescrire ces longs oublis, *longa oblivia*, comme dit le poète, et notamment, en cette circonstance, au regrettable docteur Verger qui rassembla, avant de mourir, les matériaux dont est faite la présente notice, et à M. Hippolyte Bain dont le zèle patriotique et religieux n'a pas

voulu les laisser enfouis dans les cartons qui les couvraient déjà de leur ombre et de leur poussière.

Pour bien apprécier l'apostolat de Pierre Blays, il faut se rappeler ce que Lenoir de Crevain dit de Châteaubriant dans son *Histoire de la Réformation en Bretagne*. Ce fut la première ville de la province où la secte tint un synode. « Il faut bien dire, raconte l'écrivain huguenot, que l'Église de Châteaubriant, en peu de temps, avait beaucoup profité, puisqu'en septembre 1560, n'ayant encore qu'un ancien, sans aucun pasteur, il se trouve qu'un an après, en septembre 1561, elle est pourvue du ministère et de tant de liberté qu'elle est choisie pour recueillir le synode plutôt qu'aucune autre. Après Dieu qui souffle où il veut et comme il lui plaît, j'en attribue la cause au nom de Condé. » — Les Condé étaient seigneurs de Châteaubriant. Crevain suppose même que le synode se tint dans une des salles de leur château, « qui sont, dit-il, des plus belles et des plus grandes du royaume. »

Ainsi patronné, le mal ne pouvait que faire de rapides progrès. Il gagna surtout la noblesse du voisinage et entama la bourgeoisie. Les édits devenaient-ils sévères? on se réunissait à Chamballan, chez les La Rochegiffard [1], au Boispéan [2], et à la Coquerie [3], dans les moments les plus critiques, sous un chêne *de remarque et de rendez-vous* dans la forêt. Les lois s'adoucissaient-elles? on tenait de nouveau des assemblées publiques dans la ville. L'histoire cite, entre autres, celles qui eurent lieu en 1576, chez un des notables de Châteaubriant, Guillaume de Croisemaille, sieur de l'Isle. Mais avec la Ligue, le troupeau se disperse sans retour.

A partir de 1577, on ne voit plus ni prêche ni ministre à Châteaubriant; l'erreur n'y fut cependant pas complètement étouffée;

[1] Ce fut à Chamballan que Fleury, ministre d'Angers, épousa, en 1584, la fille du célèbre ministre Louveau *qui le fit son gendre*, ajoute naïvement Crevain, p. 244.

[2] « Une autre annexe ou retraite de la même église (l'église de Châteaubriant) était alors le Boispéan. » Crevain, p. 244.

[3] « Outre Chamballan et le Boispéan, le troupeau de Châteaubriant pouvait aussi se recueillir à la Cocquerie. » (Crevain, p. 244.)

elle végéta dans l'ombre et produisit tantôt une tenace opposition à la vérité, tantôt une profonde indifférence religieuse.

« Il fallait un zèle persévérant accompagné des plus généreux efforts, dit M. Bain, pour ramener les protestants à la foi, restaurer les sanctuaires profanés, ressusciter les œuvres pieuses abandonnées, pendant cette douloureuse période, et fonder celles qui devaient faire refleurir parmi les catholiques les pratiques de la vie chrétienne. Ce fut la grande tâche à laquelle s'appliqua l'Église dans le siècle suivant.... On ignore si généralement les noms et le mérite éminent des ecclésiastiques qui, aux différents degrés de la hiérarchie, eurent l'honneur de coopérer à cette grande œuvre de salut, que nous serons heureux si nous retirons de l'oubli la mémoire d'un de ces hommes remarquables, modeste instrument dont se servit la miséricorde divine, lorsqu'elle reconstitua la société chrétienne, après les troubles religieux de notre patrie. »

Pierre Blays naquit à Châteaubriant de parents pauvres en 1621. Élevé par son oncle Jean Lenoir, doyen de Béré, il se prépara au sacerdoce, à Paris, dans cette pieuse communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet que venait de fonder Adrien Bourdoise, l'ami dévoué mais rigide d'Olier et de saint Vincent de Paul. On sait qu'Olier s'étant présenté un jour à Saint-Nicolas pour y célébrer la messe, Bourdoise lui refusa des ornements parce qu'il lui trouva une tenue trop mondaine. Un autre jour, il se laissa entraîner et égarer par l'ardeur de son zèle jusqu'à traiter Vincent de Paul de *poule mouillée*, parce qu'il remarquait en lui une circonspection qui n'était pas dans son caractère. Tel fut le maître austère qui dirigea les études et la jeunesse de Pierre Blays, et ce fut au sortir de ses mains qu'il fut appelé par Jean Lenoir à partager la charge de son ministère.

Châteaubriant, bien que ville close avec château-fort et baronnie, n'avait point de titre curial, et son église de Saint-Nicolas était une simple chapelle dépendante de la paroisse de Béré. Ainsi en était-il au Croisic, ville plus importante encore et plus riche, qui comptait douze cueillettes ou quartiers et qui n'en était pas moins comprise dans la paroisse de Batz. Les faits de ce genre

étaient nombreux. Ils tenaient à d'anciennes fondations, à celle du prieuré de Béré notamment au XIe siècle et à celle du prieuré de Batz au Xe. Ces prieurés étaient devenus des centres religieux pour tout le pays.

Mais Béré n'était pas seulement le chef-lieu de la paroisse, il l'était de plus de ce qu'on appelait le *climat* de Châteaubriant. Le diocèse était divisé en quatre climats : celui de Nantes ou de la *Chrétienté* et ceux de Châteaubriant, la Roche-Bernard et Saint-Sébastien-d'Aignes ou d'outre-Loire. A la tête de chaque climat était un doyen qui avait droit de visite sur les cures de sa dépendance. Soixante-dix cures étaient ainsi soumises à la visite du doyen de Béré [1]. On voit que, si la position était difficile, elle était, en même temps, très-influente et très-honorée. Pierre Blays ne refusa ni les difficultés, ni l'influence, ni les honneurs ; mais fit servir le tout au bien de sa paroisse et à la gloire de Dieu. Il faut lire dans la notice même le détail de ses travaux et des obstacles qu'il eut à vaincre. Les plus graves lui vinrent beaucoup moins des consciences dont sa foi et sa charité le rendaient promptement maître, que de la pénurie des temps. Sans cesse l'argent lui manquait, soit pour ses chères églises de Saint-Jean et de Saint-Nicolas, soit pour cet hôpital de l'*Enfant-Jésus*, dont il avait résolu de doter sa paroisse. Ne pouvant bâtir dans sa détresse, il assemblait du moins des pierres dont le triste aspect appelait l'attention et les aumônes [2]. C'est de la même manière qu'avec cent écus et quelques pierres étalées à propos, Languet de Gergy parvint à édifier le portail de Saint-Sulpice. Pierre Blays eut, en définitive, la consolation de conduire à bien toutes ses œuvres. Une seule chose lui manquait encore ; il aurait voulu avoir des reliques ; mais en dépit de son bon vouloir ce n'était ni à Châteaubriant ni autour de Châteaubriant qu'il avait chance d'en

[1] La notice place, par suite, le doyen de Béré *à la tête du clergé du diocèse.* C'est beaucoup dire. Comme préséance, il passait naturellement avant tous les recteurs ; mais ce droit, il le partageait avec les autres doyens, et, comme autorité, il n'en avait que sur le clergé de son climat.

[2] La notice contient les noms des bienfaiteurs. Le premier est celui de Julienne de la Houssaye pour quarante livres de rente, puis vient le doyen Blays, qui donne son revenu, un jardin et un constitut de trois cents livres, etc., etc.

trouver. Entreprendrait-il un long voyage? sa bourse était trop vide. Dans son embarras il eut recours à un expédient que dom Martène eût certainement fait figurer, s'il l'avait connu, dans son *Trésor des Anecdotes.*

« Dès le commencement de son ministère, lisons-nous dans la notice, Pierre Blays avait fait apprendre à un enfant sage, prudent, discret, intelligent, un état capable de le faire vivre facilement en tout pays civilisé.... Et quand ce jeune cordonnier put également perfectionner les souliers ferrés du paysan, la botte éperonnée du gentilhomme et l'élégante chaussure d'une châtelaine, après l'avoir muni d'une hotte contenant tout ce qu'il lui fallait pour exercer sa profession dans les châteaux et les chaumières, il le dépêcha en lointain pays, par delà les monts, jusqu'à Rome, à Monseigneur Luette de la Pilorgerie, doyen de Saint-Yves des Bretons, son compatriote et son ami. Ce prélat devait remettre au messager un coffre précieux. Le voyage d'aller et retour dura plusieurs années.... Les péripéties durent être variées à travers les neiges des Alpes et les brigands des Apennins... Mais enfin le serviteur fidèle agit avec tant de soin, de respect et de bonheur qu'il ne manquait pas un seul cachet lorsqu'en présence des personnes pieuses et notables de la ville, fut retiré du fond de la hotte le coffret contenant d'authentiques et saintes reliques [1]. »

M. Bain a vainement cherché dans les archives et les souvenirs de la ville de Châteaubriant le nom du petit cordonnier. Il n'a rencontré qu'un vieux proverbe. Une personne très-âgée, dit-il, se souvient d'avoir entendu sa mère dire à son jeune frère : « Ah! ce n'est pas toi qui mériterais d'être choisi pour aller à Rome chercher des reliques. »

Je le répète, il serait très à désirer que les opuscules du genre de celui que j'analyse se multipliassent. L'intérêt local y ajoute

[1] *Notice historique sur Pierre Blays*, p. 27. — Mgr Luette de la Pilorgerie ne borna pas sa générosité à cet envoi. Étant revenu de Rome à la fin de 1685, il fit don à sa ville natale du corps de saint Victorien qu'il tenait de la munificence du Saint-Père. La translation de ce corps saint se fit le 22 janvier 1686, à la suite d'une mission qui produisit les fruits les plus abondants et avec une pompe à laquelle toutes les paroisses voisines s'associèrent.

beaucoup à l'intérêt plus général qu'offrent toujours des vies utiles et généreuses. La réunion de ces opuscules finirait peu à peu par former, dans chaque diocèse, un *Nobiliaire* à part qui vaudrait bien les autres.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UN VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, par M. Jules Verne. — Paris, Hetzel, 18, rue Jacob.

Le titre de cet ouvrage est fait pour piquer la curiosité, et, bien que le livre s'adresse plus à l'intelligence qu'au cœur, on ne peut dire qu'il trompe notre attente. L'auteur est un Nantais, M. Jules Verne, connu par d'autres écrits et qui publiait récemment, dans le *Magasin d'Éducation et de Récréation*, un intéressant récit de voyage, *les Anglais au pôle nord*, que j'avoue préférer au *Voyage au centre de la terre.*

La donnée du nouveau livre a d'ailleurs le mérite de n'être point banale. Le personnage principal est un certain savant allemand, pas un savant en *us*, puisqu'il s'appelle Lidenbrock, et dont voici le portrait en original : « Représentez-vous un homme grand, maigre, d'une santé de fer et d'un blond juvénile qui lui ôtait dix bonnes années de sa cinquantaine. Ses gros yeux roulaient sans cesse derrière des lunettes considérables, son nez long et mince ressemblait à une lame affilée ; les méchants prétendaient même qu'il était aimanté et qu'il attirait la limaille de fer. Pure calomnie ! il n'attirait que le tabac, mais en grande abondance, pour ne point mentir. »

C'était d'ailleurs un savant véritable, passionné du désir de faire faire, comme il disait, un pas nouveau à la science. Or, dans un vieux, vieux livre, il découvre un manuscrit en caractères runiques, et pour nous logogriphiques, qui lui révèle qu'au XVe siècle, un autre savant, appelé Saknussem, a exécuté, mais incognito, pour la postérité, le plus hardi comme le plus singulier des voyages, un voyage dans l'intérieur de la terre, en pénétrant par le cratère

d'un volcan éteint situé en Ice-lande. Ce voyage, tout au moins fort périlleux, maître Lidenbrock, piqué d'émulation, veut l'entreprendre à son tour, emmenant avec lui son neveu et son élève, le jeune Axel, lequel, moins enthousiaste ou plus raisonnable, préférerait, je crois bien, rester au logis, plutôt que de s'aventurer dans le trou en question où le moindre des risques est celui de se rompre le col cinquante fois pour une, sans compter qu'arrivât-on au fond, contre toute probabilité, sain et sauf, on n'est pas bien sûr de pouvoir remonter. Mais le savant, tout à son projet, ne se préoccupe pas de cette bagatelle, dont s'inquiète fort, et je le comprends, son prudent neveu, qui a pour cela ses raisons.

Pourtant le pauvre Axel se résigne : il faut l'avouer, pas précisément par amour pour la science, mais pour complaire à monsieur son oncle, et à cause des jolis yeux d'une certaine Grauben, fille dudit, et dont le jeune homme espère, au retour du voyage, si par miracle on revient, obtenir la main. Après ce préambule, commence le récit de cette audacieuse excursion, dont je n'ai pas besoin de dire que l'imagination de l'auteur a fait tous les frais. Je ne suivrai pas les voyageurs dans ce monde subterranéen, dont M. Verne, en géologue et en paléontologue, nous fait une description qui annonce un homme au courant de ces matières, comme un écrivain exercé et ingénieux. La descente dans le cratère, vrai puits de l'abîme, offre des péripéties intéressantes, émouvantes; mais, nécessairement, il y a, par instants, quelque uniformité dans le récit du voyage, où manquent un peu les épisodes; c'est un écueil qu'il semblait difficile d'éviter. Néanmoins j'ai admiré le talent avec lequel l'auteur s'est tiré du labyrinthe et de ses difficultés accumulées par lui comme à plaisir; il lui a fallu, avec quelque science, pas mal d'esprit et de style pour faire une sorte de roman, et point ennuyeux, à propos de géologie, de minéralogie, etc. C'est là un vrai tour de force, mais que je ne lui conseillerais pas de risquer une seconde fois. Je crois qu'il a plus de chance d'intéresser le lecteur par la nouveauté des scènes, la variété des épisodes, en le promenant, comme il l'a fait avec succès déjà, sur le globe.

Ai-je besoin d'ajouter qu'au retour du voyage, d'où l'oncle et le neveu revinrent, je ne dirai pas comment, Axel épouse sa fiancée. Ils vécurent parfaitement heureux et aussi l'oncle, devenu un homme célèbre, « l'illustre professeur Otto Lidenbrock, membre correspondant de toutes les sociétés scientifiques, géographiques et minéralogiques des cinq parties du monde. »

BATHILD BOUNIOL.

LA RÉACTION PROVINCIALE.

Notre collaborateur, M. Hippolyte Minier, vient de prononcer, en quittant le fauteuil présidentiel de l'Académie de Bordeaux, un piquant discours sur *la décentralisation intellectuelle*. Le défaut d'espace nous prive du plaisir de le reproduire *in extenso;* nous en détacherons du moins cette page :

Quel est le but auquel aspire la réaction provinciale? Evidemment, elle ne songe point à décapiter la France en dépossédant Paris de sa suprématie intellectuelle. — Ce que nous voulons, c'est que les provinces, unies entre elles par le sentiment de leur conservation morale, forment un ensemble d'intelligences assez courageux, assez puissant, assez résolu, pour opposer une barrière à la science de contrebande, à la littérature corrompue et corruptrice, à l'art défiguré et profané.

Nous voulons que la province, prenant au soleil de la pensée la place qui lui est due, oblige Paris à voir en elle, non pas une rivale (pareille prétention serait une absurdité), mais un juge, ce qui est moins ambitieux et beaucoup plus grave.

Croyez-le bien, Messieurs, du jour où Paris aura appris à compter avec le jugement de la province; du jour où ses vers et sa prose, ses toiles et ses bronzes, s'ils offensent la raison ou la pudeur, trouveront, aux portes de toutes les villes de la France, une sentinelle vigilante leur criant : « On ne passe pas! » de ce jour là, la décentralisation sera un fait accompli.

Il y aura retour à la manufacture de toutes les œuvres malsaines; et Paris, le spéculateur suprême, voyant le sort de sa marchandise

tarée, changera bien vite de fournisseurs. Il aura recours aux maîtres, aux hommes dont la conscience égale le talent, et qui, travailleurs tardifs parce qu'ils méditent leur tâche, se voient aujourd'hui sacrifiés aux gâcheurs, qui vont vite afin d'être dispensés de faire bien.

Ainsi acceptée, cette pacifique réaction profitera à Paris en même temps qu'à la province; — à Paris, en le purgeant de tous les agioteurs de l'art et du style, en doublant sa prépondérance, devenue une autorité légitime; — à la province, en la vengeant du mépris dont Paris l'accable, en lui inspirant, par le sentiment de sa force, le sentiment de son devoir.

Les rapports qu'entretiennent les Corps savants, le retour fréquent des Congrès scientifiques et des Expositions régionales, l'échange des journaux, des revues, des livres, des publications de toute nature, voilà le lien intellectuel entre les provinces déjà tout formé.

Que reste-t-il à faire? — Peu de choses et beaucoup. Il faut que ce lien soit électrisé par le patriotisme provincial; qu'il y ait sympathies vives, relations permanentes, aide mutuelle entre les villes les plus lointaines; que le poëte éclos à Marseille soit aussitôt révélé à Lille; que l'amateur nantais encourage un pinceau toulousain; que, surtout, les jalousies de foyer s'effacent, et qu'il soit permis au voisin, s'il a du talent, d'avoir aussi de la célébrité.

L'atmosphère parisienne a souvent aidé à l'épanouissement de l'art; je le reconnais. Lui est-elle indispensable? Certainement non. — Une foule d'exemples sollicitent ma plume; mais je jette seulement un regard dans le domaine des lettres, et, devant le souvenir resplendissant de Jasmin et de Reboul, je demande si ce n'est pas un préjugé absurde de croire que le génie, pour fournir sa carrière, a besoin absolument de respirer l'air de Paris, et qu'il faille à la gloire, pour être nationale, qu'elle ait été conquise sur les bords de la Seine?

HIPPOLYTE MINIER.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La fontaine monumentale de Nantes. — Auguste Debay. — Le *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray. — Les élections de l'Académie française. — Les Jeux-Floraux. — Mgr de Lespinay.

Quand une tribu arabe voyage dans le désert, s'il arrive que l'un de ses membres, plus habile que les autres, découvre une source en soulevant quelques pierre ou en faisant un trou, la tribu tout entière pousse des cris de joie, et l'heureux inventeur est porté en triomphe. C'est ainsi qu'au désert se fait l'inauguration d'une fontaine publique. Dans le monde civilisé les choses se passent autrement, comme j'ai pu m'en apercevoir en assistant à la cérémonie qui a eu lieu à Nantes, le 16 mars dernier, pour célébrer, à la fois, l'anniversaire de la naissance du prince impérial et l'achèvement de la fontaine de la place Royale. Ce n'est pas, en effet, cher lecteur, une mince satisfaction pour mon orgueil de Nantais, de pouvoir proclamer, *urbi et orbi*, que notre bonne ville a pourtant réussi à doter ses habitants d'une fontaine jaillissante. Voici trois siècles qu'on y pensait, a dit M. le Maire dans son discours.

Tantæ molis erat salientem condere fontem!

Et il en a apporté la preuve en retraçant l'histoire des différents projets qui, depuis le XVIe siècle, sont demeurés sans exécution. Jamais entreprise n'aura mieux montré combien est long le chemin du projet à la chose, mais maintenant que nous tenons la fontaine, nous serions des ingrats de ne pas lui souhaiter la bienvenue.

En tout cas, je ne serai pas le premier à le faire, car le jour de l'inauguration, un grand concours de peuple se pressait aux abords de la place Royale. Un besoin, constaté depuis trois siècles, allait être satisfait; et, de plus, des drapeaux attachés aux réverbères indiquaient une fête; un long cordon de troupes formant un carré laissait un grand espace libre autour du monument délivré de ses échafaudages et de ses voiles; on s'attendait à des discours : *rem militarem et argutè loqui*, des soldats, des paroles, tout ce que nous aimons, si l'on en croit César. La fête va commencer.

Du balcon où je me trouve, j'aperçois, vers deux heures, l'arrivée d'un nombreux cortége; le corps municipal marche en avant, et il est suivi de la plupart des fonctionnaires en uniforme. Malheureusement le temps est un peu brumeux; il fait même froid; de sorte qu'au lieu de voir des costumes aux couleurs et aux aspects divers, je suis réduit à les deviner sous les paletots qui les recouvrent. Rendu auprès de la fontaine, en face de la rue Crébillon, M. le Maire lit un discours, auquel répond M. Ducommun du Locle, l'auteur des statues, et aussitôt l'eau captive s'élance de toutes parts en jets et en cascades, la musique militaire joue l'air de la *Reine Hortense*. — Voilà une fontaine bien baptisée. Le cortége circule à l'entour en félicitant l'artiste qui a fait à la ville le cadeau de ses statues, et en complimentant aussi le fondeur qui les a coulées. Peu après avait lieu le défilé des troupes, et l'inauguration était terminée. Le soir des illuminations au gaz, dont la lumière en faisant miroiter l'eau produisait un charmant effet, ont attiré une grande foule. — Cette solennité, vous le voyez, ne rappelle en rien la fête improvisée qui se fait au désert, mais là ne se bornent pas les différences. C'est le propre de l'état de nature d'attacher de l'importance à l'eau, quand il s'agit d'une fontaine, et les gens civilisés se gardent bien de tomber dans ce travers; aussi la naïade municipale, qui connaît son monde, a-t-elle jusqu'à présent, sauf quelques demi-journées, tenu soigneusement fermé le robinet qui permet à l'eau de décrire de jolies courbes et de rafraîchir l'atmosphère. Nos nymphes et nos tritons de bronze passent le plus clair de leur temps dans un repos aride et solennel, et, juchés sur leur Olympe de province, ils donnent aux promeneurs un vague souvenir de Versailles,

> Où les Dieux font tant de façons
> Pour vivre à sec dans leurs cuvettes.

Pauvre Manzanarès, à qui le fils Dumas fit un jour cet outrage de prier un garçon de te porter par pitié le reste d'un verre d'eau, console-toi : tu auras une sœur dans la fontaine de Nantes!

Mais ce que le Manzanarès est incapable d'offrir, ce sont les statues dont M. Ducommun du Locle et M. Grootaers ont orné notre monument; et de même que la suppression de la musique dans un opéra aide à comprendre les beautés du libretto, de même la suppression des jeux de pompe est favorable à l'examen de la fontaine; on peut approcher sans craindre de se mouiller.

Les statues de M. Ducommun sont au nombre de six, et celles de M. Grootaers, qui ont une importance secondaire, au nombre de huit. Les premières représentent la *Ville de Nantes*, la *Loire*, l'*Erdre*, la *Sèvre*, le *Cher* et le *Loiret*. La *Ville de Nantes*, statue en marbre,

tient à la main une lance à trois pointes et elle occupe un petit piédestal placé au milieu de la vasque circulaire qui domine le monument. Un malin du *Figaro* a prétendu que sa lance était une grande fourchette à huîtres. Comme avec irrévérence parlent des dieux ces Parisiens! Mais moi qui suis de Nantes, j'imagine que la ville, qui n'est pas encore complètement brouillée avec Neptune, malgré la protection que ce dieu accorde à Saint-Nazaire, lui aura emprunté son trident, et j'espère que, redoré à neuf, comme il paraît l'être, il jettera un éclat propre à encourager les zélés pionniers du canal maritime. Certaines gens regrettent que cette statue soit en marbre, quand les autres sont en bronze. Je ne suis pas de leur avis, et je trouve que le marbre se prête mieux que le bronze à exprimer cette sérénité que l'artiste a voulu peindre, en composant l'image de notre bonne cité. Les autres statues des fleuves sont, pour la plupart, dans cette attitude que Boileau a rendue classique par cette description du Rhin, qui,

> Appuyé d'une main sur son urne penchante,
> Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

L'Erdre et la *Sèvre*, faisant face à la rue Crébillon, sont deux nymphes fort gracieuses, dont l'une est endormie, et l'autre fort éveillée, ayant entre elles la *Loire*, qui a chaque main posée sur une urne. Le *Figaro* a qualifié cette dernière de bonne grosse mère, ce qui n'est pas parfaitement exact, bien qu'en réalité ses formes soient démesurées, eu égard aux proportions de ses compagnes.

Le *Cher* est un fleuve conforme aux traditions, un véritable dieu marin, dont le front est enguirlandé d'herbes aquatiques, et dont la main tient une rame ou un gouvernail. Le *Loiret*, qui lui sert de pendant et regarde comme le *Cher* le fond de la place Royale, est un joli jeune homme plongé dans le sommeil et qui semble aussi indifférent aux critiques que son voisin paraît disposé à les braver. Quant aux tritons, qui se tordent en soufflant dans des conques marines, ils sont au nombre de huit et font honneur au sculpteur nantais qui les a composés. Ces diverses statues, disposées sur un édifice de granit, auquel on pourrait souhaiter des formes moins massives, constituent en définitive une fontaine fort remarquable et qui n'est point indigne d'être comparée aux plus belles. Un défaut cependant, fort grave en un tel monument, destiné à être vu sous quatre faces, c'est de n'offrir, en réalité, que deux aspects où l'œil puisse se reposer avec satisfaction. Le *Cher* et le *Loiret* forment l'un de ces aspects; l'*Erdre*, la *Loire* et la *Sèvre* forment un autre ensemble; mais si l'on regarde les deux autres faces, on voit des statues qui, non contentes de se tourner le dos, le tournent au spectateur, sans daigner même lui montrer leurs profils. Ce défaut malheureusement est

de ceux qu'on ne réforme pas; il tient à la composition générale de l'œuvre, et quelque reproche que l'on puisse adresser à la *Loire,* elle a du moins cet avantage de n'être pas incorrigible.

Au moment où les habitants de Nantes sont occupés à causer des sculptures de M. Ducommun, voici que nous apprenons une nouvelle bien triste pour les arts : Auguste-Hyacinthe Debay, né à Nantes, en 1804, vient de mourir, après avoir fourni avec talent une double carrière de peintre et de sculpteur. Comme peintre, Auguste Debay était élève de Gros, et comme sculpteur, il avait eu pour maître son père, Jean Debay, qui avait habité notre ville pendant plusieurs années, et qui vécut assez pour recevoir, en même temps que son fils Auguste, une médaille de première classe à l'exposition universelle de 1855. A cette même exposition, Jean-Baptiste Debay, un autre de ses fils, né aussi parmi nous, avait obtenu une haute distinction. Tous les journaux ont rappelé, à l'occasion de cette mort récente, les œuvres principales d'Auguste Debay, mais ils n'ont rien dit de l'une d'entre elles que possède notre musée et que le livret mentionne ainsi : « Episode de 1793 à Nantes; signé : Auguste Debay, 1838. » On aperçoit l'échafaud et le bourreau; les demoiselles de la Méteyrie attendent, en chantant un cantique, que la mort les ait délivrées de la pitié insultante d'une populace qu'elles méprisent.

O rêve! ô vision! ne sont-ce point des anges
Détachés un instant des sublimes phalanges,
Pour soutenir les cœurs au pied de l'échafaud
Et pour les emporter frémissants au Très-Haut? [1]

Ce tableau est fort beau; mais on s'accorde à considérer comme le meilleur qu'il ait fait *Lucrèce au forum de Collatie*, appartenant au musée du Luxembourg. Debay est aussi l'auteur du tombeau de Mgr Affre et de ce joli groupe représentant Eve avec ses deux enfants sur ses genoux et connu sous ce titre : *Le Berceau primitif.*

Puisque aussi bien nous sommes au chapitre des beaux-arts, nous ne pouvons passer sous silence le concert spirituel qui a été donné, le mercredi de la Semaine-Sainte, dans la salle des Beaux-Arts de Nantes. Une nombreuse et sympathique assistance avait voulu entendre chanter le *Stabat* qu'un Nantais, grand prix de Rome, M. Bourgault-Ducoudray, allait faire exécuter lui-même. Au moment où le jeune compositeur se préparait à donner le signal, un des choristes lui a remis un bâton d'honneur

[1] Le *Proconsul*, par M. Emile Grimaud. Jamais notre collaborateur n'a été mieux inspiré que dans cette belle poésie, et il est juste de rendre à M. Debay cet hommage que ce fut ce tableau qui l'inspira. Le *Proconsul*, qui fait partie des *Poèmes vendéens*, a été publié dans la première livraison de la *Revue* (janvier 1857.)

en ébène sculpté, incrusté d'or, qui lui était offert par les dames patronesses des bonnes œuvres et tous les exécutants, pour le remercier de son dévouement aux pauvres et lui témoigner la vive estime qu'inspire son beau talent. Puis l'œuvre nouvelle a été entamée, poursuivie avec un ensemble remarquable, et, pendant plus d'une heure, a tenu toute l'assemblée sous le charme.

C'est une musique savante, pleine d'effets dramatiques et d'élan, qui produirait une impression saisissante sous les voûtes d'une cathédrale, où nous eussions mieux aimé l'entendre. Elle fait le plus grand honneur à M. Bourgault-Ducoudray, qui a dû être bien heureux de recevoir, à la fin de la soirée, la couronne d'or que lui a présentée, au bruit des plus sonores applaudissements, M. le président du Cercle des Beaux-Arts, au nom de cette Société. Une pareille ovation aura été d'autant plus douce au cœur de notre jeune artiste, qu'il la devait à ses compatriotes eux-mêmes.

S'il est vrai, comme on le dit, que les succès de jeunesse soient les plus enivrants, M. Bourgault-Ducoudray doit être satisfait.

Mais le grand succès de jeunesse dont la France politique et littéraire s'entretient en ce moment, c'est l'élection de M. Prévost-Paradol à l'Académie française, en remplacement de M. Alfred de Vigny. M. Paradol, dit-on, pouvait attendre encore, et la patience lui était d'autant plus facile qu'il était sûr d'arriver; ce choix considéré en lui-même est un excellent choix, M. Paradol a un grand talent, et dans un certain genre il peut même se dire sans rival; son caractère nous inspire de profondes sympathies; néanmoins nous aurions beaucoup préféré que de lui-même il cédât le pas à Jules Janin, son collègue des *Débats*. Que vont penser les vieux abonnés de ce journal en le voyant ainsi divisé contre lui-même? Déjà sans doute ceux de ses lecteurs qui ne sont point aveugles ont pu s'apercevoir que le drapeau de la vieille feuille avait subi dans ces derniers temps des réparations que l'on ne sait trop comment qualifier, et qui font penser à la teinture ou au rapiéçage; mais si quelque chose a déteint au *Journal des Débats* ce n'est assurément pas Jules Janin, tel aujourd'hui qu'il était il y a vingt ans, et tel que nous espérons retrouver M. Paradol quand il aura vu se lever autant de soleils que le spirituel critique. Il y a, en effet, deux choses dont il faut savoir tenir compte à Jules Janin, il a été fidèle à d'anciennes amitiés, et n'a jamais voulu être autre chose qu'un homme de lettres. Une carrière ainsi parcourue mérite l'Académie quand l'écrivain peut en outre apporter à l'appui de sa candidature quelques perles fines que les amateurs savent bien distinguer dans la bimbeloterie composant l'immense bagage littéraire de Jules Janin. Cet homme a prodigieusement écrit; il est tombé dans le radotage, dans le papillotage, d'accord; il a fait *l'Ane mort*

et la femme guillotinée, qui malheureusement sont toujours vivants; il a écrit *le Mariage du critique*, et si l'on voulait être sévère on lui trouverait encore d'autres péchés de jeunesse; tout cela ne nous empêche pas de lui souhaiter l'Académie au nom de la grande place qu'il a occupée dans les lettres, et aussi de la discrétion qu'il a montrée en n'assiégeant pas dès l'adolescence les portes de l'Institut. Du reste, le critique éconduit s'est vengé en homme d'esprit de sa mésaventure, et le feuilleton qu'il a publié pour se consoler est ravissant de verve, d'entrain, de grâce et d'innocente malice. Janin a fait un rêve qu'il raconte; il est académicien, et dans une séance fantastique il prononce son discours de réception, et selon l'usage il fait l'éloge de son prédécesseur Alfred de Vigny: « Il était minuit; par un ciel rayonnant d'étoiles, dans le grand silence, au bruit du fleuve emporté vers l'Océan..... il me sembla que soudain les portes de l'Institut étaient ouvertes et que des voix confuses m'appelaient sous les voûtes solennelles de l'Académie. » Puis il raconte ses premiers pas dans la carrière des lettres, et comment il a eu le bonheur d'y faire son entrée à l'heure propice où tout renaissait et grandissait en France sous l'influence du gouvernement libéral de la Restauration. Il peint cette jeunesse dont les idées bouillonnaient et présentaient une véritable image du chaos. Il montre Alfred de Vigny comprenant le premier le bonheur de l'ordre et le charme ingénu du bon sens, et voici de quelle façon il finit par parler du feuilleton :

« Frédéric le Grand, qui fut presque un des vôtres, tant il aima Voltaire et d'Alembert, le lendemain d'une grande bataille où son royaume était en jeu, comme il demandait à ses capitaines: « Savez-vous, messieurs, quel fut le plus brave et le plus hardi de la journée? » ils répondirent en s'inclinant : « C'est vous, sire! — Oh! bien, reprit le roi, ce n'est pas moi, c'est un petit fifre. Au plus chaud de la bataille, il n'a pas cessé de souffler dans son turlututu.

» Or, messieurs, le feuilleton et le *turlututu* c'est même chose. »

Quoi qu'il en soit, M. Paradol ne sera point déplacé dans l'illustre assemblée et, n'était la question de préséance, il n'y aurait rien à dire, et nous battrions volontiers des deux mains. De toutes parts les félicitations lui arrivent, et les cartes de visite pleuvent chez lui en si grande abondance que sa concierge lui demandait l'autre jour : Monsieur va donc encore aller en prison que je reçois tant de cartes?

Vous dirai-je maintenant que M. Camille Doucet, que vous ne connaissez probablement pas, l'a emporté sur M. Autran et vient d'acquérir de la sorte une notoriété que ni ses œuvres ni ses places ne lui avaient donnée? Il y a, prétend-on, dans cette élection une histoire de médecin; par amitié pour le Dr Doucet, frère du candidat, M. Guizot aurait agi en faveur du frère du médecin. Cela se répète, sans garantie, bien entendu, comme

cette anecdote d'après laquelle Henri IV aurait conféré la noblesse à un apothicaire dont les services lui avaient causé une grande satisfaction au retour d'un voyage. J'aime mieux croire tout simplement que l'Académie n'est pas fâchée de montrer de temps à autre sa puissance souveraine en faisant comme nos derniers rois qui se plaisaient à donner des titres à brevet, ce dont Saint-Simon enrageait, et à faire de la sorte des ducs sans duchés, et des comtes sans comtés.

Le fauteuil sur lequel M. Doucet va s'asseoir a appartenu à Bossuet ; les deux noms riment et voilà tout. Puissent les palmes vertes de l'académicien consoler M. Doucet de n'avoir pas vu le marronnier du 20 mars reverdir à sa date accoutumée, ce dont le *Moniteur* du 19 mars a pris la peine d'excuser le pauvre arbre, en disant que « le froid anormal que nous subissons a retardé, cette année, le mouvement ascensionnel de la sève, » et en racontant une petite histoire qui remonte à 1746 ; citation bien *ascensionnelle* qui ayant piqué au vif les érudits capables de remonter plus avant dans l'histoire, leur a donné l'occasion de parler de l'*arborem ruminalem*, ou figuier de Romulus, à qui Tacite a consacré le nº 58 du livre XIII de ses *Annales*.

Une académie moins célèbre et dont les prix se donnent sous la forme de fleurs, l'académie des Jeux-Floraux a vu cette année s'accroître d'une manière considérable le nombre des poètes qui se disputent ces prix ; 812 pièces ont été présentées. Dans le petit nombre de celles que le jury a distinguées, nous remarquons avec plaisir : *L'Ode à Alfred de Musset*, par M. Léon Valery, contrôleur des Contributions indirectes aux Sables-d'Olonne (Vendée), qui a remporté l'amarante d'or (prix du genre et de l'année), et l'ode intitulée : *Les Voix de la Plage bretonne*, par M. G. d'Audeville, de Nantes, qui a obtenu la même récompense.

Tous les Vendéens applaudiront comme nous à une distinction d'une autre nature que le Souverain Pontife vient d'accorder à M. de l'Espinay, vicaire-général du diocèse de Luçon, en lui conférant la dignité et les priviléges de *Protonotaire apostolique*. Le dimanche de la Passion, Mgr Collet a remis au nouveau prélat, avec les cérémonies accoutumées, les insignes de sa dignité.

Cette prélature est dans l'Eglise la première après l'épiscopat ; elle confère, entre autres droits, celui de porter l'anneau, la soutane violette et d'officier avec les insignes épiscopaux, excepté la crosse.

Nous ajouterons, avec la *Semaine religieuse* de Nantes : « Tous ceux qui connaissent Mgr de Lespinay savent qu'il est parfaitement digne à tous égards de la faveur que le vénéré prélat a obtenue pour lui, et pour le diocèse en sa personne, de la bonté de Pie IX, et que si cette dignité l'honore, elle n'en sera pas moins honorée par lui. »

LOUIS DE KERJEAN.

LE POÈME DE CHILDEBRAND.

V.*

Galiane ayant enfin achevé son récit, le dîner commence. Sainte-Garde décrit ainsi la salle du festin :

On dresse à même temps dans une riche salle
Le superbe appareil d'une table royale,
Où des monstres marins, dans des prisons d'argent,
Exercent du grand *queu* le sçavoir diligent.

Il paraît que c'était jour maigre, et que Charles Martel imposait à la belle Mauresque l'observation de l'abstinence, car la suite de cette description ne mentionne point de viande :

Là, mainte pyramide ajoute à la nature
De l'art ingénieux la *friande structure....*
Force bras de vermeil qui *règnent* à l'entour
Au milieu de la nuit font revivre le jour;
Des lustres de cristal la lumière pendante
Montre plus d'un soleil, dont la voûte est ardente [1].

On ne s'attendait pas sans doute à un tel luxe de girandoles dans la tente du rude vainqueur des Maures et des Frisons; mais Sainte-

* Voir la livraison d'avril, pp. 308-320.
[1] Livre IV, ch. 1er, p. 95.

Garde croit devoir traiter Charles Martel et ses contemporains comme des princes de la cour de Louis XIV. — Pendant le festin, un ménestrel, pour amuser les convives, chante sur le luth les aventures lamentables d'une princesse du Frioul appelée Romilde, qui, voyant son mari tué par l'ennemi, s'efforce d'arrêter le farouche vainqueur par les charmes de sa beauté et de son éloquence :

« Ne nous penses-tu pas, dit-elle, assez perdus ?
Tant de gémissements, tant de pleurs épandus,
Les temples embrasés, les villes désolées,
Et les plus saintes lois par le fer violées,
Les eaux teintes de sang et le cri des blessés,
Et les monceaux de morts l'un sur l'autre entassés,
Ces spectacles affreux peuvent-ils bien te plaire,
Et n'ont-ils point encore assouvi ta colère[1] ? »

Nous ne poursuivrons pas cette histoire de Romilde; Sainte-Garde adore les digressions, les épisodes, les chemins de traverse, et il nous faut au contraire revenir au grand chemin et à l'action principale, pour mettre à fin cette analyse, qui s'allonge trop.

Pendant que le festin s'achève, la nuit tombe, Zarbal excite Athim à fondre sur le camp chrétien endormi sans défiance; les Sarrasins sortis de la ville marchent en silence; des esprits de l'abîme, répandus en l'air par les enchantements de Zarbal, soufflent l'audace dans le cœur des Maures, et dans celui des Francs la terreur. Le camp est attaqué, la mêlée s'engage avec une confusion.... trop fidèlement représentée par celle qui règne dans les vers du poète.

On y distingue cependant que les Sarrasins, divisés en deux corps, assaillent le camp chrétien de deux côtés à la fois, à droite sous les ordres d'Athim lui-même, et à gauche sous ceux de Mauronte. L'attaque de droite réussit pleinement :

Gontier, Fourci, Brunon, achèvent leur destin,
Aussi bien que Berthol, sous l'*alfange* d'Athin;
Ceux-là sont assoupis, et sans estre aperçue,
A l'esprit murmurant la mort trouve une issue,

[1] *Ibid.*, p. 97.

L'immobile Griffon, avec les yeux ouverts,
Endure que l'acier le taille d'un revers[1].

Voilà de durs vers qui, mieux que la prétendue dureté du nom de Childebrand, justifient assurément la critique de Boileau.—D'ailleurs, Sainte-Garde, fidèle à son système de dénigrement contre Charles Martel, nous le montre courant le guilledou pendant le massacre des siens :

Leur chef étoit loin d'eux, et Martel, *à loisir*,
D'une innocente amour prend le chaste plaisir[2].

C'était le moment, en effet! Impossible de trouver une ironie plus sanglante que cet *à loisir*.

A la gauche du camp chrétien, l'attaque des Sarrasins dirigée par Mauronte a moins bon succès. Gondebaut, comte d'Anjou, oppose quoique surpris une énergique résistance, et immole un grand nombre d'infidèles :

Le fer de Gondebaut ne revient jamais vide :
Qui comptera les coups que sa pique homicide,
De son éclair aigu, porta sur les vaillans
Qui s'offroient les premiers entre les assaillans[3] ?

Mais, cette bonne pique s'étant brisée à la fin à force de frapper, Gondebaut surpris par Mauronte tombe percé d'un coup mortel.

Cette mort donne lieu à un nouvel épisode — sur lequel nous reviendrons plus loin — et permet aux Sarrasins de se croire définitivement vainqueurs. Les Picards, les Wallons et les Flamands sont mis en déroute, les Neustriens eux-mêmes plient, et déjà les premières lueurs de l'aube matinale blanchissent le ciel,

Quand trente cavaliers, sous un azur qui vole
Et de lis brochés d'or sème une banderole,
Parurent.....
Sur un cheval persan, à l'égal du tonnerre,
Leur chef armé d'éclairs faisoit trembler la terre[4].

[1] Livre IV, ch. 4e, p. 107.
[2] *Ibid.*, p. 108.
[3] Liv. IV, ch. 5e, p. 111.
[4] Liv., IV, ch. 9e, p. 123.

Suit une centaine de vers, consacrée à décrire l'armure de ce chef, spécialement son bouclier, au centre duquel brille dans un émail prophétique la figure de Louis XIV, qu'on ne s'attendait pas de voir là. Puis le récit reprend :

Les trente paladins donnent sur les turbans
D'un pas précipité qui surpasse les vents.
Leur courage bouillonne, et l'ardeur qui les presse
Les porte où se montroit la foule plus épaisse.
Sur les monceaux de morts, à travers mille horreurs,
Les cris, les hurlements qu'épandent les fureurs,
Sur les longs bois rompus et le bris des épées,
Et les fanges de meurtre et de sang détrempées,
Bondissent leurs chevaux, qui jonchent les sillons
De Maures étonnés et de noirs bataillons.
Parmi ses grands exploits, cette troupe s'écrie :
Montjoye et Saint-Denis! CHILDEBRAND *et Neustrie*[1] *!*

Ainsi voilà le cri d'armes de la troisième dynastie attribué par anticipation au glorieux Childebrand. Aussi dès qu'il apparaît avec ses trente cavaliers, c'est aux Sarrasins de trembler, de fuir, ou de périr. Les Neustriens se rallient au contraire et se montrent dignes soldats de ce grand héros, dont le bras s'élève incessamment et ne s'abaisse pas sans porter par terre un infidèle. Hamet, Aramin, Zulème, Zamar et cent autres (bien comptés) en sentent le poids tour à tour; mais celui que Childebrand cherche par dessus tous, qu'il se réservé pour « victime exquise, » c'est le meurtrier de Gondebaut, le chef des Sarrasins, le perfide Mauronte. Il fuit, il se cache maintenant, ce Mauronte, si fier tout à l'heure.

Childebrand le joint enfin, fond sur lui, et lui lance un coup de son glaive, mais quel coup! Ce coup seul fait deux tronçons du corps de Mauronte; la partie supérieure jusqu'aux aînes roule à terre,

..... et le corps, séparé
Des cuisses et des reins, en palpitant essaie
Par des élans affreux d'appuyer sur la plaie.

[1] Liv. IV, ch. 10e, p. 126-127.

La partie inférieure, au contraire, reste en selle;

> La seconde moitié, qui se tient aux arçons,
> Forme un jet d'eau sanglant parmi de noirs frissons :
> Le cheval étonné, qui n'a que demi-charge,
> Les rênes sur le col l'emporte et prend le large [1].

On conçoit, après un pareil coup, que Sainte-Garde s'écrie :

> Aux yeux de Childebrand le plus grand cœur se glace,
> Et devant sa valeur toute valeur s'efface [2].

C'est sur cet exploit incomparable que se ferme le IVe livre et la première partie du *Childebrand;* nul besoin, franchement, d'aller au-delà. Un héros posé ainsi, et qui coupe un homme en deux comme une pomme, n'est-il pas nécessairement vainqueur de tout ce qu'il attaque?

VI.

Quelques citations achèveront de nous édifier tout à fait sur le *Childebrand.*

J'ai laissé de côté tout à l'heure l'épisode de Gondebaut, parce qu'il entrave lourdement l'action principale; mais il est curieux, j'y reviens. Après avoir peint le comte d'Anjou tombant sous le glaive de Mauronte, l'auteur nous montre, aux bords de la Loire, la belle comtesse d'Anjou, Berthe, occupant l'ennui de son attente à broder pour son époux bien-aimé

> ..... un manteau
> Où sa sçavante aiguille a mis ce qu'ont de beau
> L'exquise broderie et l'exquise teinture :
> Là se voit de leurs feux l'agréable peinture [3].

Suit la description de ce manteau brodé. Quel manteau, bon Dieu !

[1] Liv. IV, ch. 11e et dernier, p. 130.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] Liv. IV, ch. 6e, p. 113.

que n'y voit-on pas? La fameuse tapisserie de la reine Mathilde n'est rien en comparaison. On y voit Rainfroi, Charles Martel, Childebrand, Gondebaut, Varathon, etc., et non-seulement les actions, mais aussi les discours, et même les sentiments de ces divers personnages. D'ailleurs, Berthe travaille sans repos, sans relâche à ce merveilleux manteau, elle y passe littéralement ses nuits et ses jours :

Ainsi, sans se lasser, l'abeille industrieuse
Façonne ses rayons dont elle est amoureuse [1].

Mais enfin, après avoir travaillé une bonne partie de la nuit, elle s'endort, son sommeil se prolonge jusqu'au matin,

Et quand les oisillons de leur charmant ramage
Saluoient le soleil, essuyant leur plumage [2],

à ses yeux se montre en songe son bien-aimé Gondebaut, qui lui annonce sa mort en ces termes : « Je jouis maintenant, lui dit-il,

Je jouis de la gloire et de l'heureuse vie
Qui foule aux pieds la mort, qui se rit de l'envie;
Et, loin des noirs soucis qui régnent icy bas,
Qui la nuit et le jour vous livrent cent combats,
Vainqueur de la fortune, exempt de ses outrages,
Je respire un air pur sans vents et sans orages.
Si tu plains mes destins, si tu pleures mon sort,
Berthe, tu te plains donc de me voir dans le port
Après mille périls, dont la mer mutinée
Faisoit gémir ma barque aux flots abandonnée !
Tu te plains qu'un captif enfin brise ses fers,
Que la pourpre succède aux maux qu'il a soufferts! »....
Berthe avec un grand cri se réveille en sursaut :
— « Quoi! belle âme, tu fuis, et tu t'en vas là-haut,
Sans moi, boire à longs traits au torrent des délices !
Tu peux m'exposer seule à mille affreux supplices!
Donc le ciel de ton cœur a banni la pitié;
Il t'a fait oublier notre sainte amitié [3] ! » —

[1] *Id.*, ch. 8e, p. 120.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] *Id.*, p. 121.

En vain ses femmes lui veulent persuader qu'elle ne se doit point émouvoir d'un songe vain et chimérique; elle ne se laisse point abuser : —C'est mon époux, répond-elle, il vient de me le dire lui-même, il est mort; il n'y a plus, hélas! à en douter!.. — Mais en même temps, la forte résignation de la chrétienne surmontant l'affreuse douleur de l'épouse, elle s'écrie :

« Ordres de l'Éternel, adorables décrets,
J'aime et je n'ose voir vos terribles secrets :
J'approuve, en gémissant, cette triste aventure!
Si je me plains, Seigneur, je me plains sans murmure;
Mais souffres que mes pleurs soulagent mes ennuis.
Je sçay ce que je dois, je sçay ce que je suis :
Mon cœur doit révérer ta sagesse profonde
Dont les soins paternels environnent le monde.
Mais je suis misérable, — et mes fortes douleurs
M'obligent malgré moi de répandre des pleurs [1]. »

Il y a dans ces vers et dans tout cet épisode un sentiment poétique vrai, élevé, bien rendu, un style généralement ferme et net, qui n'est pas par trop indigne du XVIIe siècle.

Voici un autre tableau, d'un autre genre. C'est, tout au début du poème, le roi Athim qui, réduit dans Narbonne aux dernières extrémités, et désespérant du secours d'Espagne si longtemps attendu, excite les guerriers maures à un suprême effort. Sainte-Garde nous le peint opposant aux coups du sort un cœur inflexible :

L'orage qui le bat rend son âme plus fière;
Son désastre l'élève, et lorsque sans effroi
Il voit tomber son sceptre, il paroît plus grand roi.
Il assemble les siens; ses regards pleins de rage,
Ses discours pleins d'ardeur embrasent leur courage:
— « A l'abri de nos tours, assis, les bras croisés,
Nous laissons approcher ces lâches baptisés!
(Disoit-il) compagnons, nous n'osons nous défendre!
Pourquoi dissimuler? Vaut-il pas mieux se rendre?....
Vous frémissez, soldats! Ce mot vous fait horreur.....

[1] *Id.*, p. 122.

O ciel! que je chéris cette noble fureur!
Qu'elle découvre bien cette vertu hautaine
Contre qui les hasards n'ont qu'une force vaine!
Lassons donc la fortune et, par de nouveaux coups,
Enfin contraignons-la de se tourner pour nous :
La valeur la surprend; souvent elle caresse
Un cœur qui la gourmande, un hardi qui la presse.
Quittons l'espoir trompeur du secours attendu :
Il faut, pour gagner tout, estimer tout perdu.
Quand la prochaine nuit, de silence voilée,
Atteindra le milieu de la voûte étoilée,
Sortons subitement, perdons nos ennemis;
Portons la peur, la mort, à leurs rangs endormis!
Nous vaincrons ou mourrons!.... La mort ou la victoire
Nous couronnera tous d'une immortelle gloire [1] !

VII.

S'il n'y avait dans le *Childebrand* que des vers de cette sorte, il y aurait certainement lieu de réformer le jugement de Boileau. Mais malheureusement il n'en est rien, et la sentence du grand satirique n'a que trop de quoi se justifier.

D'abord, au point de vue de la composition — on l'a déjà pu remarquer — Sainte-Garde a une passion malheureuse pour les descriptions, les digressions et les épisodes, qui le pousse à couper incessamment, de la façon la plus fatigante, le fil de son récit et de son action principale. Outre les deux longues descriptions de l'armure de Childebrand et de la tapisserie de Berthe d'Anjou, dont on a déjà parlé, je note encore, entre autres, celle de la tempête qui poussa Galiane dans le port de Marseille, celle du costume, de l'armure et de la tente de Charles Martel, celle d'une course de bagues à Tolède (dans le récit de Galiane), etc. Toutes ces descriptions sont interminables, la dernière n'a pas moins de sept cents vers; elles abondent en anachronismes, en détails minu-

[1] Livr. I, chap. 1er, p. 3-4.

tieux, mal choisis et mal rendus, en mauvais goût, en vers durs, et pour dire d'un mot leur plus grand défaut, elles ennuient irrémissiblement. — Voici, par exemple, le glaive de Charles Martel :

La garde d'or massif du large coutelas
Au pommeau d'escarboucle, avec la croix couverte
De rayons d'émeraude et d'une foudre verte,
En foule présentoit aux regards *éperdus*
Du Gange et du Levant les trésors confondus.
La *bouterolle* égale a, sur l'orfévrerie,
Un rocher qui répand des feux de pierrerie.
Le métal émaillé dont est fait le fourreau
Représente un vallon où serpente un ruisseau :
C'est l'heureuse Tempé, de lauriers couronnée,
Que de flots de cristal arrose la Pénée....
Les Amours enjoués folâtrent sur la rive [1]...

La vallée de Tempé servant de fourreau au glaive de Charles Martel! Qui l'eût cru? La description complète de ce fourreau absorbe jusqu'à quarante-six vers; mais aussi que de choses, que d'hommes, que de dieux même, sur ce fourreau sans égal! Puis vient la description du baudrier, puis celle du trône de Charles Martel :

Le dais à fond d'argent, qui de bleu se fleuronne
Et d'un abri pompeux le général couronne,
Tient à quatre cordons de cramoisi, tendus
Par quatre anneaux d'agathe au plat-fond suspendus.
Une étoffe de Tyr, dont l'or brille d'étoiles,
En forme de plat-fond étend ses riches toiles;
Ses pendans précieux bâtissent en quarré,
De leur *illustre* chûte, un salon empourpré.
Des portraits à l'aiguille environnent l'enceinte,
Où des aïeux de Charle on voit l'histoire peinte [2].

Et l'on y reste longtemps, sur ces portraits; car quand ce malheureux Sainte-Garde est une fois dans les vieilles tapisseries, il

[1] Liv. I, ch. 4e, p. 15-16.
[2] *Id.*, p. 16-17.

n'en sort plus. Sans parler du mauvais goût, des mauvais vers, en un mot de ce style de tapissier, — qui ne sent, à première vue et d'instinct, que tout ce luxe frelaté jure effroyablement dans la tente de ce rude Charles-Martel ? Cet anachronisme saute aux yeux ; il se retrouve dans toutes les descriptions du *Childebrand*.

Ce qui s'y trouve aussi bien trop souvent, ce sont des vers d'une dureté phénoménale, dignes de rivaliser avec ceux de *la Pucelle* de Chapelain. Ainsi, dans l'histoire de la course de bagues de Tolède, le poète nous peint l'escadron de jouteurs commandé par Imundar, dont une partie étaient vêtus en Indiens :

Les Indiens de plume avoient la tête ceinte
Et, des flancs aux genoux, le nu qui n'est qu'en feinte.
Le juste taffetas, qui vient à les serrer,
Cache en sorte leur corps qu'il semble le montrer.
De quatre à chaque rang chaque troupe construite
Prévient les écuyers, qui venoient deux ensuite [1].

Chapelain pâlirait, je crois, auprès de cette platitude rocailleuse. — Et ces trois vers-ci encore, dans la description d'une tempête :

Le *mestral* sur l'aurore apaisa son courroux,
Le *lebèche* lassé devint aussi plus doux;
Mais à son tour *siroc* tient la mer irritée [2].

Peut-être, à la vérité, en faisant ainsi heurter dans ses vers *siroc*, *lebèche*, *mestral*, les trois vents du Midi, l'aueur s'est imaginé produire un heureux effet d'harmonie imitative, car il a en ce point de grandes prétentions, et dans son introduction il fait un chapitre exprès pour vanter son habileté en ce genre, où il se place modestement tout à côté de Virgile et d'Homère [3]. Voici les passages

[1] Liv. II, ch. 7e, 49.
[2] Liv. III, ch. 12e, p. 92.
[3] Sainte-Garde fait de l'harmonie imitative une figure poétique qu'il appelle *énargie*, et dans son avant-propros il en parle ainsi : « *De l'Enargie.* — Il faut que » je die aussi un mot de la figure nommée *énargie*, dont Virgile et Homère se sont » fort heureusement servis. C'est quand non-seulement la signification, mais encore » le son des paroles a du rapport avec la chose dont il s'agit. Par exemple : *Le* » *flot ému mugit*, etc. »

choisis, tirés de son propre poème, qu'il cite comme exemples du genre :

« *Le flot ému mugit* (p. 91 du poème) ; ce *mu* redoublé repré-
» sente le son que rend la mer dans la tempeste. » — Ce *mu-mu*... représente surtout fort bien le meuglement d'une vache. — Le second exemple est fourni par un lion, qui

Fond sur le chariot où Berthe étoit portée (p. 114).

« Ces *t* et ces *r* (dit Sainte-Garde) ont je ne sçay quoi du bruit
» et de l'ébranlement que fait un carrosse en marchant. » — Enfin, à propos d'un fourbe qui

Trame ainsi d'un art noir l'horreur industrieuse (p. 78),

Sainte-Garde trouve que « cette multitude d'*rr* avec quelques *s*
» fortes figure assez bien le frémissement d'une personne qui jette
» des pleurs mêlés de rage. » — J'avoue que je ne m'en serais pas douté. — « C'est pourquoi (conclut l'auteur) le lecteur, quand il
» trouve ces rencontres de lettres et de syllabes, aura la bonté de
» prendre garde si elles ne font rien au sujet, *et si elles ne sont*
» *point ainsi placées à dessein.* » — Ce qui ressort de là le plus clairement, c'est que Sainte-Garde confondait, sciemment ou non, l'harmonie imitative aver la dureté grossière et cacophonique.

En fait de mauvais goût, Sainte-Garde, quand il s'y met, rendrait encore des points à Chapelain. Voulant peindre Dieu dans son ciel, il dit :

Le Tout-Puissant repose à part et loin du bruit
Dans le silence *obscur* d'une *éclatante nuit* [1].

Dans le récit de la course de bagues de Tolède, après avoir décrit longuement (en vingt-quatre vers) le coursier d'Osmin, jeune prince musulman, sa bride, sa selle, sa housse, tout son riche harnais, il conclut en s'écriant du plus grand sérieux :

Mais Osmin *du cheval* est *l'honneur le plus beau* [2].

[1] Liv. I, ch. 2e, p. 6.
[2] Liv. II, ch. 5e, p. 41.

Un cavalier qui est *l'honneur de son cheval!* Belle manière de louer un prince qu'on nous donne pour un héros!

Plus loin, Galiane raconte qu'ayant éprouvé le besoin d'écrire à son très-cher Imundar, elle y ressentit quelque embarras, mais l'Amour lui vint en aide, comme elle-même nous le dit :

> L'Amour me donne enfin, de sa main immortelle,
> Pour crayonner ces mots, *un tuyau de son aile*[1].

Ce tuyau était sans doute une plume d'oie. — Une dernière citation, et j'ai fini; il s'agit d'un des guerriers musulmans immolés par la lance de Gondebaut :

> Madof reçoit le coup où la côte étrécie
> Laisse un espace mol après s'être accourcie;
> L'épicarde touché dérobe sa couleur
> Et répand sur son front une affreuse pâleur[2].

Restons-en sur ces vers anatomiques, qui eussent aisément, sans doute, mérité à leur auteur, dans la corporation des chirurgiens, le *Dignus dignus intrare* du *Malade imaginaire.*

VIII.

Sainte-Garde, quoi qu'il en fût, était fort content de son poème, et ne doutait pas surtout, grâce à ses ingénieuses précautions, de pouvoir heureusement le mener jusqu'au bout de sa quatrième partie et de son seizième livre. — « Mon dessein (dit-il avec assu-
» rance dans son avis au lecteur) est de faire paroître *sur le théâ-*
» *tre de la gloire* les héros qui sont l'illustre souche des fameux
» ancêtres de notre incomparable monarque, tant du côté paternel
» que du maternel. *Par une rencontre admirable*, ils vivoient
» tous au temps de l'événement que je traite; d'où je prends occa-

[1] Liv. III, ch. 1er, p. 62.
[2] Liv. IV, ch. 5e, p. 110.

» sion, *dans l'onzième livre*, de descendre par un épisode prophé-
» tique jusqu'au règne heureux sons lequel nous vivons. »

Hélas! il ne nous a pas été donné de jouir de cette *rencontre admirable;* cet épisode prophétique n'a jamais vu le jour, et ce *théâtre de gloire,* dressé par Sainte-Garde à grands coups d'alexandrins, pour y étaler « l'*illustre souche* des *fameux* ancêtres de son *incomparable* monarque, » ce théâtre avant d'être achevé a été jeté bas, démoli, enterré à tout jamais... par deux vers de Boileau.

En dépit de ses fameuses dissertations sur la métaphysique cartésienne, Sainte-Garde était loin d'avoir assez de philosophie pour prendre philosophiquement cette disgrâce. Sous le coup de cravache il regimba et lança pour se venger un petit pamphlet de soixante-dix pages, intitulé : *La défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique, dédiée à messieurs de l'Académie française* [1]. Les beaux esprits dont ce factum prend la défense sont Ronsard, Saint-Amant, Brébeuf, Scudéry, et Sainte-Garde lui-même. De ces cinq, c'est, comme on le devine, Sainte-Garde que Sainte-Garde s'attache surtout à justifier, et après avoir cité le cuisant distique de Boileau :

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!

Sainte-Garde s'écrie : « Censure dont on ne doit se fâcher, car la
» chose est venue à ce point, que c'est aujourd'hui parmi les hon-
» nêtes gens une marque de quelque mérite extraordinaire, quand
» le satirique s'y attache... Mais elle est d'ailleurs frivole, faible,
» et elle choque le sens commun. D'une part, en quoi le nom de
» Childebrand est-il dur? Est-ce à cause du *ch?* Cette syllabe est
» aussi dans Achille. D'autre part, ce guerrier, frère de Charles-
» Martel n'est pas inconnu, puisque le moine Frédégaire en parle
» avec éloge [2]... Enfin les quatre livres imprimés (du poème de
» *Childebrand*) ont reçu l'approbation universelle de tous les ha-

[1] Paris, 1675, pet. in-12. — L'épitre dédicatoire est signée *de Lérac*, anagramme de *Carel.*

[2] « Il n'en est pas mieux connu pour cela, » dit avec raison M. Amar, l'un des commentateurs de Boileau.

» biles gens qui les ont vus, et le satirique est du nombre, puis-
» qu'il en prend des vers tout entiers [1]. »

Non content de se défendre, il attaque; il critique impitoyablement les trois vers où Despréaux s'est essayé à traduire le début de l'*Enéide* [2]; au nom de la morale, il s'indigne contre ces deux-ci:

Villon sut le premier, en ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers [3].

« Voilà, s'écrie Sainte-Garde, une belle marque de jugement que
» de louer un voleur tel que Villon, condamné, encore par grâce,
» à être banni [4]. » — Comme si Boileau louait le voleur!....

Le pamphlet de Sainte-Garde fit long-feu : il ne réussit pas plus à ramener le public au *Childebrand* qu'à le dégoûter de l'*Art poétique*. Le poème de Boileau, se répandant de toutes parts, se reproduisit en d'innombrables éditions; celui de Sainte-Garde resta à moisir chez le libraire, dans le coin le plus reculé de l'arrière-boutique, et pour comble d'amertume, Sainte-Garde lui-même fut contraint d'avouer cette disgrâce. Dans une lettre adressée à l'académicien Charpentier, il se plaint que « les libraires craignent si fort
» d'exposer son poème en vente, qu'il semble qu'on le leur ait
» défendu. » Malgré cet aveu, il est vrai, la vanité poétique ne perd point ses droits, et l'auteur ajoute en se redressant avec une fatuité comique : « Si notre langue devoit estre aussi durable que la grec-
» que ou que la latine, j'espérerois le destin de Ménandre; vous
» sçavez qu'on ne reconnut qu'après sa mort ce que valoient ses
» ouvrages [5]. »

Si Sainte-Garde a pu mourir avec cette espérance, elle a sans doute adouci ses derniers instants, et à ce point de vue, par huma-

[1] *Défense des beaux-esprits*, p. 33 à 37. — En vain avons-nous cherché avec grande attention les vers que Boileau aurait volés à Sainte-Garde, nous n'avons pu réussir à les trouver; évidemment, Sainte-Garde se moque.

[2] *Ibid.* p. 67.

[3] *Art poétique*, ch. III, vers 278-280.

[4] *Id.*, ch. I, vers 117-118.

[5] *Carpenteriana*, p. 460, 461; et Goujet, *Biblioth. franç.*, p. 172.

nité, nous n'osons pas en médire. Heureux qui garde jusqu'à la tombe d'aussi fortes illusions!

IX.

Mais on nous demandera peut-être, à nous, pourquoi nous venons aujourd'hui troubler le repos deux fois séculaire de cette tombe, et soulever cette dalle pesante de l'oubli qui recouvrait et protégeait à la fois Sainte-Garde et son œuvre.

Je nie d'abord que le *Childebrand* soit oublié, Boileau y a mis bon ordre, et j'en parle ici par expérience, car ç'a été, je l'avoue, depuis le collége, une des ambitions de ma curiosité de connaître cet infortuné poème, fustigé par le malin satirique à raison du nom tudesque de son héros.

D'autre part, j'ai plus d'une fois entendu blâmer Boileau d'avoir ainsi condamné cet ouvrage en le jugeant, on peut dire, sur l'étiquette du sac. Quand j'aurais prouvé seulement que Boileau l'a pris par là, c'est-à-dire par un détail extérieur plus ou moins saillant, parce qu'il avait, *au fond*, les meilleurs motifs de le traiter sévèrement, — il me semble que je n'aurais pas perdu tout à fait ma peine.

Pour les *curieux* de notre vieille littérature, c'est un chapitre aussi intéressant que beaucoup d'autres, et qui peut avoir son côté utile : désormais les bibliophiles et les chercheurs de raretés seront édifiés sur la valeur littéraire du *Childebrand:* s'ils sont sages, ils ne se laisseront pas trop emporter au feu des enchères, ils le paieront un bon prix sans doute, mais un prix raisonnable.... c'est-à-dire, ils le paieront moins cher que moi.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LES VILLES DE BRETAGNE.

SAVENAY & SES ENVIRONS.*

SAVENAY (*Savenacum*) est la très-modeste capitale de l'arrondissement, sinon le plus populeux, du moins le plus étendu de la Loire-Inférieure. Arthur Young, qui parcourut la Bretagne en 1788, écrivait alors : « Savenay est la misère même. » Ces mots, les seuls qu'Young ait prononcés sur cette ville, prouvent en réalité deux choses : la première, que sir Arthur n'avait pas jeté les yeux sur l'admirable panorama qui se développe au-dessous de Savenay, car assurément la vallée de la Loire offre un aspect tout autre que celui de la misère ; la seconde, qu'il ne passa pas à Savenay le jour d'une de ces foires de bestiaux fréquentes dès lors et qu'Ogée proclamait *les plus considérables de la province.* Arthur Young était choqué, irrité, en sa qualité d'agronome, des landes sans fin qu'il avait rencontrées en Bretagne et qui le poursuivaient jusqu'aux portes de Nantes. Aussi, dès qu'il apercevait une lande, toute autre chose disparaissait à ses yeux ; il ne voyait plus. Sous le rapport de la culture, au reste, si son courroux fut grand en 1788, sa joie serait certainement grande aujourd'hui ; car les landes deviennent rares à Savenay comme ailleurs, et les bois, les blés, les plantes

* Dans mon article sur Clisson, j'ai désigné M. Olier comme prieur de *Saint-Jacques;* c'est de la *Trinité* qu'il eût fallu dire.

fourragères, tout ce qu'Young cherchait et recommandait, y couvrent désormais les plaines et les coteaux.

Savenay n'a, pour ainsi dire, pas d'histoire ancienne. Quelques lignes du *Cartulaire de Redon* le mentionnent au Xe siècle, mais ce n'est qu'une mention sans importance. Nous apprenons seulement par elles qu'un certain Aganfred et son épouse Warburge vendirent au monastère de Redon une maison nommée *la fontaine Abrine* avec un pré et une vigne, le tout situé dans la paroisse de Savenay, *in condita Savenaco*. La Roche-en-Savenay figure, de son côté, comme baronnie, dans les actes, dès le XIVe siècle, et elle est désignée comme vicomté dans la vente qu'en fit Gilles de Rais à Hardouin de Beuil, évêque d'Angers, en 1435. Antérieurement, la Roche-en-Savenay avait appartenu aux seigneurs de la Roche-Bernard, puis par alliance à la maison de Thouars et à celle de Laval qui était celle de Gilles de Rais. Après Hardouin de Beuil, elle revint aux Laval, et passa ensuite aux Rieux [1]. Le tombeau et la statue de Guy de Rieux, décédé en 1637, étaient autrefois l'un des principaux ornements de l'église des Cordeliers de Savenay.

Le couvent de ces religieux datait de 1419; il avait été fondé par le duc Jean V.[2] Le célèbre historien janséniste Travers y fut enfermé quelques mois, dans le dernier siècle (janvier-juin 1748). Une lettre de lui prouve que cet austère censeur de l'autorité et du luxe des évêques se trouva médiocrement du régime des moines. « Depuis que je suis à Savenay, où j'arrivai le 26 janvier, écrivait-il, je ne vous ai donné aucune de mes nouvelles. Je me porte, grâce à Dieu, assez bien, sans autre incommodité que de pituite. Je ne m'accommode pas trop avec les religieux. J'ai mangé au réfectoire, et ensuite dans ma chambre et ordinairement assez mal. Je mange maintenant chez une parente de M. de Troisville [3]. » Dans une

[1] Voir Cornulier — *Dictionnaire des terres*, p. 249.

[2] Savenay possédait en outre un couvent de Cordelières, dont la supérieure, en 1789, était Mme du Buron.

[3] Lieutaud de Troisville, d'une famille provençale qui occupait alors un haut rang dans le commerce de Nantes.

autre lettre adressée au ministre Saint-Florentin, il se plaint que le curé lui a refusé *des cendres* et l'a passé *lorsqu'il les donnait à d'autres* [1].

N'y a-t-il pas quelque chose de curieux et d'étrange dans cette obstination à vouloir paraître catholique, tout en repoussant la foi et les doctrines de l'Eglise catholique? Autant vaudrait un soldat qui prétendrait rester sous le drapeau, en protestant contre la consigne.

L'hôpital de Savenay remonte à l'année 1450 et à Jean de Châteaugiron, curé de la paroisse. Il fut fondé sous les vocables de saint Armel, saint Fiacre et saint Antoine. Il dépendit uniquement d'abord de l'autorité ecclésiastique qui l'avait fondé; mais, à partir de 1550 et en vertu des ordonnances antérieures de François Ier, il fut dirigé par le recteur, le sénéchal et le procureur fiscal.

Ces autorités n'étaient pas les seules de Savenay. Bien que ville ouverte, cette petite cité avait, en outre, ou du moins eut parfois un gouverneur, et M. Verger cite, à la date de septembre 1766, une lettre de nomination par le roi du sieur *Théodore Van Berchem*, ancien capitaine garde-côtes, à l'office de *gouverneur de la ville de Savenay*. Cet office était à vie et avait été obtenu moyennant finance. Ce dernier mot explique tout.

Le même M. Verger rapporte les plaintes d'un marchand de Nantes qui, s'étant avisé de vouloir acheter des blés au marché de Savenay, en octobre 1789, en avait été empêché par le sieur Magouet, sénéchal, et même conduit en prison, où il était resté sept heures. Ledit sénéchal n'avait répondu à ses observations que par des menaces, disant qu'il se moquait du comité de Nantes et que si quelques-uns de ses membres se présentaient pour acheter des blés avant l'heure indiquée par lui, il les ferait également emprisonner. Il faut convenir que ce langage était un peu féodal pour l'époque.

En 1793, c'est à Savenay qu'est arrêté le lieutenant-colonel

[1] Voir *Biographie bretonne*, *Ve Travers*. L'article est de M. Dugast-Matifeux. Il contient plusieurs documents inédits et offre de l'intérêt.

royaliste Gaudin de la Berillais qui avait tenté, avec les Républicains, une conciliation impossible. Sa bonne foi le fit acquitter par le tribunal de Nantes; mais, traduit devant de nouveaux juges dans la même ville, il fut condamné et exécuté. Nantes ne fut pas seule au reste à jouir alors, dans le département, d'un tribunal révolutionnaire; deux autres furent établis : à Paimbœuf et à Savenay.

Enfin, Savenay — et c'est là son plus triste souvenir — fut le tombeau de la grande armée vendéenne. Vaincue au Mans, impuissante à repasser la Loire dont tous les ponts étaient occupés et tous les bateaux pris, s'amoindrissant chaque jour par les combats et par des maladies plus terribles encore, réduite à une phalange, mais une phalange héroïque, elle reculait pas à pas vers la Bretagne où elle espérait trouver une autre Vendée. Le 22 décembre 1793, elle arrive sur les hauteurs de Savenay, formant un corps d'à peu près 7,000 hommes. Les Républicains la suivaient, l'épée dans les reins. Repoussés une première fois par Lyrot, dont la troupe occupait le petit bois qni couronne le coteau, ils manœuvrent pour cerner la ville, et les Royalistes, acculés à la vallée inondée de la Loire, n'ont plus d'autre ressource que de s'enfermer dans Savenay et de s'y défendre jusqu'à la mort. Il fallut Kléber et Marceau pour les y forcer. On a dit que les Vendéens, dans cette funeste journée du 23 décembre, se battirent avec *le courage du désespoir*. Le fait vrai c'est que leur courage fut à Savenay ce qu'il avait été à Cholet, à Torfou, à Laval. « Je les ai bien vus, bien examinés, écrivait le général Beaupuy, le petit-fils du sceptique Montaigne, j'ai reconnu ces mêmes figures de Cholet et de Laval; et à leur contenance, à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont vaincu de tels Français peuvent se flatter aussi de vaincre des peuples assez lâches pour se réunir contre un seul. Cette guerre de paysans m'a toujours paru, pour la République, la grande partie, et il me semble maintenant qu'avec nos autres ennemis nous ne ferons plus que peloter. »

La bataille cependant était finie. Que se passa-t-il après? « Il n'y a plus de Vendée, écrivait Westermann à la Convention; elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants; je

viens de l'enterrer dans les marais et dans les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'aviez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins, pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands; *je n'ai pas un prisonnier à me reprocher*; j'ai tout exterminé... Les routes sont semées de cadavres, écrivait-il encore, il y en a tant que sur plusieurs points ils forment pyramide. On fusille sans cesse à Savenay; car, à chaque instant, il arrive des brigands qui prétendent se rendre prisonniers. *Kléber et Marceau ne sont plus là*; nous ne faisons plus de prisonniers. Il faudrait leur donner le pain de la liberté et la pitié n'est pas révolutionnaire. »

Tels sont les souvenirs que Savenay rappelle. Un humble monument funèbre fut élevé, en 1825, aux victimes de cette grande catastrophe. On y lisait cette simple inscription :

DEO. REGI. VITA. MORTE.
FIDELES.
ARMORICA. VENDEA.

« Fidèles à leur Dieu et à leur roi, à la vie et à la mort, l'Armorique, la Vendée. »

Nous voudrions pouvoir ajouter les noms des braves dont les ossements blanchis reposaient sous cette *pierre de souvenir*[1]; mais quelques-uns à peine, Lyrot[2], Piron, Désigny, ont trouvé

[1] Mot emprunté à l'inscription sur lame de bronze portant les noms de ceux qui avaient eu la première pensée d'ériger ce monument funèbre. C'était d'abord M. de Frenilly, député de Savenay, puis MM. le comte de Juigné, Reveillière et le comte Humbert de Sesmaisons, également députés, le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, préfet, et M. Brochet de Verigny, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

[2] M. de Lyrot commandait, depuis l'origine de l'insurrection, la division de Saint-Sébastien et des communes voisines. Il attaqua avec Charette le poste de Saint-Jacques, lors du siège de Nantes; cette attaque fut si vigoureuse que le maire Baco se laissa un instant tromper et dirigea sur les ponts ses forces principales. Lyrot faisait passer, en même temps, la Loire à une partie de sa division, afin d'inquiéter Richebourg.

Après la bataille de Torfou, Lyrot se trouvait seul avec Bonchamp, lors du combat de la Galissonnière, dans lequel sept mille Vendéens, non-seulement tinrent tête aux quinze mille hommes dn général Canclaux, mais leur enlevèrent leurs

place dans l'histoire; et l'on est réduit à dire des autres ces mots inscrits à Rome sur plusieurs ossuaires de martyrs : « Mille, deux mille dont Dieu sait les noms, *quorum nomina scit Deus.* »

Aujourd'hui même, on chercherait vainement dans le nouveau cimetière de Savenay, cimetière inauguré quelques années après 1830, l'humble monument des vaincus. On jugea, à ce qu'il paraît, que la liberté du respect et du souvenir ne faisait pas partie des conquêtes de 89.

Savenay n'est, à bien prendre, qu'un gros bourg, et les 2803 habitants que lui donne la statistique officielle, appartiennent pour près de moitié à la partie rurale de la commune. La partie urbaine n'en compte que 1504. Ajoutons qu'on ne trouve à Savenay aucun édifice remarquable. L'église paroissiale, construite en 1842, offre peu d'intérêt; l'ancien couvent des Cordeliers a fait place à une sous-préfecture, à un tribunal et à une prison, vaste ensemble administratif et coercitif auquel Savenay tient beaucoup, mais que lui envie cordialement Saint-Nazaire. La position de Savenay, au point de jonction de trois voies ferrées qui rayonnent sur tout l'arrondissement, semblerait devoir lui assurer son titre de chef-lieu, mais Saint-Nazaire a pour lui les affaires et la fortune. Après tout, Savenay dût-il perdre sous-préfet, juges, avocats et procureurs, il lui resterait encore son site qu'on ne peut lui enlever, sa belle promenade d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, et ses marchés qui

bagages et la plus grande partie de leur artillerie. Dans la campagne d'outre-Loire, Lyrot se distingua de nouveau à la tête des braves du pays Nantais, et nous l'avons vu repousser, une dernière fois, les Républicains, le 22 décembre au soir, devant Savenay. Le lendemain il fut coupé en deux par un boulet. Lyrot était chevalier de Saint-Louis; il avait trois fils émigrés. L'énergie de ses convictions suppléait en lui l'ardeur de la jeunesse.

— Piron, le héros de Vihiers et de Coron, était un des chefs vendéens les plus appréciés des deux armées. Son cheval blanc n'était guère moins célèbre que lui. L'un et l'autre étaient toujours aux avant-postes et les révolutionnaires ne s'acharnèrent pas moins sur l'un que sur l'autre. Ils les criblèrent de balles et les mutilèrent de coups.

— Désigny avait pris, lui aussi, une part glorieuse à la grande guerre. Il appartenait à la division de Lyrot et commandait sous lui les soldats de la Basse-Vendée qui avaient passé la Loire. Il fut tué, après le combat, par un maréchal-des-logis de hussards.

feront toujours de lui un centre important pour l'agriculture et pour le commerce.

Lorsqu'on quitte Savenay par la route de Guérande, on se trouve sur la ligne de retraite des malheureux débris de l'armée vendéenne, et la pensée se reporte involontairement vers de douloureux souvenirs. Marigny occupait cette route ; il avait pointé deux canons dans la direction de la ville, et lui-même, debout entre les deux pièces, protégeait avec vingt artilleurs la foule désarmée qui n'avait d'espoir que dans la fuite. Mais bientôt il est débordé. « A chaque instant, raconte Mme de La Rochejaquelein, j'entendais le bruit des chevaux, les coups de fusil et les cris : *Arrêtez les brigands! Feu! feu!* Toute la campagne était couverte de fugitifs qu'on massacrait. » Les paysans de Prinquiau et de la Chapelle-Launay ne craignirent pas du moins de se compromettre pour sauver des malheureux ; ils leur ouvraient leurs chaumières, et, s'ils apercevaient l'ennemi, ils les cachaient dans leurs sillons. « Tous les habitants étaient royalistes et hospitaliers, dit Mme de La Rochejaquelein ; aucun n'aurait été capable de nous trahir. » Plusieurs cependant furent fusillés pour avoir donné asile aux Vendéens ; mais le dévouement des autres n'en diminua pas. « Hommes, femmes, enfants, nous citons toujours, avaient pour nous la bonté et les précautions les plus actives. Une pauvre petite fille, sourde et muette, avait compris les dangers des fugitifs, et allait sans cesse les avertir par ses gestes du péril qu'ils couraient. Les menaces de mort, l'argent, rien n'ébranlait la discrétion des plus jeunes enfants. »

Ce fut dans l'une de ces chaumières ignorées que mourut le chef d'escadre des Touches, l'heureux adversaire de lord Arbuthnot, au combat de Newport. Malgré ses soixante seize ans [1], ce vieux cordon rouge n'avait pas voulu se séparer de l'armée vendéenne, et, après avoir glorieusement combattu pour la liberté de l'Amérique, il tint à combattre pour la liberté de sa patrie jusqu'à la fin. « Auprès de La Rochejaquelein, c'est-à-dire au plus fort de la

[1] C'est à tort que Mme de La Rochejaquelein lui donne quatre-vingt-dix ans, et M. Crétineau-Joly soixante-sept.

mêlée, dit M. Crétineau-Joly, en racontant la campagne d'outre-Loire, on apercevait sans cesse, sur un petit cheval angevin, un chef d'escadre avec son cordon rouge de Saint-Louis sur la poitrine. C'était le contre-amiral des Touches qui s'honorait de n'être que volontaire dans cette armée, et qui combattait ou donnait des conseils avec toute la vigueur de l'âge mûr [1]. »

La mort de ce brave survivant de nos grandes guerres maritimes ne manqua pas d'ailleurs de consolations. Il était entouré de cœurs fidèles, et sa dernière heure fut bénie par un prêtre qui n'avait pas trahi ses serments.

Mme de Lescure, qui devait être un jour Mme de La Rochejaquelein, et Mme de Donnissan, sa mère, trouvèrent d'abord un refuge au château de l'Ecurais, où elles furent reçues par le régisseur, un brave paysan du nom de Ferret. Mais le château était trop en vue, et elles furent obligées de fuir de nouveau, au bout de quelques heures, devant les hussards républicains. Elles se retirèrent alors dans la métairie de la Grée, puis chez le procureur de la commune, un excellent homme nommé Billy. Sans cesse menacées par les patrouilles, elles passèrent une nuit couchées dans un sillon, une autre dans un petit bois du château de Besné. On était toujours en plein hiver. Nous les retrouvons ensuite, tantôt chez Laurent Cochard, à la Chapelle-Launay; tantôt au hameau de la Minaye, chez Julien Rialleau; tantôt enfin dans une cabane abandonnée près de la Bournellière, en Prinquiau. Ce fut là, sur un grabat, que Mme de Lescure accoucha de deux filles. Elle avait été placée dans ce misérable gîte, qui ne pouvait éveiller aucun soupçon, par un nommé Gouret, auquel il appartenait. Nous sommes heureux de répéter ces noms qui ont droit au souvenir de l'histoire.

Un pieux souvenir est également dû à l'abbé Judic, qui, né à Prinquiau, y était revenu depuis la persécution, et s'y multipliait pour porter à tous les secours de son ministère. Surpris dans un champ pendant qu'il récitait son office, il fut conduit à Savenay et fusillé

[1] *Histoire de la Vendée militaire*, 3e édition, t. I, p. 306.

dans cette ville, avec un jeune sous-diacre de Cambon, l'abbé Orain, au mois de janvier 1794. En marchant au supplice, les deux victimes ne répondaient aux outrages que par le chant du *Miserere.*

Les deux principales habitations de Prinquiau sont l'Ecurais et la Haye de Besné. L'Ecurais, ancienne demeure des la Lande, appartenait, en 1793, à la famille Espivent, dont le chef avait émigré. Réfugiée à Nantes, Mme Espivent de la Villeguevray y cachait les proscrits et parvint à sauver notamment l'un des fugitifs de Savenay, l'abbé Jagault. La Haye de Besné doit son nom à Martin de Besné, qui épousa, au XIVe siècle, Radégonde du Serric, dame de la Haye. Les descendants de Martin figurent, de 1560 à 1598, parmi les huguenots les plus actifs du pays, et l'un d'eux, Jean de Besné, qui était *portier* et *geôlier* du château de Blain, c'est-à-dire commandant de place, comme nous disons aujourd'hui, fut brûlé dans un galion par les Espagnols, lors de la prise de la ville. La Haye de Besné passa ensuite aux Boisguehéneuc ; elle revint aux Besné dans le cours du XVIIe siècle, fut acquise, au XVIIIe, par le président Budan, et est devenue, avec sa fille, Mme du Guiny, la demeure patriarcale de toute une famille dont le nom est l'expression même du dévouement sans crainte et sans ambition.

La Chapelle-Launay possédait autrefois une célèbre abbaye de bénédictins qui, par l'extinction d'Indre et la réunion de Vertou à Saint-Jouin-de-Marnes, aurait été, suivant une vieille opinion, la plus ancienne abbaye du diocèse. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne connaît ni l'époque précise de sa fondation, ni l'origine de son doux et gracieux nom de *Blanche-Couronne.* « Elle tire son nom, dit Ogée, du bois qui l'environnait. » « Mais alors, répond M. Bizeul, il aurait fallu dire *Verte-Couronne.* » Puis il ajoute : « Ce nom a été tiré de la dédicace à la Sainte-Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Blanche-Couronne*, comme on dit ailleurs *Notre-Dame-de-Liesse*, etc. » Mais Notre-Dame-de-Liesse, ainsi que l'abbaye de la *Joie* au diocèse de Vannes, et la chapelle de *Toute-Joie*, près de Clisson, rappelait un événement heureux qui avait laissé trace dans l'histoire. L'explication de notre savant archéologue n'explique

donc rien. Sans doute, cette blanche couronne se liait au souvenir de quelque offrande faite à Marie, couronne d'argent ou couronne de fleurs [1].

Le *Calendrier ecclésiastique* de Nantes fixait à l'an 960 la fondation de Blanche-Couronne ; mais les documents font défaut jusqu'au XIIe siècle. C'est de cette époque surtout, c'est-à-dire de l'époque des croisades, que date la prospérité de l'abbaye. Les seigneurs de Pontchâteau, de la Roche-Bernard, de Donges, etc., l'enrichirent de leurs dons. Ainsi nous voyons Eudon du Pont lui constituer vingt sols de rente et confirmer en même temps toutes les donations de ses prédécesseurs, par acte passé devant les portes de l'église conventuelle, au moment où, marqué du signe de la croix, il prenait le chemin de Jérusalem, *in Jerosolymis, cruce signatus, iter arripiens* (an 1218). Constance du Pont, fille d'Eudon, donna, à son tour, à Blanche-Couronne, le tiers de son fief de Launay, pour le salut de son père, plus six livres de rente assignées sur les prés de son fils, en la paroisse de Montoir, pour le salut d'Hervé de Blain, son époux. L'abbé et les moines s'engageaint de leur côté à célébrer, chaque jour où la chose serait licite, deux messes, sur un autel nouvellement construit en l'église du couvent, pour la donatrice, son père, son époux et ceux de ses amis fidèles qui seraient sortis de ce *triste* monde : *Fidelibus amicis meis de præsenti sæculo nequam egressis* (an 1236). Enfin Josselin de la Roche-Bernard donnait, en 1239, à Blanche-Couronne, une saline, à son retour des Lieux-Saints ; il la lui donnait tant pour le salut de son âme que pour celui de sa femme Etiennette qui, le treize des calendes de juin, était entrée dans la voie *où aboutit toute chair vivante.* Etiennette avait été enterrée dans l'église de l'abbaye. Notre-Dame-de-Blanche-Couronne possédait en outre les tombes d'Hervé de Blain, d'Eon de Rochefort, vicomte de Donges, et de Gillette de Rochefort, dame de Rohan.

[1] MM. Talbot et Guéraud prétendent, dans leur *Petite Géographie de la Loire-Inférieure*, que l'église était dédiée à *Notre-Dame-la-Blanche.* Il est fâcheux qu'ils ne nous aient pas dit où ils ont trouvé cette dédicace. Les actes portent invariablement *Beata Maria de Albâ Coronâ.*

Le plus ancien des abbés de Blanche-Couronne dont le nom soit cité est Ernaud, en 1160. Parmi ses successeurs, nous voyons Jean Briçonnet, vice-chancelier de Bretagne, le cardinal de Mâcon, le cardinal de Lorraine, Pierre Cornulier, évêque de Rennes, Claude Cornulier, son neveu, qui réforma le monastère [1], et Daniel-Bertrand de Langle, évêque de Saint-Papoul. Blanche-Couronne avait été fondée, dit-on, pour seize moines qui devaient faire l'aumône trois fois par semaine aux pauvres du lieu et chaque jour, à tous les passants, en quelque nombre qu'ils se présentassent. Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prières, c'était une hôtellerie toujours ouverte; c'était en même temps un centre actif de commerce sous la protection de la croix. « Beaucoup de foires et de marchés, dit Châteaubriand, appartenaient à des abbayes et avaient été établis par elles [2]. » C'est ainsi qu'au diocèse de Nantes les foires de la commune du Bignon, au lieu d'être au bourg, suivant la coutume, se tiennent aujourd'hui encore devant l'ancien parc de l'abbaye de Villeneuve, et celles de la Chapelle-Launay, près des restes de Blanche-Couronne. Quelques foires! voilà tout ce que la Révolution a respecté de ces vieilles créations monastiques. Blanche-Couronne fut d'ailleurs supprimée avant 1789. Le nombre des moines n'étant plus que de six, un arrêt du conseil les réunit, en 1767, au prieuré de Pirmil. Aujourd'hui, les bâtiments de l'abbaye forment une habitation privée qui s'annonce par une avenue sur la route de Guérande. La chapelle et le cloître existent encore.

Le territoire de Savenay est borné au nord par la commune de Cambon, qui garde pieusement la mémoire de son patron, saint Victor, un saint du pays. Saint Victor date de la grande époque de saint Friard et de saint Hermeland; il mena, comme eux, la vie érémitique, *caché*, disent les hagiographes, *dans le secret de la face de Dieu*, c'est-à-dire dans la méditation de ses grandeurs et de sa gloire. Son tombeau a été pendant de longs siècles l'objet

[1] On remarque, près de Blanche-Couronne, une pierre servant de ponceau, sur laquelle on lit encore le nom de *Cornulier*.

[2] *Génie du Christianisme*. L. VI. Ch. IX.

d'un pieux pèlerinage. La seigneurie de Cambon a laissé un nom dans l'histoire. Elle était attachée au château de Coislin, qui, après avoir appartenu aux La Muce, passa par alliance aux Le Guennec, puis aux Baye et enfin aux du Cambout, par le mariage de Françoise Baye avec René du Cambout, en 1537. Coislin est devenu depuis lors marquisat, en 1634, pour Charles du Cambout, et duché-pairie, en 1663, avec annexion des baronies de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, pour Armand du Cambout, capitaine de chevau-légers, membre de l'Académie française et président de la noblesse de Bretagne aux Etats de 1659.

Saint-Simon, dont le défaut ne fut jamais d'être louangeur, a laissé du duc de Coislin un portrait qui a bien son prix. « C'était, dit-il, un très-petit homme, sans mine, mais l'honneur, la vertu, la probité et la valeur même, qui, avec de l'esprit, était un répertoire exact et fidèle, avec lequel il y avait infiniment et très-curieusement à apprendre, d'une politesse si excessive qu'elle désoloit, mais qui laissoit place entière à la dignité... C'étoit la vérité même que le duc de Coislin, dit-il ailleurs ; il n'étoit pas fort vieux, mais perdu de goutte, qu'il avoit quelquefois jusqu'aux yeux, au nez, à la langue, et, dans cet état, sa chambre ne désemplissoit pas de la meilleure compagnie de la cour et de la ville [1]. »

Boileau, dans son épître sur le passage du Rhin, nomme le duc de Coislin parmi les plus braves :

> Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
> Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
> Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart ;
> Chacun d'eux au péril veut la première part !

Un autre poète, Santeuil, a chanté en vers pindariques, dans un poème adressé à Pierre du Cambout, évêque d'Orléans, toute la race des Cambout et ses hauts faits :

> *Et Cambutiadum genus omne et fortia facta.*

Le château de Coislin a fait place à une modeste habitation

[1] *Mémoires*, t. VI, p. 183.

près de laquelle sont deux tours en ruine. Pourquoi faut-il que cette maisonnette trop jeune et ces débris trop vieux soient destinés à être bientôt les seuls soutiens d'un nom illustre?

Nous apprenons par M. de la Borderie que le seigneur de Coislin était *servi*, chaque année, au bourg de Cambon, le dimanche après la Saint-Jean-Baptiste, jour d'assemblée du peuple; et à l'issue de la grand'messe, par le tenancier du fief de la Johelais, d'une pièce d'argent en laquelle était représenté un homme à genoux, tête nue, vulgairement appelé le *vilain d'argent*; auquel tenancier le procureur fiscal dudit seigneur demandait pour quelle cause il présentait ladite pièce, et le tenancier était obligé de répondre : *pour avoir désobéi et desservi notre seigneur*, et ce à peine de 60 sols et 1 denier d'amende.

Cette cérémonie n'avait évidemment pour but que de constater la remise d'un méfait qui, « puni suivant la rigueur des lois féodales, fait remarquer M. de la Borderie, n'eût pas manqué d'entraîner la confiscation du fief. » Le droit était vengé, et le coupable gardait sa fortune.

Le château du Goust, dans la commune de Malville, a été moins heureux encore que celui de Coislin. De cet ancien château-fort il ne restait plus, à la fin du XVIIe siècle, qu'un village et une chapelle [1]. Après avoir appartenu aux Ussé, aux Montejean, aux Brochereul, le Goust passa par alliance, en 1418, dans la famille de Montauban, à laquelle appartenait ce terrible capitaine du Goust qui avec sept hommes s'empara si lestement de Blain, en 1588. Du Goust tenait le parti d'Henri IV contre la Ligue; une fois maître d'une place de l'importance de Blain, il ne s'épargna pas, dit-on, les *surprises* et les *friponneries*. « Il se mit à picorer aux environs, raconte Crevain, faisant quelquefois des courses et ravages jusqu'aux portes de Nantes. Enfin il attira un siége ruineux pour lui et pour Blain, comme un fléau vengeur des blasphèmes et méchancetés de sa garnison et de l'arrogance tyrannique de leur capi-

[1] Le titulaire de la chapellenie du Goust était, en 1789, l'abbé de Couëssin de Kerhaude.

taine [1]. » Blain fut emporté d'assaut et l'on pense bien que, dans cette expédition, le château du Goust fut peu ménagé. En 1601, néanmoins, il avait encore garnison. Des Montauban il avait alors passé aux Bardoul.

Malville était célèbre autrefois par ses landes; elle l'est aujourd'hui par ses blés.

Donnons en passant un souvenir à la vieille commanderie du Temple, et dans le bourg qui dépendait d'elle, à la petite chapelle de Notre-Dame-des-Vertus. Le *Temple de Bretagne*, comme on dit de nos jours, ou le *Temple Maupertuis*, comme on disait jadis, occupe le sommet du *Sillon de Bretagne*, entre la vallée de l'Isac, l'un des tributaires de la Vilaine, et la grande vallée de la Loire. Celle-ci, qu'on pourrait comparer à la vallée d'Auge, présente à l'œil de vastes pâturages traversés et arrosés par de nombreux canaux. Elle est dominée, en cette partie, par les bourgs de Cordemais, de Bouée, et sur le bord de la Loire, par celui de Lavau. Le bourg de Cordemais repose au milieu de cette immense plaine, sur une roche granitique. Son église rappelle les styles des XIIe et XVIe siècles. On voit dans l'histoire les noms de ses seigneurs, dès l'an 1060 : Ristanet de Cordemais, Quimarhoc de Cordemais, Tutual de Cordemais, etc. Enfin, vers 1460, la seigneurie de Cordemais devint la propriété de Jean V d'Acigné, dont le petit-fils, Louis d'Acigné, monta sur le siége épiscopal de Nantes en 1532.

Le Fief-au-Vicomte, en Cordemais, devait au vicomte de Donges quinze sols monnaie, payables à Noël au sergent de ladite vicomté, « à l'issue de la grand'messe du point du jour, célébrée en l'église du Temple, à la sortie de ladite église; et sont tenus, dit l'acte, ceux qui doivent ladite rente, de conduire et mener le sergent receveur de ladite église en une maison honneste, audit lieu du Temple, en laquelle il y ait pain et vin à vendre, et luy doivent donner là à dîner, celuy jour, à poulets bouillis et rostis, à luy et à son homme, la serviette blanche sur l'épaule, estant assis à la table près du feu, et administrer pain et vin du meilleur, et le trai-

[1] *Histoire ecclésiastique depuis la Réformation*, pp. 279 et 308.

ter de manière compétente à le rendre du tout à son plaisir, et le desfrayer du tout à leurs dépens, sans qu'il lui en couste aucune chose. » Voilà certes un débiteur bien poli. Ce qu'il faut voir surtout dans ces usages bizarres, c'est le vieux rire gaulois que nous ne connaissons plus guère, puis aussi une manière très-simple de rendre la créance authentique sans enregistrement ni papier timbré.

En approchant de Bouée, la pensée se reporte sur l'une des premières et courageuses victimes de notre Révolution : l'abbé Pierre Cran desservait cette petite commune avant 1789, et les dangers que coururent bientôt les prêtres fidèles ne purent le déterminer à quitter le pays. Lorsque les campagnes se soulevèrent, on s'adressa à lui pour bénir un drapeau blanc. Il le bénit dans l'église de Savenay et recommanda en même temps à ceux qui le portaient l'honneur de Dieu et leur propre honneur, la foi, le courage et le pardon ; puis il retourna dans sa chère paroisse de Bouée. Surpris bientôt après chez sa sœur, il fut conduit à Nantes et exécuté le 1er juin 1793.

Bouée possède, outre son église paroissiale, une chapelle dédiée à sainte Anne. Son ancien château seigneurial, *la Cour de Bouée*, appartenait à la fin du XVe siècle à Perronelle l'Épervier, cousine de cet Arthur l'Épervier, grand veneur de Bretagne, qui épousa la fille unique du trésorier Landais et hérita de toutes ses richesses [1]. *La Cour de Bouée* passa ensuite successivement aux la Lande, aux Bidé, aux Boisguehéneuc, aux Catuelan et finit par donner son nom, en 1777, à une branche de la vieille famille florentine *de' Monti*, qui, depuis trois siècles, est devenue toute bretonne par ses emplois, ses titres et ses services.

N'oublions pas, avant de quitter Bouée, le prieuré de Rohars, aujourd'hui en ruine, mais qui a laissé son nom à un petit port communiquant avec le bourg par une longue chaussée.

Si maintenant nous descendons la Loire, nous rencontrons, à peu

[1] Perronelle l'Epervier était fille de Pierre l'Epervier et nièce de Jean l'Epervier, évêque de Saint-Brieuc, puis de Saint-Malo. Elle avait épousé Jacques Chauvin.

de distance, Lavau qui sert de port à Savenay, ce qui lui donna longtemps quelque importance. Malheureusement pour lui, voyageurs et marchandises suivent aujourd'hui de préférence ce *chemin de la foudre*, comme dit le poète breton, *hent a foultr*, qui fait boire de l'eau aux bateliers, manger de la bouillie sans lait aux cabaretières, bouche les fenêtres du bourgeois, allonge d'une lieue la promenade du laboureur qui va travailler son champ, mais jette l'or à l'*agio*, sèche les larmes de quelques veuves et rajeunit plus d'une vieille fille. Savenay joue ici le rôle de la vieille fille. Bonne fortune donc à Savenay! et roule le wagon, siffle la locomotive, *nerz d'he sûtell*[1] !

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Voir la belle pièce de M. Prosper Proux : *Ann hent houarn* dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2e série, t. VII, p. 128.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE.

I

— Monsieur le marquis de Trincavel !

A ces mots prononcés par le domestique de M. le comte de La Rivoire, tous les yeux se portèrent sur la porte du salon, au seuil de laquelle parut un homme d'une trentaine d'années, élégant et de haute mine.

Il paraît que M. de Trincavel était attendu avec quelque impatience, car son entrée produisit un grand effet sur la nombreuse société réunie dans un des plus beaux salons du faubourg Saint-Germain.

Le jeune homme alla serrer la main de M. de La Rivoire et s'incliner avec une grâce un peu étudiée devant Mme de La Rivoire.

— Embrasse-moi donc tout bonnement, dit le comte. Quand on n'a pas vu son oncle depuis trois ans et qu'on arrive de Constantinople, il est permis de l'embrasser en plein bal, tout diplomate que l'on est. Ah çà ! mon enfant, tu es donc arrivé ?

— Depuis une heure, dit M. de Trincavel, et je n'ai pris que le temps de m'habiller; car, ainsi que je vous l'ai écrit il y a huit jours, en apprenant que vous donniez votre grand bal le 15 avril, je n'ai pas voulu manquer le premier quadrille.

— Très-bien ! Nous disions autrefois heure militaire, il faudra dire maintenant heure diplomatique.

— Mon cher Louis, dit Mme de La Rivoire, Henriette est ici ; allez la saluer bien vite.

— Où donc est-elle, ma tante ?

— Mais là, sur cette chaise, en face de vous.

— Vous vous trompez... Henriette !

— Mais oui, Henriette est là, en robe blanche avec des fleurs bleues, si je n'ai la berlue !

— En effet... Je ne la reconnaissais pas... Comme elle est changée !

— Mais allez donc à elle, maladroit !

M. de Trincavel se dirigea vers un groupe de jeune filles, parmi lesquelles se trouvait Mlle Henriette de Gerlande. Il s'inclina devant elle en souriant. Elle se leva à demi, en rougissant un peu et en souriant vaguement. Le jeune diplomate la regardait sans mot dire, et sentant bientôt ce que ce silence avait d'étrange :

— Ma cousine, je viens de si loin que je suis devancé ici très-probablement ; je me hasarde, malgré cela, à vous demander une contredanse.

— Ce sera la première, mon cousin, dit Henriette avec un calme affecté.

M. de Trincavel allait se retirer lorsqu'il aperçut auprès de sa cousine une jeune fille qui attira son attention si visiblement qu'un nuage passa sur le front de Mlle de Gerlande.

La jeune fille sentit, sans sourciller, les regards du marquis de Trincavel se concentrer sur elle ; seulement elle se pencha vers sa voisine avec un mouvement d'adorable nonchalance, et murmura sans doute un de ces riens qui permettent de donner à l'attitude qu'on veut prendre tous les soins indispensables.

Elle était admirablement belle. Une couronne opulente de cheveux noirs dominait son front calme et large ; sous des sourcils épais, mais régulièrement dessinés, ses yeux brillaient d'une flamme humide et caressante ; l'arc de ses lèvres semblait égale-

ment prêt à lancer le sarcasme ou à se détendre pour donner passage à toutes les tendresses.

Elle était donc bien belle; mais un observateur désintéressé eût deviné sous cet extérieur séduisant et superbe je ne sais quoi de banal, de convenu, d'artificiel, de *voulu*. L'ingénuité manquait trop complètement à cette beauté éclatante : on voyait sans doute en elle la jeune fille, mais on devinait, on pressentait la femme; on était respectueux devant elle, mais on ne se sentait point embarrassé. Les yeux du marquis s'arrêtèrent trop longtemps sans doute sur la jeune fille, car elle releva la tête et promena sur lui un de ces regards qui veulent dire : Que voulez-vous, monsieur?

M. de Trincavel sourit, et s'avançant d'un pas :

— Mademoiselle, serais-je assez heureux pour obtenir de vous une contredanse?

— La seconde, monsieur, fit la jeune fille en penchant la tête d'un air de reine indulgente.

M. de Trincavel se retira.

— Eh bien! dit Mme de La Rivoire lorsque le marquis revint auprès d'elle, vous avez revu Henriette; comment la trouvez-vous?

— Parfaitement bien.

— Ah! tant mieux!

— Quelle est cette jolie personne qui est assise à droite de ma cousine?

— C'est Mlle Catherine de Sauveplane.

— Ah! elle est jeune?

— Vous le voyez.

— Riche?

— Immensément.

— Autant qu'Henriette?

— Au moins autant.

M. de Trincavel resta pensif.

L'orchestre donna bientôt le signal, et le marquis alla prendre la main de Mlle de Gerlande.

Mlle de Gerlande n'était point belle : sa tête était trop forte pour sa stature frêle, pour sa poitrine délicate; une pâleur maladive couvrait son visage amaigri; ses yeux avaient la lueur tremblante d'une lampe d'autel, et on ne songeait pas à admirer ses cheveux châtains, abondants et soyeux, dont une seule boucle glissait sur son cou trop long.

Elle n'était pas laide cependant : une distinction innée, une grâce sans recherche, une bonté visible, un sourire d'ineffable douceur, ornaient ses traits irréguliers; un rayon de l'âme dorait par instants cette figure blanche. Un poète l'aurait aimée; mais il n'y avait pas de poète autour d'elle, ce soir-là.

Le jeune marquis, en se trouvant avec sa cousine pour le quadrille, avait donné à son visage et pris dans toutes ses manières l'extérieur de la plus respectueuse galanterie; il lui parlait du ton le plus affectueux, avec une voix dont plus d'une femme lui avait avoué déjà le charme et la puissance. Il avait pris l'habitude de s'écouter parler lui-même, d'étudier ses intonations, d'en suivre l'effet, tout cela sans mauvaise intention, sans vouloir troubler personne, pour son propre plaisir, en artiste enfin. C'était sa coquetterie de diplomate. Il fut très-coquet ce soir-là.

Mlle de Gerlande souriait doucement et tremblait.

Elle avait été élevée par sa mère dans l'idée constante qu'elle serait un jour la femme de son cousin Louis de Trincavel; sa jeune imagination avait caressé ce rêve avec un soin chaste et pieux, et, lorsque Mme de Gerlande mourut, elle mourut plus tranquille sur le sort d'Henriette, dans la certitude que ce projet d'alliance se réaliserait certainement. Le père d'Henriette n'en doutait pas non plus, et les parents de M. de Trincavel pas davantage.

Toutes les conditions étaient réunies en effet pour rendre cette union sortable : même rang, même fortune, communauté de sentiments, éducation parfaite.

Dès qu'il eut atteint sa dix-huitième année, Louis fut attaché à l'ambassade de Constantinople, et, au moment où commence cette histoire, il était premier attaché. Il avait perdu son père dans cet

intervalle, et il restait seul représentant d'un beau nom et maître d'une immense fortune.

Mais le jeune marquis, beau de sa personne, élégant, homme du monde avant même d'avoir quitté les bancs du collége, avait reçu de la nature, sous cette riche enveloppe, un esprit froid et sceptique; aucune idée généreuse n'avait fait battre ce cœur de seize ans. L'art de tout calculer et de tout diriger dans l'intérêt de son ambition ou de son plaisir avait devancé en lui les années; il appartenait à cette génération de Machiavels imberbes, de Talleyrands au biberon, qui persifflent avec la même grâce charmante la foi, le dévouement, la poésie et la vertu.

Et Henriette l'aimait.

Du moins elle croyait l'aimer; aucune autre idée ne lui eût semblé possible. Elle avait passé de longues années à méditer dans son âme le plan de son bonheur, à amasser en elle tout un trésor de bonnes pensées, de tendresses, d'abnégations, de dévouements. L'image du fiancé attendu était devant ses yeux sans cesse; elle rapportait tout à lui, et, vers le soir, à l'église même, quand le souffle des cantiques se mêlait au parfum de l'encens, elle croyait, dans son pieux égoïsme, que les anges descendus exprès pour elle ne parlaient qu'à elle et ne parlaient que de lui.

On comprend donc avec quelle émotion Henriette revit son cousin, et quels sentiments l'agitaient, et combien la contredanse lui parut courte.

Elle se trouvait heureuse cependant des quelques mots affectueux que lui avait adressés Louis. Son bonheur ne dura pas longtemps.

A la seconde contredanse, M. de Trincavel alla prendre la main de Mlle de Sauveplane, et, sans s'expliquer cette impression subite, Henriette sentit un froid mortel lui envahir le cœur.

Louis, dans l'intervalle des figures du quadrille, tantôt fixait sur Mlle de Sauveplane des regards où se peignait la plus vive admiration, tantôt lui parlait avec un désir évident de plaire; la belle enfant, sans sortir jamais de sa majestueuse réserve, daignait cependant sourire de temps à autre au jeune diplomate. Henriette pâlit visiblement et se renversa un peu sur sa chaise.

— Qu'avez-vous donc, ma mignonne? dit une voix derrière elle.

Henriette se retourna et aperçut une de ses meilleures et plus tendres parentes, la comtesse Simonne de Burgueroles, qui la regardait avec un intérêt profond. Mme de Burgueroles n'habitait point Paris; elle y venait seulement passer quelques jours tous les ans, et logeait, dans ces occasions, chez sa cousine Mme de La Rivoire.

La comtesse de Burgueroles avait environ soixante ans; sur sa physionomie intelligente et fine on voyait la trace de bien des chagrins, mais surtout l'empreinte d'une angélique bonté. Veuve et sans enfants, sa vie tout entière n'était qu'une bonne œuvre : sa modeste fortune, multipliée par l'intelligence du cœur, était le patrimoine des pauvres de son pays; mais elle exerçait aussi une charité plus difficile peut-être : elle savait guérir, elle aimait à guérir les misères de l'âme; elle était la mère de tous ceux qui souffraient; elle devinait, avec un instinct presque infaillible, les tristesses inavouées, les douleurs craintives, les désespoirs pudiques qui se cachent si souvent sous les splendeurs du monde; elle devinait tout et consolait de tout. C'était la sœur de charité des riches.

— Mais qu'avez-vous donc, chère mignonne? répéta-t-elle.

— Rien, bonne cousine, rien, répondit Henriette.

— Tant mieux, alors; mais tu me trompes, mon enfant, tu as une larme par là qui veut tomber.

Elle lui avait dit *vous* d'abord; maintenant qu'elle était sûre du chagrin de la jeune fille, elle la tutoyait et la couvrait en quelque sorte d'un regard presque maternel.

— Lève-toi donc, mon Henriette, et allons causer un peu dans la serre, où il n'y a personne encore. Je veux d'ailleurs qu'on nous voie en tête-à-tête; cela fera honneur à mes vieux ans, car tu es, ce soir, plus belle que jamais.

La bonne comtesse savait bien que c'était précisément le contraire, et elle mentait; mais le mensonge est permis aux anges.

Mlle de Gerlande et Mme de Burgueroles entrèrent donc dans la

serre, qui était vide en effet, et s'assirent au fond, sur un divan bien caché aux regards indiscrets par un large massif de fleurs naturelles.

Loin des regards, loin des danses, loin des bruits ironiques du bal, loin surtout de la belle Catherine de Sauveplane, Henriette reprit son calme, et un demi-sourire vint éclairer ses yeux encore attristés.

— Comme vous êtes bonne, ma cousine! dit la jeune fille. J'étouffais dans ce salon, et vous l'avez deviné : vous devinez tout, vous!

— Ah! je devine tout... Eh bien! voyons. A-t-il été charmant pour toi?

Henriette devint toute rouge, à la fois heureuse, inquiète, craintive et souriante, et, ne sachant que répondre, elle embrassa la comtesse, qui se mit à caresser les cheveux de la jeune fille.

Un bruit de voix attira leur attention, qui redoubla au nom d'Henriette que prononçait un des nouveaux venus.

C'étaient M. de La Rivoire et M. de Trincavel; ils causaient, et n'aperçurent ni la comtesse ni Henriette.

Le marquis parlait d'un ton de voix calme, assuré, parfaitement convaincu de l'excellence des choses qu'il disait.

— J'ai trop de raison, mon cher oncle, par tempérament et par état, pour ne pas réfléchir à tout et en tout. Un homme sérieux...

Nous demandons qu'une loi spéciale soit faite contre les jeunes gens au-dessous de trente ans qui disent en parlant d'eux-mêmes : un homme sérieux.

— Un homme sérieux, disait le marquis, doit considérer dans la femme qu'il épouse tout ce qu'elle peut lui apporter de fortune, d'influence, d'alliances, de considération, de chances d'avenir et d'avancement. Dans ma position et avec la magnifique carrière ouverte devant moi, je puis et je dois demander à une jeune fille, non-seulement un grand nom, une grande fortune, une grande influence, mais encore une grande beauté. Ne souriez pas, mon oncle! tout est grave dans la vie. Vous ne me faites pas l'injure de croire que

je tiens à la beauté de ma femme pour mon propre agrément; je n'ai pas ces vulgaires préoccupations. Non, grâce à Dieu! Je tiens à ce que ma femme possède ces dons extérieurs qui honorent un mari, qui font partie en quelque sorte de sa position et de son mérite. Je suis encore attaché d'ambassade, et je prétends à mieux, sans doute; eh bien! je veux que le ministre puisse dire : Mme de Trincavel serait une admirable ambassadrice! Vous comprenez cela, mon oncle.

— Oui, il y a un peu de vrai, dit M. de La Rivoire; mais...

— Mais, interrompit le marquis, Henriette, je le regrette fort, ne remplit pas ces conditions-là. Je ne lui dispute, certes, aucune de ses qualités, mais celle-là lui manque; elle est délicate, frêle, pâle, maigre, chétive, timide enfin... Ce n'est pas un crime ni un vice d'être laide, mais c'est un malheur; et elle est très-malheureuse... voilà. Parlez-moi de Mlle de Sauveplane, avec qui je dansais tout à l'heure : beauté majestueuse, grand air, œil imposant, regard ferme; une vraie duchesse, qui honorerait la cour de France à l'ambassade de Vienne ou de Londres. J'y songerai.

— Mon ami, dit le comte au marquis, tu sais que des projets de mariage existaient entre Henriette et toi...

— Oui, je me souviens, je connais cela : Roméo et Juliette! Est-ce que cela peut arrêter un seul instant un homme sérieux? Allons donc! Henriette n'est point une sotte, je suppose, et à son âge une jeune fille n'attend plus de sérénades sous son balcon. Je n'ai pas l'air d'un Espagnol, et je n'ai pas de guitare...

— Très-bien, mon garçon, dit le comte; tu feras ton chemin : tu n'as pas de cœur, sais-tu?

— Je l'espère bien, cher oncle. Mais venez donc; on remarquerait notre absence, et, comme vous êtes l'oncle d'Henriette et le mien, on croirait que nous signons déjà des préliminaires, ce qui nuirait à mes projets sur Mlle de Sauveplane. Rentrons.

Henriette et Mme de Burgueroles restèrent seules. La jeune fille était immobile, droite et blanche comme sa robe; elle regardait devant elle fixement et d'un regard sans rayon, sans chaleur. Un tremblement nerveux agitait ses mains; elle ne pleurait pas, elle

ne parlait pas. Tout à coup d'une voix sifflante et basse, elle dit à la comtesse :

— Vous avez entendu ?

La bonne comtesse prit les deux mains de la pauvre enfant dans les siennes, en la regardant d'un regard céleste au fond des yeux, comme pour chercher son cœur ; puis elle lui dit d'une voix caressante et mouillée de larmes :

— C'est un bonheur qui t'arrive, mon enfant : M. de Trincavel était indigne de toi ; il eût meurtri ton cœur sous son égoïsme de fer. Va ! Dieu t'a sauvée et te fera trouver quelque jour un homme plus digne...

— Non, jamais ! s'écria Henriette, jamais ! Je ne crois plus, tous ces visages sont menteurs. Ma cousine, je ne me marierai jamais !

— Eh bien ! mon enfant, j'ai une proposition à te faire. Paris ne te vaut rien, en ce moment surtout ; ces fêtes, ces nuits passées au bal, cette existence factice, tout cela détruit ta santé : le grand air, l'air des champs te serait si bon ! Viens avec moi en Bretagne, dans mon vieux petit castel ; viens m'aider à soigner nos pauvres paysans ; viens t'occuper des malheureux ; viens faire des heureux. Tu mériteras ainsi d'être heureuse, car, après tout, Dieu ne nous doit rien, mon enfant, au contraire, et nous le traitons trop en débiteur, lui notre créancier ! Mais mon curé te prêchera cela mieux que moi. Est-ce dit ? Viens-tu ? Puis-je te demander à ta tante pour quelques mois ? Et partons-nous demain ?

— Oh ! oui, nous partirons, s'écria Henriette. Merci, ma cousine ; comme vous êtes bonne ! On me l'avait bien dit que si je souffrais jamais, vous seriez là en même temps que le chagrin.

— Que veux-tu, ma fille ! c'est l'habitude ; et puis, il faut bien faire quelque chose dans la vie : le bon Dieu n'aime pas la paresse. Ainsi donc, c'est entendu, demain à dix heures, je présente ma requête à ta tante, et le soir même, en route pour la Bretagne !

— Oui, chère cousine, et merci, merci !

La jeune fille était pâle encore, sa main tremblait toujours; mais il y avait dans ses yeux quelque chose de résigné et de grave : un souffle du ciel avait passé sur sa douleur.

Le lendemain, Mme de Burgueroles quittait Paris avec Henriette.

Vte Henri de Bornier.

(*La fin au prochain numéro*).

CELTES, BRETONS, PÉLASGES.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* publiait, il y a quelques semaines, un article sur la poésie bretonne, écrit par M. Léon Bureau, dont la grande aptitude à l'étude des langues m'est connue. Je suis peu versé dans la linguistique, mais j'ai pu recueillir dans quelques conversations avec M. Cardin, un savant très-modeste, qui aurait dû siéger à l'Institut, des notes sur les langues celtiques et galloises, et leurs rapports avec le grec, le latin et le sanscrit; permettez-moi d'indiquer ici les principaux résultats qu'il a obtenus, et qui mettront sur la voie d'une étude comparative entre les fragments de ces diverses littératures que l'on conserve encore.

La philologie et la linguistique ont pris un développement considérable; les savants qui y ont consacré leurs veilles ont pu formuler des lois rigoureuses qui président au passage des sons d'une langue à l'autre, de telle sorte que l'on peut annoncer à l'avance la forme que le mot doit avoir dans une autre langue de la même famille. Appliquées aux langues parlées par la grande famille arienne, dont les membres ont peuplé l'Europe presque entière et la moitié de l'Asie, ces lois ont permis de retrouver dans l'Inde et dans l'Europe les divers dialectes dont se servaient les différentes fractions de cette race, et de les suivre dans leurs invasions successives.

M. Cardin a fait porter plus spécialement ses travaux sur les peuples qui ont successivement habité notre pays, mais il a été conduit naturellement à retrouver et reconnaître les autres branches

de la même famille, et il a pu établir la division et le parallélisme que voici entre les divers peuples ariens :

Arien, oriental.	Arien, occidental.
Sanscrit.	Zend ou bactrien.
Latin.	Grec ou dorien.
Gadhélique. (Celte.)	Kymrique, breton.
Pelasgique.	

Tous les peuples qui font partie de la race arienne ont dû avoir un fonds commun, les diverses branches ont présenté des caractères particuliers; quelle que soit la distance qui sépare ou a séparé pendant le cours des siècles les différentes subdivisions de la même famille, ou les fractions d'une même branche, les caractères généraux de toute la famille, et les caractères spéciaux de chaque branche se retrouvent imprimés dans la langue parlée par ces peuples. Et pour ne prendre qu'un exemple, l'irlandais ou celtique, le sanscrit, le latin, le pélasgique, employaient un S, où le zend, le dorien ou grec, le kymrique ou breton se servaient d'un H; ceux-là mettaient un C, lorsque ceux-ci écrivaient un P.[1] Cette répartition est primordiale, elle remonte aux jours anciens qui virent les ancêtres de ces peuples divers répandus sur les plateaux de la haute Asie. Comment expliquer autrement cette transformation que fait exactement de la même manière l'Indou qui erre sur les bords du Gange, et le Celte qui s'agite dans les prairies de l'Irlande. Et là, spécialement, on ne peut accuser l'influence de Rome; Erin parle comme le Latium, à la différence de la Bretagne qui a subi le joug de César, dont les légions n'ont jamais foulé le sol de l'Irlande.

M. Cardin, appliquant aux dialectes du Poitou sa science pro-

[1] Dans la langue grecque on retrouve aussi des traces d'une langue antérieure, parlée par le peuple vaincu, les Pélasges. Les Ioniens, de race pélasgique, avaient gardé le C dans les pronoms et les adverbes, ils disaient: κῶς et ὅκως pour πῶς, ὅπως; κῇ pour πῇ; κόσος, ὅκόσος pour πόσος, ὅπόσος; κοῖος pour ποῖος; κότε pour πότε. De même les Irlandais ou Celtes, les Latins employaient le C où les Gallois ou Bretons mettaient un P. Ainsi : co, cia, cat, cod, cidh, ciod, ciodh. Et pa, pwy, pan, pe, priou.

fonde, a reconnu dans les mots du patois, dans les noms de lieux et de rivières des traces du sanscrit, des vestiges de l'irlandais; ce qui l'a conduit à penser qu'avant le Gaulois, que vainquit César, un peuple celte, identique avec celui qui s'est maintenu en Irlande, habitait la Gaule. Les mêmes observations linguistiques ont amené M. Cardin à cette conséquence curieuse, c'est l'analogie, peut-être l'identité, des Pélasges avec les Celtes, qui auraient ensemble couvert l'Europe, lorsqu'une fraction de la même famille s'étendait jusqu'aux Indes; cette révélation se manifeste par cette remarque entre autres : le dialecte de l'Ionie a conservé le S comme a fait Rome, qui est pélasgique, et le C au lieu du T. « Les Ioniens étaient » issus des anciens habitants du Péloponèse. Expulsés par les Do- » riens, ils furent établis par Nélée, fils de Codrus, avec les Athé- » niens, qui s'y adjoignirent et qui étaient comme eux de race pé- » lasgique.

» Les analogies linguistiques, dit encore M. Cardin, relient » l'hellène ou dorien au zend ou arien occidental. Les analogies » historiques conduisent au même résultat. Rome, qui était pélas- » gique, se rattache au sanscrit. Les vieux Athéniens l'étaient » aussi. » Nous avons vu que les Irlandais, c'est-à-dire, la première race qui habita la Gaule, étaient une fraction de la branche orientale des Ariens, et se rattachaient très-intimement au sanscrit; tandis que les Gallois, Bretons ou Kymris se relient aux Doriens, soit à la branche occidentale de la même famille arienne. Dès longtemps, on avait remarqué que les mystères d'Eleusis conservaient les vestiges d'une religion plus ancienne, d'une religion pratiquée par un peuple vaincu, mais perpétuant son influence par l'initiation secrète. Le druidisme et les monuments celtiques seraient-ils les témoins d'une race antérieure et subjuguée? N'y aurait-il pas une certaine analogie entre les doctrines enseignées dans les mystères de l'Attique, et celles qui étaient confiées, dans les forêts de la Gaule, à la mémoire des druides? Et n'est-ce pas un indice encore que ce culte du chêne, associé à l'adoration de Jupiter?

Rursusque locutæ
In te Chaoniæ moverunt carmina quercus. (PROPERCE.)

Ne croit-on pas voir les Celtes recherchant ce gui sacré sur le chêne des vieilles forêts de l'Europe? La nuance qui distingue les Celtes des Kymris, les Pélasges des Doriens, avait été notée déjà, et on reconnaissait en même temps l'unité de leur race. Niébuhr a écrit : « Cette facilité à s'identifier avec les Hellènes est un des » traits caractéristiques des peuples pélasgiques. C'est l'une des » principales raisons de la dissolution et de l'anéantissement de la » nation. » Cette absorption d'une tribu par l'autre s'est reproduite en Gaule, et Strabon, après avoir distingué les oppositions existant entre les Ibères et les Celtes, disait de ceux-ci et des Belges : « Ils » ne sont pas homoglottes, mais ils s'éloignent peu les uns des » autres, pour leurs idiomes et leur mode de civilisation. » La science moderne a confirmé ces observations. M. Pictet est auteur d'un ouvrage remarquable sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit. M. Cardin aurait pu le compléter en redigeant ses notes qui établissent l'affinité du celtique pur et du pélasgique avec le sanscrit, et la correspondance de l'idiome gallois ou kymrique, du grec avec le zend.

C'est à tort, suivant M. Cardin, que l'on attribue aux Ariens occidentaux un esprit d'envahissement. La beauté du pays qu'ils habitaient, des bords de l'Oxus et du Iaxartes aux montagnes qui limitent la Bactriane, en avait fait un peuple agriculteur, exposé aux attaques incessantes de leurs frères nomades et guerriers, ainsi que l'attestent les Védas. L'aversion que les Ariens orientaux leur inspirèrent fut telle, que les dieux qu'ils invoquaient ensemble devinrent les auteurs des maux qui affligent la terre, parce qu'ils protégeaient leurs ennemis. Ces discordes précédèrent l'invasion de l'Inde par les Ariens orientaux ; et la conquête de la Grèce par les Doriens ou Hellènes fut, de son côté, antérieure à la modification religieuse introduite chez les Ariens occidentaux par Zoroastre, car on n'en retrouve pas trace dans le polythéisme grec.

« La différence essentielle des idiomes, quelque rapprochés » qu'ils fussent, était plus que suffisante pour occasionner une ani- » mosité constante entre les deux groupes ariens. L'antagonisme » religieux était incapable de créer une telle disparité dans le lan-

» gage. Elle existait donc auparavant, et devait se retrouver dans
» les fractions de ceux de ces peuples qui étaient demeurées
» nomades, et qui envahirent l'Europe.

» Si maintenant nous considérons que les mêmes rapports et les
» mêmes différences que nous rencontrons entre le gadhèlique et
» le kymrique, entre le sanscrit et le zend, se répètent entre le
» latin, d'origine pélasgique, et le grec en affinité constante avec le
» zend, sauf les rares vestiges du pélasgique qui ont surnagé en
» ionien, nous ne pouvons guère nous défendre de la conclusion
» que voici :

» Il semblerait que les Ariens occidentaux fussent fatalement
» précipités à poursuivre leurs frères dans tous les établissements
» où ceux-ci s'étaient fixés. Leur animosité commence dès la Bac-
» triane. Le nom vénéré de Dêva, Dieu, modifié suivant les règles
» du zend, en Daeva, y devient la désignation des génies impurs,
» créés par Arimane pour répandre le mal sur la terre. C'est la
» guerre faite par les Hellènes à la capitale pélasgique de l'Asie
» mineure, à Troie. C'est la rivalité héréditaire des Doriens et des
» Ioniens, de Lacédémone et d'Athènes; c'est l'oppression des
» Messéniens par les Spartiates, le servage des Penestes et des
» Hilotes. C'est la guerre du Péloponèse.

» Mêmes faits dans le monde celtique; César apprend des Rèmes
» que dans des temps assez rapprochés, les Belges ont conquis le
» pays qu'ils habitent. Il se trouve en Bretagne des colonies belges
» qui ont porté leurs noms ; il distingue les Bretons méridionaux
» de ceux du nord, qui sont les plus anciens habitants de l'île.
» Ptolémée connaît en Irlande les Brigantes et les Menapiens. Les
» traditions irlandaises nous parlent des Fir-Bolgs, ennemis cruels
» des Gadhèles, et se fondant plus tard avec eux. Les données lin-
» guistiques confirment celles de l'histoire. L'élément sanscrit est
» beaucoup plus riche en gadhèlique qu'en kymrique. Ce témoin
» éternel nous crie que la séparation des Gadhèles d'avec les Ariens
» orientaux est antérieure à l'époque des invasions des Kymris.
» Ainsi sous des noms divers, Ariens orientaux, Gadhèles, Pé-
» lasges, Sicules, Ausones, c'est toujours la même race, livrée à

» l'antagonisme et aux attaques des Ariens occidentaux, Eoliens, » Hellènes ou Doriens, et Kymris. »

M. Cardin a spécialement dirigé ses derniers travaux sur notre pays; il a pris pour titre d'une petite brochure, dans laquelle j'ai exclusivement puisé ma science : *Esquisse de considérations ariennes sur le Poitou*; et nous savons qu'il a pu recueillir des observations éminemment curieuses sur les anciennes races qui ont peuplé notre province, et qui ont laissé, dans la langue et dans les noms de lieux, des traces ineffaçables.[1] Ces travaux ne pourraient-ils servir à d'autres érudits; et les rapports qu'ils signalent entre des peuples séparés par des abîmes, ne les retrouverait-on pas dans les traditions, les usages qui ont persisté jusqu'à nos jours?

Mais quelle utilité offre cette étude comparative? Voilà, en effet, la mesure de toutes choses aujourd'hui. L'utilité que j'y trouve, peu appréciable par beaucoup, est, à mes yeux, très-grande. C'est un intérêt religieux. On se plaît à publier que la religion catholique proscrit la science et la liberté; et elle a sauvé la civilisation et la science; elle ne craint pas les lumières, assurée qu'elle est d'en profiter, d'en recevoir un nouvel éclat. Certains esprits, croyant prouver contre ses doctrines, écrivent des livres comme *l'Esprit des Gaules*, et pourraient bien arriver à établir la vérité des traditions que le catholicisme conserve pieusement, et qu'une science superficielle et légère a rejetées avec dédain.

Nous croyons, enfin, que ces patients travaux, qui ne semblent intéresser qu'une érudition stérile, fournissent de nouveaux matériaux à l'apologétique catholique; et il nous a paru opportun de reproduire en terminant cette remarquable pensée du regretté Mgr Wiseman, que M. Nettement citait dans la *Semaine des Familles* :

« L'antiquaire, lorsqu'il dépose dans sa collection une nouvelle » médaille et qu'il la déchiffre, ne sait pas, jusqu'au moment où il

[1] Le nom de *Ligugé* a dans l'irlandais un sens tout spécial, qui est celui que donne Grégoire de Tours. Les mots *chail*, talgon, mojette, répandus en Poitou, sont sanscrits. Les mots *carnac*, *condate*, ne s'expliquent bien qu'avec le secours de l'irlandais, parce qu'ils appartiennent à une langue antérieure au breton.

» réussit dans son travail, quels renseignements cette médaille lui » fournira sur les anciens temps. L'orientaliste pâlit sur des par- » chemins à demi-effacés, sans savoir quelle lumière il y trouvera » sur les coutumes de l'antiquité, jusqu'à ce qu'il ait pénétré l'obs- » curité de ces textes mystérieux. L'un et l'autre ne poursuivent » point leurs études avec la pensée que ce qu'ils découvriront » pourra servir au théologien. Mon idée systématique a été de » recourir surtout à des auteurs qui, en faisant leurs recherches, » ne s'étaient pas le moins du monde préoccupés des avantages » qui pourraient en résulter pour la démonstration de la vérité du » Christianisme. C'est au savoir indifférent ou même hostile que je » suis allé demander mes preuves. Or, si tous les travaux de la » science indifférente, ou même hostile, sont venus, comme je l'ai » prouvé, confirmer les vérités révélées, celles-ci n'ont rien à ap- » préhender des découvertes ultérieures. Qu'on le remarque, en » effet, la science à ses débuts éveille quelquefois le doute, mais » à mesure qu'elle marche, ce nuage se dissipe, et ses progrès la » mettent d'accord avec l'enseignement sacré. Nous arrivons ainsi » à considérer la religion comme le lien qui unit le visible à l'invi- » sible, et qui relie ce qui est révélé à ce qu'on peut découvrir, » comme l'explication de toutes les anomalies, et la solution de » tous les problèmes. Elle nous apparaît comme l'olivier, cet » emblème de la paix, ainsi décrit par Sophocle dans son *Œdipe à* » *Colonne :* « Une plante qui n'a pas été semée par la main de » l'homme, mais qui a cru spontanément et nécessairement dans » le grand ordre établi par la sagesse créatrice, une plante redou- » table à ses ennemis, et si profondément entrée dans le sol, que » nul homme des temps anciens ni modernes n'est parvenu à la » déraciner. »

ALFRED BIRÉ.

LE CHATEAU DE CORLAY.*

De 1532 à la fin du XVIe siècle il y a peu de souvenirs qui se rattachent au château de Corlay. Entre 1532 et 1540, il était venu en la possession de la branche de Rohan-Guémené [1], et à cette dernière date la capitainerie en appartenait à Gui de Talhouët, sieur de Créménec [2]. Anne de Rohan, si elle n'avait pu s'emparer des trésors de son frère Jacques, avait du moins eu dans son partage la terre de Corlay. En 1543, Louis de Rohan, son fils, faisait faire au château, aux moulins, au colombier et aux écuries des réparations qui s'élevaient à la somme de 38 #, et les gages du concierge étaient de 10 # par an [3].

Les Rohan étaient dans le parti contraire à la Ligue; il n'y a donc rien d'étonnant à voir le château de Corlay occupé par les Royaux au commencement de la guerre civile. Le chanoine Moreau, en rappelant le triste sort de l'arrière-ban ligueur de la Cornouaille appelé par le duc de Mercœur, note que cette troupe armée, en partant de Carhaix pour venir à Saint-Brieuc, évita de passer par la route de Quintin, « à cause des garnisons de Rostrenen, *Corlay*, Quintin et Guingamp, toutes ennemies. »

* Voir la livraison de Février, pp. 89-102.

[1] « Estat et ordonnance par nous Marie et Louis de Rohan, mère et fils, dame et » seigneur de Guemené, Montauban, La Rochemoisan, Condé-sur-Noireau et de Corlé, » barons de Montbazon, etc. » D. Mor. III, col. 1039.

[2] « Gui de Talhouet, sieur de Cremenec, trois chevaux à livrée, lui troisième » bouche à cour, et pour estat la capitainerie de Corlé. » *Id.*

[3] Archives du Morbihan, com. de M. Rosenzweig.

L'année suivante, le château de Corlay était au pouvoir des Ligueurs. Le prince de Dombes qui semblait vouloir poursuivre la guerre le moins loin possible de Rennes, laissa l'ennemi se fortifier en Basse-Bretagne. C'est ce que faisait remarquer Noris qui commandait les troupes anglaises envoyées par la reine d'Angleterre : « Mais si l'on eût cru mon avis, l'armée se fût avancée de » bonne heure à Corlay ; par où cette place et autres que nous » avons perdues, eussent esté conservées, et l'ennemi contraint à se » consumer, et son pays ensemble [1]. »

Deux mois auparavant, lorsque Henri de Bourbon forçait à se rendre Guingamp et Coëtfret, le duc de Mercœur était arrivé trop tard pour défendre une partie de son duché de Penthièvre. De Vannes il était venu à Corlay, puis à Quintin. Au moment où il allait marcher sur Châtelaudren, il apprit que le prince de Dombes était campé sur sa route, dans une bonne position, sa gauche appuyée sur la rivière de Leff et sa droite à la forêt de Houallan. Jean du Matz donne des détails précis sur cet épisode, dans lequel, par le fait, il n'y eut que des escarmouches [2].

Le duc de Mercœur menait 10,000 hommes environ, dont 4,500 Espagnols, et six pièces d'artillerie ; c'est la plus forte armée qu'il ait jamais réunie. Le prince de Dombes n'avait que 7,000 hommes, dont 2,500 Anglais, et quatre pièces d'artillerie. Pendant six jours les deux armées furent en présence, sans que les Royaux, d'après l'avis du général anglais, fissent mine d'engager le combat ; tout se borna à une affaire d'avant-postes qui paraît avoir été à l'avantage des Royaux, et le duc de Mercœur voyant qu'une affaire décisive était à peu près impossible se retira sur Corlay. L'armée royale le suivit lentement et vint s'établir à Quintin ; de là une reconnaissance commandée par le sieur de la Noue, fut dirigée sur Corlay ; à un demi-quart de lieue de cette place, elle rencontra les avant-postes des Ligueurs dont les quartiers furent enlevés sans qu'on y trouvât grand butin. A cette nouvelle apportée par les

[1] D. Morice, III, col. 1539.
[2] D. Taillandier, suppl. aux *Preuves*, T. II. p. 287 à 289.

fuyards, M. de Mercœur monte à cheval, les Espagnols se mettent en bataille, mais au bout de deux heures les Royaux revinrent à Quintin et M. de Mercœur, partant de Corlay, prit le chemin de Pontivy. — Ces événements se passaient entre le 23 et le 30 juin.

Un an plus tard, au mois de juin 1592, les Royaux, dit le chanoine Moreau, « prirent le château de Corlay, appartenant au seigneur de Guemené; et d'autant qu'il était ruineux et peu tenable, » ils le firent fortifier de retranchements et terrasses, et de manière qu'ils en firent une assez bonne place de défense; tout le » pays fut fort ruiné et incommodé par la garnison, d'autant que » tout le quartier tenait le parti contraire; ils n'eussent pu sortir » du château qu'ils etoient en pays ennemi, sur lequel ils faisoient » de grands ravages [1]. »

Le château de Corlay resta au pouvoir des Royaux jusqu'en février 1593. Vers cette époque, M. de Mercœur voulut reprendre Quintin, commandé alors par le sieur du Liscoët; il commanda à son armée de s'acheminer du côté de Callac, et lui donna rendez-vous sous les murs de Quintin qui fut obligé de capituler au bout de quinze jours de siége. Mercœur était à peine de retour à Nantes que les habitants de Quintin livraient la ville au sieur de la Giffardière, gentilhomme royaliste [2].

Cependant le sieur du Liscoët, retiré dans son manoir du Bois de la Roche, aux portes de Guingamp, cherchait une occasion de prendre sa revanche. Aidé des sieurs de Sourdéac et de Kergomar, le 8 mars, il s'emparait de Corlay, gardé par les Espagnols, et en faisait le centre de ses opérations militaires, plus profitables à ses propres intérêts qu'au service du roi. « Par ses diligences, dit » encore le chanoine Moreau, la fortifia si bien qu'il en fit une » place propre pour ses desseins, qui étaient de tirer la guerre » au bas pays, où l'oie était encore grasse, d'autant qu'on n'y » avait pas encore fait la guerre, comme il le fut incontinent fait » après [3]. »

1 Moreau, chap. XVII.
2 Moreau, chap. XVIII.
3 *Id.*, chap. XIX. — Mém. de Jehan Pichart, *ap.* D. Morice, III, col. 1733.

Dans les premiers mois de 1594, le château de Corlay n'était plus occupé par du Liscoët; il était allé probablement rejoindre le maréchal d'Aumont qui préparait à Rennes une expédition en Basse-Bretagne. Le départ du duc laissa le champ libre à un autre personnage dont la présence à Corlay dut singulièrement contribuer à enlever les dernières plumes à *l'oie grasse* : Gui Eder de la Fontenelle s'empara de cette place importante et y séjourna longtemps. Un acte des archives municipales de Plérin nous révèle, dès le mois de juin 1594, la présence des Ligueurs à Corlay [1].

Comme les troupes que le maréchal d'Aumont commandait et qui lui avaient servi à prendre Morlaix, Quimper et Crozon, étaient singulièrement affaiblies par des maladies contagieuses, le roi, sur les instances des sieurs de Saint-Luc et de Montmartin, envoya des renforts. Saint-Luc ayant à aller à Paris pour recevoir l'ordre du Saint-Esprit, laissa Montmartin. Ces renforts se composaient de cinq compagnies suisses, des régiments de la Troche, Saint-Denis et Nonan, des recrues de Ligneritz et de trois compagnies de dragons. Ces troupes étaient à Rennes lorsque le maréchal d'Aumont, alors à Quimper, les demanda. Montmartin passa à Châtelaudren, et avait dépassé Guingamp de quatre lieues, lorsqu'il rencontra le capitaine Sarouette, envoyé par le maréchal pour lui donner l'ordre de s'emparer de Corlay où était Eder. Montmartin obéit immédiatement, en prévenant toutefois le maréchal que les Espagnols, campés à douze lieues, pourraient accourir au secours de la place. Ici je laisse la parole à Montmartin qui a donné une relation curieuse de ce siége qu'il dirigea, et dont la date est facile à fixer [2].

« Or ledit Fontenelles, comme ledit sieur de Montmartin avoit

[1] Par cet acte, les paroissiens de Plérin demandaient au duc de Mercœur de ne pas contribuer aux frais de guerre des garnisons de Corlay, Lamballe et Saint-Brieuc.

[2] Moreau, chap. XXXIV. — Mém. de Jehan du Mats, *ap.* D. Taillandier, suppl. aux *Preuves*, T. II, p. 305 et 306. — *Du mardi 24 janvier 1595. Monsieur du Bordaige est venu en ladite assemblée en l'absence de M. de Montmartin qui est actuellement en l'armée de M. le mareschal d'Aumont, au siége de Corlé.* (Extr. du reg. des Etats tenus à Rennes, *ap.* D. Morice III, col. 1631.)

» passé à Quintin [1] avec les troupes, il avoit envoyé vers luy et lui » fit dire qu'il vouloit servir le Roy, et qu'il ne demandoit que dix » jours de terme pour s'en résoudre, à quoy ledit sieur de Mont- » martin le convioit, et les dix jours estans expirés, il envoya vers » ledit Fontenelles le sieur de la Chevallerie premier capitaine du » régiment du sieur de Terchant pour sçavoir sa résolution, et toutes » les troupes estant en bataille à la veue dudit Corlais, ledit sieur » de Fontenelles sort avec vingt ou trente chevaux et quelques » harquebusiers, lequel demanda encore à parler audit sieur de la » Chevallerie, et furent bien l'espace d'une heure à traiter, et » sembloit que les choses se devoient accommoder, lorsqu'il de- » mandoit encore quelques jours. Sur cela il se tire quelques har- » quebusades, les siens firent les mauvais, lesdits sieurs de Mont- » martin et de Sarouette les chargent, l'infanterie suit, gagne le » village; voilà Fontenelles bloqué dans le chasteau et l'infanterie » logée. Il y eust quelques capitaines et soldats blessez.

» Or ledit sieur de Montmartin qui estoit bien adverty que les » Espagnols faisoient leur compte de marcher à Pontivy, distant » de quatre lieues dudit Corlais, pour en faire lever le siége, fit le » lendemain ce qu'il avoit vu pratiquer au Roy, de toujours parle- » menter avec les assiégés.

» Le lendemain ledit sieur de Montmartin fit faire une chamade » et demanda à parlementer, ledit Fontenelles fit au commence- » ment la sourde oreille, mais enfin il fit demander ce qu'on vou- » loit; il est prié de faire sortir un des siens, et qu'on vouloit dire » quelque chose de conséquence, et pour son bien; l'un des siens » sort, ledit sieur de Montmartin luy dit que si ledit Fontenelles » attendoit l'arrivée de M. le mareschal, qu'il n'y avoit point de » salut pour luy, car il amenoit quatre canons pour luy raser la » place sur la teste. Il se deffendoit, que les Espagnols le vien- » droient secourir, ce parlement fut si bien ménagé que ledit sieur » de la Chevallerie qui avoit desja avec luy traité, entra dans la

[1] Il est évident que Montmartin songeait à gagner Quimper en passant par Callac et Carhaix. Après avoir reçu les ordres du maréchal d'Aumont, il était revenu sur ses pas pour aller à Corlay en passant par Quintin.

» place, et avoit charge de parler à quelques-uns que ledit sieur
» de Montmartin cognoissoit. Ce parlement se continue tous les
» jours, tantost en guere, tantost en marchandise ; cependant les
» Espagnols arrivent trois jours après à Pontivy, qui publioient
» tout haut qu'ils s'en venoient faire lever le siége de Corlais, et
» en estoient assistez de quelque cavalerie françoise, mondit sieur
» le mareschal ne venoit point, ledit de Montmartin luy en donna
» aussitost advis.

» Or, pour venir de Pontivy à Corlais il y a une forest à passer
» assez fâcheuse et fangeuse, et de ladite forest audit Corlais de
» petits ruisseaux qui estoient enflez ; à cause de la saison de l'hy-
» ver et des pluies, cela donnoit quelque assurance audit sieur de
» Montmartin qu'ils ne pouvoient marcher droit audit Corlais, qu'il
» ne le sceust plus de quatre heures auparavant, et soigneusement
» faisoit battre l'estrade, et entr'autres au sieur de Saint-Jean,
» gentilhomme de Normandie qui avoit cinquante harquebusiers
» à cheval, lequel estoit jour et nuit caché dans de petits bois à la
» porte dudit Pontivy, pour scavoir les desseins des Espagnols. Il
» y avoit aussi des vivandiers qui estoient parmy lesdits Espagnols
» qui en apportoient jour et nuict toujours nouvelles ; ledit sieur
» de Montmartin faisoit courir le bruit que ledit sieur mareschal
» arrivoit avec lesdits Anglois, et lesdits Espagnols en crurent
» quelque chose, et tous les soirs faisoient battre les gardes à l'an-
» gloise, et les Suisses de l'autre costé faisoient battre leur colin-
» tampon.

» Cependant les tranchées s'avancèrent jusques sur le bord du fossé
» et ledit sieur de la Chevallerie alloit et venoit dans ladite place,
» traitoit avec ledit Fontenelles qui quelquefois se vouloit rendre,
» et puis changeoit sur espérance des Espagnols. Cecy dura en
» cette alarme des Espagnols environ douze jours entiers, qui fut
» le propre jour de l'arrivée de mondit sieur le mareschal, et ledit
» sieur de Montmartin avoit tant continué ses parlemens, qu'il
» avoit amené ledit Fontenelles au point de se rendre bagues
» sauves, moyennant que l'on luy fit veoir l'artillerie qui estoit
» encores à Guingamp à cinq grandes lieues de là, et n'y avoit

» aucun attirail d'artillerie pour la faire venir promptement ; ledit » Fontenelles fait sortir un gentilhomme bas-breton pour aller » voir cette artillerie qu'il pensoit trouver à cinq cens pas de là, » mais ledit sieur de Montmartin qui avoit charge de mondit sieur » le mareschal, de luy faire veoir ladite artillerie, le mena jusques » à Guingamp, par les chemins luy fit veoir quelques Anglois » avec des charrettes, que de loing ledit gentilhomme jugea estre » l'artillerie desdits Anglois ; mais demandant toujours à veoir du » gros canon, comme il fut arrivé audit Guingamp, le sieur de » Guergomart, gouverneur de la place et fidèle serviteur de Sa » Majesté, le fit tant boire, que pour un canon qu'il luy montra, il » en fit veoir dix, et ledit sieur de Montmartin l'ayant ramené à » Corlais, il dit audit Fontenelles avoir veu quantité d'artillerie, » lequel sortit le lendemain avec trois cens hommes bien armez, » ledit sieur mareschal mit ledit sieur de la Mouche dans ladite » place qui se pouvoit deffendre contre deux ou trois canons [1]. »

Le maréchal d'Aumont arriva, ainsi que M. de Saint-Luc, au moment où Fontenelles sortait du château de Corlay : l'armée royale se retira, sous les ordres de Saint-Luc, à la Rochederrien, en passant par Bourbriac ; les Anglais regagnèrent leur cantonnement de Paimpol, et le maréchal croyant qu'il n'y avait rien à craindre du côté du Penthièvre, comme il l'avait cru d'abord, retourna à Quimper pour surveiller les travaux de la citadelle, et donner ordre à tout ce qui était nécessaire en Basse-Bretagne avant de venir à Rennes où il avait hâte de rejoindre Mme de Laval, « à qui il por- » toit beaucoup d'affection. »

Le capitaine la Mouche, entraîné par les promesses de la dame de Laval, n'hésita pas à prendre part à une entreprise contre un des personnages qu'il aurait dû respecter le plus : un jour on le vit partir du château de Corlay, à la tête de trente cavaliers : il allait à Vitré, dont le sieur de Montmartin avait le gouvernement depuis l'an 1589,

[1] C'est probablement à la fin de l'année 1594, et non pas en 1595, qu'il faut placer le règlement militaire sans date de M. Bourgerel, « lieutenant du sieur de la » Fontenelles, sur ses chevaulx leigiers, commandant en son abscence ès villes et » chateaux de Callac. » Voyez *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VIII, p. 235.

pour enlever cette ville à son bienfaiteur [1], qui était alors en Picardie, au service du roi. Henri IV, du reste, soutint énergiquement Montmartin.

Deux ans plus tard, en 1598, il se passa à Corlay un fait sur lequel je n'ai pu réunir que des détails assez incomplets. Nous savons que le 8 décembre 1599 le prince de Guémené nomma Abel Gouyquet sénéchal de Corlay [2] : il voulait ainsi le récompenser d'avoir repris le château, et d'avoir fait prisonnier l'individu qui, l'année précédente, s'en était emparé. Je suppose que c'est à cet événement que se rapporte le document suivant dont la copie m'a été communiquée par mon ami et confrère M. Gautier du Mottay :

1598, décembre. — « Veu par la cour le proceix criminel fait à » requéte de Me Yves Guillier, procureur fiscal de Corlay, par le » sénéchal de la juridiction dudit Corlay, et le provost des maré- » chaux en ce pays, à Thomas Devoton, sieur de la Rivière, Jean » Folliart, dit la Fortune, Mathurin Boscher et Thomas Perrin, » laboureurs, prisonniers en la conciergerie, accusés d'avoir sur- » pris le chasteau dudit Corlay; informations, interrogatoires et » responces des accusés devant ledit sénéchal de Corlay le quin- » zième jour de novembre dernier; proceix verbal, récolement et » confrontation de thémoins faits par ledit provost les quinze, seize » et dix septième jour dudit mois de novembre; sentence du dix » huitième dudit mois, arrêts de ladite cour des dix huit, vingt » trois et vingt sixième jour dudit mois de novembre par lesquels » aurait été enjoint audit provost d'emmener incontinent et sans » délay en bonne et seure garde en ladite conciergerie lesdits pri- » sonniers sur les peines auxquelles il eschet. Autre arrest du troi- » sième jour de ce mois par lequel aurait été fait injonction et com- » mandement très expreix audit provost d'amener incontinent et » sans delay lesdits prisonniers en ladite conciergerie à peine de

[1] D. Taillandier, *loc. cit.*, p. 310.
[2] *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1847, p. 103.

» privation de son dit état, et que ledit proceix desdits prisonniers » seroit communiqué audit procureur général du Roy; conclusions » dudit procureur général du Roy; ouiz lesdits accusés sur les » points de leur proceix et tout considéré :

» La cour a déclaré et déclare lesdits Devoton et Foliart, dit la » Fortune, dûment atteints et convaincus d'avoir contre l'autorité » du Roy et repos de cette province surpris à port d'armes ledit » chasteau de Corlay et lesdits Perrin et Boscher d'avoir assisté et » favorisé ladite surprise, et pour réparation publique a condamné » et condamne ledit Devoton être pris par l'exécuteur criminel de » ladite conciergerie, mené en la place du grand bout de cohüe » de cette ville et sur l'échafaud qui y sera dressé et avoir la teste » tranchée; et ce fait, ladite teste portée et mise au bout d'une » lance en lieu éminent audit chasteau de Corlay. Et ledit Foliart, » dit la Fortune, estre pendu et estranglé à la potence élevée en » ladite place du grand bout de cohüe; son corps mort porté à la » justice patibulaire. Et lesdits Perrin et Boscher assister à ladite » exécution la corde au col, puis fouettés de cordes par les carre- » fours de cettedite ville et outre les a bannis et bannit à perpetuité » du ressort de ladite cour, leur faisant deffenses de s'y trouver à » l'avenir, à peine d'être pendus et étranglés sans autre forme de » proceix. Les biens meubles desdits Devoton, Foliart, Boscher et » Perrin, déclerés acquis et confisqués au Roy. Fait en parlement » en la chambre ordonnée au temps des vacquations, l'unzième » jour de décembre mil cinq cent quatrevingt dix huit, prononcé » auxdits condamnés et exécuté lesdits jour et an.

(Signé) HUART. »

Ce document, d'ailleurs, me fournit l'occasion de rectifier une erreur historique qui est répétée dans tous les ouvrages qui ont fait mention du château de Corlay : je veux parler du prétendu ordre donné par Henri IV, en 1599, pour le faire démolir. La forteresse était si peu démantelée en 1599, qu'en janvier 1616 elle soutenait un dernier siége : elle était tombée au pouvoir d'une bande de pillards qui ne purent être délogés qu'au bout de sept

jours, le 15 janvier; ce fut encore Abel Gouyquet, seigneur de Vaupatry, qui accomplit cette entreprise [1].

Et d'ailleurs il faut remarquer que pendant les guerres de la Ligue en Bretagne, les Rohan s'étaient tenus dans une neutralité calculée : Louis VI, premier prince de Guémené, aveugle dès son enfance, s'était retiré en Anjou, au château du Verger, où il donnait une large hospitalité aux catholiques persécutés par les protestants : Henri IV l'honorait de sa bienveillance; le duc de Mercœur lui avait accordé main-levée de ses revenus, et une sauvegarde pour ses terres. En 1596, Henri IV le nommait gouverneur d'Hennebond, encore au pouvoir des ligueurs [2], et en 1604 il lui conférait la charge de grand sénéchal d'Anjou et de la Flèche. Ses fils, Louis, qui fut premier duc de Montbason, Pierre et Hercule, d'abord connu sous le titre de comte de Rochefort, servirent dans les armées royales. Bien plus, quand ce dernier fut envoyé en Bretagne avec La Noüe, il s'arrangea de manière à aller guerroyer en Anjou « pour ne pas porter préjudice à sa maison [3]. »

Pendant les guerres de la fin du seizième siècle, les châteaux-forts tombaient aux mains des ligueurs, des royaux et des bandes de pillards, sans que leurs propriétaires, étrangers à ces entreprises, fussent privés des revenus de leurs fiefs. Ainsi un acte du 9 juillet 1594 établit qu'à cette date Louis de Cadillac, alloué de la vicomté de Rohan, et Louis Ruault, sénéchal de la principauté de Guémené, par ordre de Françoise de Laval, examinaient les comptes présentés par Jean Brocherent, chargé de la recette des rentes de ladite principauté et de la châtellenie de Corlay, en 1592 et 1593. Dans un compte du receveur de Guémené on lisait ces passages assez curieux pour l'histoire du château de ce nom pendant la guerre de la ligue :

« Le dimanche 3 jour de décembre l'an 1589, M. de Mercœur tenant la ville et chateau de Pontivy assiégée, envoia sommer la

[1] *Ann. des Côtes-du-Nord, loc. laud.*

[2] D. Morice.

[3] *Histoire de la maison de Rohan.* Je dois la communication de ce manuscrit à l'obligeance de M. Courajod.

ville et chateau de Guémené de se rendre en son obeissance, ou qu'il envoiroit batre ledit chateau de 4 canons et ravager ledit chateau, ville et juridiction de Guémené par son armée; et les 4 et 5 jour dudit mois M. de Goulaine vint à Guémené capituler sur laditte sommation, et le 7 dudit mois furent ladite ville et chateau rendus à M. de Mercœur, bagues saulves, sans prison ni remission d'aulcun; et fut mis capitaine dans laditte place sous l'obeissance de mondit seigneur de Mercœur le sieur de la Donnerie du pais de Poitou et quarante soldats sous sa charge; et en fut mis hors par M. de Goulaine le capitaine Saint-Georges et ses soldats. — Le lundy 28 janvier 1590, le chateau de Guémené a été remis en l'obeissance de monseigneur le prince de Guémené et le capitaine Donnerie mis hors de laditte place et ses soldats sans mal à leur personnes et biens, le chateau mis sous la garde des officiers de monseigneur et des habitants de la ville [1]. »

Le château de Corlay cessa d'être habité par les Rohan, qui ne résidaient plus dans leurs domaines de Cornouaille; ses murs s'écroulèrent en partie faute d'entretien et de réparations. Grâce à la riche collection de dessins dus au talent de mon ami, M. Raoul de Fréminville, on peut se faire une idée exacte de ce qu'il en reste. Ses ruines sont encore considérables aujourd'hui : Corlay fut plus heureux que Rohan, dont la forteresse historique avait disparu au milieu du siècle dernier. « L'on ne distinguoit » plus, disait alors D. Morice, dans ses tristes ruines, que les » restes d'une très-belle chapelle que la fureur des guerres avoit » respectée. »

Je termine en énumérant, d'après l'aveu de 1681, dont j'ai déjà cité quelques lignes au commencement de cette étude, les droits de la châtellenie de Corlay [2] :

[1] Notes mss. de Dom Morice, extraites des archives de Guémené (cab. de M. Courajod.)

[2] Au xvie siècle, ce fief était une juveigneurie, car nous voyons le 28 novembre 1549 Louis de Rohan, sire de Guémené, en faire foi et hommage à René, vicomte de Rohan, aux plaids généraux tenus à Pontivy, et refuser l'hommage pour ses autres terres jusqu'aux prochains plaids, pour avoir le temps d'étudier ses droits à cet égard.

Le seigneur avait droit de capitainerie pour la garde du château et de la ville; droit de guet et assens jusqu'à la somme de cinq sous tournois par ménage de gens partables et roturiers de la terre, excepté les veuves et les orphelins.

Par suite de sa juridiction haute, moyenne et basse, le seigneur de Corlay connaissait de toute espèce de crimes, jusques à extermination de vie, hormis les crimes de lèse-majesté divine et humaine : sa cour de justice, composée d'un sénéchal, d'un alloué, d'un lieutenant et d'un procureur fiscal, tenait ses séances le jeudi de chaque semaine, et les appels des causes civiles étaient portées devant le siége royal de Ploërmel. Des piliers patibulaires, au nombre de six, se dressaient sur une colline non loin de la ville[1]. Il va sans dire que le seigneur de Corlay avait un greffe, le droit de créer des notaires et tabellions, des sergents féodés et non féodés, et que les choses égarées (*espaves*), et les landes et terres vagues (*galois*) lui appartenaient, ainsi qu'un four à ban, la réglementation des poids, mesures et *aulnages*, le droit de chasse, enfin tout ce qui, en Bretagne, comprenait la haute justice.

Il ne faut pas omettre les prééminences d'églises dans toutes les églises et chapelles des paroisses qui formaient la circonscription de la châtellenie, ainsi que dans l'abbaye de Bonrepos en Laniscat, qui fut le Saint-Denis des premiers vicomtes de Rohan.

Enfin le seigneur avait la coutume sur le blé, le pain, le cuir,

[1] J'ai déjà eu occasion, ailleurs, de signaler la barbarie et le désordre que les guerres civiles avaient développés dans les mœurs, ainsi que du triste état où se trouva la province pendant le XVIIe siècle, au point de vue de la sécurité publique. En 1674, la justice du seigneur de Corlay eut à s'occuper d'une affaire déplorable. Dix hommes masqués, les uns à cheval, les autres à pied, avaient pendant la nuit forcé l'entrée de la maison des époux Bertho, sise au village de Kéréven en la trève de Courel : ils avaient enlevé ces malheureux, les avaient traînés sur le chemin de la chapelle de Saint-Gelven, où un grand crime aurait été commis sans l'arrivée de quelques voisins réveillés par le bruit. Les assaillants se retirèrent, non sans avoir tiré quelques coups d'armes à feu, et menacé les plus hardis de « leur casser la tête s'ils s'approchaient » : mais ils avaient été reconnus. La Cour de Corlay les condamna à 110 livres d'amende, pour coups et blessures, et à la prison. Les dés des piliers patibulaires existent encore sur la *Lande de la Justice*, à deux kilomètres de Corlay.

les bestiaux et la laine qui se vendaient chaque jeudi au marché de Corlay, et aux six foires qui se tenaient soit dans cette petite ville, soit à la Madeleine, soit au bourg de Saint-Léon. En septembre 1689, Louis XIV accorda l'établissement de deux nouvelles foires à Corlay, le 1er octobre et le jeudi après la mi-carême, sur la demande de Charles de Rohan, prince de Guémené.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Voici la liste chronologique des seigneurs de Corlay :

XIIe siècle. Alain III de Rohan.
1195. Alain IV.
1205. Geoffroi.
1221. Alain V.
1232. Alain VI.
1304. Olivier.
1306. Thomase de Châteaubriand, douairière.
1310. Alain VII.
1352. Jean I.
1403. Alain VIII.
1424. Alain IX.
1462. Jean II.
1516. Jacques.
1527. Marie de Rohan, tutrice de
1543. Henri V de Rohan-Guémené.
1557. Henri VI.
1622. Hercules.
1654. Louis VII.
1667. Anne de Rohan, douairière.
1685. Charles II.
1699. Charles III.
1727. Hercules-Meriadec.

POÉSIE.

AR C'HOG-RADEN HAG AR VÉRIÉNEN.

D'AMM C'HENVREUR ÉMILE GRIMAUD, E NAONET.

War dôn : Ar Goz-iar a Kalz a doniou all.

I.

Padd ann dômder, ar c'hog-raden
A gâne, nèrz hé c'horzalen ;
Né doa, préder, némed bragâl,
Boueta c'houek, hèoli, ra tûmpal.

Hen a vènne, al loénig, kéz,
É pâdjé n'hânv héd hé vués
E pârjé ann héoll biniget
Hag é vleûnje ar prâd, bépret.

LA CIGALE ET LA FOURMI.

CHANSON.

A MON CONFRÈRE M. ÉMILE GRIMAUD, A NANTES.

I.

La cigale, pendant la chaleur, chantait à plein gosier, ne songeant qu'à se promener, manger, gambader et se chauffer au soleil.

Elle croyait, la pauvrette ! que l'été devait durer tant qu'elle vivrait ; que le soleil serait toujours brûlant, et la prairie toujours émaillée de fleurs.

N'a daolit két ar mén gant-han
Ann dén zô diévez, vel-t-hân
'Pad m'he iaouank, iaç'h, ha làouen,
Piou'wél erru ar gôzni ién ?

Sétu digwet ar goân kri, —
Gânt *dent-kenver* indân hé fri,
Ann avel a groz, gant kounnar,
Ar glô a zilav ann doüar.

Loenig-Doüé ! n'e gânes mut —
Krêna ra da holl izili,
Krenâ gânt doân, gant paourenté,
N'a peuz med eûnn ézen vüé. —

— Mond a ra, mantret a enkrèz,
Da d'i hé néz-amézegèz ;
Eur verri'enen, flour'vel eûr gô,
Ar binvidika diwar drô.

Ne lui jetez pas la pierre ! car l'homme est imprévoyant comme elle ; pendant qu'il est jeune, joyeux et bien portant, qui de nous songe à la froide vieillesse ?

Mais voici venir le cruel hiver, avec ses dents de janvier [1] sous le nez. Le vent gronde furieusement et la pluie détrempe la terre.

Petit animal du bon Dieu, tu ne chantes plus, hélas ! Tu trembles de tous tes membres; tu trembles de douleur et de froidure ; tu n'a plus qu'un souffle de vie.

Elle s'en va, accablée d'angoisses, chez sa proche voisine, une fourmi grasse comme une taupe, la plus riche d'alentour,

[1] Glaçons qui pendent aux toits.

— « Iéchad déc'hu, va itrôn vad
— (Ar bèvien gèz zo déréad)
» Enn h'an Doüe, va zikouret
» 'Na meûs ken, er ger, fulen voued.

» Prestit d'in, pâd pemb pé c'houec'h miz,
» Eur rennâd kerc'h, eûnn tâmm gwiniz ;
» Mé restôlo, (fé kog-raden)
» Greûn, evid greûn, ha kalz ouspen. » —

— Ar merrien, war ma lévérer,
Da bresta, da rei, n'int ket kaer :
Gânt eur beg rog : — Petra, me-z-hi,
A peuz-hu gret élec'h mêdi ? —

« Me gâne lirzin, vid ann holl,
» Deuz tarz ann dé bété kûz-héol ;
» C'houi a gâné ! Oh ! mad aoualc'h !
Dansit, bremâ ! dansit hô koualc'h ! —

« Santé à vous, ma bonne dame ! » (Les infortunés sont bien polis.) » Au nom de Dieu ! daignez me venir en aide : je n'ai plus, chez moi, le » moindre morceau.

» Prêtez-moi, pour cinq à six mois, une mesure d'avoine et un peu de » froment ; je vous les rendrai (foi de cigale) grain pour grain, et même beaucoup plus. »

La fourmi, dit-on, n'est ni donneuse, ni prêteuse. D'un air rogue : « Que faisiez-vous, lui dit-elle, au lieu de moissonner ? »

— « Je chantais gaîment pour tout le monde, depuis le point du jour » jusqu'au coucher du soleil. » — « Vous chantiez ! oh ! c'est fort bien ! Dansez maintenant ! dansez tout votre soûl ! »

II.

Fàll-pinvidig ! Kos-merrienen !
A zinac'h d'he vreur n'aluzen.
Te iüdô, en tàn, gânt kounnar,
Eunn dakenn d'oûr, Lazar ! Lazar !

III.

N'omp ket merrien, ni, tud Arvôr,
D'ar c'hèz eo digor frank an n'ôr,
Bepred hè kao, toënn ha boued,
Eur skabellig, korn ann oaled.

PROSPER PROUX.

II.

Mauvais riche ! méchante fourmi ! qui refuses l'aumône à ton frère, tu hurleras, au milieu des flammes, avec rage : « Une goutte d'eau, Laraze ! Lazare ! »

III.

Nous ne sommes pas des fourmis, nous, enfants d'Armor ; notre porte reste grande ouverte aux pauvres ; ils trouvent toujours, chez nous, un abri, de la nourriture et une escabelle au coin du foyer !

A LA DUCHESSE ADÈLE.

TRADUIT DU LATIN DE BALDRIC, ÉVÊQUE DE DOL, ET PRÉCÉDEMMENT ABBÉ DE BOURGUEIL.

XIIe SIÈCLE.

Si la chappe que j'ai naguère demandée,
Que je demande encor, m'est par vous accordée,
Madame, qu'elle soit vraiment digne de vous,
Et de moi. Je ne sais rien de grand et de doux

Comme votre bonté, ma noble souveraine ;
Vous êtes ma comtesse et vous serez ma reine.
Je vous ferai plus grande encore par mes vers,
Qui diront votre nom dans le vaste univers.
Cypre vous connaîtra ; Thulé, terme du monde,
Les îles, dont se pare au loin la mer profonde,
Vous connaîtront aussi. Le noir Ethiopien,
Le rapide Gétule et le fauve Indien,
Vous nommeront. Voilà, vraiment, que mon poème
Va bientôt devenir aussi grand que son thème !
Quoi de plus naturel ! C'est vous qui l'inspirez,
Vous qui l'avez écrit, vous qui le remplirez.
On dit que vous traitez assez bien vos poètes,
Pour donner l'éloquence à leurs langues muettes.
Comtesse, me voici qui chante en votre honneur ;
Accordez une chappe à votre serviteur ;
Chappe, où l'or phrygien en bordure ruisselle,
Chappe, où le diamant en agrafe étincelle.
En la voyant, il faut que chacun pense à vous.
Il faut qu'en la montrant, je puisse dire à tous :
— N'est-ce pas là vraiment un cadeau de princesse ? —
Autant vous dépassez, Madame la Comtesse,
Tous les fronts couronnés, autant et plus il faut
Qu'un chef-d'œuvre qui doit être estimé si haut,
Surpasse en sa beauté les parures royales
Qu'aiment à revêtir les reines, vos rivales.
C'est beaucoup demander ; vous pouvez encor plus.
Vous seriez offensée, et je serais confus,
Si j'estimais moins haut votre munificence.
Votre rôle est d'orner avec magnificence
Les ministres de Dieu. Dieu vous a donné l'or
Pour enrichir l'église et grossir son trésor.
Mon rôle est de quêter. Et pour que rien n'échappe,
N'oubliez même pas la frange de ma chappe.

S. Ropartz.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOUVEAUX SAMEDIS, par M. Armand de Pontmartin. — Paris, chez Michel Lévy frères, 1865. Un beau volume in-18.

Voici le dixième volume des Causeries littéraires de M. de Pontmartin, et aucun de ceux qui l'ont précédé ne renferme autant de pages ingénieuses, délicates et élevées; jamais l'auteur n'a déployé plus de verve, d'esprit vrai et, quand l'occasion s'en est présentée, de véritable éloquence. Il parle en poète, de Virgile, Shakespeare, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Reboul, Joseph Autran, Roumanille; en historien, de MM. Guizot, Cornélis de Witt et Camille Rousset; de l'Académie française, en homme d'esprit, et du *Maudit*, en homme de cœur.

Aussi bien, puisque je n'ai plus à faire à mes leeteurs l'éloge de M. de Pontmartin, et que je m'exposerais, en leur rappelant ses qualités, à m'entendre dire : « A quoi songez-vous et croyez-vous donc avoir quelque chose à nous apprendre à ce sujet ? » je me bornerai à mettre sous leurs yeux quelques citations.

J'emprunterai la première à la première page des *Nouveaux Samedis*. M. de Pontmartin esquisse ainsi la physionomie littéraire de M. Théophile Gautier : « Nature sereine et débonnaire, M. Gautier a eu le secret de traverser la critique d'art et de théâtre sans décocher une épigramme et sans se faire un ennemi : que dis je ? sa carrière littéraire offre des contrastes bien plus surprenants.

Romantique à tous crins avec toute la fougue du sectaire, tout le physique de l'emploi et tout le costume du rôle, prêt, semblait-il, à dévorer sans merci quiconque refuserait de jurer par les plus sauvages dieux du romantisme, nous l'avons vu peu à peu s'adoucir, se pelotonner, rentrer ses griffes léonines, changer en un *ronron* amical ses rugissements formidables, et réconcilier dans ses placides caresses Aristote et Schlegel, Racine et Shakespeare, Ingres et Delacroix, Ponsard et Vacquerie, l'école de la fantaisie et l'école du bon sens. C'est ainsi qu'il s'est trouvé un beau matin, lui, l'échevelé, le factieux, le *tranche-montagnes*, parfaitement mûr et *idoine* (je parle son style) pour faire de la critique officielle et installer ses paisibles oracles dans les bas-reliefs du *Moniteur*, sans qu'il y eût de trop notables disparates entre la prose qui décide de nos destinées et celle qui règle nos admirations poétiques, théâtrales et pittoresques. C'est, pour le dire en passant, chose merveilleuse et rassurante que cette facilité des révolutionnaires les plus endiablés de la littérature, comme de leurs frères en politique, à se laisser amadouer, emmitoufler, discipliner, enrégimenter par les puissances de ce monde et à cacher finalement leur crinière grisonnante ou leur bonnet rouge sous un bonnet de coton ou un chapeau d'ordonnance. »

En regard de cette esquisse de M. Gautier, plaçons cette silhouette de M. Méry. « Depuis trente-quatre ans, dit M. de Pontmartin, M. Méry n'a pu encore prendre un rang bien déterminé dans la littérature. Bel esprit habillé à la mode d'hier, — malgré ses efforts prodigieux pour rester jeune, vivant sur des paradoxes qui s'éventent et sur une réputation qui s'use, poète de cantates, romancier difficile à classer, forcé de soutenir un rôle qui lui pèse, de continuer des manies et des tics qu'on sait par cœur, se gaspillant en variations monotones sur des airs trop vieux pour les paroles, ou sur des paroles trop vieilles pour les airs, Ruggieri d'un feu d'artifice qui s'allume et s'éteint tous les soirs à la même heure, M. Méry, avec des dons remarquables de facilité, de mémoire, d'improvisation et de verve, n'est pas, en définitive, plus avancé que le jour où son premier succès le lança violemment sur le trottoir littéraire. »

Je détache ce léger *crayon* d'un excellent article sur la traduction de *l'Enéide* par M. Barthélémy, le collaborateur et le compatriote de M. Méry, *Arcades ambo*, Marseillais tous les deux. Je voudrais pouvoir citer cet article tout entier, mais je m'arrête, réservant le peu de place qui me reste pour adresser une petite chicane à l'auteur des *Nouveaux Samedis*. Il parle de son *antipathie* pour Delille et de la *déplorable* traduction de *l'Enéide*, publiée par ce dernier. Je ne saurais, je l'avoue, partager l'antipathie de M. de Pontmartin pour le chantre des *Jardins* et de *l'Imagination*, et sa traduction même de *l'Enéide*, encore bien qu'elle soit le plus faible de ses ouvrages, est cependant très-supérieure à toutes celles que nous possédons, sans en excepter celle de M. Barthélémy. Combien de preuves j'en pourrais fournir !

M. Barthélémy a traduit ce vers du premier livre de *l'Enéide* :

Tantæ molis erat romanam condere gentem !

par ce dur alexandrin :

Tant fut lent à fonder le colosse romain.

Delille a dit :

Tant dut coûter de peine
Le long enfantement de la grandeur romaine !

Tandis que Barthélémy traduit ce passage sur la parure de Didon : *Crines nodantur in aurum*, par cet hémistiche : *L'or rampe à ses cheveux*, Delille traduit ainsi :

L'or en flexibles nœuds
Sur son front avec grâce assemble ses cheveux.

Les beaux vers où Virgile a si bien rendu les douleurs profondes de l'exil :

At procul in solâ secretæ Troades actâ
Amissum Anchisem flebant cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes.....

ont été complètement manqués par M. Barthélémy :

Mais les femmes de Troie, au bord lointain des mers,
Gémissaient sur Anchise, et *leur deuil unanime*
Mesurait en pleurant le solitaire abîme.

Combien la traduction de Delille est préférable :

> ... Les Troyennes en pleurs, des noirs gouffres de l'onde
> Contemplaient tristement l'immensité profonde.

Lorsque Nisus tombe mortellement frappé, *Pulchrosque per artus it cruor*, M. Barthélémy traduit :

> Des flots d'un sang pourpré *sa chair blanche* se teint.

Delille avait dit :

> Il tombe; un sang vermeil rougit ce corps charmant.

Au dixième chant, dans la traduction de la mort d'Antor : *Et dulces, moriens, reminiscitur Argos*, M. Barthélémy ne prononce pas le nom d'Argos, oubliant que c'est le nom d'Argos, prononcé sous un ciel étranger, qui fait le charme du vers de Virgile. Delille, au contraire, a très-bien rendu le sentiment du grand poète :

> Il tombe atteint d'un trait qui ne le cherchait pas,
> Regarde encor le ciel, et, loin de sa patrie,
> Songe à sa chère Argos, soupire et rend la vie.

Je pourrais multiplier ces comparaisons ; elles seraient presque toujours à l'avantage de Delille, versificateur, si l'on veut, plus encore que poète, mais versificateur à ce degré où le talent est voisin du génie. Que si mon opinion paraissait à plusieurs empreinte d'exagération et suspecte de paradoxe, je me retrancherais derrière un homme d'un goût aussi difficile que pur, M. Joubert, l'ami de Châteaubriand et de Fontanes, qui écrivait à M. Molé, le 9 janvier 1805, après une lecture de la traduction en vers du *Paradis perdu* :

« Je lis l'abbé Delille. Oui, vous avez raison, cela est beau. Il n'y a point de livre où la langue française soit si brillante. Cet homme en a fouillé les mines et a trouvé partout de l'or. Il a fait resplendir, par l'usage, jusques aux mots qui sont de fer.

> ... Et sulco attritus splendescere vomer.

» Les exemples en sont partout, et j'aimerais à les citer, si j'en avais le temps. J'admire comment le public sent son homme ! On a souvent comparé celui-ci à Virgile ; il ne lui a jamais ressemblé qu'en traduisant Milton. Ses *Géorgiques* sont bien loin de cette

souplesse de verve, de cette vie et de ce charme. Les vers de Virgile sont de chair, et il les avait fait de marbre; mais ceux de Milton sont d'acier, je le parie, et il les a fait d'argent pur. Il y a bien, par-ci, par-là, quelques pompons, quelques aigrettes; mais il faudrait être insensible aux vraies beautés pour prendre garde à ces clinquants. Cet homme aura, plus que tout autre, révélé à la langue française ses richesses et ses couleurs. Il aura, le premier, montré comment on peut nous faire lire, sans fatigue et sans ennui, une longue suite de vers sérieux, secret qui consiste tout simplement à les faire si beaux que l'esprit, toujours entraîné, se repose toujours, en s'arrêtant dans son plaisir [1]. »

Rabattons un peu, si vous le voulez, de l'enthousiasme de Joubert, mais reconnaissons qu'un poète, dont un juge aussi délicat et aussi compétent parlait en de tels termes, est de ceux dont nous ne devons parler nous-mêmes qu'avec un respect sincère, à défaut d'une admiration profonde.

Si je me sépare de M. de Pontmartin sur le compte de l'abbé Delille, je n'ai plus une seule objection à élever contre tout le reste de son ouvrage. J'y applaudis des deux mains, et je n'hésite pas, en le fermant, à lui appliquer cette pensée de Joubert, que l'auteur des *Nouveaux Samedis* me permettra de citer encore :

« Il est des livres où l'on respire un air exquis [2]. »

EDMOND BIRÉ.

LES AMIS DE LA MARQUISE DE SABLÉ, recueil de lettres des principaux habitués de son salon, annotées et précédées d'une introduction historique sur la société précieuse au XVIIe siècle, par M. Édouard de Barthélemy. — Paris, 1865, chez E. Dentu. Un volume in-8°.

M. Cousin nous a introduits dans le salon de la marquise de Sablé, où il allait surtout poussé par l'espoir d'y retrouver la duchesse de Longueville. Mais, avec madame de Longueville, que

1 *Pensées et Correspondance* de J. Joubert, t. II, p. 346.
2 *Ibid.*, II, p. 135.

de femmes illustres se réunissaient autour de madame de Sablé ! Madame de la Fayette, la duchesse de Liancourt, la comtesse de Maure, la marquise de Montausier, la duchesse de la Meilleraye, la maréchale de Schomberg : j'en passe et des plus spirituelles. La galerie des hommes n'était pas moins brillante. Le maréchal de Luxembourg, le cardinal d'Estrées, Godeau, l'évêque de Vence, le bon d'Hacqueville, celui que madame de Sévigné appelait *les* d'Hacqueville, tant il savait se multiplier pour obliger ses amis, le marquis de Vardes, le maréchal d'Albret, l'académicien Conrart, s'y rencontraient avec le duc de la Rochefoucaud, l'auteur des *Maximes*. Ajoutons que le cercle des amis et des correspondants de madame de Sablé s'étendait encore au-delà de ces noms si illustres et si divers : il comprenait tout Port-Royal, la mère Agnès et la mère Angélique Arnauld, Antoine Arnauld, Arnauld de Pomponne, Arnauld d'Andilly, Pascal et Domat.

On comprend que les lettres échangées entre madame de Sablé et de tels correspondants n'étaient pas pour être jetées au feu : collectionnées avec soin par Valant, le médecin ou plutôt l'ami et l'archiviste de la marquise, elles ont été publiées en partie par M. Cousin. M. Edouard de Barthélemy nous fait connaître aujourd'hui toutes celles qui étaient restées inédites. Le premier avait donné la fleur du panier ; le second nous donne le fond du portefeuille de Valant. Où le maître avait fait une riche moisson, le disciple est venu, ramassant tous les épis oubliés. Il a eu le mérite de les rattacher entre eux par un lien aussi solide que brillant. Les notices qu'il a mises en tête de chaque correspondance spéciale, et surtout son *Introduction historique sur la société précieuse au XVIIe siècle*, nous peignent un des côtés, et non le moins curieux, de cette époque, la plus éclatante de notre histoire. M. de Barthélemy a fait preuve dans ce travail d'une érudition étendue, ingénieuse et piquante. Je recommanderai en particulier aux lecteurs de la *Revue* les notices sur deux dames bretonnes, la princesse de Guémené et mademoiselle de Vertus, fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus et de Goëllo, baron d'Avaugour. Il n'en est aucune d'ailleurs qui ne soit le résultat d'études consciencieuses

et qui n'atteste une connaissance approfondie, intime, de la littérature et de la société du siècle de Louis XIV.

On sait que M. Cousin a pris place, en dépit de sa philosophie, au premier rang des amoureux de madame de Longueville. Par le soin avec lequel il a recueilli tout ce qui se rattache à son sujet, par l'enthousiasme dont il est animé pour la société qu'il décrit, et, aussi, disons-le, par l'exagération des scrupules érudits qui l'ont porté à publier tous les billets, même les plus insignifiants, ramassés par Valant dans son portefeuille, M. Édouard de Barthélemy mérite d'être compté désormais parmi les plus dévoués et les plus intelligents *amis de madame de Sablé*.

E. B.

FANTAISIE, par M. Albéric d'Antully. — Paris. Hetzel, éditeur.

Nous avons hâte de signaler, dès son apparition, un volume, qui est la meilleure réponse à ceux qui prétendent que de nos jours la poésie est morte. Tant que l'homme ne mourra pas lui-même, cette langue, écho mystérieux de toutes les impressions de l'âme, peut-elle mourir? M. Albéric d'Antully débute par un livre où le sentiment poétique est mis en relief par un style simple comme tout ce qui est pur et grand. Le succès lui serait assuré si l'on pouvait mesurer aux mérites d'une œuvre ses chances de renommée. On se souvient d'avoir lu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* cette pièce saisissante où il compare aux lâches épouvantes de la Dubarry, traînée au supplice, la majesté sereine de Marie-Antoinette sur l'échafaud. M. Albéric d'Antully a visité notre poétique contrée qui lui a inspiré plusieurs de ses morceaux les plus heureux. Aussi les lecteurs de Bretagne et de Vendée voudront-ils connaître tout le charme d'un livre dont ils ont eu les prémices.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — L'inauguration du chemin de Brest. — Les invités et les *évités*. — Quelques bévues parisiennes. — Une esquisse des *trois grandes journées*. — Six couplets de M. Emile de la Bédollière. — Nos succès, au salon : MM. Delaunay, Thomas et de Rochebrune; — au concours régional de Saint-Brieuc : MM. de Roquefeuil et de Foreaud; — à l'exposition canine : MM. de Baudry d'Asson et de Béjarry.

Si nous étions homme à prendre les choses au tragique, nous serions bien quelque peu tenté, cher lecteur, de suivre le conseil que donnait Henri IV à son brave ami Crillon, et de nous pendre haut et court, ni plus ni moins: car on a inauguré une ligne de chemin de fer en Bretagne, et nous n'y étions pas ! ! !... Après tout, la faute n'en revient point à votre chroniqueur, mais bien à cette bonne Compagnie de l'Ouest, qui, en cette occurrence, a eu le tort de faire beaucoup trop de centralisation. MM. les publicistes parisiens ont été l'objet unique de ses préoccupations et de ses invitations. Quant à nous, pauvres diables de *gendelettres* provinciaux, on nous a laissés dans notre coin solitaire, sans plus se soucier de notre plume que d'un inoffensif brin de paille. Ce fétu, cependant, pourrait peut-être, si l'on y tenait, s'aiguiser en flèche piquante. Demandez plutôt à notre excellent confrère du *Journal de Rennes*, M. Vert, qui, l'autre jour, se vengeait doucement en ces termes :

« La Compagnie de l'Ouest s'est montrée, il paraît, beaucoup plus généreuse à l'égard de la presse de Paris qu'à l'égard de la presse de Rennes et de la Bretagne dans la distribution de ses cartes d'invitation pour l'ouverture du chemin de fer de Brest. Elle attache sans doute plus de prix aux comptes rendus imaginaires et fantastiques des spirituels chroniqueurs du *Moniteur*, du *Constitutionnel*, de la *Patrie*, de la *France*, etc , etc., qu'aux récits véridiques des écrivains de la Bretagne

qui connaissent et qui aiment les lieux et les mœurs dont ils auraient donné la description. Nous aurions un divertissant travail à offrir à nos lecteurs si nous nous permettions de relever ici toutes les bévues, toutes les bâlourdises commises par les représentants de la presse parisienne. L'un fait traverser les prairies de la Prévalaye par le chemin de fer de Brest, l'autre transforme le viaduc monumental de Morlaix en un tunnel de 60 mètres, et prend ainsi un pont pour un trou. Celui-ci, par une hallucination des plus curieuses, voit partout des dolmens et des menhirs; celui-là gémit sur « la *nature* des terrains traversés par le chemin de fer de Rennes à Brest, » ce qui explique à ses yeux « la pauvreté relative des populations bretonnes, leurs croyances superstitieuses et leur attachement aux institutions du passé. » Le même raconteur veut bien reconnaître que les paysages sont pittoresques; « mais, dit-il, l'agriculture est de plusieurs siècles en retard, » et plus loin il ajoute : « La méthode des assolements est *inconnue* dans beaucoup de communes; les ajoncs croissent partout. »

» Comme on le voit, grâce aux attentions délicates de la Compagnie de l'Ouest pour la presse parisienne, voilà la France parfaitement renseignée sur la Bretagne ! »

Votre chroniqueur en titre d'office se trouvant donc, cher lecteur, dans l'impossibilité de vous raconter *de visu* les *trois grandes journées* de Brest, il avait cherché un suppléant parmi les témoins oculaires et auriculaires qui n'avaient, pour voir et pour entendre, qu'à mettre le pied dans la rue. Mais — le malheur nous poursuit jusqu'au bout! — les occupations de notre correspondant ne lui ont pas permis de tout examiner et de nous rendre compte de tout par le menu, comme nous l'eussions désiré. Force vous sera donc de vous contenter des impressions sommaires qu'il nous a transmises. Nous vous les livrons telles que nous les avons reçues, avec le sans-façon d'un style qui était loin de s'attendre aux honneurs de l'impression :

« Hélas ! trois fois hélas ! mon cher Louis, tu as compté sans ton hôte : l'inexorable devoir m'a cloué, presque tout le temps, loin des fêtes, que j'aurais eu tant de plaisir à te narrer pour l'usage de la *Revue*... Cependant, le premier soir, le jour de la bénédiction des trains, j'ai revêtu mon *coléoptère* (lis : *grande tenue*), et, à la suite de l'amiral, j'ai pénétré dans la gare. Il y avait là, au bout des rails, un autel superbe, surmonté de la couronne impériale, d'où descendait un manteau non moins impérial, en velours cramoisi. C'était le revers d'une pièce de vingt francs, hypertrophié, comme dirait un carabin, et produisant, ma foi, un fort bel effet. Les choses se passèrent comme dans toutes les cérémonies du même genre : bénédiction des locomotives; échange de salutations entre les autorités locales et les nouveaux débarqués;

feu croisé de discours : 1° Celui de M. le curé de Saint-Louis. Je vis les gestes. 2° Petite allocution du ministre des travaux publics. Dans ce moment, j'étais perché sur une chaise et je voyais les sinciputs, — chauves, en général, — de MM. les officiers supérieurs, derrière lesquels j'avais l'honneur de me trouver.

» Le ministre se rendit à la préfecture maritime par le chemin des écoliers. Il sortit de la gare à pied, escorté de l'amiral, du général, etc., etc., etc., et de... moi! *Nous* faisions l'admiration des têtes enrubannées qui formaient la haie à droite et à gauche.

» Je ne sais pas si M. Béhic fut émerveillé de la gare, mais certes il n'y avait pas de quoi. Elle est bâtie en briques et en fer; c'est un château de cartes et voilà tout. Quelle belle occasion on a perdu là de faire un monument superbe! En effet, le lieu domine la rade et de ce point on jouit d'un magnifique coup d'œil; mais le génie militaire, — *génie* malfaisant en cette occurrence, — refusa son autorisation, vu le voisinage des remparts.

» Donc, le ministre se rendit pédestrement en ville, en suivant les belles rampes qui conduisent au port de commerce, et qui règnent au-dessous du cours d'Ajot, la plus splendide promenade que je connaisse. En son for intérieur, Son Excellence dut bien remercier ses guides de le faire passer par là : il eut, en effet, l'occasion d'avaler plus de poussière, durant le quart d'heure qu'il mit à parcourir la rampe, qu'il n'en avait probablement absorbé pendant toute sa vie. Puis on lui fit remonter la rue du Château et longer le Champ de Bataille, au milieu duquel se dressait la mécanique la plus drôlatique qui se puisse voir : — c'était un melon doré, surmontant une colonne en toile peinte, que portait un piédestal, également en toile. Mais les choses avaient été faites si chichement, que le squelette dépassait sous l'étoffe. Bref, c'était à mourir de rire.

» Le soir, il y eut un grand dîner, pendant lequel la musique des équipages de ligne, qui est fort bonne, répandit des flots d'harmonie : je crois que la musique a été le plat de résistance pour plusieurs. Mais on y fit de si beaux discours! (Voir l'*Océan*). La chose se passait aux halles, *aornées* pour la circonstance. Je n'ai pas été en position de constater si le bon goût qu'on avait déployé sur le Champ de Bataille y régnait de la même façon; cela n'eût, assurément, pas nui à la gaieté du dessert. Voilà pour la première journée.

» Le second jour, les invités, — et j'ai bien regretté de ne pas te voir du nombre, — ont été transportés à bord du *Louis XIV*, qui était sous vapeur et qui promena son monde par la rade. Il y eut, m'a-t-on dit, un branle-bas de combat qui n'aurait pas manqué de t'intéresser vivement, d'autant plus que le *Louis XIV* est le vaisseau-école des canon-

niers, et que les exercices du canon s'y font avec beaucoup d'ensemble.

» Dans l'après-midi, il y eut affluence considérable de curieux au lancement de la frégate cuirassée *la Gauloise*. Je n'y suis pas allé, et la seule chose que je puisse t'en dire, c'est qu'il n'y eut personne d'écrasé et que la mise à l'eau se fit sans encombre. Le soir, on eut, sur la place de la Liberté, qui se nomme aussi place du Roi-de-Rome, un feu d'artifice ressemblant à tous les feux d'artifices : la pièce principale représentait une locomotive dont les roues tournaient. Pendant ce temps, la digue du port marchand était éclairée *à gigorno*, comme je l'entendais dire près de moi, et les vaisseaux de la rade (*Borda*, *Bretagne*, *Ville-de-Lyon*, *Louis XIV*, *Inflexible*), avaient placé des feux dans leurs mâtures.

» Le troisième jour fut consacré à la cavalcade, qui devait représenter, disait l'affiche, l'arrivée des ambassadeurs siamois à Brest. Eh bien ! il y avait tout ce que tu voudras dans cette cavalcade, excepté ce qui devait y être : des Siamois. Il faut rendre cette justice aux jeunes gens de la ville, qu'ils ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté et qu'ils ont mis à quêter un empressement digne d'éloges. Aussi, la collecte a été assez rondelette. Comme la cavalcade avait pour but, en somme, une œuvre de charité, je ne me permettrai pas de critique amère; mais, en vérité, ce n'était pas la peine de tant jouer de la trompe et d'étaler des affiches si majestueuses pour aboutir à semblable mascarade. Ecoute plutôt cette énumération : Un char, rempli de musiciens couverts d'oripeaux, ouvrait la marche. Il était suivi par des cavaliers arabes. (Que diable venaient-ils faire en cette galère?) Puis, s'avançaient des seigneurs du temps de Louis XIV. — Un deuxième char représentait l'Agriculture. Le char en lui-même avait son petit mérite : on voyait, en effet, un magnifique taureau, extrait d'une ferme-modèle, avec des Bretons en costume national jouant du biniou. — Mais de Siamois, point!

» Un autre char représentait la Marine; c'était la pièce la plus jolie de la collection : un modèle de vaisseau occupait le centre et était entouré de pupilles appuyés sur leurs petits fusils, faisceaux d'armes en avant et en arrière. Ensuite une voiture très-moderne contenait des ambassadeurs soi-disant siamois; malheureusement ils étaient habillés comme on l'est en Chine; et voilà à peu près tout. Certes, Brest disposant d'une garnison comme peu de villes de province en possèdent, pouvait nous offrir mieux que cela. Le soir, bal aux halles. Je n'y suis pas allé : c'était froid, à ce qu'il paraît, comme tous les bals officiels, où telle grande dame est exposée à faire vis-à-vis avec sa modiste.

» Les étrangers étaient moins nombreux que je ne l'aurais supposé. Personne n'a couché dans la rue. Le malheur n'eût pas été grand, car le temps fut admirable pendant ces trois jours.

» En somme, je ne suis pas enthousiasmé ; et cependant l'événement a pour Brest, en particulier, et la Bretagne, en général, une importance considérable. Brest commercial se fonde ; on espère beaucoup de l'avenir ; on voit déjà Brest le Marseille de l'Océan. »

Après les impressions humoristiques de mon ami, on ne sera peut-être pas fâché de connaître les impressions poétiques d'un des écrivains que la vapeur avait apportés dans les murs de la cité bretonne. Le grand banquet du premier jour était trop solennel pour permettre à la muse des festins d'élever sa voix, entre la poire et le fromage. Elle a pris sa revanche dans un dîner « fort gai », offert par la Compagnie de l'Ouest aux représentants de la presse parisienne et de la presse brestoise. Là, M. Emile Gigot de la Bédollière, qui a la passion de la rime bachique, a chanté au dessert les couplets que voici, sur l'air mis en vogue par Mlle Thérésa : *Rien n'est sacré pour un sapeur.*

Quel spectacle à vos yeux s'étale,
Enfants de Paris et Bretons.
Brest se lie à la capitale,
En ce grand jour que nous fêtons,
A quel banquet nous assistons ! (*bis*).
Le chemin, éventrant la terre,
Vers l'Océan, marchant sans peur,
Arrive jusqu'au Finistère.....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Salut, pittoresques rivages
Où vit un peuple industrieux.
Rade immense, rochers sauvages,
Noble cité, murs glorieux,
Dolmens où priaient nos aïeux ! (*bis.*)
Au bruit d'une fête homérique
Vont s'éveiller avec stupeur,
Les Druides de l'Armorique....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Soldats, marins, pleins de vaillance,
Et dont la gloire est le fanal,
Peuvent, du centre de la France,
Accourir au premier signal,
Vers Brest et son vaste arsenal. (*bis.*)
Plus sûrement nos capitaines
S'en iraient venger notre honneur,
Sur les plages les plus lointaines....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Mais n'évoquons pas des querelles,
Qui nous coûtèrent tant de sang,
C'est par des luttes fraternelles
Que chaque peuple florissant
Songe à devenir plus puissant. (*bis.*)
Vivifiée et rajeunie,
L'Europe échappe à la torpeur.
Art, commerce, progrès, génie,
Tout est sacré pour la vapeur.

Messieurs, je me fais l'interprète
Des souhaits de chaque invité,
Buvons, pour acquitter la dette
D'une large hospitalité,
A Brest, à sa prospérité! (*bis.*)
Cependant un penser m'arrête;
Le vin, par son charme trompeur,
Peut troubler la meilleure tête....
Rien n'est sacré pour sa vapeur.

Quoi! j'oubliais la Compagnie,
Ses succès anciens et nouveaux!
Que n'ai-je un chant plein d'harmonie,
Pour célébrer les grands travaux
De ses constructeurs sans rivaux! (*bis.*)
Leur talent transforme ou domine
Et les vallons et les hauteurs :
Les granits cèdent à leur mine....
Rien n'est sacré pour ces sapeurs.

Que voulez-vous? la harpe de Brizeux ne résonne plus en Bretagne; mais ce bon M. de la Bédollière daigne y venir jouer de sa petite guimbarde. N'y a-t-il pas là de quoi vous consoler, ô Bretons!

Mais laissons les flons flons et le Désaugiers du *Siècle*, — avec ou sans calembour; — aussi bien avons-nous hâte de consigner dès à présent, et sans préjudice de notre compte rendu habituel, les succès que viennent d'obtenir au salon trois de nos compatriotes: MM. Elie Delaunay, Félix Thomas, de Nantes, et notre collaborateur, M. Octave de Rochebrune, de Fontenay-le-Comte, qui ont remporté une médaille d'or.

Les deux superbes eaux-fortes de l'artiste vendéen reproduisent, l'une, la *Vue de la cour intérieure du château de Blois;* l'autre, *La lanterne de l'escalier du château de Chambord.* Le jury les a couronnées *à l'unanimité.* D'autres se tiendraient pour contents et se reposeraient mollement sur leurs lauriers. C'est tout le contraire qui se produira chez

M. de Rochebrune. « Je sais (qu'il nous pardonne de trahir le secret d'une lettre qu'on nous a montrée), je sais tout ce que cette récompense si enviée m'impose; je ne me suis point laissé enivrer par les louanges bien flatteuses que j'ai reçues des membres du jury et de mes amis. L'orgueil ne doit point entrer dans l'âme d'un artiste, mais une autre passion : l'indomptable volonté de mieux faire et de répondre à la confiance que les premiers artistes de Paris ont mise en vous. C'est ainsi que je comprends la situation qui vient de m'être créée, et si je l'envisage avec un certain sentiment d'inquiétude, je me trouve néanmoins plein de force et de courage, pour soutenir la lutte. Je sens tout ce qui manque à mes œuvres; je vais donc travailler avec une nouvelle énergie et je me rendrai digne, je l'espère, si Dieu me prête vie, de soutenir ce premier et sérieux succès. »

Il est évident que l'avenir appartient aux âmes si fortement trempées et si modestement résolues.

« La société des aqua-fortistes, ajoute notre lauréat, — homme de cœur, doublé d'un homme d'esprit, — a été, du reste, sabrée par le jury : ils sont presque tous restés sur le carreau. C'est, il faut l'avouer, une bonne justice; il y a là dedans une foule de jeunes gens qui se figurent qu'il suffit d'avoir un chapeau pointu comme une quille et d'être poilu comme un bouc, puis de faire d'odieux gribouillis, pour être de grands artistes. On a voulu leur prouver qu'on n'était pas dupe de ce charlatanisme. »

Nous regrettons vivement qu'une circonstance, tout indépendante de sa volonté, n'ait pas laissé à l'un de nos amis, qui y travaille depuis quelque temps, le loisir d'achever, pour cette livraison même, une étude détaillée sur l'œuvre complet de M. de Rochebrune. Nos lecteurs la recevront prochainement, mais nous n'avons pas voulu l'attendre pour leur transmettre cette victoire, dussent-ils nous accuser de leur servir le dessert avant le dîner et le bouquet avant la fête.

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Nous devons enregistrer tous les succès. — Au concours régional d'agriculture de Saint-Brieuc, M. le Vte de Roquefeuil a remporté la prime d'honneur : « Portez haut et ferme la hampe du drapeau agricole!... Les Bretons vous regardent! » lui a dit le rapporteur, M. Trochu. Une médaille d'or, hors concours, a été décernée à M. Ludovic de Foucaud. — Enfin, pour ne rien oublier et ne faire tort à personne, le prix d'honneur de l'exposition des chiens, qui vient de se tenir à Paris, a été gagné par M. de Baudry d'Asson, et le 2e prix pour les équipages, par M. de Béjarry, deux Vendéens.

LE BOUFFAY DE NANTES.

Si un homme complètement inconnu avait, pour son début, écrit la notice sur *le Bouffay*[1], qui est signée du nom de M. Renoul, l'idée d'en faire la critique ne me serait jamais venue. Les erreurs dont fourmille cet opuscule seraient sans conséquence, et l'on ne craindrait pas de voir des gens sérieux s'appuyer de l'autorité d'un auteur qui n'en aurait aucune. Mais telle n'est pas la situation de M. Renoul ; loin d'être un inconnu dans notre ville, il y a occupé avec honneur des fonctions élevées ; ses nombreux travaux sur l'histoire de la voirie et des édifices de Nantes lui ont valu, de la part de la Société Académique, des récompenses également nombreuses; enfin, il jouit de ce crédit que le public accorde volontiers aux auteurs qui se sont cantonnés dans les limites d'un sujet spécial. Ses erreurs ont donc une importance qu'on ne saurait méconnaître, et la critique manquerait à ses devoirs en laissant subsister, sans les détruire, certaines assertions contenues dans ce travail et qui se présentent au lecteur revêtues à la fois de l'autorité de leur auteur et de celle du corps savant auquel il appartient.

Il ne faut pas oublier que le rapporteur de la commission des prix, pour le concours de 1864, a loué à diverses reprises l'exactitude parfaite des informations du lauréat, et qu'une médaille d'or, la plus haute des distinctions dont dispose la Société Académique, lui a été décernée par la « commission, jalouse de récompenser à la fois les efforts persévérants de M. Renoul et son

[1] *Le Bouffay*, par M. J.-C. Renoul père. Ouvrage honoré d'une médaille d'or par la Société Académique de Nantes. — Nantes, 1865.

excellent travail sur le Bouffay [1]. » Ai-je raison de dire que ses assertions se produisent avec l'autorité du corps savant auquel il appartient? Et si elles sont matériellement inexactes en maint endroit; si l'auteur, au lieu de profiter des travaux sérieux qui ont été faits sur différents sujets traités par lui, a marché dans l'ornière tracée par ses devanciers, — toutes choses que je vais prouver, — à qui, je le demande, profiterait le silence? La vérité est au-dessus du jugement des académies, et c'est le moins que celui qui écrit l'histoire apporte au public toute la somme de vérité qu'il peut aisément se procurer dans le milieu où il vit et compose ses travaux.

Il y a cependant dans la notice de M. Renoul une partie dont il serait injuste de ne pas lui tenir compte. Le Bouffay, l'un des plus anciens édifices de notre ville, a eu la destinée de tous les monuments qui ont duré longtemps : ses bâtiments ont reçu de nombreux changements jusqu'en 1848, où leurs derniers vestiges ont disparu pour faire place à une vaste maison de location. Il y avait à faire sur ce monument une *histoire des pierres*, comme l'a très-bien dit le rapporteur de la commission des prix; cette histoire, j'ai lieu de penser que M. Renoul nous l'a donnée. Tout ce qui concerne les agissements de la municipalité à l'égard du Bouffay, et des rues ou constructions qui l'avoisinent, me paraît avoir été traité avec soin. L'auteur a certainement lu les contrats passés par la mairie ainsi que les délibérations du conseil municipal; en un mot, je suis persuadé qu'il nous a donné tous les documents postérieurs au XVIIe siècle que les archives lui ont fournis sur les plans projetés ou réalisés par l'autorité. Voilà le mérite de son œuvre, et on ne saurait nier que de semblables études faites consciencieusement ne profitent à l'histoire. C'est sans doute en songeant à cette partie de son travail que M. Renoul a pu dire qu'il lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches, mais qu'il n'avait pas l'habitude de reculer devant pareille difficulté [2]. Il n'est que plus regrettable, selon moi, qu'il ne se soit pas borné à cet ordre d'idées, et que, pour accroître l'intérêt de son ouvrage, il ait cru devoir joindre à l'histoire

[1] *Rapport de la Commission des prix sur le concours de* 1865, p. 8.
[2] *Le Bouffay*, p. 7.

des pierres et des alignements celle des événements dont le Bouffay a été le théâtre.

La tâche était lourde, il faut en convenir ; car depuis le Xe siècle, où ce château a commencé d'exister, le Bouffay a servi, à diverses époques, de forteresse, de prison, de palais de justice, et il y a peu de faits importants de l'histoire de Bretagne qui ne s'y rattachent au moins par les épisodes. M. Renoul était assurément bien libre de reculer devant cette tâche ; il a cru devoir l'entreprendre ; il ne saurait trouver mauvais qu'on le suive sur le terrain où il s'est volontairement engagé.

Je ne parlerai pas de l'époque antérieure au XVIIe siècle ; pour cette période, l'historien a déclaré lui-même qu'il avait été à peu près simple compilateur. Que les pages qu'il lui a consacrées puissent, ainsi qu'il l'a dit en propres termes, être néanmoins consultées avec fruit, je n'y contredis pas [1]. Il faudrait pour vérifier les faits et les dates dépenser presque autant de temps qu'il en a mis à les réunir, et le plus court est encore de le croire sur parole. Mais à partir du XVIIe siècle, M. Renoul donne à entendre qu'il revendique la responsabilité du résultat de ses recherches ; c'est donc aux faits de cette époque qu'il convient de se reporter en commençant l'étude de son mémoire.

I.

Presque au début du siècle, en 1626, on rencontre la conspiration de Chalais, l'un des événements les plus importants du ministère de Richelieu, puisque la condamnation et l'exécution à Nantes d'Henri de Talleyrand, comte de Chalais, inaugurèrent en quelque sorte la politique impitoyable que le cardinal devait suivre à l'égard de la noblesse. Sur cette grave affaire, où M. Renoul va-t-il chercher ses documents? Il citera Travers, Ogée et Mellinet ; il est vrai qu'il a parole de ce dernier [2], que tout a été avec soin

[1] *Le Bouffay*, p. 7.

[2] *La Commune et la Milice de Nantes*, par Camille Mellinet, t. IV, p. 135.

étudié, compulsé, et cela lui suffit; il ne s'inquiète pas de savoir si quelque publication plus récente n'aurait pas, au moins en partie, dissipé les ténèbres de cette affaire. Comme un homme qui a percé le mystère, il raconte tout simplement que Chalais ayant eu l'imprudence d'aller à l'encontre des projets de Richelieu, celui-ci l'a perdu. « Richelieu, on le sait, était maître et maître absolu, et » contrarier ses desseins et sa volonté était à ses yeux un crime qu'il » ne devait pas pardonner. » Puis il donne le récit du procès : Chalais, dit-il, fit tous les aveux que l'on désirait de lui, espérant qu'il lui serait tenu compte de cette franchise; cela se passait pendant que le duc d'Orléans *oubliait* à Châteaubriant, dans les joies de son nouveau mariage, le malheureux qui s'était perdu pour lui[1]. Une demi-page est consacrée ensuite à la scène horrible de l'exécution, dans laquelle on vit un bourreau improvisé frapper de plus de vingt coups la tête de la victime avant de réussir à l'abattre.

L'auteur ne doute de rien; j'ose croire cependant qu'il serait moins affirmatif s'il avait pris la peine de lire l'*Histoire de la Conspiration de Chalais*, écrite par M. Grégoire sur les pièces imprimées, et cependant très-mal connues, du procès de Chalais? Il y aurait vu que tout n'est pas dans cette affaire aussi clair qu'il paraît le supposer[2], et que, particulièrement, rien n'est moins démontré que le fait d'une vengeance exercée par Richelieu agissant sous l'empire d'une fantaisie de despote. « Jusqu'à présent, dit » M. Grégoire, qui relève à plusieurs reprises des erreurs de Mel- » linet, les ennemis du cardinal comme les défenseurs de sa » mémoire ne sont pas parvenus à nous montrer la vérité.... Cepen- » dant si quelque motif particulier que nous n'avons pu complète- » ment découvrir pousse Louis XIII et son ministre à poursuivre » avec rigueur ce procès de Chalais, nous pensons toujours que le » salut du royaume et de la royauté a été le principal mobile de » leurs résolutions dans cette affaire[3]. »

La question d'aveux indéfinis qui auraient été faits par Chalais a

[1] *Le Bouffay*, pp. 48 et 49.
[2] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. I et II.
[3] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 140.

également préoccupé M. Grégoire[1], qui déclare n'avoir trouvé aucune trace de documents tendant à établir que Chalais serait convenu du projet d'assassiner le cardinal ou Louis XIII, et qui en donne cette raison que les pièces du procès ne contiennent aucun indice d'une telle accusation[2]. Cela n'empêche pas M. Renoul d'écrire dix ans après M. Grégoire, qu'il devrait au moins contredire s'il n'est pas de son avis : « On lui reprocha (à Chalais) aussi d'avoir » trempé dans un complot ayant pour but d'assassiner le cardinal-» ministre. » Quant à Gaston d'Orléans, personnage peu intéressant, j'en conviens, il est assez difficile d'apprécier quelles pouvaient être les joies d'un mariage qu'il avait tout fait pour éviter ; mais s'il paraît établi qu'il apprit avec une coupable indifférence la mort de Chalais, il est certain aussi que le matin de cette sinistre journée il était à Nantes, et qu'il envoya quelqu'un auprès de Richelieu pour le prier de différer l'exécution de la sentence[3].

Il fit même davantage, si l'on en croit deux historiens dont M. Renoul a placé les noms en vedette dans sa page 48, *ad pompam et ostentationem*, selon l'expression des jurisconsultes romains pour désigner l'emploi des choses empruntées dans le but de les montrer et de ne pas s'en servir. On lit dans Ogée : « Monsieur, qui avait vivement sollicité la grâce du coupable.... » ; et dans Travers : « Monsieur, dont les sollicitations n'avaient pu sauver le sieur de Chalais..... »

J'arrive maintenant à l'effroyable aggravation de supplice que l'inexpérience du bourreau infligea à Chalais. Il n'est personne qui ne frémisse d'horreur à la lecture de ce récit, et qui ne partage l'opinion de M. Renoul sur le dégoût qu'inspirent de semblables détails. Cependant, si regrettable que soit ce fait, je ne crois pas qu'il soit juste de dire avec lui que « c'est peindre et faire connaître » une époque que de signaler ainsi ses mœurs et ses usages[4]. » Jamais un fait isolé n'a pu être considéré comme un usage. C'est assez que la torture déshonorât la législation pénale de cette époque,

[1] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 213, 219.
[2] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 211 et 214.
[3] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 220.
[4] *Le Bouffay*, p. 51.

sans qu'il soit besoin d'insinuer qu'il était aussi dans les mœurs et les habitudes de prolonger les souffrances des suppliciés. Et encore cette remarque ne suffit-elle pas à M. Renoul pour exprimer toute sa pensée sur la barbarie de l'ancien régime, il ajoute : « En rappelant un semblable spectacle d'inhumanité, n'est-on » pas fondé à dire à ces hommes qui, dans leur engouement des » temps passés, vont jusqu'à nier le progrès qu'ont fait les mœurs » publiques : croyez-vous qu'un acte de cette sauvage barbarie se- » rait toléré aujourd'hui ? Non certes, *répondrons-nous pour eux.* » Partout l'opinion se soulèverait et le sentiment public ne le per- » mettrait pas. Ajoutons du reste que, grâce à Dieu, notre législation » saurait bien y mettre obstacle[1]. » Voilà qui serait parfait, et les gens dont parle M. Renoul, ces hommes qui ont de l'engouement pour le passé, souscriraient volontiers à la réponse qu'il nous donne en leur nom, si vraiment de pareils faits étaient inouïs à notre époque. Malheureusement le progrès des mœurs n'est point sous ce rapport arrivé au degré que l'auteur imagine ; et sans aborder cette grande question du progrès de nos mœurs publiques, parce que ce n'est pas le lieu et qu'il y aurait trop à dire, je me bornerai à lui rappeler une exécution dont furent témoins les habitants de Pamiers au mois de septembre 1831. M. Victor Hugo en a fait le récit. Cela se passait après les *trois glorieuses ;* la France avait vu s'acheminer vers l'exil les derniers représentants de l'ancien régime ; rien ne s'opposait plus au progrès de nos mœurs.

Et pourtant cette exécution se fit dans des circonstances tellement horribles que je ne puis les raconter ici. La conclusion toute seule suffira, je l'espère, aux besoins de notre petite discussion ; la voici :

« Et le bourreau, dit M. V. Hugo, n'a pas été mis en juge- » ment et aucun tribunal ne s'est enquis de cette monstrueuse ex- » termination de toutes les lois sur la personne sacrée d'une créa- » ture de Dieu ! Au XVIIe siècle (nous voici je crois dans la ques- » tion), à l'époque de barbarie du code criminel, sous Richelieu, » sous Christophe Fouquet, quand M. de Chalais fut mis à mort de- » vant le Bouffay de Nantes, par un soldat maladroit qui, au lieu

[1] *Le Bouffay*, p. 51.

» d'un coup d'épée, lui donna trente quatre coups d'une doloire de » tonnelier, du moins cela parut-il irrégulier au parlement de Pa- » ris; il y eut enquête et procès, et si Richelieu ne fut pas puni, si » Christophe Fouquet ne fut pas puni, le soldat le fut. Injustice » sans doute, mais au fond de laquelle il y avait de la justice. Ici » rien.... personne n'a été inquiété.... [1] »

Plus récemment, en 1851, M. Charles Hugo fut condamné à six mois de prison, pour avoir, dans l'*Evénement*, protesté avec trop d'énergie contre la peine de mort, à l'occasion d'un supplice, qui, pour s'être accompli dans des circonstances différentes de celui de Chalais, présentait des détails également horribles [2].

Passons à un tableau moins sombre, tout en suivant l'auteur dans son ordre chronologique. C'est un épisode que M. Renoul raconte, dit-il, « pour donner un exemple du peu de cas que l'on fai- » sait alors de la liberté des citoyens [3]. » L'auteur, on le voit, affectionne cette opération de l'esprit qu'on appelle induction et qui consiste à conclure du particulier au général. Un trompette de ville, nommé Michel Chevalier, avait été arrêté sur l'ordre du sénéchal et enfermé au Bouffay. Ce magistrat était mécontent que Chevalier eût publié à son de trompe un édit que le bureau de ville lui avait à bon droit ordonné de publier. L'arrestation était arbitraire, et l'on ne peut qu'applaudir à l'indignation de M. Renoul contre les arrestations de cette nature. Les juges doivent avoir seuls le droit de disposer de la liberté des citoyens et quand les garanties de la justice font défaut à la liberté individuelle, on peut dire que le despotisme est complet. Mais, dans l'espèce, on aurait tort de trop s'apitoyer sur le sort du trompette. Il eut un bonheur que bien des victimes de l'arbitraire auraient pu lui envier à des époques que l'auteur considère peut-être comme des époques de progrès. Le bureau de ville s'intéressa à sa cause, plaida contre l'administration et, qui plus est, gagna son procès. Le sénéchal fut convaincu d'avoir fait un acte arbitraire, « mais d'un autre côté le trésorier tira de la caisse mu- » nicipale 1,000 écus que ce *ridicule* conflit a coûté à la ville. »

[1] *Œuvres de Victor Hugo*, t. XI; édit. Furne, 1844, p. 285.
[2] *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie*, t. II, pp. 209 et 240.
[3] *Le Bouffay*, p. 53.

De cette petite histoire, qui remonte à l'an 1647, les gens qui ont de l'engouement pour le passé, auraient le droit de tirer les conclusions suivantes : 1° la magistrature était indépendante[1]; 2° on pouvait attaquer en justice un représentant de l'autorité à raison de ses actes arbitraires; 3° la liberté individuelle était assez prisée pour que le bureau d'une ville dépensât mille écus pour la faire respecter dans un agent subalterne. Ces conclusions, je me borne à les indiquer, car je ne me charge pas, comme M. Renoul, de répondre et de parler au nom des amis du passé.

Une trentaine d'années après, un pauvre joueur de violon nommé Pierre Daligault eut un sort plus triste que celui du trompette Chevalier. Il était roué et écartelé à Rennes, le 26 octobre 1675. Par une méprise extraordinaire, dont je crois pouvoir fournir l'explication, M. Renoul nous donne le récit de son supplice comme ayant eu lieu sur la place du Bouffay. Les auteurs de monographies, par amour pour leur sujet, se laissent quelquefois entraîner, et il n'y aurait peut-être pas lieu de relever une pareille erreur si elle ne portait avec elle un précieux enseignement sur le danger des compositions hâtives.

Voici le texte de notre auteur :

« La *penderie*, comme l'écrivait à sa fille Mme de Sévigné, qui, » alors, habitait Nantes, est journalière en notre ville en 1675. » Louis XIV venait d'établir des impôts sur le tabac et le papier » timbré. Il fallait, en outre, que la bonne ville de Nantes trouvât » et fournît cent mille écus dans vingt-quatre heures, et, passé ce » délai, en cas de non paiement, la somme devait être doublée. » C'était ainsi que le grand roi battait monnaie pour subvenir aux » frais de la guerre qu'il soutenait alors contre la Hollande[2]. »

Disons en passant que le grand roi avait tort de battre ainsi monnaie et qu'il faut évidemment remonter à deux cents ans en arrière pour trouver des souverains capables de mettre des impôts sur le

[1] Une mauvaise mesure, la vénalité, avait eu cet excellent résultat de mettre la justice hors des mains des pouvoirs. Un président, un conseiller au parlement de Paris, n'allait jamais à Versailles pour saluer le grand roi. (Laboulaye; *le Parti libéral*, p. 251.)

[2] *Le Bouffay*, p. 62.

tabac et le papier timbré et d'aller dépenser en guerres le produit de ces impôts. Je ne voudrais certes pas être chargé d'enlever du soleil de Louis XIV toutes les taches qui l'obscurcissent; de temps à autre pourtant on en voit disparaître quelqu'une; et récemment, je lisais dans un journal sérieux que la guerre de Hollande ne fut nullement dictée par le dépit d'un souverain irrité des piqûres des *Gazettes* de ce pays, comme on l'a prétendu longtemps, et que cette guerre fut, avant tout, une guerre de tarifs, entreprise pour assurer les fondations commerciales de Colbert [1].

Revenons au papier timbré : « A la suite d'un mouvement, — » poursuit M. Renoul, — l'un des chefs fut arrêté, roué, écartelé » sur la place du Bouffay, et ses restes exposés aux quatre coins » de la ville. »

Si j'ai bien compris, c'est de Nantes que Mme de Sévigné écrivait ces choses à Mme de Grignan, et son témoignage aurait d'autant plus de poids qu'elle habitait alors la ville où se passaient les événements. J'ouvre le volume des lettres de Mme de Sévigné, écrites en l'année 1675 [2], et je vois que le 17 septembre elle était « dans » un petit bateau, dans le courant de l'eau, » donnant elle aussi son coup de rame afin d'aller plus vite. Le 20, elle écrit de Nantes à sa fille : « Nous allons à la Silleraye, » lui rend compte de la réception que M. de Lavardin lui a faite, et, vers la fin de sa lettre, elle parle d'une scène qui s'est passée en Basse-Bretagne (page 17), « dans » une petite ville où est M. de Chaulnes »; et comme si elle voulait marquer que les nouvelles venaient de là, elle ajoute : « Vous se- » rez bien instruite des nouvelles de Bretagne. » Le jour suivant, nouvelle lettre datée de Nantes, adressée au comte de Guitaud, et ne contenant aucune allusion aux troubles ni à leur répression; le 24 septembre, elle écrit de la Silleraye, qu'elle quittera le lendemain ce lieu pour aller aux Rochers, et si dans cette lettre se trouve ce passage : « On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons, » il est absolument impossible d'en induire que la marquise ait voulu dire que la *penderie* est journalière à Nantes. Il y avait, du reste,

[1] *Moniteur* du 7 mai 1865, p. 555. Article publié à l'occasion du livre de M. Hatin, sur la *Gazette de Hollande*.

[2] *Lettres de Mme de Sévigné*, t. IV. Édition Techener, 1861, p. 13.

une excellente raison pour qu'à ce moment on songeât aux Bas-Bretons, la Basse-Bretagne était en révolte et surtout la partie qui correspond au Finistère [1]. A partir du 29 septembre, les autres lettres sont datées des Rochers; et c'est de ce lieu que Mme de Sévigné écrit le 20 octobre : « Cette province est dans une grande désolation. » (P. 77.) Dans une lettre du 27 octobre (p. 85), elle dit qu'à Rennes « on a pris à l'aventure vint-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. » Pas un mot concernant les exécutions à Nantes [2]. Voici enfin la lettre du 30 octobre, datée des Rochers; on y trouve tous les faits rapportés par M. Renoul, taxe de cent mille écus sur le bourgeois, le malheureux qui fut roué et écartelé, etc. Tout est exact, hormis un petit point; le récit dont il s'agit est précédé de ces mots : « Voulez-vous savoir des nouvelles de *Rennes*? [3] »

L'erreur est complète, je dirai plus, c'est qu'au premier abord elle est fort étonnante; cependant pour qui veut y regarder de près, la chose est des plus simples. Mellinet ne rapporte pas la lettre du 30 octobre en entier (voir t. 4, p. 309); il la mélange même avec plusieurs autres dont il fait un récit orné de guillemets. Il dit que ces lettres sont datées de la Seilleraye et du Buron, près de Nantes, et M. Renoul qui, pour ce fait particulier, n'a lu que Mellinet, a pensé tout naturellement que de Nantes on ne pouvait donner que des nouvelles de Nantes; puis, comme le Bouffay était le lieu où l'on rouait les condamnés, il en a conclu que le ménétrier rebelle avait été roué dans l'endroit ordinaire. De là cette *penderie* journalière et le reste. Si l'auteur avait envie de parler de la cruauté de la répression de cette révolte, il aurait trouvé une ample moisson de faits dans la très-intéressante histoire que mon ami M. de la Borderie a écrite sur ce mouvement populaire, et qui a été publiée à Nantes en 1860. Il y trouvera des autorités qui vaudront mieux

[1] *La Révolte du papier timbré*, par M. A. de la Borderie, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VII, 1860, p. 109.

[2] Voir ce qui se rapporte au séjour de Mme de Sévigné à Nantes, dans le livre de Walkenaer, intitulé : *Mémoires sur Mme de Sévigné*, 5e partie; 3e édit.; Didot, p. 261. L'auteur a consigné dans ce livre les moindres voyages de la mère de Mme de Grignan.

[3] *Sévigné*, t. IV, p. 89.

que celle de Mme de Sévigné pour établir le fait des *penderies*. Quant au supplice de la roue infligé à cette occasion sur la place du Bouffay, il faut, je crois, y renoncer [1].

En ce qui concerne Mellinet, et sans vouloir le déprécier, tout le monde sait que cet investigateur consciencieux à qui le temps seul a manqué pour devenir savant, ayant entrepris d'écrire, en douze volumes, l'histoire de la *Commune et de la Milice de Nantes*, devait nécessairement travailler à la hâte. Quand on fait si bonne mesure à ses lecteurs, il faut bien, sous peine de n'y pouvoir suffire, rabattre sur la qualité, et il est juste aussi de remarquer qu'il n'a pas eu à sa disposition plusieurs excellentes monographies, postérieures à la publication de son ouvrage.

Ce que je viens de dire de la révolte du papier timbré pourrait s'appliquer en partie au récit de M. Renoul sur la conspiration de Pontcallec, dont il ne paraît pas avoir soupçonné le caractère. Pour lui toute l'affaire se résume dans un complot formé par quelques gentilshommes mécontents, qui, par haine du régent, entrèrent dans le parti de la duchesse du Maine, laquelle eut ensuite, comme de juste, la lâche faiblesse d'aller les dénoncer. Pauvres élèves de l'école des Chartes, qui passez votre vie à déchiffrer de vieux parchemins, et qui publiez le résultat de vos travaux ! Qui donc lira vos ouvrages si les gens qui écrivent après vous, sur le même sujet que vous, poussent le dédain de vos recherches jusqu'à les ignorer? On comprend de reste qu'il ne peut entrer dans les limites de cette critique de faire, à propos de la notice sur le Bouffay, un abrégé de l'histoire de Bretagne. L'histoire de la conspiration de Pontcallec, écrite avec un grand soin sur des pièces inédites, par le même M. de la Borderie, formerait à elle seule un volume. Passons donc rapidement en revue les principaux traits de cette affaire, « qu'on » appelle conspiration et qui ne fut, à vrai dire, que le dernier acte » d'une lutte plus haute, longtemps soutenue au grand jour sur le » terrain légal, par une province que d'odieuses violences et de » perfides provocations livrèrent enfin aux conseils du désespoir [2]. »

[1] V. notamment, t. VII, p. 17, *Revue de Bretagne et de Vendée*, et p. 184.
[2] La Conspiration de Pontcallec, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. I, p. 4.

Comme, pour bien comprendre cet épisode, il me paraît nécessaire de connaître quelques-uns des événements qui l'ont précédé, je vais les exposer aussi brièvement qu'il me sera possible.

L'un des principaux droits reconnus aux Etats de Bretagne, était celui de voter l'impôt. Ce droit [1], confirmé par les ducs de Bretagne eux-mêmes dans des actes publics, était l'un des priviléges dont François Ier avait promis le maintien, en contractant, en 1532, l'union de la Bretagne à la couronne de France. Afin que ce traité d'union ne tombât pas en désuétude, il était d'usage, à chaque tenue des Etats, c'est-à-dire de deux ans en deux ans, de le renouveler au nom du roi, et, de leur côté, les Etats s'engageaient à fournir au roi les sommes votées pendant la session.

La Bretagne consentait bien à payer, mais à la condition qu'on respectât ses franchises; ce pacte était donc dans toute la force du terme un contrat synallagmatique. Mais durant le XVIIe siècle la France avait vu se développer une autre forme de gouvernement, la centralisation dont M. de Tocqueville a si bien montré l'origine et les inconvénients à l'encontre de l'opinion de notre temps qui la regardait comme nouvelle et lui trouvait des avantages. Cette tendance du gouvernement central à se mêler de toutes choses allait toujours en augmentant, et les populations bretonnes supportaient avec impatience ses incessantes usurpations. M. Renoul dit que c'était particulièrement dans la noblesse qu'existait cet esprit d'opposition; cela est vrai, mais il faut ajouter que cet esprit n'était pas non plus étranger au peuple, qui avait conservé le souvenir de la répression de la révolte du papier timbré. Le conflit, comme il le dit encore très-bien, éclata aux Etats de Dinan, le 15 décembre 1717, où le maréchal de Montesquiou avait voulu parler en maître. Les Etats refusèrent alors de voter le don gratuit dès le commencement de la session. Ce n'était pas, de leur part, un acte de représailles; les Etats, en agissant ainsi, exécutaient une résolution prise à l'avance et revenaient à leurs anciens usages, d'après lesquels on ne votait ce don gratuit qu'au moment où l'on avait apuré la situation financière de la province. Le 17 décembre, les

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée.* T. I, p. 16.

commissaires royaux ayant renouvelé la demande du don gratuit, et éprouvé un nouveau refus, les Etats furent brutalement dissous. Jusqu'ici le récit de M. Renoul ne diffère pas beaucoup de celui que nous venons de présenter [1]. Mais entre la dissolution des Etats en 1717 et la découverte de la conspiration de Cellamare, se sont passés des faits très-importants dont il ne dit mot, et qui donnent précisément à l'affaire dont il s'agit ce caractère de résistance légale qui ne permet pas de la confondre avec les intrigues de la petite cour de Sceaux.

Ainsi M. Renoul écrit qu'après la dissolution des États, la noblesse irritée prit les résolutions les plus violentes et se mit en rapport avec la duchesse du Maine. Tout au contraire, l'une des premières résolutions prises par la noblesse fut l'envoi au régent d'un mémoire fort modéré dans la forme et qui témoigne d'une grande sollicitude pour les intérêts de la province [2]. Le parlement protesta aussi avec énergie, mais sans irritation. Le régent essaya de divers moyens pour se tirer d'affaire; enfin, voyant qu'il était difficile de vaincre la résistance des Bretons, il réunit de nouveau les États pour obtenir des subsides. A cette seconde réunion d'États, qui eut lieu en juillet 1718, il fut décidé que l'énergique protestation de la fin de l'an 1717 était suffisante pour maintenir le droit et interrompre la prescription, d'autant plus que cette session n'était que la continuation de celle qu'on avait si brutalement interrompue. L'assemblée alors, loin de prendre les résolutions les plus violentes, vota le don gratuit [3]. De nouvelles difficultés surgirent; les États avaient, le 14 juillet, supprimé [4] l'impôt des *entrées* sur les vins, et le régent avait fait casser leur délibération. C'était une affaire de principe; la discussion s'envenima, grâce aux violences de M. de Montesquiou, qui exila les membres dont l'opposition le gênait. Il faut lire les remontrances que les États adressèrent au roi le 20 août 1718 pour comprendre à quel point les trois ordres étaient unis

[1] *Le Bouffay*, p. 67.
[2] Voir ce Mémoire, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857, t. I, p. 242.
[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 105.
[4] *Loc. cit.*, p. 113.

dans la revendication de leurs garanties [1]. Le style en est ferme, nullement violent; le souverain y est traité avec le respect que doivent avoir pour lui des hommes libres soucieux de leur dignité. Le régent fit une réponse dédaigneuse par l'intermédiaire peu agréable de M. de Montesquiou [2], et les États finirent par se séparer le 2 septembre 1718, non sans protester contre l'impossibilité qui leur était imposée de faire le bien de la province. C'est à la suite de ces événements qui avaient causé une grande irritation que se forma l'*Union pour la défense des libertés de Bretagne* [3], acte que signèrent presque tous les députés « sans distinction ni différence de rang, pour que personne ne puisse trouver à redire. »

Peu après, au mois de juin 1719, on vit, dans plusieurs parties de la Bretagne, les populations refuser de payer l'impôt. Il y avait aussi des rassemblements de gentilshommes, et dans une lettre adressée à Mellier [4], par M. de Brou, on signale la conduite de M. de Pontcallec. On le surveillait parce qu'on savait qu'il se tramait quelque chose; enfin des lettres de cachets sont lancées contre plusieurs gentilshommes, et une *chambre royale* instituée par lettres patentes du 3 octobre 1719. Pontcallec ne fut arrêté qu'à la mi-décembre de la même année [5]. Ce n'est donc pas, comme le dit M. Renoul, pour juger les gentilshommes désignés par la duchesse du Maine, que la chambre royale fut instituée. L'espace me manque pour donner, même en abrégé, toutes les phases de cette affaire; je ne puis néanmoins laisser subsister cette confusion que l'auteur établit entre la conspiration de Cellamare et celle de Pontcallec. Un historien tout favorable au régent, Lemontey, dit positivement que « les troubles de la Bretagne n'eurent aucune liaison avec les intrigues de Cellamare et de la duchesse du Maine [6]. » Si l'on veut bien se reporter au tome III de la *Revue de Bretagne*, p. 10 et suivantes, on y verra que M. de la Borderie a véritablement accumulé les

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 123.
[2] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 127.
[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 141.
[4] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 317. Ces lettres sont déposées aux archives municipales.
[5] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 341.
[6] Lemontey, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, t. Ier, p. 210.

preuves tendant à établir ce point particulier. Preuves de dates : la conspiration de Cellamare fut découverte le 5 décembre 1718, tous les conjurés étaient en prison au mois de janvier 1719 [1]; la conspiration bretonne ne commença de se former que dans le courant de 1719; preuves tirées du traitement infligé aux personnes compromises : les complices de la duchesse du Maine furent relâchés après avoir été emprisonnés un certain temps, les quatre gentilshommes bretons furent exécutés sur la place du Bouffay.

Si je ne m'étais fait une loi de laisser de côté, dans la notice de M. Renoul, tout ce qui est antérieur au XVIIe siècle, parce qu'il en a décliné la responsabilité en renvoyant aux auteurs par lui cités, je me sentirais tenté de reprendre quelques-uns des traits dont il a peint la figure de Pierre Landais, le trésorier de François II, duc de Bretagne, pendu à Nantes en 1485.

Landais est une personnalité qui mérite d'être étudiée, chose facile depuis que M. de Carné a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, à son occasion, un travail étendu et très-nourri de faits [2]. Le droit qu'a tout écrivain d'abréger l'histoire des hommes marquants ne comprend pas celui de les rapetisser. Landais a été autre chose qu'un intrigant parvenu dont la vie s'est passée à tracasser la noblesse, « qu'il s'était fait une étude de blesser en toute occasion [3]. » Le célèbre trésorier a pu avoir la haine des grands; du moins cette haine profitait à d'autres classes et il fallait le dire. Il a fait des traités de commerce importants, concédé à la bourgeoisie de Nantes différentes exemptions et priviléges, encouragé l'industrie [4]. « Les historiens, dit M. de Carné, sans en excepter les plus » hostiles à Landais, s'accordent à reconnaître que ce règne de » trente ans fut à la fois réparateur et populaire, et qu'en cicatri- » sant les plaies profondes faites par les luttes intestines du siècle » précédent, il développa pour la Bretagne des sources nouvelles

1 Lettre du 11 janvier 1719, de M. de Montesquiou. *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 7.

2 *Revue des Deux-Mondes*, novembre et décembre 1860.

3 *Le Bouffay*, p. 34.

4 Voir pour les détails : *Revue des Deux-Mondes*, p. 692, et *Biographie bretonne*. Levot, t. II.

» de richesses [1]. » Il est vrai que pour M. Henri Martin, Landais n'est autre chose qu'un autre *Olivier Ledain* [2]; l'historien démocratique ne prend pas garde, ajoute M. de Carné, que cet homme du peuple est mort pour la cause du peuple. En tout cas, le jugement de M. Henri Martin serait-il exact, il faudrait encore y regarder à deux fois avant d'avancer, sans preuves, que l'accusation de Landais contre le chancelier Chauvin « n'avait pour motifs qu'une basse jalousie [3]. »

J'espérais du moins, en lisant cette notice, y rencontrer des détails intéressants sur l'époque révolutionnaire. Cet espoir, je le dirai même, avait été le motif déterminant de ma lecture : la vieille prison a vu s'accomplir dans ses murs et sur la place qui l'avoisinait plusieurs des drames les plus importants de la Révolution, et je recherche d'autant plus volontiers des renseignements sur cette époque que je sais, par une très-petite expérience, combien il est difficile de se reconnaître au milieu de tant d'événements précipités dans leur marche, et dont les traces se sont perdues ou ont été altérées. A mon grand regret, je suis forcé de déclarer que cette partie du mémoire, qui ne contient pas moins de vingt-cinq pages, m'a fait éprouver une complète déception.

Difficilement on rencontrerait un fragment historique où apparaisse avec plus d'évidence que dans ces vingt-cinq pages la nécessité, pour un écrivain, de remonter aux sources, s'il a quelque souci de la vérité. Sur cette période importante, comme sur plusieurs autres, M. Renoul a ouvert le livre de Mellinet, et, rempli de confiance en lui, il lui a emprunté tout ce qui lui a semblé digne de quelque intérêt. Le fait est impossible à nier; ce sont les mêmes chiffres, les mêmes dates, les mêmes associations de noms, les mêmes confusions de juridictions. Il n'y a donc pas à s'étonner de rencontrer chez M. Renoul les inexactitudes de Mellinet, mais ce qui est vraiment extraordinaire, c'est qu'il ait trouvé le moyen d'en

[1] *Revue des Deux-Mondes*, p. 693.

[2] *Histoire de France*, t. VII, p. 192, cité par M. de Carné, p. 715 de la *Revue des Deux-Mondes*.

[3] Comparer *Le Bouffay*, p. 33, et la page 706 de l'article cité de la *Revue des Deux-Mondes*.

commettre qui lui sont propres, et dont il conviendra de décharger son devancier. Ce qui est aussi fort étonnant, c'est que, sur le sujet spécial par lui traité, l'auteur de la notice du Bouffay soit moins complet que celui de la *Commune et de la Milice de Nantes*, dont le plan embrassait l'histoire entière de notre ville à l'époque révolutionnaire. On se prend ainsi à regretter que l'auteur ne se soit pas astreint à une réduction véritable de ce même ouvrage. Une réduction vaudrait mieux que le tableau aux contours indécis qu'il nous a offert, et dont on se formera une idée très-juste en le comparant à ces portraits qui, faits d'après d'autres portraits peu ressemblants, finissent par donner seulement une vague idée de l'original. Si l'historien du Bouffay tenait absolument à s'épargner la peine de recueillir des documents de première main, selon l'usage des gens qui publient des monographies, il aurait pu se reporter, au moins pour ceux des événements qui nous intéressent le plus, à quelques-uns des ouvrages imprimés que contient notre Bibliothèque publique.

Il eût évité de cette manière plusieurs grosses erreurs et quelques exagérations dangereuses, dont il serait fort embarrassé d'apporter la démonstration. Les événements dont il s'agit importent trop à l'histoire pour qu'un écrivain qui habite Nantes puisse se contenter d'en parler d'une manière confuse. Quand la vérité entière nous échappe, sachons nous contenter du doute : car le tableau du certain est déjà assez sombre par lui même pour ne pas légèrement y joindre l'incertain. M. Renoul, en abordant ce sujet, a annoncé qu'il serait sévère pour les hommes de cette époque ; a-t-il donc oublié que pour avoir le droit d'être sévère il faut commencer par être juste, et préciser les faits? Nous allons le suivre pas à pas dans cette partie de son travail, redressant quelques-unes de ses inexactitudes et rétablissant les dates. Nous nous efforcerons de ne rien affirmer sans indiquer la source de nos preuves ou de nos présomptions, et nous nous garderons des éclats d'une indignation stérile. La période révolutionnaire à Nantes a grand besoin d'être étudiée, et je m'étonne que les archives municipales, que l'on dit familières à M. Renoul, ne lui aient pas fourni des documents nouveaux.

Je n'en trouve cependant qu'un seul dans son ouvrage que je n'aie pas rencontré ailleurs, et encore a-t-on négligé de le présenter avec ces indications précises, qui sont aux pièces justificatives ce que l'effigie est aux pièces de monnaie, une marque qui commande la confiance et donne à chacun le droit de les placer, parce qu'elles portent ainsi avec elles le signe de leur valeur. Ne perdons pas de vue cette pensée, que plus les crimes sont énormes, plus il est nécessaire que l'instruction qui mène à leur démonstration soit minutieuse et détaillée; en outre, si nous voulons être justes pour les hommes de ce temps-là, oublions, en les étudiant, ce que la renommée toute seule nous a appris sur leur compte; oublions surtout que, parés du titre de patriotes et coiffés du bonnet de la liberté, ils ont fait à leur patrie des plaies qui ont été longues à se cicatriser, et à la liberté des blessures dont elle saignera longtemps.

ALFRED LALLIÉ.

(La suite au prochain numéro.)

DEUX POÈTES CATHOLIQUES

AU XIXe SIÈCLE *.

Un de nos prosateurs les plus éminents, qui fut aussi un poète distingué, Charles Nodier [1], disait un jour à Casimir Delavigne : « Voulez-vous arriver au premier rang ? Envoyez votre Muse à la messe. » Malheureusement pour l'auteur d'*Une famille au temps de Luther*, il n'a point suivi ce conseil, et bien loin qu'il soit parvenu au premier rang, j'ai peine à croire que la postérité le maintienne même au second.

Le premier rang parmi les poètes de notre siècle appartient sans conteste et de l'aveu de tous à Victor Hugo, à Lamartine et à Musset : au Victor Hugo des *Odes et Ballades*, au Lamartine des *Méditations*, au Musset de *l'Espoir en Dieu*, et de tant d'autres pièces où éclatent, en si beaux vers, en cris si éloquents, le besoin ardent de croire et le sentiment profond des grandeurs et des beautés du catholicisme. Pourquoi faut-il que d'aussi admirables pré-

* Jean Reboul, *Dernières poésies*. Victor de Laprade, *Les Voix du silence*.

[1] Qu'il nous soit permis de recommander à ceux qui ont conservé le culte des beaux vers la lecture du volume, devenu rare aujourd'hui, publié en 1829 sous ce titre : *Poésies de Charles Nodier, recueillies et publiées par N. Delangle*. Il y a, dans ce recueil, à côté d'une ode énergique, *la Napoléone*, des *contes* d'une bonhomie charmante, des *romances* contemporaines de celles que Châteaubriand écrivait pour le *Dernier des Abencerages* et dignes de ce voisinage, et une petite pièce : *Adieux aux romantiques*, qui est un des joyaux les plus exquis du riche écrin poétique de la Restauration.

lides aient été suivis d'aussi lamentables chutes? Si Victor Hugo, au lieu de prêter l'oreille aux paroles de *la Bouche d'ombre;* si Lamartine, au lieu de caresser mollement les vagues contours d'une réligiosité indécise où le déisme et le panthéisme s'embrassent au sein d'un nuage coloré par les rayons du soleil couchant; si Musset enfin, au lieu de se laisser envahir de plus en plus par les ténèbres du doute et de demander l'oubli de son génie à une liqueur bête, à l'absinthe, puisqu'il faut l'appeler par son nom; si ces trois grands poètes étaient restés, comme Pierre Corneille et Jean Racine, de fidèles enfants de l'Église catholique, qui peut douter que, loin de déchoir, ils eussent grandi, qu'ils eussent atteint les cimes les plus hautes de l'art et que notre siècle, par eux fortifié et réjoui, eût égalé, au moins en un point, le siècle de Louis XIV?

Si cette consolation nous a été refusée, il nous a été donné de voir d'autres poètes, moins richement doués sans doute, mais cependant avoués de la Muse, trouver dans leur attachement à la religion des inspirations de plus en plus élevées et offrir à notre génération cet exemple, hélas! trop rare, d'hommes dont la maturité est plus éclatante que l'aurore, et qui ont acquis le droit d'inscrire sur leur bannière cette devise qui devrait être, en notre temps, celle de tout écrivain de talent et de cœur : *Excelsior! Plus haut! toujours plus haut!*

Nos lecteurs aimeront peut-être à suivre avec nous la trace des deux nobles poètes qui sont l'objet de cette étude. Nous nous occuperons aujourd'hui de celui qu'une mort récente a déjà fait entrer dans la postérité, de Jean Reboul, de Nîmes.

I.

Reboul est né à Nîmes, le 22 janvier 1796. Son père, Claude Reboul, serrurier, était de ces artisans, si nombreux dans le midi de la France, qui, au milieu des entraînements populaires de la Révolution, n'hésitèrent pas à embrasser avec ardeur la cause de la royauté et qui, en dépit des événements, lui demeurèrent obstiné-

ment fidèles : race admirable et dont Reboul, quarante ans plus tard, nous a, d'un crayon librement spirituel, dessiné le type vivant et sympathique dans cette charmante pièce des *Traditionnelles*, *le Barbier de mon père* :

Aristocrate sans le sou,
Mais ardent comme une fournaise,
A la mort du roi Louis Seize,
On craignit qu'il ne devînt fou.

Dans le temps le plus difficile,
Où chacun craignait pour sa peau,
Il aurait exhalé sa bile
Même en présence du bourreau.

Un jour, quoique sous les menottes,
Suspect de haute trahison,
Il assomma trois sans-culottes
Qui le conduisaient en prison.

Je crois entendre sa colère,
Quand il promenait le rasoir
Sur la figure de mon père
Enseveli sous un peignoir.

Si la rareté de la pluie
Avait desséché nos sillons,
C'était la république impie
Qui faisait manquer les moissons.

Le ciel punissait nos révoltes
Par la main d'un autre Attila,
Et nous n'aurions plus de récoltes
Tant que cet ogre serait là.

Et lorsque le vent avec rage
Fouettait l'averse de janvier
Et des boutiques du quartier
Emportait au loin l'étalage :

« Six jours de mistral sans soleil !
Disait-il, le diable s'escrime;
Il faut vivre sous ce régime
Pour voir régner un temps pareil !

» On ne pourra plus vivre en France :
Aux Trois-Pigeons, pour trente sous,
Autrefois on faisait bombance;
Maintenant c'est à des prix fous.

» Gouvernement et nourriture
Deviennent plus chers et moins bons.
Quel siècle ! quelle pourriture !
Et dans quel gouffre nous tombons !..... »

Un homme pareil, aujourd'hui
Où tout se transforme et tout change,
Serait une figure étrange,
Pensant à tout autre qu'à lui.

Où sont les barbiers fanatiques ?
Figaro comme Almaviva,
Les châteaux comme les boutiques,
Prennent le monde comme il va.

Comme son ami le barbier, Claude Reboul était, en même temps que chaud royaliste, catholique ardent. Le jour de la naissance de son fils, il l'avait fait baptiser sous le nom de Jean, par l'un de ces vieux prêtres qui, bravant le martyre pour le salut de leurs paroissiens, étaient restés au milieu de la fournaise révolutionnaire.

A peine le culte était-il rétabli, que nous voyons Jean Reboul consacré, comme enfant de chœur, au service de l'autel.

..... Mon curé, d'un doigt glacé par l'âge,
Me caressait la joue et me disait : « Sois sage, »
Quand mes pieuses mains, aux prières du soir,
Pour ranimer ses feux balançaient l'encensoir.

Brizeux, notre poète breton, aimait lui aussi à se rappeler ces heureuses années de son enfance passées chez *l'humble et bon vieux curé d'Arzannô*,

La grand'messe, les jeux, et, les beaux jours de fête,
Les offices sans fin chantés à pleine tête [1].

A onze ans et demi, Reboul entra, comme clerc d'avoué, chez

[1] Brizeux, *Marie*, X.

Me Boyer, père de M. Alphonse Boyer, le Berryer du Midi. Un demi-siècle plus tard, en 1850, le petit clerc, devenu un grand poète, payait la dette de son enfance en adressant au fils de son ancien patron l'une de ses plus belles pièces :

Frère de ma doctrine, ami selon mon cœur,
Qu'un autre vante en toi le puissant orateur,
Commandant aux esprits par un talent sublime,
Comme l'ange des mers commande à leur abîme,
Le juriste portant un flambeau dans la main,
Pour garder l'équité de broncher en chemin.
Moi, je t'admire aussi; mais dans un autre rôle,
Et j'aime mieux ton cœur encor que ta parole.
Tu n'as jamais, fidèle au sang de nos Bourbons,
Voulu creuser ta part du gouffre où nous tombons.
Tu gardas ton honneur avec un soin avare,
Quand d'autres le vendaient au prix d'une simarre,
Et couraient sans pudeur, dans leur zèle empressé,
Aux pieds d'une autre idole immoler leur passé !
Ah ! tu savais trop bien, dans ta pensée amère,
Combien ces marchés-là renferment de misère !....
Ta constance n'est point la rancune stupide,
C'est l'amour du pays, un amour intrépide
Qui, pendant de longs jours, ne s'est point démenti.
Le citoyen est pur de l'esprit de parti,
Rien n'est intéressé dans tout ce qu'il adore,
Et ton cœur sans espoir serait fidèle encore [1].

Reboul travaillait encore chez M. Boyer lorsque la mort de son père vint donner une autre direction à sa destinée. Sa mère restait avec quatre enfants, sans aucune ressource. Le clerc d'avoué se dit qu'il fallait nourrir, fût-ce à la sueur de son front, sa mère et ses trois sœurs. Il n'hésita pas un instant; il quitta l'étude, endossa le gilet rond et se fit boulanger.

Tout entier à la tâche qu'il s'était imposée, il ne tarda pas à devenir un excellent *patron*, et c'est seulement en 1849 qu'il cessa de diriger sa boutique et la confia aux soins de son neveu, M. Achard. Ses amis conservent précieusement des lettres écrites de Paris, au mois de décembre 1848, par le boulanger-poète, alors représen-

[1] Voir la pièce entière dans *les Traditionnelles*, p. 90 et suiv.

tant du peuple à l'Assemblée constituante, et dans lesquelles, au milieu des brûlantes préoccupations politiques du temps, il envoie à son neveu la *recette* du gâteau à distribuer aux *pratiques*, le jour des rois.

C'est dans sa boutique d'artisan, dans sa petite maison de la rue de la Carréterie, que la Muse vint le visiter. Elle se fit précéder par la Douleur, chargée de lui préparer les voies et de faire jaillir du cœur brisé du jeune homme la poésie avec les larmes. Déjà, nous l'avons vu, il avait perdu son père. Le 21 novembre 1819, il épousa Mlle Marie-Madeleine Michel, pauvre comme lui, mais jeune et charmante, à laquelle sa beauté, sa grâce et sa pudeur avaient fait donner le surnom de *tête de vierge*. Le 25 janvier 1820, Reboul était veuf.

L'ouvrier n'est pas toujours maître de perpétuer ses regrets. Il fallait quelqu'un à la boutique pour recevoir les acheteurs, à la maison pour tenir le ménage, double mission dont ne pouvaient se charger ni la mère infirme de Reboul, ni ses sœurs mariées. La pauvreté a ses lois, aussi impérieuses qu'elles sont dures : il dut les accepter et se remaria, le 2 août 1820, avec Mlle Jeanne-Fanny Maignon. Il la perdit au mois de mars 1832.

C'est entre ces deux dates, 1820 et 1832, c'est entre ces deux tombeaux que se placent les premières inspirations de Reboul. La douleur l'avait fait poète.

Mon génie est né de mes pleurs,

dit-il dans son premier recueil. — Un jour, M. de Capmas, sous-préfet sous la Restauration, étant venu le voir à Nîmes, lui demanda en l'embrassant : « Où donc avez-vous trouvé cette chose divine, la poésie ? » Reboul répondit : « Dans le deuil et dans les larmes. »

Et pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, Reboul n'était rien moins qu'un élégiaque, un faiseur de barcarolles et de romances sentimentales. Ce n'était point à lui qu'on eût pu appliquer cette boutade d'Alfred de Musset :

Mais je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles,

Cette engeance sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs, et d'agendas.

Né sous ce beau ciel de Nîmes qui semble comme un pavillon de fête étendu sur une riante cité, appartenant à ce peuple du Midi si ardent, si alerte et si vif, il était naturellement porté à fuir la mélancolie, à composer et à chanter de gais refrains, à corriger la fortune absente par sa verve et son esprit toujours présents. De l'esprit, il en avait presque autant que Jasmin, le coiffeur d'Agen, mais il avait surtout du cœur, et c'est le cœur qui fait les vrais poètes.

N'était-elle pas sortie de son cœur cette délicieuse inspiration, ce chef-d'œuvre d'onction et de grâce, qui révéla à la France charmée le nom de Reboul, l'*Ange et l'Enfant?*

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

Mais à quoi bon redire ces stances qui sont dans toutes les mémoires et qui ne sauraient périr, ayant pour asile le cœur de toutes les mères?

C'est pour consoler une dame de Nîmes de la mort de son premier-né que Reboul les avait composées. Grâce à une indiscrétion du vicomte de Brettes, directeur de l'enregistrement et des domaines dans le département du Gard, elles parurent dans un journal de Nîmes. Reproduites par la *Quotidienne*, elles furent saluées d'un applaudissement universel. On était en 1828, et à cette époque, malgré l'ardeur des luttes politiques, il y avait encore des journaux pour publier des vers et des lecteurs pour les apprécier.

Reboul avait fait hommage à Lamartine des numéros du *Drapeau blanc* et de la *Quotidienne*, qui renfermaient ses premières pièces : le grand poète lui répondit en célébrant, dans ses *Harmonies*, *le Génie dans l'obscurité*. Ne t'étonne donc pas, disait au boulanger de Nîmes le chantre des *Méditations*,

Ne t'étonne donc pas qu'un ange d'harmonie
Vienne d'en haut te réveiller,
Souviens-toi de Jacob ! Les songes du génie
Descendent sur des fronts qui n'ont, dans l'insomnie,
Qu'une pierre pour oreiller !

Lamartine ne s'en tint pas là; c'est grâce à lui et sous ses auspices que son éditeur, Gosselin, publia, en 1836, les *Poésies de Jean Reboul, de Nîmes*. J'ai sous les yeux la sixième édition : elle est de 1842. En six ans, six éditions d'un volume de vers, le fait est assez extraordinaire pour mériter qu'on le note.

Plusieurs des pièces de ce recueil, *l'Arabe et son coursier, le Troubadour d'Occitanie, l'Hirondelle du troubadour,* ont vieilli comme les modes de l'an de grâce 1829; on chercherait en vain, dans la plupart des autres, la précision savante de Hugo, l'élégance sobre de Musset, la grâce enchanteresse de Lamartine; mais on est frappé, à toutes les pages, par l'élévation de la pensée, la noblesse et la profondeur du sentiment. Sans parler de l'*Ange et l'Enfant, Saint-Hélène, Nîmes, Soupir*, les vers *Aux poètes chrétiens* et ceux *A l'abbé de Lamennais* suffiraient pour préserver à jamais de l'oubli les premières *Poésies* de Reboul.

Enhardi par le succès, il ne craignit pas d'aborder de front une tâche immense, presque impossible ; et en 1839, il fit paraître une épopée en dix chants, *le Dernier jour*. Le poète nous fait repasser avec lui sur les traces du Dante, il parcourt rapidement l'enfer, le purgatoire et le paradis, et il chante la fin du monde. *La Divine comédie* fait involontairement songer à cette fresque grandiose de Michel-Ange où la puissance du coloris s'unit à la vigueur du dessin. Telle n'est point sans doute l'œuvre de Reboul : *Le Dernier jour* est une esquisse au crayon noir, tracée souvent d'une main inexpérimentée, mais où parfois aussi l'on reconnaît la main d'un maître. Que de choses admirables, dans le portrait de *Satan*, au chant IVe, dans le *Monologue de la mort*, au chant Xe, et dans le IIIe chant où le poète, transporté dans le paradis, entend et nous répète ce que disent les âmes d'une épouse et d'un enfant, d'un savant et d'un insensé, d'un guerrier et d'un prêtre, celle d'un roi et celle d'un poète oublié !

Une semblable entreprise est de celles où il est glorieux même de succomber. Il s'en faut bien d'ailleurs,— nous venons de le voir, — que l'auteur ait complètement échoué. En se mesurant avec un sujet aussi redoutable, Reboul a, comme Jacob, lutté avec l'Ange; il a touché la terre, mais, lorsqu'il s'est relevé, il avait au front cette auréole et dans le regard cet éclair qui sont le partage de ceux que l'Esprit du Seigneur a visités.

Dans la biographie si éloquente et si complète que l'abbé de Cabrières a placée en tête des *Dernières poésies*, nous voyons que le chantre du *Dernier jour* est revenu à son poème, en 1858, pour lui faire atteindre la beauté idéale qu'il rêvait. Il voulait lui donner XIV chants; des IV chants nouveaux, trois sont terminés; un seul manque, le XIIIe. Tous ceux qui aiment les lettres attendent avec impatience la publication de l'œuvre de Reboul sous sa forme définitive.

De même que l'inspiration de la Bible était visible en maint endroit du *Dernier jour*, on sent surtout celle de Corneille dans les *Poésies nouvelles*, qui parurent en 1846. La Bible et Corneille, ce sont là, en effet, les deux sources où Reboul allait retremper chaque jour son âme et son talent. Ces deux livres formaient presque toute sa bibliothèque, où va nous introduire, si vous voulez bien le permettre, ami lecteur, le plus ingénieux et le plus charmant des guides. « Rien de touchant,—écrivait M. Armand de Pontmartin, quelques jours après la mort du poète, — comme l'inventaire de la bibliothèque de Reboul : quelques volumes d'une » vieille édition de Bossuet, un Corneille dépareillé, deux bibles, » un antique dictionnaire de rimes, quelques traductions de poètes » grecs, un de Maistre complet, deux volumes de M. de Bonald, » un recueil des homélies de saint Basile, c'était tout : mais les » joies de l'intelligence ressemblent à celles du cœur; on les savoure mieux quand on ne les éparpille pas. Il en aura été des » livres de Reboul comme de la parcelle de terre que le pauvre » possède, comme du morceau de pain qu'il mange, comme de la » chaumière dont le toit l'abrite, comme de l'enfant pâle et maigre » qu'il presse dans ses bras. Tout cela est mieux à lui que les richesses ne sont aux riches; ces objets nécessaires à sa vie, à son

» regard, à sa tendresse, il se les assimile avec une puissance par-
» ticulière dont les heureux n'ont pas le secret. A l'hôtel des ventes,
» un bibliophile millionnaire ne donnerait pas deux louis de cette
» douzaine de volumes; mais Dieu leur a assigné un prix inesti-
» mable en permettant à une âme de s'imprégner de ces âmes,
» d'en refléter la lumière, d'en entretenir sa flamme, d'ajouter un
» anneau à la chaîne sacrée [1]..., »

Reboul, pour nous servir des expressions de l'éminent écrivain que nous venons de citer, Reboul, dans son recueil de *Poésies nouvelles*, s'est véritablement imprégné de l'âme de Corneille et il lui a été donné, dans quelques-unes de ses pièces, d'en refléter la lumière. Qu'on lise les morceaux adressés à *Pierre Corneille*, à *Châteaubriand*, à *Berryer*, et l'on verra que nous n'exagérons point. Aussi bien, pourquoi ne pas reproduire, à défaut d'une pièce entière, pour laquelle l'espace nous manquerait, au moins quelques vers? Nous les emprunterons à celle qui est dédiée à M. Berryer sous ce titre : *La Parole humaine*, et sous cette date : 1839, et dans laquelle le poète évoque, pour applaudir l'orateur royaliste, un sénat de rois.

Et moi ! moi, malheureux ! qui ne peux que te lire,
Poète enthousiaste et qui vis de délire,
J'invite la mort même à l'admiration !
Et, pour te composer un plus noble auditoire,
Je crie aux artisans de notre vieille gloire
De déserter la nuit de leur royal caveau,
Si de tant de puissance il leur reste un tombeau;.....
Père de nos Bourbons, héros pieux, ô toi
Que tes ennemis même auraient voulu pour roi;....
Toi qui, trahi du sort et non de la valeur,
Ne croyais rien perdu s'il te restait l'honneur;
Toi surtout, grand Louis, soleil dont la lumière
Au plus superbe orgueil fait baisser la paupière,
Et qui sembles, bravant leurs évolutions,
De la nuit de chaque âge augmenter tes rayons;
Et toi, martyr auguste, enlevé de la terre
Aux sombres roulements des tambours de Santerre,
Aux cantiques joyeux des phalanges du ciel;

[1] Armand de Pontmartin, *Nouveaux samedis*, p. 237.

Monarques qui n'étiez qu'un monarque éternel,
Qu'un ouvrier sans fin à sa tâche fidèle,
Taillant pour l'univers la nation modèle;
Tribuns oints du Seigneur, dont chaque édit royal
Enlevait une griffe au vautour féodal,
Et qui, toujours ôtant un fardeau de sa glèbe,
Au rang des citoyens élevâtes la plèbe,
Et fîtes du manteau de Votre Majesté
La tente la plus sûre à notre liberté;
Saintes ombres, rompez vos tristes bandelettes,
La terre appelle encor vos grandeurs à ses fêtes;
Venez tous applaudir du geste et de la voix
L'orateur inspiré par l'honneur d'autrefois.

Moins de deux ans après la publication des *Poésies nouvelles*, au mois d'avril 1848, Reboul, désigné au choix des électeurs du Gard par une popularité sans rivale, fut envoyé à l'Assemblée constituante. Nommé un peu malgré lui, il remplit son mandat sans bruit, mais avec la conscience qu'il apportait en toutes choses, et, sa mission terminée, revint avec bonheur à ses livres et à ses vers, à sa Bible et à son vieux et cher Corneille. Il mit la dernière main à une tragédie en trois actes et en vers depuis longtemps commencée, *Le Martyre de Vivia*, qui fut jouée le 6 avril 1850 sur le théâtre de l'Odéon. L'auteur avait eu le tort de supprimer les chœurs destinés à ouvrir chacun des actes de sa pièce et qui sont au nombre des meilleurs morceaux sortis de sa plume. Aussi, malgré une scène originale et pathétique entre Vivia et son fils, l'effet fut-il médiocre. « Sans que Reboul y eût songé, — a dit un excellent juge, — » grâce à son penchant, à ses préférences, à ses lectures, *Vivia* » tenait de trop près à Polyeucte et à Pauline. Ce n'était assuré- » ment ni une imitation volontaire, ni une ressemblance servile : » c'était plutôt l'ombre d'une grande figure couvrant le promeneur » qui se chauffe au même soleil [1]. »

Ce n'était pas seulement dans les œuvres de Reboul que l'influence de Corneille se faisait sentir, c'était aussi dans ses actes. Nous en pourrions citer bien des preuves : bornons-nous à en rapporter une, que nous emprunterons à la notice de l'abbé de

[1] Armand de Pontmartin, *loc. cit.*, p. 242.

Cabrières : « En 1852, quand le prince-président passa par Nîmes, » on consulta Reboul pour savoir s'il consentirait à recevoir, des » mains du futur empereur, les insignes de l'ordre de la Légion- » d'Honneur. Reboul montra ses tiroirs où se trouvaient des lettres » de Frohsdorff, une bague donnée par la duchesse de Parme, etc., » puis il ajouta : « Si j'acceptais votre proposition, il me faudrait » jeter tout cela. » — Il nous a raconté à nous-même, si nos sou- » venirs sont fidèles, que, la personne chargée de le pressentir » l'ayant quitté, il se mit à genoux et pria la sainte Vierge de lui » faire comprendre si l'acceptation de cette décoration pourrait » être de quelque utilité à la cause des pauvres et de Jésus-Christ. » — « Je compris que le bon Dieu n'avait pas besoin de çà, — et » je refusai [1]. »

O poètes, poètes ! si plus d'un parmi vous semble avoir adopté pour devise l'aphorisme de Sosie,

> Le véritable Amphitryon
> Est l'Amphitryon où l'on dîne,

combien, au contraire, ont donné de nobles exemples de désintéressement et et de fidélité ! Je n'oublierai pas l'un des plus modestes et des plus spirituels, Brifaut, l'auteur antrefois applaudi de *Ninus II*, mort, il y a quelques années, membre de l'Académie française. Au lendemain de la révolution de Juillet, le gouvernement nouveau lui fait connaître que la pension qu'il tient des bontés de Charles X continuera à lui être payée. Voici sa réponse : « Honoré des bienfaits du roi déchu, je me vois dans l'im- » possibilité d'en recevoir d'autres. Je ne puis ni ne veux déplacer » ma reconnaissance. Puisque le gouvernement est généreux, j'es- » père qu'il me pardonnera d'être fidèle. » — Vers le même temps,

1 *Notice*, p. LX. — Béranger lui aussi refusa la croix d'honneur. M. Eugène Pelletan nous a fait connaître, dans sa remarquable brochure intitulée : *Une Étoile filante*, les motifs de ce refus : « Pourquoi écarte-t-il la décoration de sa poitrine ? » Parce que, une fois décoré, le voilà chevalier au même titre que les autres cheva- » liers, et perdu comme eux dans la multitude des rubans ; mais avec sa gloire, » mais avec son talent, échapper au signe commun du talent et de la réputation, » c'était marquer sa place à part dans la littérature, distinguer précisément son » nom par l'absence de distinction. Aussi, quelque compère ne manquera pas de » chanter : Honneur à Béranger, car il n'a rien à sa boutonnière ! »

alors que Charles X, déchu du trône, traversait le département de la Manche, arrivé au Val-de-Vire, il vit tout-à-coup s'avancer vers lui des femmes, des vieillards, des enfants, tenant des branches de lys qu'ils donnèrent aux fugitifs. C'était le poète Chênedollé, l'auteur du *Génie de l'Homme,* qui, suivi des siens, saluait ainsi son vieux roi s'acheminant vers l'exil [1].

Manibus date lilia plenis : ce conseil de Virgile, si bien mis en pratique par le poète normand, le poète de Nîmes n'a eu garde de l'oublier. Il n'est pas un de ses recueils où il n'ait répandu les lys à pleines mains. Le dernier qu'il ait publié, *les Traditionnelles* (1857) est peut-être celui où ses convictions s'accusent avec le plus d'énergie ; c'est aussi celui où son talent s'élève le plus haut. A côté de pièces spirituelles, piquantes, où l'esprit méridional se donne carrière, on rencontre des épîtres vigoureuses : *Du sacerdoce en temps de révolution; Du citoyen en temps de révolution; A M. de Lamartine*, des pièces lyriques d'un grand souffle, comme les *Strophes à M. le général Oudinot,* commandant en chef l'expédition romaine, et deux petits chefs-d'œuvre, la *Marraine magnifique* et les *Langes de Jésus* [2], touchante et poétique légende, qui prouve une fois de plus combien Boileau était peu dans le vrai lorsqu'il voulait interdire à la poésie les sujets chrétiens et qu'il écrivait :

> L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
> Que pénitence à faire et tourments mérités.

Les *Traditionnelles,* en dépit de leur titre qui est malheureux et qui a le tort de faire songer aux *Industrielles,* aux *Humanitaires,* aux *Progressives,* etc., sont un des plus beaux livres de poésie de notre temps. On a dit quelquefois de M. Ponsard, le tragique, que son style était cornélien. Il a imité, en effet, quelques-unes des formes de langage de l'auteur du *Cid;* il a mis sur son habit noir quelques rubans Louis XIII. Reboul ne s'est point attaché à ce côté extérieur ; c'est l'âme même de Corneille dont il s'est inspiré ;

[1] Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, I, 456.

[2] La *Revue de Bretagne et de Vendée* a donné *les Langes de Jésus* au mois de février 1857. En janvier 1860, elle a publié une des dernières et des meilleures pièces de Reboul, ses vers sur *Noël*, que le poète avait bien voulu adresser à la *Revue* comme un témoignage de sa sympathie.

aussi lui a-t-il été donné de nous rendre un écho de cette grande parole, un reflet de cette éclatante lumière. N'était-il pas d'ailleurs lui-même un vieux Romain digne de vivre à l'ombre de la Maison-Carrée et des Arènes ?

Ses compatriotes le sentaient bien ; tous étaient fiers de lui. Il n'en était pas un qui passât indifférent devant la petite maison du glorieux boulanger ; pas un qui, en la contemplant, ne fût prêt à redire avec Lacordaire : « *Je n'aime rien tant qu'un grand cœur* » *dans une petite maison.* » Quel est l'habitant de Nîmes qui ne s'est associé aux paroles par lesquelles un éloquent publiciste, M. Léopold de Gaillard, terminait en 1857 un admirable article sur les *Traditionnelles :*

« Et maintenant, cher et illustre maître, permettez que je laisse » tomber la plume du critique pour laisser s'ouvrir la main de » l'ami. Jamais ce titre ne me fut plus cher et plus glorieux qu'en » lisant vos *Traditionnelles.* Des hommes célèbres de ce temps » vous êtes le premier que j'ai recherché, que j'ai connu, que » j'ai aimé. Que de fois, encore écolier, j'ai passé dans votre » rue de la Carréterie, épiant votre porte entr'ouverte et n'osant » en franchir le seuil. Il me souvient aussi avec attendrissement » de votre premier accueil, de vos premières paroles et de ces » premiers jours où j'étais plus fier d'avoir le droit de vous saluer » dans la rue que de promener à mon bras un duc et pair. Et plus » tard, nos rencontres de chaque soir, nos petites réunions dans » votre chambre où vous nous lisiez de beaux essais dramatiques, » encore inédits, nos promenades et nos discussions de nuit » autour des arènes, où votre populaire bon sens avait à redresser » tant de jeunes paradoxes, et ces camarades d'alors, aujourd'hui » avocats, poètes, professeurs, magistrats, journalistes, les uns, » hélas ! déjà disparus dans la mort, les autres dispersés aux » quatre vents de la destinée ! Ah ! tout le bien que vous nous » avez fait à cet âge où la vie commence, tous les germes de » force et de vertus que vous avez semés, le courage et l'inspi- « ration que nous avons souvent puisés dans ce souvenir, l'ad- » miration et la ferveur de disciple que nous vous avons vouées » depuis, tout cela, personne ne vous l'a dit peut-être, mais j'ai

» voulu vous le dire pour soulager mon cœur et me couronner
» de ma reconnaissance. Bien des tristes jours ont passé depuis
» ces beaux jours, bien des choses ont péri qui croyaient vivre,
» bien d'autres ont reparu que l'on croyait mortes, tout a changé,
» tout a baissé dans le monde, hélas, et surtout dans les âmes,
» mais vous, vous êtes resté à votre taille d'autrefois, et nous
» vous retrouvons tel que nous vous avions laissé : grand comme
» homme et comme poète ! Des maîtres de la lyre qui ont chanté
» jadis ce qui nous est cher, vous seul nous êtes demeuré fidèle,
» et nous vous aimons pour cette fidélité, pour ce noble exemple,
» pour cette consolation et pour la force qui nous vient de vous.
» En ces jours de défaillance, soyez béni, poète de la foi ! soyez
» glorifié, poète de l'honneur ! »

M. Léopold de Gaillard parle des beaux essais dramatiques, encore inédits, de Reboul, qui a laissé, en effet, outre *Le Martyre de Vivia*, deux tragédies : *Antigone* et *Charles-Martel à Nimes*. Lorsqu'elles paraîtront, elles ajouteront, nous en avons le ferme espoir, deux fleurons de plus à sa couronne.

Les *Dernières poésies*, récemment publiées (avril 1865) le maintiennent à son glorieux rang. Il y a de beaux passages et bien des traits spirituels dans l'*Homélie poétique*, en quatre livres, qui ouvre le volume et où l'auteur expose ses théories sur l'art des vers : Comme Brizeux, dans sa *Poétique nouvelle*, Reboul nous a laissé, dans cette *Homélie*, son testament littéraire, et peut-être, malgré leurs mérites respectifs, la postérité n'acceptera-t-elle ces deux testaments que sous bénéfice d'inventaire. Celui du poète de Nîmes en particulier, est entaché de plusieurs vices de formes. Le plan de son *Homélie* est difficile à saisir ; les transitions ne sont pas toujours heureuses et l'on regrette, en lisant cet essai didactique, de n'y pas rencontrer cette grâce, cette fleur d'urbanité dont Horace, dans son *Art poétique*, nous a laissé un si parfait modèle. Ce qui manque à Reboul dans cette œuvre et dans plusieurs de celles qui l'ont précédée, c'est la légèreté de main, la netteté du contour, le choix attentif de l'expression, l'élégance soutenue de la phrase : de là chez lui, à côté de vers admirables, bien des vers

défectueux, et bien des faux-pas mêlés à plus d'un élan vraiment sublime. Reboul était un grand poète qui n'avait trop souvent à son service qu'un instrument médiocre.

Nous hésitons d'autant moins à parler ici des côtés inférieurs de son talent sans réticence et avec une entière franchise que lui-même, s'il vivait encore, nous en ferait une loi.

Nous le retrouvons d'ailleurs tout entier, avec ses nobles et fortes qualités, dans les *Chœurs de Vivia*, que nous avons déjà signalés, dans ses vers *à François II*, *à Madame, Duchesse de Parme*, à Pie IX, sur *La Pentecôte de 1862* : dans toutes ces pièces, qui forment la seconde partie des *Dernières poésies*, Reboul nous apparaît, ainsi que dans ses précédents recueils, comme le « poète de l'honneur et de la foi. »

« Soyez donc béni, poète de la foi! Soyez glorifié, poète de l'honneur! » Ce cri qui s'échappait tout à l'heure des lèvres de M. Léopold de Gaillard, ce fut le cri de toute la ville de Nîmes le jour — 29 Mai 1864 — où mourut Reboul. Voici la *lettre de faire part* qui fut imprimée et distribuée au nom de la ville elle-même :

« *Nîmes, le 29 Mai 1864.*

» Messieurs,

» Monsieur le Maire de Nîmes, Messieurs les adjoints et le » Conseil Municipal ont l'honneur de vous faire part de la perte » douloureuse que la ville vient de faire en la personne de mon- » sieur Jean Reboul, décédé à Nîmes le 29 Mai, dans sa soixante- » neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise. »

Le lendemain 30 mai, toutes les maisons étaient fermées en signe de deuil et la population tout entière accompagnait le cercueil de Reboul à saint Paul, puis à la cathédrale où l'absoute solennelle fut faite par l'illustre évêque de Nîmes, après une grande messe et un éloge funèbre prononcé en chaire par l'abbé de Cabrières, éloge digne du lieu, de l'auditoire, et de l'homme qui en était l'objet.

Quand je reporte mon souvenir à ces funérailles vraiment populaires, je ne puis me défendre d'un rapprochement. Je revois par la pensée ce cortège du 17 Juillet 1857 qui traversa les rues de Paris, accompagnant le cercueil de Béranger. En tête marchait un escadron de la garde de Paris. Un escadron du 4e de hussards fermait la marche. Dans l'intervalle se trouvaient les députations officielles et les personnes munies de cartes [1]. En dehors du cortège, le long des rues, stationnait une foule considérable, chez laquelle la curiosité l'emportait de beaucoup sur l'émotion.

Et c'était justice, il faut le reconnaître, que ces deux hommes, dont la vie avait été si différente, ne se ressemblassent pas dans la mort. Quel contraste en effet que celui que présentent Reboul et Béranger : celui-ci, l'homme de la famille et du devoir, embrassant dès sa jeunesse, pour venir en aide aux siens, un métier pénible, obscur; celui-là, insultant à tous les sentiments qui sont la joie et l'honneur du foyer, déshonorant, dans sa *Biographie*, la mémoire de sa mère, salissant sa *nourrice*, ne respectant pas même la *grande mère*, cette adorable figure, expédiant à l'île Bourbon avec une pacotille son propre fils qu'il refuse de reconnaître et qui meurt sous le soleil dévorant du tropique sans avoir pu obtenir un autre nom que celui de *mon bon ami* [2]; — le premier, ne prenant souci que de ses convictions et dédaigneux de la popularité; le second, courtisant sans relâche cette inconstante déesse, regardant avec soin d'où le vent souffle et célébrant tour à tour le Bonapartisme dans le *Cinq-Mai* et les *Souvenirs du peuple*, la République dans les *Conseils aux Belges* et le *Déluge*, le Socialisme dans *Jeanne la Rousse*, le *Contrebandier*, les *Fous* et le *Vieux Vagabond*; — l'un faisant de son talent le serviteur de la religion, de la vertu et du devoir; l'autre, gâtant quelques inspirations généreuses par des œuvres obscènes; — Reboul glorifiant *les petites sœurs des pauvres*; Béranger, le soi-disant ami du peuple, mettant *la sœur de charité* au dessous de *la fille d'opéra*; — Reboul enfin chantant *l'Ange et*

[1] *Moniteur* des 17 et 18 juillet 1857.
[2] Eugène Pelletan, *loc. cit.*, p. 19.

l'enfant, Béranger essayant de répandre jusque sur *l'Ange Gardien* la bave de son voltairianisme bourgeois.

Mais ne poussons pas plus loin ce rapprochement et laissons à nos lecteurs le soin de l'achever. Il nous tarde de mettre sous leurs yeux un document qui est la meilleure pièce justificative des éloges que nous avons donnés à Reboul et qui sera pour notre poète une couronne que les siècles ne sauraient désormais flétrir.

Le 19 Avril 1865, Mgr Fr. Mercurelli, secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines, a adressé la lettre suivante à M. l'abbé de Cabrières, vicaire-général et chanoine honoraire de Nîmes, le biographe de Reboul et l'éditeur de ses *Dernières Poésies* :

« Au milieu des sérieuses occupations de votre charge, vous » avez consacré vos heures de loisir à éditer et publier les vers » de votre ancien ami *Jean* Reboul; ce travail a paru plein de » mérites à Notre Très-Saint Père Pie IX.

» En effet, tandis que, sans pudeur aucune, la poésie de nos » jours attaque partout la religion, vilipende l'autorité, lâche » la bride aux passions, corrompt les mœurs, on ne peut douter » que ce ne soit une œuvre utile d'opposer à ces compositions » perverses les charmes d'une poésie de choix, innocente, pieuse, » dévouée à l'autorité. — Ces pieuses qualités se trouvent dans » les vers du poète nîmois, vantés et mis au jour par vous. »

En 1849, Reboul, malade, atteint d'une langueur contre laquelle tous les remèdes étaient impuissants, partit pour l'Italie. L'Italie, pour lui c'était Rome. A peine arrivé, il obtint une audience du Souverain-Pontife, tomba à ses genoux et lui dit : « Saint-Père, je suis venu à vous pour recouvrer la santé : posez la main sur mon front et je crois que je serai guéri, » et, après avoir reçu la bénédiction du Pape, il se releva, rempli de calme, de force et de courage. La bénédiction que Pie IX envoie aujourd'hui aux œuvres du poète de Nîmes ne sera pas non plus stérile : elle est le gage du succès durable qui leur est réservé et du bien qu'elles sont appelées à faire dans les âmes.

Edmond Biré.

(*La fin au prochain numéro.*)

MACHECOUL.

Machecoul, ancienne capitale du duché de Retz, ou plus exactement *Rais*, suivant l'ancienne orthographe, s'élève sur les bords du Falleron, dans une plaine triste et nue qui a donné son nom de la *Chaume* à une abbaye célèbre. Les plus vieux titres l'appellent *Sainte-Croix* (*oppidum Sanctæ-Crucis*). Arscoid ou Harscoët, sire de Rais, au commencement du XIe siècle, est quelquefois désigné, lui aussi, par le nom de Harscoët de Sainte-Croix. Le nom de Machecoul ou Machecol commence néanmoins dès lors à paraître dans l'histoire. Sans doute il indique une de ces fortifications saillantes qui permettaient de broyer les têtes des assiégeants lorsqu'ils tentaient l'assaut. Les machicoulis en encorbellements de pierres ne furent introduits, il est vrai, dans les constructions militaires, qu'au XIIIe ou XIVe siècle; mais longtemps auparavant on avait inventé ce que j'appellerai des machicoulis de bois, c'est-à-dire des planchers extérieurs sur poutrelles, formant ceinture au sommet des tours. On voit encore, à plusieurs des vieux donjons de Foulques Nerra, à celui de Loches notamment, les trous des poutrelles. Le mot seul de *Machecol* n'est-il pas d'ailleurs l'indice d'une machine de guerre, quelle qu'elle fût, et par suite d'une fortification, d'un château? Le nom d'*oppidum* par lequel Machecoul est désigné dès le pre-

mier jour, n'indique pas d'ailleurs moins clairement un lieu fortifié [1].

Machecoul devint, au XIe siècle, l'apanage d'un puîné de la famille d'Arscoid qui le transmit à sa descendance. C'est ainsi que nous voyons se succéder dans la possession de cette châtellenie, Raoul de Machecoul, Aimery de Machecoul, Béatrix de Machecoul, femme d'Aimery de Thouars. Olivier de Machecoul donne, au XIIIe siècle, ses terres de Machecoul et de Saint-Philbert à Pierre de Bretagne, fils du duc Jean, lequel y renonça en faveur de Gérard Chabot, deuxième du nom, sire de Rais. Les armes de Machecoul étaient *d'argent à trois chevrons de gueules;* celles de Rais, *d'or à une croix de sable.* A partir de Gérard Chabot qui était fils de l'héritière de l'ancienne maison de Rais, c'est-à-dire à partir de 1258, l'histoire de Machecoul et celle de Rais n'en font plus qu'une. La famille Chabot garde la baronnie de Rais jusqu'à l'année 1406, puis nous voyons cette baronnie passer par les femmes aux Montmorency-Laval, aux Chauvigny, aux Tournemine, aux d'Annebault, aux Gondi pour lesquels elle fut érigée en duché-pairie en 1581, puis confirmée dans ce titre pour une seconde branche de la même famille en 1634; enfin, aux Lesdiguières, aux Villeroy, et, par acquêt, l'an 1778, à Clément-Alexandre de Brie, marquis de Serrant, qui fut autorisé à la démembrer. L'œuvre de destruction commençait, la Révolution l'acheva.

Il ne reste aujourd'hui du château de Machecoul que des tours mutilées et quelques débris de murs construits à diverses époques. On retrouvait, dans les parties les plus ornées de ce château, le style du XVe siècle, les nervures élégantes, les ogives en accolades. Ajoutez dans l'ensemble tout le luxe des temps féodaux, des salles voûtées, des souterrains profonds, des fossés que parcourait une rivière. On citait aussi des escaliers sans nombre dont les uns tournaient en spirale, les autres serpentaient dans l'épaisseur des murs.

Le plus célèbre des hôtes de ce gothique manoir fut incontesta-

[1] *Oppido meo Machecollo.* Acte de Gestin, l'an 1083. — D. Morice, *Pr.* t. Ier, col. 467. Ajoutons que *machicoulis* s'est d'abord dit *machecoulis.* Ducange explique le mot *machicollare* ainsi : *In antiquis privilegiis regum Anglicorum, cum licentiam concedunt castri ædificandi, illiusque* imbatellendi, kernillandi, machicollandi.

blement Gilles de Montmorency-Laval, plus connu sous le nom de Gilles de Rais, qu'une tradition populaire s'est longtemps obstinée à reconnaître dans le *Barbe-bleue* de Perrault. Aujourd'hui il est parfaitement reconnu que les données principales du conte de Perrault ont été empruntées à la légende de sainte Trephine. La clef, la chambre mystérieuse, les sept femmes pendues, la tour où attend la sœur Anne, les deux frères qui accourent ont été retrouvés, en 1849, sur une fresque du XIIIe siècle, qui orne l'église de Saint-Nicolas de Bieuzi, au diocèse de Vannes. Mais enfin, Gilles de Rais, redevenu simplement personnage historique, n'en demeure pas moins chargé de crimes qui font oublier en lui le *très-vaillant chevalier*, l'heureux vainqueur des Anglais au Lude, à Ramefort, à Malicorne, et, pour tout dire en un mot, le fidèle compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

Le grand malheur de Gilles de Rais fut d'être riche et illustre trop tôt. La tête lui tourna. Maréchal de France à vingt-cinq ans, il voulut avoir une compagnie de gardes comme le roi. Riche d'un revenu qui dépasserait aujourd'hui deux millions, il transforma ses forteresses de Machecoul, de Champtocé et surtout de Tiffauges en des palais éblouissants d'or et de peintures; il y appela des artistes de tous pays, imagiers, ménétriers, chanteurs. Il avait, disent ses héritiers dans leur *Mémoire*, plusieurs paires d'orgues, « une desquelles il faisait porter à six hommes avec lui dans ses voyages. » Un enfant de chœur, nommé Rossignol, dont la voix l'a charmé à Poitiers, reçoit de lui la terre de la Rivière, près de Machecoul, valant deux cents livres, pour faire partie de sa chapelle; car il a une chapelle desservie par des chapelains qu'il habille d'écarlate avec bonnets de chœur de fin gris. Il demandera même pour eux, mais sans succès, la mitre au pape. La religion pour lui est affaire de luxe et de palais comme l'art. Il en a d'ailleurs *quelque teinture*, suivant l'expression de Lobineau; il s'adresse à Dieu tant que Dieu ne lui refuse rien; mais quand sa fortune sera à bout, quand il aura vainement prié Dieu de la lui refaire, il s'adressera au diable, et les souterrains de Tiffauges seront le théâtre des plus épouvantables scènes. Des enfants disparaissaient et on accusait le maréchal de les avoir *meurtris* pour user de leur sang dans ses *devinements*

et évocations. L'orgueil, l'oisiveté, l'habitude de toutes les jouissances avaient, en effet, développé en lui ces instincts dépravés qui finissent par éteindre toute sensibilité du cœur dans un brutal égoïsme. La cruauté suit de près l'extrême débauche. Gilles de Rais ne tua point sa femme, mais il tua de pauvres petites créatures qu'il faisait enlever par les chemins; et il les tua avec des raffinements sataniques dont lui-même fut saisi d'horreur, lorsqu'emprisonné et comparaissant devant ses juges, on les lui remit sous les yeux. Il se jeta alors à genoux en demandant pardon à Dieu et en exhortant les parents à ne pas laisser leurs enfants se livrer au vin et à la table. L'assistance, sous le coup de l'émotion et de l'effroi, se jeta à genoux comme lui, en fondant en larmes.

On sait quel fut le sort de ce fier baron. Il fut condamné à être pendu et son corps brûlé, tandis que deux de ses complices devaient subir, de leur côté, le supplice du feu. Mais le maréchal demanda à n'être point séparé de ceux dont il causait la mort, disant que *si autrement estoit et que lesdits serviteurs ne le vissent mourir, ils pussent cheoir en désesperance et imaginer que luy qui estoit la cause de leur maléfice, demeuroit impuni.* Le chevalier se retrouvait à sa dernière heure.

On a plus d'une fois présenté Gilles de Rais comme un type extraordinaire sans doute, mais *résumant* néanmoins *et terminant exactement une époque.* Autant vaudrait dire que Carrier, qui assurément ne valait pas le sire de Rais, résume exactement la Révolution, et que tous nos héros d'assises, dont le nombre, soit dit en passant, ne diminue guère, résument exactement les tendances du milieu social et du siècle auxquels ils appartiennent. Ce qui est vrai, c'est que ni les services du maréchal, ni sa gloire, ni ses richesses, ni ses alliances royales ne le sauvèrent. Cette époque qu'il *résumait* si *exactement* n'eut pas même l'idée de l'enfermer comme fou, bien que ses extravagances touchassent parfois à la folie. Elle ne vit en lui, tout maréchal qu'il fût, qu'un criminel vulgaire et n'eut d'émotion que pour son repentir.

La baronnie de Rais se composait, au temps de Gilles, des châtellenies de Pornic, Machecoul, Saint-Étienne-de-Malemort (on dit aujourd'hui de *Mermorte*), de Prigny, de Vue, de l'île de

Bouin, de la Benate et de Bourgneuf. La plupart de ces châtellenies avaient des maisons fortes. Nous voyons cités dans un acte de 1399, sous le nom général de *chastegux de Rays*, le *chastel* de Saint-Étienne-de-Malemort, le *chastel et forteresse* de Machecoul, le *chastel de Prinçay (Princé)*, le *chastel et ville* de Pornic, et le *chastel et motte* de Prugné *(Prigni)*. Le pays de Rais où, comme disait Alain Bouchart, le *clos de Rays*, dépassait de beaucoup les limites de la baronnie et s'étendait jusqu'à la Loire.

La baronnie de Rais était une des neuf anciennes baronnies de Bretagne. Une pièce de vers du XIIIe siècle, citée par Dom Taillandier, lui assigne le quatrième rang [1]. J'en cite les premiers vers :

> Avalgus primus Baco sedet cum leone nigro;
> Vitreus cum filetro associantur ambo;
> Lilia hinc aurea cum colore rubro;
> *Postea crux nigrata aureo compilata.* ...

C'est-à-dire Avaugour, Vitré, Châteaubriant avec ses *lys d'or*, Rais avec sa *croix noire*, etc. Comme l'un des quatre premiers barons du comté de Nantes, le sire de Rais devait en outre se joindre aux trois autres pour porter l'évêque, le jour de son entrée solennelle dans son église cathédrale. Dom Morice nous donne un curieux procès-verbal de cette cérémonie. Il est du 3 avril de l'année 1383. Le duc de Bretagne, Jean IV, détenait alors la baronnie de Rais et, loin de répudier l'office du baron, il prend soin de le préciser avec ses charges et priviléges. « Et ajouta ledit seigneur duc, lit-on au procès-verbal, qu'en sa qualité de seigneur et baron des territoire et baronnie de Rais, il devait être le second des quatre barons à porter ledit seigneur évêque de l'aumonerie de Sainte-Marie-hors des-Murs jusqu'à l'église de Nantes,... Quelques-uns des assistants contredisaient les dires du duc. Enfin, après diverses paroles échan-

[1] L'époque de la création des anciennes baronnies était d'ailleurs inconnue, il y eut souvent contestation entre elles pour la préséance. « Aussi les barons semblent-ils avoir affecté, dit Dom Morice, de ne se pas trouver deux ensemble dans la même assemblée. Quand les ducs de Rais se sont trouvés aux États, on n'y a point vu les barons de Châteaubriant, de la Roche-Bernard, de Pontchâteau et d'Ancenis. Il n'en est pas de même des nouveaux barons, etc. *Pr.* t. II, p. xxxviii. Voir également au troisième volume des *Preuves*, la *contestation pour le rang entre les barons de Raiz et de la Roche-Bernard*, col. 8.

gées, messire Pierre Gueho, prêtre commensal du seigneur évêque (Jean II de Montrelais), produisit une cédule mentionnant comment les susdits barons devaient porter ledit seigneur évêque pas à pas à l'église de Nantes, le jour de sa réception en ladite église, laquelle cédule, affirmait le chapelain, était extraite des registres ou anciens livres de l'église de Nantes. Il y était dit que le seigneur du Pont (*Pontchâteau*) devait être le premier à porter le seigneur évêque ; le seigneur de Rais le second ; le seigneur d'Ancenis le troisième, et le seigneur de Châteaubriant le quatrième. Laquelle cédule ayant été vue, lue et comprise par tous et chacun, les barons, suivant l'ordre indiqué, firent monter le seigneur évêque vêtu de ses ornements pontificaux sur sa chaire, et le portèrent du seuil de l'Aumonerie jusqu'au chœur de l'église de Nantes : Et étaient, le seigneur du Pont premier, à droite ; le seigneur de Rais second, à gauche ; le seigneur d'Ancenis troisième, à droite, et messire Jean de Tréal pour le duc, en raison du rachat de la baronnie de Châteaubriant, quatrième, à gauche. Et ils descendirent ledit évêque dans la nef de l'église et le conduisirent au grand autel, où il célébra solennellement la messe du Saint-Esprit ; après laquelle, lesdits seigneurs évêque, duc, et barons se rendirent en la salle du manoir épiscopal de Nantes touchant ladite église et y dînèrent. Le repas fini, le susdit seigneur duc, en sa qualité de baron et seigneur de Rais, eut les nappes, serviettes et essuie-mains qui avaient été exhibés et étendus pour le service, suivant le droit de ses prédécesseurs, barons de Rais [1]. »

Le duc figure ici à double titre, comme baron de Rais et il en remplit lui-même les fonctions, puis comme baron de Châteaubriant et il délègue à sa place le sire de Tréal. L'usage de porter les évêques était déjà vieux puisqu'il est question des *anciens livres* de l'église de Nantes, et nous voyons que le souverain lui-même s'y prêtait de fort bonne grâce. Quant à l'évêque, Guimar lui adresse, dans ses *Annales Nantaises*, cette fougueuse apostrophe : « Disciple orgueilleux et vain, était-ce l'attirail de ton Maître entrant à Jérusalem ? il se contenta d'un âne et il te faut des barons ! »

[1] *Doubleria, mapas et manutergia.* Voir D. Morice, *Pr.*. t. II, col. 439 et 448.

Guimar se faisant le vengeur de la dignité des fiers barons du moyen âge ! Voilà certes une métamorphose imprévue. Le libéralisme est comme Protée : *Quis eum tenebit?* Guimar oubliait que le Maître si doux et si humble qui ne voulait qu'une ânesse pour monture, n'en était pas moins celui qui disait : « C'est par moi que les rois règnent, *per me reges regnant*, » et je ne sais si les populations se plaignaient beaucoup de voir ces barons puissants qui ne croyaient trop souvent qu'à leur épée, obligés de plier la tête devant une autorité plus haute que la leur.

Le seigneur de Rais devait à l'ost du duc, suivant la déclaration qu'il en fit en 1294, cinq chevaliers armés pour sa terre de Rais, puis l'acte ajoute : « Et l'en doit enquerre de sa terre de Machecoul si riens en doit et combien [1]. »

Parmi les otages que Charles de Blois donna à Jean de Montfort après la bataille d'Evron et en attendant l'accord qui devait suivre, nous remarquons Gérard de Rais :

Charles bailla ès mains Jehan
Premier, le vicomte de Rohan,
Léon et Rays et Malestroit
Qui furent tenus à destroit.. ..[2].

Le même Gérard fut pris à la bataille d'Auray avec du Guesclin :

Rohan, Montfort et Beaumanoir
Rays et Rieux, Dinan pour voir
.....
Et Glesquin, le bon chevalier,
Furent desconfits prisonniers.....[3]

Aux États de Rennes de 1386, le sire de Rais est ajourné « pour comparoir en personne et rendre à droit Pierre de Saffré, son capitaine de Machecou, sur cas de mises mains en Eon Girart, sergent de Monsieur [4]. » En 1437, le baron de Rais est l'un des premiers à répondre à l'appel du duc Jean V, qui venait d'apprendre, par *espies et messaiges*, qu'au pays d'Anjou et ailleurs on avait

[1] D. Morice, *Pr.*, t. Ier. col. 1,111.
[2] D. Morice, *Pr.*, t. II, col. 318.
[3] *Id.* *id.* col. 324.
[4] *Id.* *id.* col. 523.

machiné *la mort, prinse, malennui ou dommage* de sa personne, de celles de ses enfants et frères ou *division de sa seigneurie.* Les barons présents promirent aussitôt et baillèrent leurs scels de servir le duc « jusqu'à appointance desdits machineurs et réparation condigne contre lesdits entrepreneurs, leurs serviteurs, complices, sequaces et adhérents. » Le duc s'engageait, de son côté, et promettait, *en parole de prince*, de ne faire aucun appaisement sans les appeler et comprendre et « de les aider, secourir, conforter contre ceux qui, à cette cause, les voudroient grever et porter ennuy [1]. »

Nous trouvons parmi les *formules de concessions,* réunies au tome premier des *Preuves* de Dom Morice, mention d'un acte passé à Machecoul, *apud Machicollum,* devant Gestin *qui était seigneur de ladite terre.* Par cet acte, Maino, fils de Gualon, donne à Saint-Aubin, pour le salut de son âme, la terre de Brisciot, avec le consentement d'Eudon, son fils, et de Vieta, son épouse; « et pour consommation dudit don, porte le texte, le père et le fils embrassèrent le moine Gauthier, en signe de foi. Quant à l'épouse, comme il est inusité qu'une femme embrasse un moine, elle embrassa, sur l'ordre du moine Gauthier, un certain préfet de Saint-Aubin [2]. »

Le *Cartulaire de Rays* dont M. Marchegay a publié le catalogue nous fournit, de son côté, quelques actes non moins curieux. Nous citerons notamment une charte de Béatrix, dame de Machecou, en date de 1235. Par cet acte, Béatrix *voyant la mort approcher,* donne à l'abbaye et aux religieux des Fontenelles, en pure et perpétuelle aumône, pour le salut de son âme : 1° le *marché et minage* de Machecou avec la maison nommée la *Cohue* et un espace de deux brassées et demie à l'entour; 2° droit de prendre dans la forêt de Machecou le bois nécessaire pour réparer et agrandir ladite Cohue, et 3° *un homme nommé Huslequin* et ses héritiers avec tout ce qu'ils possèdent; lesquels *seront exempts et affranchis de tout service*, mais paieront à l'abbaye un cens annuel de 5 sols. — Nous assistons ici au déclin du servage.

1 D. Morice, *Pr.*, t. II, col. 1314.
2 D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 430.

La donation de la Cohue fut confirmée par Girard Chabot en 1268, puis commuée par transaction en une rente foncière de 30 livres, que les religieux des Fontenelles s'obligèrent à payer au sire de Rays. La transaction est du mois de décembre 1280.

La charte portant accord entre Girard Chabot et Eustachie de Vitré, dame des Huguetières pour le mariage de leurs enfants Isabeau, fille de Girard, et Olivier de Machecou, fils d'Eustachie, se distingue par une clause qui eût pu être passée sous silence : Eustachie de Vitré s'oblige à faire tout ce qui dépendra d'elle pour que sa fille Thomasse soit nonnain. Ah ! Massillon, qu'auriez-vous dit de cette mère prévoyante, vous qui signaliez la décadence de beaucoup de familles comme une malédiction attachée par Dieu au *crime des vocations forcées!* « On sacrifie, disiez-vous, un cadet infortuné à la grandeur d'un aîné... Que de maisons illustres, tombées dans l'oubli, subsisteroient encore si ces sacrifices de l'ambition et de la cupidité n'en avoient sapé les fondements et enseveli leur nom et toute leur grandeur sous leurs ruines [1] ! »

Dans une autre charte portant conventions matrimoniales (14 juillet 1299), Girard Chabot stipule, en assignant le douaire de sa future belle-fille, Marie l'Archevêque, qu'elle aura le tiers de tous ses biens de Saint-Hilaire-de-Mermorte, mais sans droit sur la forêt, à moins qu'elle n'ait un fils, auquel cas elle pourra y *chasser et faire chasser aux cerfs*, depuis la Madelaine jusqu'à la Sainte-Croix de septembre et aux *ponchaisons* de la Toussaint à Noël. Cette préoccupation de la chasse se retrouve dans beaucoup d'actes du temps. Ainsi parmi les dons faits à son *cher seigneur et époux*, Girard Chabot, par Jeanne de Craon, dame de Rays (23 septembre 1284), on remarque *tous les porcs* qu'elle possède dans les bois de sa châtellenie de Brion, en Anjou, et *toutes les bêtes sauvages* de ladite châtellenie avec droit de chasse. C'était évidemment la même préoccupation qui portait Arscoid de Rais, au XIe siècle, à convertir en forêt, *in silvam vertendo*, une partie de la paroisse de Chemeré, acte pour lequel son fils Gestin se crut obligé à une réparation éclatante. Le terrain occupé appartenait aux moines des Saints-

[1] *Carême*, sermon du mercredi de la deuxième semaine.

Serge et Bacque. Gestin leur donna, comme compensation, une partie du bois connu sous le nom de bois calomnieux, *lucus calumniosus*, nom étrange, dans lequel il est aisé de reconnaître le stigmate d'une coupable origine [1]. Heureux du moins les temps où l'on n'a pas honte de se repentir.

Le *Cartulaire de Rays* contient plusieurs actes de réparation ou d'expiation qui n'étaient pas toujours aussi spontanés et volontaires que celui de Gestin. Ainsi l'abbé de Marmoutiers étant venu visiter le prieuré de Machecou, fut sommé par les officiers de Girard Chabot de lui livrer son cheval ou palefroi. C'était un droit que le sire de Rays s'attribuait lorsque l'abbé faisait sa première visite. L'abbé refusa de consentir à une pareille exigence; mais il fut alors violemment dépouillé. Cette conduite attira sur Girard les censures ecclésiastiques et il ne fut absous qu'à la condition de faire amende honorable. Ses écuyers durent suivre deux processions en tunique et sans coiffe, *sine soua cuayfa*, la première au prieuré de Machecou, le jour de l'Assomption; la deuxième à Marmoutiers, le jour de la Saint-Martin d'hiver (1284).

Le même Girard et ses gens s'étant permis des injures et dommages dans le prieuré de la Bademorière envers plusieurs religieuses et autres personnes, dut payer, en réparation de ses torts, une somme de 160 livres, comme amende. Je ne sais si au XIIIe siècle il y avait des juges à Berlin, mais on voit qu'il y en avait à Machecoul.

M. de la Borderie cite, d'après un aveu, une redevance célèbre, la *jonchée de Machecoul*, qui était due chaque année aux sire et dame de Rais par le prieur de Saint-Blaise. Ledit prieur devait, sur un pré appelé le *pré aux Bittes*, deux jonchées ou deux faix de joncs verts, l'un au jour de l'Ascension, l'autre au jour de la Pentecôte. La jonchée devait être portée au château de Machecoul par un âne *ferré des quatre pieds tout à neuf*, mené et conduit par quatre hommes, ayant chacun une paire de souliers neufs *à simple et première semelle*, « et où ledit âne viendroit à tomber, fienter, faire bruit malhonnête [2] sur les ponts, en la cour ou

1 *Calumniari*, réclamer injustement.
2 J'adoucis l'expression.

autres lieux dudit château, porte l'aveu, ledit prieur doit l'amende de 60 sols 1 denier monnoie. Laquelle amende est pareillement due par chacun homme qui n'auroit des souliers à simple semelle, même par chacun clou qui defaudroit en la ferrure dudit âne. » Lesdites jonchées étaient dues *avant le dernier son de la messe parochiale de l'église de la Trinité de Machecoul.*

Il faut convenir que, même à ce prix, le pré aux Bittes n'était pas cher. Quant à la cérémonie, elle était tellement populaire à Machecoul que le baron de Rais, ayant afféagé son grand four à ban, n'exigea des tenanciers qu'une rente de 12 livres et le devoir de la jonchée, les mêmes jours que le prieur. « Ainsi, dit M. de la Borderie, il y eut depuis lors une sorte de concours entre l'âne du pré aux Bittes et celui du four à ban ; et je laisse à penser la joie de la foule escortant, à rangs pressés, les deux quadrupèdes, pour voir lequel s'acquitterait le plus proprement de son rôle. »

Aujourd'hui nous aurions grand'honte de pareilles fêtes. Ce qu'il nous faut, ce sont des lundis à la barrière, et, pour les goûts fins, les prouesses de *Rigolo* ou la verve *pudique* de *Thérésa.*

Nous avons dit que la baronnie de Rais devint duché-pairie en 1581. Les lettres-patentes scellées du grand sceau de *cire verte* décrivent ainsi la seigneurie au moment de son érection. « Considérant que le païs, comté et baronnie de Rais... est de grande étendue de païs, de plus de deux grandes journées, et de plusieurs et diverses chastellenies qui ensuyvent, de Machecoul, Prigny, Bourneuf, La Benaste [1], les Huguetières [2], Princé, le Coustumier [3], Veulx (*Vue*), Arton (*Arthon*), Legey (*Legé*), le Bois de Sendy (*Bois de Céné*), et autres terres en la Marche, avec plusieurs autres villes, bourgs, villages et chasteaux, trois ports de mer, ayant plusieurs fiefs, sous lesquels sont contenus plusieurs notables

[1] « La *Benate* était la châtellenie la plus considérable du comté nantais ; elle s'étendait sur 21 paroisses, tant en Bretagne qu'en Poitou. » Cornulier, *Dictionnaire des terres*, p. 66.

[2] La châtellenie des *Huguetières* s'étendait sur Fresnay, Saint-Mesme, Pont-Saint-Martin, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Sainte-Croix de Machecoul, Saint-Colombin, la Chevrollière, etc. Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne, portait habituellement le nom de cette terre. Voir Cornulier, p. 159.

[3] *Le Coutumier* est en Bois de Céné.

vassaux, grandes et belles seigneuries et grand nombre de sujets, avec grand revenu suffisant et capable de recevoir et maintenir le nom, titre et dignité de duché-pairie de France. A ces causes, etc. »

On pense bien que le titulaire du nouveau duché, Albert de Gondi, a sa bonne part dans les considérants.

Le roi (Henri III) déclare qu'ayant, depuis son jeune âge, parfaite connaissance de ses *vertus* et *déportements*, il lui demeure un *singulier désir et obligation* de le traiter selon son mérite; puis vient un état magnifique des grandeurs de la maison de Gondi : palais et édifices somptueux dans le premier circuit et la plus ancienne enceinte de la ville de Florence, avec franchises et tours, marques de la plus vieille noblesse; sépultures, églises et chapelles enrichies de marbres, et portant d'ancienneté, pour armoiries, *un bras armé de deux masses de sable sur champ d'or*, etc., etc.[1] Quant à Albert de Gondi, il a continuellement assisté, dit le roi, aux siéges et batailles qui se sont présentés, batailles de Renty, Gravelines, Saint-Laurent, Saint-Denys, Moncontour, siéges d'Ulpian, de Coni, Verceil, la Rochelle; il a conduit en chef deux grandes armées, n'a jamais perdu ni ville, ni château, ni reçu de partis désavantageux, quelque part qu'il ait eu rencontre. On dirait un Guise ou un Turenne. Il est général des galères, chevalier de l'ordre, maréchal de France, et si sa baronnie est aujourd'hui érigée en duché, c'est qu'il est déjà *pourvu de tous autres honneurs.*

J'abrège, car l'éloge remplit une page in-folio, et cependant Henri III omet une chose, celle à laquelle il pensait le plus peut-être, la part qu'Albert avait prise à la journée de la Saint-Barthélemy. Tavannes nous le représente, dans les jours qui précèdent cette épouvantable exécution, comme le conseil et le bras droit de Catherine de Médicis. Ce fut avec le duc d'Anjou, depuis Henri III,

[1] N'y aurait-il pas ici une certaine intention de réponse aux pamphlets huguenots, qui représentaient Gondi suivant d'abord *la mule d'un trésorier*, puis *clerc d'un commissaire des vivres*, etc.? Ces mêmes pamphlets disaient, il est vrai, des Médicis, que leur maison fut longtemps *cachée*, à Florence, *sous la lie du peuple, en petites ruettes*, ou *par sa vileté* personne ne la connaissoit. A les en croire, un charbonnier puis un médecin auraient été les auteurs de leur fortune. — Voir *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la royne Catherine de Médicis.*

Albert de Gondi et le secrétaire d'État de Sauve, que Catherine, d'après Tavannes, se résolut au meurtre de Coligny; et, lorsque le coup eut manqué, ce furent encore Catherine et Gondi qui excitèrent la colère du roi contre les huguenots (*vice péculier de Sa Majesté, l'humeur colérique*, dit Tavannes). Enfin, Gondi avait été de ceux qui opinèrent dans le conseil pour la mort de tous les chefs, et Tavannes, qui sentait le besoin de se justifier lui-même, ajoute méchamment : « L'opinion du sieur de Retz est indécise, si c'étoit pour couper la source des guerres ou pour avoir leurs états de maréchaux. » Il s'agissait, en ce moment, de la mort des maréchaux de Montmorency et de Damville, à laquelle Tavannes prétendait s'être opposé. Brantôme n'est guère plus favorable à Albert de Gondi : « Ce fut, dit-il, le maréchal de Retz, florentin, qui pervertit ce prince (Charles IX) et lui fit oublier la bonne nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre. »

Albert de Gondi tenait la baronnie de Rais de Catherine de Clermont, sa femme, qui la tenait elle-même de Jean d'Annebaut, son premier mari. C'est vers cette époque, la fin du XVIe siècle, que l'orthographe du mot de Rais fut définitivement changée. On l'écrivait par un *a* comme le voulait son étymologie *Ratiate, Ratiatensis*; on ne l'écrivit plus que par un *e*, *Retz*, comme s'il était un dérivé de *Retis, Retibus*. Les Gondi se chargèrent de donner à l'orthographe nouvelle la sanction de l'histoire[1].

Albert ne laissa pas de fils, et le duché-pairie fut renouvelé, par lettres de 1634, pour son gendre, Pierre de Gondi, qui était en même temps son neveu. Le mariage de Pierre avec Catherine, fille aînée du maréchal, avait été célébré à Machecoul, au mois d'août de l'année précédente. Pierre de Gondi devint général des galères après son oncle. Il vivait tranquillement dans son château de Machecoul, lorsqu'il apprit subitement, en août 1654, l'évasion de son frère, le célèbre coadjuteur, qui était prisonnier au château de Nantes, sa retraite à Beaupreau près du duc de Brissac, et sa pro-

1 De son côté, Machecoul reprit définitivement son *l* final. On avait dit d'abord *Machecol*, puis *Ma hecou*, et l'on finit par dire assez bizarrement *Machecoul*.

chaine arrivée à Machecoul. Il se porta aussitôt à sa rencontre jusqu'à Montaigu. « M. de Brissac étoit fort aimé dans tout le pays, raconte le cardinal; il mit ensemble plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz, qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit à quatre lieues de là avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement jusque dans la barrière, et nous arrivâmes heureusement à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. »

Cette entrée guerrière d'un prince de l'Église en fuite eut lieu le mardi 11 août, sur les cinq heures du soir. Guy Joly entre dans quelques détails qu'a négligés son maître. Le cardinal, qui s'était démis l'épaule en quittant Nantes, était dans *un bon carrosse* où l'on avait mis deux matelas sur lesquels il était couché *fort à son aise*. Joly ne porte pas à moins de 7 à 800 chevaux, tant maîtres que valets, la troupe que le duc de Retz avait réunie, la plupart des gentilshommes de la province s'étant offerts de très-bonne grâce; puis il ajoute que les paysans étaient en armes sur tout le chemin. Une fois arrivée à Machecoul, la noblesse y fut *traitée magnifiquement*, dit-il, *tant que le cardinal y demeura*.

Ce séjour ne fut pas, d'ailleurs, aussi long que l'avait espéré celui-ci. Il avait cependant l'épaule *noire comme de l'encre* et souffrait, assure-t-il, des *douleurs incroyables*; mais ses parents de Machecoul, c'est-à-dire son frère, son neveu et sa nièce, « mouroient de peur du maréchal de la Meilleraye qui, enragé qu'il étoit de mon évasion, dit le cardinal, et encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la noblesse, menaçoit de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusqu'au point de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'étoit que délicatesse. J'étois cependant dans mon lit où je ne pouvois pas seulement me tourner. Tous ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces *gens-là* et de me jeter dans Belle-Ile. »

On savait cependant que le maréchal avait fait prendre les armes à toute la côte. Aussi partit-on très-secrètement, dans la nuit du 14 août. Le cardinal était sur une chaise, et on le porta ainsi jusqu'au port de La Roche, où deux chaloupes et un petit bâtiment

appelé *Chatte* l'attendaient. Le cardinal s'embarqua avec le duc de Brissac, le chevalier de Sevigny (*Sevigné*), Guy Joly, et un nommé du Brocard, qui était chirurgien du duc de Retz; trente ou quarante gentilshommes occupaient les bâtiments de suite.

Ce n'était pas la première fois que Paul de Gondi venait à Machecoul et ce n'était pas la première fois qu'il en partait plus tôt qu'il n'aurait voulu. Déjà, en 1633, il avait fait le voyage à l'occasion du mariage de son frère. Tout jeune abbé qu'il fût alors, il eût fort désiré épouser la fille cadette du duc de Retz, dont les petites imperfections étaient couvertes de beaucoup par *l'espérance du duché de Beaupreau et la vue de quatre-vingt mille livres de rente.* Mais son père avait mis dans sa tête qu'il serait d'église et, craignant pour lui les tentations, il décida que l'abbé resterait à Paris tandis que lui-même irait aux noces. Dans cette fâcheuse occurrence, Paul fit si bien l'indifférent aux plaisirs du monde et le dévot, qu'on finit par se persuader qu'il s'ennuierait à Machecoul et qu'on l'emmena. Cependant à peine arrivé, il s'éprend de sa cousine. Mlle de Retz avait *du défaut à la taille*, dit-il; son teint brillait d'ailleurs du *plus grand éclat, des lys et des roses en abondance;* ajoutez une bouche *très-belle* et des yeux *admirables.* L'abbé ne songe à rien moins qu'à un enlèvement et à un départ pour la Hollande. Mais il fallait de l'argent; où en prendre? Gondi court à Buzai dont il était abbé commendataire; il y renouvelle les fermes à vil prix, moyennant 4,000 écus comptants, et revient prêt à partir. Malheureusement ou plutôt heureusement, il avait compté sans les yeux de la belle. Ces yeux, *les plus beaux du monde,* « n'étoient jamais si beaux, dit-il, que quand ils mouroient. Or, un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecou, en se regardant dans un miroir qui était dans la ruelle, elle montra tout ce que la *morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. » Elle ne prenait pas garde que Palluau, un ami de sa mère, était derrière elle, juste au point de vue. Palluau vit tout, conta tout à la duchesse, et celle-ci répéta tout au père de l'abbé. Bref, le lendemain matin, on emmena celui-ci à sa grande surprise, et comme il tenta de s'évader, son frère se chargea de sa cassette. Triste histoire, qui nous rappelle la tendresse maternelle d'Eus-

tachie de Vitré. Voilà ce qui arrive lorsqu'on veut, bon gré mal gré, que sa fille soit nonnain ou son fils cardinal.

L'histoire du coadjuteur et son passage en 1654 sont les derniers souvenirs un peu marquants que nous fournisse l'histoire ancienne de Machecoul. Les ducs de Retz finirent même par ne plus habiter l'ancienne forteresse des Chabot et des Laval, et ils lui préférèrent le château de Princé dont la forêt et les *îles enchantées* ont été célébrées par saint Amant, le poète de la Mer Rouge.

Quant au rôle militaire du château de Machecoul, il a laissé peu de traces dans l'histoire. Nous savons seulement qu'il fut pris par Louis XI en 1472, et canonné sans succès par le roi de Navarre (Henri IV) en 1588. Henri venait d'échouer devant Clisson et il se porta sur Beauvoir qu'il enleva au bout de trois semaines.

Machecoul possédait autrefois un couvent de calvairiennes fondé en 1673 par Pierre et Catherine de Gondi, en considération de leur fille, Marie-Catherine, religieuse du Calvaire. Mais l'institution religieuse la plus célèbre du pays était l'abbaye de la Chaume qui remontait au XIe siècle et s'élevait aux portes de la ville. Le premier acte qui la concerne est de Harscoët ou Arcoid fils de Gestin et daté de l'an 1055. Par cet acte, Harscoët, très-noble homme, *nobilissimus vir*, donnait à Saint-Sauveur de Redon et à ses moines deux églises construites en l'honneur de sainte Marie et de saint Jean, situées devant l'*oppidum* de Sainte-Croix, *ante oppidum Sanctæ-Crucis*. A ce don était joint celui d'une borderie, du quart d'un arpent de vigne, d'un pré, d'un moulin et du tiers de la Chaume. Ladite aumône était faite pour la rédemption de ses antécesseurs, spécialement de son père et de sa mère, et, plus encore, pour l'absolution de ses péchés, de ceux de son épouse Ulgarde et de ses fidèles, ainsi que pour sa conservation, celle de ses fils, de ses filles et la stabilité de son rang, *stabilitate sui honoris*. Harscoët suppliait l'abbé de Redon de prendre surtout en affection le lieu de Sainte-Marie, et d'y envoyer des frères craignant Dieu qui y construiraient, suivant leurs facultés, des édifices; puis, quand ledit lieu se serait accru en honneurs et en richesses, de manière à ce qu'un abbé pût être régulièrement élu, qui choisiraient pour abbé

le plus digne[1]. Il résulte toutefois d'une lettre de l'abbé de Redon en date du lundy avant la Magdelaine 1284, qu'un droit de présentation s'établit, par usage, en faveur des sires de Rais : ceux-ci présentaient trois moines et l'abbé de Redon *eslisoit ung d'iceux*. L'abbé suppliait Girard Chabot, dans cette lettre, de nommer sans retard *prode gent*, afin qu'il pût lui-même pourvoir à *la povre abbaye d'ung prode homme, car grand mestier en a.* — « Et, sire, ajoutait-il, cestes choses avons mestier à faire briefvement, car les choses ne vont pas bien. Pour l'amour Nostre-Seigneur, plaise vous de tant faire que vous y ayiez honneur, et le povre moustier prou[2]. »

Parmi les abbés de la Chaume, nous citerons Jean et André Larcher (1391-1413), Nicolas de Tréal (1446)[3], Guillaume Jehanno (1456), trois Montauban, trois Gondi dont le dernier était le célèbre coadjuteur, un Turpin de Crissé, etc. L'abbaye ne contenant plus que quatre religieux, elle fut réunie, en 1767, à Vertou. Le titre d'abbé n'en fut pas moins conservé jusqu'à 1790[4]; le revenu de l'abbé était de 2,000 livres.

Machecoul formait, avant la Révolution, deux paroisses : la Trinité, vaste édifice du XVe siècle, qui existe encore, et, à l'entrée de la ville, du côté de Nantes, Sainte-Croix, dont la haute tour dominait toute la contrée.

« Le zèle des habitants de Machecoul pour le service de Dieu mérite d'être remarqué, lisons-nous dans l'*introduction* aux *Preuves* de Dom Morice ; ils firent un statut entre eux, au commencement du XVIe siècle, portant que quiconque entendroit jurer le saint nom de Dieu, donneroit un soufflet au jureur, *sans qu'il pût*

[1] D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 406.

[2] Publiée par M. Marchegay, *Revue des provinces de l'Ouest*, t. IV, p. 561.

[3] Par acte du 1er octobre 1321, Girard Chabot donna en usufruit à Nicolas de Tréal, pour en jouir tant qu'il serait abbé de la Chaume, sa *garenne à connins*, située entre Machecou et la Chaume, se réservant toutefois, ainsi qu'à son principal héritier et à leur compagnie, le droit d'y aller *jouer et chasser avec chiens, arcs et bâtons lorsqu'il leur plairoit*. Ce don d'une garenne, mais seulement pour la vie de Nicolas de Tréal, semble indiquer chez cet abbé de certains goûts cynégétiques.

[4] Le dernier qui l'ait porté est Soulastre, prévôt de Vertou, qui eut le triste honneur de célébrer solennellement la messe dans la cathédrale de Nantes, le 15 mars 1791, après la proclamation par Coustard de l'élection sacrilége de Minée.

ni dût s'en plaindre. Il pouvoit y avoir de l'indiscrétion dans ce zèle, ajoute le pieux historien ; aussi donna-t-il lieu à de fâcheuses querelles qui anéantirent le statut. »

La population de Machecoul était, dit-on, avant 1789, de 3,300 habitants ; aujourd'hui, celle de la commune est de 3,727, mais celle de la ville de 1,594 seulement. Ajoutons qu'une des deux églises paroissiales, Sainte-Croix, n'existe plus. C'est une triste histoire que celle de Machecoul pendant la Révolution. Son vieux château, qui avait résisté à l'artillerie d'Henri IV, est enlevé par une bande de paysans en mars 1793. Maupassant, qui commandait dans la ville, est tué, et d'affreux massacres répondent au souvenir, saignant encore, des crimes de septembre. Un homme se rendit alors affreusement célèbre, ce fut Souchu ; il avait vu les révolutionnaires à l'œuvre, et il ne rougit pas d'imiter leur mode de gouvernement. Cet homme s'enivra de sang comme Carrier. Détournons nos regards de sa hideuse figure pour les porter sur les religieuses du Val de Morière, qui avaient suivi les royalistes à Machecoul et qu'on voyait aller, dit M. Chevas, de corps de garde en corps de garde, supplier les paysans d'épargner ceux-là même dont la fougueuse intolérance les avait réduites à fuir leur pieuse demeure [1]. Nommons ces saintes femmes. Les religieuses du Val de Morière, au moment de la suppression des couvents, étaient : Mmes Bidé, Bouyer, de Mello de la Millière, Tardiveau, Anne-Marie du Tressay, Eléonore de Rorthais, Céleste de Biré, Marie Guilloteau, Thérèse Le Tenneur, Perrine Fleury, Gabrielle de la Barbelais, Louise Bain, Elisabeth Le Roux, Céleste Girard, Aimée Robert de Boisfossé, Ellis, Avène et Marie Macé [2].

Citerons-nous maintenant les victimes de la Révolution à Machecoul ? Le curé de la Trinité, Hervé de la Bauche, figure sur la liste des noyades de Carrier ; un de ses prêtres, nommé Masson, et le recteur de la paroisse voisine de la Marne, Juguet, furent également noyés ; Blanchard, curé de Sainte-Croix, fut exporté en Espagne. Du côté des partisans de la Révolution, nous ne pouvons oublier Gaschignard, principal du collége et président du district.

[1] Voir Chevas : *Notes sur les communes du canton de Bourgneuf*, p. 244.

[2] Voir l'*Essai de Statistique sur le clergé du diocèse*, en 1790, par M. l'abbé Cahour.

Ce dernier titre l'exposait à tous les ressentiments ; celui de secrétaire de la Société des *Amis de la Constitution*, c'est-à-dire des Jacobins, ne pouvait être non plus une recommandation très-puissante. Gaschignard avait publié un écrit en faveur de la constitution civile du clergé, et il n'était pas un acte révolutionnaire du district de Machecoul qui ne dût porter sa signature ; il paya cher, il faut bien le dire, cette lourde responsabilité, et, ce qui est pénible à ajouter, c'est qu'à un mois de distance ses deux fils partagèrent son sort.

Machecoul avait été occupé par les royalistes le 10 mars ; il fut repris par les républicains au mois d'avril, puis de nouveau par les Vendéens en juin. Les républicains l'avaient cependant soigneusement fortifié, en couvrant de canons le château et les mamelons qui l'avoisinent ; mais le château n'en fut pas moins emporté de vive force après plusieurs assauts meurtriers, et Charette, pénétrant en même temps dans les rues de la ville, les enleva une à une. Enfin, au mois de septembre, Machecoul tombe entre les mains des Mayençais, et les royalistes se retirent sur Montaigu, emmenant avec eux une population éplorée. Machecoul resta désert, et aujourd'hui encore le nombre de ses habitants ne répond plus à son étendue. Machecoul, du moins, reste le centre d'un pays fertile, qu'habite un peuple énergique et industrieux ; son commerce est actif ; ses voies de communication se sont améliorées ; ses herbages sont devenus célèbres ; une nouvelle race chevaline s'y est formée, qui dispute le prix aux produits des vallées normandes ; chaque jour enfin la prospérité de Machecoul croît et se développe.

En terminant cette étude, une pensée se présente à l'esprit et fixe l'attention. Quels sont, en définitive, les traits saillants de l'histoire de Machecoul ? On pourrait presque dire qu'ils se résument en deux noms odieux : Gilles de Rais et Souchu ; les crimes du XVe siècle et les crimes du XVIIIe. Gilles de Rais était un grand seigneur, un chevalier *moult valeureux*, un maréchal de France illustré par ses exploits. Eh bien ! ces titres et ces grands souvenirs, qui ne sauvèrent pas sa vie, ont-ils du moins protégé sa mémoire ? Ils l'ont protégée si peu que le nom de Gilles est devenu, sous une forme légendaire, le symbole du crime poussé jusqu'à l'extravagance et un objet populaire d'effroi. Mais la terreur qu'il inspire

aujourd'hui encore reste pour lui un privilége qu'il ne partage avec personne de son temps. Vainement on a tenté de faire peser sur l'ancienne société l'anathème qu'il mérita, le sentiment public a résisté; et quel que soit le jugement que l'on porte sur nos vieilles institutions, veut-on peindre un caractère généreux jusqu'au dévouement, une action noble jusqu'à l'héroïsme, les premiers mots qui se présentent à la pensée de tous sont encore *chevalier* et *chevaleresque*.

Même observation pour la Vendée. Les écrivains révolutionnaires s'étudient à démontrer que les massacres des colonnes infernales ne furent que des représailles. Autant vaudrait dire que le sang versé à Machecoul en mars 1793 précéda le sang du 21 janvier et le sang du 2 septembre. Je le répète : 1793 est-il antérieur à 1792? telle est la question. Mais enfin, la Vendée a eu, elle aussi, dans le pays de Retz, ses violences et ses crimes. Certaines gens, qui avaient vu de près la Révolution, ont cru qu'on pouvait user contre elle des moyens révolutionnaires, et, en le faisant, ils se sont flétris à jamais. Reste à savoir si leur cause s'est ressentie de cette flétrissure. Assurément, tout a conspiré, depuis soixante-dix ans, pour qu'elle fût enveloppée dans l'anathème. Les Vendéens ne furent d'abord nommés que les *Brigands*, ce fut leur nom officiel; puis ils furent vaincus, ce qui, pour beaucoup de personnes, est plus qu'une condamnation. Ils le furent deux fois, une première en 1793, une seconde en 1830, et depuis lors ils demeurent à l'état de vaincus. Prononcez cependant le nom de *Vendéen* où vous voudrez, et l'impression qu'il éveillera sera celle de la loyauté, de la liberté, de l'honneur et de la foi. Prononcez ensuite le mot de *révolutionnaire*, et dites franchement si l'impression est la même. On veut souvent nous faire reconnaître la voix du peuple, cette voix que l'Ecriture semble confondre avec la voix de Dieu, dans les cris d'un parti ou l'émeute d'une faction; ne pouvons-nous, avec plus de droit, la signaler dans ce sentiment général, qui domine les opinions les plus diverses, et impose, malgré tous les sophismes, leur sens définitif aux mots de la langue, comme l'arrêt même de l'histoire?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE.*

II.

Burgueroles était un petit château bâti sur le modèle d'un château beaucoup plus grand, élevé vers la fin du règne d'Henri IV par le premier comte de Burgueroles.

Il était un peu délabré, le petit château, convenons-en, mais placé dans une position des plus pittoresques, situé à mi-côte et entouré de grands bois où murmuraient de petites sources. A travers les arbres et au-delà d'une modeste rivière et d'un joli moulin, on entrevoyait le clocher aigu de l'église du village; dans les clairières des bois voisins on apercevait des bœufs tranquilles et mugissants, gardés par quelque vieille villageoise protégée de la comtesse; aux murs un peu lézardés grimpaient des lierres touffus qui couronnaient les tourelles et le toit d'un diadème presque toujours vert. Tout était calme, tout souriait, et Henriette, en se réveillant le premier jour, admira cette nature luxuriante qui semblait lui dire la bienvenue. Elle sentit soudain pénétrer dans sa poitrine, avec le souffle du printemps, un apaisement et une douceur étranges.

Il était huit heures à peine, Mme de Burgueroles entra dans la chambre de la jeune fille.

* Voir la livraison de mai, p. 368-377.

— J'ai vu les fenêtres ouvertes, mon enfant, dit la comtesse, et je viens t'inviter à une promenade matinale jusqu'au village.

Henriette fut prête en peu d'instants; elle offrit le bras à la comtesse. Mme de Burgueroles n'accepta pas, mais elle voulut, au contraire, donner son bras à la jeune fille un peu fatiguée; elle portait, en outre, un petit panier rempli de provisions.

— C'est le déjeûner de la mère Denis, dit-elle.

— Qu'est-ce que la mère Denis?

— C'est une bonne vieille aveugle qui habite une petite maison sur la route du village.

— Elle est pauvre?

— Autant qu'on peut l'être.

— Et elle a une maison?

— Non, la maison m'appartient; c'est ma locataire.

— Combien paye-t-elle de loyer? dit Henriette en souriant.

— Ne ris pas, elle paye très-exactement et très-largement: comme elle tricote fort bien, elle fait des bas, des camisoles, des jupons pour les pauvres.

— Et qui lui fournit la laine?

— Dame! puisqu'elle n'a rien, il faut bien que ce soit moi.

— Je vois que votre maison est d'un excellent rapport.

En causant de la sorte, on arriva chez la mère Denis. Elle n'était pas levée encore; en entendant la voix de la comtesse, elle voulut quitter son lit absolument; mais comme aucune de ses voisines n'était là pour l'aider et lui rendre les petits soins nécessaires, force fut à Mme de Burgueroles et à Henriette de s'en charger. Mlle de Gerlande ne se levait jamais à Paris sans deux femmes de chambre empressées à la servir; elle riait donc beaucoup en aidant à la toilette d'une vieille paysanne. Il ne faut pas croire que ce fût facile, au moins: la mère Denis était impatiente de sa nature, et quand tout n'allait pas bien, quand on ne lui apportait pas assez vite ce qu'elle demandait, elle se fâchait tout de bon, la mère Denis! Elle avait si bien pris l'habitude d'être servie par la comtesse qu'elle la grondait tout uniment comme elle eût fait sa fille.

Henriette, qui n'était pas adroite à ce nouveau métier, ayant

piqué d'une épingle le bras de l'aveugle, en reçut une vraie bourrade; elle avait le poignet sec, la mère Denis, malgré son âge !

En sortant, Henriette était toute joyeuse.

— Maintenant marchons un peu plus vite, dit la comtesse. Cette bonne femme nous a retardées, nous arriverons à la messe pour l'évangile, et M. le curé me grondera.

— Nous allons donc à la messe ? Mais c'est jeudi.

— Eh bien ! fit la comtesse, il n'y a pas de mal à aller le jeudi prier Dieu comme le dimanche.

— C'est juste.

A Paris, Henriette, quoique pieuse, n'allait à la messe que le dimanche : c'est que la vie du monde est si pleine de riens, qu'avec la meilleure volonté possible c'est à peine si une femme peut être levée, le dimanche, à midi ou une heure. Dans la semaine, ce serait un rêve.

Elles arrivèrent après l'évangile, et M. le curé, qui les aperçut, adressa un regad de reproche à Mme de Burgueroles, qui resta toute confuse.

La petite église était à peu près déserte, avouons-le : deux ou trois paysannes et quelques marmots étaient seuls répandus çà et là sur les bancs ; mais en face du banc de la comtesse, dans un banc réservé, était un jeune homme qui s'inclina devant Mme de Burgueroles avec la retenue que le lieu comportait.

Après la messe, le jeune homme suivit la comtesse, et, après l'avoir saluée respectueusement, lui serra la main avec une sorte de tendresse ; il s'inclina ensuite gravement devant Mlle de Gerlande.

— Quel bonheur ! dit-il, vous voilà de retour, madame. Huit jours sans vous voir ! Nous étions tous orphelins ici.

— Flatteur ! Venez-vous déjeûner avec nous à Burgueroles ?

— Non ; il faut que j'aille tuer un lapin pour le père Giraud, qui se remet de sa chute et a un appétit d'enfer.

— Oh ! allez, mon cher Philippe : les bonnes œuvres avant tout. Mais, ce soir, venez dîner.

— Avec bonheur, madame.

Et le jeune homme se retira.

— Quel est donc ce jeune homme avec son histoire de lapins? dit Henriette quand elles furent seules.

— Ne riez pas. C'est un de mes élèves.

— Comment donc ?

— Ah ! c'est toute une histoire. Il s'appelle le baron Philippe de Morangers. Il n'est pas riche, ce qu'il a de commun avec la plupart des jeunes gens et des barons. Il possède seulement une petite terre qui suffit à son existence, une façon de petit castel avec un pigeonnier sans pigeons. Il est fier et a été toujours irréprochable ; seulement c'est un sauvage, comme tu verras Voici ce qui lui est arrivé : il y a trois ans, il tomba (quand je dis tomba, tu verras que c'est le mot propre), il tomba amoureux d'une jeune fille que je n'aimais guère.

Elle s'appelait Honorine Duveau ; c'était une coquette de la pire espèce, une folle de dix-huit ans, légère en apparence, mais froide comme le marbre en réalité. Cette jolie personne cherchait par monts et par vaux un mari, un vrai mari convenablement riche ; mais elle ne trouvait pas facilement. En attendant, elle s'amusait à prendre à la glu de ses petites mines, de ses gentillesses, quelques pauvres garçons naïfs, de véritables oiseaux étourdis, ma chère. Philippe fut de ceux-là, et il devint décidément fou de cette folle. Comme il est le plus loyal des hommes, il alla naïvement demander la main de la personne en question. On la lui refusa, et on lui rendit grand service ; mais il se sentit blessé dans son cœur, dans son amour-propre, dans tout ce qu'il y a de sacré et de tendre dans une âme fière, et il devint peu à peu un sauvage de l'aspect le plus sombre et le plus désespéré ; il se retira complètement du monde. C'est alors que j'allai le trouver.

— Je vous reconnais là, ma bonne cousine, interrompit Henriette.

— Je lui adressai un de mes plus beaux sermons ; je convins avec lui de la légèreté et de la perfidie des femmes ; je l'engageai à persévérer dans son projet de les fuir pour toujours, mais j'ajoutai qu'il ne pouvait point passer le reste de sa vie à maudire les filles d'Eve,

et enfin je lui expliquai que la seule chose au monde qui pût le consoler d'un amour trahi, c'était la charité, amour qui n'est jamais trompé, parce qu'il donne tout et ne demande rien. M. de Morangers est un noble cœur ; il me comprit, et, depuis ce temps-là, c'est un petit Vincent de Paul. Mais il n'est pas riche, le cher enfant ; il donne tout ce qu'il a, mais il a bien peu. Sais-tu ce qu'il fait quand il n'a plus rien à donner aux pauvres? Il va à la chasse pour eux; je le soupçonne même de braconner un peu, Dieu le lui pardonne! Le fait est qu'il n'y a pas de pays où les perdrix soient aussi communes sur la table des paysans. Et voilà pourquoi Philippe tire en ce moment des lapins pour le père Giraud.

Cette histoire égaya beaucoup Henriette, et elle riait encore quand on rentra à Burgueroles pour le déjeûner ; du reste, elle mangea avec une verve de campagnarde, et, en considérant les débris de son festin, songea en souriant aux petits gâteaux qu'elle trempait languissamment dans une tasse de thé, la veille même, à Paris.

Ce fut ainsi tous les jours : la vie la plus simple, la plus régulière, la plus paisible, la plus joyeuse en même temps ; une bienfaisance toujours en éveil, une douceur de relations que rien ne troublait, quelques visites de Philippe au petit château, quelques rencontres avec lui sous le toit des pauvres, voilà tout.

D'ailleurs, depuis l'arrivée de Mlle de Gerlande, M. de Morangers était plus sauvage que jamais ; il lui arrivait même de regarder la jeune fille avec une expression de colère concentrée, qui disparaissait du reste lorsqu'Henriette tournait vers lui ses yeux calmes et bons.

Mlle de Gerlande était depuis un mois à peine à Burgueroles, lorsque la comtesse reçut une lettre dont le contenu la fit sourire.

— Qu'est-ce donc qui vous égaye ainsi, chère cousine?

— Tu ne sais pas? Ce pauvre Trincavel n'épouse pas Mlle de Sauveplane.

— Ah ! dit Henriette froidement, pourquoi donc ?

— C'est fort simple. Il voulait en faire sa femme pour être plus vite ambassadeur ; de son côté, elle tenait fort à être am-

bassadrice. Elle avait d'abord consenti, mais ce pauvre garçon n'est encore qu'attaché d'ambassade. Sur ces entrefaites, elle a trouvé un ambassadeur tout fait... et elle l'épouse.

— Oh ! ce pauvre Louis, il n'a pas de bonheur.

Et Henriette éclata d'un rire si franc que Mme de Burgueroles partagea bientôt sa gaîté et s'en donna à cœur-joie.

Philippe entrait en ce moment.

— Mais c'est une débauche de rire ! s'écria-t-il ; qu'y a-t-il donc ?

— Rien, rien, dit Mme de Burgueroles, nous parlons d'un beau monsieur qui a trouvé Mlle de Gerlande trop laide pour l'épouser. Riez donc avec nous !

Mais M. de Morangers ne rit pas du tout et regarda même Henriette d'un air très-peu compatissant, en murmurant :

— Voilà à quoi on s'expose...

Puis il ajouta tout haut :

— Il est donc bien beau, ce monsieur ?

— Mais assez, dit Mme de Burgueroles. Les Trincavel sont renommés du reste par leur beauté depuis cinq ou six générations.

— Ah ! c'est M. de Trincavel, fit le jeune homme. Mais je l'ai vu ici, il y a trois ou quatre ans. Quel fat !

Henriette était devenue pensive, Philippe devenait amer ; la comtesse détourna la conversation.

Quelques jours après, on envoya chercher Mme de Burgueroles de la part d'une vieille paysanne malade qui demeurait au loin dans les landes. La comtesse était fort souffrante ce jour-là, mais Henriette voulut absolument se rendre à la chaumière ; elle partit donc dans l'américaine, conduite par le vieux cocher de la comtesse.

Les chevaux firent rapidement les deux lieues qui séparaient Burgueroles des hautes landes ; mais, en quittant la route départementale, on trouva de si mauvais chemins, que le cocher déclara qu'il ne pouvait sans péril avancer davantage : la ferme de la vieille malade, la mère Courtois, n'était plus d'ailleurs qu'à deux ou trois cents pas, et on apercevait le toit luisant au travers des arbres. Henriette se dirigea donc seule de ce côté.

A la porte même de la chaumière, elle rencontra M. de Morangers qui arrivait par un autre chemin, le fusil sur l'épaule. Ils entrèrent ensemble.

La mère Courtois était malade, un peu de vieillesse, beaucoup de chagrin : son petit-fils, seul soutien de sa misère, venait de *tomber au sort*, selon l'expression énergique des campagnes, et la perspective de cette séparation terrible, la gêne qu'elle s'imposait déjà, aggravaient l'état de sa santé déjà chancelante. Acheter un remplaçant pour son petit-fils, elle n'y songeait pas ou n'y songeait que pour regretter avec désespoir sa misère.

La pauvre femme expliqua aux deux visiteurs la situation où elle se trouvait avec cette éloquence navrante que le malheur donne à tous ceux qu'il frappe : les yeux de Philippe et d'Henriette étaient pleins de larmes.

— Ma pauvre Courtois, dit le jeune homme, tout le monde ne peut avoir de chance dans cette vie ; il faut espérer en Dieu tout de même. Je ne suis pas riche, vous le savez, mais je ne dépense rien ; voici du moins de quoi payer pendant quelques mois le médecin et le remède.

Et il mit deux pièces d'or dans la main de la malade.

— Combien coûte un remplaçant, ma bonne femme ? dit Henriette à son tour.

— Oh ! madame, toute une fortune, au moins dix-huit cents livres, Seigneur !

— N'est-ce que cela ? Vous les aurez demain.

— Comment ! cria la malade, c'est-il Dieu possible ! Dix-huit cents livres, à moi ! Vous me les donner ! Vous êtes donc bien riche ? Vous êtes donc l'épouse du préfet, Seigneur ?

— Non, ma bonne femme, dit Henriette en souriant.

— Alors vous êtes... mais oui... puisque vous voilà ensemble... vous êtes la promise de M. Philippe ?

Henriette rougit et Philippe détourna la tête ; la vieille continua :

— Eh ! Seigneur ! quel joli couple vous serez ! Vous êtes tous deux beaux comme les astres du jour, mes chers enfants, et vous êtes bons comme les anges. Oh ! oui, certes, vous êtes bien faits pour vous épouser ! Ça prouve bien pour vous, mademoi-

selle, d'épouser M. Philippe, qui n'est pas riche, mais qui a un cœur d'or; ce n'est pas comme cette demoiselle de la ville qui lui a fait tant de peine...

— Assez, dit Philippe, assez, mère Courtois, et adieu. Il se fait tard.

— Eh! adieu donc, mes enfants. Que Dieu vous bénisse, parce que vous le faites aimer des pauvres gens!

Philippe et Henriette sortirent. Philippe fut bien forcé de conduire Henriette jusqu'à la voiture, mais il ne disait pas un mot et était d'une pâleur presque livide.

Henriette le regardait à la dérobée. Je ne sais quelle idée singulière passa dans l'esprit de la jeune fille, mais elle dit tout à coup:

— Comme vous êtes sombre, monsieur de Morangers! Pas un mot! Ce n'est pas galant. Mais je vous le pardonne : vous pensez sans doute à Mlle Duvau!

A ces mots inattendus, Philippe bondit sur lui-même, et, regardant Henriette avec des yeux flamboyants et bientôt mouillés de larmes, il lui dit d'une voix sourde :

— Vous n'êtes pourtant ni sotte ni méchante, mademoiselle! Pourquoi donc m'avez-vous dit cela?

Et, s'élançant dans le taillis qui longeait le chemin, il disparut sans entendre Henriette qui disait :

— De grâce, monsieur, ne croyez pas... Pardonnez-moi, monsieur Philippe...

Henriette resta seule, triste, pensive, mécontente d'elle même.

Trois mois se passèrent, pendant lesquels il ne fut plus question de cette scène entre Philippe et Henriette; seulement la jeune fille, sentant qu'elle avait quelque chose à se reprocher peut-être, parla toujours à Philippe d'un ton plein du plus affectueux intérêt; elle cherchait à le faire causer, à l'animer un peu. Philippe lui-même oublia quelquefois sa sauvagerie, et, un soir où elle avait eu pour lui de ces charmantes câlineries, dont toute femme connaît autant le prix que le pouvoir, le jeune homme lui dit tout bas en la quittant: — Je vous pardonne.

— Quoi donc? quoi donc? dit Mme de Burgueroles qui était là, et qui avait l'oreille aussi fine que l'esprit.

— Rien, rien, dit Philippe en sortant plus vite.

— Qu'a-t-il donc à te pardonner, M. de Morangers? répéta la comtesse, quand elle fut seule avec Henriette.

— Rien, ma cousine, oh! rien.

— Ah! ah! ah! fit la comtesse.

III.

Quelques jours après, on fut fort surpris de voir arriver à Burgueroles... qui? M. de Trincavel lui-même. C'est la comtesse qui le reçut au salon. Henriette était absente et courait dans le parc; elle rentra tout à coup sans rien savoir, animée par le feu de la course et toute riante.

— Ma cousine! dit M. de Trincavel. Oh! mais... comme vous êtes belle maintenant!

Cet élan du marquis n'était pas diplomatique, mais il était naturel. Henriette ne s'en vengea que par un sourire.

— Maintenant? dit-elle.

Elle avait embelli, en effet. Ce n'était plus la Parisienne frêle, pâle, souffreteuse, chétive: l'air des champs, les courses dans les landes odorantes, la pratique du bien, l'absence des plaisirs cruels de la vie mondaine, le temps donné aux pensées graves, tout cela avait changé et refait en quelque sorte l'aspect de la jeune fille.

Elle était belle maintenant, rien ne voilait son âme.

Le soir, M. de Trincavel demanda à Mme de Burgueroles un entretien particulier et passa dans le cabinet de travail de la comtesse. Henriette était seule au salon lorsque Philippe entra; il était plus sombre qu'à l'ordinaire, et dit tout d'abord à Henriette :

— Il est ici?

— *Il?* Qui est cela *Il?* Qui donc s'appelle *Il* dans le pays? répondit Henriette.

— Vous savez bien de qui je parle; M. de Trincavel.

— Non, j'aime mieux *Il*. Mais en qnoi cela peut-il vous déplaire que *Il* soit ici?

— Oh ! en rien.

— Moi, cela me plaît fort de le revoir, car *Il* m'a dit en arrivant : Comme vous êtes belle... maintenant !

— Ah ! il a dit cela ?

— Sans doute ; n'êtes-vous pas de son avis ?

— Ma foi, franchement, s'il vous trouve belle, il me donne des doutes sur votre beauté, car il a aussi mauvais goût que mauvais cœur.

— Et que vous avez, vous, mauvais caractère. Quel sauvage vous êtes, monsieur ! et comme votre femme serait malheureuse !

— Ma femme ! Est-ce que j'aurai jamais une femme ? Est-ce que je veux d'une femme ? Allons donc !

La porte du salon s'ouvrit en ce moment, et M. de Trincavel parut, précédé de la comtesse.

— Ma chère enfant, dit Mme de Burgueroles, M. de Morangers est assez de nos amis pour que nous puissions parler devant lui. Ton cousin, M. de Trincavel, me charge de demander officiellement ta main. Qu'en dis-tu ?

— Ah ! grand Dieu ! dit Henriette avec un rire éclatant, abondance de biens ! Voilà M. de Morangers qui me demande aussi ma main à moi-même.

— Mademoiselle... que dites-vous là ! dit Philippe.

— Je dis que je vous l'accorde. M. de Trincavel est trop riche et trop beau pour moi. M. de Morangers a besoin d'une fortune pour ses bonnes œuvres : il aura la mienne.

M. de Trincavel était un peu décontenancé. Henriette lui tendit la main.

— Merci ! dit-elle, vous m'avez mariée.

— Comment ?

— Mais oui, vous m'avez appris que j'étais laide ! vous savez, au bal... votre conversation avec M. de la Rivoire : j'étais là.

— Ah ! triple sot ! fit le marquis.

— Allons, sauvage, dit la comtesse à Philippe, vous épouserez cette belle enfant ; bénissez le hasard... et moi, ajouta-t-elle plus bas.

Vte HENRI DE BORNIER.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

L'EGLISE D'ANDILLAC.

Eugénie de Guérin est tellement connue aujourd'hui et tellement aimée qu'on ne court jamais le risque d'être importun en parlant d'elle. Mais je dirai plus; nous lui devons trop de douces heures et de bonnes pensées pour qu'elle n'ait pas le droit de nous demander quelque chose. Ce qu'elle nous demande en ce moment par la bouche de son pasteur et par celle de son *incomparable* sœur Marie, c'est une obole pour sa pauvre église d'Andillac. « Cette pauvre église où Eugénie a si souvent prié, m'écrivait l'année dernière Mlle de Guérin, tombe en ruines, et notre toute petite commune n'est pas en état de la rebâtir. Nous avons pensé alors, ma belle-sœur et moi, que chacun des admirateurs de nos chers envolés serait heureux d'apporter une pierre au temple du Seigneur. Nous prierons pour eux et ils seront bénis, car Dieu n'oublie jamais ceux qui travaillent pour son temple. »

Aujourd'hui je reçois un *Appel aux lecteurs du Journal et des Lettres d'Eugénie de Guérin,* par M. l'abbé Massol, curé d'Andillac. Les abonnés de la *Revue* ne seront certainement point insensibles aux tristesses et aux espérances de ce digne prêtre.

J'ai sous les yeux une photographie représentant l'église et le cimetière d'Andillac. L'église, précédée d'un porche en appentis et surmontée d'un clocher écrasé, offre d'ailleurs l'aspect d'une grange. En avant s'étend le cimetière où repose ce qui reste en ce monde de Maurice et d'Eugénie. Comment ne pas se rappeler, en le voyant, les exclamations qu'il inspirait à la pieuse solitaire du Cayla, celle-ci par exemple : « Mon Dieu, non, je ne voudrais pas mourir la dernière; aller au ciel avant tous serait mon bonheur. » Son vœu ne fut pas complètement exaucé; mais il l'a été trop tôt néanmoins pour ceux qui l'aimaient.

En considérant, d'un autre côté, la pauvre et vieille église, je me

rappelais ce mot si profond dans sa simplicité : « Prier Dieu, c'est la seule façon de célébrer toute chose. » Mais une aumône c'est aussi une prière ; si chacun de ceux à qui les œuvres d'Eugénie ont fait plaisir et bien, consentait à donner seulement un franc, l'église d'Andillac ne serait bientôt plus ni vieille ni pauvre.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UNE NOUVELLE GLOIRE A LA MÉMOIRE D'EUGÉNIE. — C'est au nom de cette mémoire vénérée que je me présente à vous, lecteurs amis d'Eugénie de Guérin, et à ce nom vous recevrez favorablement ma demande.

Qui ne connaît Eugénie? Que manque-t-il au brillant diadème de gloire qui ceint son noble et angélique front? D'un bout de la France à l'autre, le monde littéraire et les âmes pieuses ont, d'un accord unanime et spontané, accueilli avec des transports d'une sympathique admiration la publication de ses écrits si embaumés du parfum de la piété chrétienne; l'Académie française lui a décerné la couronne si bien méritée du prix Montyon, et vous même lui avez élevé dans vos cœurs un trône de reconnaissance et d'amour. A tous ces immortels et signalés triomphes qu'ajouter?

Au nom d'Eugénie, à qui *mission de quêteuse a été donnée*, je viens solliciter de votre estime et de l'amour que vous lui avez voué *une aumône pour ma paroisse, mon église en dénûment.*

Bâtir une église à Andillac par les offrandes des amis d'Eugénie sera donc la gloire de son tombeau, son auréole de prédilection et un nouveau lustre pour le blason de son antique et illustre famille.

Si, poussés par un sentiment de légitime curiosité, vous visitiez les lieux qui ont vu naître Eugénie, vous seriez péniblement affectés de l'état de délabrement de notre pauvre église. Voici du reste le témoignage d'un admirateur aussi sincère que judicieux appréciateur d'Eugénie et de Maurice : « Après, dit-il dans le remarquable récit de son pèlerinage au » Cayla, après une demi-heure de marche, nous arrivons devant un » édifice plus que modeste, tellement détérioré par les ans que le porche, » formant avant-corps, s'est déjà écroulé et que le clocher, ébranlé dans » son assise, menace d'imiter le porche. C'est l'église d'Andillac..... »

Depuis treize ans que la divine Providence m'a placé à la tête de cette paroisse, j'ai essayé de différents moyens pour la doter d'une église moins indigne; mes efforts sont demeurés jusqu'à ce jour infructueux. La pensée que le Seigneur réservait à Eugénie par ses nombreux lecteurs la gloire d'édifier cette église, a ravivé mon espérance et mon courage, et, plein de confiance dans sa protection et dans votre dévouement, je n'ai pas hésité à vous adresser cet appel qui, j'en nourris le doux espoir, sera favorablement entendu de tous. C'est Eugénie qui demande; pourrait-elle essuyer un refus!

Suit une lettre des plus encourageantes du vénérable archevêque d'Albi, récemment mort, Mgr de Jerphanion. Mgr Lyonnet, le nouvel archevêque, n'est pas moins sympathique à l'œuvre. Enfin, l'*Appel* se termine ainsi : « Le saint sacrifice de la messe sera offert quatre » fois l'an pour tous les bienfaiteurs et leur nom sera inscrit dans » les archives de la fabrique. »

Adresser les offrandes au bureau de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

FASTES ET LÉGENDES DU SAINT-SACREMENT, par Mme J.-M. de Gaulle. 1 vol. grand in-12, Paris, librairie d'A. Bray ; Brest, chez Lefournier. Prix : 3 fr.

Dans ce mois des pompes eucharistiques, nous croyons utile d'appeler l'attention sur un livre que recommandent à la fois plusieurs approbations épiscopales, les encouragements de Mgr de Ségur et d'un grand nombre d'ordres religieux, et par dessus tout une bénédiction autographe de notre vénéré Saint Père Pie IX, adressée à son auteur, Mme J.-M. de Gaulle. Ce livre, ainsi que l'indique son titre : *Fastes et légendes du Saint-Sacrement,* est un recueil des faits, résumant l'histoire de la divine Eucharistie, depuis son institution jusqu'à nos jours, précédé d'une introduction dogmatique par M. l'abbé Auguste Carion.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES A LA SEMAINE RELIGIEUSE.

On le sait, le moindre effort tenté pour le bien dans son diocèse, va droit au cœur de Mgr l'Evêque de Nantes. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir Sa Grandeur bénir la *Semaine religieuse,* et adresser aux membres du comité de rédaction une lettre qui est le meilleur encouragement et la plus noble récompense que pût ambitionner leur dévouement.

Nantes, le 16 Mai 1865.

MESSIEURS,

Vous avez entrepris une œuvre utile en fondant la *Semaine religieuse.* Je serai heureux de la voir prospérer. — Nous vivons à une époque où

l'on répand avec profusion dans le peuple des publications pleines d'erreurs et hostiles à la religion, souvent aussi pleines de dangers pour les mœurs. Si l'on n'y trouve pas toujours des attaques directes contre les principes de la foi et de la morale, on peut se plaindre, du moins, que la pensée chrétienne est absente. — Une feuille simple et populaire, qui ramène, avec le cercle des semaines durant l'année, le souvenir de nos fêtes, de nos saintes solennités, peut aider puissamment à faire revivre au foyer du peuple ces traditions catholiques qui n'y sont point encore oubliées, et qui faisaient le charme de la vie de famille dans les âges de foi. — La presse répand aujourd'hui jusque dans les campagnes les plus isolées la nouvelle des événements qui se passent dans l'univers entier. Il est bon que des feuilles religieuses portent aussi partout la connaissance de ce que Dieu opère de grand et de consolant dans son Eglise; parlent au peuple du Souverain-Pontife, le père bien-aimé des fidèles, et ne le laissent pas étranger aux œuvres que la foi et la charité accomplissent dans le monde catholique. — Puis, pour arrêter nos regards plus près de nous, dans ce cher diocèse de Nantes, tous, prêtres et fidèles, montrent une grande activité pour le bien. La *Semaine religieuse* pourra faire connaître les institutions bonnes qui se fondent, les pensées salutaires qui se réalisent, les travaux importants qui s'entreprennent. Je voudrais qu'elle devînt pour nous un recueil d'exemples domestiques, si je puis parler de la sorte, et formât les archives populaires de nos familles chrétiennes. — Je verrai avec plaisir, Messieurs, le concours que vous donnera l'excellent clergé de mon diocèse, soit en propageant la *Semaine religieuse*, soit en vous communiquant les faits qui peuvent offrir de l'intérêt dans les diverses paroisses. Je vous autorise volontiers, en témoignage de ma sympathie, à inscrire sur votre feuille qu'elle est publiée *avec mes encouragements*.

Recevez, Messieurs, avec la bénédiction de votre Evêque, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† ALEXANDRE, Evêque de Nantes.

— C'est avec le plus vif regret que nous consignons ici la nouvelle de la mort de M. Marin de Livonnière, qui, avant d'être le gracieux et élégant auteur de *Petits et Grands* et d'*Otto Gartner*, s'était fait connaître comme un écrivain politique des plus remarquables. M. de Livonnière avait à peine quarante ans!

LETTRES PARISIENNES.

VIII.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 30 mai 1865.

Vous avez toujours résidé à la campagne, Madame. Vous y passez l'année entière; vous n'avez, en toute votre vie, jamais fait d'autre déménagement que celui qui a suivi votre mariage. Ce déménagement-là n'avait pas réclamé beaucoup d'apprêts, d'emballeurs ni de chariots; une poupée du temps présent, qui va passer quelques semaines aux bains de mer ou aux eaux, traîne après elle un bien autre attirail! Votre corbeille de mariée, — le mot est demeuré dans sa simplicité gracieuse, bien qu'il n'y ait plus d'objet auquel il soit applicable, — ne renfermait pas, il vous en souvient, beaucoup de robes de bal aux amples et embarrassants contours, beaucoup de soieries, de cachemires ni de meubles de boule. Tout votre bagage tenait facilement dans une caisse, ficelée derrière le vieux carrosse qui déposait la nouvelle châtelaine devant le seuil du manoir, au milieu des bénédictions de vos fermiers, j'allais presque dire de vos vassaux.

Il n'y a pas vingt-cinq ans de cela, et que de changements sont survenus dans les mœurs, même autour de vous! Vous êtes désormais une exception assez rare parmi les châtelains, en vous obstinant à ne pas aller passer quelques mois d'hiver à Paris ni dans une

autre ville. Je suis une exception peut-être plus rare encore parmi les Parisiens, en m'obstinant à ne pas aller passer quelques mois d'été à la campagne. Je sens que ma constance est ébranlée. La vôtre ne l'est-elle pas encore?

J'ai agité déjà, l'année dernière, bien des projets de villégiature. Que de fois j'ai déployé sur ma table, concurremment avec l'indicateur des chemins de fer, la carte des environs de Paris! Que de fois je me suis nourri de la littérature des Petites Affiches, aux chapitres intéressants des terres et des maisons de campagne à vendre ou à louer! Il m'est arrivé même d'entreprendre des voyages d'exploration pour aller vérifier sur place les séductions de l'annonce. Hélas! en cette matière aussi, bien des déceptions attendent le lecteur naïf. Règle générale, en style d'annonce, toutes les terres des environs de Paris se recommandent par une vue magnifique, un parc clos, des eaux vives, de beaux ombrages, des sites agrestes, des arbres séculaires. Ce dernier mot est de rigueur. Il y a là comme un parfum d'idylle; Théocrite s'est fait clerc de notaire pour poétiser les annonces du patron. Toutes offrent aussi à leurs heureux possesseurs les plaisirs de la pêche et de la chasse. Belle chasse! C'est encore un mot de rigueur, d'un effet prestigieux dans son énergique concision, et vous ne sauriez croire à quel point nos bourgeois en sont affriandés. Toutes, enfin, sont situées invariablement à une heure de Paris.

Si j'ai la précaution impertinente de regarder à ma montre en me mettant en route, je constate d'abord qu'il faut environ trois quarts d'heure de fiacre pour gagner la gare du chemin de fer. Ajoutez-y quelques minutes d'attente, et voilà l'heure presque écoulée avant que la locomotive n'obéisse au signal du départ. Le trajet des trains directs ne dépasse que de très-peu une heure, et sous ce rapport, l'annonce serait suffisamment justifiée. Mais les trains directs sont rares, et je n'arrive en réalité à la station la plus voisine du château qu'en une heure et demie. Là je m'informe de la situation exacte de ma future résidence d'été et des moyens d'y parvenir. J'apprends que je n'en suis guère qu'à cinq ou six kilomètres, et qu'un omnibus, non sans quelque détour, m'en rapprocherait de moitié. Par malheur, il n'y a pas d'omnibus correspon-

dant au train que j'ai pris, ou bien encore, autre guignon, il pleut. Me voilà en quête d'un cabriolet. Supposons que la station possède un loueur, qu'une de ses voitures soit disponible, que le conducteur soit diligent et le cheval passable, en une heure je serai rendu à la grille de mon château. Mais j'essaierais en vain de me le dissimuler, j'ai employé trois heures et demie, j'en emploierai autant pour revenir, le total ne laisse pas que d'être assez déconcertant, si je réfléchis que j'ai besoin de venir presque tous les jours à Paris.

Peut-être cette réflexion nuit-elle à l'indépendance de mes appréciations, mais le parc clos ne me paraît enceint que d'une mauvaise haie, les eaux vives sont une grenouillère et les arbres séculaires sont quelques ormeaux rabougris. La vue magnifique s'étend au loin sur une laide plaine de culture. Je ne dirai pas de mal des ombrages : ne sont-ils pas toujours beaux au printemps? On m'a pourtant cité l'ingénieux propriétaire d'une maison de campagne à vendre, laquelle n'était encore entourée que de maigres plantations ressemblant à des échalas. A l'interpellation d'un visiteur qui demandait où étaient les ombrages annoncés, il répondit gravement que la maison étant un pavillon carré, un de ses côtés au moins se trouvait toujours parfaitement à l'ombre.

Je m'informe de la chasse, et un garde préposé pour vanter la propriété me montre quelques terriers ornés de traces irrécusables. Déjà je prévois les significations et les assignations des cultivateurs du voisinage pour les délits de mes lapins, car vous saurez, Madame, qu'en style de pratique, les lapins commettent des délits aussi bien que les hommes. J'espère que vous ignorez encore en Bretagne le rôle important qu'aux environs de Paris les lapins ont l'honneur de jouer dans la procédure. Ils nourrissent messieurs les huissiers et leurs familles, messieurs les experts, M. le juge de paix et son greffier, non pas, comme vous pourriez le croire, à l'état de gibelote, mais bien comme matière à grimoire, et l'office de M. Loyal a d'autant plus de valeur qu'il y a plus de lapins dans son ressort; ils paient au budget une part notable de l'impôt du timbre ; autrefois fléaux de l'agriculture, ils sont devenus un de ses produits les plus nets. Il y a des exploitations rurales dont la comptabilité, soigneusement divisée en chapitres, constate qu'elles rapportent au fer-

mier, tant en céréales, tant en fourrages, tant en indemnités de lapins. Heureux surtout les cultivateurs dont les récoltes bordent la lisière d'une forêt de la Couronne ou les garennes de quelque financier opulent. Ils vengent toutes les insultes faites aux vilains de l'ancien régime par les privilégiés du droit de chasse, et c'est là, pour le paysan moderne, une des plus précieuses conquêtes de 89.

Après l'inspection des terriers, qui m'a élevé à ces hautes considérations historiques et sociales, je poursuis mon interrogatoire, non sans remarquer quelque hésitation chez le garde. Malgré toute sa bonne volonté à vanter sa marchandise, l'entraînement de la conversation, dirigée sur son goût favori, amène bien des aveux. Je note que ses récits alléchants remontent à une date déjà ancienne, que la terre est maintenant bien braconnée, qu'il y a trente permis délivrés sur la commune. Quand il s'aperçoit de l'imprudence de sa sincérité, il n'a plus guère d'autre ressource que de m'insinuer que le propriétaire actuel n'est pas un véritable amateur et ne soigne pas assez sa chasse. Cela signifie évidemment qu'il ne paye pas assez son garde. Je comprends que si je conserve le digne homme à mon service, en le rétribuant mieux, et si je le charge de semer à grands frais du gibier au printemps, j'aurai l'espoir fondé d'en récolter à l'automne.

Le temps s'écoule rapidement dans cette promenade. A peine me reste-t-il celui de me faire ouvrir les portes et les fenêtres du château, de parcourir à la hâte les appartements, et d'en constater le délabrement général. Une vingtaine de mille francs de dépenses, ajoutés au prix demandé et aux frais de l'acte, ne seraient pas là de trop. Je remonte dans mon cabriolet, je regagne la station, je regagne mon domicile à Paris, où j'arrive de nuit et mourant de faim, — et je me promets de chercher ailleurs.

J'ai fait plusieurs tentatives de ce genre, Madame, et je ne réponds pas que je n'en fasse encore d'autres. Pourtant il m'est bien démontré que ce que je désirerais est désiré par tant de gens que la loi économique de l'offre et de la demande en fait monter le cours à un prix de financier inaccessible pour moi. Mon château des environs de Paris est décidément un château en Espagne.

Me rabattrai-je vers les simples maisons de campagne? Ici

du moins je n'aurai que l'embarras du choix, il y en a sur le marché de toutes les sortes et à tous les prix, autant qu'on compte de chevaux à la foire de la Martyre. Une maison à Versailles, ville de quarante mille âmes et de dix mille hommes de garnison, s'appelle une maison de campagne, pourvu qu'il y soit joint un jardinet de quelques mètres carrés. Mes Petites Affiches indiquent la rue et le numéro, dans les divers villages de la banlieue, d'une foule de résidences agrestes, où le Parisien est invité à aller goûter la paix et la solitude des champs. Et le Parisien ne sait guère résister à cet appel.

En effet, à la fin de la journée, quand la Bourse est fermée, quand les bureaux se vident et que les dépêches commerciales ont été jetées en fardeaux dans le gouffre béant des boîtes à lettres, les amants passionnés de la solitude se dirigent par milliers vers les gares de chemins de fer. Tous les omnibus sont encombrés jusqu'au faîte, tous les fiacres sont en réquisition; les piétons économes gravissent haletants, le front découvert et souvent ruisselant, la butte qui conduit à la gare du Nord, et lancent invariablement au passage, sur le cadran de Saint-Vincent-de-Paul, un regard inquiet ou rassuré. Je nomme la gare du Nord comme étant celle que j'ai le plus fréquentée, en société d'un ermite de mes amis; l'affluence est la même à toutes les autres. On assiége en tumulte les guichets, on se munit d'un journal, enfin huit solitaires prennent place dans chacune des caisses d'une longue file de wagons. Trop heureux si mes voisins déployaient silencieusement leur journal, en me permettant d'en faire autant, et respectaient mon incognito! Mais il n'en est rien, on lit haut les nouvelles, on les commente, on parle de ses affaires à la cantonnade, on m'interpelle sur les miennes, pour peu qu'on croie se souvenir de m'avoir rencontré quelque part, et un vulgaire verbiage, auquel je ne puis échapper, remplit les trente ou quarante minutes du trajet.

Je vous avouerai, Madame, que ceci est pour moi un des graves inconvénients de la villégiature parisienne. On dit que votre sexe est bavard : pure calomnie. Les femmes, qui sont d'ailleurs en très-petite minorité, montrent seules quelque retenue de paroles dans les convois de banlieue, et vous ne pouvez pas vous faire une idée

de l'indiscrète loquacité de ces bourgeois de Paris partant pour leur campagne. On les croirait en goguette, ils sont pourtant à jeun et s'acheminent vers leur dîner. Ils prononcent une foule de noms propres, racontent des anecdotes de ménage, donnent des détails intimes de santé, et il me faut subir les plus fastidieux commérages.

Cependant le convoi s'arrête à Saint-Denis, il en sort un premier flot d'admirateurs de la belle nature. Je cherche en vain des yeux les verts bocages où ils pourront aller se recueillir, je ne vois que des rues, des tavernes, des toits, et les hautes cheminées des usines, empanachées d'une noire fumée. Dix minutes plus loin, je descends, moi trois centième, à la station d'Enghien-les-Bains. C'était vraiment, il y a vingt ans, un lieu presque agreste. Quelques châlets, coquettement bâtis, paraient seuls les bords de la nappe d'eau où plonge le feuillage éploré des saules; le hameau ne possédait ni une mairie ni une église. Les châlets se sont multipliés, le hameau est devenu une ville, et une ville qui a déjà ses faubourgs. Les locomotives la traversent en mugissant plusieurs fois par heure, et une trentaine de trains spéciaux la mettent en communication incessante avec deux gares de Paris. Voilà le vrai charme de la campagne; voilà, pour les amants de la solitude, une séduction inappréciable.

Les trois cents solitaires qui ont voyagé avec moi se dispersent dans toutes les directions. Je suis mon hôte, le long d'un trottoir, jusqu'à la grille d'un vaste jardin, sur la route escarpée qui conduit à Montmorency. Çà et là quelques vignes et quelques vergers attendent encore la pioche des terrassiers et portent l'inévitable inscription : terrain à vendre. N'importe, l'accueil est gracieux et cordial. Le repas de famille est animé, l'air est pur, la soirée est belle, la vue s'étend sur toute la vallée et sur les divers rangs de collines qui la ceignent, une vue cette fois véritablement splendide. Le soleil couchant empourpre les rares flocons de nuages avant d'enfoncer son disque derrière les coteaux de l'Oise. Les merles se poursuivent dans les bosquets d'arbustes fleuris, en poussant leurs cris stridents du soir; le rouge-gorge et le rossignol alternent leurs plaintives mélodies; l'angélus tinte successivement dans plusieurs clochers; mille feux illuminent le firmament sur nos têtes, à nos

pieds, les maisons de la vallée, et Phœbé la blonde monte lentement à l'horizon. Assis sur des bancs rustiques, ou nous promenant dans les allées, nous restons tard prolonger la causerie amicale, et alors, Madame, j'oublie les ahurissements de la gare et les impatiences du trajet, je me repens de mes railleries, et je comprends la passion de la campagne, même à la façon des bourgeois de Paris. Cela vaut mieux, décidément, que d'étouffer dans une chambre ou dans une salle de spectacle, ou de respirer la poussière des boulevards en prenant des glaces à la porte d'un café. A la hauteur où nous nous sommes élevés, les bruits de la voie ferrée n'ont plus rien d'importun. Le lointain roulement des trains, en nous présentant, en face du silence de la nature, le contraste de l'infatigable activité des hommes, n'est pas sans quelque austère poésie. Nous attachons involontairement les yeux sur l'ardente fournaise du convoi direct qui emporte vers leur patrie les enfants d'Albion, arrivés peut-être hier des extrémités de l'Inde ou de la Chine, et, dans le calme de notre retraite, nous rêvons aux destinées voyageuses de l'humanité.

Une autre observation m'a frappé, Madame, et je veux vous la communiquer. Il faudra que votre mari tâche de me la pardonner. Pour conserver toute leur valeur aux jouissances du foyer domestique, pour maintenir entre les meilleurs époux la bonne harmonie, l'aménité constante des relations, ne pensez-vous pas qu'il soit utile qu'ils se séparent souvent? Voilà un méchant propos que je vous demande la permission de développer en toute franchise. Vous savez qu'on prétend, dans notre pays, que les meilleurs ménages sont ceux des officiers de marine. Leur tendresse ne risque pas de s'échouer sur la plage redoutable de la satiété. Ils voient briller vingt fois, avec une nouvelle splendeur, la lune de miel, cet astre au doux éclat dont on ne peut pas dire, hélas! comme du soleil, qu'il luit pour tout le monde; et combien ne citerais-je pas de couples mal assortis sur lesquels il n'a jamais projeté ses rayons! Les larmes du départ, les anxiétés de l'absence préparent les ardentes joies du retour. Une correspondance, entretenue irrégulièrement à plusieurs milliers de lieues de distance, ne saurait être froide ni banale; elle est remplie d'effusions, de langueurs et

d'élans; elle est animée de l'éloquence du cœur; elle entretient le feu sacré. L'absence est, comme parfois un grain de jalousie, l'aromate conservatrice qui empêche l'amour de se corrompre. Il serait aisé de retourner la moralité de l'adorable fable des *Deux Pigeons*, en s'arrêtant à ces vers :

> Voilà nos gens rejoints, et je laisse à juger
> De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Jeunes mariées! vous n'avez pas toutes à votre disposition l'agréable ressource d'une séparation de quatre ans, pour une campagne de Californie ou de Cochinchine. Peut-être n'appréciez-vous pas suffisamment le charme qu'aurait un tendre billet timbré du bureau de poste de Saïgon. Redoutez du moins l'assiduité trop constante d'un mari oisif. La satiété est, en ménage, un plus grand dommage que l'inquiétude, et je plains moins une femme qui pleure qu'une femme qui s'ennuie.

Aussi le travail, qui est la dignité de l'homme, est en même temps le gage de durée de la félicité conjugale. Après une journée laborieuse, le foyer domestique devient une récompense et offre les plus pures satisfactions. C'est le délassement mérité, ce que les anciens appelaient excellemment *otium cum dignitate*. J'estime doublement heureuse une femme que son mari quitte chaque matin pour toute la journée, si elle sait qu'il l'emploie à l'accroissement de l'aisance commune, si chaque soir, à l'heure du repas, elle le voit rentrer le cœur allègre et le visage souriant.

Cela est vrai toute l'année, cela est particulièrement sensible et plus accentué pendant les mois de villégiature. Alors il y a de bonnes petites émotions intimes, incessamment renouvelées. La direction du ménage n'est point anarchique. Restée au logis, la femme préside avec plus d'indépendance et d'autorité aux choses de son département; elle commande mieux, elle est mieux obéie de ses enfants et de ses serviteurs; elle n'est pas importunée des observations d'un mari ennuyé, se mêlant de tout par désœuvrement; elle échappe ainsi aux plus fréquentes occasions de discussions et de grogneries. Le retour est chaque soir presqu'une petite fête de famille; les enfants courent au devant de leur père avec des cris de

joie, en luttant à qui se jettera le premier dans ses bras; un joujou rapporté de Paris met le comble à leur allégresse. Parfois la mère a dirigé leur promenade jusqu'à la station, en préparant à son mari une douce surprise. On s'achemine ensemble vers la grille du jardin. Le repas est gai, on a toujours quelques détails à se raconter, et les loisirs de la soirée, chaque semaine ceux du dimanche ont véritablement toute leur valeur, parce qu'ils sont le prix du travail et la récompense du devoir accompli.

C'est ainsi, Madame, que le cours de mes pensées m'amène à réhabiliter le bourgeois de Paris et sa maison de campagne, dont, en prenant la plume, je croyais que je n'aurais qu'à me moquer avec vous. Je comptais vous parler encore de nos plus modestes catégories de possesseurs de fiefs de banlieue. Un petit marchand achète, au prix de un franc le mètre, quelquefois moins, un millier de mètres de terrain à l'extrémité d'un village. Ici la terre ne se débite qu'au mètre, comme les étoffes, et, pour vous épargner un calcul compliqué, je vous dirai que mille mètres représentent environ le cinquième d'un journal. Il s'est réservé de grandes facilités de paiement, et n'acquittera qu'en cinq ou six ans son capital d'acquisition de mille francs. Le voilà élevé à la dignité de propriétaire rural. Son premier soin est d'enclore de lattes son domaine, en ménageant dans la clôture une porte en treillage dont il pourra emporter fièrement la clef dans sa poche. Désormais il a l'emploi assuré de ses heures de loisir et de ses économies; il a ce bonheur qui manque à tant de gens, une honnête passion qui l'occupe et l'amuse. Il remue lui-même la terre, il trace des allées, il plante des arbustes et des rosiers, il choisit l'emplacement de la maison future. Provisoirement il y élève une sorte de baraque en bois qui ressemble à une armoire, et où il renferme ses instruments de jardinage, une veste de travail, un peu de vaisselle et quelques bouteilles. Cela fait, il peut déjà se donner l'un des plaisirs qui ont été le but de son ambition, et inviter ses amis à venir dîner le dimanche à sa maison de campagne. — Ne rions pas de ces choses. L'ordre et le travail sont de bien puissants leviers. Les plus grandes fortunes, les plus grands empires ont eu d'humbles commencements. Avant dix ans, si les affaires sont prospères, une maison élégante

et bien meublée, entourée d'un charmant jardin, aura remplacé la baraque.

Pour moi, Madame, après y avoir bien réfléchi, et en dépit même des considérations sentimentales que je vous ai exposées, je résiste encore à la contagion de l'exemple, je reste intrépidement à Paris. Je répugne trop, décidément, à m'exposer, deux fois par jour, au fléau des odieux commérages du trajet. Mais j'ai choisi, par transaction, un quartier presque agreste, au dire des citadins du centre qui prétendraient volontiers que j'habite, aussi bien que vous, toute l'année la campagne. J'ai des bosquets de lilas et de cithyses; j'ai un gazon où s'ébattent les enfants, des allées où il grattent le sable; j'ai un bouleau, un if et un magnolia, quelques plants de fraisiers et quelques pieds de vigne; dans une tournée que je viens de faire, j'ai constaté que mes poiriers me promettent deux poires. Qu'irais-je chercher à Viroflay ou à Chatou? Un peu plus tard, quand approchera l'automne, je tâcherai d'aller contempler la vraie nature, les grands bois et la grande mer, et s'il plaît à Dieu, Madame, vous me verrez frapper à la porte de votre hospitalier manoir.

ALFRED DE COURCY.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME SEPTIÈME

ANNÉE 1865. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Études littéraires. — Les poètes lauréats de l'Académie française, de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud, par M. *Eugène de la Gournerie* 5
Ploërmel et son historien, par M. *Arthur de la Borderie* 24
Comment on devient beau, Nouvelle, par M. *le Vte Henri de Bornier* 31
Lettres vendéennes.— L'athéisme au XIXe siècle (fin), par M. *Théophile Aubert* 42
Poésie. — Le Loup qui se fait moine, Fabliau traduit du latin de Marbode, évêque de Rennes au XIIe siècle, par M. *S. Ropartz* 63
Le château de Corlay, par M. *Anatole de Barthélemy* 71
Notices et comptes rendus 78
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 81

FÉVRIER.

Le château de Corlay (suite), par M. *Anatole de Barthélemy* 89
Comment on devient beau, Nouvelle (fin), par M. *le Vte Henri de Bornier* 103
Itinéraire de Vannes à Quiberon, par M. *E. du Laurens de la Barre* 113
Poètes bretons contemporains. — M. Prosper Proux, par M. *F.-M. Luzel* 123
L'histoire par le théâtre, par M. *Edmond Biré* 133
Notices et comptes rendus. — *Cours de Philosophie* et *Histoire de la Philosophie*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. *Lucien Dubois*. — *Vie du P. Gautier*, par le P. J. Nourry. — *Feiz ha Breiz* (la Foi et la Bretagne), par M. *Léon Bureau*. — *Histoires de chez nous*, récits bretons, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie* 146
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 162

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. l'*abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

L'Athéisme au XIXe siècle, par M. *Théophile Aubert*, 42-62. — Lettre de Mgr l'Evêque de Nantes à la *Semaine religieuse*, 485-486. — L'Eglise d'Andillac, par M. *Eugène de la Gournerie*, 483-485.

HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. Le château de Corlay, par M. *Anatole de Barthélemy*, 71-77, 89-102, 385-397. — Les évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*, 169-200. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*, 249-264. — Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*, 265-274. — Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*, 275-285. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*, 352-367. — Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré*, 378-384. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie*, 453-472.

BIOGRAPHIE. — *Vie du P. Gauthier*, par le P. J. Nourry, 151. — M. Marin de Livonnière, 486.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Ploërmel et son historien, par M. *Arthur de la Borderie*, 24-30. — L'histoire par le théâtre, par M. Edmond Biré, 133-145. — Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié*, 417-434.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 81-88, 162-168, 242-248, 330-336, 410-416.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — *Les Poètes lauréats de l'Académie française*, de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud, par M. *Eugène de la Gournerie*, 5-23. — Le Poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*, 308 320, 337-351. — Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré*, 435-452.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Comment on devient beau, par M. le Vte *Henri de Bornier*, 31-41, 103-112. — Itinéraire de Vannes à Quiberon, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 113-122. — Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*, 221-228. — Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 294-308. — Comment on devient belle, par M. le Vte *Henri de Bornier*, 368-384, 473-482. — Lettre parisienne, par M. *Alfred de Courcy*, 487-496.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *M. Prosper Proux*, par M. *F.-M. Luzel*, 123-132. — *Cours de Philosophie* et *Histoire de la philosophie*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. *Lucien Dubois*, 146-150. — La Foi et la Bretagne, par M. *Léon Bureau*, 152. — *Histoires de chez nous*, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*, 154. — Eugénie de Guérin, *ses Lettres*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 201-217. — *La Poésie en Bretagne*, par M. *Léon Bureau*, 229-235. — *Révélations poétiques*, de Mme Penquer, par M. *Alfred Nettement*, 235-238. — *La deuxième aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*, 238-240. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 321-326. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*, 326-328. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*, 328-329. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*, 403-409. — *Fantaisie*, par M *Albéric d'Antully*, 409. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*, 485.

POÉSIE.

Le Loup qui se fait moine, par M. *S. Ropartz*, 63-70. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*, 218-220. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*, 286-293. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*, 398-401. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz*, 401-402.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

AUBERT (Théophile). — L'athéisme au XIXe siècle, 42-62.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Le château de Corlay, 71-77, 89-102, 385-397.

BIRÉ (Alfred). — Celtes, Bretons, Pélasges, 378-384.

BIRÉ (Edmond). — *L'Histoire par le Théâtre*, de M. Théodore Muret, 133-145. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, 403-409. — Deux poètes catholiques au XIXe siècle, 435-452.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Ploërmel et son historien, 24-30. — Le Poème de Childebrand, 308-320, 337-351.

DE BORNIER (Vte Henri). — Comment on devient beau, 31-41, 103-112. Promenade (poésie), 286-289. — Comment on devient belle, 368-377, 473-482.

BOUNIOL (Bathild). — Le Forgeron (poésie), 218-220. — *La deuxième aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, 238-240. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, 326-328.

BUREAU (Léon). — La Foi et la Bretagne, 152. — La Poésie en Bretagne, 229-235.

DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, — VIIIe lettre, — 487-496.

DUBOIS (Lucien). — *Cours de Philosophie* et *Histoire de la Philosophie*, de M. l'abbé Bouëdron, 146-150.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *Les Poètes lauréats de l'Académie française*, de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud, 5-23. — *Histoires de chez nous*, de M. Hippolyte Violeau, 154-161. — Eugénie de Guérin, *ses Lettres*, 201-217. — Clisson, 249-264. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, 321-326. — Savenay et ses environs, 352-367. — Machecoul, 453-472. — L'Eglise d'Andillac, 483-485.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 81-88, 162-168, 242-248, 330-336, 410-416.

De Kersabiec (Vte Édouard). — Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, 275-285.

Lallié (Alfred). — Le Bouffay de Nantes, 417-434.

Du Laurens de la Barre (E.). — Itinéraire de Vannes à Quiberon, 113-122. — Une excursion dans le Finistère, 294-307.

Loudun (Eugène). — Un jour d'élections à Rome, 265-274.

Luzel (F.-M.). — M. Prosper Proux, 123-145.

Le Mené (abbé J.-M.). — Les Évêques de Vannes, 169-200.

Minier (Hippolyte). — La Réaction provinciale, 328-329.

Nettement (Alfred). — *Révélations poétiques* de Mme Penquer, 235-238.

Proux (Prosper). — Ar fubuen (Le moustique), 290-293. — Ar c'hogrhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), 398-401.

Ropartz (S.). — Le Loup qui se fait moine (Fabliau), 63-70. — A la duchesse Adèle (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), 401-402.